



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

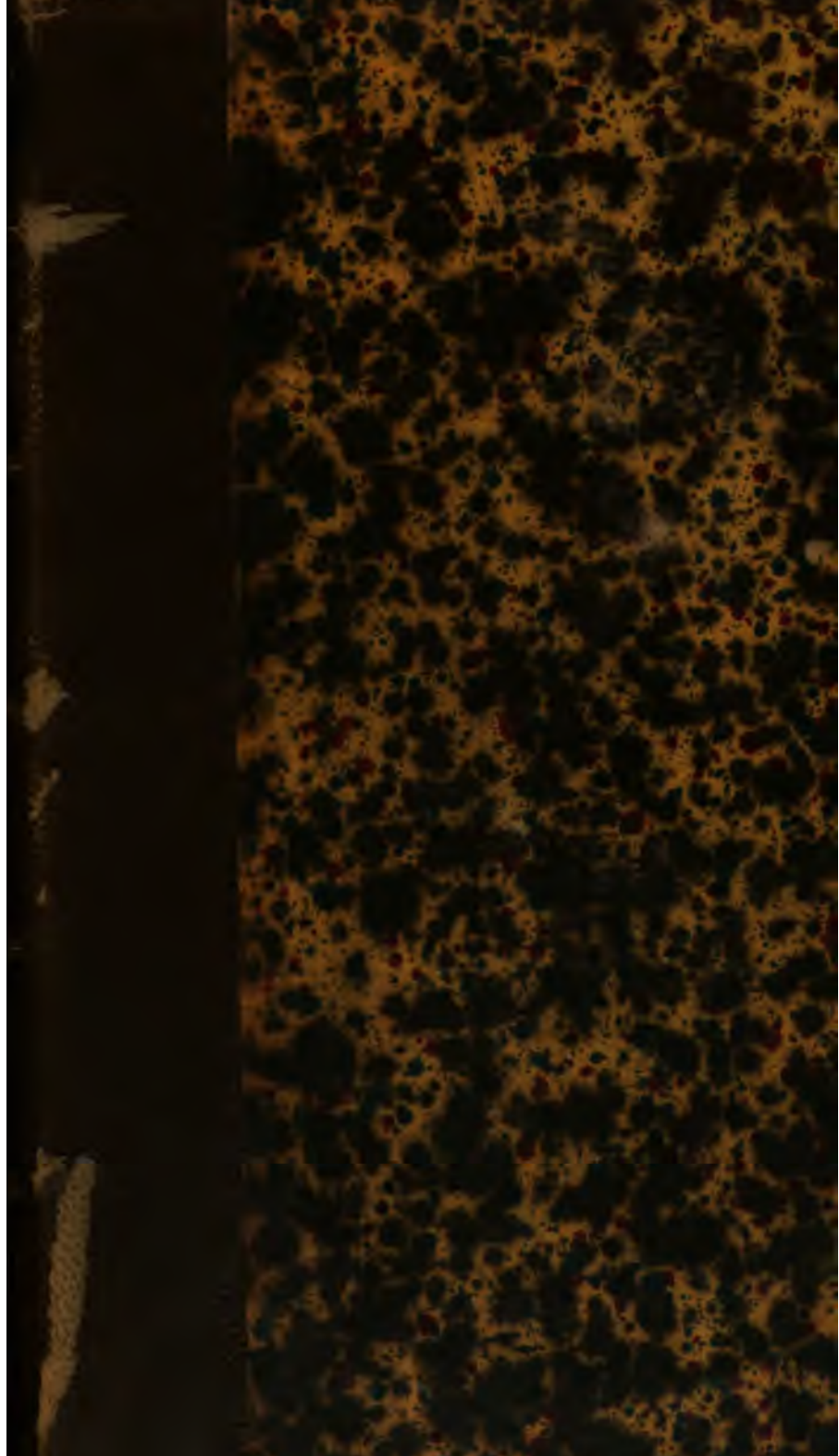
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Fr 28.1.2



Harvard College Library

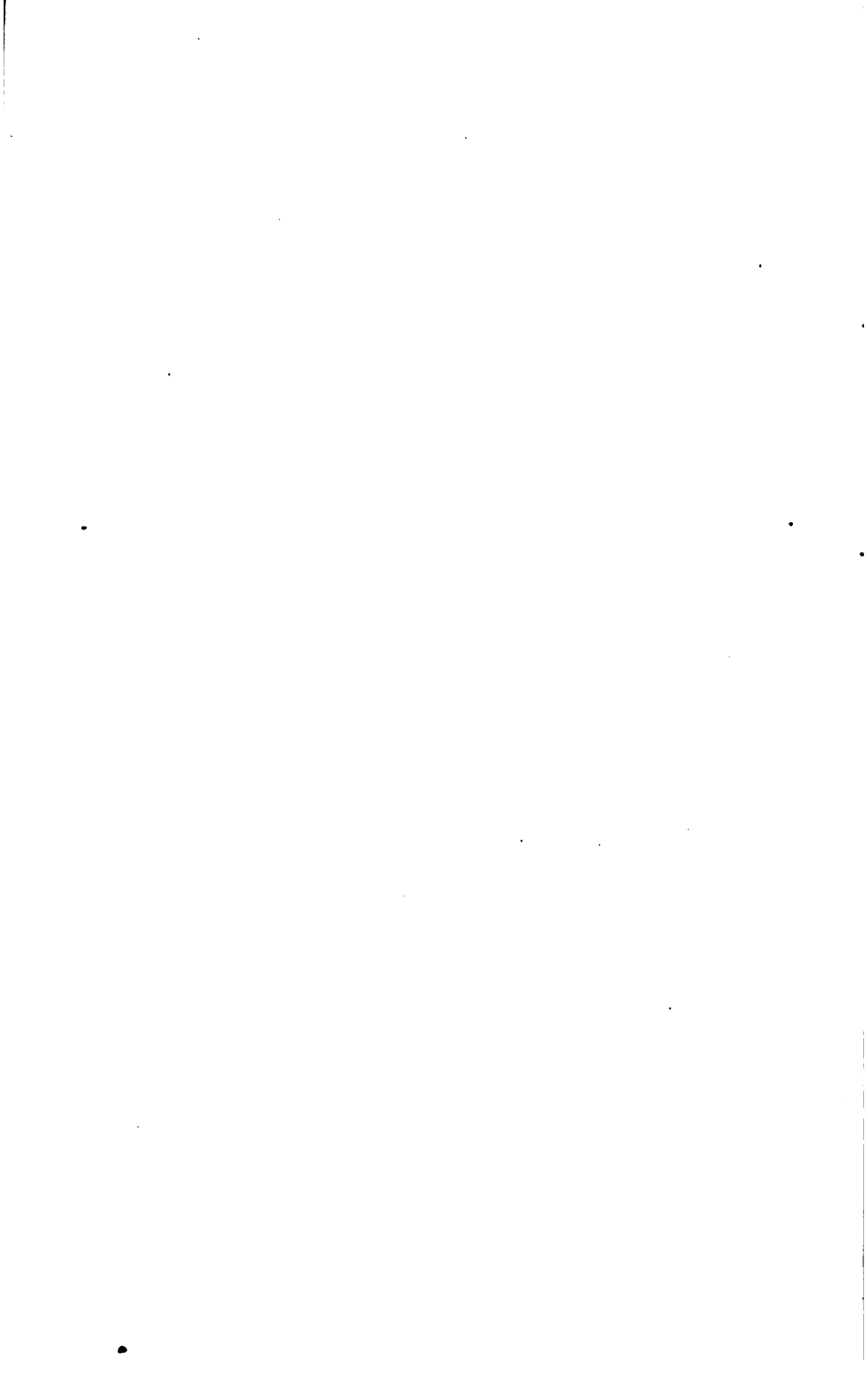
FROM THE

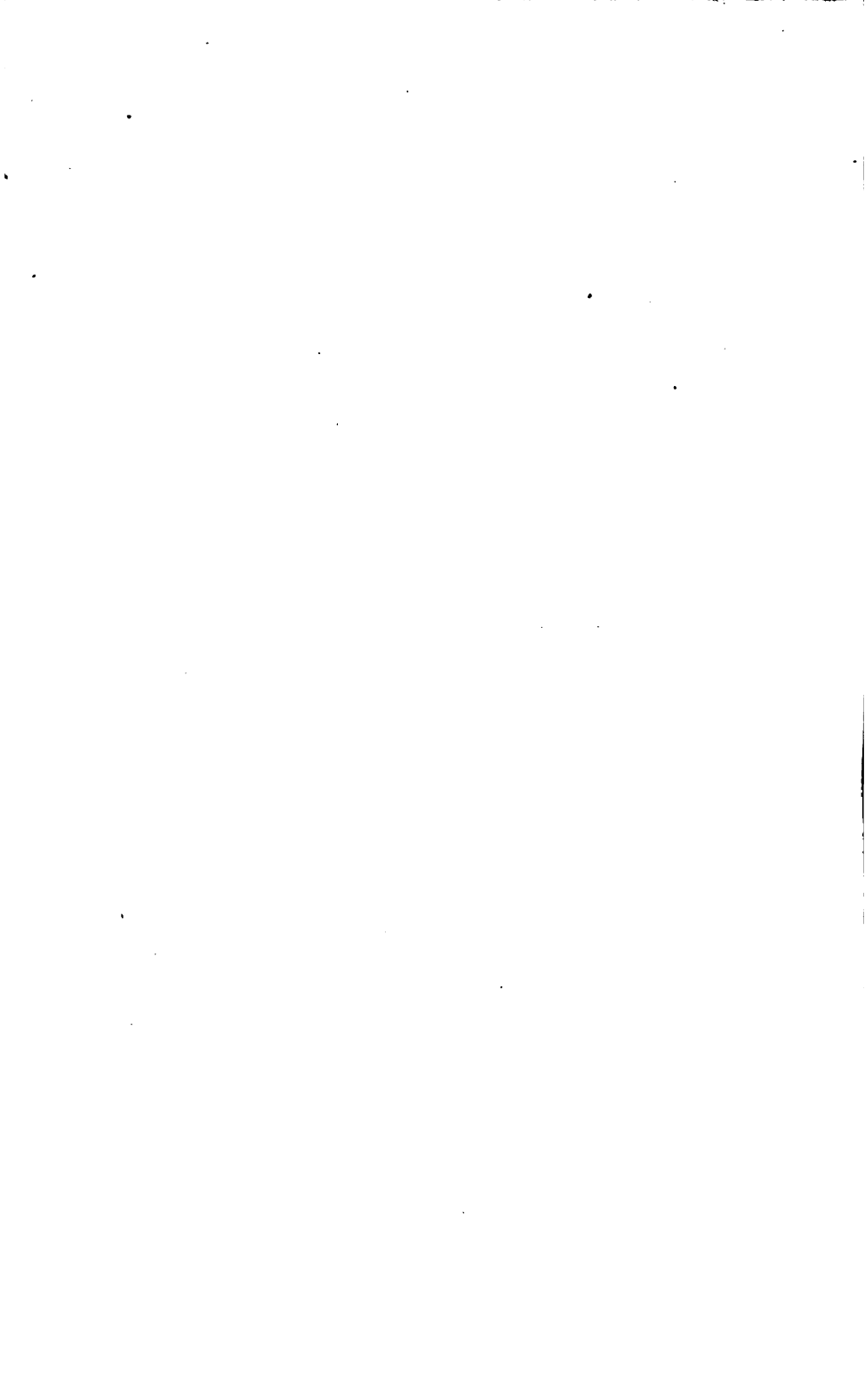
MARY OSGOOD LEGACY.

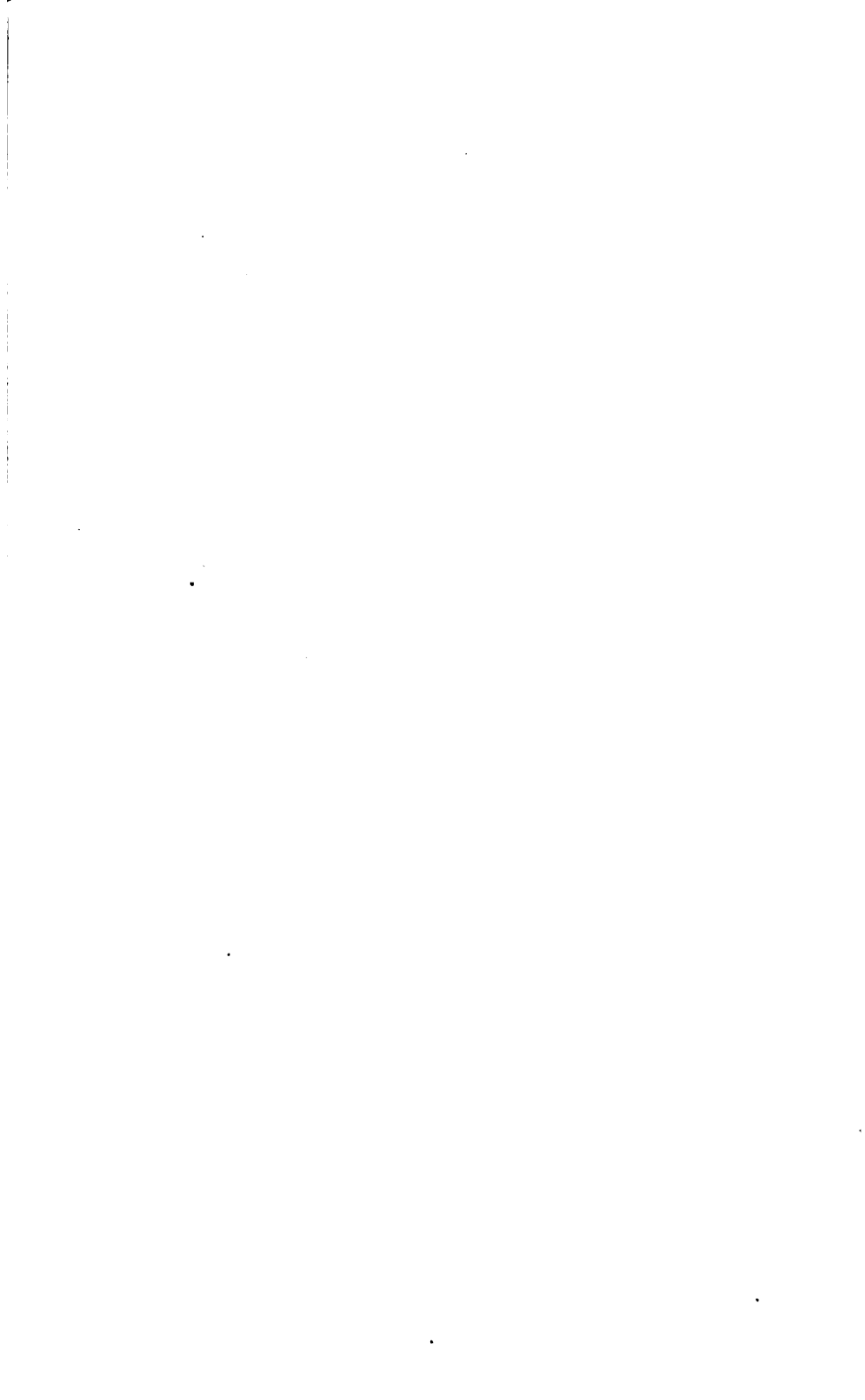
"To purchase such books as shall be most
needed for the College Library, so as
best to promote the objects
of the College."

Received JUN 5 1888









**REVUE DE BRÉTAGNE
ET DE VENDÉE**



REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie.**

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud.**

DIXIÈME ANNÉE.
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME X.

(TOME XX DE LA COLLECTION.)

ANNÉE 1866. — DEUXIÈME SEMESTRE.



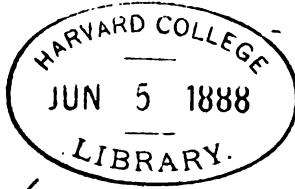
à
NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1866.

7208.1.2

~~VII.2124~~



Mary Osgood fund.

ESQUISSES HISTORIQUES.

LES DUCS DE BRETAGNE

DE LA MAISON DE MONTFORT

(1364-1488.)

La guerre entre Blois et Montfort pour la succession de Bretagne (1341-1364) acheva, quant au développement du pouvoir ducal, l'œuvre entreprise par les ducs de la maison de Dreux. Cette lutte, tant qu'elle dura, sembla relever l'importance de la noblesse, parce que les deux compétiteurs pour se l'attacher rivalisaient de ménagements et de concessions gracieuses; mais les désastres de la guerre, les dépenses qu'elle imposait aux seigneurs ruinèrent la plupart d'entre eux et les forcèrent de recourir aux bienfaits du duc. D'ailleurs, ainsi qu'il arrive toujours, cette longue période d'anarchie, de discorde et de bouleversement amena un épuisement universel, un universel besoin de repos, et comme dernière conséquence une tendance générale, spontanée et invincible à fortifier le seul pouvoir capable d'assurer à la nation le bienfait de la paix. Ce qui succomba à Aurai, plus irremédiablement que la cause des Penthièvre, c'est la puissance politique de l'aristocratie. Comme cadre de l'organisation judiciaire et administrative, la féodalité survécut, la noblesse même continua de tenir une grande et importante place dans la constitution du duché; mais ce fut désormais un pouvoir

subordonné, incapable de disputer au duc, comme jadis, la direction suprême des affaires et les droits de la souveraineté. On ne verra plus en Bretagne de révoltes féodales ni de guerres des barons, et si certains auteurs donnent ce caractère aux querelles d'Olivier de Clisson contre le duc Jean IV, c'est là une étrange méprise.

Non, désormais l'autorité ducale est acceptée par tous comme souveraine, comme protectrice universelle de la paix publique et des droits de chacun, — et nul ne lui dispute plus les prérogatives indispensables à l'accomplissement de cette suprême fonction. Mais une si haute situation entraîne de grands devoirs, de grandes charges, de grandes dépenses. Le nombre des officiers de justice, de police et d'administration — sans parler de la force militaire — doit être doublé. La majesté souveraine, incitée d'ailleurs par le goût et les exemples du temps, exige une cour luxueuse. La guerre civile a grevé le vainqueur lui-même d'une grosse dette (plus de douze millions de nos jours) contractée envers les bandes anglaises auxquelles il doit le trône. Le revenu du domaine ducal, jusqu'en 1341 suffisant à tous les besoins de nos princes, au point même de leur permettre de faire de belles économies, ce revenu n'est plus qu'une goutte d'eau dans ce torrent de nouvelles dépenses. Force est donc de recourir à l'impôt public, création absolument nouvelle en Bretagne, et qui, dès le premier jour de son institution régulière, s'y montre déjà sous la double forme qu'il a encore de nos jours : d'une part, la contribution *directe*, c'est-à-dire un impôt de répartition s'adressant à la propriété foncière et connu sous le nom de *fouage*, parce qu'on le levait dans le principe par ménage ou par feu (*focus*, d'où *focagium*, fouage); d'autre part, la contribution *indirecte*, sous forme de droits proportionnels prélevés sur les marchandises, autant à l'entrée qu'à la sortie, dans les principaux ports de Bretagne; on appela ces droits *impositions* ou plus spécialement *entrées et issues*. Tel est le système qu'on voit installé chez nous dès 1365 ou 1366, au lendemain de la bataille d'Aurai.

Mais dans la constitution bretonne si le pouvoir monarchique dominait, ce n'était point, ce ne fut jamais une monarchie absolue. Jamais nos princes n'ont élevé la prétention de prendre l'argent de

leurs sujets sans le consentement de ceux-ci : les Bretons ne l'eussent pas souffert ; mais leurs souverains, il faut le dire, à commencer par Jean IV, ont toujours expressément professé ce principe : que pour un impôt il faut le consentement exprès des trois ordres de la nation, clergé, noblesse, tiers-état, assemblés dans la personne de leurs représentants en États-généraux ou Parlement général du duché. A cette assemblée seule, réunie autour du duc, appartenait aussi la puissance législative et même le droit habituel, sinon absolu, de décider de la paix et de la guerre. Mais si le duc ne la convoquait pas, ces droits sommeillaient. La nécessité de l'impôt amena la convocation fréquente, bientôt la tenue régulière des États. L'impôt n'était voté que pour un terme assez court, quatre ou cinq ans au plus dans le principe, — depuis le milieu du XV^e siècle, un ou deux seulement. Le terme expiré, il fallait de nouveaux États ; là, chaque membre de l'assemblée pouvait soulever les questions importantes du moment, ou solliciter toutes les réformes qui lui paraissaient urgentes ; le gouvernement de la Bretagne prit ainsi le caractère d'une véritable monarchie représentative.

L'institution des impôts publics produisit d'autres conséquences non moins notables. Le fonds le plus sûr de l'impôt, c'est la prospérité du pays, spécialement celle de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, car c'est dans cette triple source que l'État va puiser directement l'or dont il emplit ses coffres et dont il alimente ses dépenses ; plus la source est abondante, et plus il est facile d'y puiser. Mais au XV^e siècle, et en Bretagne, le commerce, l'industrie, l'agriculture se trouvaient exclusivement aux mains du tiers-état. La prospérité du tiers-état était donc intimement liée à celle du trésor public. Tous les princes de la maison de Montfort le comprirent sans peine et s'attachèrent soigneusement à protéger cet ordre, c'est-à-dire en définitive, la masse de la nation.

Nos ducs des X^e, XI^e et XII^e siècles ne voyaient, ne pouvaient guère voir la patrie bretonne que dans les évêques et les barons, dont la place sur le sol était si grande, la générosité dans le péril commun si héroïque, que le reste de la population vivait, on peut

le dire, caché et protégé dans leur ombre. Pour les ducs du XIII^e siècle et du commencement du XIV^e, l'intérêt public c'était surtout l'accroissement de leur pouvoir, l'extension de leur domaine, l'embonpoint de leur coffre-fort, et malgré de fâcheux excès, leur égoïsme n'avait pas tout à fait tort : l'âge héroïque de la féodalité était clos; la société féodale, attaquée dans la pureté de ses principes et dans ses institutions, se corrompait, se disloquait de jour en jour; désormais c'était seulement à l'abri d'un pouvoir plus stable, plus fortement concentré, que la masse de la nation pouvait continuer de croître et de se développer sans bruit, en attendant le moment où elle serait assez forte et assez intelligente pour monter à son tour sur la scène. Ce moment arriva sous le règne de la maison de Montfort. Aussi les princes de cette branche, éclairés par l'étendue même de leur puissance et par les nécessités de leur gouvernement, comprirent d'une façon plus large et bien plus complète que leurs devanciers, l'état social de leur peuple et leur propre mission de souverains. Au-delà des rangs supérieurs de la nation, ils aperçurent une classe nombreuse, active, laborieuse, qui nourrissait toutes les autres par l'agriculture, qui par le commerce et l'industrie enrichissait peu à peu le pays et elle-même, qui s'éclairait par l'étude des lettres et des lois, qui aspirait à monter, à prendre dans l'État non certes un rôle prépondérant, mais au moins une place distincte, qui d'ailleurs était dévouée au prince et à la patrie, — et ils jugèrent que ce pouvait bien être là la partie la plus vivace, la plus résistante de la nation, qu'il était utile, nécessaire, de lui tendre la main et de s'appuyer sur elle. Ils agirent en conséquence.

Sans abandonner aucune de leurs prérogatives, sans songer à amoindrir l'importance sociale du clergé et de la noblesse désormais réduite en de justes bornes, ils montrèrent pour le sort du tiers-état une sollicitude inconnue à leurs prédécesseurs. Ils s'efforcèrent d'assurer une protection efficace aux droits des plus humbles de leurs sujets; pour soustraire les faibles aux vexations et aux tracasseries des forts, pour leur procurer autant que possible le bien être et la sécurité, ils entreprirent au XV^e siècle toute une série de

réformes administratives et judiciaires, poursuivies avec constance pendant plus de quarante ans. — Quant au commerce, ils le développèrent par de nombreux traités, par une protection constante, et par d'excellentes mesures d'administration. Ils donnèrent des privilèges aux corporations industrielles, et favorisèrent ouvertement l'établissement des communautés municipales, c'est-à-dire la plus complète manifestation de l'existence politique du tiers-état. Depuis 1309, les villes de Bretagne députaient aux Etats, mais avant 1364 pas une seule ne possédait d'organisation municipale. La plus ancienne des municipalités bretonnes (Guingamp) paraît sous le règne de Jean IV, vers 1380; puis Nantes et Rennes, sous Jean V, de 1410 à 1430; enfin, après 1450, ces institutions se multiplient notablement.

On le voit donc, ce qui caractérise surtout le règne de la maison de Montfort en Bretagne, c'est le mouvement ascensionnel du tiers-état, favorisé par un ensemble de sérieuses réformes administratives, et concordant avec l'importance croissante des Etats dans le gouvernement du duché.

C'est là ce qu'aucun historien n'a remarqué jusqu'à présent, et ce que nous voudrions surtout mettre en relief, au risque de laisser un peu dans l'ombre les faits d'armes — généralement d'ailleurs assez secondaires — de cette époque, et ses interminables négociations diplomatiques, dont on peut voir le détail dans les excellentes annales de nos Bénédictins.

Le règne de Jean IV forme naturellement la transition entre l'âge qui s'en va et celui qui vient. Deux choses sont à distinguer dans ce règne : la politique personnelle du duc et sa politique administrative. Par politique personnelle nous entendons celle que lui inspirèrent ses amitiés ou ses haines, ses rancunes ou ses sympathies particulières en dehors des considérations d'intérêt public : peu de princes ont eu en ce genre des passions plus vives et montré moins de scrupules pour les satisfaire. Disons-le de suite, cette politique personnelle fut détestable et eut les plus tristes résultats. Nourri en Angleterre dès son jeune âge, mis au trône par les An-

glais, marié successivement à deux princesses anglaises, et après elles à la fille de l'un des pires ennemis de la France (Charles le Mauvais, roi de Navarre), Jean IV, Anglais de cœur, d'idées et de mœurs, s'abandonna durant presque tout son règne à une anglo-manie effrénée. Cet abandon eut, entre autres, trois conséquences : 1^o l'exil du duc qui, chassé par ses sujets, passa six ans (1373-1379) à errer à la suite des princes anglais et à se battre contre la Bretagne et la France ; 2^o la résurrection du parti de Penthhièvre avec Olivier de Clisson pour chef, et le renouvellement de la guerre civile ; 3^o la perte de Saint-Malo, qui resta près de trente ans (1387-1415) aux mains de la France.

Au commencement de 1366, le roi d'Angleterre, Edouard III, écrivait au duc Jean IV : « *Que le duc ne se fie pas trop aux Bretons ni à leur conseil, mais s'assure de bons Anglais et se gouverne par eux et par leur conseil ; car le roi a été souvent averti par les parents et amis du duc qu'il n'est pas bien aimé de cœur entre les Bretons* » (Biblioth. Imp., Coll. Bréquigny, vol. 78.) Le duc ne suivit que trop fidèlement ces instructions ; il s'entoura de capitaines et de seigneurs anglais : à l'un (Robert Knolle) il donna les seigneuries de Rougé et de Derval ; à un autre (Walter Huet) la baronnie de Retz et la châtellenie de Loyaux ; à un troisième (Chandos) le domaine et le château de Gâvre, tout voisin de Blain, possession patrimoniale d'Olivier de Clisson. Celui-ci était l'un des chefs qui avaient le plus contribué au gain de la bataille d'Aurai ; il demanda le Gâvre au duc inutilement, et évincé par Chandos : « *Je donne au diable, s'écria-t-il, si j'ai Anglais sera mon voisin !* » puis courut immédiatement au château du Gâvre, le démolit, et fit porter les pierres à Blain pour construire son donjon. Jean IV, pour s'en venger, interprétant à sa guise un des articles du traité de Guérande, lui fit enlever par le roi de France la seigneurie de Châteauceaux, limitrophe de la Bretagne et de l'Anjou : « *Ha Messire !* cria alors Olivier au duc, *vous m'avez fait Olivier sans terre, mais vous ne serez pas duc sans guerre !* » Il quitta aussitôt le service du duc, accepta de Jeanne la Boiteuse le titre de son lieutenant-général, travailla à ranimer, à étendre et à réor-

ganiser le parti de la maison de Blois, puis passa en France au service du roi, où sa bravoure indomptable et son talent militaire lui acquirent un nom et une fortune qui devaient bientôt faire de lui le plus redoutable adversaire du duc Jean IV. Cela se passait en 1369.

Cette année même, le roi de France Charles V, déchirant le honteux traité de Brétigni, rouvrait la grande lutte nationale contre l'Angleterre. Le duc promit et jura tant qu'on voulut d'être, envers et contre tous, loyal ami, fidèle vassal de la France. En même temps il concluait avec l'Angleterre un traité d'alliance, en vertu duquel une grosse armée anglaise débarquait à Saint-Mathieu de Fineterre, en octobre 1372, pour aller attaquer la Normandie. Charles V ordonna à du Guesclin, nommé depuis peu (en 1370) connétable de France, de saisir la Bretagne sur le duc félon; mais l'armée française n'eut rien à faire, car au même instant tous les Bretons, soulevés contre Jean IV, lui déclarèrent qu'ils n'entendaient point devenir serfs de l'Angleterre, et que puisqu'il était d'un autre goût, il devait vider les lieux. C'est ce qu'il fit effectivement, le 28 avril 1373, et s'étant embarqué à Brest, il alla chercher asile chez ses amis les Anglais.

Il y demeura six ans; il y fut toujours resté si Charles V, fidèle au traité de Guérande, eût transmis à la maison de Penthièvre le duché dont Jean IV (qui n'avait d'ailleurs ni fils ni frère) était justement déchu pour cause de félonie. Malheureusement, après de longues hésitations et malgré l'opposition de Jeanne la Boiteuse, Charles V eut le tort de faire prononcer par la cour des pairs la réunion de la Bretagne au domaine de la couronne (18 décembre 1378). Mais les Bretons ne voulaient pas plus être Français qu'Anglais, ils voulaient rester Bretons; ils se soulevèrent donc contre cet arrêt, s'organisèrent, rappelèrent leur duc, qui débarqua à Dinard le 3 août 1379 et qui trouva sur la grève, pour le recevoir avec des transports de joie, la Bretagne entière, tous les seigneurs de quelque parti qu'ils fussent, et à Dinan Jeanne de Penthièvre elle-même, venue tout exprès à sa rencontre. Si le duc avait eu un cœur breton, c'en était fini ce jour-là de toutes les querelles,

de toutes les dissensions civiles; la Bretagne, unie et forte, eût vu s'ouvrir devant elle une ère de féconde rénovation. Mais ce pauvre prince était si affolé des Anglais, qu'il ne se crut point en sûreté tant qu'il n'en eut pas de nouveau fait venir en Bretagne une grosse armée : aussitôt tous les Bretons de s'éloigner du duc, qui craignant un renouvellement de sa disgrâce de 1373, finit par être obligé de renvoyer lui-même assez piteusement les insulaires dans leur île (1380-81). Sur ces entrefaites Charles V mourut (16 septembre 1380) et dès le mois de janvier suivant (1381), Jean IV fit la paix avec son successeur Charles VI.

Puis il s'occupa de réduire les Malouins : atteints dans leurs intérêts par l'anglomanie du duc et par ses impositions sur les marchandises, ils refusaient de rentrer sous ses lois; abandonnés de la France à la paix de 1381, ils s'étaient donnés au pape. Après un blocus de deux années, le duc étant parvenu à les priver d'eau douce les contraignit à capituler (1382-1384), et fit quelques jours après son entrée triomphale dans leur ville (5 octobre 1384). Il ne devait pas la garder longtemps.

Jeanne la Boiteuse venait de mourir (10 septembre 1384); son fils aîné, Jean de Penthièvre, était depuis une trentaine d'années retenu prisonnier en Angleterre, comme otage de la rançon de son père, qui n'avait jamais été payée tout à fait. Le traité de 1365 obligeait Jean IV à faire toutes ses diligences pour délivrer ce prince, et bien entendu, Jean IV n'avait rien fait. En 1385 ou 86, Clisson le pria encore d'agir, mais sans succès; alors il se mit en mesure d'agir lui-même, conduite assez naturelle puisqu'il était le lieutenant-général, c'est-à-dire le premier mandataire du nouveau comte de Penthièvre, comme il l'avait été de sa mère; mais le duc s'en offensa. Depuis la mort de du Guesclin (juillet 1380), Clisson était de plus connétable de France : en possession de la faveur du roi, il agissait le grand dessein d'un débarquement en Angleterre; tentée une première fois en 1386, l'expédition échoua par la faute des deux ducs de Berri et de Bourgogne, oncles du roi. Celui-ci ordonna de recommencer et donna le commandement de l'entreprise à Clisson seul, qui se mit à la préparer avec une activité infatigable.

tigable (1387). Dans le même temps, il obtint du gouvernement anglais la mise à rançon de Jean de Penthièvre pour cent mille francs, et il fit offrir au prince cette somme, c'est-à-dire la liberté, avec la main de sa propre fille Marguerite de Clisson : double offre acceptée aussitôt que faite. Le bruit en vint à Jean IV et le mit en rage, au moment même où ses amis les Anglais le suppliaient de trouver quelque moyen pour rompre la grande entreprise du comte contre l'Angleterre et empêcher le départ de sa flotte, qui devait sortir des ports du pays de Tréguier.

Aussitôt Jean IV prend son parti, convoque à Vannes les États de Bretagne, y invite Clisson, le comble de caresses, va chez lui à un banquet le lendemain de la clôture des États, boit à sa santé, puis l'emmène amicalement, bras dessus bras dessous, voir sa nouvelle construction, le château de l'Hermine, qui n'était pas encore achevée. Arrivé au pied de la maîtresse tour : « Messire Olivier, dit le duc, montez là haut, je vous prie, vous me direz si le lieu est bien édifié ; pendant ce temps je causerai ici d'affaires avec votre beau-frère, le sire de Laval. » Et Clisson monte sans défiance ; monté au premier étage, des gens apostés ferment la porte sur lui, le terrassent, le chargent de chaînes, le jettent dans un cachot (26 juin 1387). Le duc ordonne de le mettre à mort dans la nuit ; mais cet ordre n'ayant pas été exécuté et l'ivresse de sa rage tombant un peu, il commence par extorquer à Clisson une rançon de cent mille francs, se fait remettre par lui toutes les places fortes, au nombre de dix, qu'il avait dans ses domaines et ceux du comte de Penthièvre, puis enfin au bout de trois jours le relâche, non sans l'avoir fait jurer sur l'Évangile de garder paix et obéissance au duc son seigneur. A peine libre, Clisson éclate, demande justice au roi, et assemblant une grosse armée de ses amis, commence à se la faire lui-même.

Cette vile trahison de Jean IV sauva l'Angleterre et abîma la Bretagne. Elle ouvrit entre ces deux hommes un duel acharné, interminable, en même temps qu'une véritable reprise de la guerre de succession ; car dès 1388, Clisson devint effectivement beau-père du comte de Penthièvre. Aussi ceux qui veulent voir dans le

connétable un dernier tenant des privilèges féodaux contre les progrès du pouvoir central, ne comprennent vraiment rien à cette histoire. Ce n'est pas du tout une guerre féodale, mais la lutte de deux partis politiques et de deux prétendants, parti anglais et parti français, Blois ici et Montfort là, et avec tout cela le choc de deux haines personnelles, furieuses, exaspérées, implacables. Cette lutte dura huit ans (1387-1395) avec mainte péripétie ; plus d'une fois le roi de France et ses oncles s'entremirent pour l'apaiser ; ils élaborèrent au moins trois ou quatre grands traités de paix, avec des kyrielles de clauses où tout se trouvait prévu..... et que les deux adversaires ne manquaient pas de déchirer le lendemain. On arriva ainsi à l'automne de 1395. Alors, dit Dom Lobineau, « le duc se voyant vieux, ses enfants très-jeunes, le pays ruiné, la plus grande partie des seigneurs secrètement ou même ouvertement dans les intérêts de Clisson et de son gendre, — toutes ces considérations le portèrent à rechercher véritablement la paix. » Il écrivit de sa main au connétable une lettre amicale pour lui demander une conférence, lui envoya pour otage (à Josselin) son fils aîné, l'héritier de Bretagne. Clisson, touché de cette démarche, ramena lui-même le lendemain ce jeune prince à Vannes et le remit aux mains de son père. Ces deux farouches adversaires s'enfermèrent ensemble dans une chambre du couvent des Jacobins, d'où ils ressortirent au bout de deux heures avec un traité de paix, court mais clair, donnant satisfaction équitable à tous les intérêts, et qui, quelques jours après (19 octobre 1395), fut arrêté définitivement à Aucfer, près Redon.

Il n'y eut qu'une ville que ce traité ne put rendre au duc, — Saint-Malo. Clisson l'avait occupée dès 1387 et remise peu de temps après en séquestre aux mains du roi de France, qui sur la demande des habitants y mit garnison. Bientôt même ceux-ci, craignant que le roi, par scrupule, les rendit au duc, se donnèrent encore une fois au pape, qui les redonna au roi (1394), cession confirmée l'année suivante avec enthousiasme par l'évêque, le chapitre et les bourgeois, solennellement assemblés dans la cathédrale (19 juin 1395) : et depuis lors jusqu'en 1415, la France garda Saint-Malo.

Les dernières années de Jean IV furent très-calmes; il parut même se désabuser un peu de sa déplorable anglomanie; en 1396 il maria son fils aîné (Jean V) à Jeanne de France, fille de Charles VI, et sa fille Marie à un prince français, le fils du duc d'Alençon. Ce qui est assez curieux, c'est que ce fut le roi de France qui, en considération de ces mariages, fit rendre au duc de Bretagne la ville de Brest, que les Anglais depuis seize ans détenaient malgré lui; encore Jean IV ne l'eut-il qu'après leur avoir payé une très-grosse somme (10,400 francs en or et 24,600 écus). Il mourut trois ans après, le 2 novembre 1399.

Un mot maintenant sur ce que j'ai appelé sa politique *administrative*, qui me semble — à quelques actes près — beaucoup plus satisfaisante que l'autre.

D'abord, il assura complètement les résultats acquis au pouvoir ducal par les successeurs de Pierre Mauclerc; ce n'est même que sous son règne qu'on aperçoit bien toute l'importance des progrès accomplis depuis cette époque. Le droit de bris et de *brefs* (lettres de sûreté pour les navires), le droit de permettre ou d'interdire la construction des places fortes dans toute la Bretagne, ces deux droits dont la poursuite avait coûté à Mauclerc tant d'efforts vains, on les voit devenus, sous le duc Jean IV, l'attribut exclusif, incontesté, de l'autorité ducale. Bien plus, cette autorité revendique la garde et même la propriété de toutes les fortifications des villes ecclésiastiques, telles que Guérande, Dol, Quimper, Redon, etc., et les États du duché sanctionnent cette prétention (en 1386, voir D. Morice, *Preuves*, II, 525). — La même année (février 1386), le duc rendit une ordonnance interdisant à tous les seigneurs laïques ou ecclésiastiques de mettre sur leurs vassaux aucune imposition, taxe ou subside, sans son autorisation (Titres inéd. du Château de Nantes). C'était le moment où la plupart des barons s'occupaient de réparer ou reconstruire leurs forteresses plus ou moins détériorées par la guerre de Succession. A cette œuvre ils voulaient naturellement faire contribuer leurs hommes, dont ces places garantissaient la sécurité; mais le duc, dans l'intérêt de ses finances, sentant la nécessité de protéger autant

que possible la fortune de ses sujets, s'attribua sur ces impositions un droit de veto, qui tourna encore beaucoup à l'accroissement de son autorité.

En ce qui touche les intérêts du tiers-état, — Jean IV conclut, en 1372, avec les villes de Biscaye, le plus ancien traité de commerce qui ait laissé dans nos archives une trace diplomatique. La même année, il décréta la formation d'une flotte composée de grandes barques et de nefs armées en guerre, ayant mission de protéger contre les pirates les ports de notre province et les navires marchands qui en sortaient (Tit. du Château de Nantes) : de cette ordonnance date vraiment la création de notre marine et celle, en particulier, d'une institution qui, en se développant au XV^e siècle sous le nom de *convoi de la mer*, rendit les plus grands services au commerce breton. Il prit soin d'assurer dans ses États une exacte justice aux marchands étrangers, au point qu'on en vit venir, en plein parlement, plaider contre les procureurs du duc (D. Morice, *Pr.*, II, 521). Autant en firent plus d'une fois les corps de métiers bretons, entre autres, en 1384, les *courdouaniers et vendeurs de cuir* de la ville de Nantes (*Ibid.*, 461).

Je n'oserais pas dire que Jean IV ait donné à Nantes une véritable et complète organisation municipale; mais du moins accorda-t-il aux *bourgeois et habitants* une part directe et fort importante dans l'administration de leur cité. Il leur céda, entre autres, le produit de tous les droits et impositions levés pour l'entretien des murailles et des pavés de la ville, des ponts sur la Loire et de la tour de Pirmil; il leur confia le soin de percevoir eux-mêmes ces deniers et d'en régler l'emploi à leur gré. Cela résulte d'une ordonnance de 1397, encore existante, qui ne faisait que renouveler une concession plus ancienne (Tit. inéd. de la Chambre des Comptes de Nantes). Il paraît que cette administration urbaine s'exerçait par un conseil formé de cinq ou six des principaux bourgeois et présidé par le capitaine ou gouverneur de la ville. Mais il semble aussi que les habitants avaient dès lors un agent, un représentant spécial choisi par eux, pour défendre leurs intérêts communs; car on voit, en 1384, le *procureur des marchands* de Nantes soutenir,

devant les États de Bretagne constitués en Parlement général, un procès contre le comte de Vendôme qui, on ne sait pourquoi, prétendait lever certain droit de péage sur le sel passant en Loire (D. Morice, *Preuves*, II, 461).

Enfin, Jean IV attribua résolument à sa couronne ducale le droit et le devoir de protéger tous les droits, tous les intérêts, de rendre ou faire rendre justice à tous. Ainsi, en 1386, il faisait solennellement proclamer, aux États de Rennes, « que tous et chacun ses » officiers, tant présidents, sénéchaux, procureurs, capitaines, » receveurs, que autres, aient à traiter les sujets de Monseigneur » (le duc) raisonnablement, sans leur faire griefs ni violences ; et » si autrement le font, Monseigneur a commandé à ceux à qui les » méfaits seront faits qu'ils viennent les lui notifier, afin que ceux » qui les auront faits en soient punis. Et aussi Monseigneur a com- » mandé à ses barons et à ses autres sujets ainsi le faire, chacun » en sa juridiction » (D. Morice, *Ibid.*, 514). — La déclaration qu'il fit aux États de 1398 est peut-être encore plus remarquable. Le premier jour de cette session (9 septembre), tous les membres de l'assemblée ayant pris séance, « avant que l'on fit autre chose à » huis clos, — nous dit le registre de cette tenue qui a été con- » servé, — Monseigneur le duc exprima et déclara à tous, par la » bouche de maître Robert de Martigné, son chancelier, qu'il avait » ordonné tenir son Parlement pour faire raison à ses sujets et à » autres qui la lui voudroient requérir, en premier lieu, de lui- » même et des faits à lui touchans, offrant à tous et à un chacun que » si lui (le duc) ou autres pour lui avoient fait aucune chose qui fût » grevable ou qui ne plût à quelqu'un du pays, de la révoquer, » corriger et d'en faire raison, et aussi faire raison à un chacun. » — Et ces paroles (ajoute le registre) ledit duc, par la bouche » de son chancelier, fit réciter plusieurs fois, et après les pro- » nonça de sa propre bouche, *appelant tous les présents à témoins* » *qu'il offroit faire raison et justice sans avoir égard à aucune sin-* » *gulière volonté, fors de justice et de raison* » (D. Morice, *Ibid.*, 686).

Ce sont là, dans une bouche souveraine, de grandes et nobles

paroles ; et plutôt à Dieu que Jean IV y eût toujours été fidèle ! Malgré les excès regrettables où son humeur violente l'emporta — non-seulement dans sa politique personnelle, mais aussi dans certains actes de son administration trop longs à rappeler ici — avouons qu'un prince capable de tenir à sa nation un pareil langage, concevait du moins d'une vue claire, juste et singulièrement élevée, les devoirs de sa mission de souverain. Ajoutons que, de toutes les grandes qualités essentielles à cette mission, nulle ne manquait à Jean IV : bravoure, intelligence, volonté rapide, ténacité indomptable, il avait tout cela ; il gâta tout cela, malheureusement, en mainte circonstance, par un étrange abandon à ses passions personnelles. Son éducation anglaise, renforcée des immenses obligations qu'il avait à l'Angleterre, pesa sur lui, toute sa vie, comme une fatalité. Si le cœur eût été chez lui aussi breton que la tête, il aurait sans aucun doute donné à la Bretagne un de ses plus grands règnes, le plus grand règne peut-être de notre histoire après ceux de Barbe-Torte et de Nominoë.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(*La suite prochainement.*)

LE DOUTE ET LA POÉSIE.

Le Doute et ses victimes dans le siècle présent, par M. l'abbé Louis Baunard, chanoine honoraire d'Orléans, docteur en théologie, docteur ès-lettres ¹. — II. *Les Voix du silence*, poésies, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. ² III. *Le Sentiment de la nature avant le Christianisme*, par le même ³.

I.

Je vous l'ai déjà dit, notre incurable plaie,
Notre nuage noir qu'aucun vent ne balaie,
Notre plus lourd fardeau, notre pire douleur,
Ce qui met sur nos fronts la ride et la pâleur,
Ce qui fait flamboyer l'enfer sur nos murailles,
C'est l'âpre anxiété qui nous tient aux entrailles,
C'est la fatale angoisse et le trouble profond
Qui fait que notre cœur en abîmes se fond,
Quand au matin le sort, qui nous a dans sa serre,
Nous mettant face à face avec notre misère,
Nous jette brusquement, lui notre maître à tous,
Cette question sombre : — Ame, que croyez-vous ?
C'est l'hésitation redoutable et profonde
Qui prend, devant ce sphinx qu'on appelle le monde,
Notre esprit effrayé plus encor qu'ébloui,
Qui n'ose dire non et ne peut dire oui !

¹ Un beau volume in-8°, Paris, 1866, chez Adrien Leclerc et C^o.

² Un vol. in-18, Paris, 1865, chez Michel Lévy frères.

³ Un fort volume in-8°, Paris, 1866, chez Didier.

C'est là l'infirmité de toute notre race.
 De quoi l'homme est-il sûr ? qui demeure, qui passe ?
 D'où vient qu'esprits faits d'ombre,
 Nous tremblons tous, la nuit, à l'heure où lentement
 La brume monte au cœur ainsi qu'au firmament ?
 Que l'aube même est sombre et cache un grand problème ?
 Et que plus d'un penseur, ô misère suprême !
 Jusque dans les enfants trouvant de noirs écueils,
 Doute auprès des berceaux comme auprès des cercueils ?

 Quelle âme est sans faiblesse et sans accablements ?
 Enfants ! résignons-nous et suivons notre route.
 Tout corps traîne son ombre et tout esprit son doute ¹.

Ainsi chantait, il y a trente ans, le poète des *Voix intérieures* et des *Rayons et des Ombres*, le futur auteur des *Misérables*, l'une des plus glorieuses victimes de cette horrible maladie du *Doute*, que M. l'abbé Baunard vient de toucher d'une main si délicate, si ferme et si sûre.

Le XVIII^e siècle fut sceptique, mais il ne se plaignait pas ; il riait. Notre âge doute lui aussi, mais il gémit ; le caractère principal du scepticisme moderne, c'est d'être un scepticisme douloureux et souffrant. De là des aveux, des témoignages pleins d'enseignements : M. l'abbé Baunard les a recueillis. Il passe successivement en revue les philosophes et les poètes, les sceptiques de l'école et les sceptiques de la vie, opposant quelquefois au malheur de l'homme qui s'égare le contraste d'un croyant qui, dans la même carrière, dans le même pays, à la même date, a trouvé dans la foi la source de son bonheur. C'est ainsi qu'à côté de Jouffroy, inquiet et désespéré, nous rencontrons Maine de Biran s'élevant peu à peu des régions basses et troublées du matérialisme aux sphères les plus hautes et les plus sereines du spiritualisme et de la religion ; à côté de Santa-Rosa, le proscrit italien, perdant, avec ce bien incomparable, la patrie, ce bien plus précieux encore, la foi, Silvio Pellico retrouvant, sous les plombs du palais des Doges et dans les cachots du Spielberg, ces croyances qui rendent légères les

¹ V. Hugo, *Les voix intérieures*, 1837.

chaînes les plus lourdes et qui donnent au captif la liberté et des ailes!

Voici la table des matières du bel ouvrage de M. Baunard; elle suffira pour indiquer à nos lecteurs le sérieux et profond intérêt qu'ils y rencontreront. *Première partie, les philosophes : I. Théodore Jouffroy. II. Maine de Biran. III. Santa-Rosa. IV. Georges Farcy. V. M. Edmond Scherer. Deuxième partie, les poètes : I. Lord Byron. II. F. Schiller. III. Henri de Kleist. IV. Léopardi. V. Les poètes du doute en France (Alfred de Musset, Hégésippe Moreau, etc.).* Autant de chapitres, autant d'études approfondies, négligeant les côtés secondaires pour aller au vif de la question, pour sonder la plaie et faire toucher du doigt le remède; autant de fragments de cette *Histoire des âmes au XIX^e siècle* qui, sous la main d'un grand évêque et d'un grand écrivain, de l'évêque d'Orléans par exemple, pourrait devenir le plus beau livre de notre époque.

L'ambition de M. l'abbé Baunard était moins vaste; son livre, pour avoir de moins hautes visées, n'en demeurera pas moins comme un ouvrage bien fait et bien écrit, où se combinent en une exacte et juste mesure le talent du littérateur, la pénétration du philosophe et la charité du prêtre.

Si l'on veut se rendre compte de tout ce que la lumière et la vérité chrétiennes ajoutent de valeur à une œuvre et de l'infériorité relative qui, en dépit de toutes les ressources de l'esprit le plus ingénieux et le plus souple, reste attachée aux écrits dictés par le scepticisme, il suffit de rapprocher quelques-uns des chapitres de M. l'abbé Baunard, ceux qu'il a consacrés à Jouffroy, à Georges Farcy et à Léopardi, de ceux que M. Sainte-Beuve a composés sur les mêmes sujets. Lisez le *portrait* de Jouffroy peint en pied par le spirituel académicien. Vous aurez bien devant vous quelque chose de cette noble et mélancolique figure, son teint pâli, sa joue légèrement creusée, le bleu profond du regard; l'artiste a bien rendu plusieurs des côtés du talent de son modèle, il nous montre le professeur et l'écrivain; mais de l'homme même, de ses doutes, de ses angoisses, de ce qui a été le fond de sa vie, il ne nous fait

rien apercevoir. *L'homme*, voilà ce que cherchait Pascal, voilà ce que nous trouvons dans les pages de M. Baunard.

Nous l'avons dit, elles sont pleines d'enseignements; il en est même quelques-uns que l'auteur, avec ce profond sentiment de charité qui l'anime, a laissés un peu dans l'ombre. N'étant point tenu aux mêmes ménagements, nous prendrons la liberté d'en faire ressortir un qui nous paraît avoir son importance. Théodore Jouffroy et Georges Farcy furent les élèves de M. Victor Cousin, Santa-Rosa fut son ami; tous les trois cherchèrent auprès de lui la vérité et la lumière; ils n'y trouvèrent que l'obscurité et le doute. Profondément religieux au moment où il le connut, Santa-Rosa cessa bientôt, dans la fréquentation du jeune et imprudent philosophe, de considérer comme une certitude la plus évidente de toutes les vérités, le moins contestable de tous les dogmes, celui de l'immortalité de l'âme. « Sans doute, dit à cette occasion M. Baunard, sans doute M. Cousin a eu le tort d'initier l'infortuné Piémontais à ses incertitudes et de jeter le trouble dans une âme sereine. Que ce soit prosélytisme, ou seulement influence, ce tort est considérable; et je prétends ne l'infirmer en aucune manière. Puisqu'il était le maître, le consolateur, le sage, il était digne de lui de relever son disciple et de ne pas arracher la patrie de l'autre monde à qui ne possédait plus de patrie en celui-ci. Mais il faut se rappeler que lui-même ne croyait guère alors, et qu'il ne pouvait donner que ce qu'il avait. Plus tard, il a mieux vu dans la grande question, et ses écrits postérieurs prouvent que l'ancien chef d'école a raffermi sa foi dans la destinée future, si même il ne l'a pas fixée entièrement¹. Les années recueillies ont succédé pour lui aux jours ardents, la vieillesse s'est faite, et avec elle sont venus les calmes méditations, les avertissements auxquels personne n'échappe, les séparations qui forcent de regarder en haut, et le jour éternel s'est fait voir plus clairement à chaque pas de la vie qui rapprochait de sa lumière. Que M. Cousin nous permette donc de le penser. Ce qu'il a fait alors, il ne le ferait plus maintenant. Il

¹ Voy. *Du vrai, du beau et du bien*, 16^e leçon, p. 419.

comprendrait que les âmes qui ont le bonheur de croire ont droit au respect, et qu'il est inhumain de leur ravir le don qui ne se remplace pas. Il comprendrait que les épanchements de l'amitié, tout confiants qu'ils soient, s'alimentent d'espérance et non pas de désespoir; qu'il ne faut y verser que ce qu'on a de bon; et que prendre une main qui repose dans la nôtre, pour l'attirer à soi, quand on est sur le gouffre, ce n'est pas aimer, c'est haïr¹.

Certes, une telle page ne fait pas moins d'honneur au cœur du prêtre qu'au talent de l'écrivain; mais, tout en nous associant aux sentiments qu'elle renferme, nous ajouterons que bien des années après celles où le malheureux Santa-Rosa avait abdiqué la foi de sa jeunesse entre les mains de M. Cousin, ce dernier, devenu le chef de l'enseignement philosophique en France, présidait à la publication des œuvres posthumes de Jouffroy et de Maine de Biran; des œuvres du premier, il faisait supprimer les aveux accablants qui montraient l'éclectisme aboutissant par une voie logique et nécessaire au scepticisme le plus complet, et, dans les œuvres inédites du second, il négligeait tout ce qui établissait son retour à la croyance catholique, se bornant à dire: « Que serait-il arrivé à M. de Biran, si nous ne l'eussions perdu en 1824? Je l'ai assez connu, et, s'il m'est permis de le dire, je connais assez l'histoire de la philosophie et les pentes cachées, mais irrésistibles, de tous les principes, pour oser affirmer qu'il aurait fini comme Fichte a fini lui-même². » Et cependant lorsqu'il écrivait ces lignes, M. Cousin savait bien que le *Journal intime* de Maine de Biran attestait son retour complet et profond aux croyances catholiques, et qu'il était mort après avoir rempli d'une manière édifiante ses devoirs de chrétien et reçu les sacrements des mains de son pasteur, le curé de Saint-Thomas-d'Aquin³.

La conclusion de ce qui précède est facile à tirer. Quelles sont les opinions actuelles de M. Cousin, nous n'avons point à le recher-

¹ *Le Doute*, p. 415.

² *Introduction aux œuvres de M. Maine de Biran*, tome iv des *Fragments philosophiques* de M. Cousin.

³ *Le Doute*, p. 83.

cher ; ce qui nous préoccupe, c'est son enseignement, ce sont ses livres. Or, ses livres et son enseignement, que ne sauraient sérieusement modifier quelques bonnes paroles jetées çà et là dans de belles préfaces, conduisent à cet écueil où ont sombré Jouffroy, Georges Farcy et Santa-Rosa ; qui les prend pour guides s'expose à finir, non comme Maine de Biran, mais comme *Fichte a fini*. Ceci dit, je n'ai aucune objection à élever contre la mesure qui a donné à une rue de Paris le nom justement célèbre de *Victor Cousin*, si ce n'est que l'on aurait peut-être dû le donner à une *impasse*.

Je n'ai encore parlé, et d'une façon bien insuffisante, que de la première partie du livre de M. l'abbé Baunard, de celle où il s'occupe des *philosophes*. La seconde, consacrée aux *poètes*, est peut-être plus remarquable encore. Les deux chapitres sur *Lord Byron* et sur *Léopardi* sont faits de main d'ouvrier. Que de belles pages j'en pourrais détacher ; celle-ci, par exemple : « Les derniers mots que prononça Byron furent : *Ma fille ! ma sœur !*

» Or, dans l'étude d'une telle âme, il faut toujours tenir compte de ses vertus naturelles, parce que c'est la base sur laquelle Dieu bâtit ou restaure les âmes, et que d'ailleurs ces beaux restes nous donnent sa mesure. Je me souviens d'avoir vu, parmi les ruines du théâtre d'Arles, deux colonnes de marbre demeurées seules debout dans cette jonchée de décombres. Elles sont reliées entre elles par un fragment de corniche, et elles s'élèvent ainsi côte à côte dans le ciel. Cet admirable spectacle m'est revenu en pensée quand j'ai vu se redresser dans l'âme de Byron, parmi tant de ruines aussi, ces deux pures affections de sa fille et de sa sœur. Elles protestent en lui contre la destruction totale de l'être moral, et en même temps elles font soupçonner ce qu'eût été l'édifice complet, si toutes ces facultés gisantes dans la poussière s'étaient relevées vers le ciel, qui n'eût peut-être jamais éclairé d'âme plus belle ¹. »

Le livre tout entier est écrit de ce style pur, élégant et ferme, et j'aimerais à lui emprunter encore plus d'une citation, si je ne pré-

¹ Loc. cit., p. 207.

férais témoigner à M. l'abbé Baunard la haute estime que je professe pour son talent en lui soumettant quelques observations et en lui adressant quelques petites chicanes, comme il sied à un critique endurci qui ne pratique point la maxime : *Dans le Doute, abstiens-toi.*

A la page 56, dans le chapitre sur Maine de Biran, l'auteur nous le montre aux premiers jours de la Révolution et sous le Directoire, puis il ajoute : « Maine de Biran a vu l'Empire naître, grandir et se précipiter ; il fut appelé à faire entendre à l'empereur les plaintes et les vœux de la nation fatiguée, à la *journée de fructidor*. » Il eut en effet l'honneur de faire partie, avec MM. Lainé, Raynouard, Gallois et Flaugergues, de la commission du Corps législatif qui osa, suivant l'expression de M. le sénateur Sainte-Beuve, *faire entendre hautement, en face de l'empereur, une parole de liberté et de plainte, la première après un si long et si rigoureux silence*¹. Mais ceci se passait au mois de décembre 1813, seize ans après la *journée de fructidor* (4 septembre 1797).

Dans la *conclusion* de l'ouvrage, à la page 334, il est parlé « de ces harmonies intimes de l'âme avec la foi qui frappaient déjà Leibnitz, *il y a trois cents ans*, et qui lui fournissaient le sujet d'un de ses livres. » Leibnitz est né en 1646, et le commencement de sa carrière philosophique et littéraire date de 1667, c'est-à-dire d'un peu moins de deux siècles. Il faut donc lire *deux cents ans* au lieu de *trois cents* ; évidemment, il y a là une faute d'impression.

Page 155 : « M. Scherer a cité dans le courant de son livre trois ou quatre noms *illustres*, Bunsen, Lamennais, Colenso.... » Après Lamennais, hélas ! mais après *Colenso*, holà !

Page 294 : « Les impiétés de *Rolla* sont amères et lugubres. Celles de Béranger sont *railleuses*, celles d'Hégésippe Moreau sont *obscènes*. » D'où l'on pourrait conclure que celles de Béranger ne le sont pas. Que M. l'abbé Baunard me permette de le renvoyer, non pas aux chansons de Béranger, Dieu m'en garde, mais aux *Causeries*

¹ *Causeries du lundi*, v, p. 10.

littéraires de M. de Pontmartin, à cet article fameux, qui fit, il y a quelques années, tant de bruit et tant de bien. « Je n'aurais que l'embarras du choix, dit l'éminent critique, si je voulais prouver par des exemples à quel point l'impiété de M. Béranger est perfide, haineuse et ignoble, » et il fournit ses preuves, autant du moins qu'il est possible à un galant homme de le faire; il signale, par exemple, entre cent autres, les couplets sur l'*Ange gardien* qu'il définit très-justement *une série d'obscénités et de blasphèmes*¹. Laissons donc aux chansons impies de Béranger l'épithète d'*obscènes* : elles l'ont bien méritée.

Enfin, page 273 : « Lamennais avait-il deviné cette soif du néant quand il *dictait* ces lignes (suit un passage de l'introduction de l'*Essai sur l'indifférence*.) » Pourquoi ce mot *dictait* ? En 1817, Lamennais écrivait, il ne dictait pas².

La minutie même de mes remarques atteste combien sont légères les erreurs qui peuvent être reprochées à M. l'abbé Baunard, et combien il sera facile de les faire disparaître dans une nouvelle et prochaine édition. Elle ne saurait faire défaut à une œuvre consciencieuse, où le talent est mis au service de la vérité, où le beau est le compagnon du bien, et dans le succès de laquelle nous aimons à saluer l'aurore d'une pure et brillante renommée.

II.

M. l'abbé Baunard a consacré les dernières pages de son livre aux *poètes du doute en France*. Il y aurait un beau chapitre à écrire sur *la poésie catholique en France au XIX^e siècle*; M. Victor de Laprade y brillerait au premier rang. A la différence d'autres grands poètes, M. Victor Hugo, par exemple, et M. de Lamartine, qui, partis du catholicisme, sont venus misérablement échouer, le

¹ *Nouvelles Causeries littéraires*, p. 263 et suiv.

² Voy. *Lettres inédites de J.-M. et F. de Lamennais*, précédées d'une introduction par M. Eugène de la Gournerie, 1862.

premier, sur les plages désertes de la métépsychose, au milieu de ces rocs sauvages où l'on entend le soir *ce que dit la bouche d'ombre*; le second, sur les sables arides du panthéisme, sur ces grèves désolées où les *Méditations* d'autrefois se changent en vagues et tristes rêveries, où les *Harmonies* font place au bruit discordant des créanciers obstinés, M. Victor de Laprade s'est élevé des régions obscures d'une philosophie incertaine aux sphères lumineuses de la religion catholique. Lors de ses débuts poétiques en 1842, dans *Hermia* et dans *Psyché*, il paraissait plus rapproché des mythes hétérodoxes de la métaphysique antique que des vérités du christianisme; il s'écriait, dans la conclusion du second de ces poèmes :

A toi vont tous les flots en un flot absorbés,
 O vaste Olympe! étends tes plaines sans limite,
 Puisque l'amour brisa ta barrière interdite.
 Tout un peuple t'arrive; oh! pour le recevoir,
 Grandis, sois infini, comme était ton espoir!
 Ouvre à tous les vivants ta route heureuse et sainte;
 Rien ne doit exister par delà ton enceinte.
 Vous, mondes, vous, soleils; toi, globe des humains,
 Germes errant dans l'air sans trouver vos chemins,
 Ames des feux éteints, fleurs sèches, races mortes,
 Venez à flots pressés, l'Olympe ouvre ses portes,
 Habitez en un seul réunis pour toujours;
 Il n'est plus aujourd'hui deux peuples, deux séjours :
 Ici joie et clarté, là souffrance et misère,
 Dans l'azur un Olympe et dans l'ombre une terre.
 Pour l'éternel palais de l'Être universel
 Il n'est plus qu'un seul monde, et ce monde est le ciel.

 Expire donc, ô mal! il n'est plus que des dieux!

A cette époque, les vers de M. de Laprade paraissaient dans la *Recue indépendante*, à côté des romans socialistes de madame George Sand et des écrits humanitaires de M. Pierre Leroux. Et si nous rappelons ce détail, c'est à la louange même de l'illustre poète qui a eu le courage de remonter cette pente descendue par tant d'autres et de gravir ces hauteurs d'où l'orgueil a précipité quelques-uns des plus beaux génies de notre temps.

Les *Poèmes évangéliques*, publiés en 1850, ont marqué les premiers pas du retour de M. Victor de Laprade vers la foi de sa mère, à laquelle il disait, en si beaux vers, au début de son nouveau volume :

Il est à vous, ce livre, issu de ma prière,
 Qu'il garde votre nom et vous soit consacré;
 Ce livre où j'ai souffert, ce livre où j'ai pleuré,
 Ainsi que tout mon cœur, il est à vous, ma mère!

Nous sommes en deux parts une seule âme encor,
 J'ai de vous, ô ma-mère, avec trop de mélange,
 Ce que l'homme tombé peut conserver de l'ange;
 Dieu met le même sceau sur mon cuivre et votre or.

Si même avant cette heure où la grâce me touche,
 Je sentais dans ma nuit Dieu présent et vainqueur,
 Si j'invoquais toujours son vrai nom dans mon cœur,
 C'est que j'avais appris ce nom de votre bouche.

Les trois derniers recueils du poète, *les Symphonies*, *les Idylles héroïques*, *les Voix du silence* montrent combien le talent grandit au contact et au service de l'idée religieuse et à quelle élévation il peut atteindre, porté par ces deux ailes, la Foi et l'Amour.

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps *les Symphonies* et *les Idylles héroïques*; je voudrais leur indiquer ici rapidement les exquis et fortes beautés du plus récent volume de M. de Laprade, *les Voix du silence*.

Il me paraît occuper, dans l'œuvre complète de notre poète, à peu près la même place que *les Feuilles d'automne* dans l'œuvre de M. Victor Hugo. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux recueils, la langue est harmonieuse et pure; le vers, merveilleusement assoupli, se prête à toutes les volontés et à tous les désirs du maître; les spectacles de la nature et les sentiments de la famille sont peints, ici avec un éclat voilé, là avec un pinceau ardent. Dans *les Voix du silence* comme dans *les Feuilles d'automne*, la grâce se marie à la force, la douceur à l'énergie, et derrière le poète lyrique on sent le satirique puissant, prêt à manier d'une main vengeresse le fouet aux lanières stridentes. On se rappelle la dernière pièce

des *Feuilles d'automne*, où le poète, qui vient d'adresser à sa fille les admirables vers de la *Prière pour tous*, s'écrie :

Je hais l'oppression d'une haine profonde ;

et termine ainsi :

J'oublie alors l'amour, la famille, l'enfance,
Et les molles chansons, et le loisir serein,
Et j'ajoute à ma lyre une corde d'airain !

De même, au milieu des *voix du silence*, on entend parfois gronder comme un écho lointain de la foudre roulant à l'horizon, là haut, dans les montagnes. Lisez la pièce intitulée *Retour aux Alpes*, dont je ne puis, à mon vif regret, détacher que quelques stances :

Dites, ô blancs sommets, rochers qu'on croit stériles,
Bois sombres dont l'amour est mon heureux travers,
Que ne vous dois-je pas de tendresses viriles,
De fierté dans mon cœur, de séve dans mes vers ?

Par vous, j'aime à braver ce que mon siècle loue,
Et ses lâches grandeurs et ses plaisirs épais ;
J'appris de votre neige à mépriser leur boue,
J'apprends de leur tumulte à chérir votre paix.

Vous m'avez enseigné l'horreur des choses viles,
Des idoles qu'encense un vulgaire hébété ;
Vous dressez, pour ma foi qui se perd dans les villes,
Deux autels : l'un à Dieu l'autre à la liberté.

C'est chez vous que l'on fuit pour y rompre ses chaînes,
Pour y porter ses deuils ou ses bonheurs cachés ;
Là qu'on abrite mieux ses amours et ses haines :
Les cygnes ont vos lacs, les aigles vos rochers.

Tout homme qui frémit sous quelque joug infâme,
Dans vos libres déserts échappe à ses tyrans :
De ces chastes hauteurs où vous portez mon âme
Coulent de froids dédains que je verse à torrents.

Je voudrais, n'en déplaise à des Muses banales,
Pareil, comme on l'a dit, à ces monts nébuleux,

Suspendre ainsi dans l'air des glaces virginales,
Armé de l'avalanche et des fleuves comme eux.

Sur cet impur amas d'esclaves, de parjures,
Ma haine descendrait comme un déluge amer;
J'aurais vengé l'honneur de tant d'âpres injures,
Et j'aurais balayé cette fange à la mer.

Lisez la pièce tout entière ; lisez ensuite celle qui a pour titre : *Un entretien avec Corneille*, et dites s'il est de nos jours un poète qui, plus que M. de Laprade, se rapproche, par la grandeur du sentiment et la fermeté du vers, du noble et grand poète à qui nous devons *le Cid* et *les Horaces*. Certains feuilletonistes, quelques académiciens, voire même des sénateurs, se sont amusés à comparer à Corneille l'auteur de *Lucrèce* et du *Lion amoureux*. Loin de moi la pensée d'attrister un galant homme ; je ne puis cependant m'empêcher de trouver que, de Corneille à M. Ponsard, la distance n'est pas beaucoup moindre que du Poussin à M. Galimard, ou de Pindare à M. Belmontet ! Suffirait-il donc, pour se rattacher au grand Corneille, de se mettre en frais d'archaïsme, de copier les tours et de reproduire les plis de son style ? Non, certes ; il y faut autre chose. Il faut aimer le sacrifice, placer le devoir au-dessus du succès, haïr et mépriser les triomphes de la force, courtoiser la défaite, faire fumer l'encens sur les autels insultés, embrasser avec orgueil et avec amour les causes vaincues ; il faut, pour être vraiment de la famille de Corneille, avoir quelque chose de son âme, comme M. de Laprade ; il ne suffit pas de dire, comme M. Ponsard : *tout beau, mon cœur !*

Je ne voulais rien citer d'*Un entretien avec Corneille* ; mais comment résister au plaisir d'en reproduire au moins les derniers vers, où le poète nous montre sa maison tout illuminée par l'apparition dont elle vient d'être le théâtre ?

... Tout brillait sur ces murs sombres auparavant ;
Tout s'était mis en fête et tout semblait vivant ;
Tout mon vieux mobilier semblait rajeuni d'aise ;

¹ Ce dernier rapprochement n'est pas de moi ; il appartient à M. Sainte-Beuve. Voy. l'*Événement* du 4 juin 1866.

Un aïeul souriant occupait chaque chaise ;
 De la table où j'écris sortaient de chères voix ,
 Et mes livres aimés parlaient tous à la fois.
 Je cherchai du regard les yeux que je consulte ,
 Les deux portraits sacrés à qui je rends mon culte :
 Ma mère avait toujours , mais sans verser de pleurs ,
 Son doux visage empreint de célestes douleurs ;
 Plus ardent que jamais , le feu de la prière
 Rayonnait de sa face et de son âme entière ;
 Pour le rachat des siens toujours prompte à s'offrir ,
 Elle semblait encor demander à souffrir.
 Pareil aux grands aïeux , à ces vieux chefs de race ,
 Sculptés du même airain que don Diègue et qu'Horace ,
 Qui , pour vivre plus fiers , ont vécu sans bonheur ,
 Qui n'ont d'autre souci , d'autre bien que l'honneur ,
 Qui , pour les droits vaincus s'immolent sans murmure ,
 Et meurent en soldats , debout dans leur armure....
 Mon père au front serein , mais non sans quelque orgueil ,
 Confirmant ce discours du geste et du coup d'œil ,
 Songeait qu'ayant toujours marché la tête haute ,
 Sa maison n'était pas indigne d'un tel hôte ,
 Et , de sa ferme voix qui m'a tant consolé ,
 Me disait dans mon cœur : « C'est moi qui t'ai parlé . »

A côté de ces fermes accents , de ces hautes inspirations , que
 d'inspirations charmantes et pures , *la première Neige* , *le Nid de
 la Muse* . *Petite fleurs sur ma fenêtre* , *l'Héritage* , *Adieu jardin* ,
 et , dans le beau poème qui est l'œuvre capitale et comme le point
 culminant du volume , *la Tour d'Ivoire* , que de pièces délicieuses ,
 que de fleurs aux fraîches couleurs , au suave parfum , cueillies par
 le poète sur le bord du sentier qui , à travers la forêt et le long
 de la colline , conduit au pied de la blanche Tour .

A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse ,
 Seul le silence est grand , tout le reste est faiblesse ;

ces deux vers appartiennent à un poète sceptique , hélas ! et dés-
 espéré , dont la figure manque au tableau tracé par M. l'abbé
 Baunard , Alfred de Vigny . Combien M. Victor de Laprade a été
 mieux inspiré en écoutant et en faisant entendre *les Voix du*

silence, en affirmant la Foi et ses certitudes, l'Honneur et ses croyances, la Poésie et ses nobles conseils!

III.

« Les grands poètes ont été souvent de grands écrivains en prose; qui peut le plus, peut le moins : mais les bons écrivains en prose ont été presque toujours de méchants poètes ¹. » La justesse de cette remarque de Châteaubriand, écrite en 1828, a été confirmée depuis cette époque par de glorieux exemples. De grands poètes, Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset ont abordé la prose avec succès; Alfred de Vigny et M. Théophile Gautier ont révélé un talent de prosateur égal à leur talent de poètes, et voici qu'aujourd'hui le chantre de *Psyché* et des *Symphonies*, le poète des *Idylles héroïques* et des *Voix du silence* se présente à nous avec un volume où brillent à un degré éminent les plus rares et les plus exquises qualités du prosateur.

Le Sentiment de la nature avant le Christianisme se compose d'une *Introduction* où M. Victor de Laprade esquisse à grands traits l'histoire générale des impressions de l'âme en face de la nature, et de deux parties consacrées, l'une à l'Orient et l'autre au monde hellénique. La première partie comprend trois livres : *l'Inde*, — *l'Égypte*; *les livres hébraïques*; *les nations de l'ancien Orient dont la poésie est inconnue*; — *les épopées de l'Orient moderne*; *la poésie musulmane*; *la Chine*. La deuxième partie forme deux livres : *la Grèce*; — *la poésie latine*.

Nous n'avons ni le temps, ni l'espace nécessaire pour suivre l'auteur dans les développements élevés, ingénieux, profonds, qui font de son livre une œuvre de critique, d'art et de poésie; œuvre non moins remarquable par le talent de la composition que par la perfection du style. A côté d'un tableau comme celui-ci, où le dessin est

¹ Châteaubriand, *Œuvres complètes*, préface du tome xxii.

large et sûr, où le coloris est éclatant et solide, des miniatures comme les portraits de M. Sainte-Beuve sont, il faut le reconnaître, d'une importance secondaire; on regarde avec intérêt les petites toiles du spirituel auteur des *Causeries du lundi*; devant l'œuvre de M. Victor de Laprade, on se sent en présence d'un grand artiste.

J'ai dit que *le Sentiment de la Nature avant le Christianisme* était, en même temps qu'un livre de critique et d'art, une œuvre de poésie; gardez-vous bien d'en conclure que la prose de M. Victor de Laprade ait rien de commun avec ce qu'on appelle communément la *prose poétique*, avec ce style bâtarde, amphibie, qui tient de deux genres différents et réunit leurs défauts sans avoir aucune de leurs qualités. Non, la prose de l'auteur des *Voix du silence* est sobre, nette, ferme, précise; seulement, à de certains instants, le lecteur éprouve une émotion involontaire; l'air a tressailli, vous entendez au-dessus de votre tête comme un frémissement d'ailes: l'ange de la poésie a passé près de vous.

Sur deux points seulement, je ne saurais m'associer aux appréciations de M. de Laprade.

Dans son beau chapitre sur *l'Iliade* et *l'Odyssee*, il se demande si Homère a existé. « Cette question, dit-il, qui eût semblé impie à nos écrivains des deux derniers siècles, à ceux de Rome et de la Grèce elle-même, en est arrivée aujourd'hui à ce point, depuis les travaux de Wolf et d'autres plus récents, que les esprits les plus prévenus contre le système des mythes historiques sont au moins fortement ébranlés dans leur croyance à un auteur unique pour les chants attribués à Homère. Les poètes eux-mêmes, ces fils plus respectueux de la tradition et qui ont besoin d'attacher leur culte et leurs sympathies à des figures individuelles et vivantes, les poètes n'osent plus s'attendrir sur le mélodieux aveugle qui mendiait au prix de son génie un pain trempé de pleurs.

» Les travaux de Nieburh et de Vico sur les premiers siècles de l'histoire romaine, ceux de Ballanche sur les temps primitifs de la Grèce et de l'Italie, nous ont accoutumés à être sévères pour ces noms propres qui concentrent sur une seule individualité la gloire

de l'œuvre poétique ou sociale de toute une génération. D'autres études critiques sur une époque littéraire et sur un peuple plus voisin de nous, sont venues apporter de nouveaux arguments contre un Homère en faveur des Homérides ¹. » Et M. Victor de Laprade met en lumière ces arguments nouveaux ; il s'efforce de réduire à néant le chantre d'Achille et d'Ulysse, et d'effacer de la liste des poètes le père de toute poésie, tout en s'inclinant d'ailleurs devant lui et en lui demandant pardon de sa victoire, comme l'empereur Charles-Quint au pape Clément VII : *Sanctissime pater, indulge Victori*. — Eh bien, non, je ne saurais souscrire à ces conclusions ; je n'hésite pas à répéter, avec M. Boissonnade, ce vers du poète comique : « Non, tu ne me persuaderas pas, non, quand même tu me persuaderais. » Je m'en tiens à cette parole de la Bruyère, dans son chapitre des *Ouvrages de l'esprit* : « L'on n'a guère vu, jusqu'à présent, un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs. Homère a fait l'*Iliade* ; Virgile, l'*Enéide* ; Tite-Live, ses *Décades*, et l'orateur romain, ses *Oraisons*. »

Je suis encore obligé de me séparer de M. de Laprade, dans l'interprétation du passage de la *République* de Platon où l'on a vu généralement jusqu'ici un arrêt contre la poésie. « Ce poète, que le sage des sages veut bannir de sa cité, dit l'auteur du *Sentiment de la nature*, n'est pas celui dont la lyre adoucit les lions et les tigres, celui qui bâtit avec sa voix les fondements des villes, celui qui enseigne aux hommes les noms divers et mystérieux de l'être ; ce n'est pas, en un mot, le vrai poète, le poète lyrique, le poète religieux, l'Orphée. Toute la *République*, au contraire, est basée sur cette poésie sacrée qui distribue la connaissance de Dieu, du Dieu sans forme individuelle, du Dieu invisible, manifesté par l'ensemble des choses. Le poète que proscriit Platon, c'est le poète épique, à cause des premiers mensonges qu'il s'est permis au sujet des dieux ; c'est surtout le poète qui oublie et Dieu et la nature, pour ne peindre que les passions et les irrésolutions des hommes : c'est le poète dramatique ². » Mais Hésiode n'est ni un poète épique, ni

¹ Pages 302 et suivantes.

² Page 364.

un poète dramatique, et cependant Platon le repousse comme Homère et comme Eschyle. Au livre III de la *République*, il condamne « Hésiode, Homère et les autres poètes ; car toutes les fables qu'ils ont débitées et qu'ils débitent encore aux hommes sont remplies de mensonges ¹. » Un peu plus loin il s'élève contre Pindare ². Dans la page même sur laquelle M. de Laprade essaie d'appuyer son opinion, que dit Platon ? « Nous nous contenterions d'un poète et d'un faiseur de mythes plus austère et moins agréable, mais plus utile, dont le ton imiterait le langage de la vertu, et qui se conformerait, dans sa manière de dire, aux règles que nous aurions établies en nous chargeant de l'éducation des guerriers. » N'est-ce donc pas là la condamnation de toute vraie et grande poésie, de la poésie lyrique comme de la poésie épique, d'Orphée aussi bien que d'Homère, et n'est-ce pas réduire les poètes au rôle de philosophes employant, comme Pythagore, la forme du vers et le langage du mythe et de l'allégorie pour conserver leurs doctrines et répandre leurs enseignements ? C'est donc avec raison que M. Cousin se range à l'opinion commune, et dit, au tome IV de sa traduction : « Socrate, dans l'*Apologie*, avoue qu'un de ses torts est d'avoir mal pensé et mal parlé des poètes, d'avoir cherché la vérité auprès d'eux, et de n'y avoir trouvé que des hommes ignorants et pleins d'eux-mêmes, se croyant en possession des plus beaux secrets, et ne pouvant rendre compte de rien. Les poètes eurent donc la main dans le procès de Socrate, et Mélitus les représente officiellement. Cela est si vrai que Libanius, dans son apologie de Socrate, met la plus grande importance à le laver du reproche d'avoir attaqué la poésie et les poètes. Mais, quoi qu'en dise Libanius, Socrate était en effet coupable du crime de lèse-poésie.... De son côté, Platon trouvait que les poètes avaient beaucoup nui à la poésie en consacrant et en accréditant parmi le peuple une mythologie corruptrice ; et lorsque, dans la *République*, il est forcé de choisir entre la poésie et la vérité, fidèle à l'esprit de Socrate, il met avant tout la vérité et l'humanité, et se décide, quoiqu'à re-

¹ Traduction de Victor Cousin, IX. p. 406.

² *Ibid.*, p. 109.

gret, à renvoyer les poètes et Homère lui-même. C'est là le dernier mot de Platon, et en général c'est toujours dans ses derniers ouvrages qu'il faut chercher sa vraie pensée, et par elle pénétrer dans ses ouvrages antérieurs, et y saisir les germes des idées que plus tard il développa avec l'étendue, la mesure et la force qui appartiennent à l'âge mûr. Dans la *République*, Platon se prononce décidément contre les poètes; dans ses premiers ouvrages, sans aller jusqu'à proposer de les chasser de l'État, il les fronde incessamment, et leur lance les traits de l'ironie socratique, en les enveloppant ou en ayant l'air de les adresser à un autre but ¹.

Je laisse aux prises M. Victor Cousin et M. Victor de Laprade, si compétents l'un et l'autre sur Platon, le plus poète des philosophes, et je me hâte de conclure.

Les *Voix du silence* sont un des plus beaux recueils de poésie, le *Sentiment de la nature avant le Christianisme* est un des meilleurs ouvrages de littérature et de critique qui aient paru depuis plusieurs années. Ces deux œuvres, fruit de l'inspiration et de l'étude, sont de celles qui élèvent l'esprit et qui font du bien à l'âme. On devient meilleur en les lisant, et on éprouve le besoin, auquel je n'ai pu résister, de remercier le poète qui, du fond de sa retraite, nous envoie de si admirables vers, le prosateur à qui nous devons de si beaux livres, l'homme de cœur et d'honneur dont la vie tout entière est un exemple.

EDMOND BIRÉ.

¹ Traduction de Platon, t. IV, p. 221 et suiv.

LE JOUEUR DE SERPENT.

Sous ce titre : *La Poursuite de l'Idéal*, notre collaborateur M. Jules d'Herbauges publiera prochainement un volume qui n'a nul besoin de nos éloges anticipés : la plume qui a écrit *Esquisses et Récits* ne se recommande-t-elle pas assez d'elle-même ? *Le Joueur de serpent*, que nous donnons aujourd'hui, est un fragment de cet ouvrage, un des récits qui, dans l'ensemble, se rattachent à des considérations d'un ordre plus élevé.

(Note de la Rédaction.)

Il y a sur les côtes de l'Océan, au sud de la Bretagne, une jolie petite ville qui commence à prendre un certain rang parmi les lieux de réunion choisis par la *fashion* française. Pornic est si bien situé au-dessus d'une baie large et paisible, la mer y est si débonnaire, les rochers si pittoresques, les élégantes villas s'étagent si gracieusement sur la côte montueuse, que chaque année on voit se multiplier le nombre des baigneurs qui viennent s'abattre comme des oiseaux de passage sur les rochers humides, barbottent dans les fraîches eaux, promènent sur les grèves leurs toilettes excentriques, puis repartent au bout de quelques semaines, embellis de nombreux coups de soleil et allégés de quelques sacs d'écus. De jolis villages, frais, propres, hospitaliers, s'échelonnent à l'est et à l'ouest de Pornic sur les rivages de la baie, et ceux-là aussi ont

leur population de baigneurs et de buveurs. Moins élégante qu'à Pornic, mais plus originale peut-être, cette foule, apportée par les quatre vents du ciel, s'ébat en liberté sur les longues grèves et grimpe au sommet des rochers, sans trop se préoccuper du *qu'en dira-t-on*.

D'abord élevée et bastionnée de hautes aiguilles de pierre noire aux arêtes vives et résistantes, la côte s'abaisse insensiblement en approchant du fond de la baie; des veines rouges, jaunes, verdâtres, trahissent la présence de longs filons de terre dans les masses saillantes qui garnissent le rivage, et les vagues, plus longues, plus lourdes, moins divisées, entament profondément dans les jours de tempêtes ces contreforts qui ne peuvent résister à leur fureur. Puis la côte s'abaisse encore, la falaise, aux couleurs de plus en plus chaudes et variées, aux matériaux de plus en plus friables, vient enfin finir en longues dunes de sable, sur lesquelles les lames apaisées s'étendent avec un murmure étouffé et déposent une couche épaisse du limon qu'elles ont capricieusement enlevé à d'autres rivages. Or, ayant dû me décider à passer sur ces côtes une saison de bains de mer, je fus tout d'abord si effarouché par la foule élégante qui remplissait Pornic, que, entraîné par mon naturel peu sociable et même, je l'avouerai, assez sauvage, j'allai m'établir dans un petit bourg dont l'aspect paisible et comparativement solitaire m'avait séduit. Placé à l'endroit même où les rochers, devenant falaises, réunissent aux vives arêtes des pierres les couleurs brillantes et variées des sables, ce village domine une grève immense que la mer laisse à découvert deux fois par jour et qui permet de prendre le plaisir de la promenade, de la pêche et du bain, sans risquer d'être coudoyé ou gêné par ses voisins. Les baigneurs, qui d'ordinaire honorent ce lieu de leur présence, sont en général des gens d'humeur facile et excentrique, recherchant l'abandon, le laisser-aller, s'adonnant aux pêches de toute espèce et portant sans vergogne les costumes les plus capricieux. Le dimanche seulement la crinoline et la cravate reprennent leurs droits et vont s'étaler dans la petite église, dédiée comme ses sœurs de nos côtes à *Notre-Dame-de-Bon-Port*. C'est là que, quel-

ques jours après mon arrivée, j'avais suivi le flot des fidèles, et les éléments disparates dont se composait l'assistance commençaient à me distraire un peu trop de mes pieuses pensées, lorsque mon attention fut rappelée subitement du côté de l'autel par le son rauque et bruyant que quelques-uns d'entre nous ont entendu dans leur enfance, sous les voûtes de nos vieilles cathédrales, mais qui, depuis de longues années, en a été généralement banni pour faire place aux accords pleins et purs de l'orgue d'accompagnement, modification assurément avantageuse de toute façon ; c'était bien un *serpent*, singulier instrument, à l'intonation fausse, à la gamme mutilée, dont la note éclate comme à regret, après s'être fait attendre un instant de manière à ne jamais marquer exactement la mesure et qui soutient toujours à l'unisson la voix des chantres. Il y avait bien longtemps que je n'avais entendu cette trompette sacrée et, malgré les souvenirs d'enfance qu'elle me rappelait, ma surprise ne fut pas, je l'avoue, des plus agréables ; mais bientôt mes yeux passèrent du gros tuyau tortu qui blessait mes oreilles à celui qui le tenait et je fus frappé de sa physionomie. C'était un grand homme maigre, d'une figure sérieuse jusqu'à la mélancolie, dont les longs traits, les yeux bleus et le front plissé exprimaient une préoccupation si profonde, un esprit tellement absorbé dans une pensée dominatrice, que je demeurai en contemplation devant lui, cherchant à deviner quelle était l'idée qui évidemment possédait ainsi toutes ses facultés. Ses vêtements offraient une sorte de bizarrerie. Il portait un habit bleu à boutons d'or, d'une date très-ancienne, à en juger par le col droit, les revers découvrant la poitrine et la taille courte ; mais le drap en était fin et si brillant qu'il paraissait presque neuf. Un gilet jaune, un pantalon gris-clair qui, s'arrêtant un peu trop au-dessus de deux gros souliers ferrés, laissait apercevoir des chaussettes bleu-ardoise, complétaient son costume. Il se tenait assis sur une chaise élevée, ses mains rudes et larges entouraient son serpent avec une sorte de respectueuse affection et, de temps en temps, il tirait de son habit un mouchoir fort blanc avec lequel il essuyait l'humidité qui aurait pu ternir le brillant vernis du noir instrument. Je commençais à attribuer à des

pensées religieuses la gravité toute spéciale de ce personnage, et cette conviction m'avait fait faire un sage retour sur moi-même, lorsqu'une surprise inattendue vint livrer un rude assaut à mes bonnes résolutions. Au moment de l'élévation, le serpent qui n'avait fait jusque-là que soutenir, avec une justesse d'intonation peu ordinaire, les chants mal assurés des choristes campagnards, éleva tout à coup, au milieu du recueillement universel, sa voix enrouée et entonna un solo expressif. Non, je ne puis rendre l'effet malheureux, burlesque, déplorable, de ces notes éclatant comme des bombes, sans que rien pût les adoucir, ni lier entre elles les phrases mélodiques, malgré tous les efforts visibles de l'exécutant. Évidemment il s'épuisait à affronter des difficultés par lesquelles il avait dû souvent être vaincu. Il essayait des agréments, des gruppetti, le malheureux ! des roulades ! je crus même reconnaître une tentative de trille. La sueur perlait sur son front, alternativement rouge et pâle, ses mains tremblaient et son grand corps était agité de mouvements convulsifs. Dans ses yeux, à demi-éteints tout à l'heure, brillait maintenant un feu qui jaillissait assurément d'une âme ardente, grande peut-être ; le souffle haletant qui semblait épuiser sa faible poitrine ne se ralentissait pas ; il semblait décidé à pousser l'épreuve jusqu'au bout, à mourir s'il le fallait sur la place. Certains frémissements inquiétants avaient d'abord passé sur ceux des auditeurs qui, pas plus que moi, ne s'attendaient à cette surprise. Heureusement la sainteté du lieu contint le rire prêt à éclater, et le morceau put s'achever sans encombre, à mon grand soulagement. Peu à peu l'ardeur sérieuse du pauvre musicien avait excité en moi une commisération profonde, et je tremblais en pensant à la douleur que lui ferait éprouver une manifestation trop claire des sentiments du public. Lorsqu'il eut fini, le joueur de serpent se laissa retomber sur sa chaise, passa son mouchoir sur son front mouillé de sueur et, baissant lentement la tête sur sa poitrine, sembla tomber dans un accablement profond. Ses joues, animées tout à l'heure d'une rougeur variable, devinrent livides, il fut pris d'une petite toux sèche et sifflante, et ferma les yeux comme s'il allait s'évanouir. Cet état d'abattement

ne dura que quelques instants, il en sortit avec un tressaillement soudain, et recommença à soutenir les voix des chantres avec tout le soin et la justesse que j'avais remarqués au commencement de l'office.

Je sortis de l'église singulièrement préoccupé de ce brave musicien et pressé d'aller demander des renseignements sur son compte à la propriétaire de la maison où je logeais, femme fort capable, qui me semblait très au fait de la chronique du village, et avait pour moi, ainsi que sa très-jolie fille, M^{lle} Elise, une foule d'attentions vraiment délicates. Mais il arriva que, ce jour-là précisément, quelques personnes de ma connaissance ayant appris, je ne sais comment, mon séjour à la Bernerie, et étant elles-mêmes à Pornic, depuis assez longtemps pour en avoir épuisé les premiers plaisirs, avaient fait l'aimable projet de me venir surprendre. Leurs chevaux, leurs ânes, leurs voitures encombraient la place de l'église, et je tombai entre leurs bras ouverts. Ayant eu l'honneur d'être choisi comme but de la promenade, je ne pus éviter la flatteuse corvée de leur faire les honneurs de mon pauvre village. Je les conduisis dans tous les lieux intéressants, à la source ; — car chaque localité désireuse d'attirer les étrangers se croit obligée d'ajouter à ses autres attractions celle d'une mare quelconque, susceptible de contenir une quantité suffisante de clous rouillés et de porter le nom de *source* ; — aux rochers décorés d'une appellation spéciale, qui indique leur importance ou leur forme particulière ; — sur la grève, dans le quinconce de branches à demi-mortes qu'on décore du titre de *bois* sur ces rivages arides. Mes visiteurs furent si enchantés de tout ce que je leur montrai, qu'à l'unanimité ils déclarèrent la Bernerie le plus vilain trou du monde, s'étonnèrent que je pusse y vivre et m'engagèrent avec instances à venir m'établir à Pornic, dont ils portaient aux nues le charme et les plaisirs. Je ne combattis point leur opinion ; hôte sans reconnaissance, je ne pris nullement le parti de la retraite qui m'avait accueilli ; je convins de tous les avantages et les mérites de Pornic, m'étonnant en moi-même d'une seule chose, c'est que mes amis ne fussent pas plus pressés d'y retourner.

Enfin ils s'y décidèrent ; je les accompagnai pendant quelques moments ; puis, leur souhaitant le bonsoir et les remerciant de leur gracieuse visite, je leur tournai le dos et pris à travers champs pour descendre plus tôt sur la grève, afin de revenir chez moi en suivant la falaise avec le doux et frais marcher du sable mouillé.

La nuit arrivait déjà ; la mer était tout à fait basse ; on l'entendait gronder dans le lointain ; la longue grève découverte scintillait sous les rayons de la lune ; on distinguait vaguement, à la distance d'une demi-lieue, les premiers flots blanchissant sous l'effort de la marée montante. Je m'en allais, ravi d'avoir recouvré ma liberté, faisant jaillir sous mes pieds l'eau des flaques brillantes dans lesquelles je marchais insoucieusement, admirant les mille étincelles qui parsemaient la grève, partout où un rayon de la lune venait frapper le sable, écoutant le mugissement lointain de l'Océan et me repaissant de solitude et de calme, lorsque j'aperçus un promeneur attardé qui s'avavançait dans la même direction que moi. La clarté nocturne était si belle, grâce à la pureté de l'atmosphère, que, malgré son changement de costume, je reconnus au premier coup d'œil le musicien de l'église.

Caprices de l'esprit humain ! tout à l'heure encore, je bénissais ma solitude, je jouissais de mes pensées grandioses, je me plongeais avec délice dans des considérations sur l'infini, la nature, etc., etc. Et maintenant, descendant de ces hauteurs avec une rapidité sans égale, mon esprit retombait sur la terre et se sentait pris d'une curiosité et d'un intérêt inexplicables pour ce pauvre homme, entrevu le matin dans une position assez ridicule. Mais il en était ainsi ; j'avais suffisamment philosophé, admiré ; ma vocation de conteur reprenait ses droits et m'entraînait vers cette énigme vivante qu'on appelle le cœur humain, terre à jamais explorée dans ses profondeurs infinies. Quoi qu'il en soit, je pressai le pas et je rejoignis le joueur de serpent que je saluai en lui souhaitant le bonsoir.

Le brave homme se retourna d'un air surpris et me répondit avec une politesse qui m'encouragea ; si bien, qu'après avoir échangé quelques phrases, j'en vins à lui demander s'il n'était pas

l'artiste qui, le matin même, à la messe, avait joué un solo. Les longues joues ridées de mon compagnon se couvrirent d'une rougeur assez vive pour que je pusse la distinguer, malgré l'obscurité croissante, et sa voix tremblait d'émotion lorsqu'il répondit :

— Monsieur..... ce nom d'artiste..... est bien flatteur, je ne le mérite pas, je n'en suis pas digne ; mais c'est moi, en effet, c'est moi-même, Monsieur, qui me suis fait entendre ce matin dans une mélodie dont je suis l'auteur.

L'attaque était directe, le pauvre homme réclamait un compliment. Hélas ! il m'était souvent arrivé d'en adresser de bien peu mérités à des amateurs inhabiles ; mais, cette fois, dans cette atmosphère de vérité, si différente de celle de nos salons, en face de cet humble musicien dont l'anxieuse simplicité implorait timidement un encouragement sincère, j'eus peine à trouver quelques mots à moitié balbutiés qui purent passer pour une approbation. Heureusement mon compagnon n'était pas gâté sous ce rapport ; il sembla enchanté de ma réponse, et, de ce moment, notre conversation prit un tour intime, animé, presque confidentiel, tel enfin que je pouvais le désirer.

Je ne suis pas un exécutant de première force, mais j'aime infiniment la musique, j'en ai beaucoup entendu, et je pensais pouvoir tenir tête facilement sur ce sujet à mon interlocuteur. Cependant je ne tardai pas à m'apercevoir que, grâce à un instinct musical très-développé, à une éducation première, non-seulement bonne, mais savante dans cette partie, mon nouvel ami m'était fort supérieur sur certaines questions, tandis que, sur d'autres, son ignorance était manifeste et naïve. Il possédait assez à fond les anciens maîtres pour pouvoir juger et apprécier leur génie et leur manière, et il ne connaissait nullement notre musique moderne. Ce dernier point ne pouvait m'étonner. Il m'avoua, en hésitant, qu'ayant été appelé une fois impérieusement au chef-lieu du département par des affaires sérieuses, il avait osé entrer au théâtre, où, tout ému de scrupules religieux, il avait entendu un opéra qui, d'après son compte rendu, me parut être *Robert-le-Diable*.

Les mélodies passionnées et savantes, les danses, le poème qu'il

ne comprenait pas bien, lui avaient fait une impression si émouvante et si profonde, qu'il craignait d'en rappeler le souvenir de peur de réveiller les pensées tumultueuses assoupies, mais non mortes, au fond de son cœur. Quant à sa connaissance de chefs-d'œuvre anciens beaucoup trop ignorés, même de ceux qui en parlent avec enthousiasme, je me l'expliquais moins bien.

Arrivés à l'entrée du village, mon compagnon, interrompant tout à coup une dissertation sur les psaumes de Marcello, me dit :

— Monsieur, je crois que vous demeurez chez M^{me} Bonnet. (Sa voix faiblit en prononçant ce nom.) Me voici donc forcé de vous quitter, car j'habite tout près d'ici, et je n'ose vous prier d'entrer chez moi, ce qui me serait pourtant un grand honneur et un grand plaisir.

J'acceptai avec empressement cette invitation, et, remontant la falaise, nous nous trouvâmes bientôt à la porte d'un petit jardin, fermé de murs à hauteur d'appui. Un sentier étroit, bordé de thym et de lavande, nous conduisit à la maison, basse et blanche, aux volets verts encadrés de briques rouges. Mon hôte tira la clef de sa poche, ouvrit et m'introduisit dans l'intérieur ; puis il alluma une lampe, posée sur une petite table couverte de papiers et de musique. Je pus alors regarder autour de moi. Tout était propre, mais d'une simplicité qui touchait à la pauvreté. Des chaises de paille, des tables de bois blanc, point de rideaux aux fenêtres. Deux portes en face l'une de l'autre conduisaient, l'une probablement dans la cuisiné, l'autre dans la chambre du propriétaire ; ces trois pièces remplissaient toute l'étendue de la maison. Cependant cette absence complète de luxe, et même de confortable, ne prouvait point la pauvreté dans un pays aux mœurs primitives, comme celui où je me trouvais. Je reportai mes regards sur mon hôte, qui s'efforçait de me faire bon accueil, et, après m'avoir avancé une chaise, posait sur la table une bouteille de vieux bourgogne et deux verres en cristal de Bohême. Il avait remplacé ses vêtements du matin par un habillement complet en coutil gris, dans lequel ses membres longs et maigres se trouvaient trop à l'aise pour que mesure eût été prise sur eux. Ses cheveux plats tombaient sans ordre autour de son front

et sur ses yeux bleu-pâle. Vu de près, son visage mélancolique, à l'expression douce, me sembla plus dévasté par la maladie ou les soucis secrets que je ne m'en étais aperçu le matin.

En regardant autour de moi, je vis dans un coin de la chambre une boîte, haute et étroite, soigneusement enveloppée, que je n'eus pas de peine à reconnaître pour l'abri de ce malheureux serpent, qui, de même que celui de l'histoire sacrée, semblait entraîner à l'abîme éternel l'infortuné dont il possédait l'oreille et le cœur. Je m'en détournais avec assez de répugnance, lorsque mon hôte, qui avait suivi la direction de mes yeux, se méprenant sur la sensation que j'éprouvais, se leva et alla chercher le volumineux étui. Il ouvrit la boîte au moyen d'une clef, en tira le serpent, enveloppé encore d'une serge verte, le découvrit et effaça, avec un soin minutieux, quelques taches laissées par l'humidité.

— C'est un instrument dont on joue bien peu et dont on ne connaît pas toutes les ressources, dit-il en levant les yeux sur moi, comme pour obtenir un signe d'acquiescement ; mais j'ai appris bien jeune à l'aimer et à m'en servir. Malheureusement il y a quelque chose en moi de faible,..... de médiocre,..... je le sais, je me connais ; une fâcheuse timidité me saisit quand je joue en public et je perds mes moyens. Je ne pourrai jamais faire rendre au *serpent* la justice qu'il mérite. J'ai entendu dire que, même dans les églises où il produisait un si majestueux effet, on l'abandonne, pour le remplacer par je ne sais quoi.

— C'est la vérité, dis-je avec ménagement ; des orgues d'accompagnement placées dans le chœur offrent, pour l'harmonie et le chant, des avantages qu'on ne peut méconnaître.

— Monsieur, reprit mon hôte avec feu, je ne conteste pas la valeur de l'orgue, mais le *serpent* a la sienne, croyez-moi. Ah ! si vous aviez entendu mon père en jouer ! Je me rappelle encore mes émotions, lorsque, tout enfant, il me permettait de l'écouter. J'étais en proie à une véritable terreur en entendant ces sons creux et retentissants qui semblaient de force à renverser notre maison, comme autrefois les trompettes juives renversaient les murailles de Jéricho. La nuit suivante j'avais des cauchemars affreux ; je croyais

être appelé par l'archange du jugement dernier ; je me levais pour lui répondre. Ma mère reprochait à mon père de me frapper de trop vives impressions ; mais lui, l'austère artiste, disait que ces souffrances préparaient mon esprit aux grandes conceptions. Et, plus tard, lorsqu'il me fut permis de tenir l'instrument entre mes mains émues, de l'approcher de ma bouche, de l'animer de mon souffle, quelle émotion j'éprouvai ! Malheureusement je perdis mon père avant qu'il m'eût rendu capable de l'égaliser. Je restai avec le livre de l'art à demi-ouvert devant moi et incapable d'en tourner les pages inconnues. Ma mère était pauvre ; nous fûmes forcés de quitter ma ville natale, de venir ici, dans ce petit village où se trouvait ma famille maternelle. Mon père n'avait pas de parents en France ; il était Allemand. Nous vécûmes longtemps de privations, de travail. Je ne pouvais étudier qu'à la dérobée, la nuit, et les voisins se plaignaient. Dans ce temps je n'avais ni terres, ni maisons ; maintenant j'en ai, je suis riche ! Il est trop tard ! je ne puis plus apprendre ce que j'ignore, je ne puis plus surmonter la timidité amassée pendant mes années de souffrance, je n'ai plus de courage, je n'ai plus d'espoir !

En finissant de parler, il baissa la tête et je vis tomber une larme sur sa noire trompette ; je m'efforçai de le consoler, de l'encourager de façon ou d'autre ; mes paroles trouvèrent le chemin de son cœur. Il me remercia avec une effusion touchante et, de ce soir-là, commença entre nous une amitié qui ne tarda pas à devenir de plus en plus intime. Nous faisons ensemble de longues promenades et je finissais ordinairement mes soirées par une visite à mon ami ; car j'avais remarqué qu'il ne venait chez moi qu'avec répugnance, seulement à certaines heures et que, pendant toute sa visite, il se montrait triste et inquiet. Cependant ma propriétaire, M^{me} Bonnet, à qui j'avais parlé de mon compagnon, me parut en faire un grand cas. Il se nommait Anatole Schaf. Il devait ces deux noms si disparates, l'un au goût un peu recherché de sa mère, l'autre à la nationalité de son père, un brave Allemand, ayant plus de talent que de bonne chance. Ce dernier parcourait la France en cherchant à gagner sa vie à l'aide de sa harpe, de son violon, car il jouait de tous les ins-

truments connus, lorsqu'il finit par tomber amoureux, fort mal à propos, des beaux yeux d'une jeune fleuriste qui logeait dans la même maison que lui. Celle-ci, de son côté, se laissa prendre aux sérénades et aux mélodies langoureuses de son voisin; si bien que, renonçant à sa patrie, Schaf devint l'heureux époux de la jolie ouvrière et se fixa définitivement en France. Anatole, seul fruit de cet hymen, avait été bercé, comme il le disait lui-même, au milieu des essais musicaux de son père, qui s'adonnait particulièrement alors à l'étude du serpent dont il jouait dans une des églises de la ville. Malheureusement le père Schaf vint à mourir, la misère entra à la suite du veuvage chez la jeune femme, restée seule et sans ressources. Dans son abandon, M^{me} Schaf songea à se retirer à la Bernerie, où elle avait des parents. Elle vendit les meubles de son modeste ménage, à l'exception du fatal serpent, dont elle ne trouva pas à se défaire, et s'établit avec son fils dans le petit village, d'où elle était sortie autrefois jeune et gaie, avec de meilleures espérances. Anatole y grandit dans la tristesse et le dénûment, jouet des enfants de son âge, à cause de sa tournure bizarre, de sa timidité, de ses goûts incompris; car, entraîné vers la musique par un instinct irrésistible, une véritable vocation, il s'acharnait à faire exprimer au malheureux instrument qu'il avait conservé, les mélodies qui hantaient son imagination et à surmonter les difficultés irremédiables qui s'opposaient à ses efforts. Cette lutte impossible finit par devenir une véritable passion, que rien ne put vaincre ni distraire; sa mère en mourut à la peine et Anatole, privé de cette providence visible qui jusqu'alors avait veillé sur lui, serait probablement tombé dans la détresse la plus profonde, lorsque par un bonheur inespéré, mais, hélas! trop tardif, la fortune, ou tout au moins l'aisance, lui était arrivée sous la forme de l'héritage d'un cousin vieux garçon, dont il connaissait à peine le nom.

Devenu riche et propriétaire, Anatole s'était vu entouré d'une considération et d'un respect inaccoutumés. Plus étonné que touché de ce changement et absolument insensible à l'ambition politique, Schaf, qui aurait pu devenir conseiller municipal, ne profita de ce revirement que pour satisfaire un désir ardent et

jusqu'à sans espoir. Il demanda, avec un battement de cœur et la sueur lui perlant à la racine des cheveux, la place de serpent à l'église. Il proposait, du reste, d'exercer cette charge gratuitement et à la satisfaction générale. Ces deux conditions, la première surtout, levèrent toutes difficultés de la part du curé, d'ailleurs disposé aux plus grands ménagements envers l'estimable et riche célibataire.

Alors commença pour Anatole une existence d'émotions secrètes, mais terribles, par lesquelles sa santé fut bientôt sourdement minée. Pendant toute la semaine, il étudiait nuit et jour, se préparait à l'audition anxieusement désirée et se laissait peu à peu entraîner aux plus séduisantes chimères. Le dimanche, il s'acheminait du côté de l'église, rempli d'un trouble mêlé de confiance; en proie à un tremblement nerveux, il faisait entendre les premières notes et, à l'instant, par suite de cet instinct bizarre, de cette effluve magnétique qui révèle à l'exécutant l'impression secrète de l'auditoire, toutes ses illusions s'évanouissaient, il restait en face d'une réalité accablante et d'un désespoir qui le rongait. L'état dans lequel le jetaient ces alternatives d'enthousiasme et d'abattement, était d'autant plus cruel que jusqu'alors il avait dévoré en silence ses douleurs, n'ayant jamais rencontré personne qui l'eût compris et eût reçu ses confidences. On ne s'étonnera donc pas que, croyant rencontrer en moi cette compassion intelligente qu'il cherchait en vain depuis longtemps, il en fût venu à m'ouvrir son âme et à me faire des aveux de plus en plus intimes. Le pauvre homme souffrait de bien des façons. Il possédait un cœur sensible; heureux dans ses amours, il se fût peut-être arraché à la fatale passion musicale qui le minait; mais sa main, sa fortune, son cœur, il avait tout offert et s'était vu repousser. Cette ingratitude, sans pitié et toujours adorée, n'était autre que M^{lle} Élise, la très-jolie fille de mon hôtesse, M^{me} Bonnet. Je ne pouvais blâmer Anatole Schaf de son choix.

— Voyez-vous, monsieur, me disait-il, après m'avoir avoué en rougissant sa folie amoureuse, je la connais depuis son enfance; toute petite, elle aimait à jouer avec moi, je la surveillais dans

ses promenades sur la falaise ; je la portais dans mes bras, quand elle était fatiguée, et, plus tard, quand elle fut devenue grande et belle, elle semblait avoir conservé une sorte d'amitié pour moi ; elle me souriait lorsqu'elle me rencontrait, elle me faisait signe de la main en passant devant ma porte, elle me disait de sa voix si douce..., une vraie musique, monsieur!... « Bonjour, Anatole, » et cela me consolait, me réjouissait le cœur. Quelquefois même, elle venait avec ses amies demander à voir mon serpent, elle le touchait de sa petite main et me priait d'en jouer. Par exemple, elle s'enfuyait toujours en riant, aussitôt que je commençais ; cela m'affligeait bien un peu, mais je me disais que sans doute le son était trop retentissant dans ma petite chambre pour les oreilles délicates d'Elise. Quand je devins riche, monsieur, je ne sus d'abord si je devais m'en réjouir. Je n'avais plus ma mère et j'étais habitué depuis si longtemps à la misère que je ne m'en inquiétais plus pour moi-même. Tout à coup l'idée me vint que je pouvais me marier et en même temps je pensai à Elise ; je la vis allant et venant dans ma demeure, reine et maîtresse de ma maison, de ma fortune et de mon cœur. Je me souviens encore du tremblement qui me saisit, car au fond je ne me sentais pas digne d'elle. Peu à peu cependant je m'accoutumai à cette idée et je vins à espérer que mon amour, peut-être aussi ma fortune dont je ne faisais guère de cas, mais que les autres, je le voyais bien, estimaient très-haut, parleraient en ma faveur, du moins auprès de M^{me} Bonnet. Je me hasardai à m'expliquer avec elle. Elle accueillit favorablement, très-favorablement ma demande, mais il restait à la faire agréer par Elise. Je résolus d'interroger moi-même son cœur, voulant essayer de lui plaire par mes propres efforts, sans avoir recours à l'influence de sa mère, dont le caractère absolu et un peu rude m'inquiétait. Je préparai une petite fête, un goûter sur la plage ; j'invitai les amies d'Elise, quelques jeunes gens ; j'organisai des danses. Mon projet était de trouver le moyen de parler à Elise-au milieu de la réunion et d'obtenir sa promesse ; enfin, j'avais porté secrètement mon instrument dans une grotte dont la riche sonorité m'était connue. Je réussis à y conduire Elise, sa

mère et quelques-unes de ses compagnes, et tout à coup, profitant d'un moment où leur attention était fixée ailleurs, je me glissai dans le fond de la grotte et je commençai *pianissimo* le morceau que j'avais composé pour cette occasion. Je me sentais inspiré, monsieur, réellement inspiré et, pour la première et la dernière fois, je fus presque content de moi. La mélodie sortait toute brûlante de mon âme, j'exprimais ce que je sentais, j'étais artiste en fin, artiste dans la force du mot!

— Eh bien! dis-je en voyant Anatole Schaf s'interrompre et rester les yeux fixés dans le vague comme si des souvenirs, à la fois doux et amers, se dressaient devant lui, que fit M^{lle} Elise? Vous comprit-elle et son cœur fut-il touché par cette preuve de talent et d'amour?

Anatole poussa un profond soupir et secoua la tête en souriant avec mélancolie.

— Elise fit comme autrefois, me répondit-il d'un ton résigné; elle éclata de rire et se sauva en se bouchant les oreilles. La mort m'entra dans le cœur et la mort y est restée depuis ce moment; elle y accomplit lentement son œuvre; je sens qu'elle travaille sans relâche.

— C'est prendre trop au sérieux une folle gaieté de jeune fille, repris-je avec compassion; à l'âge de M^{lle} Elise, on rit de tout sans malice; cela ne préjugeait rien contre votre espoir de lui plaire et d'obtenir sa main; vous auriez tort de lui en vouloir sérieusement.

— Moi! lui en vouloir! s'écria Anatole, les larmes aux yeux; je n'en eus pas même la pensée, monsieur. Quoi! d'un éclat de rire? de ce rire musical et charmant qui semble une roulade de rossignol! Non, non, je ne lui en veux pas, je ne lui en ai jamais voulu; seulement, ce jour-là je n'eus pas le courage de me déclarer et, avant que la soirée fût finie, j'avais acquis la certitude que, si elle consentait à m'épouser, ce serait à contre cœur, car elle en aime un autre.

— Sa mère l'ignorait donc, puisqu'elle avait accueilli votre demande?

— Sa mère le savait très-bien, monsieur; mais ma nouvelle fortune l'avait tentée et elle était disposée à forcer le consentement de sa-fille. Elle le ferait encore, si je le voulais; mais je ne le veux pas! Celui qu'aime Elise est un brave garçon, après tout, jeune, honnête et digne d'elle. Il est pauvre, c'est vrai, et il a un triste état : il est peintre décorateur. Pas artiste, vous entendez bien, barbouilleur d'ornements, d'oiseaux, de fleurs, tout cela fait, Dieu sait comment, sans talent, sans avenir; mais il est honnête, et, avec ma fortune, il pourra quitter ses pinceaux et vivre tranquillement de ses rentes. Elise sera heureuse avec lui.

— Quoi! dis-je, tout ému, vous avez le projet de doter vous-même votre rival et de le marier avec celle que vous aimez!

— Mais, oui, monsieur, puisqu'elle l'aime! répondit Anatole avec simplicité; que ferais-je de mieux de mon bien? C'est une propriété qui a une sorte de mauvaise chance : de mémoire d'homme, elle n'a appartenu qu'à des célibataires, tellement qu'elle en a pris son nom et qu'on l'appelle l'*Héritage du vieux garçon*. Je réussirai peut-être ainsi à changer le sort qui la poursuit.

— Mais vous, demandai-je, que deviendrez-vous?

— Oh! moi j'aurai toujours assez pour vivre. Je resterai dans cette petite maison que je conserverai en viager, et j'aurai mon serpent pour me consoler, il me semble quelquefois qu'il plaint et pleure avec moi notre destinée semblable, triste, solitaire et méconnue.

En finissant de parler, Anatole Schaf détourna ses yeux humides, et un soupir qui ressemblait à un court sanglot lui échappa. Que pouvais-je dire pour consoler cette douleur résignée et sans plaintes? Rien sans doute; je ne pus que serrer la main de mon humble ami, qui me le rendit chaleureusement. Le soir même, en rentrant chez moi, j'eus la preuve qu'Anatole Schaf ne s'était pas trompé sur l'état du cœur de M^{lle} Elise. Je rencontrai celle-ci sur la plage; elle était seule en apparence, mais, à dix pas de là, je vis sortir de l'ombre d'un rocher un beau garçon que je connaissais pour l'avoir vu rôder parfois du côté de ma demeure. Il parut fort déconcerté

en m'apercevant, mais je baissai discrètement la tête et je m'abstins de toute allusion compromettante, lorsque M^{me} Bonnet, qui se promenait devant sa porte d'un air passablement refrogné, me demanda si j'avais vu sa fille.

Sur ces entrefaites, le temps fixé pour mon séjour au bord de la mer était arrivé à sa fin; je me trouvai forcé de quitter la Bernerie, mon vieil ami et le petit roman de M^{lle} Elise, avant qu'un dénouement quelconque l'eût terminé. J'échangeai avec Anatole Schaf des adieux pleins d'affection. Il m'assura que mon amitié lui avait fait du bien, qu'il n'oublierait jamais mon trop court séjour dans son village; mais il ne me proposa point de m'écrire, et je soupçonnai que cette réserve lui était imposée par son peu d'habileté dans l'art épistolaire. Il vint me conduire à la diligence, et longtemps après que celle-ci, entraînée par de maigres bidets, affligés de toutes sortes d'infirmités, eût commencé à grimper la longue côte sablonneuse, j'apercevais encore l'habit bleu à boutons d'or et le gilet nankin du musicien méconnu.

Je restai plusieurs années sans revenir à la Bernerie, et, je l'avoue, dans cet intervalle, le souvenir d'Anatole Schaf s'affaiblit considérablement dans ma mémoire; mais, l'an dernier, ayant dû faire un rapide voyage sur ces mêmes côtes, je m'arrangeai de façon à passer une journée à la Bernerie, afin de revoir les amis que j'y avais laissés. Je trouvai le petit bourg fort embelli et considérablement accru par de nouvelles constructions. La maison seule de M^{me} Bonnet n'avait pas changé; elle était restée fidèle à sa simplicité primitive; mais celle d'Anatole Schaf avait disparu: à sa place s'élevait une espèce de chalet suisse à plusieurs étages, abusant d'un luxe de couleur inouï. Sur un espace sablé jouaient, devant la maison, deux ou trois marmots, aux joues enflammées par le soleil et l'air de la mer. Cette vue fit naître dans mon esprit un triste pressentiment; je n'eus pas le courage d'aller frapper à la porte de cette habitation multicolore, et je me rendais à mon ancienne demeure lorsque je rencontrai le curé du village qui, par un effort de mémoire des plus polis, me reconnut et vint me saluer par mon nom. Je profitai de cette bonne chance pour m'in-

former de mes anciennes connaissances. Hélas ! je l'avais trop bien deviné, Anatole Schaf n'existait plus. Il était tombé malade quelques jours après le mariage de M^{lle} Elise avec le jeune peintre doté par lui. Il resta longtemps alité, ne pouvant se remettre des émotions et des chagrins trop courageusement affrontés ; cependant il allait mieux et l'on pouvait espérer un retour complet à la santé. Malheureusement le curé avait profité de l'absence de son serpent ordinaire pour effectuer un changement qu'il méditait depuis longtemps : il avait acheté un orgue et l'avait installé dans le chœur de son église. Lorsque Anatole, encore bien faible, y entra pour la première fois après ses longues souffrances, il y fut accueilli par les sons pleins et harmonieux de l'instrument qui remplaçait le sien. C'en était trop ; il tomba évanoui sur le pavé ; on le transporta chez lui ; on le remit au lit et il n'en sortit plus. Je me trompe : la nuit qui précéda sa mort, Anatole Schaf ordonna à sa garde de faire grand feu dans sa chambre, puis, se levant avec une force fébrile, presque surnaturelle, assura la vieille femme, il alla prendre la boîte du serpent, la traîna à grand-peine vers le foyer et la jeta lui-même sur le brasier. Il resta, les yeux attachés sur le feu, jusqu'à ce que tout fût consumé ; après quoi, il se remit au lit, le visage tourné vers le mur, ne parla plus et ne bougea plus.

J'allai visiter la simple tombe qu'on lui avait érigée dans le cimetière, et je pensai longtemps et tristement au cœur brisé par tant de souffrances ignorées qui, tranquille enfin, reposait sous cette pierre.

JULES D'HERBAUGES.

LETTRES INÉDITES DE M^{ME} SWETCHINE.

LETTRES INÉDITES DE M^{ME} SWETCHINE, publiées par M. le comte de Falloux, de l'Académie française.

Tout a été dit sur M^{me} Swetchine, et je n'ai pas la prétention de revenir sur un sujet épuisé ; mais plus cette femme célèbre est appréciée, et plus il y a de profit à l'entendre. Nous pourrions être importun en parlant d'elle ; nous ne le serons jamais en lui laissant la parole. Notre pensée est donc, en rendant compte du nouveau volume de Lettres que nous devons au zèle infatigable de M. de Falloux, de recueillir uniquement les traits qui ajoutent quelque chose à la physionomie de celle qui les a écrites et mettent en relief, si je puis dire, chaque battement de son cœur.

Les premières Lettres sont adressées à M^{lle} de Virieu, femme éminente comme amie, comme artiste, et qui portait en tout la rare distinction de sa race. M^{me} Swetchine s'était éprise, qu'on me passe le mot, de ce caractère sympathique et élevé, et il y avait dans son affection une vivacité facilement inquiète. « Ne m'aimez pas seulement pour moi, comme j'en trouve souvent la crainte au fond de mon cœur, lui écrivait-elle. L'affection trop désintéressée n'est, au fait, qu'une très-généreuse aumône ; *la véritable amitié veut bourse commune et tient autant à ses droits qu'à ses devoirs.* » — Et un autre jour : — « De l'intérêt, de la bonté, de la bienveillance,

j'en ai vraiment à satiété ; chaque jour j'en reçois de nouveaux et nombreux témoignages ; mais rien de cela ne peut me rendre riche, quelque sensible que j'y sois. *Ce qu'il me faut, c'est de mettre en commun avec une autre tous mes goûts, mes sentiments et mes pensées.* Pourvu que nous ayons sur la terre un seul témoin de ce qui se passe au fond de notre cœur, nous sommes bien plus aisément satisfaits de ceux qui ne sont témoins que de nos actions ¹. »

On pense bien que M^{me} Swetchine n'avait pas soixante ans, lorsqu'elle écrivait ceci ; elle n'en avait guère que trente-cinq, et la jeunesse a toujours sa pointe d'exaltation, même dans *les sentiments les plus permis* ². « L'amitié, telle que je la conçois, écrivait-elle à M^{lle} de Virieu, remplirait, transformerait une existence..... Mais aujourd'hui assez de raison m'éclaire pour savoir que ce n'est pas de haute lutte qu'on obtient rien en ce genre ; qu'il faut se soumettre aux caractères comme on se soumet à toutes les autres nécessités. D'ailleurs, qui nous dit que cette *extrême susceptibilité*, ces *délicatesses subtiles*, ces *recherches*, ces *raffinements du sentiment*, ne sont pas une maladie du cœur ou de l'imagination, bien plus que de la vraie sensibilité ? Dans ce cas-là, il me faudrait avouer que mon cœur est encore bien malade ³. »

Si le cœur de M^{me} Swetchine était malade, on voit du moins qu'elle mettait le doigt juste sur la plaie, ce qui est déjà un commencement de guérison. Ah ! sans doute, pour que le cœur soit pleinement à l'aise, il faut qu'il s'identifie avec un autre cœur, et, lorsque les affections les plus proches ne donnent pas tout, lorsque les plus anciennes ont cessé d'avoir avec vous cette foi commune qui est l'élément même de la vie des âmes, on conçoit la souffrance d'une nature élastique, comme M^{me} Swetchine représente la sienne, et qui ne peut s'étendre à son gré.

Heureusement elle trouva de bonne heure l'auxiliaire indispensable pour rendre fortes et durables les amitiés humaines. — « Appelons Dieu à notre secours, disait-elle à M^{lle} de Virieu dès

¹ *Lettres inédites*, pp. 6 et 13.

² *Id.*, p. 11.

³ *Id.*, p. 11.

1824. Cet auxiliaire ne trouble pas le tête-à-tête, et c'est le ciment qui empêche les cœurs de se disjoindre ¹. » -- Dix ans après, elle écrivait à Dom Guéranger : « La foi est pour moi le principe de la vie intellectuelle, sensible, je dirai même naturelle. Je ne vis plus que par elle ². » — « Il y a un an, disait-elle encore, (août 1834), je mêlais Dieu à tout ; aujourd'hui, je ne vois que lui ³. » — On suit ainsi, heure par heure, le travail intérieur de cette âme aimante et dévouée, exigeante d'abord, susceptible en amitié, puis ne gardant plus de l'affection que la fleur sans les épines, du moment qu'elle s'est élevée à cette hauteur d'où l'on voit tout en Dieu.

On ne se doute guère généralement de la sérénité d'âme et de la sûreté d'affection et d'appréciation que donne cette vue élevée. Elle inspire d'abord la bienveillance, *sans laquelle on ne connaît pas*, dit admirablement M^{me} Swetchine ⁴. Puis elle adoucit les jugements, parce qu'elle adoucit les épreuves, car *espérer, c'est jouir*, disait-elle. — « Vous êtes surprise, écrivait M^{me} Swetchine à M^{me} de Germiny, que je trouve ce monde où nous sommes aimable, *mais n'y voit-on pas l'autre tout au travers ?* ⁵. »

A ceux qui trouveraient cet ordre d'idées un peu mystique, on peut répondre : — Lisez les Lettres, et vous serez frappés de cette pensée qui, après tout, est de Michelet, que le mysticisme, si mysticisme il y a, éclaire l'intelligence par cela seul qu'il l'élève, et que jamais l'homme n'a été mieux connu que par ceux qui, comme les mystiques, en ont fait une étude profonde sur eux-mêmes. M^{me} Swetchine écrit à des personnes de caractères bien différents, et pour toutes, elle a le mot propre ; pour M. de Tocqueville, non moins que pour M^{me} de Pastoret ; pour Dom Guéranger, si savant et si ferme, non moins que pour M^{me} de B..., dont le cœur et la pensée ont besoin de tant de force et d'appui. On me dira

¹ *Lettres inédites*, p. 13.

² *Id.*, p. 394.

³ *Id.*, p. 397.

⁴ *Id.*, p. 317.

⁵ *Id.*, p. 218.

peut-être : — C'était de sa part usage du monde ; — et moi je répondrai : — C'était surtout usage de Dieu. Qu'on me pardonne le mot, mais je l'emprunte presque textuellement à M^{me} Swetchine elle-même : « Dieu, admirable en tout, écrivait-elle au général de la Bourdonnaye, est surtout ineffablement bon à l'user ¹. »

La première manière d'user de Dieu pour M^{me} Swetchine, c'était de s'abandonner à lui. « Le véritable abandon chrétien, disait-elle à M^{me} de B..., laisse bien loin derrière lui la force infirme et caduque que vous croiriez pouvoir puiser dans les satisfactions d'une puissance humaine. Que je serais heureuse de vous persuader cela ! ² Vous me demandez, ajoutait-elle, ce que je faisais lorsque je rencontrais les oppositions qui vous suivent. *J'obéissais, et puis j'étais heureuse d'obéir* ³. » Mot charmant et qui cache, sous une apparence d'humilité voisine de la faiblesse, le secret même de la force des saints. Qui ne sait que les plus grands hommes, même au point de vue du monde, ont toujours d'autant mieux commandé, qu'ils avaient mieux obéi. C'est la même pensée qui lui fait dire : « Donner tout et pour toujours, on ne sait pas combien il y a de force et de repos dans ces mots-là ⁴. »

Un autre élément de force, aux yeux de M^{me} Swetchine, c'était la souffrance. « La souffrance, disait-elle, est une des forces de ce monde ⁵. » La sagesse antique avait dit à peu près la même chose : « Celui qui n'a pas souffert, que sait-il ? »

M^{me} Swetchine a sur la tristesse quelques mots heureux et vrais. « La tristesse doit être muette, dit-elle, *la force s'échappe trop avec la plainte* ⁶. » Elle n'admettait qu'une *tristesse douce*, portant avec elle le *recueillement*, les *réflexions* et, par conséquent, la *vérité, pour qui est dans la droite voie* ⁷. » On sent combien une pareille tristesse, qui était simplement la tristesse de saint Augustin,

¹ *Lettres inédites*, p. 170.

² *Id.*, p. 242.

³ *Id.*, p. 240.

⁴ *Id.*, p. 106.

⁵ *Id.*, p. 141.

⁶ *Id.*, p. 122.

⁷ *Id.*, p. 263.

était éloignée de celle de René, alors fort à la mode. Aussi M^{me} Swetchine disait-elle : « J'accepte bien le sérieux de la tristesse, mais je fuis, à tire-d'aile, les hélas de la mélancolie ¹. »

Parmi les Lettres nouvelles, il y en a quelques-unes de condoléance, dont le sentiment n'est jamais ni banal ni affecté. Sénèque avait une manière à lui de consoler ceux qui étaient dans le deuil. « Sans doute, leur disait-il, il est convenable qu'à la mort d'un ami, les yeux ne restent pas secs, pourvu qu'ils ne deviennent pas des ruisseaux..... Un homme qui, se voyant dépouillé de son habit, passerait son temps à pleurer, au lieu de se couvrir les épaules, ne semblerait-il pas un grand sot? Eh bien! tu as perdu ton ami, cherches-en un autre; mieux vaut remplir la place vide que de pleurer ². » Malherbe avait, lui aussi, ses consolations, qu'il a dites une fois en de charmants vers; mais, pour son malheur, il les a redites en prose, et cette fois, personne, je suppose, n'en fut touché. Il est vrai qu'au lieu de quelques strophes, il y avait treize pages. Ces pages *éloquentes* étaient adressées à la princesse de Conti, à l'occasion de la mort de son frère, tué d'un éclat de canon qu'on avait tiré pour fêter sa bienvenue. Malherbe suppose que la princesse eût préféré toute autre affliction à celle-là, et il lui écrit : « Avec quelle apparence, Madame, exigeriez-vous ou cette soumission ou cette civilité de la fortune, qu'ayant à vous ôter quelque chose, elle voulût savoir de vous ce qu'il vous déplairait le moins d'avoir perdu? Est-ce une courtoisie qu'il faille attendre d'un ennemi, et d'un ennemi sans miséricorde comme elle est, qu'ayant tiré l'épée pour vous frapper, il vous demande en quel endroit vous avez envie de recevoir le coup?... » Voilà, il faut en convenir, une sœur bien consolée! Ce qui frappe chez Malherbe, c'est le pédantisme de l'orateur qui ne songe qu'à sa phrase, et chez Sénèque, le sans-façon d'un *philosophe* qui ne songe qu'à sa vie.

Telle ne pouvait être M^{me} Swetchine. Pour elle, toute consolation se résume dans une pensée d'avenir pour celui qui est parti et pour

¹ *Lettres inédites*, p. 301.

² *Ep.*, LXIII.

ceux qui restent : « Chère amie, écrit-elle à M^{lle} de Virieu, qui vient de perdre une nièce bien-aimée, c'est bien avec vérité que je puis me montrer accablée de votre malheur..... Pourvu que votre vertu, soutenue de votre foi, ait paré à la première impulsion d'une douleur aveugle, je serai rassurée. Dieu, sa force et toutes ses miséricordes ne vous manqueront pas..... Je vous en conjure, prévenez ces ravages par la considération du peu d'intervalle qui nous sépare de ceux que nous avons perdus. Prenons courage pour supporter dignement ce qui nous reste à subir de la vie ; *pensons que le plus fort est fait*, que nous sommes sur cet heureux revers de la montagne où les ombres sont en arrière et la lumière en avant ¹. » — Et au comte Potocki, qui, après avoir perdu l'un des siens, tremblait pour un autre : — « Dieu vous a bien montré qu'il comptait sur votre soumission, et, puisque vous n'avez rien contesté à sa miséricordieuse puissance, comment n'espéreriez-vous pas que l'épreuve se limitera elle-même et qu'un seul sacrifice vous sera demandé ? Ce n'est pas seulement la grandeur de la peine qui est un gage contre son aggravation, c'est aussi la manière dont on porte cette peine, ce sont les conditions sous lesquelles on la subit. *S'il ne fallait que des larmes*, tout le monde, hélas ! arriverait à la couronne, *les méchants peut-être plus que les bons, car leurs joies n'ont jamais la paix*, et leurs souffrances, dépouillées de ce qui peut les alléger et les adoucir, ne se traduisent le plus souvent que par les pleurs du découragement et les *amers gémissements de l'égoïsme troublé* ². » Tout ici parle à l'âme, tout jusqu'à ce mot, *le plus fort est fait !* qui eût été peu du goût, sans doute, de Sénèque ou de Malherbe.

Je n'ai point d'ailleurs la prétention de donner ces passages de M^{me} Swetchine comme chose rare dans les lettres chrétiennes ; mais hors de là, vous chercheriez vainement rien qui leur ressemble. Il n'y a que la foi qui sache parler de la mort. Fénelon disait d'un ami qui venait de mourir : « Il est plus près de nous qu'il n'y était ; il n'y a plus de rideau qui le cache. » M^{me} Swetchine

¹ *Lettres inédites*, p. 73.

² *Id.*, p. 335.

ne salue encore que le *revers de la montagne* ; Fénelon salue déjà le ciel.

La seule chose que demandât M^{me} Swetchine pour cette vie du temps, c'est que *mon âme*, disait-elle, *meure debout*. Aussi évitait-elle tout ce qui affaiblit : les prévisions sinistres, les retours en arrière. « Je ne me suis jamais tirée d'affaire, écrivait-elle à la duchesse de la Rochefoucauld, qu'en regardant et marchant devant moi, m'interdisant le rétrospectif. De quel bon exemple j'aurais été à Eurydice ! »

Il est enfin un mot, dans le nouveau recueil, qui ne peut s'expliquer que par cet arôme de la grâce qui parvient à tout embaumer de son parfum. C'est celui-ci : « Rien ne me semble plus nuptial qu'un lit de mort. » Puis elle ajoute, sous forme de commentaire : « L'âme, près de sa délivrance, me paraît ressembler à la fiancée en proie à toutes les émotions du désir et de la crainte. Voilà mon point de vue, et il est tellement entré dans mon sang, qu'il ne dépendrait plus de moi de le quitter ¹. »

J'extrais ces lignes d'une lettre adressée au savant abbé de Solesmes qui, en ami sincère, n'épargnait pas plus à M^{me} Swetchine les conseils que les éloges sur une œuvre qu'elle lui avait soumise : les *Litanies de la Bonne-Mort*. Loin de se sentir blessée de cette franchise, M^{me} Swetchine la tenait à reconnaissance et à honneur : « *Croyez-vous donc*, lui écrivait-elle, *que je me laisserais faire par quelqu'un qui me louerait ?* Ce qui vous attire le plus mon amitié et ma parfaite ouverture, c'est votre franchise, et encore je ne suis pas bien sûre que, du milieu de vos brusqueries, vous n'ayez encore quelque chose du flatteur. Mon orgueil, si j'en mettais à quelque chose, ce serait de recevoir dignement la vérité ; *plus elle est dure, sèche, plus elle m'honore, plus j'en jouis* ². »

Il était difficile d'entretenir un commerce de lettres avec Dom Guéranger, sans parler une fois au moins des quatre articles de 1682, comme avec Alexis de Tocqueville, sans faire allusion aux conquêtes de 89. Le mot sur les quatre articles est très-joli, parce qu'il est vrai et fin tout ensemble : « Dans ces quatre articles, *on ne*

¹ *Lettres inédites*, p. 410.

² *Id.*, p. 394.

pense jamais qu'à un seul, auquel personne ne pense ¹. » M^{me} Swetchine, il faut le dire, pense un peu plus à 89. Elle remercie Tocqueville d'avoir consacré quelques phrases sympathiques à *ce temps de jeunesse*, suivant Tocqueville, *d'enthousiasme, de fierté, de passions généreuses et sincères*, où l'on ne se bornait pas à *détruire des privilèges*, mais à *reconnaître et consacrer des droits*. Ah ! des droits ! nous savons ce qu'ils devinrent ces droits, avant même qu'eût sonné la première heure de 90 ! ² Le droit le plus clair qui en soit résulté pour nous, c'est le droit permanent à la révolution. Tocqueville n'était pas loin de le sentir, j'en suis convaincu, lorsqu'il écrivait tristement : « Mes contemporains et moi marchons de plus en plus dans des routes si différentes, quelquefois si contraires, que nous ne pouvons presque jamais nous rencontrer dans les mêmes sentiments et les mêmes pensées... *Nous ne nous combattons pas, nous ne nous entendons plus* ; j'ai des parents, des voisins, des proches ; *mon esprit n'a plus de famille ni de patrie* ³. »

¹ *Lettres inédites*, p. 403.

² Les abus de l'ancien régime, car il y en avait, nous font trop souvent oublier les abus de 89. Nous ne prenons pas garde surtout que 89 est principalement marqué dans l'histoire par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, profession publique de déisme, et, dans le domaine des faits, par les 5 et 6 octobre qui, en brisant le droit royal, mirent à néant tous les droits. Qu'il y ait eu à cette époque beaucoup d'enthousiasme et de générosités sincères, nul doute à cet égard, et l'on ne peut s'étonner que M^{me} Swetchine, naturellement généreuse, se sentit un faible pour les illusions de nos pères. Mais, à ce faible, se joignait chez elle une certaine sévérité pour le moyen âge, dont elle ne comprenait pas, dit-elle, la poésie, (p. 455). Tout assurément n'est pas poétique dans le moyen âge ; mais il suffit, ce semble, d'avoir lu le *Génie du Christianisme* pour ne pas trouver trop prosaïque cette époque de vieille foi, et je suis à m'expliquer comment M^{me} Swetchine, pour qui sa chapelle était de *tous les biens le seul qu'elle craignit de perdre* (p. 369), pouvait oublier, un instant, la grande poésie de nos vieux cloîtres et de nos majestueuses cathédrales. « Les hauts faits, dit-elle, les grands et les beaux sentiments s'y montrent (au moyen âge), comme le bien-être, comme l'air respirable, limités à une seule classe. » Ceci est tout simplement une erreur historique, et l'édification seule des monuments dont je viens de parler, ces grandes œuvres essentiellement populaires, suffiraient pour la démentir. L'œuvre du peuple n'était guère moins sensible alors qu'aujourd'hui. Suger n'était pas, que je sache, de plus grande maison que M. Guizot, et lorsque Dante fait descendre, à tort, Hugues Capet d'un boucher, il nous prouve tout au moins que les fortunes de ce genre n'avaient rien alors qui étonnât personne.

³ *Lettres inédites*, p. 469.

Il ne s'agit dans cette plainte amère, prenons-y garde, que des *limites de ce monde*, pour employer les expressions mêmes de l'auteur, c'est-à-dire simplement de politique ; mais d'où vient donc cette anarchie des idées, si ce n'est de 89 ? La démocratie peut sembler à des esprits généreux une belle chose ; mais n'est-elle pour rien dans ce va-et-vient d'un extrême à l'autre qui affectait si profondément Tocqueville ? Dès que la souveraineté de Dieu n'est plus légalement et pratiquement reconnue, on tombe infailliblement dans cet abîme des intérêts et des passions où toute idée s'étiolle ¹.

Tocqueville était tenté de reprocher au clergé de trop négliger dans ses enseignements les devoirs de la vie publique, ce qui est particulièrement sensible, à l'entendre, dans la manière de sentir et de penser des femmes. « Il n'en était pas de même, disait-il, dans cet ancien régime qui, au milieu de beaucoup de vices, renfermait de fières et mâles vertus. J'ai souvent entendu dire que ma grand'mère, qui était une très-sainte femme, après avoir recommandé à son jeune fils l'exercice de tous les devoirs de la vie privée, ne manquait point d'ajouter : « Et puis, mon enfant, n'oubliez jamais qu'un homme se doit avant tout à la patrie ; qu'il n'y a pas de sacrifice qu'il ne doive lui faire ; qu'il ne peut rester indifférent à son sort, et que son Dieu exige de lui qu'il soit toujours prêt à consacrer, au besoin, son temps, sa fortune et même sa vie au service de l'État et du roi ². »

A l'instant même où je copie ces lignes, j'ai sous les yeux un mandement de notre ancien évêque, M. Duvoisin, où se trouve précisément ce que voulait Tocqueville. *L'amour de la patrie* n'y est pas moins recommandé que le *zèle pour la religion* ; la *fidélité au gouvernement* que la *fidélité à Dieu*. — « Un mauvais citoyen, dit en terminant l'évêque, ne sera jamais un vrai chrétien. » Ce n'est assurément pas moi qui contesterai cette pieuse maxime, et cependant je ne sais si Tocqueville eût su beaucoup de gré à M. Du-

¹ Quelle meilleure preuve en donner que la contrariété même des idées qui alors se coudoient ou se succédaient : souveraineté du peuple absolue, souveraineté du peuple restreinte, souveraineté des capacités, sans parler de cette souveraineté d'un lion que Voltaire préférait crûment à celle de deux cents rats de son espèce.

² *Lettres inédites*, p. 461.

voisin de son mandement. « Les vertus publiques, lui répondait M^{me} Swetchine, sont *un peu comme l'héroïsme qui n'a pas de formule.* » Puis elle faisait sentir la différence qui existe entre une époque de stabilité séculaire où le devoir est *simple, clair, saisissable* pour toutes les consciences, et une époque de révolutions où le patriotisme de la veille est rarement le patriotisme du lendemain.

J'ai vu aussi avec plaisir M^{me} Swetchine *oser ne pas être de l'avis* de Tocqueville sur un autre point concernant également le clergé. Dans son livre sur *l'Ancien Régime et la Révolution*, ouvrage plein de recherches curieuses, mais où les causes primordiales du cataclysme révolutionnaire sont quelque peu sacrifiées aux causes secondes, Tocqueville semble regretter les biens du clergé, par cette considération surtout qu'ils contribuaient à donner aux prêtres *les idées, les besoins, les sentiments, souvent les passions du citoyen*, et qu'en les leur enlevant, on n'a fait que *servir les intérêts du Saint-Siège*, ceux des princes, et se priver d'un *très-grand élément de liberté*. S'il n'y eût eu d'autre mal que de rattacher plus intimement le clergé au Saint-Siège, le dommage, à coup sûr, eût été mince, ce qui n'empêcherait point d'ailleurs l'injustice de rester injuste. Aussi M^{me} Swetchine lui répondait-elle : « Croyez-vous que l'identification du clergé au pays, aux institutions, autrement que par le dévouement moral de tout son être, lui soit bonne, bonne à lui ? Mais nous reprendrons cela ; aujourd'hui ce sujet me mènerait trop loin ¹. »

Dans toute cette correspondance, où l'âme de Tocqueville se met à nu, avec ses ambitions, ses découragements, ses incertitudes, incertitudes d'une belle intelligence et d'un noble cœur, M^{me} Swetchine montre à la fois les tendresses, les fiertés et les délicatesses d'une mère. Elle écrivait un jour à M. de la Bourdonnaye : « Toutes les sympathies, toutes les compréhensions sont encore pour ceux qui croient ². » Et aujourd'hui le jeune et brillant Tocqueville se trouve attiré précisément vers cette vieille femme, parce qu'elle croit. « On rencontre en vous, lui écrit-il, une âme qui s'émeut

¹ *Lettres inédites*, p. 456.

² *Id.*, p. 171.

aisément et un esprit *retenu et fixé dans des principes sûrs*. C'est ce qui fait *vosre charme et vosre empire* ¹. » Ah ! qu'on reconnaît bien là cet esprit né pour la vérité qui, dans ses recherches sur l'ancien régime et la Révolution, signale à plusieurs reprises le manque d'*assiette* des institutions comme des peuples, lorsque la religion ne les anime pas ou ne les anime plus ². La grande souffrance de Tocqueville, ce malaise moral, cet isolément dont il se plaint dans ses lettres, avaient la même origine. Comment ne pas la reconnaître à cette *agitation sans cause et sans effet qui souvent, dit-il, fait tourner mon âme comme une roue sortie de son engrenage* ? ³

M^{me} Swetchine ne manquait jamais d'apporter alors un peu de calme à cette âme troublée. « Restez triste, s'il le faut, lui écrivait-elle, mais pas découragé. » Et Tocqueville envoyait les *convictions* qu'elle avait le *bonheur d'avoir et les consolations* qu'elles donnent. En les lui faisant sentir, M^{me} Swetchine l'y ramenait doucement.

Je le répète, toutes ces Lettres sont d'une mère, de la mère la plus intelligente et la plus dévouée. Avec ses autres correspondants, M^{me} Swetchine est tantôt une confidente prévenante et expansive, tantôt un conseil prudent et éclairé, partout et toujours une amie sincère, affectueuse jusqu'à l'admiration, mais sans faiblesse, et vous aimant d'autant plus en ce monde, qu'il lui semble, comme elle le dit d'une manière charmante, *avoir promesse de vous aimer ailleurs* ⁴.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ *Lettres inédites*, p. 445.

² Je ne puis résister au plaisir de citer, entre autres, ce passage : « Dans la Révolution française, les lois religieuses ayant été abolies en même temps que les lois civiles étaient renversées, l'esprit humain perdit entièrement son assiette; il ne sut plus à quoi se tenir ni où s'arrêter, et l'on vit apparaître des révolutionnaires d'une espèce inconnue, qui portèrent l'audace jusqu'à la folie, qu'aucune nouveauté ne put surprendre, aucun scrupule ralentir, et qui n'hésitèrent jamais devant l'exécution d'aucun dessein. Et il ne faut pas croire que ces êtres nouveaux aient été la création isolée et éphémère d'un moment, destinée à passer avec lui. Ils ont formé depuis une race qui s'est perpétuée et répandue dans toutes les parties civilisées de la terre, qui partout a conservé la même physionomie, les mêmes passions, le même caractère. Nous l'avons trouvée dans le monde en naissant; elle est encore sous nos yeux. » (*L'Ancien régime*, p. 239.)

³ *Lettres inédites*, p. 184.

⁴ *Id.*, p. 116.

F.-M.-G. DUAULT.

De tout temps la Bretagne a été féconde en poètes, et même en poètes de talent; seulement ces pauvres bardes ressemblent aux étoiles filantes, qui brillent un instant et disparaissent pour ne plus revenir. C'est à peine si le bibliophile parvient à retrouver leurs traces.

M. Duault (François-Marie-Guillaume) est de ce nombre. Après avoir eu ses jours de succès et de gloire, il est presque ignoré aujourd'hui. Né en 1757, à Saint-Malo, — la ville de Châteaubriand et de Lamennais, — il y fit ses études, et fut emprisonné presque immédiatement après, pour avoir manifesté des idées hostiles à la Révolution. C'est de la maison d'arrêt de Saint-Malo, sous la date de thermidor an II, qu'il écrit le *Songe du prisonnier* :

Doux sommeil, oubli de mes peines,
Viens, suivi des songes rians!
En guirlandes change mes chaînes,
Et ces murs en bosquets charmants!

N'espérant pas recouvrer sa liberté, il fit aussi son testament (9 thermidor, même année). Ces strophes sont vraiment belles. Des idées de suicide s'étaient un instant emparées de son esprit, mais il put heureusement les vaincre :

Non, je l'ai résolu; vous ne jouirez pas,
 Tyrans, du triomphe barbare
 Que votre haine se prépare.
 En vain m'enveloppant dans vos assassinats,
 En vain à vos arrêts mêlant encor l'outrage,
 Déjà vous vous êtes promis
 De venir, fièrement rangés sur son passage,
 Défier mes derniers mépris :
 Apprenez qu'une âme intrépide
 Dans le fond des cachots est plus libre que vous;
 Que, malgré vos geôliers, vos gardes, vos verroux,
 Celui qui vous brava dans votre orgueil stupide,
 Peut s'ouvrir un asile à l'abri de vos coups.

Déjà vous me comptez au rang de vos victimes ;
 Mais il sera trompé, cet espoir impuissant.
 Triomphez dans l'opprobre, et régniez dans le sang;
 Pour chasser les remords, appelez tous les crimes :
 A votre infâme autorité
 De ce fer généreux opposant la puissance,
 Je vous échappe et je m'élançe
 Au sein de l'immortalité.

« Que fais-tu, malheureux? arrête; attends encore.
 » Vis et confond la voix de ton vil délateur;
 » Sois avare d'un sang dont la soif le dévore :
 » Quoi ! se justifier, est-ce trahir l'honneur ? »

Qui ? moi, que je me justifie !
 Que je force ma bouche à louer des tyrans !
 Me rendre indigne de la vie,
 Pour vivre encor quelques instants !
 Abjurer la vertu; préconiser le crime;
 Du Néron des Français proclamer l'équité,
 Et de la France en deuil chanter la liberté
 Sous le joug sanglant qui l'opprime !
 Non, jamais. Mille fois mourir
 Plutôt que de survivre à tant d'ignominie !

Cette pièce, comme la précédente, est beaucoup trop longue pour être citée en entier.

Le poète ne dut la liberté et peut-être la vie qu'à la chute de Robespierre. C'est alors qu'il partit pour Paris, où il fut employé au ministère des affaires étrangères. Il devint bientôt l'un des principaux rédacteurs de l'*Almanach des Muses*, ce qui fit dire à Rivarol que l'*Almanach des Muses* lui devait la vie.

En 1796 il lança une satire énergique contre les niveleurs. En voici des fragments :

Je les ai vus, ce jours de démente et d'horreurs,
 Où, pour régner en paix, d'infâmes oppresseurs
 Mettaient de Nîme à Brest le meurtre à l'entreprise,
 En nous faisant chanter la liberté conquise !
 J'ai vu comme on ramène un peuple à l'âge d'or !
 Hélas ! ces jours affreux, les reverrai-je encor ?
 Avons-nous bien assez de notre obéissance
 Des Tibères du temps fatigué l'insolence ?
 Nos régénérateurs sont-ils bien assurés
 Que nous soyons enfin assez régénérés ?
 Ah ! ne redoutez rien de nos discrètes haines,
 O vous, qui menacez d'appesantir nos chaînes !
 Sous le poids des forfaits nos cœurs anéantis
 Ne vous demandent plus que la paix du mépris.

Robespierre, évoqué des gouffres du Tartare,
 Chez nous ferait encor chanter plus d'un Pindare.
 Que Néron même arrive ; il pourra tout oser :
 Nous avons des Sporus tout prêts à l'épouser.

En 1807, M. Duault réunit dans un volume toutes ses productions et leur donna le titre de *l'Athénaiide ou les Amours*. Cet ouvrage, fort rare aujourd'hui, comprend encore d'autres poésies érotiques que nous goûtons fort peu et qui ne sont qu'un pâle reflet des œuvres de Parny ; mais il contient aussi *Les quatre Saisons du Parnasse*, qui, en revanche, sont fort jolies. Nous ne pouvons résister au désir d'en extraire quelques passages :

Le Printemps.

Bois, reprenez votre parure ;
 Jardins, émaillez-vous de fleurs ;
 Souris-nous, aimable verdure ;
 Nuits, humectez-la de vos pleurs.
 Boutons, qui promettez les roses,
 Croissez, épanouissez-vous ;
 A ceux des jonquilles écloses
 Unissez vos parfums plus doux.

L'Été.

Soleil, foyer du monde, océan de lumière,
 Toi, qui donnant la vie et la fécondité,
 Animes les couleurs de la nature entière,
 Et verses des flots d'or sur le sein de l'été,

 Bois chéri de l'amour, salut ! de votre ombrage
 L'odorante fraîcheur a ranimé mes sens.
 Vos sources, vos gazons, vos cintres de feuillage
 Me font jouir encor des douceurs du Printemps ?
 Ici, mon sang calmé ne gonfle plus mes veines ;

Et je puis, protégé de vos rameaux épais,
D'un soleil irrité défiant tous les traits,
Parcourir d'un regard les campagnes lointaines.

L'Automne.

C'est pour toi que le doux Printemps,
Unissant ses fleurs et ses feuilles,
Nourrit sous ses langes brillans,
Les fruits qu'il veut que tu recueilles ;
Que l'Été répandant sur eux
Le doux carmin qui les colore,
D'un suc imprégné de ses feux
Les parfume et les gonfle encore.

L'Hiver.

De quel éclat brille le vêtement
Qu'étend l'Hiver sur la nature entière !
L'œil ébloui se fixe vainement
Pour contempler cette mer de lumière.
Des champs plongés dans un profond sommeil,
L'oiseau muet respecte le silence,
Et va cherchant, aux rayons du soleil,
Le grain perdu sur cette plaine immense.

Ces vers sont pleins de fraîcheur et de poésie.

Enfin, *Les statuts de la société de Pomone*, instituée au village de Paramé, sont remarquables par leur originalité et rappellent un peu les *Statuts de l'Opéra*, jolie pièce de Barthe.

Voilà l'humble bagage littéraire du poète breton décédé à Paris en 1834. On lui attribue cependant encore *Le bon jeune homme*, traduit de l'anglais de Mackensie, mais c'est tout.

Nous eussions voulu rendre cette notice plus intéressante, en donnant davantage de détails sur la vie intime de notre compatriote, mais nous manquons de données. Il est toujours fort difficile de se procurer des renseignements, lorsqu'un laps de temps assez long s'est écoulé après la mort d'un auteur d'un certain mérite. Parmi nos contemporains mêmes, il y en a qui ont fait de charmantes choses, et dont on ne trouve pas le nom dans les biographies récentes. Tels sont par exemple Frédéric Bérat, l'auteur de *Ma Normandie* (romance dont il fut vendu plus de 30,000 exemplaires), et Louis Abadie, l'auteur des *Feuilles mortes*. Si leurs amis ne viennent pas combler cette regrettable lacune, nous les verrons bientôt tomber complètement dans l'oubli.

ADOLPHE ORAIN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA JURIDICTION CONSULAIRE, par M. Ernest Genevois, avocat. — Ouvrage couronné par l'Académie de Législation. — Un beau vol. in-8°. Paris, Aug. Durand et Pedone Lauriel, 9, rue Cujas; — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud.

Je n'ai pas besoin d'expliquer aux lecteurs de la *Revue* ce qu'est la juridiction consulaire; ils savent que les juges assesseurs des tribunaux de commerce portaient autrefois le titre de *consuls*, et que du nom de ses magistrats cette juridiction s'est appelée consulaire. Ce fut au XVI^e siècle que les négociants ou plutôt les marchands, comme on disait alors, obtinrent le privilège de faire juger leurs contestations par ceux d'entre eux qu'ils choisiraient pour remplir ce poste de confiance. L'histoire critique de cette institution était à faire, et M. Ernest Genevois, avocat au barreau de Nantes, vient de combler cette lacune en écrivant un livre dont quelques parties s'adressent plus particulièrement aux hommes spéciaux, mais dont l'ensemble forme une œuvre historique que nous nous faisons un devoir et un plaisir de signaler à nos lecteurs. Nous savons que tous les travaux consciencieux ayant pour objet l'étude des mœurs et des coutumes du passé trouvent auprès d'eux un accueil favorable, et nous tenons à leur faire savoir que ce livre est de ceux qui donnent plus que ne promet leur titre.

M. Genevois ne pouvait, en effet, parler de la façon dont la justice était administrée aux commerçants, sans présenter un tableau du développement du commerce depuis ses origines jusqu'à nos jours, chaque modification dans l'administration de la justice ayant eu pour cause un progrès ou un changement dans la marche des affaires. Ce tableau est tracé avec art, et le soin qu'a pris l'auteur de

ne jamais perdre de vue les documents législatifs, donne à son exposé une précision qu'il aurait vainement cherchée ailleurs.

A lire certaines histoires il semblerait que la civilisation est née d'hier et que l'art de la guerre, si fort en honneur autrefois, ne laissait aucune place aux arts de la paix ; mais quiconque voudra se donner la peine d'examiner un peu, reconnaîtra bien vite que l'étude des institutions civiles qui régissaient nos pères mérite encore mieux que leurs faits d'armes d'attirer notre attention, et qu'il est au moins aussi intéressant de connaître comment ils vivaient que de savoir comment ils se tuaient.

Si l'espace ne nous permet pas d'analyser ici cet important ouvrage, nous pouvons, du moins, en quelques mots, donner une idée du plan général suivi par l'auteur. Il recherche d'abord les causes de l'établissement de la juridiction consulaire en France, et après avoir interrogé la plupart des documents législatifs du moyen âge sur le commerce, il arrive à n'assigner d'autre cause à cette institution que les besoins des marchands et l'importance que leurs corporations avaient su conquérir. Les règlements relatifs aux foires contenant établissement de certains magistrats pour juger les différends des commerçants, ne furent point l'origine des tribunaux consulaires, parce que le caractère de cette magistrature, (tel qu'il apparaît dès le principe et s'est conservé jusqu'à nos jours), consiste dans la délégation donnée par des marchands à leurs pairs de rendre la justice. C'est donc bien à L'Hôpital que revient l'honneur d'avoir, par son ordonnance de 1563, créé cette juridiction spéciale dont les magistrats se recrutent par la libre élection. Quant à l'opinion, fort répandue, consistant à prétendre que les tribunaux consulaires furent propagés par les rois dans le but d'affaiblir les communes, M. Genevois la discute savamment, et il nous semble bien difficile de répondre aux arguments qu'il a présentés pour la réfuter. Il ne sera donc plus permis de dire que le règne de Charles IX n'a qu'une date, celle de la Saint-Barthélemy ; la date de l'ordonnance de 1563 suffirait à l'honneur de certains règnes, surtout si l'on considère que l'institution qui en résulte est peut-être la seule des derniers siècles qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, sans avoir été complètement modifiée.

Les changements divers que les besoins nouveaux firent apporter aux tribunaux de commerce, sont étudiés avec détail dans leurs causes et dans leurs effets. Parfois l'auteur fait remarquer les avantages de ces changements ; mais en plus d'un endroit il regrette certains usages, certaines franchises que notre siècle devrait envier à ces temps, dont l'ignorance ne parle qu'avec dédain.

L'histoire du commerce sous le règne de Louis XIV pourrait presque se résumer dans la biographie d'un seul homme ; mais cet homme est Colbert, l'un des génies qui ont exercé sur la France l'influence la plus grande, la plus salutaire et la plus durable. Aussi un chapitre entier est-il consacré aux ordonnances de Colbert de 1673 et de 1681. Il y apparaît clairement qu'il était dans le dessein de ce grand ministre de retirer aux amirautés la connaissance des causes commerciales maritimes, et qu'il ne dépendit pas de lui que les juges-consuls ne fussent investis, comme ils le furent plus tard, du droit de connaître de ces sortes d'affaires.

Lorsque l'Assemblée constituante réorganisa la justice en France, la juridiction consulaire courut de grands dangers ; on lui reprochait sa qualité de tribunal d'exception ; mais l'élection, qui venait d'être adoptée comme mode de recrutement de tous les tribunaux, la sauva ; elle en sortit même agrandie, puisque ce fut à ce moment que, par suite de la suppression des amirautés, on étendit sa juridiction aux affaires commerciales maritimes.

Ces quelques lignes suffiront, je l'espère, à montrer comment l'auteur a su rattacher l'histoire d'une institution particulière à l'histoire générale de la politique et de la civilisation. Toutefois, nous ne croyons pas devoir aborder la partie de son livre consacrée à l'étude des tribunaux de commerce à notre époque. Nous pourrions dire que nous laissons ce soin aux jurisconsultes, si nous ne préférons constater que l'Académie de Législation de Toulouse y a pourvu en couronnant cet ouvrage, à sa dernière séance solennelle, à la suite d'un rapport qui est pour l'auteur la plus précieuse récompense de son travail.

Composé en vue d'un concours, ce livre est écrit avec soin ; le style est simple et clair, les discussions sont courtes, bien menées et nourries d'arguments choisis ; la science n'a point réussi à

y étouffer l'esprit, et nous pourrions citer plus d'un trait finement aiguisé à l'adresse de la probité commerciale de notre temps. Il est facile de s'apercevoir qu'en écrivant, l'auteur songeait au sévère aréopage qui devait le juger. De là une attention extrême à exclure les hors-d'œuvre et à ne dire que ce qu'il fallait dire ; de là aussi ce cachet de distinction qui, selon l'expression du rapporteur, a mieux servi qu'une épigraphe à ne pas confondre ce mémoire avec les autres.

LOUIS DE KERJEAN.

MON PROGRAMME OU L'ESPRIT BORDELAIS, prologue d'ouverture en un acte et en vers, représenté, pour la première fois, sur le Théâtre-Français de Bordeaux, le 2 juin 1866, par M. Hippolyte Minier. — Bordeaux, Feret, une brochure in-8°.

Pour n'être pas taxés de camaraderie, nous empruntons au *Monde illustré* la page dans laquelle M. Charles Monselet a exprimé son sentiment sur la dernière et spirituelle production de notre collaborateur.

« Bordeaux a rouvert son Théâtre-Français, sous la nouvelle direction de M. Lambert, avec un charmant prologue de M. Hippolyte Minier, un poète dont j'ai déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs. Cet à-propos, qui ne devait être joué qu'une seule fois, a rencontré un accueil tellement sympathique, qu'on le joue tous les soirs depuis le 2 juin. Trouvez bon que j'en détache une page vraiment remarquable, contenant l'histoire poétique de Bordeaux en trente vers. — Le directeur est assis à son pupitre où, quoiqu'il ait *tout ce qu'il faut pour écrire*, il ne laisse pas d'être embarrassé de la rédaction de son programme. — Un inconnu se présente à lui :

LE DIRECTEUR.

Qui donc es-tu ?

L'ESPRIT.

L'esprit bordelais.

LE DIRECTEUR.

Ta jeunesse....

L'ESPRIT *l'interrompant*.

Parlons-en. Je suis né sous Jules César.

LE DIRECTEUR.

Toi ?

Mais ce visage ?

L'ESPRIT.

Est-il de ton goût ?

LE DIRECTEUR.

Oui, ma foi !....

L'ESPRIT.

Ce visage est celui que j'avais, quand Ausone
 M'encadrait dans ses vers, dont chaque pied résonne
 Comme un timbre d'argent....; et que j'avais encor,
 Quand, huit siècles après, la reine Aliénor,
 Voulant me faire honneur, en pleine cathédrale
 Octroyait à Bordeaux sa charte libérale....
 Et que j'avais toujours, lorsque je me glissais
 Chez Montaigne écrivant ses immortels *Essais* ;
 Où, lorsque, secouant de royales entraves,
 Je donnais aux Frondeurs l'accolade des braves,
 Et que, de la révolte éternel boute-en-train,
 Sous le feu du canon je sifflais Mazarin !....
 Si bien que Montesquieu l'eût cachée aux profanes,
 Mon oreille pointait dans les *Lettres persanes*....
 On m'a vu, sur leurs pas effeuillant mon bouquet,
 Suivre les Girondins à leur dernier banquet...
 Lainé m'ouvrit souvent son cabinet austère ;
 Avec moi Martignac entraît au ministère....
 Galard me consacrait sa verve et son crayon ;
 Rode, son doigt savant et l'archet d'Amphion ;
 Et Lafon, le tragique, au bout de sa carrière,
 Recevait de ma main une palme dernière !....
 Tel je fus, tel je suis ! Sans l'avoir effacé,
 Sur mon type natal deux mille ans ont passé !
 J'aime ce que j'aimais : le grand soleil, l'air libre,
 Qui des âmes détend la généreuse fibre ;
 Et l'éclair des chansons, et l'harmonieux choc
 Du cristal que rougit la séve du Médoc ?....

» N'avais-je pas raison de dire que toute l'histoire de Bordeaux est résumée dans ces jolis vers ? Voilà, si je ne me trompe, le troisième ou quatrième succès remporté par M. Hippolyte Minier dans son pays. A sa place, je tenterais la fortune parisienne. Il est des théâtres, tels que la Comédie-Française et le Gymnase, qui ouvrent

leurs portes aux vrais écrivains, et des directeurs tels que M. Edouard Thierry et M. Montigny qui ne se signent pas d'effroi au gazouillement des rimes. J'irais à eux. »

CAMPAGNE ET BULLETINS DE LA GRANDE ARMÉE D'ITALIE, COMMANDÉE PAR CHARLES VIII (1494-1495), par M. J. de la Pilorgerie. — Un vol. in-12. Paris, Didier, quai des Grands-Augustins; Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud.

Il est dans l'histoire des figures sacrifiées, comme il en est d'autres dont la gloire est surfaite; cela tient d'habitude au chroniqueur qui, le premier, a crayonné le portrait. Suivant qu'il aura été flatté par le maître, ou qu'il se sera cru dédaigné, il flatte ou dénigre et laisse après lui une apothéose ou une caricature. La postérité, quoi qu'on en ait dit, se met le plus souvent peu en peine de rétablir la vérité, et accepte pour bonnes ces lumières ou ces ombres également outrées; les copistes en tirent des estampes à bon marché, et cela dure ainsi et se répète, jusqu'à ce qu'un homme de goût, venant à jeter les yeux sur ces pages, y trouve un tel manque d'harmonie, qu'il s'arrête, scrute, étudie, finit par découvrir la fraude, et restitue enfin à cette figure et à cette âme les traits et les qualités que Dieu lui avait départis. Voilà ce qui est arrivé pour le roi Charles VIII, dont la personne nous doit être particulièrement intéressante et chère, à nous autres Bretons, puisqu'il fut l'époux de notre duchesse Anne, et que par lui se forma le premier anneau de cette chaîne qui unit notre province au royaume de France, le plus beau après celui du ciel, au dire d'un vieil écrivain.

Charles VIII, en effet, eut le malheur de ne pas rendre à Philippe de Comines la haute position de faveur et de familiarité dont il avait joui près de Louis XI; il s'en est suivi que le célèbre historien s'est montré plus que sévère pour le fils de son ancien maître. C'est une vérité que M. de la Pilorgerie rend évidente aux yeux de ceux qui, ayant le goût des sciences historiques et des vieux documents, ont lu l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII*. Sans doute, ainsi que le dit fort bien l'auteur, « il eût été difficile de faire de Charles VIII un prince éminent; mais

revoir les jugements de Comines, que trop d'historiens ont aveuglément adoptés, mais montrer ce prince « pourvu de plus de sens » que ne le dit notre chroniqueur, « même au saillir du nid », prouver que ses conseillers intimes, « hommes de petit état », suivant cet acerbe critique, « et qui de nulles choses n'avaient expérience », valaient mieux que la réputation qu'il a tant contribué à leur faire, est une mission acceptable pour un écrivain quand il peut appuyer sa thèse sur des documents contemporains et d'une authenticité incontestable. Et c'est précisément ce qu'a voulu faire et ce qu'a fait M. de la Pilorgerie, qui a considéré cette entreprise comme « un devoir. »

M. de la Pilorgerie, d'ailleurs, ne s'est pas mis en campagne, — c'est bien ici le cas de le dire, — sans s'être assuré toutes les ressources, sans avoir réuni tous les moyens nécessaires pour fournir la carrière d'une façon victorieuse. En parcourant les rayons de la Bibliothèque de Nantes, il a trouvé, non point par hasard, comme il le dit modestement, mais en suite de consciencieuses recherches, les documents les plus précieux. Ces pièces sorties des presses de Paris, des imprimeries naissantes d'Orléans, de Tours et peut-être de Rouen, il nous les donne; elles constituent les premiers documents publiés par le gouvernement français pour défendre sa politique et pour diriger l'opinion, dans le sens où il désirait la conduire. « On peut, continue l'auteur, les considérer comme les premières feuilles du *Moniteur officiel*. » Cette remarque ne manque pas de piquant, et l'ouvrage entier offre plus d'un rapprochement de ce genre, non pas cherché, mais se présentant de lui-même au lecteur.

Je ne saurais avoir la pensée de donner, dans un cadre aussi restreint que celui qui m'est réservé, une analyse complète du volume de M. de la Pilorgerie. Écrit avec clarté et concision, il est rempli de faits et de preuves qui se pressent et qui tous doivent être lus. Relations officielles, manifestes adressés à l'Europe, lettres royales destinées à tenir la cour et la France au courant de ce qui se passe en Italie et à l'armée, missives du cardinal de Saint-Malo à la reine Anne, lettres de la reine à ses parents et à ses amis de Bretagne, descriptions et entrées triomphales à Rome et à Naples,

cérémonies pontificales, entrevue de Charles VIII et d'Alexandre VI, impressions de voyage naïvement enthousiastes et naïvement exprimées, intrigues des cours, ambassade et séjour de Comines à Venise racontés par lui-même, observations, bonhomie feinte, gaité fausse d'un homme dans l'embarras, sécurité apparente, attirail complet des diplomates de tous les temps, tout cela nous est présenté avec une habileté savante, tout cela se mêle avec art dans un récit qui rend parfaitement la physionomie de cette curieuse époque.

Du reste, M. de la Pilorgerie, loin de sacrifier aux idées reçues du vulgaire, a voulu se rendre un compte exact des faits et des personnages. On ne saurait assez remarquer avec quel tact, quelle discrétion il étudie les hommes, avec quelle équité il les peint. Combien d'auteurs de seconde et de troisième main, ayant à parler de Savonarole et d'Alexandre VI, par exemple, eussent hésité à reproduire les traits grossiers et les fausses couleurs que les dramaturges et les romanciers leur donnent ? Bien peu, assurément. C'eût été bientôt fait, et avec d'autant plus d'empressement, qu'il y a là matière à déclamation et à succès devant les foules. M. de la Pilorgerie a d'autres ambitions ; ayant à parler de ces personnages, il l'a fait avec simplicité, sans entrer en des discussions étrangères à son sujet, sans jeter en passant une insulte, sans émettre des jugements qui peuvent être réformables et qui sont réformés déjà, au moins en partie.

Quelle époque tourmentée, d'ailleurs, que ce temps où le moyen âge s'en va, où le paganisme renaissant s'apprête à descendre et descend déjà du domaine de la littérature et des idées en celui des faits et prend place au conseil des princes ! M. de la Pilorgerie, dans tout le cours de son livre, esquisse cette situation d'une manière large et complète ; il montre bien l'état de l'Europe divisée, celui de la France, plus forte par son unité qui se fait, celui de l'Italie que partagent une foule d'États, petits et grands, ayant des goûts, des mœurs, des intérêts, des tendances opposées, se faisant la guerre, intrigant et imposant durement leur domination aux faibles. Milan lutte contre Naples ; Florence écrase Pise ; Venise, qui se dit neutre, ment, se recueille et attend ; Gênes prend, quitte

et reprend des maîtres étrangers ; le pape subit l'entrée de Charles VIII à Rome et le couronnement du roi à Naples ; mais il refuse de sanctionner des succès qui, à ses yeux, n'ont pas pour eux la base nécessaire d'un droit constaté. Ce pape est constamment et avant tout ce qu'il devait être, Italien, et conséquent avec lui-même. Aussi, quand, aux derniers chapitres de ce livre, on voit tous ces peuples divisés s'unir contre nous pour nous barrer le passage et tenter de nous écraser sur les bords du Taro, peut-on taxer de perfidie le Vénitien ou le Lombard, mais non pas le pontife de Rome, qui ne nous avait pas appelés ses libérateurs ou ses alliés, qui nous avait subis, mais qui ne reconnut jamais nos droits ni notre domination en Italie.

Cette ligue ne put nous arrêter ; nous n'étions que neuf mille Français et ils étaient trente-cinq mille Italiens ; nous les écrasâmes à Fornoue. Le roi Charles était à notre tête, et c'est, tout illuminé des reflets de cette victoire, que M. de la Pilorgerie nous le fait contempler, dans ce portrait qu'il détache de la galerie de Philippe de Comines, dégagé, le jour où il le peignit, de ses mesquines rancunes :

Le lundi matin environ sept heures, sixième jour de juillet, l'an mil quatre cent quatre-vingt-quinze, monta le noble roi à cheval, et me fit appeler par plusieurs fois. Je vins à lui et le trouvai armé de toutes pièces, et monté sur le plus beau cheval que j'aie jamais vu de ma vie, appelé Savoye..... et semblait que ce jeune homme fût tout autre que sa nature le portait, ni sa taille, ni sa complexion ; car il était fort craintif à parler, et l'est encore aujourd'hui..... et ce cheval le montrait grand, et avait le visage bon et de bonne couleur et la parole audacieusement sage.

Voilà pour nous, Français et Bretons, le véritable portrait de Charles VIII, qui, au dire de Guichardin, aurait été « un monstre plutôt qu'un homme. » Laissons à Guichardin le privilège qui appartient de tout temps aux Italiens et aux vaincus, de se consoler en faisant des caricatures et des pasquinades, et pardonnons « à l'ennemi d'avoir vu le vainqueur de Fornoue d'un autre œil » que nous. Charles, d'ailleurs, savait ces choses et il en plaisantait lui-même le premier, avec une gaieté toute française, dont M. de la Pilorgerie nous a rendu les échos : « Mon frère, écrivait-il le 28 mars 1495 au duc de Bourbon, son beau-frère, je vous advertiz que pour ha-

billier mon visaige, il ne suffisoit pas que j'eusse eu la petite vérole, mais j'ai eu la rougeole, de laquelle Dieu mercy je suis guéry. »

Mais si le visage était déformé, l'Âme était belle :

Depuis mon arrivée en ceste ville (Naples) jusques à présent, tous les jours sans cesser, j'ay fait et fais donner ordre au fait de la justice de ce royaume. Lequel royaume j'ay trouvé en si grand désordre et les gentils-hommes et subjets tant oppressez que plus n'en pouvoient. Pour leur donner à congnoistre le bon vouloir et affection que j'ay envers eulx je leur ay par délibération du conseil osté un tas de charges et exactions extraordinaires jusques à la somme de deux cens soixante mille ducatz par an dont ilz ont été fort contents....

L'esprit du roi ne manquait pas non plus d'aptitude pour sentir et goûter les belles choses, et pour tenter d'en faire le profit de ses subjets français :

Au surplus vous ne pourriez croire les beaux jardins que j'ai en ceste ville. Car sur ma foy il semble qu'il n'y faille que Adam et Eve pour en faire un paradis terrestre, tant ils sont beaux et pleins de toutes bonnes et singulières choses comme j'espère vous en conter, mais que je vous voye. Avec ce, j'ai trouvé en ce pays des meilleurs peintres, je vous en enverray pour faire d'aussi beaux planchers qu'il est possible. Les planchers de Beauce, de Lyon et d'autres lieux de France ne sont en rien approuchans de beaulté et richesse ceulx d'icy, c'est pourquoy je m'en fourniray et les meneroy avecques moy pour en faire à Amboise.

Et ce que Charles se proposait de faire, il le fit : nous perdîmes l'Italie, mais le souvenir de ce que nous y avions vu nous resta. Ce goût des arts, et le soin que nous mîmes à entretenir chez nous des artistes italiens ne fut pas un fruit à dédaigner de nos campagnes, en apparence stériles ; la grande école de Tours, où Michel Columb étudia, d'où sortit Jean Just et tant d'autres auteurs innomés de chefs-d'œuvre, est née de là. C'est ce que fait si bien ressortir M. de la Pilorgerie, dans cette page, où il peint d'une main habile le tableau, vivement coloré et d'ailleurs parfaitement exact, des progrès littéraires et artistiques qui marquèrent en France la fin du XV^e siècle. Je la transcris ici, ne pouvant mieux terminer ce trop court examen d'un livre sur lequel il y aurait encore tant de choses à dire, parlons mieux, sur un livre qu'il faut lire en entier, quand on aime la France et les vieux rois qui l'ont faite ce qu'elle est.

La véritable vengeance de l'Italie, vengeance éclatante, fut l'admira-

tion même qu'elle nous inspira pour les chefs-d'œuvre de sa littérature, pour les œuvres de ses peintres et de ses artistes. Nous en voyons le germe apparaître dans les lettres du roi, dans celles des seigneurs qui l'accompagnaient, et nous venons de voir Charles VIII annoncer à son beau-frère qu'il emmènerait avec lui, pour reconstruire et embellir le château d'Amboise, objet de son affection, d'habiles ouvriers de toute sorte, choisis par lui à Naples et dans d'autres villes d'Italie. Cette impulsion, donnée par le roi lui-même, fut suivie par la noblesse qui l'accompagnait. Aussi les dernières années du xv^e siècle et les premières de l'ère suivante doivent-elles être considérées comme la véritable date de la Renaissance en France. Louis XII et François I^{er}, qui, venant immédiatement après Charles VIII et continuant sa politique d'agrandissement, prolongèrent le contact fécond de la France avec l'Italie, accélérèrent ce mouvement. Alors le germe importé par le premier de ces rois, et développé par ses deux successeurs, éclata de toute part et s'épanouit merveilleusement. Ces manifestations littéraires et artistiques modifièrent profondément notre langue, un peu nos mœurs et complètement nos meubles, nos vêtements, nos édifices publics et nos demeures particulières. Cela est si facile à constater, en ce qui concerne l'architecture, que quand, par exemple, on recherche la date de la construction de beaucoup de châteaux épars dans nos provinces, même les plus éloignées, et qui attestent par le voisinage ou la superposition des meneaux, des gables associés aux corniches ovées, aux rinceaux élégants, aux colonnes engagées, ou non terminées par des chapiteaux grecs, aux niches gracieusement fouillées dans les entrecolonnements et ornées parfois d'un buste mythologique ou de l'effigie d'un empereur romain; quand, dis-je, on recherche à quelle date les fondements de l'édifice ont été jetés, ainsi que le nom de son constructeur, on trouve fréquemment que cette date remonte à l'une des années qui suivirent l'expédition de 1494, et que le nom du châtelain bâtisseur est celui d'un compagnon de Charles VIII. On ne saurait le nier, ce commencement d'éducation de l'esprit français, cette notion du beau dans l'art qui, en dehors de la naïveté gothique, nous était alors inconnue, l'épuration de notre langue, le raffinement de nos usages et de nos mœurs furent évidemment des conséquences de l'expédition de 1494. Et si, à la mort de Charles VIII, nous ne possédions plus un pouce de terrain de nos conquêtes en Italie, du moins peut-on dire que les précieux trésors artistiques et littéraires que nous en avons exportés durant notre courte occupation, nous restaient tout entiers.

V^{te} ÉDOUARD DE KERSABIEC.

M. LE DOCTEUR J.-M. DE LA BIGNE VILLENEUVE.

Nous aimons à reproduire cette page émue, que renfermait le *Journal de Rennes* du 9 juillet. C'est un hommage auquel nous nous associons de tout notre cœur et qui ne trouvera pas nos lecteurs indifférents, puisque l'homme excellent dont on déplore la fin prématurée était le frère de M. Paul de la Bigne Villeneuve, l'un des rédacteurs du

Journal de Rennes, et le beau-père de notre Directeur, M. Arthur de la Borderie.

E. G.

La mort vient encore de frapper au milieu de nous un coup bien cruel. M. le docteur J.-M. de la Bigne Villeneuve est décédé subitement samedi soir, à huit heures.

Il en est pour qui la mort subite est un châtement; il en est d'autres pour qui elle est une récompense : M. de la Bigne Villeneuve était de ce nombre. Mûr pour le ciel, Dieu lui a épargné les déchirements de la séparation et les navrantes tristesses inséparables des approches de la mort. Quelle perte cependant pour sa famille, dont il était le centre et l'amour; pour les pauvres, dont il était le consolateur et l'appui plus que le médecin; pour les nombreux amis dont il était le modèle! Invariable dans sa foi politique comme dans sa foi religieuse, il fut surtout et essentiellement *l'homme du devoir*, du dévouement absolu et sans mélange de personnalité à ce qu'il croyait juste et vrai. Telle a été la pensée dominante de toute sa vie. Il s'était tracé, dès le début de sa carrière, la ligne droite et ferme qu'il a invariablement suivie. Austère pour lui-même, il était plein de cœur, de charité, d'empressement pour le service du prochain. Chrétien fervent, solide, inébranlable, mais sans ostentation, sans faste, — la simplicité calme du juste était en lui.

La science médicale perd en lui un praticien distingué, un médecin capable, dévoué, apte à remplir les postes les plus enviés, mais toujours modeste, exempt de toute ambition. C'est un témoignage que lui rendront unanimement tous ses confrères.

Ce que les pauvres perdent en notre cher mort, il est impossible ne le dire. Non-seulement il était assidu à leur chevet et appliquait avec un admirable et un infatigable empressement toutes les lumières de la science au soulagement de leurs maladies, mais nul ne fut plus zélé ni plus exact que lui dans toutes les institutions libres de charité qui avaient encore pour objet l'adoucissement de leurs misères.

Que le souvenir de tant de vertus aide à supporter tant de chagrin! Il y a là, en effet, pour ceux qui l'ont aimé et dans la contemplation de l'éternelle récompense qu'il possède, des trésors de consolation seuls capables d'adoucir la plaie de leur cœur.

Les obsèques de M. de la Bigne Villeneuve ont été célébrées ce matin, à onze heures, à l'église Saint-Etienne. Une affluence immense y assistait. L'église s'est trouvée littéralement trop petite pour contenir ceux, de tout rang et de toute opinion, qui avaient voulu rendre hommage à la mémoire de l'homme de bien que nous pleurons.

BARTHÉLEMY POCQUET.

CHRONIQUE.

NOS ARTISTES AU SALON DE 1866.

Paris, 27 juin 1866.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je ne serais pas digne du glorieux titre de votre chroniqueur extraordinaire, si je n'étais à la piste du nouveau, à l'affût de l'intéressant. Le devoir d'un chroniqueur qui se respecte un peu, n'est-il pas d'être partout, de voir tout, à l'instar de feu le Solitaire? Métier glorieux, je le répète, mais difficile et méritoire. Se produit-il quelque fait important au Nord? chroniqueur, mon ami, chausse tes bottines et vole vers ce point cardinal. Telle étoile nouvelle vient-elle à se lever à l'orient du monde politique, littéraire ou artistique? vite ton télescope, et braque-le sur l'astre nouveau-né, avant qu'il ne disparaisse, afin qu'en homme bien renseigné tu nous apprennes ses dimensions, ses évolutions, les raies obscures ou brillantes de son spectre. — Et c'est ainsi pour tous les points de la rose des vents. C'est à croire qu'un chroniqueur doit se décupler d'un nombre indéterminé de sosies. — Et la concurrence dont je ne parle pas! Celui-là doit se lever de bon matin qui prétend arriver le premier pour parler de n'importe quoi. Par le temps de chroniques et de chroniqueurs chroniquant qui court, celui qui n'est pas au courant de ce qui se passera demain, ne doit pas prétendre au titre de nouvelliste bien informé. Tout chroniqueur bien posé doit se doubler d'un prophète. — Votre humble serviteur n'a point de ces hautes visées, a-t-il besoin de le confesser? Il laisse aux Mathieu Laensberg, Mathieu (de la Drôme), Mathieu (de la Nièvre), et autres Mathieu de la chronique parisienne, du grand et du petit format, le don de prescience et de prophétie, heureux quand il peut

glaner, dans les sillons moissonnés du présent ou du passé, quelques épis pour en composer sa modeste gerbe de chroniqueur de province.

Voilà justement ce qui m'arrive aujourd'hui. Le Salon de cette année est ouvert depuis un mois et demi. Encore quelques jours, et il va fermer ses portes. Si je veux en dire aussi mon petit mot, je n'ai pas de temps à perdre. Journaux et revues ont fait tomber sur lui leur pluie annuelle d'articles. Tout le gros bataillon des chroniqueurs et des *saloniers* a donné, versant sur l'art et l'esthétique des torrents d'encre et de lumière. Le public en voit-il plus clair? Je n'oserais le dire. Si l'art contemporain est une image assez fidèle de l'anarchie, la littérature artistique ne brille pas précisément non plus par une absolue unanimité d'opinions. Ici comme là, c'est la lutte, lutte d'écoles, de tendances, d'instincts, de tempéraments: même désarroi. Art et littérature ont leurs classiques, leurs romantiques, leurs archaïques, leurs néo-grecs, leurs fantaisistes, leurs naturalistes, leurs matérialistes, leurs spiritualistes et même leurs mystiques (ceux-ci fort rares, il est vrai). C'est une mêlée, une bataille, où il y a à peu près autant de drapeaux que de combattants. Mourants et blessés jonchent le champ de la lutte. L'école classique voit chaque année sa petite troupe fidèle de plus en plus amoindrie et décimée. Les romantiques sont pour la plupart hors de combat, et le sol est couvert de leurs détroques moyen âge. Le réalisme, un rude joueur qui n'y va pas de main morte, frappe d'estoc et de taille de sa massue brutale, animant de sa grosse voix, empâtée de bière ou enrouée par l'absinthe, son bataillon toujours grossissant. La plantureuse chevelure et la barbe mi-partie d'argent et d'ébène de M. Courbet, — digne couronnement de son torse d'athlète, — guide les assaillants au combat, en façon de panache à la Henri IV. Cette année toutefois le porte-drapeau du réalisme a semblé faire un pas vers l'ennemi. Les *Casseurs de pierre*, de grotesque mémoire, ont dû renier pour leur sœur cette jolie et classique *Remise de chevreuils* exposés cette année, et pourraient bien quelque jour jeter au peintre transfuge un de ces pavés qu'ils cassent si bien. Pour comble d'infortune, les autres grotesques sont absents. M. Manet, l'auteur de cette prodigieuse *Olympia* que vous savez, et que son rare talent pour les tons cadavéreux appelle tout spécialement à la place de peintre ordinaire de la Morgue (recommandé à M. Haussmann), M. Manet, que tout récemment un jeune critique (cet âge est sans pitié) proclamait modestement le premier peintre de ce siècle, M. Manet s'est vu fermer irrévérencieusement au nez la porte du Salon, tout comme s'il eût été le premier venu des barbouilleurs d'enseignes. C'est une sévérité que déplore à bon droit la vieille gaieté française. Si encore, pour nous consoler, nous avions le Salon des refusés, avec ses chevaux en chocolat et ses paysages en pain d'épice! Mais non: pas le plus petit tableau pour rive! car le médiocre et le plat n'ont rien de risible

et ne provoquent que l'ennui. Heureusement pour le réalisme qu'il lui reste la *Femme au perroquet* de M. Courbet déjà nommé, si toutefois cette informe masse de couleurs et ces paquets de vrillons d'acajou peuvent s'appeler un corps humain et des cheveux. Ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait été sérieusement question de décerner à son auteur la médaille d'honneur (manière comme une autre de tuer le veau gras), tant a été grande la joie apportée à la famille artistique par la demi-conversion du maître prodigue.

Je viens de parler de la médaille d'honneur. *Povera!* vous n'ignorez pas ses infortunes. Il n'y avait guère que cinq à six cents concurrents pour se la disputer, et, après maints tours et *retours* de scrutins, il a été décidé qu'elle n'appartiendrait à personne. Grâce à M. Bonnat, S. Vincent de Paul a, par trois fois, failli l'obtenir, et c'était bien le moins qu'on pût faire pour récompenser l'acte héroïque du saint prenant la place d'un galérien et se chargeant de son boulet. Mais il ne s'agissait pas de décerner un prix à la vertu de l'humble héros : l'admiration des siècles ici-bas, et, là-haut, la palme éternelle, valent bien une médaille, même de première classe, décernée par ces messieurs du jury. Un instant, les martyrs polonais, prêtres, femmes, enfants, tombant désarmés et la prière aux lèvres, sous les balles des soldats moscovites, dans l'émouvant tableau de M. Tony Robert-Fleury, ont balancé S. Vincent de Paul sans être plus heureux. Martyrs et saint ont de quoi se consoler de ce léger mécompte. Le tableau de M. T. Robert-Fleury n'en restera pas moins comme un éloquent plaidoyer pour la Pologne et contre ses bourreaux, et comme un témoin accusateur qui portera aux âges futurs les barbaries et les lâchetés de ce siècle qui se vante de ses lumières, de ses progrès matériels et moraux et de la douceur de ses mœurs, et qui, en réalité, attriste trop souvent la conscience par l'immoral et insolent triomphe de l'astuce et de la violence.

Mais j'oublie que je n'ai point à passer en revue le Salon dans son ensemble. Le petit coin occupé par les artistes bretons et vendéens, voilà mon unique domaine, domaine restreint et cependant trop large encore, eu égard à l'espace dont je dispose et que, sans y prendre garde, ma plume a déjà dévoré en grande partie.

Que puis-je faire, d'ailleurs, sinon répéter de chaque artiste ce qui a été dit ici-même, les années précédentes, par quelqu'un dont je ne puis, et pour cause, dire tout le bien et tout le mal que j'en pense ? Si les œuvres changent, les hommes, à peu d'exceptions près, restent les mêmes, avec leur façon de voir et de faire. Quelques-uns des chefs de la vaillante cohorte se sont abstenus. D'autres, comme M. Fortin, sont morts. A ceux-ci tout d'abord nos plus sympathiques regrets. L'absence de ceux-là n'est du moins que momentanée, et nous leur donnons rendez-vous au jour de la

grande lutte de 1867, en vue de laquelle sans doute ils réservent leurs forces aujourd'hui. M. Baudry s'occupe à orner de peintures mythologiques, dont on dit merveilles, l'intérieur de l'hôtel Paiva, ce palais de marbre, d'onyx et d'or qui s'achève aux Champs-Élysées à grand renfort de millions. M. Delaunay ne nous a envoyé qu'un portrait, exquis, il est vrai, et que l'on dirait emprunté aux galeries du Louvre. MM. Jobbé-Duval et Douillard consacrent la plus grande partie de leur temps à la décoration de monuments religieux et civils. Rien de M. Duveau.

M. Baader a vu ses persévérants efforts récompensés : son joli tableau de *Héro et Léandre* lui a valu une médaille, et c'est justice. Je prise moins sa *Naiade*. Quant à M. Blin, le voilà décidément en plein succès. Médaille en 1865, médaille en 1866, le ruban rouge peut-être en 1867 : c'est au mieux. Et de fait, ce pourrait bien être là un des futurs chefs de l'école française du paysage. Les Corot, les Th. Rousseau, les Daubigny, ces astres charmants du paysage contemporain, semblent pencher vers leur déclin. Dès ce jour, M. Blin est désigné par l'opinion comme devant être des premiers à recueillir une part de leur héritage. Sa manière serrée, sobre et ferme, à la fois réaliste, ou mieux réelle, et poétique, dénote un tempérament artistique remarquablement équilibré et servi par une étude sérieuse et persévérante de l'art. Son *Arguemon*, dont le nom désormais consacré, rappelle H. de la Morvonnais, Maurice et Eugénie de Guérin, est un tableau savant et charmant, vrai et plein d'une douce mélancolie. — Puisque nous en sommes à la distribution des médailles, passons tout de suite, en dépit de l'ordre alphabétique, au troisième lauréat breton, M. Tissot, lequel, cette fois, a renoncé, en partie du moins, à son archaïsme systématique. Bien lui en a pris, et le jury s'est empressé de tenir compte au jeune artiste de ses persévérants efforts pour chercher sa voie. Le *Confessionnal* est une composition agréable et spirituellement rendue. Toutefois, pendant que le directeur était en train de gronder son élégante pénitente, il aurait bien dû lui demander où elle avait pris ce doigt qu'elle appuie sur le dossier de sa chaise et qui me paraît avoir des proportions quelque peu en dehors de la nature. — *Le Mariage de raison* de M. Toulmouche, le voisin de M. Tissot, est encore une de ces petites scènes d'intérieur que l'artiste excelle à peindre. Ce sont bien toujours les mêmes jeunes femmes ou jeunes filles, les mêmes enfants; mais cela est toujours si coquet, si gracieux! Cette fois encore, c'est cette charmante blonde que vous connaissez; vêtue de sa toilette nuptiale, elle est assise, entourée de ses amies qui la consolent : elle rêve; son œil bleu, que les larmes vont mouiller, se perd dans le vague, cherchant peut-être une chère image absente; cependant, la jeune sœur, insoucieuse, essaie en riant, devant le miroir, la couronne d'oranger. Cette délicate composition ne tardera pas à être,

comme ses aînées, popularisée par la gravure et la photographie. — M. Hamon nous envoie d'Italie un de ces tableaux vaporeux, faits d'azur, de rose et d'opale, dans lesquels il est passé maître. Sa palette a dû emprunter à la garde-robe de Peau-d'Ane ses couleurs prestigieuses, surtout celles du *temps* et de la lune. Cette fois, du moins, le sujet y prêtait et servait à souhait les tendances de son talent. Cela vous représente *les Muses à Pompéi*. Vous voyez d'ici cet admirable paysage de ruines exhumées, fermé à l'horizon par le Vésuve fumant. Les *Neuf sœurs*, neuf *belles au bois dormant* tout à coup réveillées de leur sommeil dix-huit fois séculaire, reviennent visiter cette cité si longtemps endormie comme elles, et comme elles, hélas ! si changée (le Vésuve et le christianisme ont passé par là !). Changées, pas autant toutefois que vous pourriez le croire. Néo-grec et, par conséquent un peu païen, M. Hamon a rendu à ses héroïnes leur divine jeunesse d'autrefois, et je ne saurais l'en blâmer. Cependant, en y regardant d'un peu près, on s'aperçoit aisément que ce n'est guère qu'une même femme tirée à neuf exemplaires. C'est toujours la même carnation blanche et rose, molle et soufflée, et sous laquelle l'œil du plus perspicace anatomiste aurait bien de la peine à deviner un os. A part ces légères réserves, les *Muses à Pompéi* compteront à juste titre parmi les plus agréables succès de M. Hamon.

Est-ce simple coïncidence ou préméditation ? Toujours est-il que M. de Curzon se trouve s'être rencontré avec M. Hamon pour traiter un sujet quasi identique. Ici, toutefois, ce ne sont plus les muses, mais les ombres des anciens habitants de Pompéi, qui viennent visiter la ville ensevelie. Moins vaporeux, plus réel, plus vrai, bien qu'appartenant aussi au domaine fantastique du rêve, le tableau de M. de Curzon accuse un tempérament artistique plus mâle, moins efféminé. Le *Portrait de M^{me} de C.*, par le même, est aussi charmant que le modèle ; c'est tout dire.

L'espace fuit, et, si je n'y prends garde, je m'en vais écrire un lourd et long article, au lieu d'une courte et simple causerie. Et pourtant je n'ai encore cité ni M. Lansyer, un rival de M. Blin, un autre paysagiste plein d'avenir ; ni M. Delhumeau, (*la Mort d'Adonis*), ni MM. Bournichon, (*Environs de Château-Thébaud*), H. Dubois, Labouchère, (*Mort de Luther*), Leray, J. Noël, le populaire peintre de marine ; Thomas et ses beaux paysages de Sicile et de Bretagne ; Tessier (de Fontenay-le-Comte) et ses champêtres scènes d'intérieur ; Tillier (*Faune et Bacchus enfant*), etc. ; et cependant chacun de ces artistes mériterait une mention spéciale.

La section *Dessins* nous présente M. Bouchaud (de Nantes) et ses aquarelles ; M. Bouquet, l'infatigable chef de l'école déjà florissante des peintres-émaillistes sur faïence, (*Automne et Printemps*) ; M. Collot-Béranger (de Brest), un administrateur de la marine qui est en même

temps un artiste distingué, et qui occupe ses loisirs à dessiner des fusains très-fins, très-soignés, trop fins et trop soignés même peut-être pour un genre qui admet volontiers une plus libre allure, un faire plus large et plus dégagé; M. V. de Limoëlan (de Nantes) et son portrait au pastel; M. Mayer (de Brest) et ses beaux dessins du *Louis XIV* et du *Jean-Bart*.

C'était plaisir, les années précédentes, de parcourir les galeries de sculpture, éparses comme au hasard dans le vaste rez-de-chaussée transformé en jardin, tout en savourant le parfum des fleurs. Cet espace ayant été consacré cette année à un concours hippique, l'art cédant, comme de juste, le terrain à messieurs les chevaux, ces rois du jour, a dû piteusement aligner, comme en ordre de bataille, ses deux longues files de statues dans l'obscur et froid couloir d'une travée latérale. MM. Caillé, Gaston Guitton, Barré, Le Bourg, ont été cette fois encore fidèles au rendez-vous et nous ont envoyé des œuvres dignes de la réputation déjà acquise par ces artistes distingués. La *Vierge* de M. Grootaers nous a paru entachée de quelque lourdeur.

L'architecture nous offre tout d'abord un nouveau venu, M. A. Baudry (de Napoléon-Vendée), un frère du jeune et déjà célèbre peintre, et les vingt-deux dessins, déjà remarquables, fruit de sa mission officielle en Valachie et en Bulgarie. Puis vient M. Charrier (de Noirmoutier), avec ses plans-projets d'église et d'hôtel de ville.

Nous ne pouvons mieux terminer cette incomplète nomenclature que par les noms de MM. de Rochebrune et de Wismes, noms chers à nos lecteurs à double titre, comme étant ceux de remarquables aquafortistes et de collaborateurs du présent recueil. Il n'y a plus rien à ajouter aux éloges décernés déjà au premier, sinon que son *Château d'Ecoven* de cette année marque peut-être encore un progrès sur son *Chambord* et son *Château de Blois*, déjà si remarquables pour l'aisance et le fini du trait, la précision sans sécheresse des lignes et la perfection des détails.

En sortant du Salon et pendant que je suis en train de chroniquer, me permettez-vous de vous donner des nouvelles de Paris et des Parisiens? Du premier que pourrai-je vous en dire, sinon qu'il continue à se voir démolir et reconstruire pièce à pièce? La pioche du démolisseur d'une main et la truelle du maçon de l'autre, M. Haussmann continue imperturbablement son œuvre. Voilà tantôt quinze ans que ce terrible homme bouleverse ainsi les moellons par milliers de mètres cubes; et ce travail de géant qui mettrait sur les dents une armée de Limousins, n'est pour lui qu'un jeu, un simple avant-goût des surprises bien autrement grandes qu'il nous prépare, dit-on. Des quartiers énormes, qui seraient en province des villes fort respectables, disparaissent comme par enchantement et sont

remplacés par des squares ou des boulevards bordés de palais. Par exemple, je me demande où l'on trouvera les quinze ou dix-huit cent mille millionnaires qu'il faudra pour peupler cette superbe *Hausmannopolis* de l'avenir? Je sais bien que, par le temps qui court, il faut être bien bas percé pour n'avoir pas son petit million dans son portemonnaie. Mais enfin il faut bien avouer qu'on trouve encore des gens (et j'en connais), qui ne sont pas millionnaires. Or, le jour est proche, me dit-on, où le pauvre diable qui n'a que vingt-cinq mille francs de rentes devra s'exiler à Montmartre ou aux Batignolles. Il est vrai que l'étranger ne cesse de nous envoyer son contingent d'opulence, et que Paris tend à devenir de plus en plus la grande auberge du monde. Café au rez-de-chaussée, magasin de nouveautés à l'entresol, hôtel meublé aux étages supérieurs : voilà Paris dans vingt ans d'ici.

Pour ce qui est des monuments nouveaux que j'ai pu voir dans mes flâneries, (puisque nous cautions beaux-arts), je vous recommande le gracieux triangle de pierres qui a nom *Saint-Augustin*, et le tribunal de commerce, lequel, digne pendant des deux colossales malles de voyage appelées le *Théâtre du Châtelet* et le *Théâtre-Lyrique*, porte le pyramidal gâteau de Savoie, dont il est surmonté, avec toute la grâce coquette d'un avocat coiffé de sa toque crânement campée sur l'oreille. J'allais oublier le mirifique bœuf qui, sous prétexte de représenter l'agriculture, montre les cornes aux passants, du sommet des nouvelles Tuileries. Je me demande comment la pauvre bête peut se tenir là-haut; ce doit être quelque équilibriste de la race bovine, élève de Blondin ou d'Auriol. C'est égal, le voisinage des cheminées me paraît une position délicate pour un bœuf. Avec cela que les toits du pavillon de Flore ne m'ont pas paru très-fertiles en fourrage, et que le bœuf de M. Carpeaux pourrait fort bien, s'il tient à ne pas mourir de faim, en être réduit à brouter des ardoises, — maigre pitancé.

Passer d'un bœuf aux Parisiens et surtout aux Parisiennes, est une transition risquée. Je la risque pourtant. Quel carnaval perpétuel que ce Paris! Le luxe et la bizarrerie des toilettes me paraissent décidément s'acheminer vers l'extravagance. Femmes de toutes les catégories et de tous les mondes, honnêtes ou non, entier ou fractionnaires, luttent d'excentricité. Regardez ces dames, étalages ambulants de magasins de modes, passer majestueusement, enflées par en bas, étranglées par le milieu, enharnachées de pompons et de fanfreluches comme des mules espagnoles : on dirait des poupées échappées de la vitrine d'un coiffeur. C'est un spectacle à faire frémir un mari ou le célibataire qui nourrit encore l'insensé projet de le devenir. Si vous tenez à voir encore un chapeau féminin, hâtez-vous : le dernier va disparaître, diminuant de plus en plus, comme la peau de chagrin du roman de Balzac. En revanche, les

chignons croissent en raison inverse des chapeaux. C'est étonnant comme, ce printemps, les cheveux de ces dames, pris tout à coup d'une véritable rage de végétation, ont poussé des touffes exubérantes. On me dit, il est vrai, que c'est là un phénomène dans lequel la nature a une part beaucoup moindre que l'art du coiffeur. Je me refuse absolument à croire à une telle calomnie. Vous figurez-vous un galant bien épris, approchant tendrement ses lèvres de soyeux cheveux blonds ou bruns venus peut-être en droite ligne de l'hôpital ou de la Morgue? Pouah! encore une fois, c'est une calomnie dont, pour ma part, je tiens à laver ces dames; et, en voyant ces prodigieux chignons grossir ainsi à vue d'œil, j'aime mieux croire à un miracle de la nature, qu'à une supercherie indigne du sexe si bien chanté par feu Legouvé. Il paraît que ces microscopiques chiffons, derniers vestiges de ce qui jadis s'appela chapeaux, ont reçu le gracieux nom de *tuiles*; si bien que désormais, pour faire un compliment bien tourné à l'une de ces dames, on devra lui tenir à peu près ce langage : « Madame, je souhaite qu'il vous tombe le plus possible de tuiles sur la tête! » — N'est-ce pas du dernier galant, et ne voilà-t-il pas un charmant thème à calembours pour messieurs les *gandins* et *cocodés* à court d'esprit? Sommes-nous enfin assez avancés en l'an de chignons et de progrès 1866! — En vérité, c'est à croire que bien des femmes, prises d'un vertige étrange, font tous leurs efforts pour n'être que des hommes en crinoline. Ah! mesdames, si vous saviez ce que nous sommes, vous feriez moins d'efforts pour nous ressembler! Ce que nous aimons en vous, c'est précisément ce qui nous manque (c'est assez vous dire combien nous sommes occupés!) Il vous serait si facile pourtant, et il vous siérait si bien de rester tout simplement femmes, comme le bon Dieu vous a faites! Quand donc vous apercevrez-vous enfin que votre plus belle parure c'est la modestie et la simplicité? Ah! si les coquettes savaient leur métier! — Surtout, chères lectrices, gardez-vous de prendre pour vous ces chagrines boutades d'Alceste, lancées à l'adresse de mesdames Benoiton, mère et filles, et qui, j'en suis sûr, ne vous regardent en rien. N'êtes-vous pas toutes aussi modestes dans vos goûts que simples dans votre mise, et d'autant plus charmantes? C'est sans doute parmi vous qu'il serait facile encore de trouver la jeune fille vraiment jeune, candide et naïve, — type ravissant qui, par ces temps effrontés que nous traversons, tend à disparaître, et qui exhalait pourtant un charme si pénétrant, charme tout idéal et quasi religieux, d'autant plus puissant qu'il s'ignorait lui-même, et auquel n'atteindra jamais, à mon avis, la coquetterie la plus raffinée de toutes les Célimènes du monde!

LUCIEN DUBOIS.

ESSAIS DE CRITIQUE BRETONNE.

I.

LA LITTÉRATURE ARMORICAINE

AU COMMENCEMENT DE 1866.

La Poésie. — Les Journaux. — Les Livres.

MM. Prosper Proux, Luzel, Le Jean, Milin, le *Barzaz-Breiz*, les *Kanaouennou santel*. — *Feiz ha Breiz*, *Keloio prezegerez ar Fe*, *l'Echo des Côtes-du-Nord*. — *Levr bugale Mari*.

En dépit des fléaux envoyés par la main de Dieu, en dépit des coups douloureux que la mort a frappés dans nos rangs, l'année 1866 s'annonce bien pour la Bretagne. Si les espérances qu'elle nous fait concevoir se réalisent, si les fruits qu'elle nous offrirait déjà, — avant même que le printemps nous eût donné ses premières fleurs, — ne sont, comme tout le fait croire, que les prémices d'une moisson d'été plus abondante encore, les Bretons peuvent en tirer les plus heureux augures pour la conservation de ce que leur pays a de plus précieux après sa foi religieuse, je veux dire sa nationalité morale. Sa vieille langue, qui en est à la fois l'expression la plus vivante et la meilleure sauvegarde, n'a jamais été cultivée avec plus d'ardeur et de succès. Le remarquable mouvement de

progrès qui se manifeste depuis quelque temps dans la littérature celtique armoricaine se maintient et se développe tous les jours. Je vais essayer d'en donner la preuve en examinant ici les principaux travaux qu'il a récemment inspirés.

I.

A tout seigneur, tout honneur ! Quelle que soit l'importance qu'empruntent les livres en prose du sujet qu'ils traitent et du talent de leurs auteurs, on ne m'en voudra pas de commencer cette revue par les œuvres en vers. La poésie dont les vers sont l'habituel et doux langage n'a-t-elle pas droit à la place d'honneur dans tous nos travaux, comme jadis ses interprètes favoris à la table de nos chefs de clan ? N'est-ce pas elle que Dieu a placée, comme un second ange gardien, auprès du berceau de notre race ? Elle a charmé son enfance par des récits merveilleux et des chants sublimes, elle l'a encouragée dans ses luttes, consolée dans ses épreuves, elle a prêté et elle prête encore une voix à ses regrets et à ses espérances. Chaque jour, dans d'admirables cantiques, elle élève l'âme du peuple vers Dieu ; elle saura aussi désormais l'instruire et l'animer à toutes les grandes et nobles choses. Si la lyre d'Amphion faisait surgir les murs de Thèbes, la harpe de Brigide ou de Kieran réveillait les chanteurs endormis sous les froides eaux du lac, et, aux accords de celle de Merlin, les grandes pierres druidiques, arrachées du sol, traversaient l'Océan et venaient, obéissantes, se ranger à la place qu'il leur avait assignée.

C'est d'ailleurs un volume de vers qui est l'événement littéraire de la saison. Il nous arrive signé d'un des noms les plus aimés et les plus populaires parmi ceux des bardes contemporains, nom qu'un long intervalle de silence n'avait pu faire oublier ¹. Au milieu des

¹ Je devais depuis longtemps dire ici quelques mots de ce volume. Diverses circonstances ont retardé l'effet de ma promesse et une plume très-autorisée a annoncé dans la *Revue* le livre de M. Prosper Proux. Que nos lecteurs me permettent cependant de revenir, dans ce petit travail d'ensemble, sur l'œuvre du poète cornouaillais : ce n'est pas trop de louer deux fois d'aussi excellentes choses.

premiers efforts de la renaissance bretonne, il y aura bientôt trente ans, un inconnu, le *Kernevod* ou le *Cornouaillais* (c'est ainsi que signait M. Prosper Proux), se fit bientôt remarquer. Des chansons, promptement devenues populaires et qui sont encore dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres, de Lannion à Morlaix, puis un livre épuisé et devenu introuvable aujourd'hui, le signalèrent aux meilleurs juges comme le plus vigoureux et le plus original des poètes bretons de l'époque. Les éloges qu'on lui décernait n'étaient pas cependant sans restriction. Si on reconnaissait que les cordes de l'instrument de M. Prosper Proux étaient « d'un nerf plus souple et plus sonore » que celles de la *Harpe d'Arvor*¹, on regrettait qu'elles fussent aussi « moins fines, moins délicates et moins chastes. » « Son style aussi, même quand il plaisait, — ajoute le plus compétent de tous les critiques bretons², — était loin d'avoir la correction, l'atticisme et l'élévation constamment élégante du disciple de Le Gonidec. »

Cette voix « qui se taisait, mais qu'on n'oubliait pas, » comme l'a si bien dit un autre barde excellent³, s'est élevée de nouveau. Grâce à Dieu ! les éloges sont plus vrais que jamais ; les réserves seules ont cessé d'être justifiées⁴. Cette voix n'a rien perdu de sa vigueur et de sa souplesse primitives ; mais elle a gagné cette pureté d'accent qu'on lui désirait autrefois. Elle peut résonner librement aujourd'hui dans toute notre Bretagne, des chaumières cachées sous le feuillage aux assemblées des bardes, sans crainte de faire rougir le front d'une jeune fille ou d'offenser l'oreille délicate d'un puriste.

On ne saurait trop admirer quels sons éclatants M. Prosper

¹ De Brizeux.

² M. de la Villemarqué. — *La Renaissance bretonne*, p. 17, dans la *Bretagne contemporaine*.

³ M. Luzel (*Ann Uhel*).

⁴ « Tandis que je corrige les épreuves de cette esquisse, — dit M. de la Villemarqué dans le travail précédemment cité, — M. Prosper Proux, après un long silence, reprend de nouveau la parole et je suis heureux de constater qu'il le fait de manière à contenter à la fois la morale et le goût, et à justifier complètement les espérances que m'inspirait, il y a plus de vingt ans, son talent si original. » *Renaissance bretonne*.

Proux sait tirer de sa *Bombarde Cornouaillaise* dans tous les tons, depuis les plus sonores et les plus graves jusqu'aux plus mordants et aux plus aigus. Elle sonne ici comme le clairon des batailles, et là, fidèle à son nom, comme le hautbois des fêtes champêtres. On croit entendre tantôt la harpe des anciens jours, tantôt le son joyeux du cor, tantôt le cri strident de la locomotive, tantôt la voix grêle et railleuse d'un nain philosophe et quelque peu cynique. Car si le *Kernevod* nous rend quelquefois nos vieux bardes, s'il lutte dans ses fables, sans trop de désavantage, contre l'inimitable La Fontaine, il rappelle aussi parfois Molière, le Molière du *Médecin malgré lui*.

Quelle élévation d'idées, noblement soutenue par l'expression, dans la première pièce du livre : *Ma vijenn barz ! Si j'étais barde !*

« Ha perag n'am euz ket
Ho telen alaouret,
Marzin, Gwenc'hlan, Rivoal
Barzed ann amzer all !

Ah ! que n'ai-je votre harpe d'or,
Merlin, Gwenc'hlan, Rivoal, bardes
des temps passés !

Vel-d-hoc'h, a vouez uhel;
Da ekleo Breiz-lzel
Me a daolje eur c'harm
Skiltr vel hini ann arm. »

Comme vous, d'une voix éclatante,
je jetterais aux échos de
Breiz-lzel un cri retentissant comme
le son de l'airain.

Quel démenti lui donne chaque lecteur au fond de son âme, lorsqu'il l'entend s'écrier :

N'oun ket barz ! nann biken
Na vrudo ma zelen !

Je ne suis pas barde ! non, jamais
ma harpe ne sera célèbre !

Il ajoute :

Ho ! nann ! ha koulz goude
E trid ma holl ene
O wel'd ar c'houmm eonuz
Gand eur c'hrozmol euzuz,
O tidarza, diboel,
Dreizd ar c'hørreg uhel.

Non ! et cependant je sens tout
mon être tressaillir quand je vois la
vague bondir, avec un bruit terrible,
par-dessus la cime des écueils.

.....

.....

Me gar, a nerz kaloun
 Kemend a zo gwirioun,
 Iaouankiz ha glanded
 Galloud, ijin, spered ;
 Gant truez e lenvann
 En dro d'in pa welann
 Paourentez, dienez,
 Gouliou, hag enkrez.

J'aime du fond du cœur tout ce
 qui est beau et vrai, jeunesse,
 pureté, force, génie, esprit. Je
 pleure de pitié en voyant autour
 de moi la pauvreté, la douleur et
 les chagrins qui affligent l'humani-
 tété.

La pièce suivante, *Chapel zand Ervoan*, la *Chapelle de saint Yves*, insérée d'abord dans cette *Revue*, a ému sans doute plus d'un noble cœur ; elle a fait tressaillir, je le sais, celui de notre maître à tous ¹. Nos lecteurs ont eu également la primeur du *Chemin de fer*, *Ann hend-houarn*, et ont pu en apprécier le mérite ; ils ont eu aussi celle du *Moustique*, *Ar Fubuen*, *lestrig a vrezel*, dont les vers semblent raser hardiment la surface des vagues, emportés par un rythme ailé ! L'auteur avait l'intention de le dédier à M. de la Villemarqué. La pièce ne porte pourtant aucune indication spéciale : mais personne ne lui en voudra de cet oubli qui nous a valu un *erratum* en vers des plus lestement tournés.

Il serait difficile de mettre plus d'esprit, plus de verve, à la fois bretonne et gauloise, que n'en a mis le barde *Kernevod* dans les fables qui forment la seconde partie de son volume. La morale en jaillit à la fin en vers nettement frappés. — Je ne jurerais pas, par exemple, qu'il faille prendre à la lettre la morale du *Louarn Besk*, et je conseille, au contraire, aux jeunes renards de profiter de l'expérience chèrement acquise du vieil *Alain*. — Je ne pouvais m'empêcher, en lisant ces fables si heureusement passées dans notre langue, de remarquer combien l'apologue convient à la tournure de l'esprit breton. Tout le monde connaît, au moins de réputation, Ricou et Goësbriant. Les lecteurs du *Feiz ha Breiz* auront remarqué sans doute, comme nous, les fables charmantes de MM. G. Morvan et Perrot ; elles comptent, à coup sûr, parmi ce que le journal a publié de mieux depuis sa fondation. Les fables, encore

¹ « *Chapel sant Ervoan a lakeaz va c'halon goz da dridal*, » m'écrivait alors M. de la Villemarqué.

inédites malheureusement, de M. G. Milin viendront bientôt, je l'espère, confirmer une fois de plus cette vérité. Traduites, pour la plupart, du vieux trouvère Marie de France, elles sont rendues avec beaucoup d'esprit et d'énergie dans ce beau style léonnais, large, clair et grave, que l'auteur manie si bien, et cela avec tant de naturel et une saveur si franchement bretonne, qu'on a bien de la peine à se persuader, en les lisant, que ce ne sont pas là des œuvres originales.

La langue de *Bombard Kerne* est d'une pureté irréprochable ; c'est un breton sain, correct et bien populaire cependant. Deux ou trois fois seulement l'auteur n'a pas reculé devant un archaïsme, entre autres celui de *taran* pour *kurun*, substitution qui produit un si heureux effet d'harmonie dans le *Fubuen*. Une fois pourtant sa juste sévérité a fléchi, quand il a admis (p. 12) *binim*, que *kontamm* aurait remplacé avec avantage. Le livre de M. Prosper Proux montre, une fois de plus, la possibilité pratique du système de réforme nationale de notre langue ; il offre aussi une preuve nouvelle de cette vérité, que chez les écrivains bretons, le talent littéraire et la correction grammaticale marchent rarement séparés.

La traduction qui accompagne le texte est fort bonne dans son ensemble et se lit agréablement. Nous lui reprocherions seulement de chercher à obtenir le nombre ou l'élégance, en se parant d'épithètes étrangères à l'original. Tous ceux qui ont à mener à bonne fin l'œuvre difficile de faire passer dans la langue française les inspirations de la muse bretonne, ne sauraient trop étudier les admirables traductions du *Barzaz-Breiz* et des *Bardes du VI^e siècle*, où la fidélité scrupuleuse à un texte archaïque ou populaire n'exclut ni la parfaite clarté, ni la simplicité élégante d'un style toujours conforme au génie de la langue française¹.

Le livre de M. Prosper Proux va venir occuper sa place dans la bibliothèque de tous les Bretons à côté d'un frère, son aîné de

¹ Une bien petite observation. Pourquoi l'éditeur a-t-il laissé placer, en tête du volume de notre barde, cette ridicule vignette qui représente un joueur de guitare de barrières, chantant quelque refrain digne d'eux, à ces « barbares sans foi, sans cœur, sans espérance, » qu'a flétris Brizeux ?

quelques mois, son émule pour le talent. La Bretagne peut être fière d'avoir produit, à un an d'intervalle, deux volumes de vers tels que *Bepred Breizad* et *Bombard Kerne*. Quelle province de France peut nous montrer, par la voix de ses poètes, un semblable témoignage de la vie propre qui l'anime ? L'auteur de *Klemgan Brizeuk*, *Eur zon Kloarek*, *Eunn amzer a zo bet*, *Iez koz hon zado*, de tant de chants énergiques, de tant de gracieuses élégies, est le digne frère du barde cornouaillais. Tous deux, — et plusieurs autres de leurs confrères aussi, — auraient pu, en écrivant dans la langue officielle d'une grande nation, obtenir des succès plus bruyants et plus flatteurs pour un amour-propre vulgaire. Ils ont eu raison pourtant de s'attacher à la vieille langue de leurs pères. Mieux vaut, dès à présent, pour la satisfaction intime de leur conscience, mieux vaut peut-être même pour les jugements de l'avenir, avoir fait battre le cœur ou relevé le front du paysan, avoir préparé la régénération intellectuelle de leur pays, que d'avoir obtenu les suffrages de quelques lettrés blasés, pour qui la poésie n'est qu'une distraction élégante sans influence sur la direction de leur vie nationale ou privée. Remercions-les donc de leur patriotique désintéressement et prouvons-leur notre reconnaissance en propageant leurs excellents livres de tout notre pouvoir.

Il n'y a eu jusqu'ici, croyons-nous, que trois poètes bretons contemporains qui aient réuni en volumes leurs pièces détachées. Avec MM. Luzel et P. Proux, M^{sr} Le Joubioux forme, comme on le sait, la triade ; mais la publication de son beau livre *Doue ha membro* remonte déjà bien haut, et les excellents vers vannetais que la *Revue* a publiés depuis quelque temps nous prouvent que l'*awen* ne cesse pas de verser sur lui ses plus fécondes inspirations. Il doit avoir depuis longtemps la matière d'un nouveau volume qui serait accueilli avec reconnaissance par tous les amis du breton et viendrait soutenir dignement l'honneur du dialecte de *Gwened*, si brillamment réhabilité, il y a une vingtaine d'années, par lui et son regrettable ami, M. l'abbé Guillome.

A ces trois précieux joyaux de la couronne poétique de la Bretagne viendront bientôt, je l'espère, s'ajouter les œuvres choisies

de plusieurs bardes qui n'attendent, sans doute, qu'une occasion favorable pour soumettre dans leur ensemble au jugement du public tant de *sônes* et de *gwerz* qu'il avait applaudis isolés. En réunissant seulement les pièces de vers qu'il a livrées à l'impression dans ces derniers temps, M. Le Jean (*Eostik koat-ann-noz*), dont le talent si énergique, si pittoresque et d'une saveur vraiment bardique, a été souvent apprécié ici, pourrait former un livre des plus remarquables. Il vient d'ajouter une nouvelle pierre à l'édifice commencé : *Kroaziou Arvor*, les calvaires d'Armor¹. Il suit, en quelques strophes, leur histoire depuis la première apparition de la croix en Bretagne :

Pa zeuaz ar Zent koz da Vreiz
Da zigaz d'hon tadou ar feiz,
Eur groaz dero a oe savet
War daoliou-mein ann Drouized.

Quand les vieux saints vinrent
en Bretagne pour évangéliser nos
pères, une croix de pierre fut érigée
sur les tables de pierre des Druides.

jusqu'aux œuvres, justement renommées, de Hernot, le sculpteur breton,

A viskoaz gant tristidigez
E wele koz kroaziou bemdez,
Hag e laraz, eunn deiz a oe,
Enn eur dridal korf hag ene :

.... Qui, voyant avec tristesse
ces vieilles croix en ruine, se dit
un jour, tressaillant dans son corps
et dans son âme :

« Da enori Doue ann Tad
Sevel ar re-man a vez mad;
Me am bezo euz ann Envou,
Ar c'halloud da ober kroaziou. »

« Pour faire honneur à Dieu le
Père, il serait bon de restaurer le
culte de la croix; le ciel me donnera
le pouvoir de sculpter des calvaires. »

Le barde de Notre-Dame de Rumengol, M. Le Scour, pourrait aussi, en réunissant ses poésies détachées, trouver la matière d'un fort bon volume; il en serait de même, sans doute, pour MM. Kersalé (*Barz Plouneour*), Rannou (*Barz Roc'h al Laz*), etc. M. Milin (*Laouenanik Breiz* ou *Iann Ab Breiz*) pourrait mettre au jour au moins deux volumes, l'un de fables, l'autre de poésies diverses. Je dois à sa précieuse amitié le privilège de connaître beaucoup

¹ A Guingamp, chez Ar Goffic.

de ces pièces inédites et je puis affirmer que ces deux publications auraient une grande valeur ; ce qu'il ne publierait pas en a peut-être plus encore. Il vient de faire paraître tout récemment un épithalame, *Son ar briedelez*, où il développe poétiquement la nécessité de « l'amour dans le mariage. » Il compare les deux nouveaux époux à deux passagers embarqués sur la mer orageuse du monde dans une barque qui court à sa perte si leur affection mutuelle ne tient le gouvernail :

Ar briedelez zo eur vag
War dreiz ar bed stlapet distag.

N'e deuz d'he c'has, na roenv, na gwel
Nemed ar mor hag ann avel :

N'e deuz enn hi met daou dreizer
Eat hep sellet oc'h ann amzer.

.....

Hep karantez krog er stur
Dimezi n'e ket fur.

Mais la poésie savante n'est ni la seule, ni la plus grande gloire littéraire de la Bretagne. Réveillée d'un long et pénible sommeil, elle commence aujourd'hui à reprendre ses chants interrompus : sa sœur, la poésie populaire, ne s'était jamais tue. Se dérobant avec soin à tout regard hostile ou indifférent, revêtant toutes les formes, empruntant tous les costumes, tantôt s'asseyant avec le paysan au foyer des veillées ou sous les fleurs d'or de la lande, tantôt l'accompagnant le long des chemins creux, elle avait perpétué dans le peuple la langue, les traditions et l'esprit national. Celui qui devait un jour à la fois l'illustrer et être illustré par elle apprit à la reconnaître, malgré ses humbles déguisements, sous le toit de sa noble mère où elle venait souvent chercher un abri. Plus tard, il la poursuivit avec amour dans ses retraites les plus sauvages et les plus cachées, et comme il avait le talisman magique qui ramena jadis malgré lui Merlin à la cour de Budik, il triompha de sa timidité farouche et, la prenant par la main, il la présenta à l'Europe surprise et bientôt charmée. L'Europe ne s'est pas lassée

d'entendre cette voix inspirée, si pure, si naïve et si éloquente pourtant. Une *cinquième* édition du *Barzaz-Breiz* va paraître dans peu de jours¹. Nous sommes heureux d'annoncer cette bonne nouvelle aux Bretons. Grâce à cette édition, plus complète que la précédente, mais compacte, et, par son prix, à la portée de toutes les bourses, il n'y aura plus, espérons-le, en Bretagne une bibliothèque, si humble qu'elle soit, qui ne possède sur son rayon de palissandré ou sur sa planche de sapin ce livre national par excellence.

Quelque abondante que soit la gerbe d'épis de choix récoltée par M. de la Villemarqué, elle n'est pourtant qu'une faible partie de la riche moisson que produit sans culture le sol généreux d'Armor. Bien des chefs-d'œuvre ignorés, mutilés sans doute, mais toujours vivants, *volent encore de bouche en bouche*, comme dit le poète, parmi ces populations fidèles gardiennes des antiques souvenirs. Et sans parler des chefs-d'œuvre, que de chants inconnus, fort médiocres sous le rapport littéraire, et dont la publication serait d'un prix inestimable au point de vue des traditions et de l'histoire du pays ! Il faut se hâter de recueillir tout ce qui existe encore, et, en même temps, publier les collections déjà rassemblées, telle que celle de M. de Penguern, par exemple². M. Milin, de son côté, s'occupe depuis longtemps de réunir les éléments d'une publication semblable. Il en a déjà donné quelques fragments, entre autres un chant sur Merlin : *Iann es-kolm wen*, publié avec commentaires, qui vient donner une confirmation de plus aux savantes conclusions établies par M. de la Villemarqué dans son *Myrdhinn*.

Les contes populaires ne peuvent que difficilement se séparer de la poésie, il y a un intérêt analogue et presque égal à les publier. M. Milin, que l'on est sûr de trouver toujours au premier rang dans toutes les entreprises qui intéressent la gloire de la Bretagne, en a

¹ Chez Didier, quai des Augustins, à Paris. La *Revue* lui consacra un article spécial.

² M. de la Villemarqué vient, dans ce but, d'adresser un pressant appel aux héritiers de son ami. (*La Bretagne contemporaine*, épilogue.)

également commencé une intéressante collection. En attendant, pour aider au maintien de curieuses traditions exprimées sous une forme très-heureuse, ne serait-il pas à propos de traduire en breton le *Foyer* d'Émile Souvestre? L'auteur, à ce que prétend la préface, l'avait d'abord rédigé en breton afin d'être plus sûr de ne rien laisser passer d'étranger dans le style et dans les idées. Si ce texte existe, il serait intéressant de le reproduire avec les modifications convenables.

Avant de quitter le domaine de la poésie, nous ne pouvons pas nous dispenser de signaler la seconde édition d'un livre bien précieux à tous les points de vue et qui forme une sorte de transition entre les poésies savantes et les recueils de chants populaires; nous voulons parler des *Kanaouennou santel* de M. l'abbé Henry. Beaucoup de ces beaux cantiques sont devenus avec le temps des œuvres anonymes et impersonnelles et ne sont connus que par la tradition populaire. Souhaitons le succès le plus complet à ce précieux livre qui a une valeur et une utilité bien plus hautes que celles qu'il emprunte à des considérations littéraires ou philologiques. La première édition excita, il y a quelque vingt ans, bien des tempêtes; espérons qu'il n'en sera pas de même aujourd'hui; les esprits sont plus calmes et la force des préjugés bien diminuée. Nous avons d'ailleurs un exemple rassurant sous les yeux: les mêmes traductions des saintes Écritures, dues au savant et pieux écrivain, ne soulevèrent guère moins d'opposition que les *Kanaouennou santel* lorsqu'elles parurent en volume (1849 et 1861), et cependant elles reçoivent le meilleur accueil aujourd'hui qu'elles paraissent par fragments dans le *Feiz ha Breiz*. *Habent sua fata libelli!* Je n'ai pas eu encore le nouveau volume sous les yeux: M. l'abbé Henry avait déjà fait, non par goût, mais par nécessité, d'assez larges concessions aux néologistes dans la première édition; on dit qu'elles sont plus nombreuses encore dans la seconde. On peut le regretter; personne, du moins, ne songera à en accuser le barde de l'Évangile (*Barz ann Avel*), comme on l'a si bien appelé. Il a obéi, en agissant ainsi, à des motifs on ne peut plus respectables; mais il ne s'est pas, j'en suis sûr, résigné sans regret.

On ne se trompera pas dans le jugement à porter : à lui les mérites si élevés et si divers de ses œuvres, à d'autres la responsabilité de leurs imperfections philologiques. Vétéran des premières luttes de la renaissance bretonne, il peut dès aujourd'hui se réjouir en voyant combien de recrues nouvelles ou d'adversaires ralliés sont venus grossir les rangs de son armée ; il peut mesurer le terrain conquis pouce à pouce, et prévoir le triomphe complet et prochain du drapeau pour lequel il a si glorieusement et si efficacement combattu.

II.

Le temps qui nous presse et l'espace qui nous manque ne nous permettent pas de parler cette fois aussi longuement que nous l'aurions voulu des publications périodiques et des livres en prose. Il est cependant impossible de ne pas dire un mot de trois choses d'une importance considérable : la seconde année du *Feiz ha Breiz*, les nouvelles annales de la *Propagation de la Foi*, *Keloio Prezegerez ar Fo*, et le livre de M. l'abbé Chatton : *Levr Bugale Mari*.

Qu'un journal entièrement écrit en breton ait pu se fonder, se maintenir et prospérer en Bretagne, c'est un résultat très-précieux et presque inespéré ; c'est aussi un symptôme des plus rassurants pour l'avenir de notre langue. On ne saurait proclamer trop haut la reconnaissance qui est due au courageux et habile directeur du *Feiz ha Breiz*, chargé, lui seul, de la plus grande partie de la rédaction. Il serait bien à regretter que M. l'abbé Morvan ait pu être peiné le moins du monde par les respectueuses observations qui lui ont été soumises par un apprenti critique qui reconnaît, autant que personne, les services rendus par le pieux et patriote écrivain. Ces observations avaient uniquement pour but de demander un léger progrès dans la pureté, relativement déjà très-remarquable, de la langue du journal et un peu plus de régularité dans l'orthographe. Ces deux

points sont aujourd'hui en très-grande partie obtenus, il ne reste au savant éditeur que bien peu à faire pour atteindre complètement le degré de pureté moyenne auquel il est sans doute sage que le journal cherche à se maintenir longtemps encore à cette époque de transition. Ce que nous connaissons de la seconde année permet, en effet, de constater un progrès sensible sur la première ; bien des expressions celtiques, après une acclimatation prudente, y ont peu à peu conquis leur droit de cité (p. ex. *lez-varn*, cour d'assises), le *c* et le *g* avec la valeur de *j* disparaissent *presque* complètement. Pourquoi faut-il que nous soyons obligé d'écrire *presque* ? A supposer qu'il soit nécessaire d'employer certains mots français ou bretonnés, pourquoi ne pas les écrire à la manière de Le Gonidec ? La pure orthographe de ce maître commence à se montrer parfois dans le journal ; quelques articles, très-rares, il est vrai, font un fâcheux contraste, mais il suffirait de légères corrections sur l'épreuve pour les mettre au niveau général. Nous examinerons plus tard les articles en eux-mêmes ; en attendant, nous n'avons pas voulu manquer de signaler les progrès accomplis et d'adresser au *Feiz ha Breiz* nos meilleurs vœux de succès pour cette seconde année comme pour la première.

Une population aussi nombreuse que la population bretonnante de la province est destinée sans doute à posséder plus d'un journal. Tout en souhaitant une prospérité croissante et des abonnés de plus en plus nombreux au *Feiz ha Breiz*, nous souhaitons qu'il se fonde peu à peu à côté de lui d'autres feuilles destinées à l'aider dans l'accomplissement de son œuvre patriotique, et à répondre par leur variété de dialectes, de style ou d'objet immédiat, aux besoins variés de treize à quatorze cent mille *bretonnants*. Il serait fort à désirer, par exemple, que M^r Le Joubioux fondât un journal hebdomadaire dans le diocèse de Vannes, le *Feiz ha Breiz* ne pouvant être compris qu'avec une extrême difficulté par les Vannetais. Un journal *mensuel* ou *bi-mensuel* destiné spécialement à l'instruction élémentaire du peuple rendrait aussi de très-grands services. Au commencement de l'année, le journal *français*, l'*Écho des-Côtes-du-Nord*, de Guingamp, annonçait son intention de se transformer en journal

breton-français; il publiait la note suivante (N^o du 4 janvier) : « Le journal l'*Écho des Côtes-du-Nord*, à dater de ce numéro, publiera, autant que possible, des articles (PROSE ou *poésie*) en langue bretonne. Nous remercions les auteurs celtiques qui déjà nous ont livré quelques manuscrits et nous prions MM. les bardes bretons de nous venir en aide pour populariser le plus possible cette vieille langue de nos pères. » Ce journal donnait, dans le même numéro, un très-beau discours breton adressé par le *Génie de la langue bretonne* (Arc'houere ar iez brezonek) à M^{sr} de Saint-Briec, son généreux et puissant protecteur, et bientôt après un feuilleton : *Kastel ann diaoul*. Nous ignorons si cette tentative digne de tout encouragement à eu de la suite.

Les *Keloio prezegerez ar Fe* ¹, c'est-à-dire, *Nouvelles de la prédiction de la Foi*, ou *Annales des Missions* traduites en breton de Tréguier, par M. l'abbé Ab Grall, sous l'inspiration de M^{sr} David, me semblent avoir résolu le difficile problème de concilier les nécessités du temps présent avec les intérêts de la langue et les droits du vrai breton. Orthographe de Le Gonidec parfaitement régulière, langue aussi pure qu'il est possible de l'écrire pour des populations habituées à l'exécrable breton des livres depuis qu'il y a des livres en Bretagne, dialecte de Tréguier bien local, et pourtant facile à entendre pour des Léonnais ou des Cornouaillais, tels sont tous les *desiderata* remplis à force de soin, de science et d'habileté, par M. l'abbé Ab Grall, qui en est l'*unique rédacteur*. Il est impossible de mieux s'acquitter de cette tâche, et difficile de s'en acquitter aussi bien; nous désirons vivement pourtant que ceux de ses collègues qui lui avaient promis leur concours ne le fassent pas plus longtemps attendre; ils allégeraient le labeur excessif du principal rédacteur et se prépareraient très-utilement par leur exercice de traduction aux travaux variés que réclament d'eux la *gloire de Dieu et le bien du peuple de notre pays*.

Il s'est accompli toute une révolution philologique et nationale entre le *Mis Mari* traduit de l'abbé Debussi, par le curé de Taulé,

¹ Landreger, e ti Ar Flem, mouler-levrer. — à Tréguier, chez Le Flem, imprimeur-libraire.

en 1836,¹ et le *Levr Bugale Mari*, (livre des enfants de Marie), de M. l'abbé Chatton, aujourd'hui curé de Guingamp. Le premier d'abord n'était qu'une traduction, le second est une œuvre originale, composée en breton pour des Bretons, et une grande partie des *exemples* qui y sont rapportés sont bretons eux-mêmes. Le premier était un modèle de la langue corrompue et de l'orthographe fantaisiste qui régnait en maîtresse alors. Le livre de M. l'abbé Chatton est écrit d'après l'orthographe de Le Gonidec, à de si rares exceptions près, que l'on doit les considérer comme de simples *lapsus* ou comme des fautes typographiques; enfin la langue y est presque toujours d'une pureté très-acceptable, elle est quelquefois excellente. De forts beaux cantiques, dus en grande partie à l'auteur, terminent le volume. *L'approbation* de M^{sr} de Saint-Brieuc et ces paroles d'un juge on ne peut plus compétent² : « Je considère le livre de M. Chatton comme un véritable chef-d'œuvre, » me dispensent de toute appréciation plus longue de cet excellent ouvrage. Puisse-t-il se trouver, au mois de mai prochain, dans toutes les familles bretonnes!

CHARLES DE GAULLE.

¹ Ce n'était pas, bien entendu, M. Perrot, aujourd'hui recteur et *barde* de Taulé, dont les travaux méritent toute la reconnaissance et, sauf de très-légères restrictions, tous les éloges des amis de la Bretagne.

² M. l'abbé Kémar, recteur et *barde* de Saint-Laurent.

UN COUSIN DE PASSAGE

SCÈNES DE LA VIE DE CHATEAU.

PERSONNAGES.

LÉON DE VILLIERS.
LUDOVIC DE BÉON.

LA MARQUISE DE GHISTELLE.
BERTHE, sa petite-fille.

Salon dans un château. Porte sur le perron. Portes latérales. Fenêtres sur le parc. Tables à jeu et à ouvrages, avec papier, encre, plumes. Sur un des panneaux, petite bibliothèque.

SCÈNE I.

BERTHE, LA MARQUISE.

Les deux femmes sont assises, la marquise brodant, Berthe lisant.

BERTHE (*lisant*).

« La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine..... »

(*On entend un coup de fusil au dehors.*)

LA MARQUISE. Ah ! bon Dieu ! qu'est cela ?

BERTHE. Grand'mère, c'est Léon qui chasse dans le parc.

LA MARQUISE. Ces pauvres lapins ! Léon leur fait une rude guerre.

BERTHE. Grand'mère, c'est un lièvre, et non un lapin, que *Dominante* et *Randonneau* viennent de lancer ! Il paraît même que Léon a manqué le lièvre, puisque la voix des chiens s'éloigne vivement ; il est probable que le lièvre va gagner les landes, puis passer près d'ici, et enfin revenir au gîte.

LA MARQUISE. Ta ! ta ! ta ! petite ! tu as raison. Et je vois avec

plaisir que tu commences à connaître la chasse ; ton pauvre père eût été fier de ta science.

BERTHE. Ma science . . . c'est à Léon que je la dois.

LA MARQUISE. Nous lui devons bien autre chose encore, à Léon ! — Viens te rasseoir près de moi, fillette. (*Berthe se rassied. près de la marquise.*) Berthe, aimes-tu Léon ? Réponds-moi franchement.

BERTHE. Si j'aime Léon ! Mais, grand'mère, c'est presque me demander si je t'aime ! — Crois-tu que j'aie oublié tout ce que Léon a fait pour nous ?

LA MARQUISE. Il est certain que Léon s'est conduit admirablement. Il n'avait que vingt-deux ans, et il était sorti de l'Ecole polytechnique avec le n° 3 ; dans dix ans, il eût été colonel, général peut-être ! Eh bien ! pour nous, Berthe, Léon a sacrifié ce brillant avenir ; à la mort de ton père, au milieu de mille embarras de fortune, que serions-nous devenues ? — Léon s'est fait pour nous homme d'affaires, fermier, avocat, agronome ; grâce à lui, notre fortune est sauvée, mais sa carrière est perdue . . .

BERTHE. Et tu demandes si je l'aime !

LA MARQUISE. La ! la ! la ! ne te fâche pas, ma mignonne ! Je conviens que tu aimes Léon, et cependant quand je te parle de l'épouser . . .

BERTHE. Épouser Léon ! Est-ce qu'on épouse son frère ? Mais vous savez bien, bonne maman, que je suis une romanesque ! Vous savez bien que je veux faire un mariage de sentiment, un mariage de poésie . . . Ne riez pas !

LA MARQUISE. Laisse donc avec ta poésie ! — Parce que tu as lu les *Méditations*, et composé quelques romances, musique et paroles, tu te crois poète ! Et tu voudrais épouser un poète, peut-être ? Fi donc, Mademoiselle ! — J'en conviens avec toi, Léon est un chasseur, tout simplement ; il a même le tort de dédaigner la poésie . . .

BERTHE. Et c'est un tort très-grave ! Hier, par exemple, je lui ai lu le *Poète mourant*, de Lamartine . . . Monsieur Léon s'est endormi à la dixième strophe !

LA MARQUISE. C'est très-mal, mais ce n'est pas un crime.

BERTHE. Aussi la punition ne sera pas bien cruelle.

LA MARQUISE. C'en est une que de ne pas t'épouser, chère mignonne.

BERTHE. Oh ! la grand'mère flatteuse !

LA MARQUISE (*attirant Berthe vers elle*). — Voyons, ma petite Berthe ! tu sais si je t'aime ! Mais plus je t'aime, plus ton avenir m'inquiète. Après moi, qui te protégerait ? Personne. Léon est trop jeune pour remplir décemment ce rôle de tuteur quand la grand-mère ne serait plus là ! Ce qu'il y a donc de plus simple et de plus sage pour toi, c'est d'être sa femme.

BERTHE. Mais, grand'mère, qui te dit que Léon pense à m'épouser ? Il me regarde encore comme une enfant, j'en suis sûre.

LA MARQUISE. On ne sait pas ! on ne sait pas ! Il faudra que petit à petit je le fasse un peu causer à ce sujet. . .

BERTHE. Sérieusement, grand'mère, je te supplie de renoncer à cette idée.

LA MARQUISE. Oh ! oh ! quelle gravité, Mademoiselle ! Et pour quoi ce ton solennel ?

BERTHE. Écoute, grand'mère. . . c'est ta faute, tu m'y as forcée ! Mais puisque tu parles de mariage, tu sais bien que depuis cinq ans. . .

LA MARQUISE. Tais-toi, Berthe ! je t'ai dit qu'il ne fallait plus jamais me parler de cette folie.

BERTHE. Mais, grand'mère. . .

LA MARQUISE. Assez, Mademoiselle ! je vous en supplie.

BERTHE (*revenant s'asseoir*). — Tu es fâchée contre moi, grand-mère ?

LA MARQUISE. Oui.

BERTHE. Grand'mère ! grand'mère ! pardonne-moi ; ne boude pas ta petite Berthe ; tu sais bien que je t'aime ! Regarde-moi de ton bon regard, je t'en prie, grand'mère ! Je te promets d'être sage ; je ne le ferai plus, bonne maman !

LA MARQUISE (*lui prenant la tête et la caressant*). — Venez donc, petite folle ! on vous pardonne. Mais laisse-moi ajouter une chose : Tu aimes la poésie, dis-tu ? Eh bien ! la poésie n'est pas où tu

penses ; elle n'est pas sur les lèvres mielleuses, aux paroles dorées ; elle est dans le cœur, dans quelque brave cœur dévoué et fidèle où tu ne la cherches pas. (*On entend un coup de feu.*)

BERTHE (*allant à la fenêtre*). — Touché ! cette fois, foudroyé !

LÉON (*au dehors*). Tout beau ! tout beau ! *Dominante ! Randonneau !* tout beau ! — Antoine ! tiens, mon garçon, porte cette bête à la cuisine.

SCÈNE II.

BERTHE, LA MARQUISE, LÉON.

LÉON (*après avoir déposé son carnier et son fusil dans un coin*). — Bonjour, ma tante. (*Il embrasse la marquise*). Bonjour, Berthe ; tu vas bien, petite ?

BERTHE. Très-bien, mon cousin.

LÉON (*s'asseyant*). — Maintenant, chère tante, occupons-nous des affaires sérieuses : d'abord, j'ai renouvelé le bail de Mâchefer.

BERTHE (*qui a repris son livre*) :

La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine...
Ma vie en longs soupirs s'enfuit à chaque haleine.

LÉON. Hein ! quel est ce bruit là ?

BERTHE. Des vers ! Ça rime, n'est-ce pas ? C'est agaçant ?

LÉON. Voyons, Berthe, laisse-nous causer des choses importantes, et ne nous dis pas de ces sornettes ! — Le bail Mâchefer...

BERTHE. Tu appelles sornettes des vers de Lamartine, d'un grand poète !

LÉON. Grand poète, si tu veux, mais mauvais agriculteur !

BERTHE. Tu détestes donc bien les vers ?

LÉON. De tout mon cœur.

BERTHE. Et pourquoi ?

LÉON. D'abord parce que tu les aimes trop ! Et ensuite...

BERTHE. Ensuite ?...

LÉON. Parce que j'en ai fait autrefois. C'était à l'École préparatoire de la Flèche. Nous avions un adjudant sévère en diable ! Je m'avisai de faire contre lui une espèce de chanson ; ma petite satire eut du succès ; mais je fus mis au donjon pour huit jours, au

mois de janvier : dix degrés au-dessous de zéro ! Depuis lors, j'ai renoncé à la poésie.

BERTHE. C'est que ta vocation n'était pas bien ardente.

LÉON. Oh ! oh ! la vocation . . . c'est un grand mot. Après tout, il n'est pas difficile de faire des vers, et si je m'en mêlais encore . . .

BERTHE. Je voudrais bien voir cela, par exemple !

LÉON. Quant au bail Mâchefer . . .

BERTHE. Je suis fâchée contre toi, Léon : tu as dit que tu n'aimais pas les vers, parce que je les aimais trop . . .

LÉON. Oui, j'ai mon idée.

BERTHE. Pourquoi me faire ce reproche ? Une jeune fille peut aimer la peinture, la sculpture, la musique, la danse . . . Pourquoi n'aimerait-elle pas la poésie ? C'est si joli, les jolis vers !

LÉON. C'est égal, j'ai mon idée.

LA MARQUISE. Allons, mes enfants, ne vous brouillez pas ; il n'y a pas lieu. Toi, Berthe, tu es moins poète que tu ne le crois, et toi, Léon, tu l'es peut-être plus que tu ne le penses.

LÉON. Ah ! bonne tante ! vous êtes l'ange de la réconciliation. Eh bien ! puisque nous voilà d'accord, revenons au bail Mâchefer.

(*Midi sonne à la pendule.*)

BERTHE. Midi ! déjà ! Le facteur devrait être arrivé.

LÉON. C'est étonnant : l'arrivée de ce vieux bonhomme te met toujours en l'air ; dès que midi sonne, tu commences à sautiller sur tes pieds.

BERTHE (*frappant les carreaux du bout des doigts*). — Il n'arrivera donc pas ? . . . Si ! le voilà ! (*Elle descend rapidement les marches du perron.*)

LÉON. Décidément, ma tante, nous ne pourrions pas parler du bail Mâchefer . . .

BERTHE (*revenant*). — Une lettre ! une lettre pour toi, grand-mère ! de Madrid . . . (*Avec intention.*) De mon cousin Ludovic !

LA MARQUISE (*à part*). — De Ludovic . . . Ah ! enfin ! O mon Dieu ! faites que mes prévisions se réalisent !

BERTHE. Lisez, lisez, grand-mère !

LÉON. Qu'est-ce que c'est que ça, le cousin Ludovic ?

BERTHE. On te le dira.

LA MARQUISE (*lisant*). — « Ma chère cousine, un projet d'emprunt m'appelle à Paris . . . »

LÉON. Un projet d'emprunt ? C'est donc . . .

LA MARQUISE. Mon cousin Ludovic est secrétaire d'une société de crédit fondée en Espagne par des capitalistes français.

BERTHE. Après, grand'mère !

LA MARQUISE. « En me rendant à Paris, j'aurai l'honneur de vous demander quelques heures d'hospitalité ; ma mère m'écrit de ne pas manquer à ce devoir, qui sera un bonheur pour moi . . . »

LÉON. Très-gracieux pour un financier !

BERTHE. Mais tais-toi donc !

LA MARQUISE. « J'arriverai le lundi 21 octobre, à la gare de Ghistelle, par le convoi d'une heure. Ayez l'obligeance de m'envoyer vos chevaux. Daignez agréer, ainsi que ma cousine Berthe... »

BERTHE (*sonnant ; un domestique entre*). — Antoine ! vite ! les chevaux à la voiture ! Partez à l'instant, afin d'être à la gare avant une heure ; vous demanderez parmi les voyageurs M. le vicomte de Béon. (*Le domestique s'incline et sort*). Grand'mère, il arrive ! Qui avait raison, toi ou moi, grand'mère ?

LA MARQUISE (*bas*). — Toi. — (*Haut*). Vous savez, mes enfants, que je suis encore un peu coquette : je ne veux pas recevoir dans ce négligé notre élégant cousin ; viens avec moi, Berthe. (*A part*). J'ai à te parler.

SCÈNE III.

LÉON (*seul*). — C'est étrange . . . cet air de mystère, cette agitation de Berthe, cette lettre, ce Ludovic . . . Allons ! voilà encore de mes folies ! est-il vraisemblable que ce cousin, dont on ne parlait jamais, tombe exprès du ciel pour épouser Berthe ?... Non ! non ! Berthe a déjà refusé de brillants partis, et ce n'est pas un parent inconnu, presque un étranger . . .

SCÈNE IV.

LÉON, BERTHE.

BERTHE. Léon, je me marie.

LÉON. Comment !

BERTHE. Oui, et grand'mère veut absolument que ce soit moi qui t'en instruisse.

LÉON. Tu te maries... Et avec qui ?

BERTHE. Avec mon cousin Ludovic.

LÉON. Ah ! ça, mais ! Ce cousin là, je ne l'ai jamais vu !

BERTHE. Je le sais bien : quand il est passé ici, il y a cinq ans, tu étais à Paris pour nos affaires.

LÉON. Mais comment se fait-il qu'on vous marie ?

BERTHE. On ne nous marie pas, nous nous marions ! — Mon cousin Ludovic vint donc passer quelques jours avec nous. Il était vraiment très-aimable, très-bien élevé, très-spirituel, tout à fait homme du monde ; il m'appelait *Ma jolie cousine*.

LÉON. Ah ! il t'appelait *Ma jolie cousine* !

BERTHE. Imagine que Ludovic, à dix-neuf ans, avait eu un prix de poésie à l'Académie de Perpignan.

LÉON. Diable !

BERTHE. Ludovic voulut bien m'adresser une pièce de vers. Je les ai retenus, comme tu le penses. Les voici :

Berthe, quand nous marchons ensemble
 Dans les bois où s'éteint le jour,
 Savez-vous d'où vient que je tremble ?
 Est-ce de crainte ? Est-ce d'amour ?

LÉON. Oh ! assez. Je n'aime pas ces vers-là ! Il n'y a point d'âme.

BERTHE. Oh ! si, moi, j'y vois une âme.

LÉON. Oui, la tienne !

BERTHE. Quoi qu'il en soit, les vers de Ludovic me semblèrent charmants, et...

LÉON. Et il continua ?

BERTHE. Oui... en prose ! Tu conçois que, dès lors, cela me parut grave, et que j'allai tout raconter à ma grand'mère.

LÉON. Tu fis bien.

BERTHE. Le croirais-tu ? grand'mère se mit à rire, et me dit que j'étais une enfant, que je m'étais trompée, que c'était impossible, etc., etc.

LÉON. Je comprends. Ta grand'mère n'attachait aucune importance à une déclaration de collégien.

BERTHE. Pas si collégien ! comme tu vas voir. Deux jours après, on donna une grande fête au château de Vertmorin. Après le dîner, on se mit à courir dans le parc, et moi je m'égarai dans une espèce de labyrinthe où je rencontrai tout à coup mon cousin Ludovic.

LÉON. Naturellement !

BERTHE. Il s'approcha de moi d'un air soumis, et me dit d'une voix émue : « Ma cousine, je vous aime. » Je ne sais pas bien ce que je répondis, car ma grand'mère parut en ce moment, et Ludovic s'éloigna.

LÉON. Oh ! oh ! Tu vas me trouver un peu rustique, mais je n'aime pas cette façon d'agir. Quand on songe à épouser une jeune fille, on s'adresse à ses parents. C'est le vieil usage, et c'est le bon ; continue.

BERTHE. Ludovic partit le lendemain, et moi, comme tu penses, j'allai encore tout raconter à ma grand'mère ; cette fois, elle se fâcha beaucoup ; elle me dit que j'étais une écervelée, que Ludovic était un étourdi, qu'il m'oublierait bientôt et ne reviendrait plus dans le pays probablement. — Tu vois bien, Léon, que grand'mère s'est trompée, puisque Ludovic revient. Voilà tout mon secret. Mais comprends-tu l'idée de grand'mère ?

LÉON. Oui.

BERTHE. Oh ! Léon ! ne trouble pas ma joie ! Mon bon Léon, mon frère chéri, ne sois pas méchant, et dis-moi que j'ai bien fait de compter sur la parole de Ludovic.

LÉON. Ecoute donc ! . . . si tu as bien fait ! Je ne sais pas trop.

BERTHE. Ah ! si ! mon cher Léon, je t'en supplie, sois de mon avis ! tu verras ! tout ira bien : toi, tu épouseras une belle demoiselle, bonne, aimante, digne de toi ; moi, j'épouserai Ludovic, et nous nous aimerons tous, tous, tous ! Léon, souris-moi donc, je suis heureuse, sois donc heureux ! Voyons, souris-moi, et dis que j'ai bien fait !

LÉON. Berthe, ma chère Berthe, j'ignore si tu as bien fait ; mais je veux, avant tout, que tu sois heureuse, et je travaillerai à ton bonheur, s'il en est besoin.

BERTHE. Merci, Léon! tu es charmant.

LÉON. Maintenant, chère Berthe, il faut songer à l'appartement de Ludovic; je vais donner moi-même les ordres nécessaires.

BERTHE. Va, mon cher Léon.

LÉON, (*à part, en sortant*). — Et puis, j'ai besoin d'être seul.

SCÈNE V.

BERTHE (*seule*). — Enfin! enfin! Dira-t-on encore que je n'ai pas de bon sens? Et grand'mère qui répétait : Enfant par ci, folle par là! Les grand'mères sont toutes les mêmes. Il faut lui pardonner : dans quarante ans, je serai comme elle. — N'importe, cinq ans d'attente, c'est long; mais non, ce n'est pas long, puisque c'est fini! oui! c'est fini, et, décidément, j'ai eu raison de compter sur Ludovic, sur sa loyauté, sa persévérance, sa constance. (*On entend au dehors un bruit de voiture*). La voiture... déjà! c'est Ludovic. Mais je ne puis le recevoir seule : grand'mère me gronderait. Je voudrais bien le voir tout de suite, cependant... (*Elle va à la fenêtre*). Oh! il est encore mieux qu'il y a cinq ans. (*Elle sort.*)

SCÈNE VI.

LUDOVIC (*seul*).

(*Il pose sur un meuble son pardessus et son sac de voyage, et parcourt d'abord du regard tout le salon, puis il se promène de meuble en meuble, en désignant chaque objet du bout de sa canne*).

Tapisserie.... fanée! Rideaux.... usés! Pendule.... ni antique ni moderne! Fauteuils.... vieux et délustrés! — C'est comme l'équipage qui est venu me chercher à la gare : chevaux de labour qu'on attèle à l'occasion! valet de ferme servant de cocher, calèche de famille où l'on tient huit ou dix! — Examinons un peu l'extérieur. (*Il s'approche de la fenêtre*). Le parc.... très-négligé! La futaie.... rétrécie! Jusque sous les fenêtres, du seigle et des betteraves.... presque pas de fleurs! Rien pour l'agrément. C'est bien cela! Fortune qui s'éteint, l'huile manque. Or ça, réfléchissons un peu.... conseillons-nous.... soyons mon propre Thérémène.... Ma mère m'a vivement engagé à passer ici quelques jours; c'est bien, mais pre-

nous garde ! Il y a cinq ans, je me laissai séduire à la gentillesse de ma petite cousine ; elle l'a oublié sans doute, mais elle peut s'en souvenir ! Dans ce dernier cas, le péril commence : évidemment, Berthe n'est pas riche, cinq ou six mille francs de rente, tout au plus. Je m'informai, il y a cinq ans, et j'appris que le dernier marquis de Ghistelle, son père, avait dissipé sa fortune, que la terre était criblée d'hypothèques, etc., etc. ; je partis donc et je me gardai bien de revenir. — Cinq mille francs de rente... la belle aubaine ! De mon côté, je n'ai rien : trois mille francs d'appointements ! — Oh ! l'affreuse vie que la mienne ! J'ai un joli nom, une jolie figure, de jolies manières ; il ne me manque qu'une jolie fortune. Mais le diable s'en mêle sans doute : dès que je fais la cour à une jeune fille, si elle m'écoute, je suis sûr d'avance qu'elle n'a pas le sou. Partout où je mets la main, tout croule ; depuis le collège, je traîne tour à tour la savate littéraire et la savate industrielle, morbleu ! — Et cependant, je le sens là, je suis fait pour être riche, je suis de ceux qui ont le droit à l'opulence ! Oh ! le luxe, l'élégance, la grande vie, un château à la campagne, un hôtel à Paris ! voilà le vrai rêve ! — Mais être marié et végéter dans un coin obscur, couper en quatre le liard conjugal... Quelle folie et quelle honte ! jamais ! Tant qu'on est libre, l'espoir reste, du moins. — C'est dit : si par hasard la petite cousine se souvient, je couperai jusqu'à la racine cette folle fleur, je ferai semblant d'avoir moi-même tout oublié ; le moyen est excellent, et je l'ai employé plus d'une fois. — C'est peut-être un peu cruel, mais c'est indispensable. — Oh ! tristesse de la misère ! sombre ennui de ne pouvoir aimer ! calculs incessants ! après désirs toujours inassouvis ! voilà ma destinée. Eh bien ! je serai cruel, puisqu'il le faut. A siècle d'or âme de fer !

SCÈNE VII.

BERTHE, LUDOVIC.

LUDOVIC. Ma cousine Berthe....

BERTHE. Mon cousin Ludovic.... Vous me reconnaissez donc ?

LUDOVIC. Oui, je vous reconnais, ma cousine ; vous n'étiez cependant qu'une enfant à mon premier passage en 1855.

BERTHE. C'est cela, mon cousin, en 1855. Vous avez bonne mémoire.

LUDOVIC. Et votre excellente grand'mère?... Je ne la vois pas.

BERTHE. Elle est chez elle, mais elle va descendre... Elle m'a chargée de vous recevoir en l'attendant, (*à part*), et même c'est bien gentil de sa part. (*Lui faisant signe de s'asseoir.*) Mon cousin, vous avez donc quitté Madrid?

LUDOVIC. Hélas! oui.

BERTHE. Comment? hélas?

LUDOVIC. On m'envoie à Vienne, dans une maison de crédit industriel. Moi qui déteste l'Allemagne! Une seule chose me console, c'est qu'à Madrid, on voulait me marier.

BERTHE. Ah! — Vous avez refusé, naturellement.

LUDOVIC. Comme vous dites, naturellement : je suis trop jeune pour me marier; j'attendrai que ma position soit faite; il peut alors se présenter une bonne occasion.

BERTHE, (*étonnée*). Comment! se présenter?

LUDOVIC. Mais oui. Le mariage est toujours chose de hasard.

BERTHE, (*vivement*). De hasard? Vous êtes peu sentimental pour un poète, mon cousin!

LUDOVIC. C'est possible! Je crois cependant à la fatalité, et je suis persuadé que j'épouserai une Allemande.

BERTHE. Une Allemande!

LUDOVIC. On dirait, ma cousine, que ce mot, *une Allemande*, vous révolte! Auriez-vous sur le cœur les traités de 1815?

BERTHE, (*se levant et passant à droite*). Non, monsieur, je riais, voilà tout. (*À part.*) Evidemment, c'est un jeu, et il veut me mettre à l'épreuve; mais je n'aime pas ce jeu-là; tâchons de l'en faire sortir. (*Haut.*) Mon cousin, trouvez-vous notre pays agréable?

LUDOVIC. Certainement, ma cousine.

BERTHE. Vous rappelez-vous le château de Vertmorin?

LUDOVIC. J'avoue qu'il ne m'en souvient guère....

BERTHE. Comment! ce château Louis XIII!... une grande fête, notre promenade dans le parc...

LUDOVIC. Ah ! oui ! un parc anglais, avec d'immenses prairies, une terre de grand rapport !

BERTHE, (*à part*). Il se moque un peu de moi, mon cousin ! — Cherchons autre chose, je veux à tout prix que ce vilain jeu cesse.... Ah ! les vers ! (*Haut*). Vous êtes poète, je le sais, mon cousin ; tant mieux ! J'ai une consultation littéraire à vous demander.

LUDOVIC. Il est vrai, ma cousine, que je suis quelque peu poète. (*A part*). Oui, mais poète jusqu'à la bourse !

BERTHE. Un poète de notre chef-lieu vient de m'adresser une pièce de vers.... et je tiens à savoir ce que vous en penserez.

LUDOVIC. A vos ordres, ma cousine. (*A part*). Elle est charmante, cette enfant ! — Allons, point de faiblesse ! Oh ! pauvreté maudite qui rabaisse et endurecit l'âme !

BERTHE. Voici les vers :

Berthe, quand nous marchons ensemble
 Dans les bois où s'éteint le jour,
 Savez-vous d'où vient que je tremble ?
 Est-ce de crainte ? Est-ce d'amour ?
 C'est d'amour et de crainte encore ;
 L'espoir devant moi brille et fuit ;
 Vous me regardez : c'est l'aurore !
 Vous baissez les yeux : c'est la nuit !

Qu'en pensez-vous, mon cousin ?

LUDOVIC. Ce n'est pas trop mal. (*A part*). Me voilà donc réduit à décrier mes vers !

BERTHE. Comment ! ce n'est pas trop mal ?

LUDOVIC. C'est assez bien.

BERTHE. Assez bien ?...

LUDOVIC. Ce sont des vers gentils... comme tout le monde en fait, en vérité, ma cousine, le seul mérite de ces vers est de vous être adressés ; et franchement, je les trouve médiocres.

BERTHE. Médiocres ! — (*A part*). Ah ! mon Dieu ! il a oublié même ses vers... il a donc oublié tout le reste !

LUDOVIC. Il m'arrive quelquefois encore de faire des vers ; mais, sans vanité, je les fais un peu meilleurs.

BERTHE. Amour propre de poète, Monsieur, de poète financier ! — Je ne m'y connais pas sans doute, mais j'avoue que ces vers me semblaient excellents.

LUDOVIC (*à part*). — La pauvre enfant ! Elle a bon goût tout de même... (*Haut.*) Mon Dieu, ma cousine, si pour vous plaire, il faut mentir à ma conscience...

BERTHE. C'est assez, Monsieur ! — Je vous demande pardon, mon cousin ; je suis un peu nerveuse aujourd'hui... Mais ma grand'mère ne descend pas ; il serait peut-être convenable à vous de la prévenir.

LUDOVIC. J'y cours, ma cousine, j'y cours. (*A part.*) Elle souffre, je le vois bien. Vrai Dieu ! si j'étais riche... Mais je ne le suis pas ! Enfin, le résultat que je cherchais est obtenu... Elle est furieuse : c'est parfait !

SCÈNE VIII.

BERTHE, puis LÉON.

BERTHE. Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! n'est-ce pas un mauvais rêve ?... (*Elle tombe dans un fauteuil en cachant son visage avec ses mains.*)

LÉON (*entrant*). — Qu fais-tu là, Berthe ? Tu pleures...

BERTHE. Ah ! Léon ! Léon !... que je souffre !

LÉON. Mais qu'as-tu donc ?...

BERTHE. Ludovic .. Ludovic...

LÉON. Eh bien ?

BERTHE. Il a tout oublié !

LÉON. C'est impossible.

BERTHE. C'est pourtant vrai. — Et moi, maintenant ! tiens, Léon, il me semble que je deviens folle.

LÉON (*courant à elle*). — Berthe... Ma chère Berthe... Voyons, ma petite Berthe, ne pleure pas ; tu me fends le cœur !

BERTHE (*tombant dans ses bras*). — Ah ! Léon ! Léon !

LÉON. Voyons, Berthe... tu l'aimais donc bien, ce Ludovic ?

BERTHE. Je l'aimais comme mon fiancé. Si tu savais, Léon, quels trésors d'affection et de dévouement j'amassais pour lui !... comme je travaillais à devenir plus douce, plus tendre, plus

instruite, toujours pour lui! — Et maintenant, tout est brisé; un instant a suffi pour rendre désert ce cœur si plein! Oh! que je souffre, Léon! que je souffre!

LÉON. Berthe... Berthe... tu ne sais pas le mal que tu me fais! — Mais, voyons, à quoi servent les plaintes? Il faut raisonner et agir. Que veux-tu que je fasse? Je suis prêt. Veux-tu que je parle à Ludovic?

BERTHE. Non! Je souffre, mais je suis fière. Ce que je veux, c'est qu'il parte; sa présence me tuerait. Je veux qu'il parte.

LÉON. Il partira, je te le promets.

BERTHE. Mais, au moins, il n'y aura pas de querelle entre vous!

LÉON. Sois tranquille. (*A part*). C'est mal! Elle souffre, et je suis presque content... C'est lâche!

SCÈNE IX.

LES MÊMES, LUDOVIC, LA MARQUISE.

LA MARQUISE (*à part*). — Berthe a pleuré, Léon est très-ému... C'est bien! — (*Haut*) Mon cher Léon, mon cher Ludovic, il faut que je vous présente l'un à l'autre, j'espère que vous serez amis.

LUDOVIC. Je le souhaite vivement.

LA MARQUISE. Maintenant, Ludovic, voulez-vous faire une promenade dans le parc? C'est mon heure.

LÉON (*vivement*). — Ma tante, M. de Béon doit être fatigué du voyage; je m'empare de lui. Veuillez donc faire votre promenade sans nous; Berthe vous accompagnera.

LA MARQUISE. Puisque tu le veux... (*A part*) Oh! il y a quelque chose : très-bien!

SCÈNE X.

LÉON, LUDOVIC.

LÉON (*à part*). — Maintenant, faisons ce que Berthe désire : il faut que ce Ludovic parte! Mais ce n'est point assez; je ne veux pas que ce jeune fat emporte l'idée qu'il laisse ici un regret. La dignité de Berthe l'exige. A moi donc un peu de la finesse du paysan, pour expulser sans bruit ce muscadin... (*Haut*) Monsieur de Béon...

LUDOVIC (*qui était à la fenêtre et regardait au dehors*). — Monsieur?...

LÉON. Monsieur de Béon, nous sommes jeunes tous les deux, bien élevés, je crois, presque parents : je viens donc, sans plus de façons, vous demander un service.

LUDOVIC. A vos ordres, monsieur.

LÉON. Il s'agit de ma cousine Berthe.

LUDOVIC (*à part*). — Diable !

LÉON. De son mariage...

LUDOVIC (*à part*). — Oh ! la ! la !

LÉON (*à part*). — Oh ! la vilaine espèce que ces vainqueurs de femmes !... En voilà un qui tremble comme un laquais pris les mains dans le tiroir ! (*Haut*.) Voici le service que j'attends de vous, Monsieur : j'ai reçu, ce matin même, une lettre d'un vieil ami de la famille, qui habite Paris. Cet ami s'intéresse beaucoup à Berthe et s'occupe de la marier.

LUDOVIC. Ah !

LÉON (*à part*). Ce petit mensonge est assez maladroit... mais pourvu que je me débarrasse de ce Ludovic... (*Haut*). Il m'écrit donc qu'il a trouvé pour Berthe un parti très-honorable. Le jeune homme s'appelle M. de Valroger. C'est un homme très-lancé dans le monde. Je suis un campagnard peu au courant des mœurs parisiennes ; je vous prierai donc, monsieur, de me suppléer en ceci et de prendre quelques informations sur M. de Valroger.

LUDOVIC (*à part*). Je respire !

LÉON. Comme notre ami me demande une réponse prompte, je vous saurai gré de sacrifier le peu de jours que vous deviez nous accorder et de m'informer au plus vite, par une simple lettre, du résultat de vos recherches. Il est bien entendu que vous ne prononcerez en aucun cas le nom de Berthe.

LUDOVIC. Je comprends à merveille, monsieur, je suis très-heureux de pouvoir vous être utile, et même, dans le cas où ce projet n'aboutirait point, je me ferais un plaisir de chercher moi-même un mari pour notre cousine (*À part*). Voilà, j'espère, un procédé noble et ingénieux.

LÉON. Je vous rends grâce, monsieur.

LUDOVIC. Dans ce dernier cas, avant de rien engager, il serait bon, je pense, que je pusse connaître le côté peu poétique, mais trop essentiel de la question, et avoir moi-même quelques renseignements précis sur la fortune de notre cousine.

LÉON. Rien de plus simple : Berthe est noble, bien élevée et riche.

LUDOVIC (à part). Riche ! (Haut). Riche ? dites-vous.

LÉON. Oh ! la fortune de Berthe est loin d'être colossale, environ trente mille livres de rente.

LUDOVIC. Trente mille francs de rente ! (A part). Ah ! idiot que j'ai été !

LÉON. Qu'avez-vous donc ? on dirait que cela vous étonne ?

LUDOVIC. Oui, un peu : on m'avait affirmé qu'elle en avait près de cinquante.

LÉON. C'est une erreur. Trente mille ; rien de plus. Ce n'est pas énorme, sans doute, mais c'est assez joli. Ah ! dame, monsieur, il y a eu de la peine. Le père de Berthe était un gentilhomme très-magnifique, mais un détestable administrateur ; il avait un grand luxe de chevaux, de voitures ; il empruntait à des taux très-élevés, et les intérêts absorbaient le revenu. J'ai réformé tout cela. J'ai vendu des terres éloignées et de mince rapport ; j'ai acheté des actions industrielles qui ont doublé et triplé ; je les ai revendues et alors j'ai acheté des landes que j'ai défrichées. — Tenez, monsieur, (il le mène à la fenêtre), voyez-vous là-bas cette immense prairie toute verdoyante ? bon an, mal an, nous en tirons cinq mille francs de fourrages ; c'était un étang que j'ai desséché ; là-haut, en face de nous, voilà un bois de deux cents arpents ; c'était une lande inculte. Par exemple, pas de luxe ; plus de meute, un chien d'arrêt, deux chiens courants suffisent ; plus de chevaux anglais ! de bons gros percherons qui labourent solidement et qui s'amuse à traîner la calèche au besoin ; voilà tout. Nous ne renouvelerons le mobilier qu'au mariage de Berthe ; ce sera une joie de plus. Enfin, monsieur, nous sommes hors d'affaire, et le mari de Berthe trouvera une fortune solide, bien assise au soleil et qui ne doit rien à personne.

LUDOVIC (*à part*). Voilà ce qui s'appelle une chance infernale.... Et cette fois, c'est ma faute ! Comment la réparer ?

LÉON. Il ne nous reste plus qu'à marier Berthe ; ce sera facile ; de son côté, elle accepte d'avance le mari que sa grand'mère et moi lui choisirons.

LUDOVIC. En êtes-vous sûr, monsieur ?

LÉON. Parfaitement sûr.

LUDOVIC. Les jeunes filles ont souvent quelque souvenir de jeunesse, quelque préférence cachée...

LÉON. Berthe n'en a aucune.

LUDOVIC. Bah ! vous ne connaissez pas les femmes.

LÉON. Vous croyez donc que pour les connaître il suffit de les avoir méconnues ! (*A part*). J'ai tort ; du calme.

LUDOVIC (*à part*). Oh ! non, non, je n'en aurai pas le démenti ; de l'audace !

LÉON. Enfin, monsieur, puisque vous voulez bien faire ce que je vous ai demandé, ayez l'obligeance de prendre à Paris les renseignements dont j'ai besoin. Vous trouverez un prétexte pour expliquer votre prompt départ à ces dames. Les voici : faites-leur vos adieux.

SCÈNE XI.

LES MÊMES, BERTHE, LA MARQUISE.

LUDOVIC (*allant à la marquise*). Ma cousine, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre petite-fille, mademoiselle de Ghistelle.

BERTHE. Oh ! mon Dieu !

LÉON. Que veut dire ceci ?

LA MARQUISE (*à Ludovic*). Avant tout, mon cher cousin, asseyons-nous et causons ; j'ai quelques explications à vous donner et à vous demander. — Mon cher cousin, certaines grand'mères parlent peu, mais n'en agissent pas moins. Je suis de celles-là ! Il y a cinq ans, avertie par ma petite-fille de vos.... gentillesses auprès d'elle, je devinai facilement qu'il y avait de votre part inconscience et folie ; je voulus m'en assurer cependant, et j'écrivis à

votre mère, sans prévenir Berthe. Votre mère fut de mon avis ; et bientôt nous eûmes la certitude que vous aviez oublié votre conduite avec Berthe. Votre mère voulait vous la rappeler ; je m'y opposai. Je la priai seulement de vous envoyer ici, dès qu'il serait possible, afin que Berthe fût convaincue de votre manque de mémoire. J'étais bien certaine que le spectacle de votre indifférence la rendrait à elle-même ; l'expérience avait réussi à mon gré : votre entrevue, tout à l'heure, a été peu romanesque ! Léon, d'après le désir de Berthe, devait vous prier de partir ; il n'y a pas manqué, sans doute. — Comment se fait-il donc que vous me demandiez la main de ma fille ?

LUDOVIC. Je vous demande la main de votre fille, je la demande à vous-même, afin de réparer la faute que j'ai commise, il y a cinq ans ; je manquai alors à toutes les lois de la famille en m'adressant à l'enfant, sans avoir obtenu l'agrément de la mère. Je me le suis reproché bien souvent, et tout à l'heure, en voyant que ma cousine Berthe m'avait gardé une affection dont je n'osais me croire digne, j'ai voulu expier ma folie d'autrefois : j'ai voulu jouer l'indifférence, l'oubli, l'ingratitude, jusqu'au moment où je pourrais rendre hommage à cette hiérarchie de la famille que j'ai violée jadis ! Je vous demande donc la main de votre fille en sa présence, mais sans m'autoriser des sentiments qu'elle a daigné me laisser voir.

LA MARQUISE (*à part*). Si ce n'est vrai, c'est bien trouvé !

LÉON (*à part*). — Décidément, je n'y comprends plus rien !

LUDOVIC (*à Berthe*). — Cependant, ma cousine, si vous me blâmez, si j'ai trop bien joué mon rôle tout à l'heure, trop bien retenu l'élan de mon cœur, j'implore de vous une dernière faveur, c'est de prononcer vous-même mon arrêt ; dites-moi : Partez ! et je partirai.

BERTHE. Mon cousin, mon cousin... Je ne sais vraiment que répondre... Tout ce qui arrive est si imprévu, si étrange ! J'ignore moi-même ce que je pense. — Grand'mère, Léon, je vous en prie, conseillez-moi, éclairez-moi, répondez pour moi.

LA MARQUISE. Tu as raison, mon enfant ; mais il est impossible

de continuer cette délibération devant notre cousin Ludovic ; elle serait pénible pour lui , comme pour nous.

LUDOVIC. Je comprends, ma cousine, et je me retire. Je n'ai point le droit d'assister à ce conseil de famille ; pardonnez-moi seulement si mon impatience en abrège la durée. (*En sortant, à part*). Quand le vaisseau brûle, on se jette à la mer ; c'est ce que j'ai fait. Voyons ce que la vague fera de moi.

LA MARQUISE (*vivement à Berthe et à Léon*). — Mes enfants, la situation est très-grave : il s'agit de l'avenir de Berthe. Mon cher Léon, tu as de la clairvoyance et du cœur, et je suis sûre que tu nous aideras de tes conseils ; mais la présence de ta cousine te gênerait peut-être. Berthe, laisse-moi seule avec Léon, tu m'attendras dans le boudoir. (*À part, en la reconduisant*.) Ma chère petite, quand tu étais enfant, je te disais qu'on ne doit pas écouter aux portes. Aujourd'hui, et pour cette fois seulement, je te dis le contraire : reste derrière ce rideau et écoute de toutes tes oreilles.

BERTHE. Je n'y manquerai pas, grand'mère.

LA MARQUISE (*à part*). — Et maintenant, c'est à moi de ne pas perdre la tête !

SCÈNE XII.

LA MARQUISE, LÉON.

LA MARQUISE. Eh bien ! mon pauvre Léon !

LÉON. Oh ! ma tante, je suis désolé ! Je ne comprends rien à ce monsieur Ludovic, à son caractère, à ses mystères, à ses allures. Tout ce que je sais, c'est qu'il me déplaît, et beaucoup.

LA MARQUISE (*s'asseyant*). — Et à moi donc !

LÉON. Ce revirement subit est inexplicable pour moi. Quel est donc le secret de cet homme ? Ce n'est pas la question de fortune qui l'a décidé, puisqu'il croyait Berthe plus riche qu'elle n'est ; ce n'est pas un remords, un regret soudain... Et cependant, cet homme est un fourbe et un hypocrite, j'en suis sûr !

LA MARQUISE. Je suis de ton avis. Et notre pauvre Berthe ! je crains bien qu'elle ne soit retombée sous le charme.

LÉON. Vous croyez, ma tante ?

LA MARQUISE. Hélas !

LÉON. Quoi ! vous croyez que Berthe épouserait maintenant ce Ludovic ?

LA MARQUISE. Dame ! je le crois.

LÉON. Vous dites cela avec bien du calme, ma tante !

LA MARQUISE. Après tout, ce ne sera pas ma faute ; ce serait plutôt la tienne.

LÉON. Comment ! ma faute, à moi ?

LA MARQUISE. Sans doute.

LÉON. Ma tante, je vous en prie, expliquez-vous.

LA MARQUISE. Tu le veux ?

LÉON. Je vous en supplie.

LA MARQUISE. Eh bien !... j'avais fait un joli rêve autrefois, oh ! oui, un joli rêve : marier ma petite Berthe à mon cher Léon ! vieillir entre mes deux enfants ! — Ce n'était qu'un rêve : tu n'aimes pas Berthe, d'amour s'entend !

LÉON. Ma tante...

LA MARQUISE. Je ne te le reproche pas. Seulement, puisque nous en causons, je le regrette, aujourd'hui surtout.

LÉON. Ma tante, vous m'embarrassez à un point...

LA MARQUISE. Pourquoi donc ? Tu n'aimes pas ta cousine, ce n'est pas un crime.

LÉON. Ma tante, ce que vous me dites est si extraordinaire...

LA MARQUISE. Extraordinaire.. C'est toi qui es extraordinaire ! — Voyons, mon cher ami, tu sais que les vieilles femmes sont un peu curieuses, laisse-moi te faire une question : de mon temps, les cousins aimaient toujours leurs cousines ; c'était de tradition. A dix-huit ans, j'avais une vingtaine de cousins... Eh bien ! tous, successivement ou ensemble, eurent pour moi un joli petit sentiment ; c'était tout simple, tout naturel, et le contraire eût étonné le monde. — Il paraît que vous avez changé tout cela : les révolutions sans doute ! — Je voudrais pourtant bien savoir par quelle suite de raisonnements tu t'es dispensé d'aimer ta cousine. Tu es jeune, bon, tendre, intelligent, et tu n'as jamais songé à épouser Berthe. Mais, monsieur, ceci est grave ! Comment n'aimez-vous pas votre cousine ? De quel droit n'aimez-vous pas votre cousine ? Répondez.

LÉON. Mon Dieu, ma tante... vous avez peut-être raison. Cependant, voyons... vous ne me connaissez donc pas ? vous ne m'avez donc jamais regardé ?... Épouser Berthe, moi !... moi, un hobereau, un chasseur, un campagnard, une espèce de sauvage ! De plus, un garçon assez laid ! — Et elle, la beauté, la grâce, la délicatesse même, le charme vivant ! Et que de qualités ! — Instruite et spirituelle comme un ange ! Le soir, quand elle cause avec vous, je l'écoute... Une vraie musique ! — Et bonne ! J'ai vu des vieillards soignés par elle, des mères dont elle avait guéri les enfants, baiser sa main et le bas de sa robe comme à une sainte ! — Et jolie ! — Le dimanche, à l'église, je la regarde... Elle est agenouillée, grave et modeste ; ses longs cils font de l'ombre sur ses joues ; derrière elle, il y a une fenêtre par où le soleil entre à torrents, et elle ressemble à une des vierges des vitraux ; elle est admirable ainsi, admirable, je vous jure ! Et moi, j'aurais songé, je songerais... Ah ! bien, oui ! on m'en donnera des femmes comme celle-là !

LA MARQUISE. Très-bien ! je comprends : tu n'aimes pas Berthe, parce qu'elle est instruite, bonne, spirituelle et jolie. De façon que si elle avait quelques qualités de plus, tu la détesterais tout à fait ?

LÉON. Ma tante... c'est me mettre à la torture, en vérité !

LA MARQUISE. Tant y a que, par ta faute, Berthe épousera ce Ludovic.

LÉON. Comment ? Par ma faute !...

LA MARQUISE. Mais dame ! Du moins le Ludovic est dans la tradition ; il a aimé sa cousine, ou il a fait semblant ; c'est déjà quelque chose. Elle l'épousera, et elle sera malheureuse : tu auras fait le malheur de ta cousine !

LÉON. Mais, ma tante, vous êtes cruelle aujourd'hui...

LA MARQUISE. Je conviens, d'ailleurs, qu'on n'est pas libre d'aimer ou de ne pas aimer. Tu n'aimes pas Berthe, très-bien ! Il ne te reste plus qu'une chose à faire : rappelle Ludovic toi-même ; — le voilà dans le parc ; — va le trouver et dis lui : Monsieur, ayez l'obligeance de rentrer pour épouser ma cousine !

LÉON. Ma tante, vous vous moquez de moi... C'est égal, je vous aime bien !

LA MARQUISE. Tu m'aimes, moi, je le sais ; mais tu n'aimes pas Berthe ; voilà la vérité.

LÉON. La vérité... Eh ! bien, je vais vous la dire. — Mais, au moins, Berthe n'en saura rien, n'est-ce pas ? — Eh bien, eh bien, oui, j'aime Berthe !

LA MARQUISE. Ah ! enfin !

LÉON. Oui, j'aime Berthe, je l'aime d'amour, il y a longtemps que je l'aime, depuis un jour.... Mais je ne saurais pas bien vous expliquer cela ! Enfin, j'aime Berthe ! que voulez-vous ? Ce n'est pas ma faute.

LA MARQUISE. Oh ! viens sur mon cœur, mon cher Léon, mon fils ! Oh ! je le savais bien que tu aimais ma fille : mon cœur ne s'y trompait pas. Je suis heureuse, Léon !

LÉON. Et Ludovic, ma tante !

LA MARQUISE. Ludovic... tu as raison : voilà l'ennemi ! Mais nous en viendrons à bout, sois tranquille !

LÉON. Mais puisque Berthe l'aime !

LA MARQUISE. Elle l'aime... Non ! Elle croit l'aimer. Et pourquoi ? Pour quelques misérables vers qu'il a eu l'esprit de faire pour elle autrefois. Ce n'est pas pour autre chose, va ! Oh ! si nous pouvions lui arracher du cœur cette illusion, cette chimère ! Si seulement tu étais un peu poète ! Mais non ! tu détestes les vers, tu ne sais pas en faire.

LÉON. Mais si ! mais si ! ma tante ! Pour épouser Berthe, je ferais un poème épique !

LA MARQUISE. Ce serait un peu long, et Berthe aurait le temps de faire bien des bonnets pour sainte Catherine. Si tu pouvais seulement faire une ode, une élégie, un sonnet, n'importe quoi ; on pourrait essayer.

LÉON. Nous essaierons, ma tante, et je prouverai à Berthe qu'un chasseur de renards peut avoir autant d'esprit et plus d'âme que ce lauréat de Perpignan.

LA MARQUISE. Tu te flattes, mon pauvre Léon ! Tu n'as pas l'habitude de faire des vers.

LÉON. Mais je vous assure, ma tante, que je m'en tirerai tout

comme un autre. Je vous ai raconté, ce matin, l'histoire de ma chanson à l'école de la Flèche !

LA MARQUISE. Oni, mais une petite satire ou des vers d'amour, c'est bien différent.

LÉON. Des vers d'amour,.... mais j'en ai fait aussi, des vers d'amour !

LA MARQUISE. Comment, monsieur !

LÉON. Écoutez, ma tante ; mais vous n'en direz rien à Berthe ! Je vais vous raconter la chose. Cette fois, c'était à l'École polytechnique : je sortais tous les mercredis, et j'allais voir un ancien colonel, qui habitait une maison de campagne à Meudon. Le colonel avait une nièce, une Suédoise, jeune encore, blonde, blanche et rose. Je ne sais comment il se fit que, sans la moindre intention mauvaise, j'écrivis une cinquantaine de vers en l'honneur de la belle Suédoise ; je ne sais pas non plus comment il se fit que je les lui glissai dans la main, sans m'apercevoir que l'oncle n'était pas là ! Le mercredi suivant j'allai à Meudon, sans penser à mal. Avant le dîner, le colonel me proposa une promenade dans son parc. Je le suivis. Arrivé près d'une pièce d'eau, au fond : Si nous prenions un bain ? me dit le colonel. — Y songez-vous ! lui répondis-je, au mois de novembre ! — Conscrit ! me dit-il en ricanant, les troupiers de mon temps n'y regardaient pas de si près. A l'eau, mon garçon !... Et le colonel commença à se déshabiller. Piqué d'amour-propre, je l'imitai. Quand nous nous trouvâmes dans le costume favorable : A toi l'honneur ! me dit le colonel. Je ne me le fis pas répéter, et je sautai dans le petit lac. Le colonel était resté sur la rive, et j'entendis son éclat de rire : Mon garçon ; me dit-il, j'espère que le bain te rafraîchira la cervelle, et que tu iras faire un tour dans mon étang, avant de faire des vers pour ma nièce. — Vous voyez bien, ma tante, que mes vers n'étaient pas si mauvais, puisque le colonel jugea ce bain de glace indispensable.

LA MARQUISE. Mauvais sujet ! — Je ne sais pas si tes vers étaient bons, mais il y a douze ans de cela, et depuis lors, tu dois avoir oublié...

LÉON. Oublié ! Mais je n'ai pas même oublié le calcul intégral et différentiel. A plus forte raison la prosodie. Tenez, ma tante, je

vous en supplie, laissez-moi démontrer à Berthe qu'il y a ici d'autres poètes que ce Ludovic. Sinon, ... je le provoque et je le tue.

LA MARQUISE. Non pas ! Tu ferais trop bien ses affaires. — Ah ! mon Dieu, le voici déjà ! Que lui répondre ? — Laisse-moi parler.

SCÈNE XIII.

LÉON, LA MARQUISE, LUDOVIC.

LA MARQUISE (à Ludovic.) Approchez, jeune homme, et prêtez une grande attention au discours que vous allez entendre. J'ai une chose grave à vous annoncer. Vous m'avez demandé la main de ma fille, mais un autre vient de me la demander aussi ; c'est mon neveu Léon. Vous êtes rivaux, par conséquent. Il y a trois ou quatre siècles, vous auriez vidé la querelle en champ clos, lancé en main, sur un beau destrier. Autres temps, autres armes. J'ai lu madame Cotin, dans ma jeunesse, je suis encore un peu romanesque, et je viens vous proposer un autre genre de tournoi : chacun de vous va s'armer, non d'une lance, mais d'une plume ou d'un crayon, et faire, d'ici à une demi-heure, quelques strophes en l'honneur de ma petite-fille. Celui qui aura fait les meilleures, je ne dis pas que Berthe l'épousera, mais je suppose qu'elle aura pour le vainqueur une petite préférence. — Consentez-vous ?

LUDOVIC. Comment donc, ma cousine ! j'accepte avec joie et reconnaissance ; car je suppose que toutes les chances sont pour moi.

LÉON. Vous croyez, monsieur ? c'est peut-être un peu trop d'amour-propre. J'accepte comme vous.

LA MARQUISE. Puisque les adversaires acceptent le tournoi, j'ouvre la lice : Ludovic, voici un crayon et une belle page blanche, allez vous inspirer dans le parc ; toi, Léon, reste ici. Moi, je vais prévenir Berthe de la lutte courtoise dont elle est l'objet.

LUDOVIC (à part, en sortant). Ah ! enfin, la poésie me servira donc à quelque chose. Une trentaine de mille francs de rente, pour une trentaine de vers ! Lord Byron ne fut jamais si bien payé !

LA MARQUISE (bas à Léon). Courage, mon ami !

SCÈNE XIV.

LÉON (*seul*). Ce Ludovic!... Quel orgueil!... Oh! je voudrais l'humilier!... Mais non, cela m'est bien égal... C'est à Berthe que je songe! Berthe... Qui sait? Si je pouvais mettre dans ces vers ce que j'ai là dans le cœur, elle me comprendrait, elle m'aimerait peut-être... Oh! c'est impossible... Berthe, ma femme! — Au travail! au travail!... Pour Berthe! — Oh! je voudrais être Lamartine! — Vite! vite!... Des vers.... Diable!... Il me semble que j'ai un peu oublié la théorie... Cherchons si dans les livres de Berthe... (*Il va à la petite bibliothèque*). Précisément! *Dictionnaire des Rimes, Traité de prosodie*... Très-bien! — Vers de douze syllabes; celui-là me va! Cela me rappelle la charge en douze temps : un, deux, trois.... commençons! (*Il se met à la table, et prend la plume*). En voici un :

Dans ce combat d'amour, Berthe, si je triomphe....

Pas mal!... au second maintenant!... Il me faut une rime à *triomphe*. Je n'en trouve pas.... Cherchons dans le dictionnaire... une rime à *triomphe*.... Il n'y en a point!... Refaisons le premier vers :

Si l'amour le plus pur convient à la plus noble....

Une rime à *noble*, maintenant! Cherchons dans le dictionnaire, pour abrégé... *Noble*.... il y en a! *Vignoble*! Comment amener le mot *vignoble* à propos de Berthe? Je ne saurais pas.... *Grenoble*! c'est impossible! — Et pas d'autres rimes! Ah! mon Dieu! je perds du temps.... Et ce Ludovic qui a déjà fini peut-être.... Allons! du courage! Re commençons.... Rien! je ne trouve plus rien! Ah! misérable, va! j'aurais dû tuer quelques lapins de moins et lire quelques livres de plus! Dire que j'ai le cœur plein de choses et que rien ne sort.... rien! C'est à rendre insensé! Oh! je m'arracherais volontiers les cheveux.... (*Il se promène avec agitation*).

SCÈNE XV.

LÉON, BERTHE (entrant par une porte dérobée).

LÉON. C'est toi, Berthe ; d'où viens-tu donc ?

BERTHE. De la chapelle ; j'ai prié et j'ai réfléchi. Et toi, tu travailles ! Je sais à quoi tu travailles . . . Grand'mère m'a expliqué . . . D'ailleurs, j'ai tout entendu . . . Eh bien ! où en es-tu ?

LÉON. Au premier vers, c'est-à-dire à mon second premier vers : l'un finissait par *triomphe*, l'autre par *noble*. Pas de rimes. C'est désolant !

BERTHE. Ah ! ah ! ce ne n'est donc pas aussi facile que tu le pensais ?

LÉON. C'est mal, Berthe, tu viens me railler !

BERTHE. Je viens t'encourager, au contraire ; car, vois-tu, j'ai de l'amour-propre, et je ne veux pas qu'on m'adresse de mauvais vers ! — Assieds-toi donc là, prends la plume, regarde-moi de temps en temps, comme si tu faisais mon portrait . . . et cherche !

LÉON (*s'asseyant*). Merci ! . . . Je ne trouve rien encore . . .

BERTHE. Oh ! que tu as l'inspiration lente !

LÉON. Si tu voulais seulement me sourire un peu . . . il me semble que les idées me viendraient plus facilement.

BERTHE. Oh ! le despote ! . . . Eh bien, je te souris, là . . . Commence !

LÉON. Si tu voulais seulement me dire que tu ne fais pas de vœux pour Ludovic.

BERTHE. Mais, bavard que tu es, tu perds ton temps . . . Bavarde, mais bavarde en vers ! sans cela je croirai que *les Suédoises*, seules, ont le don de t'inspirer.

LÉON. Méchante que tu es ! . . . tu sais bien . . .

BERTHE. Allons ! commence.

LÉON (*écrivait*).

- « Non, je ne t'aimais pas, si l'amour, c'est la fièvre ;
- » Si c'est l'âpre désir *qui précipite* nos pas,
- » Si c'est l'orgueil au front, le mensonge à la lèvre
- » Et l'égoïsme au cœur . . . Non, je ne t'aimais pas.

BERTHE. Mais... Léon... c'est bien ! Seulement il y a une faute de quantité au second vers : treize syllabes ! Compte sur tes doigts :

Si c'est l'àpre désir *qui précipite* nos pas !

Il est si facile de mettre :

Si c'est l'àpre désir précipitant nos pas !

Je vais corriger moi-même. (*Elle prend la plume et écrit*). Continue ! continue !

LÉON.

- » Mais si l'amour, c'est Dieu qui parle au fond d'une âme,
- » Si c'est le dévouement *qui existe* à jamais,
- » Si c'est avoir vu l'ange avant de voir la femme,
- » Dieu le sait, Dieu sait bien, Berthe, que je t'aimais !

BERTHE. C'est encore mieux ! seulement, il y a un hiatus, au second vers, une rencontre de voyelles... *Qui existe ! corrigeons vite ! (Elle cherche et écrit)*.

Si c'est le dévouement qui ne faiblit jamais.

Voilà. — Quant aux deux derniers vers, je les trouve charmants, oh ! mais ! charmants ! — Après ! après ! tu es en verve.

LÉON.

- » Je t'aimais, et je t'aime, et je souffre et je pleure,
- » Je souffre, mais ma voix ne sait que te bénir ;
- » Je pars si tu le veux, mais mon âme demeure
- » Et j'emporte en exil la fleur du souvenir !
- » Mais non ! je resterai ; l'espérance fidèle
- » M'apaise et me soutient ; soyez béni, Seigneur !
- » Au-dessus de mon front un ange bat de l'aile ;
- » C'est l'ange du foyer, c'est l'ange du bonheur ! »

BERTHE. Mais c'est très-bien, très-bien, très-bien ! — Te voilà poète, cher Léon, malgré toi.

LÉON. Grâce à toi ! — Mais, j'y songe, si les vers de Ludovic sont meilleurs, il faudra bien que tu lui donnes le prix ?

BERTHE. Oh ! mon Dieu... c'est vrai ! Tu me fais peur !

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LA MARQUISE, LUDOVIC.

LA MARQUISE. Voilà donc l'heure du jugement solennel ; les accusés sont-ils présents ?

LUDOVIC. Voici mes vers, ma cousine ; et franchement, je n'ai jamais fait mieux.

LÉON. Voici les miens, ma tante.

LA MARQUISE. C'est moi qui vais lire. Je commence par les vers de Léon. Écoutez, Ludovic ; et toi, Berthe, sois grave comme un juge. (*Elle lit*).

Non, je ne t'aimais pas, si l'amour, c'est la fièvre,
Si c'est l'âpre désir précipitant nos pas ;
Si c'est l'orgueil au front, le mensonge à la lèvre
Et l'égoïsme au cœur... Non, je ne t'aimais pas.

Eh ! eh ! ce n'est pas trop mal... Qu'en pensez-vous, Ludovic ?

LUDOVIC. En effet, c'est fort bien... mais permettez que je voie un peu. (*Il regarde le papier*). Oh ! oh ! qu'est-ce que j'aperçois ? Des corrections, des ratures, des surcharges, et qui ne sont pas de la même écriture ! On vous a aidé, monsieur Léon : la partie est nulle.

BERTHE. Mon cousin, c'est moi qui ai aidé Léon.

LA MARQUISE. Oh ! en ce cas, Ludovic, vos affaires vont mal. Un collaborateur ressemble fort à un complice. Résignez-vous donc. D'ailleurs il y aura pour vous une compensation : je vous rends les vers que vous venez de faire pour Berthe ; ils pourront vous servir pour une meilleure occasion.

LUDOVIC. Oh ! il n'y aura jamais pour moi de bonne occasion. (*Réfléchissant*). N'importe ! Donnez tout de même !

V^{te} HENRI DE BORNIER,

ÉTUDES SUR ROME.

LA BASILIQUE DU SAUVEUR

OU SAINT-JEAN-DE-LATRAN.

Basilique ancienne.

Lorsque l'on approche de Rome, la première pensée du pèlerin est de découvrir à l'horizon le dôme de Saint-Pierre ; puis, après avoir franchi les murs de la ville sainte, il demande le Vatican ; il court s'agenouiller sur le tombeau de l'Apôtre. Ce n'est cependant pas au faite de la basilique vaticane, mais au portique du Latran, qu'est gravée l'inscription célèbre :

DOGMAE PAPALI DATVR ET SIMVL IMPERIALI
QVOD SIM CVNCTARVM MATER CAPVT ECCLESIAE.....

« Par décret à la fois papal et impérial, il m'a été donné d'être le chef et la mère de toutes les Eglises ; » — et l'inscription ajoute : — « Aussi porté-je le nom du Sauveur de qui seul on obtient les royaumes célestes. »

HINC SALVATORIS CŒLESTIA REGNA DATORIS
NOMINE SANXERVNT.....

La Basilique du Sauveur ! tel est, en effet, le nom vrai et magnifique de *Saint-Jean-de-Latran*. Tel fut son seul vocable jusqu'au XII^e siècle ; mais alors furent adjoints au fils de Marie les deux

saints Jean, le *Précurseur* et le *Bien-Aimé*. « Il semble, au premier abord, dit M^r Gerbet, que ce mot *Salvatori* ferait un effet plus beau, s'il était inscrit seul sur le portique du temple ; mais la réflexion ramène vite à une autre idée. Le Dieu fait homme, le *Dieu avec nous*, ne se montre pas à nos regards dans l'isolement ; il nous apparaît entouré de son immortelle famille, composée de tous les justes, avant et après son avènement terrestre. Saint Jean-Baptiste, qui résume en lui tous les anciens prophètes depuis Adam, est par là même le représentant des siècles qui ont précédé ; saint Jean l'Évangéliste, l'apôtre de la charité, représente les siècles qui suivront jusqu'à la consommation des temps, parce que la charité... est la consommation de la loi et de toutes choses. En plaçant sous le nom du Sauveur les noms de ces deux saints, la piété de Lucius II a donc développé, par une inspiration très-heureuse, la dédicace primitive faite par saint Sylvestre : il serait difficile de trouver, pour le chef-lieu des temples chrétiens, une inscription qui résumât avec autant de grandeur et de simplicité l'ensemble du christianisme ¹. »

Saint-Jean de Latran s'élève au milieu des solitudes et des ruines du Cœlius. On croirait revoir ces temps primitifs dont Tite-Live disait : *Tunc magnæ solitudines erant*, sans les majestueux débris que la Rome des Césars a laissés en ces lieux : au pied du coteau, le Colisée ; sur la pente, les grands arcs de l'aqueduc de Claude, qui aboutissaient au temple du dieu, le dieu Claude ! Ce temple était le plus vaste de Rome ; il avait été construit par Agrippine. La déesse *Carna* était aussi une habitante du Cœlius, où le premier Brutus lui avait érigé un sanctuaire. Suivant les uns, elle présidait aux fonctions du cerveau, et Brutus avait voulu lui témoigner sa reconnaissance pour l'heureux succès de sa feinte imbécillité. Suivant d'autres, elle était la déesse des portes, et Brutus crut lui devoir un autel, après avoir fait passer la porte à Tarquin. Le mont Cœlius fut d'abord occupé par les Etrusques, puis par les Albains, quand Albe fut détruite. M. Ampère y place cet autel des dieux étrangers, dont parle Tertullien, *ara adventi-*

¹ Gerbet, t. I^{er}, p. 275.

ciorum deorum. La famille Julia, que César devait rendre illustre, habitait le Cœlius, en sa qualité de famille latine. Plus tard, nous y rencontrons Cicéron à son retour d'Épire. « Je suis revenu, dit-il, foulant aux pieds les lauriers de Macédoine. A peine étais-je accompagné de quinze hommes mal-vêtus, et j'arrivai, mourant de soif, à la porte Cœlimontane où l'un de mes affranchis avait loué une maison pour un aussi grand général que moi, *præclaro imperatori* ¹. » Les Vitellius et Marc-Aurèle eurent aussi leurs demeures sur le Cœlius. Non loin de l'habitation de Marc-Aurèle, était un vaste édifice confisqué par Néron sur ce Plantius Lateranus, qu'il fit mourir comme conspirateur en l'an 67 de notre ère, et que Tacite nous représente inébranlable jusqu'à la mort dans l'obstination de son silence, *plenus constantis silentii*. Juvénal nous peint, à cette occasion, toute une cohorte assiégeant les superbes édifices des Laterani.

... *Et egregias Lateranorum obsidet ædes
Tota cohors.*

Ces *superbes édifices*, devenus propriété impériale, furent donnés dans la suite par Maximien Hercule à sa fille Fausta, l'épouse de Constantin, et, après la bataille du pont Milvius, Constantin y fixa sa demeure. Il y établit, en outre, le saint pontife Melchiade, et la première basilique qu'il édifia à Rome, fut contiguë à son palais qui était devenu le palais de la papauté.

Telles sont les origines de ce Latran dont le nom n'a pas moins retenti dans le monde qu'aucun nom romain, qui a étendu sa puissance plus loin que César, a été plus écouté que Cicéron et a donné naissance, par ses conciles, à une législation autrement philosophique que celle de Marc-Aurèle. On peut dire que le monde moderne est sorti du Latran, et, tout désert que soit le Cœlius, la seule basilique du Sauveur lui imprime une dignité que ne peut lui donner aucun souvenir antique. Qui oserait rappeler près d'elle la déesse Carna et le Dieu Claude!

Ce fut, suivant la tradition admise par le Bréviaire romain, après avoir reçu le baptême dans ce même palais de Latran, que Cons-

¹ *Adv. Pis.*, LXI.

tantin jeta les fondements de l'auguste basilique. Il tint à honneur de travailler lui-même aux excavations, et le pape saint Sylvestre posa la première pierre. L'édifice achevé, Sylvestre le consacra solennellement le 9 novembre 324. C'était la première fois qu'une solennité de ce genre était célébrée publiquement et elle est restée une fête pour toute la chrétienté.

Tous les titres d'honneur ont été prodigués à la basilique de Latran. Les historiens l'appellent le *Siège romain*, l'*Eglise reine et universelle*, le *Palais de Dieu*, l'*Eglise de la Miséricorde*, la *Basilique d'Or*.

« C'est ici le siège du pape et du pontife, » portait une ancienne inscription; c'est ici qu'il préside comme vicaire du Christ, et on l'appelle le siège de Rome parce que tel est son droit. Nul autre que le pape ne peut s'y asseoir, et, comme ce siège est sublime, tous les autres sont au-dessous de lui :

Et quia sublimis alii subduntur in imis.

Ailleurs on lisait : « C'est ici le palais de Dieu, *Aula Dei*, où retentissent, comme sur le Sinaï, les ordres célestes.... D'ici est partie la loi qui a tiré l'homme du fond de l'abîme et répandu la lumière sur toutes les parties du monde connu. »

On l'appelait l'*Asile* ou le *Temple de la Miséricorde*, parce qu'elle était ouverte, jour et nuit, comme asile au malheur ou comme consolation à la prière. Les verroux y étaient inconnus, et les portes n'étaient fermées que par des courtines. Les criminels qui s'y réfugiaient y étaient soumis d'ailleurs à diverses pénitences qui pussent leur servir d'épreuve et d'expiation.

Le Latran était enfin, par excellence, la basilique d'or, *basilica aurea*, grâce aux richesses dont il avait été comblé. Le détail qu'en donne Anastase étonne et éblouit : baldaquin d'argent du poids de 2,025 livres, statue assise du Sauveur, toute d'argent et haute de cinq pieds, quatre anges d'argent de même hauteur, les douze Apôtres également d'argent, sept autels d'argent du poids de 200 livres, cent dix lampes ou phares d'argent répandus dans les nefs; et, près de l'autel, quatre lampes d'or en forme de couronne, un phare d'or à cinquante becs, un autre phare d'or devant le

tabernacle, pesant 40 livres et dans lequel on brûlait de l'huile de nard. On comprend que le tabernacle n'était pas moins précieux : il était de l'or le plus pur. Nous ne finirions pas maintenant si nous voulions énumérer tous les vases d'argent ou d'or, dont quelques-uns enrichis de pierres précieuses, canthares, amphores, etc., qui servaient dans la basilique à contenir le vin, l'huile, l'eau ou les parfums. On en comptait jusqu'à quatre-vingts. Deux de ces vases, destinés à l'eau et qu'on appelait *hydres*, furent employés par saint Léon-le Grand, avec quatre autres semblables, donnés par Constantin aux basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à renouveler les calices et les patènes des paroisses de Rome, après les dévastations des Vandales. Chacune de ces hydres pesait 100 livres. Venaient enfin les candélabres, — il y en avait de bronze d'une hauteur de dix pieds et ornés de bas-reliefs d'argent, — et les calices pour les prêtres, les coupes pour le peuple. Anastase cite sept grands calices d'or du poids de 10 livres, cinq cents petits calices d'argent du poids de 2 livres, sept patènes d'or pesant 30 livres chacune, et seize d'argent du même poids. A ces dons, Constantin ajouta, pour l'entretien du luminaire et du culte, des biens-fonds produisant un revenu annuel de 6,239 écus d'or.

Parmi les autres bienfaiteurs de la basilique nous rencontrons presque tous les papes, et, entre tous, saint Léon le Grand, Adrien I^{er}, Serge III, Innocent II, Nicolas IV, Boniface VIII, Urbain V, Martin V, Alexandre VI, Sixte-Quint, Clément VIII, Innocent X et Clément XII, qui tous l'agrandirent ou la restaurèrent. Les princes ne furent guère moins généreux. Le baldaquin d'argent du grand-autel ayant été emporté par les Goths, l'empereur Valentinien en fit faire un autre, de même métal, sur la demande du pape Sixte III. Un peu moins riche que celui de Constantin, le nouveau baldaquin pesait cependant 1,540 livres. Charlemagne érigea au Latran un autel à colonnes d'argent ; il donna en outre à la basilique un livre des Évangiles dont la couverture d'or était enrichie de pierreries, et une croix de même métal, ornée d'hyacinthes. Cette croix ayant été dépouillée de ses ornements précieux par des voleurs, saint Léon IV la garnit de perles, de saphirs et d'émeraudes, et ordonna que, dans les pro-

cessions, elle serait portée immédiatement devant le pape. Charles V de France fit hommage au Latran de deux lis d'or entourés de diamants pour les reliquaires des apôtres; Louis XI, d'un calice d'or du prix de 3,000 ducats; Ferdinand II, grand-duc de Toscane, des statues d'argent de saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste. D'autres offrirent des terres et des rentes. Je citerai seulement l'empereur Charles-Quint, qui dota le Latran de biens-fonds en Sicile, et notre roi Henri IV qui céda à la basilique l'abbaye de Clairac, en Aquitaine, d'un revenu de 4,000 écus. En reconnaissance de ce don, le chapitre fit ériger à Henri la statue de bronze qu'on voit sous le portique Nord, et fonda à perpétuité une messe qui dut être célébrée solennellement le jour de Sainte-Lucie, en action de grâces de la conversion du roi.

L'abbaye de Clairac et ses douze églises ont subi depuis lors le sort réservé parmi nous à tous les domaines du clergé; mais la rente du moins continue d'être servie, et la messe d'être dite. Aujourd'hui enfin, comme autrefois, l'ambassadeur de France prend place, au Latran, parmi les chanoines.

Le cardinal Rasponi cite 1,330 églises, dans les différentes parties de l'Europe, qui relevaient directement de la basilique du Sauveur, et formaient en quelque sorte son domaine privé, indépendamment de la juridiction supérieure qu'elle exerçait sur toutes les églises du monde, comme leur mère.

Telle était enfin la vénération dont était entouré cet auguste sanctuaire, que sa destruction par un incendie, au XIV^e siècle, fut considérée, d'un bout du monde à l'autre, comme une calamité publique. Le 23 juin 1308, à l'heure où les chanoines chantaient les premières vêpres de la fête de saint Jean, quelques charbons, que des plombiers avaient négligé d'éteindre, mirent le feu à la toiture, et l'incendie, favorisé par la sécheresse, dévora, avec une effrayante rapidité, le portique, les nefs et la plus grande partie du palais patriarchal. Le maître-autel, la tribune et une partie de la croisée échappèrent au désastre; hors de l'église, l'oratoire de Saint-Laurent, dans lequel étaient déposées les têtes des apôtres, et l'Escalier Saint dont Jésus-Christ monta et descendit les marches

au palais de Pilate, restèrent également debout au milieu des cendres. Tout le reste avait disparu. Cette épouvantable catastrophe frappa d'une profonde stupeur l'Europe chrétienne. La destruction de la première des basiliques parut un signe manifeste du courroux divin. A Rome, la population se portait en foule aux églises, et Dante rappelait tristement les jours où le Latran s'élevait au-dessus de toute chose mortelle :

*Quando Laterano
Alle cose mortali ando di sopra.*

Clément V s'était adressé, de sa retraite d'Avignon, à tous les princes et les peuples, les suppliant d'aider, par leurs aumônes, l'église mère à sortir de ses ruines. Lui-même envoyait des architectes habiles et une forte somme d'argent. Mais un nouvel incendie éclate en 1360 et la basilique tombe dans un déplorable abandon. « Père miséricordieux, écrivait alors Pétrarque à Urbain V, de quel cœur peux-tu dormir mollement sur les rives du Rhône, sous les lambris paisibles de tes appartements dorés, tandis que la première de toutes les églises s'écroule, qu'elle est sans toit, livrée aux vents et à la tempête ! » Urbain répara la basilique et fit construire le baldaquin actuel dont l'arc gothique repose sur quatre colonnes qu'entourent des grilles dorées.

Ce n'était pas, au reste, la première fois que le Latran subissait des restaurations plus ou moins complètes. Déjà, en 896, les nefs s'étaient affaissées sous le coup d'un tremblement de terre, et il fallut deux papes, Sergius II et Sergius III, pour les relever. Mais dans toutes ces restaurations, au XIV^e comme au X^e siècle, on s'étudia, avec un pieux respect, à conserver la forme antique et l'aspect général du monument. C'était donc toujours la basilique de Constantin avec quelques additions des âges postérieurs, et le tribut d'ornementation en mosaïques, statues, peintures, que chaque âge lui avait payé. La description nous en a été conservée par l'histoire.

Cette basilique, dont l'entrée principale était dirigée vers l'Orient, s'annonçait par un portique en marbre de Paros soutenu par six colonnes, dont trois unies et trois cannelées. Au-dessus de

leurs chapiteaux régnait une plate-bande portant l'inscription : *Dogmate papali*, etc. La frise était ornée d'incrustations de marbres représentant l'expédition de Titus contre les Juifs, les Donations de Constantin à saint Sylvestre, le Baptême de ce prince, la Décollation de saint Jean-Baptiste, saint Sylvestre tuant, d'un signe de croix, le dragon de la Roche Tarpéienne, et la Flagellation de saint Jean l'Évangéliste. Un pignon aigu terminait la façade; il portait dans sa partie supérieure le buste du Sauveur en mosaïque.

Le portique, complètement ouvert dans l'origine, fut fermé par Jean XII dans sa partie gauche correspondant aux nefs latérales du Sud. L'espace, ainsi clos, devint la chapelle Saint-Thomas ou le *secretarium*. C'était là que les papes avaient coutume de se vêtir lorsqu'ils officiaient à Saint-Jean. Une ancienne image de la mère du Sauveur ornait l'entrée de l'oratoire. Près d'elle on remarquait un Christ en croix, ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean; un pape était agenouillé à ses pieds. Diverses peintures décoraient également l'intérieur du portique; elles représentaient saint Pierre, saint Paul, les faits marquants de la vie de saint Sylvestre, et quelques martyrs. Une jeune fille était peinte avec une lampe allumée comme les vierges sages de l'Évangile. Près d'elle était cette inscription : *Et lucernæ ardentes in manibus vestris*.

A l'intérieur, l'église était divisée en cinq nefs dont deux seulement s'ouvraient sur le portique, la grande nef par trois portes et la première nef latérale du Nord par une seule. Cette dernière devint, à partir du XVI^e siècle, la *Porte-Sainte*, porte murée dans l'habitude et dont l'ouverture solennelle est l'indice des jours de grâce et de rémission du jubilé.

L'impression, en entrant dans la basilique, était saisissante. Ces cinq nefs séparées par quatre rangs de colonnes antiques, les peintures qui les ornèrent dès le temps de Constantin, l'or, l'argent, les riches étoffes faisaient du monument comme un résumé de tous les arts et de tous les trésors offerts en hommage à Dieu. La nef principale était supportée par quatre pilastres de granit ou de marbre et par trente grandes colonnes dont sept seulement subsistèrent après l'incendie; les autres furent remplacées par des colonnes de briques. Quarante-deux colonnes moins hautes, de

marbre vert de Tibériade, soutenaient les collatéraux. Elles ornent aujourd'hui les niches des piliers de la grande nef.

Les autels adossés aux murs des nefs latérales étaient en petit nombre; nous citerons seulement l'autel de Sainte-Marie-du-Repos, *del Riposo*, près d'une porte qui s'ouvrait sur le grand escalier du palais. Il était orné d'une peinture représentant la mère de Dieu sur une pauvre couche et entourée des Apôtres. Le pape Théodore voulut transporter cette image vénérée dans l'église voisine de Saint-Venanzo, qu'il venait de construire; mais la peinture se rompit et il ne demeura d'entiers que la tête et le buste de la Vierge. Ces précieux débris furent alors appliqués sur bois et un peintre se chargea de recomposer le tableau. Il a été solennellement couronné le 15 août 1689, par le chapitre de Saint-Pierre, en mémoire des grâces obtenues, devant cette pieuse représentation de la Vierge mourante, pour de pauvres agonisants.

Le chœur du chapitre occupait le haut de la grande nef en avant du transept et formait une enceinte carrée de marbre de Paros. A ses côtés, mais extérieurement, étaient les chaires ou *ambons* du haut desquelles se faisait la lecture de l'Épître et de l'Évangile. Ces ambons étaient ornés d'incrustations variées. On y remarquait particulièrement de légères bandelettes de marbre rehaussé d'or.

La croisée, ou ce que nous appelons le transept, était pavé de mosaïque. On y montait par quatre degrés. Au centre était l'autel pontifical, tourné vers le peuple suivant l'usage des grandes basiliques romaines, ayant au-dessous de lui la *Confession*, c'est-à-dire l'oratoire des reliques, et au-dessus le *ciborium* ou baldaquin. D'abord d'argent, le *ciborium* avait fini par être de marbre. Enfin, quatre colonnes antiques de bronze doré, placées primitivement par Constantin dans la tribune, s'élevaient à droite et à gauche de l'autel; sur la ligne qui le séparait des nefs. Ces colonnes célèbres, qui soutiennent aujourd'hui le baldaquin de l'autel du Saint-Sacrement, avaient été apportées, disait-on, par Titus, du temple de Jérusalem, et étaient un souvenir de son triomphe. Suivant d'autres opinions, elles provenaient du temple de Némésis, ou de celui de Jupiter, à Athènes, que dépouilla Sylla; mais le plus grand nombre y voyait les colonnes dont parle Virgile, qu'Auguste fit faire avec

le bronze des navires pris à Actium, *navali surgentes ære columnas* ¹. Leurs chapiteaux portaient des statues d'or ou d'argent et des cassolettes dans lesquelles brûlaient des parfums aux grandes fêtes.

Quant à l'autel, orné avec magnificence par Constantin, dépouillé ensuite par les barbares, enrichi de nouveau par la piété des papes et des rois, puis menacé par l'incendie qui mit en fusion le tabernacle, il fut sauvé par quelques hommes intrépides au moment où les fidèles pleuraient déjà sa perte. Cet autel de bois était, en effet, plus précieux que l'or dont il avait été revêtu; c'était, suivant une pieuse tradition, l'autel même qui avait servi à saint Pierre.

Derrière cet autel et en face de la grande nef, s'étendait la tribune ou abside, de forme semi-circulaire, et que saint Léon le Grand entourait d'un portique. Le siège pontifical en occupait le fond; il était élevé sur six gradins, dont l'un, le dernier, offrait les images sculptées d'un aspic, d'un lion, d'un dragon et d'un basilic. C'était un souvenir des paroles du prophète : *Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem*. Un autre gradin, le quatrième, portait une inscription qui rappelait la primauté du *siège romain*.

HIC EST PAPALIS SEDES ET PONTIFICALIS
VT LEX DEMONSTRAT HIC QUÆ FVIT EDITA QVONDAM....

J'ai dit que les parois de la basilique étaient ornées de peintures. Du milieu d'elles se détachait, au fond de la tribune, la figure du Rédempteur qu'on y voit encore. Une auréole d'or entoure la tête dont l'expression est singulièrement grave et majestueuse. Suivant une très-ancienne tradition, mentionnée par Jean Diacre, cette image serait subitement apparue aux yeux de tous, pendant la consécration de la basilique, *et imago Salvatoris infixæ parietibus primum visibilis omni populo romano apparuit* ². Depuis lors elle est demeurée intacte à travers toutes les ruines, et l'on peut dire comme au temps de Nicolas IV :

¹ Georgiq. III.

² Mabillon, *Mss. Italic.*, t. II, p. 560.

..... *Quæ prima Dei veneranda refulsit
Visibus humanis facies hæc integra sistet*¹.

Nicolas IV l'avait fait enlever afin de pouvoir reconstruire la tribune, puis il la remit à la place qu'elle avait occupée dans la concavité de la voûte, et fit d'elle le point culminant d'une vaste et imposante composition.

Cette composition, exécutée en mosaïque, remplit toute la tribune. Elle est divisée en trois ordres. En bas sont neuf apôtres de grandeur naturelle, séparés par des palmiers ou des cyprès, et deux moines à genoux, de dimensions beaucoup plus petites que les apôtres. L'un tient une équerre, l'autre un marteau. Ce sont les deux maîtres de l'œuvre, *Jacques Toriti, peintre, et frère Jacques de Camerino, son associé*. Les apôtres portent, comme les deux mosaïstes, leurs noms à côté d'eux. Au centre, c'est saint Jacques le Mineur, que suivent, à droite, saint Thomas, saint Jacques le Majeur, saint Simon et saint Jude; à gauche, saint Philippe, saint Barthélemy, saint Mathieu et saint Mathias.

Le second plan est séparé de celui-ci par le Jourdain, sur lequel on distingue des barques et des oiseaux. Plusieurs enfants jouent sur ses rives. Le Jourdain se développe dans le demi-cercle entier de l'abside et sert de base à la composition supérieure; souvenir du baptême qui est la base même du salut. Le baptême de Notre-Seigneur se trouve en outre représenté au point d'intersection des bras d'une croix qui occupe le milieu du tableau. Au-dessus de l'instrument de notre rédemption plane une colombe dont le bec lance un filet d'eau qui arrose la croix et forme à ses pieds une source d'où sortent les quatre grands fleuves de la Bible, *Gion, Fison, Tigris et Euphrates*. Deux cerfs viennent s'y désaltérer comme feront un jour les Gentils; trois agneaux, symbole de la pureté et de la candeur, sont penchés sur leurs ondes. Entre les divers courants de ces fleuves, on aperçoit une ville que domine un phénix du haut d'un palmier. Saint Pierre et saint Paul apparaissent au-dessus des murs, et un ange, armé d'une épée nue, se tient à la porte. Qui ne reconnaîtrait l'Église?

¹ Inscription de la tribune.

Enfin, près de la croix est Marie, bénissant Nicolas IV; puis viennent saint Pierre, saint Paul, les deux saints Jean, saint André, saint François, dont Nicolas aimait à se dire l'enfant, *Francisci proles*, et saint Antoine de Pade, de l'ordre séraphique. Chaque figure a son inscription : *Tu es le Christ, fils du Dieu vivant*, lito près de saint Pierre; — *Nous attendons le Sauveur Notre-Seigneur Jésus-Christ*, près de saint Paul; — *Tu es mon maître, ô Christ!* près de saint André; — et, près de saint Jean, les divines paroles qui servent d'introduction à son Évangile : *Au commencement était le Verbe et le Verbe était Dieu*. Nicolas IV a, lui aussi, sa légende; elle est ainsi conçue : *Nicolaus*, p. p. IIII, *Sanctæ Dei genitricis servus*. On remarque ici, comme dans le premier tableau, une gradation marquée entre les figures : saint François, saint Antoine et le pape Nicolas sont beaucoup plus petits que les apôtres, et les apôtres plus petits que la Vierge.

Quant au troisième ordre, il est rempli par l'image du Rédempteur qui se détache d'un fond d'azur parsemé de nuages. Huit chérubins sont prosternés à ses côtés, et le tableau se termine par un séraphin à six ailes.

La basilique du Sauveur possédait un certain nombre de cénotaphes, celui de Sylvestre II, entre autres, et l'urne sépulcrale de sainte Hélène. L'urne de sainte Hélène avait été apportée vide de la voie Labicane, par ordre d'Anastase IV, qui voulait en faire l'ornement de son tombeau. Elle fut d'abord placée près de la Porté-Sainte, puis, au XVII^e siècle, sous le portique de saint Léon; elle est aujourd'hui au musée du Vatican.

Les historiens citent pour son élégance la loge des Bénédictions, construite au Latran par Boniface VIII, à l'occasion du Jubilé. Cette loge dépendait non pas de la basilique, mais du palais, et s'élevait à l'extrémité de la salle du concile, c'est-à-dire à gauche et à peu de distance de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'obélisque. Elle formait saillie sur la place et était ornée de colonnes corinthiennes. Des marbres de couleurs variées en revêtaient extérieurement les parois, et de vastes fresques représentaient à l'intérieur le baptême de Constantin, la construction du Latran et la proclamation de l'année sainte; ces peintures

étaient l'œuvre de Giotto. On voit encore l'une d'elles dans la basilique. Boniface est devant une loge, entre deux cardinaux, et publie le Jubilé. C'est bien le style du grand peintre du XIV^e siècle.

La description de l'ancienne basilique du Latran serait enfin incomplète, si nous ne parlions du trésor de reliques qu'elle possédait. Nous avons dit que le maître-autel était l'autel même de saint Pierre, et, nous ajouterons, l'autel qui servit à ses successeurs dans les Catacombes. Quelques planches, sans autre ornement qu'une croix, voilà tout ! Le pape a seul le droit d'y offrir la sainte victime. Au-dessous de l'autel, dans la *Confession*, avait été placée, par saint Grégoire le Grand, la tunique de saint Jean l'Évangéliste. Au-dessus, dans le ciborium ou baldaquin, sont renfermées, depuis Urbain V, les têtes des apôtres saint Pierre et saint Paul. Avant l'incendie de 1308, ces deux *chefs* vénérés se trouvaient dans la chapelle Saint-Laurent, qui occupait l'extrémité Est du palais patriarcal, et avait dû à ses nombreuses reliques le nom de *Sancta Sanctorum*. Une chapelle portant aujourd'hui le même nom, offre, sous une enveloppe moderne, un débris de cette partie du palais. Ce fut à peu près la seule que respectèrent les flammes. Pendant le séjour qu'Urbain V fit à Rome, en 1367, il fit l'inventaire des reliques contenues dans la chapelle et y retrouva les têtes des apôtres ; chacune d'elles était dans une cassette d'argent sur laquelle le nom de l'apôtre était inscrit. Urbain renferma ces restes précieux dans des bustes d'argent à têtes dorées, ornées d'émaux et de pierreries. Charles V, roi de France, ajouta à ces richesses deux grands lis d'or avec pierres de couleur et diamants. Ces lis furent placés sur la poitrine de chaque buste. Jeanne, reine de Navarre, fit don, à son tour, d'une croix d'or entourée de grosses perles, et Jeanne, reine de Sicile, d'une couronne enrichie de pierreries. On portait à 30,000 florins la valeur de ces magnifiques reliquaires. Saint Pierre était représenté en grand costume pontifical, la tiare sur la tête, bénissant d'une main, tenant les clefs de l'autre. Saint Paul avait une épée et un livre. Ces bustes étaient l'œuvre de Jean Bartoli, orfèvre de Sienne.

La table sur laquelle le Sauveur fit la Cène figurait également et

figure encore parmi les plus insignes reliques du Latran. Cette table rectangulaire, d'environ trois mètres sur deux, avait été couverte de lames d'argent par les souverains pontifes.

Jean Diacre cite encore le linge avec lequel Jésus-Christ essuya les pieds de ses disciples, le manteau d'écarlate qui fut jeté sur ses épaules dans le prétoire, et des reliquaires d'or et d'argent contenant des reliques de tous les apôtres.

Les dépouilles du temple de Jérusalem apportées par Titus à Rome, l'arche d'alliance, le chandelier à sept branches, la table et les pains de proposition, l'encensoir d'or, une urne pleine de manne, la verge d'Aaron, celle avec laquelle Moïse frappa le rocher, les tables du Testament figurèrent également, pendant de longs siècles, au nombre des richesses de la basilique ¹.

L'inscription en mosaïque placée dans la tribune, au temps de Nicolas IV, mentionne en outre deux ampoules contenant du sang et de l'eau sortis du côté du Sauveur, une portion de la chaîne de saint Jean l'Évangéliste et les ciseaux avec lesquels il fut tondu ; elle cite le corps de sainte Madeleine, la tête de Zacharie, celle de saint Pancrace, une épaule de saint Laurent, etc.

N'oublions pas enfin qu'en l'année 886, le pape Etienne V ayant découvert la catacombe de saint Chrysante et sainte Darie, sur la voie Salaria, fit solennellement transporter au Latran les ossements de toute la légion de martyrs qui avaient été étouffés dans cette catacombe.

Tel était le trésor du Latran. Dans d'autres capitales vous trouverez entourés d'honneurs la perruque de Frédéric II, le mouchoir de Rousseau, le cœur de Voltaire. C'est surtout après avoir vu ce genre de reliques qu'on se sent pénétré de plus de respect et d'émotion en présence des reliques de Rome.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ Beaucoup de ces reliques ont disparu ; les unes ont été pillées ; les autres n'ont pas été considérées comme suffisamment authentiques par les souverains pontifes. En parlant du cloître, nous n'oublions pas celles qui y ont été réunies, après avoir été longtemps exposées dans la basilique. Elles ont été reléguées là comme n'offrant pas une certitude assez complète, quoiqu'ayant pour elles d'anciennes traditions.

CANTIQUE POUR LA SAINT-JEAN.

En annonçant, le mois passé, à M. Victor de Laprade l'article que nous allions publier sur ses deux derniers ouvrages, nous osions lui exprimer le désir de le voir suivre l'exemple de MM. de Montalembert, Nettement, de Falloux, etc., qui ont accepté avec tant de bienveillance de prêter à notre œuvre leur précieux concours. Notre appel fut aussitôt entendu, et le poète nous répondit : « Ce m'est un grand plaisir d'entrer en rapports plus directs avec la *Revue*, et je me tiendrai pour très-honoré d'y collaborer avec ces illustres amis que vous me citez, et tous les écrivains catholiques et indépendants que vous avez groupés autour de vous. — En attendant quelque page meilleure et plus considérable, voudriez-vous accorder l'hospitalité à cette bluette? Un vénérable prêtre, dont la paroisse très-religieuse a conservé l'usage des *feux de la Saint-Jean*, m'avait demandé un cantique pour cette cérémonie, qui se fait chez lui avec beaucoup de pompe chrétienne. Je lui ai envoyé ces couplets... Je n'oserais pas vous les adresser, si j'avais autre chose en portefeuille... et je veux cependant vous donner une preuve immédiate de mon empressement à devenir votre collaborateur. »

Cet empressement, — qui réjouira nos lecteurs autant qu'il nous a réjouis nous-mêmes, — on le comprendra en lisant les lignes suivantes, que M. de Laprade nous écrivait quelques jours plus tard : — « J'ai été l'ami de Brizeux, et je conserve pieusement le culte de ce cher et grand poète, une des gloires de votre admirable Bretagne, la terre de la foi, de la poésie et de la liberté. Il n'y a pas un pays en France qui me soit aussi cher que celui-là; il a produit tout ce qu'il y a de plus grand :

Apôtres, bardes et soldats :
Châteaubriand, Lamoricière.

» On ne se souvient peut-être pas assez, mais l'avenir répètera mille

fois que Chateaubriand est le vrai père, le vrai maître de toute la littérature du XIX^e siècle. »

Nous ne le cachons pas, notre joie est profonde de voir entrer dans nos rangs « l'homme de cœur et d'honneur dont la vie tout entière est un exemple, » comme l'a si bien dit M. Edmond Biré, — l'éminent écrivain pour qui ces belles paroles de Fénelon semblent avoir été spécialement écrites : « Autant on doit mépriser les mauvais poètes, autant doit-on admirer et chérir un grand poète qui ne fait point de la poésie un jeu d'esprit pour s'attirer une vaine gloire, mais qui s'emploie à transporter les hommes en faveur de la sagesse, de la vertu et de la religion. »

E. G.

CANTIQUE

POUR LA SAINT-JEAN.

Célébrons par des feux de joie
Et par des chants venus du cœur
La saison que Dieu nous envoie
Avec-saint Jean le Précurseur.

Jean est au-dessus des prophètes,
Nul homme à Jean ne fut pareil ;
Sa fête est belle entre les fêtes,
C'est le jour du plus long soleil.

C'est un jour de sainte allégresse ;
Le bon Dieu, qui nous rend l'été,

Nous a bénis dans la tristesse,
Nous bénira dans la gaité.

Jésus s'est couronné d'épines,
A versé son sang et ses pleurs ;
Mais combien ses larmes divines
Sur la terre ont semé de fleurs !

Voyez quelle aimable parure
Il donne aux prés, il donne aux bois !
Chrétiens, aux chants de la nature
Mélons nos cœurs, mélons nos voix.

Chantons, dans nos vives louanges,
Le Saint aux austères discours
Que Dieu mit à côté des anges,
Qu'il a fait patron des beaux jours.

L'ami des bois et des montagnes,
Des blés dorés et des prés verts,
Le Saint du pauvre et des campagnes,
C'est Jean qui vécut aux déserts.

Pour y recevoir le baptême
De sa pieuse et rude main,
Le doux Sauveur, Jésus lui-même,
Du désert a pris le chemin.

Et Jean, debout sur le rivage
Où du Très-Haut l'éclair a lui,

Le premier rendit témoignage
Au Christ à genoux devant lui.

Il fut le cri de la justice
Qui précéda la charité ;
Chez un tyran par son supplice
Il annonça la liberté.

Nous, chrétiens, à sa ressemblance,
Prenons, pour lutter chaque jour,
Nos forces dans la pénitence,
Et nos lumières dans l'amour.

Mais il est des heures joyeuses,
S'il est des moments de combats ;
Dieu permet aux lèvres pieuses
De sourire, dès ici-bas.

Il veut que notre âme altérée
A son eau mêle un peu de miel,
Et, par lui, la terre est parée
Comme un premier degré du ciel.

Célébrons par des feux de joie
Et par des chants venus du cœur
La saison que Dieu nous envoie
Avec saint Jean le Précurseur.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

ESQUISSES HISTORIQUES.

LES DUCS DE BRETAGNE

DE LA MAISON DE MONTFORT

(1364-1488.)*

Les successeurs de Jean IV n'héritèrent pas, grâce à Dieu, de son anglomanie. La politique extérieure de son fils Jean V consista dans une suite d'hésitations ou plutôt de tergiversations qu'on lui a souvent reprochées : tout son règne se passa à louvoyer entre l'Angleterre et la France, les Armagnacs et les Bourguignons, allant sans cesse d'un côté à l'autre, pour revenir l'instant d'après à celui qu'il avait quitté. Sous cette versatilité apparente il ne serait pas difficile de découvrir un habile calcul, un système politique très-arrêté. Dans ces effroyables luttes la Bretagne n'avait aucun intérêt. Le devoir de son prince était donc de l'en tenir à l'écart, de tout faire pour l'abriter contre cet orage, pour lui procurer la paix, le repos, la prospérité. Et c'est à quoi réussit Jean V.

A l'intérieur, son long règne (1399-1442) continua celui de son père par ses bons comme par ses mauvais côtés. Et d'abord par les

* Voir la livraison de Juillet, pp. 5-18.

mauvais : il se remit de plus belle à persécuter Clisson et les Penthièvre ; au vieux connétable agonisant, la veille même de sa mort, — en lui mettant, on peut le dire, l'épée sur la gorge, — il extorqua, à l'exemple de son père, une somme de 100,000 francs, sous prétexte d'une absurde accusation de sorcellerie (1407). Sous je ne sais quel autre prétexte, deux ans après, il envoya ses sergents insulter la comtesse de Penthièvre, fille de Clisson, et trois ou quatre de ces estafiers ayant été maltraités dans cette expédition, il décréta la comtesse du crime de félonie, prit ses places, confisqua son héritage (1409). Ensuite, il est vrai, il s'amenda, lui rendit ses fiefs et voulut se réconcilier (1410-1411). Mais il avait semé l'injure, il récolta la haine. Les fils de Marguerite de Clisson, venus en âge d'homme, prétendirent venger leur mère et pour cela, malheureusement, ne trouvèrent rien de mieux qu'une contrefaçon assez médiocre de la trahison commise, trente-trois ans plus tôt, au château de l'Hermine, par le duc Jean IV contre leur aïeul le connétable.

En 1420, le 12 février, avec des douceurs et des caresses, ils attirèrent, eux aussi, le duc Jean V à un guet-apens, se saisirent de sa personne, l'emprisonnèrent dans leur donjon de Châteauneaux, et de là le traînèrent successivement de forteresse en forteresse. Aussitôt la guerre civile se ralluma en Bretagne. Heureusement, elle ne dura que cinq mois. Grâce à l'énergie de la duchesse Jeanne de France, femme de Jean V, tous les barons se groupèrent immédiatement sous l'étendard ducal, enlevèrent l'un après l'autre les villes et les châteaux des Penthièvre, puis vinrent assiéger dans Châteauneaux Marguerite de Clisson qui, serrée de près, n'obtint de capitulation qu'en rendant la liberté au duc, ce qu'elle se résigna à faire le 5 juillet. Cités devant les États de Bretagne, les Penthièvre furent jugés par contumace et condamnés comme félons à perdre tout à la fois leurs têtes et leurs biens. Seule, la dernière partie de la sentence reçut son exécution. L'immense héritage des Clisson-Penthièvre fut confisqué, dépecé et distribué pièce à pièce à ceux des seigneurs bretons qui s'étaient le plus signalés dans la circonstance par leur zèle et leur fidélité (1420-1421).

Le parti de la maison de Blois ne se releva pas de ce coup ; réduit à une entière impuissance, on put même le croire tout à fait mort ; mais, en mourant ainsi de mort violente au lieu de s'éteindre pacifiquement, il légua à la Bretagne un germe de dissolution qui devait éclater plus tard.

Le beau côté du règne de Jean V, c'est son administration. En octobre 1420, quelques mois seulement après l'attentat de Châteauceaux, il promulgua dans l'assemblée des États une mémorable ordonnance ou *constitution*, délibérée avec les trois Ordres, ayant pour but de réprimer une foule d'abus introduits principalement dans les matières de finance et de justice, au détriment des administrés, surtout du menu peuple. Les premières lignes de cette ordonnance sont remarquables et montrent comment Jean V, lui aussi, entendait son devoir de prince : « Pour ce que, — y est-il dit, — plusieurs..... oppriment et deprèdent (pillent) notre peuple, *dont nous sommes protecteur et défenseur*, nous, désirant à ce pourvoir *et faire ce que Dieu nous a commis, à savoir justice*, voulons et ordonnons, etc. » Alors il passe en revue toutes ces sangsues mal-faisantes, les saisit l'une après l'autre, et par une étreinte habile leur arrache leurs suçoirs et leur venin. D'abord ce sont les sergents ou recors, qui joignant à leurs fonctions d'huissiers le recouvrement des frais et des amendes judiciaires, la cueillette des rentes censives dues au duc et aux seigneurs, abusent de leur ministère pour lever sans aucun droit sur le public, à leur propre bénéfice, des impôts fort onéreux ; puis viennent les seigneurs justiciers, qui multiplient outre mesure les audiences de leur juridiction pour accroître d'autant à leur profit les frais de justice ; puis les officiers militaires du duc, les capitaines de villes et châteaux, qui usurent brutalement, mais lucrativement, les fonctions judiciaires ; puis enfin les magistrats eux-mêmes, spécialement les procureurs du duc, chargés de ce qu'on appelle aujourd'hui le ministère public, et qui se laissent acheter par une partie pour accabler l'autre. Ensuite le duc s'efforce d'abrèger la longue attente des plaideurs et d'empêcher les procès de devenir, comme il le dit, *immortels* ; — il réprime l'exagération des droits de *guet* et de

garde, levés sur les habitants pour la défense des places fortes; — il s'oppose résolument à la multiplication des cabarets et soumet ces nids de désordre à une sévère surveillance; etc., etc. C'est un véritable *édit de réformation* (D. Morice, *Preuves*, II, 1053-1059).

Cinq ans après, nouvelle ordonnance, délibérée, promulguée aux États de Vannes (en février 1425), pour régler, comme on disait, la *police du commerce*. Mais — autant l'avouer tout de suite — le principe de la liberté illimitée du commerce et de l'industrie, aujourd'hui si en faveur, ne figure pas même en germe dans cette *police*. Le XV^e siècle ignorait cette théorie, et l'on eût d'ailleurs malaisément fait entendre aux esprits grossiers de ce temps qu'il pouvait être beau, en certain cas, de sacrifier à l'honneur d'une doctrine économique l'intérêt d'une nation. Procurer à la Bretagne le bienfait de l'abondance, en y retenant par tous les moyens possibles les denrées, les matières et les objets nécessaires à sa consommation et ne laissant exporter que le superflu; assurer la probité de l'industrie et la bonne qualité de ses produits, tout en s'efforçant de réduire l'exagération des prix, — telle est la double pensée qui inspire tous les articles de l'ordonnance de Jean V. Pensée terre à terre, peut-être, qui ne procède que du bon sens, à laquelle pourtant, dans cet édit même, on doit une disposition, que notre siècle applaudira, tendant à introduire en Bretagne l'uniformité des poids et mesures (D. Morice, *Ibid.*, 1152-1157). Rétrograde ou non, au reste, cette législation fut reçue avec la plus grande faveur, et contribua puissamment à la prospérité du pays : réponse plus que suffisante à toutes les critiques.

La même pensée qui avait dicté au duc cette *constitution* le porta aussi à conclure, en faveur de ses sujets, de nombreux traités de commerce : d'abord, deux très-étendus, très-considérables, très-curieux par la teneur et la sagesse de leur clauses, le premier en 1411 avec l'Angleterre; le second avec l'Espagne, en 1430 et 1435; puis trois conventions particulières avec la ville de Bayonne (en 1407, 1419 et 1422); deux traités avec la Hanse teutonique (1433, 1442); un autre (en 1440) avec les États de Hollande, de Zélande et de Frise, etc. Le traité avec l'Espagne est celui de tous qui eut

le plus d'influence sur le développement du commerce breton. (Presque toutes ces pièces sont inédites.) — Jean V fit aussi de son mieux pour attirer en Bretagne les industrieuses populations de la Normandie, chassées de leur sol par les désastres de la lutte anglo-française, alors dans toute sa fureur : en une seule année (1422) il distribua jusqu'à trois cents lettres de naturalisation à autant de familles normandes, réfugiées à Vitré et à Fougères, à Rennes, à Nantes, à Dinan; treize ans plus tard (1435), on le voit encore les protéger contre les vexations du capitaine de Dol (D. Morice, *Histoire*, I, 488; *Preuves*, II, 1288-92). Bien plus, ceux de ces étrangers qui réussissaient le mieux à enrichir leur nouvelle patrie, Jean V les anoblissait, tout en les autorisant et les encourageant même à continuer le commerce (1437, 1441, Ch. des Comptes de Nantes). En 1437, il donna de même la noblesse héréditaire à Raoulet Le Charpentier, « *très-artificieux et expert ouvrier mécanique en l'art et science de charpenterie.* » (*Ibid.*) On voit qu'il récompensait le mérite, sans acception de classe, partout où il le rencontrait.

C'est à lui que Nantes et Rennes durent le bienfait d'une véritable organisation municipale; organisation d'ailleurs fort simple et cependant complète, puisqu'elle contenait les éléments essentiels de toute administration locale : 1^o un conseil de ville permanent, 2^o des magistrats choisis directement par ce conseil, avec mission exclusive de représenter en tout temps, en toute affaire où ses intérêts étaient mêlés, la communauté des habitants. Le conseil, nommé plus ordinairement *assemblée des bourgeois*, ne sortait point de l'élection, mais se composait de tous les habitants notables, en nombre indéfini : le cercle des notables était fort large. — Quant aux magistrats municipaux, c'étaient le *procureur des bourgeois*, le *miseur*, le *contrôleur*, tous trois élus par l'assemblée des bourgeois. Le *miseur* faisait les recettes et les *mises* ou dépenses de la ville, tâche où il était assisté et en même temps surveillé par le *contrôleur*. Le *procureur des bourgeois* répondait, sous quelques réserves, au maire de nos jours. Il était en toute circonstance le représentant officiel de la communauté des habi-

tants, chargé de faire exécuter, avec l'aide du miseur, les décisions ou, comme on disait alors, les *ordonnances* de l'assemblée des bourgeois. Il convoquait cette assemblée, y proposait les objets à discuter, mais ne la présidait pas. Cet honneur appartenait au seigneur de la ville ou au plus élevé de ses officiers présents à la séance, d'abord aux officiers militaires (le capitaine-gouverneur et son lieutenant), et ensuite, en leur absence, aux officiers de justice (sénéchal, alloué, procureur d'office). Quand l'assemblée des bourgeois se trouvait trop nombreuse pour pouvoir être réunie fréquemment, elle était autorisée (comme Nantes le fut en 1420) à déléguer ses pouvoirs, en tout ou en partie, à un conseil de dix ou douze membres, élu par elle dans son sein. Les villes les plus importantes — Rennes, par exemple, — avaient deux miseurs. Ailleurs, au contraire, les deux charges de miseur et de procureur des bourgeois étaient réunies dans la même main. Toute collection d'habitants organisée comme on vient de le dire formait, selon le langage du temps, une *communauté de ville* : c'est le nom de la municipalité bretonne. La communauté de ville de Nantes fut constituée par deux ordonnances du duc Jean V, de 1410 et 1420 ; celle de Rennes en 1431 : jusque-là cette dernière n'avait pas eu de procureur des bourgeois. — Bientôt, principalement sous les règnes de François II et de la duchesse Anne (1458-1514), cette organisation municipale s'établit de proche en proche dans presque toutes les villes de Bretagne.

Jean V, qui avait déterminé ce mouvement en émancipant les deux cités principales de son duché, prit encore l'initiative d'une autre institution populaire fort importante, je veux dire l'armement du tiers-état. Là où il y eut des communautés de ville, il y eut des milices urbaines, mais uniquement appliquées à la garde des villes. Jean V fit plus : par une ordonnance du 20 mars 1425 (D. Morice, *Pr.*, II, 1166), il appela à la défense du pays les habitants des campagnes ; chaque paroisse devait fournir, équiper et armer à ses frais un contingent fixé à trois ou quatre hommes pour les petites paroisses, cinq ou six pour les moyennes, et au-dessus à proportion pour les plus considérables. Au corps de paroisse appartenait

le choix de ces miliciens, appelés pour cette raison les *élus des paroisses*; et l'élite de ces élus, formée de gens de trait, est souvent désignée dans notre histoire sous le nom de *francs-archers*; les autres étaient armés de haches et de pique. Cette milice, en temps de paix, restait dans ses foyers, et elle y rentrait après la guerre, car la Bretagne sous ses ducs ne connut jamais le fléau des armées permanentes. L'ordonnance de 1425 donna au duché une infanterie solide et dévouée, qu'on ne pouvait demander à la noblesse et qui n'était guère jusque-là formée que de mercenaires.

Enfin (car il faut finir) Jean V enrichit le domaine ducal d'un fief superbe, la baronnie de Fougères, achetée du comte d'Alençon, en 1428, au prix de 120,000 écus. Les Etats votèrent pour cet objet un fouage spécial; mais le duc, trouvant cet impôt trop lourd pour son peuple, préféra demander cette somme à l'emprunt, et institua en même temps une haute commission chargée de faire dans l'administration le plus d'économies possible, d'y réformer avec soin tous les abus, afin de pouvoir peu à peu rembourser cet emprunt sans grever les contribuables (D. Morice, *Ibid.*, 1217-1220).

C'est ce trait, joint à beaucoup d'autres du même genre, qui fit donner à ce duc par son peuple le nom de *Jean le Bon*; mais on s'explique moins pourquoi certains historiens modernes semblent tenir à le classer parmi les princes *médiocres*. Jean V n'était pas un paladin: pendant sa prison chez les Penthièvre, sous le coup des menaces de mort qu'on lui prodiguait, il fut même, j'en conviens, piteusement couard. Mais est-on fondé pour cela à lui contester l'intelligence administrative et l'habileté politique qui éclatent dans tout son règne? Il s'intéressait aux lettres, aux arts, aux choses de l'esprit: c'est lui qui eut le premier l'idée, dès 1414, de fonder une Université à Nantes, et si ce projet n'aboutit pas sous son règne, la faute n'en est pas à lui; il fit construire de beaux monuments qu'on admire encore, entre autres la délicieuse chapelle du Folgoët; il posa la première pierre du splendide portail de la cathédrale de Nantes (1434); il paya sur sa cassette (en 1430) la plus ancienne représentation dramatique donnée en Bretagne¹, etc.

¹ Le texte qui constate ce fait est peu connu; il existe dans un compte d'Aufroi

Tout cela n'indique pas un imbécile. Ses contemporains voyaient en lui, au contraire, un *prince de sagesse* (Poésies de Meschinot), et je crois qu'ils avaient raison. Il fit des fautes comme un autre, assurément, mais ce qu'on ne lui ôtera point, c'est qu'il aimâ sincèrement la paix, la justice et son peuple. Cela suffit à son éloge.

Son fils aîné et son successeur, François I^{er}, qui ne régna que huit ans (1442-1450), fut d'un autre genre. Laissant de côté l'administration où il ne s'entendait point, il donna beaucoup dans le militaire : « *En armes mit corps et entention* (entendement), » nous dit de lui Meschinot, écho fidèle de l'opinion publique des Bretons sur leurs princes du XV^e siècle. Il satisfît brillamment son goût en reprenant Fougères sur les Anglais qui l'avaient eue par surprise, et en leur enlevant par représailles Avranches, Coutances et le Cotentin (1449-1450) : Ainsi la dynastie de Montfort rompait les dernières mailles de cette alliance anglaise, où son fondateur Jean IV l'avait fourvoyée. Malheureusement ce pauvre duc François avait peu de sens ; il se laissa dominer, accaparer par un misérable, Arthur de Montauban, au point de commettre un de ces crimes qui épouvantent l'histoire. Sur les venimeuses insinuations, les exagérations, les mensonges du favori, le duc emprisonna, tortura pendant quatre ans (1446-1450) son jeune frère Gilles de Bretagne, et enfin le fit mettre à mort (25 avril 1450). Nous ne retracerons pas ici cette tragédie si connue, dont les poètes, les romanciers ont fort abusé. François I^{er} expira lui-même trois mois après (17 ou 19 juillet 1450).

Comme il ne laissait que deux filles, son frère Pierre de Bretagne, second fils de Jean V, lui succéda sous le nom de Pierre II. Celui-ci reprit immédiatement les belles et sages traditions de son père ; son règne, qui ne dura que sept ans (1450-1457) et dont la plupart des historiens parlent à peine, est un de ceux qui ont donné le plus de bien-être moral et matériel aux Bretons. Sous ce

Guinot, trésorier-général de Bretagne, qui déclare avoir payé diverses sommes « à plusieurs compagnons et joueurs de la ville de Rennes, pour avoir joué devant le duc le mystère de la *Passion et Résurrection de Notre-Seigneur*, par mandement du 27 août 1430. » (D. Morice, *Preuves*, II, 1232.)

règne, d'abord, pas l'ombre d'une guerre. Puis, sur le trône, près du duc, une femme exquise, la duchesse Françoise d'Amboise, type achevé de grâce, de beauté et de vertu, possédant uniquement le cœur de son mari et usant de cette influence comme on le vit dès le début de ce nouveau règne. En effet, « le duc Pierre II, » ayant convoqué le Parlement général de son duché en sa ville de » Vannes l'an 1451, se voyant court de finances, épuisées ès guerres » que le feu duc François, son frère, avoit fait aux Anglois en » Normandie, il fut conseillé par certains affamés du sang du » peuple d'imposer de nouveaux subsides sur ses sujets. L'édit » étoit déjà minuté et ne restoit plus que le sceau, sans que la » duchesse en sût rien. Mais aussitôt qu'elle en fut avertie, elle » alla au-devant de son époux, lorsque les prélats, princes, ba- » rons et seigneurs le reconduisoient de la séance du Parlement » en son palais, et l'ayant tiré à part lui remontra en toute humi- » lité la grande faute qu'il alloit commettre, lui faisant voir claire- » ment que *l'intention de ceux qui lui avoient donné ce conseil » n'étoit pas de remplir ses coffres, mais bien de s'emplumer aux » dépens du pauvre peuple, duquel l'affection vers le prince vaut » mieux que tous les trésors du monde, et assure mieux l'état d'une » monarchie que les richesses mal acquises.* Bref, elle dissuada si » bien son mari qu'il révoqua cet édit et défendit à son chancelier » de l'admettre au sceau. » (Albert Le Grand, *Vie des Saints de Bretagne*, 3^e édit., p. 414.)

Pierre II fut un prince essentiellement administrateur et peut-être le plus parlementaire de nos ducs, car en sept ans il fit tenir au moins six fois son Parlement général, c'est-à-dire l'assemblée des Etats. Les plus célèbres de ces sessions sont celles de 1451 et de 1455, où le duc promulgua deux beaux édits ou constitutions, destinés à assurer, garantir et développer les réformes de Jean V. Pierre II s'y occupa en outre d'épurer, d'améliorer le personnel des suppôts de justice, notaires, avocats et juges; il leur impose des examens sérieux et une sévère surveillance. Il établit aussi en Bretagne l'unité des mesures linéaires, spécialement celle de la lieue, fixée désormais pour tout le duché à 2,880 pas géométriques de 5

pieds ou à 2,400 toises. Il fonda, expressément pour les pauvres, l'institution de l'*assistance judiciaire* et en fit une des fonctions du ministère public (D. Morice, *Pr.*, II, 1587 et 1588; voir aussi même vol., 1582-91, 1649-51, 1699-1702). — En 1451, d'accord avec le Saint-Siège, il abolit en Bretagne les asiles ecclésiastiques ou *minihs*, qui, après avoir longtemps protégé la faiblesse et l'innocence contre la force brute, ne faisaient plus guère maintenant, par suite du progrès social, qu'entraver les répressions nécessaires de la justice (*Ibid.*, 1595 et 1631).

Il s'inquiéta constamment des progrès de l'industrie et du commerce. Il noua de nouvelles relations de ce genre avec le Portugal (1452), renouvela les traités anciens avec la Hanse d'Allemagne et l'Espagne (1450 et 1452). — Il fit de Vannes (en 1451) une ville franche, exempte de tous impôts et subsides, pour tous ouvriers » en draps, teintures, bonneteries, tissus, broderies, baudroieries, » rubans et jarretières, merceries et plusieurs autres mestiers, » qui, chassés de Guienne et de Normandie par la guerre, y viendraient chercher un refuge (*Ibid.*, 1601). — Il protégea, développa les corps de métiers, augmenta leurs privilèges, réforma leurs statuts et y souffla fortement l'esprit de charité; ainsi dans ceux qu'il donna en 1450 aux boulangers de Rennes, le premier article oblige chacun des confrères à faire cuire, dans chaque fournée, « un » tourteau raisonnable qui sera appelé le *tourteau de Dieu*, et » sera donné aux pauvres des hôpitaux ou aux mesnagiers (pauvres) » de ladite frairie. » (Ogée, nouvelle édition, t. II, p. 534.)

Le tourteau de Dieu, l'assistance judiciaire, le fouage révoqué à la prière de la Bienheureuse Françoise d'Amboise (car l'Eglise lui donne aujourd'hui ce titre), nous révèlent clairement l'esprit intime, l'inspiration permanente du règne de Pierre II : prince pieux, éclairé, uniquement attaché aux intérêts de la justice et au bien de son peuple, prince vraiment chrétien et libéral. — Ainsi le jugeaient eux-mêmes ses contemporains; Meschinot dit de lui :

*A ses peuples franchise concéda,
Et les nourrir très-chèrement voulut.*

Et une épitaphe latine (inédite) ajoute : « Tant que ce duc régna, il leva peu de fouages, il épargna ses sujets, servit Dieu et fit largesse aux pauvres. »

*Quamdiu regnavit, fumagia pauca levavit,
Parcens subjectis, devotus, largus egenis.*

Pour être juste envers ce règne, l'histoire n'a qu'à ratifier ce jugement.

Pierre II mourut sans enfants le 22 septembre 1457 ; la couronne revint alors à son oncle, second fils de Jean IV, déjà célèbre dans la charge de connétable de France sous le titre de comte de Richemont, et qui prit, en devenant duc, le nom d'Arthur III. Ce grand homme venait de délivrer la France du joug anglais, il avait soixante-quatre ans ; il ne fit malheureusement que passer sur le trône ducal et mourut au bout de quinze mois (26 décembre 1458), sans avoir eu le temps de marquer son règne par rien d'important. Lui non plus, il ne laissait pas d'enfants, il eut pour héritier son neveu, appelé François, fils de Richard de Bretagne, le plus jeune frère de Jean V et d'Arthur de Richemont, qui avait, comme ce dernier, servi la France, reçu du roi Charles VII le comté d'Etampes, et était mort dès 1438. Son fils fut le dernier duc de Bretagne.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(*La fin au prochain numéro.*)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

SOUVENIRS D'ANCONE. — Siège de 1860, par M. le comte de Quatrebarbes, gouverneur de la ville et de la province. — Un vol. in-8°. Paris, Douniol.

J'exprimais le regret, il y a quelques mois, dans mes *Notes biographiques sur le général de la Moricière*, de n'avoir que des données incomplètes sur la dernière période de la vie active du général. Son rapport, sans doute, suppléait à tout au point de vue de l'ensemble, mais au point de vue des détails, surtout en ce qui le concernait, il laissait place à plus d'un désir. C'était un compte rendu simple, modeste et officiel, et nous aurions voulu, en outre, une mention minutieuse et intime des incidents de tout genre qui signalèrent cette lutte suprême de la fidélité et du dévouement. Or, c'est là précisément ce que vient de faire M. de Quatrebarbes, et son œuvre a tout l'intérêt que peuvent donner à des souvenirs palpitants encore, un sentiment profond et une plume facile et exercée. Les éloges n'ont assurément point manqué à La Moricière; mais, le dirai-je? je crois que celui qui l'aurait le plus touché eût été ce récit sans prétention d'un de ses plus nobles camarades, qu'il avait commencé à apprécier, dès 1830, à Sidi-Ferruch et à Staouéli, qu'il put apprécier mieux encore, plus tard, dans les luttes de la politique, et qui, à cinquante-sept ans, accourait à lui, au premier appel de la foi et du danger, ne demandant qu'un fusil de volontaire et ne voulant, lorsqu'on lui offre des épauettes, que celles de capitaine qu'il avait conquises, trente ans auparavant, à Alger. L'historien est ici à la hauteur de l'histoire, et c'est ce qui fait le charme de ce livre, où ce ne sont pas seulement les événements qui sont grands, ce sont encore les caractères.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Depuis que cet article a été écrit, les journaux ont publié un bref, en date du 11 juillet, adressé par N. S. P. le Pape, à l'auteur des *Souvenirs d'Ancone* qui attesteront en particulier, lui dit le pontife reconnaissant, que, dans les camps comme au foyer domestique, par l'épée comme par la plume, vous avez constamment défendu la cause de l'Eglise, et vous êtes resté étroitement attaché à son service. »

(Note de la Rédaction.)

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Translation des restes de M. Mongazon d'Angers à Beaupreau. — M. Francis Blin, de Rennes, et ses paysages. — M. de la Villéon. — M. Barrême, le statuaire. — Entrée à Vannes de M^{sr} Bécel.

Le 24 juillet, les habitants de Beaupreau avaient orné de guirlandes, de feuillages, de fleurs et d'inscriptions touchantes les rues tortueuses de leur antique ville, déployant ainsi le plus louable zèle pour témoigner combien ils tenaient à honorer la mémoire d'un saint et vénéré prêtre, de M. Loir-Mongazon, dont on allait transférer les restes dans leurs murs. Par ce temps de glacial égoïsme, nous avons éprouvé une de ces émotions qui dilatent le cœur, au spectacle des vives manifestations de reconnaissance que nous allons raconter.

Dès le matin, la ville de Beaupreau voyait arriver de tous côtés les populations environnantes, qui se dirigeaient vers sa belle église gothique. Tout à coup les cloches sonnent, et de l'église tendue de noir, où l'on a dressé un catafalque, sortent deux évêques, M^{sr} d'Angers et M^{sr} de Limoges; en même temps, apparaît un nombre considérable de prêtres qui, en marchant sur deux rangs, chantent l'office des morts. — Les pompiers de la ville, sous les armes, forment la haie; leurs tambours, couverts d'un drap noir, font entendre de sourds roulements. Deux musiques, celle du collège et celle des pompiers, jouent alternativement des marches funèbres. Une foule recueillie suit ce cortège, qui s'avance sur la route d'Angers, jusqu'à une chapelle où sont déposés, dans un cercueil orné de draperies blanches, les restes de M. Mongazon, le restaurateur, après la Révolution, du collège de Beaupreau. Des prêtres mettent alors sur leurs épaules ce cercueil, derrière lequel se groupent d'anciens élèves de M. Mongazon; parmi ceux-ci, il en est que leur grand âge et le lieu éloigné qu'ils habitent n'ont point empêchés de se rendre à cette cérémonie.

En revenant à Beaupreau, on s'arrête dans l'église de Saint-Martin ; puis on rentre dans l'église de la ville, où les élèves du collège chantent une messe de *requiem* en faux-bourdon et en musique. — L'oraison funèbre a été prononcée par M^r Fruchaud, évêque de Limoges, qui a captivé, charmé et ému son auditoire, en rappelant, avec une éloquence sortie du cœur, les utiles travaux, les vertus, les nobles et belles actions de cet excellent M. Mongazon, dont il fut l'élève ¹. M^r Fruchaud a aussi donné des louanges bien méritées à M^{me} la maréchale d'Aubeterre, qui coopéra par ses dons à la restauration du collège de Beaupreau. La famille de Civrac, héritière de M^{me} d'Aubeterre et bienfaisante comme elle, a eu sa part de ces éloges. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'insister davantage sur cette remarquable oraison funèbre.

Les restes de M. Mongazon ont été portés au collège, au milieu d'une foule immense qui se pressait dans les rues. Pendant cette marche triomphale, le cercueil a été déposé trois fois dans des lieux qui rappelaient des souvenirs. D'abord, dans la cour de la maison où M. Mongazon, après la Révolution, établit son collège ; puis, sur une place près de l'ancienne collégiale ; enfin, sous la voûte de la porte du vieux château, qui avait été transformée avec beaucoup d'art en chapelle ardente.

N'ayant pu obtenir l'autorisation d'inhumer les restes de M. Mongazon dans la chapelle du collège, on les a déposés dans un petit pavillon que possède le jardin de cet établissement. Ce pavillon fut jadis fréquemment visité par M. Mongazon, qui aimait à s'y reposer en lisant son bréviaire. On doit y élever un monument.

Après cette belle cérémonie, il y a eu au collège un dîner, qui a réuni un grand nombre de convives ; puis, le soir, a eu lieu la distribution des prix.

Il nous reste à raconter brièvement comment M. Mongazon a conquis l'affection si durable de la population du pays des Mauges. — En 1755, un vertueux prêtre, nommé René Darondeau, vint diriger à Beaupreau un collège, qui avait été établi au commencement du XVIII^e siècle. Sous l'habile direction de ce nouveau principal, le collège de Beaupreau acquit une si grande réputation, que ses bâtiments ne purent plus suffire à loger les nombreux élèves que l'Anjou, le Poitou et la Bretagne lui envoyaient. Alors, avec les économies qu'il avait pu réaliser, M. Darondeau fit bâtir, en 1779, le collège actuel, vaste édifice, dont l'architecte fut Jean Bodin, père du savant antiquaire de ce nom. Parmi les professeurs distingués que l'éminent principal du collège de Beaupreau sut former, se trouva M. Urbain Loir-Mongazon, né à Saumur, le 30 décembre 1761.

¹ M^r Angebault, évêque d'Angers, et M^r Régnier, successeur de Fénelon sur le siège archiepiscopal de Cambrai, ont été élèves de M. Mongazon.

Après avoir été collaborateur de M. Darondeau, qui lui avait accordé toute son estime et toute sa confiance, M. Mongazon devait plus tard continuer cette œuvre avec une habileté et un succès remarquables. Mais, auparavant, il lui fallut passer les mauvais jours de la Révolution qui, ayant forcé les professeurs de s'enfuir et de se cacher, firent fermer et mettre sous séquestre les bâtiments du collège. M. Darondeau, qui avait voulu suivre l'armée vendéenne, fut pris, à la déroute du Mans, le 12 décembre 1793, par des volontaires républicains qui le massacrèrent sur place.

M. Mongazon, n'ayant point quitté le pays, se tint presque constamment caché dans la commune de Beaupreau, où, en bravant de continuel dangers, il ne cessa pas d'exercer son saint ministère. Au milieu des périls qui l'environnaient, et malgré la détresse où il se trouvait, il eut la générosité de recueillir deux pauvres petits orphelins, auxquels il donnait des leçons, prouvant par cette admirable charité la bonté de son cœur et combien était grande la vocation qui l'appelait à vouer sa vie à l'éducation de la jeunesse. Le pays n'était pas encore pacifié, quand M. Mongazon vint ouvrir une école à Beaupreau, dans une des rares maisons qui avaient échappé à l'incendie. Obligé, sous le Directoire, de se réfugier encore dans des fermes, il se mit alors en relation avec M^{me} la maréchale d'Aubeterre, qui, craignant d'être arrêtée, s'était éloignée de sa terre de Beaupreau, pour se cacher à la Courtaiserie, dans la commune de Saint-Rémy-en-Mauges. Sous le Consulat, M^{me} d'Aubeterre revint à Beaupreau, dont le château avait été brûlé par les colonnes infernales. Elle se hâta de faire restaurer une partie de cette vieille demeure féodale, dans laquelle elle vint se loger.

Pendant la guerre de la Vendée, le beau collège bâti par M. Darondeau, servant successivement d'hôpital aux royalistes et aux républicains, n'avait point été brûlé, mais comme il avait été mis en sequestre, l'État le possédait. Ne pouvant, à son grand regret, utiliser cet édifice, M. Mongazon, aidé par M^{me} d'Aubeterre, qui mit à sa disposition des fonds et une maison qu'elle possédait à Beaupreau, rouvrit un collège dans cette ville, à la fin d'octobre 1800. Il eut alors parmi ses collaborateurs, M. l'abbé Boutreux et M. François Drouet, qui devait fonder dans l'arrondissement de Segré le collège de Combrée, si florissant aujourd'hui. Vers la fin de 1811, le gouvernement établit à Beaupreau, dans l'ancien collège, une école d'arts et métiers qui demeura à Beaupreau jusqu'en 1815; à cette époque, elle fut transférée à Angers.

Sous la Restauration, le collège de Beaupreau fut installé dans les bâtiments que l'école des arts avait occupés. Il continua à jouir d'une célébrité bien méritée, jusqu'en 1831, époque où il fut fermé par ordre du gouvernement, propriétaire de cet édifice, toujours séquestré depuis

la première révolution. A partir de ce moment, Beaupreau n'a pas cessé d'avoir un collège, dont les élèves n'eussent probablement jamais été aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui, si, dans ces derniers temps, de généreux souscripteurs ne lui avaient pas rendu son ancienne prospérité, en achetant du gouvernement actuel les vastes bâtiments construits par M. Darondeau.

En 1831, M. Mongazon s'était retiré à Angers, où il a fondé, avant de mourir, un collège qui porte son nom. C'est de cette ville qu'on a transporté ses restes à Beaupreau, où, conformément à son désir, ils vont enfin reposer au milieu de cette bonne population, qui vient de prouver, par sa reconnaissance, combien elle était digne de son affection.

Le récit que l'on vient de lire nous a été obligeamment fourni par un de nos collaborateurs vendéens, M. Charles Thenaisie, qui s'est rendu tout exprès à Beaupreau, pour se mettre en mesure de raconter aux lecteurs de la *Revue* cette touchante manifestation.

Ce n'est pas au milieu d'un pareil concours des habitants de Rennes que, cinq ou six jours plus tard, étaient portés à leur dernière demeure les restes d'un jeune homme, auquel Dieu n'a pas laissé le temps, comme au vénérable M. Mongazon, d'aller jusqu'au bout de la carrière qui lui semblait promise; mais tous les amis de l'art vrai, sérieux, de l'art qui se respecte, déploieront profondément cette perte si inattendue. Chaque fois que M. Lucien Dubois a eu à nous entretenir des œuvres exposées par nos artistes au Salon de Paris, il s'est plu à attirer notre attention sur les toiles d'un Breton, M. Francis Blin, dont il disait même, le mois dernier : « Ce pourrait bien être là un des futurs chefs de l'école française du paysage. » Hélas! cette espérance vient d'être anéantie par un coup de foudre : M. Francis Blin est mort, le jeudi 26 juillet, à l'âge de trente-huit ans!

Il avait acheté récemment une petite maison de campagne, située sur les bords de la mer, à la Chapelle, en Saint-Briac, entre Dinard et l'Arguenon, et il s'y rendait avec sa jeune femme, pour s'y installer et continuer dans ce pays si pittoresque des études et des travaux d'après nature déjà en chantier. Séjournant à Rennes, chez un oncle, pendant ce voyage de Paris à Saint-Briac, il est tombé malade et a succombé au bout de deux jours.

La famille de M. Blin est originaire de l'arrondissement de Fougères, mais il est né à Rennes, où son père avait une maison de librairie. Il a fait ses humanités au collège de cette ville, où il montra de bonne heure un goût bien plus prononcé pour les dessins sans nombre et pleins de

vérité dont il illustre ses cahiers, que pour les thèmes latins et les versions grecques.

C'est à Rennes qu'il reçut les premières leçons de dessin. Il s'y livra à l'étude de cet art jusqu'en 1848. Alors — il atteignait sa vingtième année — il se rendit à Orléans. Là, il commença à peindre et ses essais furent très-encouragés par le public artiste.

Sept ou huit ans après, il alla se fixer à Paris, et travailla d'abord dans l'atelier de M. Picot. Il y peignait la tête; ce n'était point là son affaire; aussi n'y resta-t-il que peu de temps, entraîné qu'il était vers le paysage, vers les grandes scènes de nature sauvage et mélancolique qu'il a si bien rendues. Il se créa alors à Paris un atelier, qui fut suivi, malgré l'indépendance qu'il tenait à toujours se conserver, pour consacrer une partie de l'année aux voyages et aux études d'après nature. — Cette indépendance, il la voulait jusque dans le choix de ses sujets, que son inspiration ou son goût personnel fixaient seuls : il a rigoureusement refusé presque toutes les commandes qui lui étaient faites, afin de ne pas s'astreindre à tel ou tel cadre déterminé d'avance. A ceux qui lui demandait un tableau, il répondait qu'ils pouvaient choisir dans ses œuvres. — N'est-ce pas là de la fermeté et de la conscience bretonnes, au premier chef? Combien d'artistes gagneraient (et l'art avec eux,) à suivre un si honorable exemple!

M. Francis Blin avait le travail très-rapide et il aimait passionnément la peinture. Si vous avez vu quelqu'une de ses toiles, vous aurez été frappé de son style, de sa manière remplie de souplesse, et de son cachet de mélancolique harmonie. Ses ciels, très-vrais, très-sobres, sont particulièrement remarquables. M. Lucien Dubois, dans la chronique de juillet, employait une expression des plus justes en qualifiant sa manière de l'épithète de « réelle; » car il ne peint pas en *réaliste*, dans la mauvaise acception du mot : il peint la nature ce qu'elle est; mais comme il la choisit bien ! il la choisit poétique, et l'exprime avec ce caractère. C'est là, pour nous, la vraie école du paysage; elle est de cent coudées au-dessus de celle de Bertin, qui, avec ses Tityres, ses perspectives virgiliennes et ses feuillages compassés, ne nous donne rien autre chose que de la convention.

Francis Blin avait eu une mention honorable à l'exposition de 1859. A celle de 1865, on lui décerna à l'unanimité une médaille d'or. Il en a aussi remporté une au dernier Salon. — Les tableaux qui l'avaient fait récompenser, il y a deux ans, sont intitulés : *Un soir d'été dans la Sollogne* et *Un vieux moulin près du Guildo*. Le ministère a acheté et envoyé ce dernier au musée de Langres. Son tableau de cette année : *Marée basse à l'Arguenon*, vient d'être acquis par le ministère, pour être placé au Luxembourg. C'était là le rêve de Francis Blin. — A côté de cette

toile, il avait aussi exposé un autre tableau de grèves : *Saint-Briac*, qui a été très-remarqué.

Celui qui lui avait valu une mention honorable en 1859 : *Un chemin de lande après l'orage*, est la propriété d'un Anglais de Londres, M. Hist-coot, qui lui a ouvert sa riche galerie d'amateur.

En 1861 et 1863, M. Blin avait au Salon des paysages de grande dimension. L'un d'eux, celui de 1863 : *Bords de la Creuse*, a été donné par le gouvernement au musée de Rennes. A notre avis, c'est le meilleur paysage de l'école moderne que possède cette collection. Elle a un Anastasi, mais qui ne le vaut pas. Rien de tranquille et de reposé comme le sentiment de ce paysage des bords de la Creuse ; l'exposition la plus simple : sur le devant, à gauche, une déclivité rocailleuse où serpente un sentier désert ; quelques maigres arbres ; une flaque d'eau, plus loin, avec de larges feuilles de nymphéas. Plus à droite, des prairies basses et plates que traverse la Creuse ; un lointain tout plein d'harmonie, que couronne un ciel clair, profond, tout moucheté de petits nuages blancs.

Un autre grand paysage exposé et non encore vendu, intitulé : *Les Corbeaux*, représente une campagne à Monterfil, aux environs de Rennes. — Un tableau, daté des bords de l'Arguenon : *Ruines du château du Guildo*, a été donné par le gouvernement au musée de Lille. — Un autre : *Souvenir des bords de la Loire*, a été acheté par l'impératrice du Mexique, où il est actuellement. — Le musée d'Orléans a deux toiles de Francis Blin. Il y en a une à Alençon, une à Montargis et une à Genève (médaillée en Suisse). Diverses galeries d'amateurs en possèdent aussi et il en existe plusieurs à Nantes, où l'artiste avait été médaillé à la grande exposition de 1861.

M. Francis Blin, qui s'était marié, il y a environ cinq ans, à Paris, ne laisse pas d'enfants. — Nous plaignons du fond de l'âme sa jeune veuve, la Bretagne et l'art français, qui ont fait là une de ces pertes dont on ne saurait se consoler.

— Rennes a été fort éprouvée, ces mois-ci ; après M. le docteur de la Bigne Villeneuve et M. Francis Blin, voici qu'elle perd M. de la Villéon, dont la vieillesse patriarcale était, comme on l'a dit, entourée de l'affection et de l'estime publiques. — M. Célestin Macé de la Villéon est mort subitement, le jeudi 2 août, dans sa terre de la Villemilcent, en Saint-Pierre de Plésguen, où il se livrait, pendant l'été, aux travaux de l'agriculture. Né en 1780, il avait pris part, très-jeune, aux grands événements de cette terrible époque. Il ne fit en cela que suivre l'exemple de ses frères aînés, dont l'un avait été tué dans l'expédition de Quiberon. Animé de la même foi politique, il se mêla aux insurrections vendéennes. Au commencement du siècle, il alla passer douze ans en Amérique, à la Jamaïque, comme planteur. La Restauration le ramena en France ; il y

retra avec le prince de la Trémouille, qui se l'était attaché en qualité d'aide-de-camp. La vie des champs, l'agriculture, la vie de famille qu'il aimait tant, ont rempli la seconde partie de son existence. Sa grande pensée, pendant cette période, a été de faire du bien en améliorant les cultures du pays où il s'était fixé.

M. de la Villéon avait quatre filles, dont l'une avait épousé M. Hippolyte de la Morvonnais, le poète de la *Thébaïde*, et il était le grand-père de notre collaborateur, M. Loïc Petit.

— A peu près dans le même temps que M. Blin à Rennes, (le 18 juillet), mourait à Pornic un vieillard de soixante-douze ans, qu'une longue et douloureuse maladie avait arraché à des travaux qui ont donné au nom de Barrême une grande notoriété dans la statuaire religieuse. L'espace nous manque aujourd'hui pour esquisser la physionomie artistique de ce remarquable sculpteur ; mais, le mois prochain, la *Revue* étudiera avec soin l'ensemble de son œuvre.

— Notons, enfin, un événement qui ne peut passer inaperçu dans la catholique Bretagne : M^r Bécél, qui avait été sacré évêque de Vannes, le mercredi 25 juillet, à Paris, dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, par M^r Dubreuil, archevêque d'Avignon, a fait, le lundi 30, son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Au discours que lui a adressé le doyen du chapitre, Sa Grandeur a répondu en rappelant tout ce que ses trois prédécesseurs avaient fait pour lui ; puis il a exalté l'auguste pontife Pie IX, dont les vertus et le courage font l'admiration de tout l'univers.

LOUIS DE KERJEAN.

— La tour d'Oudon (Loire-Inférieure) vient d'être classée comme monument historique.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mis la question suivante au concours : « Etudier les formes du culte public et national » chez les Romains ; en décrire les principales cérémonies et en faire ressortir le véritable caractère par la comparaison des textes et des monuments figurés. » Le mémoire présenté par notre compatriote, M. Félix Robiou, professeur agrégé d'histoire, a remporté la médaille de deux mille francs affectée à ce prix.

LES ÉTATS DE BRETAGNE

ET

L'INDUSTRIE DES TOILES.

Nommer les Etats de Bretagne, c'est, avant tout, évoquer le souvenir des luttes héroïques soutenues pour le maintien de ses libertés par notre vieille province, contre les envahissements du pouvoir royal, qu'elle devait, un peu plus tard, défendre à son tour contre la Révolution. Malgré le puissant intérêt qu'inspire ce spectacle des trois ordres soutenant notre indépendance, nous ne nous y arrêterons pas; ces souvenirs de notre histoire nationale sont présents à la mémoire de tous, et, ici-même, il y a quelques années, un de nos annalistes bretons les plus estimés¹, en retraçait un des plus douloureux épisodes. Mais là ne s'est pas bornée la mission des Etats : tout en luttant avec énergie pour conserver les franchises et les privilèges de notre pays, dans une sphère plus modeste, ils mettaient un empressement égal à défendre, à protéger, à encourager le commerce et l'industrie de la Bretagne. Leur activité, rayonnant du centre à toutes les extrémités, répandait sur la province entière les bienfaits d'une sage et indépendante administration, et l'on peut, croyons-nous, leur appliquer ces paroles d'un membre du conseil municipal de Nantes : « Chose inouïe ! non-seulement nos magistrats bretons des deux derniers siècles avaient conçu tous les travaux que nous exécutons aujour-

¹ M. Arthur de la Borderie, *La Bretagne et le Régent*.

d'hui ; mais ce que nous avons de mieux à faire dans l'avenir, c'est d'exécuter de même ceux qu'ils nous ont indiqués... » Voilà ce que nous nous proposons de mettre en relief. Et, comme il faut se borner dans une aussi vaste matière, nous nous attacherons, aujourd'hui, à l'histoire d'une des plus anciennes industries de la province, spécialement dans le diocèse de Saint-Brieuc : *l'industrie des toiles*. Cette étude jusqu'en 1789 nous permettra d'entrevoir les rapports des manufactures, du pouvoir royal et des États, et la part prise par ceux-ci dans le mouvement vers la liberté du commerce, qui signala la fin du dernier siècle.

I.

Les paroles de du Guesclin prisonnier du prince de Galles, trop connues pour que nous ayons besoin de les rappeler, peuvent nous servir à indiquer l'ancienneté de la fabrication des fils et toiles en Bretagne. Nous pouvons remonter également au traité passé avec le duc Jean IV et l'évêque de Saint-Malo, le 20 juin 1365¹, en vertu duquel, pour subvenir aux grandes charges du duché, le premier établit, pour trois ans, un droit de six deniers par livre « sur les fils et teilles tant à essir de la dicte cité qu'à y entrer ou sortir pour porter ailleurs. » Un traité fut conclu, le 3 août de la même année², avec l'évêque de Cornouailles et divers chevaliers, par lequel le même duc impose, durant deux ans, « pour subvenir à ses nécessitez, un droit de six deniers par livre de bonne monnoye sur les fils et toilles pour porter hors des havres. » Enfin, nous trouvons un règlement du duc Jean V aux États de Vannes, en 1420³, qui prescrit dans tout le duché l'usage d'une seule aune pour les toiles.

Jean de Laval, époux, en 1482, de Jeanne du Perrier⁴, héritière

¹—Dom Morice, *Histoire de Bretagne. Preuves*.

² *Id.*, *ibid.*

³ *Id.*, *ibid.*

⁴ *Anciens évêchés de Bretagne*, III, Prolégomènes, p. CLVII.

de Quintin, importa dans cette ville cette industrie, déjà établie à Laval, deux siècles auparavant, par Béatrix de Gaure, épouse de Guy IX de Laval. Jeanne du Perrier, héritière de la branche aînée de cette famille, possédait de nombreux domaines au pays de Goëllo; elle dut entreprendre dans ses domaines les premiers essais de culture, continués sans nul doute par Nicolas de Laval, son fils, (Pierre de Rohan, son second mari, mourut sans hoirs), pour assurer au pays le bienfait de l'importation de la fabrique de toiles, faite par son père et sa mère ¹.

Sauf la simultanéité de l'établissement de la fabrique à Quintin et à Laval et par une dame de Quintin originaire de Flandre, la tradition vient confirmer ce fait historique. Elle rapporte, en effet, qu'une dame de Quintin et de Laval amena dans cette première ville plusieurs fileuses, au XV^e siècle. D'après cette même tradition, la culture du lin et du chanvre aurait eu lieu d'abord dans l'ancien évêché de Tréguier, d'où elle se serait étendue de proche en proche, suivant les besoins et les progrès de la manufacture ².

Aux efforts de la famille de Laval vinrent se joindre ceux de la famille de Rohan, et ceux des moines répandus dans les différentes abbayes et qui, tous, ont encouragé la culture du lin et la fabrication de la toile. N'est-ce pas le lieu de remarquer, avec M. Geslin de Bourgogne, la part que les grandes familles et les monastères ont eue dans le développement industriel et agricole de notre pays ³?

Pierre de Rohan, second mari de Jeanne du Perrier, a pu faire les essais de fabrication des toiles dans le pays de Loudéac, où cette industrie aurait été généralisée ou perfectionnée, en 1567 ⁴, par des Flamands, qui fuyaient les rigueurs du duc d'Albe.

La manufacture était assez florissante dès 1574, pour qu'une délibération des États, du 27 octobre 1574, étendit à tout le pays les prescriptions relatives à la police des ventes et marchés de

¹ La Chesnaye des Bois, art. *Rohan*, pp. 260 et 261. — Du Paz, art. *Quintin*, p. 182. — Pol de Courcy, *Nobiliaire de Bretagne*, art. *du Perrier*. t. II, p. 252.

² *Archives des Côtes-du-Nord*, travée 25, rayon 13^e.

³ *Anciens évêchés de Bretagne*, loc. cit.

⁴ Malte-Brun, *Géographie des Côtes-du-Nord*.

toiles, contenues aux lettres patentes du 10 juin 1573, enregistrées à Rennes le 23 août 1574, obtenues par les habitants de Dinan.

L'année 1577 vit invoquer par les Etats, en faveur du commerce de la province, le contrat de la duchesse Anne de Bretagne, rappelé si souvent pour la défense de nos privilèges. Les Etats, réunis à Vannes, refusèrent de consentir à une imposition sur les toiles, ordonnée aux Etats-Généraux de la même année à Blois, parce que, contrairement à l'engagement pris au mariage de la duchesse Anne avec Louis XII, en janvier 1498, et à la réunion du duché à la couronne, en août 1532, cette imposition avait été levée sans qu'on eût attendu le consentement des Etats¹. Dans le vote des impôts de cette tenue, les Etats accordèrent au roi une somme de 200,000 livres, en y mettant, entre autres conditions, celle que l'impôt sur les toiles serait retiré². — Ce n'était pas seulement une question d'impôt qui était en jeu ici, mais bien l'exécution même du traité, qui, seul, avait pu amener la réunion de la Bretagne à la France, et qui provoqua, jusqu'au dernier jour, tant de protestations de la part des Etats et du Parlement.

De tous les droits ou impôts, un des plus contestés fut la *traite foraine*, ou droit prélevé sur les marchandises entrant par terre dans la province ou en sortant. Avant la réunion, la traite ducale existait de plein droit, la France et la Bretagne étant étrangères l'une à l'autre. Notre pays, devenu province française, réclama un droit de traite semblable à celui qui était imposé aux autres provinces. La traite française, établie en 1551³, avait été supprimée en 1553⁴, moyennant le paiement de 152,000 livres. Si, nonobstant les déclarations du roi, elle fut souvent rétablie, soit par suite de la cupidité des fermiers, soit du fait de la monarchie, par suite des malheurs et de la détresse de ces funestes années, ce ne fut pas sans opposition de la part des Etats, qui firent d'énergiques efforts pour obtenir la suppression d'un droit aussi onéreux.

¹ Procès-verbaux des Etats de Bretagne, conservés aux archives des Côtes-du-Nord. — Nous sommes heureux de remercier ici MM. Lamare, archiviste, et Boulanger, archiviste-adjoint, dont la bienveillance a grandement facilité nos recherches.

²⁻³⁻⁴ Procès-verbaux des Etats de Bretagne.

Les remontrances de 1582¹ rappelèrent au roi la déclaration de 1553 et réclamèrent la suppression de la traite, qui venait d'être rétablie. En réponse à ces plaintes, le roi accorde, le 15 février 1583², « l'exemption de la ditte traite sur les bleds, vins, toilles, pastels et aultres marchandises sortant de Bretagne, à condition que les Estatz racquitteroient son domaine ainsy qu'ils l'ont promis le 4 décembre 1582..... »

Pour l'acquit des levées à faire en 1583, et notamment d'une somme de 70,000 écus promise au roi, les Etats, assemblés à Dinan, le 26 mars 1583³, dressèrent pour trois ans une pancarte de devoirs pour la recette de droits sur les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie de Bretagne. L'extrait suivant nous indiquera la part contributive des fils et toilles, et les principaux lieux de production.

« Par chacune charge de toilles de lin blanches ou écrues du poids de 300 à 320 livres, compris toute espèce de toille blanche..... 50 sols tournois.

» Sur chacun fardeau de grosse toille, canevaz tant de Vitré, Le Maine, Beaufort, La Ferté, Nogent, Mortagne, brins de Dinan, Rouillé, Montfort, Lamballe, Saint-Brieuc, du même poids, y compris linceuls et bougrains et aultres de pareille qualité..... 18 sols.

» Sur un fardeau de fils à rêts et mèches du poids de 7 à 800 livres..... 20 sols.

» Pour chacune pièce d'Aulonne, de Médri-gnac et ès environs..... 12 deniers.

» Pour chacune pièce d'Aulonne, Pouldavy, Chateauneuf et ès environs..... 2 sols. »

Le roi confirma ainsi par lettres patentes le contrat passé au mois de février 1583 avec ses commissaires⁴ :

« D'après les offres portées en cour par Pierre Gaultier, greffier des Estatz, qui a esté plusieurs fois entendu dans le

^{1.2.3.4} Procès-verbaux des Etats de Bretagne.

conseil, le roi accepte les offres des Estatz, et ce faisant révoque les lettres patentes du 1^{er} may 1578, et aultres expédiées en conséquence, par lesquelles il auroit estably par forme d'imposition foraine un droit tant sur les regnicoles que sur les estrangers par chaque tonneau de grains, ballot de toille, etc., qui sortiroient de la province pour estre portées hors du royaume. »

En dépit de toutes ces révocations, l'édit des toiles fut rétabli. Les Etats s'étant plaint, le 7 octobre 1608 ¹, qu'une partie de l'argent destiné au remboursement de l'édit des toiles avait été employé pour les garnisons, obtinrent dans les lettres patentes du 4 avril 1609 ² un délai de deux ans pour effectuer ce rachat, moyennant 79,212 livres. Cette levée fut réglée par les Etats le 21 septembre 1610 ³, mais avec cette restriction : « que des lettres patentes ayant ordonné pour le même subject la levée d'une somme de 90,000 livres, les deniers qui auroient été perçus en vertu de ces lettres seront déduites sur la somme dont les Estatz consentent aujourd'hui la levée..... »

De même que, dans une autre branche d'impôts, le rachat du domaine se représente à chaque tenue, nous trouvons ici les édits des toiles sans cesse rachetés par les Etats, sans cesse rétablis, « nonobstant toutes déclarations contraires. »

Les circonstances si critiques que la France venait de traverser rendaient indispensables de grands sacrifices ; aussi ne tardèrent-ils pas à reparaître. Un nouvel édit, de juillet 1626, prescrivait de lever un droit de 32 sols par 100 aunes de toille. Les lettres de jussion des 6 février et 8 juin 1627 ⁴, purent bien contraindre le Parlement à l'enregistrer ; mais les Etats, assemblés à Nantes le 11 janvier 1628 ⁵, se refusèrent à passer contrat avec les commissaires du roi, si ces derniers ne consentaient à la surséance de l'édit. Cette clause ⁶, portée au contrat du 21 février 1628, répétée en 1629 et en 1632 ⁷, fut accordée, avec quelques autres, par le roi dans le contrat passé à Dinan, le 20 décembre 1634 ⁸, et ratifié par lettres patentes du 23 juin 1635 ⁹, en conséquence d'un don gratuit

¹⁻²⁻³⁻⁴⁻⁵⁻⁶⁻⁷⁻⁸⁻⁹ Procès-verbaux des Etats.

de 1,500,000 livres, « sans que l'édit sur les toilles puisse estre rétably pour quelque cause que ce soit. »

La résistance des Etats était récompensée, et l'industrie toilière affranchie de lourdes charges. D'autres taxes avaient, il est vrai, payé cet affranchissement ; mais le développement de l'industrie, ainsi dégagée, permettait de compenser le sacrifice que la province avait dû s'imposer pour le bien général du royaume.

Les questions de détail étaient l'objet d'une égale attention de la part des Etats, et, après avoir fait de l'affranchissement des taxes la condition d'un contrat passé avec le roi, ils ne pouvaient hésiter devant les servitudes ou les monopoles particuliers. Dès 1599 ¹, ils avaient protesté contre la création d'un office d'auneur de toiles à Nantes, et, en 1600 ², ils arrêtaient de « demander que cet office fût supprimé sans qu'aucune récompense fût accordée au traitant. »

La prétention des traitants d'imposer des droits à l'entrée de la graine de lin de semence fut repoussée dans la tenue de Dinan en 1634 ³, sur la requête des marchands de Saint-Brieuc et autres villes de la province, les droits sur ces graines n'étant pas portés sur la pancarte des devoirs, « et estant adjoutés par les traictants de leur autorité privée. »

Semblables oppositions furent faites, le 9 décembre 1638 ⁴, au privilège obtenu par quelques particuliers de trafiquer du *nitron*, sorte de cendre provenant du détroit de Gibraltar, et qui servait à faire du savon pour blanchir la toile, et le 29 novembre 1653 ⁵, aux prétentions du chapitre de Saint-Malo, qui voulait lever un impôt sur les toiles allant de Quintin dans cette ville.

Un édit de septembre 1654 ⁶ prétendait lever de nouveau le droit de 32 sous pour 100 aunes de toile sortant de Bretagne. Les Etats de Vitré, en juin 1655 ⁷, ayant refusé de délibérer sur l'affaire du roi jusqu'à la révocation de l'édit, les commissaires du roi durent y consentir. Les droits levés au port de Dinard, au préjudice des contrats passés, amenèrent semblable protestation des Etats, en 1667 ⁸, et, en 1671 ⁹, lecture leur fut donnée d'un arrêt

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9 Procès-verbaux des Etats.

du Parlement déboutant les fermiers du devoir de leurs prétentions.

Enfin, la réponse du roi, du 25 novembre 1644 ¹, aux remontrances du 21 février 1643 ², détermina les conditions et délais dans lesquels devraient se faire, sur les marchés de toile, les approvisionnements pour la marine.

Étudions maintenant les développements du commerce des toiles.

II.

Les guerres civiles avaient ruiné le commerce intérieur et le commerce extérieur, que l'avènement de Henri IV vint sauver d'un anéantissement complet. Deux nations surtout faisaient le commerce avec la Bretagne : l'Espagne et l'Angleterre. Le traité de commerce conclu par Charles IX, le 29 avril 1572, était aussi désastreux pour la France qu'avantageux pour l'Angleterre, qui joignait le monopole, poussé jusqu'à ses dernières limites, à la piraterie et à la mauvaise foi la plus absolue dans son exécution, « . . . Il faut avoir égard, disent, en 1600, les réclamations présentées au roi, que nulle manufacture de ce royaume ne peut entrer au pays d'Angleterre comme l'on souloit faire; de sorte qu'au lieu de trafiquer en échange marchandises par marchandises, et recevoir argent des denrées de ce royaume comme au passé, les Anglais font le contraire, faisant apporter en ce dit royaume telle abondance de leurs manufactures de toutes sortes, qu'ils en remplissent le pays, et ne recevant rien de ce qui vient de chez nous ³. »

Le traité du 24 février 1606 ⁴ fit cesser un tel état de choses, et, en échange des avantages accordés aux Anglais, Henri IV obtint pour le commerce de la France les sûretés, les facilités et l'égalité de traitement qui lui avaient manqué jusque-là.

¹⁻² Procès-verbaux des États.

³ Poirson, *Histoire de Henri IV*, t. II, pp. 111 à 125.

⁴ *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 251.

Le traité de Vervins portait que « le traficq serait libre entre les subjects des rois de France et d'Espagne ¹. » Les Espagnols crurent pouvoir profiter, pour l'enfreindre, des embarras du roi, et capturèrent les navires des marchands de Bretagne ². Henri, ayant vainement réclamé, dans ses lettres des 20 avril 1600 et 28 mai 1601, usa de représailles vis-à-vis des Espagnols, comme il l'avait fait pour les Anglais. Dans le but de nuire davantage au commerce français, le roi d'Espagne frappa, en février et en avril 1603, d'un droit de 30 % toutes les marchandises françaises entrant en Espagne et dans les Pays-Bas espagnols ³. Les représailles résultant des édits de novembre 1603 et février 1604 interdisant le trafic avec l'Espagne, ne nuisaient qu'à notre commerce ; car les Anglais, ayant été, par le traité du 3 juillet 1604, affranchis du droit de 30 %, avaient toute facilité pour approvisionner les Espagnols ⁴. « Nous nous trouvons bien empeschez à ce faict du commerce, écrivait Villeroy, le 22 septembre 1604... Les Anglais ne sont marris de ce mauvais mesnage, et pour moi, j'estime que sous main ils le nourriront plutôt qu'ils ne nous ayderont à le composer et qu'ils espèrent s'en prévalloir. De faict, on nous mande de toutes parts qu'ils enlèvent nos toiles et nos bleds à furie pour les transporter en Espagne, et que cela ruynera toute la navigation française. »

N'ayant pu, par l'interdiction du commerce, obtenir la levée du droit, et cette interdiction ne profitant qu'à l'Angleterre, Henri IV employa la menace, et Sully, son représentant spécial dans cette affaire, reçut ordre de placer l'Espagne dans l'alternative de retirer le droit de 30 % ou de subir les chances d'une guerre. L'Espagne, très-affaiblie par toutes ses guerres précédentes, céda, et le traité du 13 octobre 1604 ⁵ abolit le droit de 30 % et rétablit le commerce entre la France, l'Espagne et la Flandre. Les heureux effets

¹ Poirson, *Histoire de Henri IV*, t. II, p. 115.

² *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 126.

³ *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 239.

⁴ *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 242.

⁵ *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 243.

de ces deux traités ne tardèrent pas à se faire sentir ; car, dit un auteur contemporain, « conservant l'argent de la France, il (Henri IV) tirait l'argent des étrangers par la vente des choses que la fertilité de la France produit en plus grande abondance qu'il ne faut pour ses besoins. Et de cet argent il se fortifiait contre les étrangers mesmes, car on ne voyait en France que pistoles, doubles ducats, ducats d'Espagne ; chevaliers et alberts des Pays-Bas ; jacobus, angelots et nobles d'Angleterre, dont les coffres du roy s'emplissoient, et les bourses des particuliers en étoient garnies ¹. »

Les Etats de Bretagne, on l'a déjà vu, étaient parvenus à affranchir la fabrique des charges intérieures et des monopoles ou privilèges qui pouvaient l'entraver. Leurs remontrances du 15 mai 1626 ², celles du 5 janvier 1639 ³, réclamèrent énergiquement la liberté du commerce extérieur, en général, et spécialement pour les toiles, comme « le seul moyen de relever la province de la ruine et de lui rendre une richesse si profitable au royaume, » en même temps qu'elles s'opposaient aux privilèges de toute compagnie particulière. Grâce à ses efforts, couronnés par le bon vouloir du roi, qui leur donna satisfaction, l'industrie des toiles était redevenue aux Etats et à la monarchie de l'affranchissement de ses entraves et du rétablissement du commerce avec l'Espagne. C'est de cette époque que date l'extension de la manufacture, au milieu des alternatives de paix et de guerre. Renommées déjà à Nantes en 1546, et même célébrées par les poètes ⁴, nos toiles abandonnèrent assez le marché intérieur du royaume, pour que la *Maison rustique*,

¹ Poirson, *Histoire de Henri IV*, t. II, p. 257.

On peut, à ce propos, remarquer l'usage, encore conservé aujourd'hui dans les campagnes de Basse-Bretagne, de compter par pistoles et par réales.

^{2,3} Procès-verbaux des Etats.

⁴ *Anciens évêchés de Bretagne*, Prolégomènes, t. II, p. CLIX. — Dans l'*Ovide travesti*, Inachus dit à sa fille Io, transformée en vache :

Qu'est devenu votre équipage,
 Vos pieds, vos mains, votre visage,
 Votre beau collet de Quintin
 Et votre jupe de satin... ?
 La gorge honnestement couverte
 D'un petit Quintain clair ouverte...

publiée en 1725, ne cite, comme principaux pays de fabrication de toiles de ménage, que Saint-Quentin, Alençon, les Flandres et la Hollande, et ne mentionne la Bretagne que pour les cordages, les toiles et les filets qu'elle fabrique.

Le voisinage de la mer favorisant la sortie des toiles, la Bretagne reporta sur l'exportation l'effort de ses manufactures. Les relations avec l'Espagne se développèrent rapidement et atteignirent leur plus haut point pendant l'influence prépondérante de Louis XIV en Europe, et les étroites relations entre la France et l'Espagne, depuis l'avènement de Philippe V. Alors nos toiles n'étaient soumises qu'à un faible droit de 2 $\frac{1}{2}$ %, tant en Espagne qu'aux colonies. Ce développement de l'exportation permet d'expliquer comment notre fabrique ressentit moins que les autres industries les désastres qui signalèrent la fin du règne de Louis XIV. Une preuve de cette prospérité et de la protection qui la couvrait, c'est que, pendant une longue période, — de 1671 à 1730, — la manufacture des toiles n'eut pas à demander l'intervention des Etats. Ses produits s'accréditèrent donc d'abord en Espagne, par nos relations d'amitié, et ensuite par leur bonne qualité et ce duvet qui recouvre légèrement nos toiles¹ en leur donnant, sans leur ôter la fraîcheur du lin, une partie de la propriété du coton, qualité inhérente à la nature de nos lins indigènes, surtout dans le pays de Tréguier.

La prospérité engendra des abus, qu'il fallait réprimer dans l'intérêt de la morale publique et du commerce même du pays. Telle est l'origine des règlements. Mais, qu'on le remarque, l'initiative de la proposition vient des fabricants et négociants; le roi se borne à ratifier le projet de règlement qui lui est soumis par leurs délégués. « Les marchands de toiles de nos villes de Quintin et Morlaix, dit la déclaration d'août 1676, nous ont remontré que, depuis quelques années, le commerce des toiles qui se fabriquent dans ces deux villes et aux environs qui estoit un des plus considérables de notre province de Bretagne, à cause du grand débit qui s'en fait dans les pays étrangers, se trouve presque anéanti par le peu de foi et

¹ Mémoire de M. Digaultray, maire de Quintin, 1811.

de fidélité que les tisserands apportent dans leur manufacture, soit pour la qualité, soit pour la largeur des toiles. Et après avoir examiné les moyens les plus prompts pour le rétablir, ils n'en ont point trouvé de plus assuré que de réformer les abus qui se sont introduits dans les manufactures, et pour cet effet, ils nous ont présenté quelques statuts en forme de règlement, et nous ont supplié de les vouloir approuver. Nous les approuvons... »

En conséquence d'un arrêt du Conseil, du 27 juin 1676, un règlement en neuf articles fut dressé en Conseil royal de commerce, le 29 août 1676, suivant les articles proposés par les sieurs Eon de Villebagnes et Noël du Fougeray, marchands de toile en la ville de Saint-Malo, députés à cet effet.

« Le règne de Louis XV, dit M. Levasseur ¹, n'eut rien d'original dans la législation industrielle et ouvrière; il ne fut que l'exagération du règne de Louis XIV. »

« M. Colbert, dit Necker ², qui donna le plus grand mouvement à l'établissement des manufactures en France et qui hâta leurs progrès, avait jugé à propos de guider les fabricants par des règlements; et comme on attribue presque toujours tous les grands effets aux dispositions des hommes, plutôt qu'à la nature des choses, les successeurs de M. Colbert ayant envisagé ces règlements comme la principale cause de l'état florissant des manufactures en France, avaient cru bien faire en les multipliant et en apportant une grande vigueur à leur observation. »

« Après Colbert, dit M. Cochin, on n'eut plus son génie, on garda ses règlements et on les exagéra ³. »

Les principaux caractères que nous venons d'indiquer se trouvent dans le nouveau règlement du 19 février 1736. Des modifications étaient nécessaires, soit à cause du développement de l'industrie, soit à cause de la concurrence des toiles de Saxe et de Silésie, qui, pour rivaliser avec les toiles de Bretagne, en imitaient jusqu'aux formes de l'emballage, — d'où elles furent appelées *Bretagnes*

¹ Cité par M. A. Cochin, *Correspondant* du 25 juillet 1862, p. 438.

² *Compte-rendu au roi*, en janvier 1781.

³ *Correspondant* du 25 juillet 1862, p. 437.

contrefaites, pendant que les toiles de Quintin gardaient le nom de *Bretagnes légitimes*. — Le règlement de 1736, qui ne comprend pas moins de cinquante articles, embrasse toute la fabrication, même dans ses prescriptions les plus minutieuses.

A l'embarras provenant de ces minuties, venait s'ajouter une autre charge. — « Aux droits de traite avaient été ajoutés plusieurs droits particuliers créés en différentes provinces du royaume pour un temps limité ou des besoins pressants..... » Le besoin des finances obligea de conserver différents droits locaux, aussi incompatibles avec la liberté du commerce que ceux dont M. Colbert avait fait déterminer la suppression ¹. » N'est-ce pas à ce besoin des finances qu'il faut attribuer l'établissement d'un droit de marque sur les toiles qui en étaient affranchies par le règlement de 1676 ? Ce droit, sur lequel les Etats furent appelés à délibérer, le 7 octobre 1738 ², perçu dans les bureaux de marque de Quintin, Uzel et Loudéac, dans celui de Moncontour, établi en 1742 à la demande des Etats, était d'un sol par chaque pièce de toile de 20 aunes et au-dessus, et de 6 deniers par chaque petite pièce ou coupon depuis 5 jusqu'à 19 aunes. A cette tenue de 1742 ³ est présentée, pour la première fois, la question des améliorations à introduire dans la manufacture.

Pour ne pas scinder cette matière si importante, nous allons exposer les incidents divers de l'intervention des Etats, pendant la période correspondante à cette discussion.

Depuis 1730, sur les plaintes des habitants de Quintin, les Etats faisaient une opposition réitérée à la levée d'un droit de 29 sous sur chaque balle de toile passant de Dinard à Saint-Malo. Les charges données aux députés en cour pour la surséance ou la suppression de ce droit, se poursuivent jusqu'en 1770 ⁴. Un arrêt du Conseil intervient cette année pour le supprimer; les députés en cour n'eurent plus qu'à en surveiller l'exécution vis-à-vis du duc de Penthièvre, qui le faisait lever. Semblable opposition fut faite, en 1748 ⁵, à un droit de 5 sols par 100 aunes de toile qu'on prétendait lever à Brest.

¹ Mémoire de M. de Calonne à l'Assemblée des Notables, du 12 mars 1787.

²⁻³⁻⁴⁻⁵ Procès-verbaux des Etats.

Une délibération des Etats, de la même année (1748) ¹, sollicite le retrait de l'arrêt du Conseil du 24 décembre 1745, et demande que les toiles à voiles puissent être marquées en blanc dans les bureaux de marque en écriu les plus proches de la demeure du fabricant, ou qu'elles ne soient visitées et marquées qu'au lieu de destination. Une lettre du 7 février 1757 ², de M. de Moras, annonça aux Etats que satisfaction était donnée à leur demande.

Enfin, le 1^{er} décembre 1744 ³, les députés en cour reçurent la charge de prêter assistance aux marchands de Quintin, Uzel et Loudéac, et de les soutenir, chaque fois que ceux-ci réclameraient leur assistance.

La manufacture avait à souffrir de la guerre, et surtout de la concurrence des toiles de Silésie; la rétablir dans sa prospérité, alléger les misères de la guerre, développer le commerce et la production, faciliter par des améliorations les moyens de soutenir la concurrence étrangère, tel était le but nouveau proposé à la sollicitude des États.

Déjà, le 20 octobre 1742 ⁴, ils avaient sollicité l'autorisation de faire, dans chaque tenue, un fonds de 50,000 livres, « tant pour le soutien du commerce des toiles et manufactures, et même pour en établir de nouvelles, que pour le commerce général de la province ⁵, » l'emploi de cette somme devant être fait par les Etats. Deux ans plus tard, le 17 octobre 1744 ⁶, ils tardèrent à délibérer, après l'adjudication des fermes, sur le fonds qu'on pourrait faire pour le soutien du commerce des toiles. L'examen des finances arrêta sans doute, cette fois, la bonne volonté des Etats, car aucune somme ne figure pour cet objet au chapitre des dépenses. Ce n'était que le prélude de mesures plus importantes : pour arriver à la connaissance des besoins du pays, ils créèrent *la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts en Bretagne*.

GAULTIER DE KERMOAL.

(*La suite prochainement.*)

SÉBASTIEN BACH.

—
NOUVELLE.
—

• Je m'arrêtai devant la porte de la maison, dans un bosquet égayé par de brillantes lumières; j'entendis dans l'éloignement un chant accompagné d'une guitare. Mais à mesure que j'écoutais, je sentais renaître en moi d'étranges souvenirs. »

(Contes d'Hoffmann.)

I.

Voilà à peu près deux ans que je fus conduit en Bretagne par quelques affaires qui ne m'avaient laissé aucun loisir. Elles étaient enfin heureusement terminées, et j'allais quitter le pays, à la grande stupéfaction de tous les habitants du *Soleil d'Or*, — c'est l'auberge où j'avais pris gîte, — qui ne pouvaient comprendre qu'on songeât à partir le jour même de la fête agricole de l'endroit. Il n'est point aujourd'hui de petite bourgade, négligée par Malte-Brun, ou d'humble sous-préfecture qui n'ait ses fêtes, avec illuminations, mâts de cocagne, feu d'artifice et carrousel plus ou moins historique. Qu'y faire ? — Les vérités du fabuliste sont éternellement jeunes :

Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

Si bien que la bourgade de S***, sacrifiant aussi à cette *furia* générale, qui passera comme tant d'autres, voyait en s'éveillant, depuis

trois matins, ses murs décorés de merveilleuses affiches annonçant aux badauds cent réjouissances nouvelles.

Sans doute le programme ne contenait point de trop somptueuses promesses. Pour ma part, je me dis que les fêtes de S^{***}, favorisées par un beau soleil de septembre, allaient être splendides ; mais je pensai en même temps que je serais bien privilégié, si le hasard ne me mettait pas le lendemain sous les yeux quelque compte rendu local, contenant, cinq colonnes durant, et jusqu'à satisfaire pleinement tous mes souhaits, la description détaillée de chaque incident de la fête, de chaque fenêtre pavoisée, de chaque gerbe lumineuse, de chaque fusée, de chaque girandole, le tout dans ce style scintillant, émaillé, miroitant, illuminé *a giorno*, que nécessite pareille circonstance. — Bah ! disais-je, j'ai vu le programme, — ce qui est un point ; — quand j'aurai vu le compte rendu, ne tiendrai-je pas ainsi en main l'*alpha* et l'*oméga* des choses ? — Et je disposai tout pour mon départ.

Cependant je me souvins à temps d'une promesse faite à ma mère quand je la quittai : une de ses amies d'enfance habitait le pays ; j'avais promis d'aller la visiter. D'ailleurs, ce qu'on m'en avait dit me faisait désirer la connaître. — Elle s'appelait Madame de Kerdréan. Je m'informai donc de sa demeure et j'appris qu'elle passait toute la saison d'été à la campagne, dans un admirable coin du Finistère ; de sorte que la perspective de m'attarder encore quelques jours dans sa contrée ne manqua point de me sourire. Le soir même, une petite carriole à deux roues, attelée d'un certain *Trilby*, qui volait plutôt qu'il ne galopait sur la route montagneuse, me déposa devant une petite porte cachant sous les vignes folles la pointe de son ogive. C'était le parc de Kerdréan.

Je fus reçu avec cet accueil légèrement froid, cordial pourtant, respirant comme un souvenir d'un autre âge cette exquise politesse dont le parfum s'évapore chaque jour davantage. Mais dès que je me fus nommé, il sembla qu'à ce nom que portait ma mère cette imperceptible couche de glace s'était subitement rompue ; l'étiquette céda le pas à la bienveillance affectueuse ; Kerdréan ne vit plus en moi un étranger entré depuis un quart d'heure sous ses toits à girouettes, mais le fils d'une ancienne amie de la maison.

Quelque temps après, on annonça le dîner ; madame de Kerdréan prit familièrement mon bras et nous passâmes dans la salle à manger.

On parla d'abord de ma mère. Madame de Kerdréan l'avait connue très-jeune, à une époque d'orages politiques où les amitiés, souvent nées du hasard, au milieu du choc de tant de choses, avaient dans leur caractère un peu de la nature de ces pierres qui se solidifient sous l'action du temps. Cette amitié-là était devenue un culte. Mes hôtes n'eussent pas eu d'autre attrait pour moi, que c'en eût été un bien fort, — le plus vif de tous ; — que de rencontrer sur leurs lèvres, et dans les termes les plus sincères, l'éloge de celle qui pour moi les mérite tous. D'ailleurs madame de Kerdréan m'apparaissait comme un type exquis de grâce, de tact et d'aménité. Je retrouve encore sans peine dans mon souvenir ce visage aux lignes finement tracées, encadré d'un flot de papillotes grises, cette bouche d'un dessin correct, légèrement relevée aux coins par l'habitude du sourire, enfin cette expression générale, insaisissable dans ses détails, mais dont l'ensemble se résume d'un mot : la bonté. D'un regard, elle devinait tout, scrutait tout, animait et dirigeait tout autour d'elle, mais d'une façon si simple, si discrète, si voilée, qu'on ne pouvait manquer de l'aimer. Il est juste de dire que tous ceux qui l'entouraient n'avaient point de plus douce occupation.

En face d'elle, était assis M. de Kerdréan, aimable amphytrion, né avec le siècle, loyal comme l'or, parlant haut, tranchant du petit seigneur, mais avec une bonhomie charmante, ne supportant point la contradiction, quoiqu'il aimât fort à discuter, très-épris de chasse et de chevaux, s'excusant par habitude de l'insuffisance d'une réception qu'il eût voulu rendre meilleure, adorant sa femme, gâtant ses deux filles autant que cela se peut faire, et sur son écusson portant d'azur aux six besans d'or.

J'avais témoigné l'intention de repartir le soir même.

— Eh ! me disait mon hôte, en me versant son plus vieux bourgogne, je fais plutôt baisser ma herse ! Kerdréan ne vous lâchera pas de si tôt, vous lui appartenez pour une semaine ; c'est de bonne

guerre. Prenez-en votre parti ; que diable voulez-vous ? mes toitures laissent filtrer l'eau, mon pont-levis tombe dans ses dorures, c'est vrai ; mes gobelins sont quelque peu apocryphes, mais le pays se chargera de vous dédommager, par la beauté de ses horizons, des lacunes de notre menu. Vous êtes paysagiste ?

Je m'excusai en remerciant.

— Parbleu ! ajouta-t-il, je ne vous écoute plus ; c'est sans réplique. J'aime à causer, — nous discuterons. Vous aimez l'art, — nous ferons de l'art. Vous êtes musicien, eh ! parbleu ! il se trouvera bien ici quelque chose, épinette ou clavecin, pour occuper vos doigts. Je vous promets même un auditoire qui se pique d'être fin connaisseur.....

— Et impatient de vous entendre, dit en souriant madame de Kerdréan. Pour moi, je retiens la première loge. Franz, vous serez des nôtres ?

Monsieur Franz, neveu de madame de Kerdréan, dressa l'oreille et interrompit une petite guerre qu'il entretenait avec la plus jeune de ses cousines, et dont les obus étaient d'innocentes boulettes de mie de pain.

— Assurément, ma tante. Vous savez que pour vous obéir.... et pour entendre un bon morceau de musique, je ferais vingt lieues à pied.

— Surtout pour le morceau de musique, je le sais.

— Ah ! pour le coup, interrompit brusquement mademoiselle Nelly, la plus jeune des filles de M. de Kerdréan, cette fois je prends tout le monde à témoin : c'est vous qui avez demandé la paix ! Bayard, rends ton épée !... Mon cousin, vous vous tenez pour battu ?

— Du tout ! fit monsieur Franz.

— Comment, du tout ! riposta mademoiselle Nelly en secouant sur ses épaules ses cheveux blonds échappés de leur résille. Comment, du tout ! mais, tenez, vous avez encore, suspendue à la moustache, ma dernière boulette de pain. Allons, allons, rendez les armes, et maintenant capitulons : je vous dis que je monterai *Caprice* demain pour aller aux grottes ! N'est-ce pas, mon père, *Caprice* est très-doux ?

— Je l'ai vu se cabrer hier, reprit le cousin.

— Monsieur, dit mademoiselle Nelly en lançant à son cousin un regard qui voulait se donner des airs fâchés, mais qui ne pouvait être que doux et soyeux comme l'azur dont il avait les reflets, monsieur le peureux, je vous interdis toute remarque. Rappelez-vous la foi de nos traités. Vous êtes mon prisonnier !

— Sur parole ?

— Sur parole ! Je vous permets seulement le jardin pour ce soir, j'interdis le cigare après le dîner, et, comme dernière condition, vous me jouerez une fois le prélude de Bach au salon d'été.

Pendant cette petite scène, M. de Kerdréan rayonnait, son orgueil de père resplendissait sur son front ; et quand son œil quittait sa fille Nelly, Nelly, la tête blonde, légèrement dorée de cette teinte si chère aux peintres de l'école vénitienne, Nelly, l'espiègle de seize ans, vive, folle, pétulante, c'était pour aller chercher tout auprès la physionomie plus reposée, plus régulièrement belle, plus brune et plus pâle, plus calme et plus froide, de son autre fille, de trois ans plus âgée, qui portait, comme un diadème de jeune patricienne, son nom de Béatrice.

Quant à monsieur Franz, il me sembla, au bout d'une demi-heure, modelé sur tous les cousins du monde, plein de gaité et d'aisance, saturé d'esprit, saupoudré de sel attique, en somme, d'une bonne grâce parfaite, d'une irréprochable tenue, et suffisamment épris des charmes de sa cousine Nelly, — en vertu d'un principe passé, je crois, en force d'axiome.

Leurs taquineries continuèrent au jardin où nous nous promenâmes ensuite, tandis que M^{me} de Kerdréan me faisait les honneurs de son petit royaume, qui, du côté du nord, ne finissait qu'à la mer. M. de Kerdréan nous suivait, relevant une à une d'un air triste ses plus belles roses, — et le *Général-Jacqueminot*, et la *Victoria-Queen*, — que mademoiselle Nelly venait d'arracher pour en faire des projectiles de guerre. Enfin, chacun regagna bientôt le salon d'été, vaste appartement devant lequel s'étendait une sorte de terrasse couverte, communiquant par un escalier de cinq ou six marches avec le jardin.

Malgré quelques nuages qui tachaient l'horizon, la soirée était

splendide, et j'affirme qu'assis là, entre mes hôtes, en face d'un large bouquet de pins maritimes venus à leur guise près de la terrasse, et qui laissaient voir entre leurs branches les grèves et les contours vaporeux d'une baie intérieure formée par l'Océan, j'affirme qu'en songeant à ce vieux manoir, à ce parc de plusieurs hectares entouré d'une demi-ceinture de mer bleue, à ce confortable sans appareil, mais aussi sans tromperies, je me disais que le menu dont médisait M. de Kerdréan était bien des plus sortables. Et je me confirmais encore dans cette opinion en faisant le tour de ce salon d'été, meublé d'une façon qui révélait, jusque dans les moindres détails, qu'une main pleine de goût avait présidé à sa disposition. M. de Kerdréan n'avait pas tout à fait tort, ses gobelins étaient apocryphes, mais c'étaient tout simplement de très-belles tentures de Beauvais; à droite, une riche bibliothèque; à gauche, des tables, des étagères de vieux chêne, chargées de fleurs dans des vases de Chine, de journaux, de cristaux de Bohême, de verreries de Venise, de porcelaines rares et de curiosités celtiques; — une statuette ébauchée par les druides auprès d'une gravure d'après Vidal, une hache gallo-romaine auprès d'un vase de Sèvres, l'art antique dans ses bégaiements et le luxe moderne dans ce qu'il a de plus recherché; tout cela ne jurant nullement par le contraste et ne souffrant point du voisinage. Enfin, le fond de l'appartement était occupé par un magnifique piano à queue, tout récemment sorti des ateliers d'Erard. — C'était l'épinette promise par M. de Kerdréan.

Il y a des choses dont l'attrait est irrésistible, et tous, tant que nous sommes, nous sommes incorrigibles. — J'avoue que ce fut là que mon regard se fixa. — L'instrument était encore couvert de partitions et de musique éparse; tout auprès, sur un pupitre chargé, d'un cahier ouvert, s'appuyait une boîte à violoncelle. Il n'en faut point tant pour faire rêver. Ce salon d'été, où montait par les fenêtres aux larges ouvertures la senteur pénétrante des pins maritimes, m'apparut dès lors comme un Eden où il ferait bon planter sa tente, et le cousin Franz me sembla un garçon plein de sens.

— Eh! mon Dieu! me disais-je en pensant à lui, pourquoi décemment tant calomnier l'ornière battue? N'arrive-t-il pas souvent

que, pour qui la suit, elle aboutit doucement et sans encombre à la terre promise ?

A ce moment, mademoiselle Nelly-entra comme un ouragan.

— Franz ! s'écria-t-elle en jetant sur une chaise son chapeau de paille de Nice, n'allez pas maintenant oublier les conditions que je vous ai imposées ! Vous savez que ma vertu n'est pas la patience !...

M. Franz s'exécuta de bonne grâce, et tandis qu'il accordait son violoncelle, M^{lle} Nelly vint me prier de m'asseoir au piano.

— Franz, ajouta-t-elle avec un sourire qui me révéla la plus blanche rangée de dents qu'on pût voir, vous réglerez ensuite vos comptes avec monsieur, puisqu'il aura payé la moitié de votre rançon.

Nous commençâmes donc le prélude de Bach. M. Franz, qui avait pris à Paris les leçons de Nathan, rendait dans un style sonore et vibrant cette ravissante phrase. Mes doigts erraient sur les touches moelleuses de l'Erard, enveloppant d'accompagnements, aériens comme les vibrations d'une harpe lointaine, cette mélodie si simple, si rêveuse, si émue, qu'on la dirait tombée du ciel.

— Bravo ! m'écriai-je quand M. Franz eut terminé. Voilà qui est se libérer en vrai chevalier ; vous payez votre rançon en monnaie d'or !

Puis j'allai reprendre avec M^{me} de Kerdréan je ne sais quelle causerie commencée. Assis sur un canapé, M. de Kerdréan avait mis ses lunettes et déployait lentement les journaux que venait de lui apporter la poste. C'était d'abord celui de S^{***}. Il n'est point aujourd'hui de sous-préfecture qui ne s'accorde le luxe d'un journal, — gazette quelconque, hebdomadaire ou non, soi-disant littéraire ou politique, d'une nature parfois quelque peu hybride, professant avec une égale aisance toutes les opinions, afin de réaliser ce rêve à jamais poursuivi : — Contenter tout le monde. Cependant M. de Kerdréan n'avait honoré la gazette de S^{***} que d'un très-bref regard.

— Encore un comice agricole ! s'était-il exclamé en la repliant.

Puis il avait tranquillement entamé dans une feuille timbrée de la capitale un *premier-Paris* traitant des élections.

Près de lui, M^{lle} Béatrice examinait des gravures de modes

ou regardait l'horizon, où les nuages s'accumulaient de plus en plus. Plus loin, sa sœur Nelly jouait avec un délicieux épagneul aux dimensions lilliputiennes. Quant à M. Franz, il caressait amoureuxment du regard un porte-cigares abondamment pourvu, observait l'ennemi du coin de l'œil, se rapprochait insensiblement de la porte, et sentait au-dedans de lui de vagues tentations de trahir la foi de ses traités. — La conversation effleura d'abord divers sujets indifférents; elle courut au hasard, revint sur elle-même, hésita, semblable à ces joujoux de cabinet de physique qui ne s'arrêtent à un équilibre fixe qu'après de nombreuses oscillations. Elle abordait même parfois, il faut en convenir, certains terrains assez rebattus. Mais qu'importe! « *non nova, sed novè,* » a-t-on dit, et M^{me} de Kerdréan, quoiqu'elle ne sût pas le latin, ne manquait point par son esprit de donner aux choses un tour piquant, simple et neuf tout à la fois. Nous parlions de la vie à la campagne, des obligations qu'elle impose, des charmes qu'elle réserve à ceux qui savent la comprendre, enfin du voisinage et de ses ressourcés.

— A ce propos, dit M^{me} de Kerdréan, mon amie madame de Saint-Grist a reçu, il y a huit jours, une singulière visite, qu'elle a mise sur le compte du voisinage, ne sachant en vérité sur quel compte l'imputer. Son visiteur était un étranger, originaire, je crois, d'Autriche ou d'Allemagne, établi depuis peu dans notre pays, sous le prétexte de je ne sais quelles recherches métallurgiques dans les mines du Huelgoat. Figurez-vous, me disait-elle, un bizarre vieillard hissé sur des jambes maigres et fluettes, fidèle à la culotte courte et aux souliers à boucle, portant une longue redingote vert-olive, sévèrement boutonnée jusqu'au col, et de laquelle sortait une tête à embarrasser un phrénologue, petite, toute grise, pâle, très-ridée, contractée de temps en temps comme sous une impression galvanique par un sourire nerveux, — enfin une tête imaginée par Hoffmann et crayonnée par Topffer. Madame de Saint-Grist m'a avoué n'avoir pu se défendre d'un mouvement d'effroi en le voyant dans son salon.

— Dans son joli salon pompadour! interrompit M^{lle} Nelly,

Il me semble voir une araignée noire s'introduire dans le cœur d'une rose thé !...

— Pourtant, continua Mme de Kerdréan, mon amie, qui ne juge pas sur l'écorce comme Nelly, fit bonne contenance, reçut de son mieux son singulier visiteur et ne tarda point à le trouver fort aimable, rempli d'esprit et d'érudition.

— A la bonne heure ! fit M. de Kerdréan sans quitter son journal, votre histoire est tout au rebours des contes de fées où l'esprit est toujours l'apanage du prince charmant. Et l'araignée de Nelly s'appelle ?...

— Le comte d'Obertha.

— Diable ! une noblesse des bords du Rhin égarée en Bretagne. Vrai, j'aurais du plaisir à faire sa connaissance !

Il n'avait pas achevé sa phrase, qu'un domestique entra et lui remit une carte de visite. M. de Kerdréan y jeta les yeux.

— Faites entrer, fit-il froidement et après avoir relu le nom inscrit sur la carte comme pour s'assurer qu'il ne se trompait pas.

— Qui ? demanda Mme de Kerdréan, en fixant les yeux sur son mari.

— Le comte d'Obertha ! répondit-il.

II.

J'entends encore, comme si tout cela était d'hier, ces trois paroles tombant de sa bouche. Il se fit un moment de silence. L'imprévu de cette visite, cette coïncidence de choses, peut-être fort simple et fort explicable en soi, ne nous frappa au contraire que par son côté étrange, si bien que nous songeâmes de suite à mettre sur le compte de l'extraordinaire et du mystérieux ce qui n'était sans doute qu'une pure rencontre du hasard. Pour M^{lle} Nelly, ce fut l'effet d'une commotion électrique : d'un bond elle s'élança dans le jardin. Le petit épagneul, entendant marcher dans le vestibule, grognait d'un air inquiet. Bientôt apparut dans le cadre de la porte l'inconnu à la redingote vert-olive,

à la culotte courte et aux souliers à boucles; grand, mais un peu vouté, pâle, osseux, ridé, les mains veinées de bleu, vieilli plutôt par de violentes émotions ou par les chagrins que par l'âge. En somme, c'était bien le bizarre personnage dont on venait, d'après M^{me} de Saint-Grist, d'esquisser le portrait.

— Madame, fit-il en saluant M^{me} de Kerdréan, veuillez excuser ma visite. Je comptais, depuis quelques semaines, venir vous rendre mes hommages; pourtant je n'eusse choisi ni cette heure ni ce jour. Le hasard seul en a disposé autrement. — Tout à l'heure, je passais sous le mur qui borde votre parc, quand le vent d'ouest m'a apporté, avec le parfum de vos fleurs, les notes d'une mélodie favorite. J'aime.... j'aime avec passion les œuvres de Sébastien Bach. Voilà pourquoi je suis entré.

— Soyez le bienvenu, monsieur, répondit M^{me} de Kerdréan avec cette parfaite convenance d'une femme de tact, qui ne tarde pas à devenir maîtresse de son impression première; soyez le bienvenu, puisque c'est l'art qui vous amène. Le violoncelle que vous avez entendu est celui de mon neveu, et puisque vous avez pris quelque plaisir à l'écouter, je ne doute pas qu'il ne veuille bien nous répéter son prélude, après toutefois que vous vous serez reposé de votre marche.

La conversation s'établit aussitôt. Le comte mélomane s'exprimait facilement et avec distinction. Il nous apprit d'abord comment des études de métallurgie l'avaient déterminé à venir passer quelques mois en Bretagne; il y vivait seul, retiré, près des mines du voisinage, en compagnie de ses livres et de ses manuscrits, devenus pour lui ses plus sincères amis. Sa meilleure, sa seule distraction, c'était, après ses heures de travail, de s'égarer au soleil couchant dans les campagnes et d'écouter dans le silence des solitudes chanter au-dedans de lui, comme un insaisissable souvenir, les belles mélodies des grands maîtres qu'il avait tant aimés autrefois en des jours plus heureux. — Enfin, sur ses instances, Franz reprit son instrument et j'accompagnai le célèbre prélude.

Quand nous eûmes fini, le comte releva la tête et nous remercia avec effusion en nous serrant les mains.

— Merci, dit-il, vous m'avez fait du bien! Entendre de la musique,

voyez-vous, cela a toujours été pour moi un besoin ; et il y a longtemps, si longtemps que j'en suis privé!... La musique!... mais je l'ai aimée avec passion, je l'ai aimée avec fanatisme, jusqu'à l'adoration!... Et un regret, devenu pour moi un tourment, est de n'avoir pu aussi moi sentir germer sous mes doigts ces harmonies, ces vibrations qui vont chercher pour l'émouvoir la fibre la plus intime de notre être. Mais je me suis heurté là à une impossibilité, mes efforts ont été vains, je n'ai jamais pu rassembler sur un clavier les notes de l'accord le plus simple!

Nous nous laissâmes aller peu à peu au courant de ces causeries. Ensuite on me pria de nouveau de me mettre au piano. On venait de parler de grands maîtres : je leur fus fidèle. Je commençai par un passage du *Freyschütz* de Weber ; ce fut ensuite un air célèbre de *Stradella*, puis une des meilleures sonates de Mozart. Assis près du piano, la tête inclinée, dans un religieux recueillement, le comte d'Obertha écoutait. Pas un mouvement, pas une respiration ne trahissait chez lui la vie. Parfois cependant il semblait qu'un vague frisson courait sur son front pâle, une clarté sombre illuminait soudain ses yeux éteints, puis un long soupir soulevait péniblement sa poitrine. J'observais, sans m'en rendre compte, cette silencieuse extase que traversait ainsi, rapide comme un éclair, une expression poignante de tristesse ou de regret. Une fois même, — je jouais l'*andante* de la sonate de Mozart, — je le vis passer furtivement le revers de sa main sur ses yeux humides.

— Merci, fit-il à demi-voix, merci de votre générosité!... Mozart est divin!...

Insensiblement notre petit cercle s'était resserré, nous feuilletions les recueils ouverts çà et là sur les pupitres ; Haydn succédait à l'auteur de *Don Juan*, Weber, Mayseder, Steibelt, Field et Mendelsohn venaient après, et le temps passait inaperçu.

Sous le charme des maîtres, le comte semblait rivé près du clavier d'ivoire, comme le barreau de fer que le fluide magnétique fixe à l'aimant. Nous ne pouvions oublier Beethoven. — M. Franz me demanda la Sonate pathétique.

Aux premières notes, le comte d'Obertha bondit subitement sur son siège et mit la main sur les miennes :

— Non, non ! de grâce, dit-il. Pas lui ! pas Beethoven !... N'avez-vous pas encore dans ce cahier de maroquin rouge quelque chose de Sébastien Bach ? une de ses admirables fugues, par exemple ?... Il y a dans ses inspirations je ne sais quel attrait, je ne sais quelle saveur toute particulière ; il semble que sa pensée soit la mienne, que nos deux âmes vibrent dans l'unisson le plus parfait, comme si elles n'en faisaient qu'une, en réalité. Pourquoi cette intimité, cette communion de nos pensées ?... C'est là tout un secret que je dois taire aujourd'hui ; ne cherchez donc pas à percer le sens de mes paroles. Pourtant j'en ai dit assez, vous devinez comment j'ai été irrésistiblement attiré ici, où l'on jouait Bach, où l'on jouait son prélude, sa page la plus rêveuse, la plus émue, tandis que moi je passais là-bas, sous les murs de votre parc.

Cette subite interruption, à la première note de Beethoven, cette émotion dans la voix, ces paroles, me frappèrent plus que je ne saurais dire. Il y avait d'ailleurs dans toute la personne de ce vieillard des contrastes étranges qui ne sont point sortis de ma mémoire : sa physionomie exprimait par moments une excessive sensibilité, par moments c'était un masque de glace, un marbre inanimé qui ne trahissait rien. Un mot, une note, un souffle, éveillaient chez lui les imaginations folles, les enthousiasmes exagérés de l'adolescence ; son exaltation tenait de la fièvre, ou bien il affectait la froideur d'un géomètre.

Avec cette perspicacité que les femmes possèdent bien plus que nous, M^{me} de Kerdréan l'observait à la façon d'un problème dont on cherche la clef. Elle saisissait les rênes de la conversation, la pliait adroitement à sa guise, et la lançait sur telle ou telle voie où elle espérait peut-être trouver le nœud de l'énigme. Puis, abdiquant son rôle, elle écoutait à son tour. Le comte d'Obertha s'exprimait avec un accent alternativement faible et sonore, d'une voix tantôt ferme, tantôt mal assurée ; mais chacune de ses réponses, marquée au coin de la meilleure courtoisie, révélait l'esprit le plus cultivé et l'éducation la plus distinguée.

Vain espoir, l'énigme demeurait impénétrable.

Cependant M. de Kerdréan, qui commençait à trouver un peu longue notre séance musicale, s'était tout doucement abandonné à cette agréable disposition qui vous saisit à l'heure de la sieste, dans les jours caniculaires. Il aimait la musique, mais préférait l'air : *Vive Henri quatre!* à la plus belle sonate, et mettait au-dessus de tout cela encore une visite à ses chevaux ou une heure de chasse dans son parc. Tandis que nous jouions Weber, les caractères de son journal dansaient devant ses yeux; pendant l'air de *Stradella* il atteignait la somnolence; quand nous abordâmes Mozart, sa tête s'inclina béatement sur le *premier-Paris*. Un brusque coup de tonnerre l'arracha inopinément à ce si doux état, qui est plus que le repos et qui n'est pas encore le sommeil.

Avec la nuit, l'orage s'était approché, les taches violacées de l'horizon étaient devenues de gros nuages menaçants. De larges gouttes de pluie commencèrent aussitôt à tomber.

— Par mes six besans! fit M. de Kerdréan en reprenant ses esprits, je crois, ma foi, que vous nous donnez la symphonie pastorale de Beethoven?

A ce mot, je vis le comte d'Obertha frissonner de la tête aux pieds.

— J'avais prédit tantôt, ajouta Mme de Kerdréan; la chaleur était si accablante, nous devons avoir de l'orage ce soir. Mon cher Franz, voulez-vous, je vous prie, faire fermer les fenêtres?

Bientôt la pluie tomba par torrents. M. de Kerdréan, debout, le front collé aux vitres, regardait d'un œil terne se former de larges ruisseaux qui entraînaient dans leur déluge le sable de ses allées et noyaient sa collection de pétunias. Il est vrai que M. Franz, pour le consoler, avait assuré que cela durerait peu. Cependant la nuit était tombée depuis deux heures, quand les roulements du tonnerre commencèrent à s'éloigner par degrés.

Le comte d'Obertha se leva pour prendre congé, mais M. de Kerdréan ne voulut point entendre parler de son départ : les chemins seraient impraticables après cette grosse pluie d'orage, la route était longue, l'heure avancée.

— Par mes six besans, disait-il, ce serait une honte pour Kerdréan que de vous laisser mettre en route par un temps semblable! Acceptez notre hospitalité; nous ne vous prenons pas en traitres, — vous serez mal, — mais enfin résignez-vous, et, comme le disait tout à l'heure mon journal dans un article sur les élections, « contre mauvaise fortune bon cœur! »

III.

Le lendemain, le soleil avait reparu; le vent de la nuit avait emporté jusqu'au dernier nuage de la veille. On était en septembre. Debout à ma fenêtre ouverte, l'œil errant au hasard sur les bois qui s'animaient déjà de teintes rougissantes, sur le ciel qui couronnait leur cime comme une splendide coupole bleue, j'aspirais à pleine poitrine ces parfums de matinée d'automne que l'orage avait rendus plus pénétrants encore.

Tout à coup j'aperçus, dans le clair-obscur d'une allée du parc, le comte d'Obertha plus matinal que moi. Soit par un sentiment de curiosité instinctive, soit par un attrait irréféchi, j'allai aussitôt le rejoindre. Dès l'abord, l'expression singulièrement égarée de son regard me surprit, et comme j'allais débiter par une de ces banalités que l'usage place au seuil de toutes nos conversations :

— Croyez-vous au spiritisme? me dit-il sans autre préambule.

— Oui et non, répondis-je, légèrement embarrassé par ce qu'il y avait de brusque et d'inattendu dans cette entrée en matière.

— Oui et non, fit-il lentement en imitant l'inflexion de voix que j'avais donnée à ces deux paroles, oui et non, — c'est le doute. Je vous plains, jeune homme, vous êtes de votre siècle!

Puis il fit quelques pas dans l'allée, sans mot dire, remuant du bout de sa canne les feuilles mortes qui commençaient à joncher le sol.

— Me croiriez-vous pourtant, continua-t-il, si je vous disais que ce manoir est hanté; si je vous disais que cette nuit même...?

Ici il s'approcha de moi en baissant sensiblement la voix. J'attachai sur lui un regard étonné.

— Oui, jeune homme, si je vous disais que, cette nuit même, mon sommeil a été troublé par des ombres qui certes n'ont point pris naissance dans mon imagination.

Je savais qu'on avait donné au comte d'Obertha, à l'extrémité de l'une des ailes de Kerdréan, une vaste chambre, appelée la chambre d'Antigone, parce que la tapisserie de haute-lisse qui la décorait représentait la jeune Thébaine, la tête ceinte d'un diadème de fleurs, vêtue d'une longue robe blanche, et tenant par la main son père aveugle, le vieux roi Œdipe.

— Cette nuit, poursuivit-il, j'ai été réveillé par des bruits étranges qui me paraissaient venir des boiseries, à droite, à gauche, tout autour de moi. Je me suis dressé sur mon séant et j'ai alors parfaitement pu distinguer des pas dans la chambre, et des voix confuses, tantôt plus éloignées, tantôt plus rapprochées de moi. Je sais, jeune homme, je sais faire la part aux contes de nourrices, aux farfadets, aux hommes rouges et autres billevesées dont on nous farcit la tête dans notre enfance; tout cela est bon pour les cerveaux fêlés; même enfant, je n'y ajoutai jamais aucune créance. Mais ce que j'ai vu, je l'ai vu de mes yeux, étant réveillé à merveille, je vous l'affirme. Les inspirations du maestro Sébastien Bach étaient dans ma chambre, je les entendais chuchoter entre elles, je les voyais errer en groupes aériens dans la pénombre, voltiger autour d'une figure diaphane, d'une candeur céleste, revêtue d'une longue robe et couronnée de marguerites blanches.

Je ne pus m'empêcher de penser tout d'abord à l'Antigone en robe blanche de la tapisserie, qu'avait bien pu éclairer, au milieu de la nuit, un reflet de lune glissant par quelque coin mal fermé du volet de la fenêtre et tombant sur la muraille. Néanmoins l'exaltation croissante du vieillard, les intonations énergiques de sa voix donnaient à ce qu'il disait un certain tour de sincérité. D'une part, je me sentais très-porté à prendre cette aventure pour une hallucination; de l'autre, j'éprouvais en moi-même une indéfinissable sensation produite par les vibrations de sa parole, par le magné-

tisme de son œil. Sous cette impression, je me sentais disposé malgré moi à une crédulité d'enfant.

— La figure blanche, reprit-il, s'avavançait dans la chambre, sa démarche était mélodieuse comme une musique lointaine. Un instant, avant de disparaître, elle s'est penchée vers moi, m'a tendu une page blanche, en me murmurant à l'oreille : « Ecris, maestro, je dicte, — le monde nous écoute! »

— Voilà à coup sûr qui est bien singulier! dis-je à l'incompréhensible vieillard. Et cette feuille de papier blanc?

— Eh! mon Dieu! au bout de peu de temps tombée de mes doigts, envolée, hélas! comme tant d'inspirations fugitives, follement perdues parce que nous n'avons su ni les fixer ni les retenir! Car, tenez, jeune homme, il est tout un ordre de choses qui germent dans l'âme, mais qui n'éclosent jamais au dehors. Le génie les pressent, — le monde ne les connaît point. A peine si de temps en temps arrive à maturité une de ces pensées, un de ces souffles inspirés qu'on baptise alors du grand nom de chef-d'œuvre. Mais, tandis que nous sommes sur le chapitre de l'art, j'ai une question à vous faire : ce prélude que vous jouiez avec M. Franz quand j'entrai hier à Kerdréan, et dont je vous disais qu'il a pour moi un irrésistible attrait....

— Le prélude de Bach?

— Oui. Eh bien! qu'en pensez-vous?

— Vous me faisiez tout à l'heure ma réponse, lui dis-je; on y rencontre justement, ce me semble, ce souffle inspiré dont vous parliez. La ligne mélodique s'y suit avec une incomparable simplicité, on sent passer dans tout cet ensemble l'émotion d'un sentiment vrai, enfin ce je ne sais quoi qui fait dire : Cette pièce du maître est un chef-d'œuvre!

Le comte d'Obertha me regarda fixement et finit par me sourire en secouant la tête.

— Je devrais peut-être vous appeler flatteur, fit-il.

— Comment, flatteur? repris-je, de plus en plus surpris.

— Eh! oui, flatteur.... Vous allez me comprendre quand j'aurai pour vous levé le voile de mon incognito. J'ai consacré ma vie à la musique, dans le monde artistique on m'a beaucoup choyé; j'ose

dire que des souverains se sont disputé mes ouvrages. J'ai été tour à tour maître de chapelle du prince d'Anhalt-Cœthen et du duc de Weissenfeld ; après eux, l'électeur de Saxe m'a fait l'honneur de m'attacher à sa personne....

— Ce sont là, à coup sûr, de belles connaissances, interrompis-je.

— Heureux temps que ceux-là, continua-t-il, heures bénies, exclusivement consacrées au culte de l'art, de l'art qui réchauffe, qui console et qui fait vivre : aujourd'hui tout cela est évanoui. Tout, c'est cependant trop dire, car il y a des choses qui survivent ; j'ai écrit à cette époque beaucoup de musique où demeurent fixés, au moins en reflet, ces épanchements d'une âme jeune qui ne connaissait point encore ce qu'est le regret. Ainsi, ce prélude que vous rendiez hier, — sur ma foi, fort bien, — ce prélude est de moi....

— De vous ? Pourtant je croyais.... on attribue généralement....

Le plus simple sentiment des convenances eût dû retenir cette exclamation sur mes lèvres : il était trop tard.

— On l'attribue généralement... ? répéta-t-il en distillant une à une ses syllabes et en dirigeant vers moi son œil interrogateur.

— A Sébastien Bach.

— Et l'on a grandement raison ! Vous avez devant vous....

— Le comte d'Obertha ?

— Non pas ! Sébastien Bach en personne.

Pour le coup, je restai sans réponse, ne sachant si je dormais ou si je veillais, cloué sur place tout comme si l'ombre blanche de la chambre d'Antigone m'eût touché de sa baguette magique.

Heureusement, le soi-disant comte d'Obertha avait détourné de moi son regard ; il eût inévitablement surpris sur mon visage quelque chose de la stupéfaction d'un homme qui rêve qu'une main invisible le saisit, l'emporte à travers l'espace, le lance à l'improviste dans le courant d'un autre âge, au milieu d'une époque tout autre, et qui tout à coup, rouvrant les yeux, est fort étonné de se retrouver, comme devant, sur ses pieds.

Ce voyage rétrospectif accompli, — cela avait bien pu durer une

demi-seconde, — je me rappelai de suite que Sébastien Bach, compositeur et organiste de plusieurs petits souverains d'Allemagne, était mort, et parfaitement mort, en 1754, que par conséquent ses œuvres étaient vieilles de plus d'un siècle.

Pendant le vieillard continuait ses bizarres confidences ; il en était à m'expliquer les mystérieux événements qui l'avaient pour un temps forcé à taire son véritable nom, quand nous aperçûmes M. de Kerdréan au détour d'une allée. Le comte me jeta un regard significatif, en mettant un doigt sur sa bouche pour me recommander le silence.

Nous passâmes toute la matinée dans le parc. M. de Kerdréan nous laissait admirer les beaux arbres et les perspectives variées de son domaine, sans sourciller plus que s'il se fût agi d'une chose indifférente, ou que tout cela eût appartenu à l'empereur du Japon. A peine songait-il à nous faire voir ses chevaux de race, qu'on venait de mettre en liberté dans de larges pelouses qui, d'espace en espace, coupaient les bois de zones vertes bordées de légères palissades.

Tout ceci eut bientôt fait diversion aux rêveries fantasques de mon compagnon de promenade. Sébastien Bach était redevenu le comte d'Obertha, c'est-à-dire le personnage de la veille, original, piquant, spirituel, distingué, répondant avec un sens exquis aux diverses questions de M. de Kerdréan. Somme toute, il était un puits d'érudition, il savait donner un tour intéressant aux choses et éviter tout pédantisme, si bien qu'on oubliait aisément, en l'écoutant parler, ce que son extérieur avait de peu ordinaire. La causerie ayant pris peu à peu une tournure scientifique ; un aperçu sur la géologie et sur l'avenir des industries métallurgiques avait été esquissé par lui en quelques traits, avec une lucidité et une netteté qui me frappèrent.

Lorsque nous nous étions arrêtés devant les pelouses où paissaient les chevaux qu'élevait M. de Kerdréan, il avait, en véritable connaisseur, entamé avec lui une dissertation sur l'élève de l'espèce chevaline, tandis que, — je l'avoue en toute humilité, — il m'était arrivé de confondre la race de Corlay avec les mecklembourgeois.

Enfin, quelques autres sujets d'un ordre plus relevé avaient été

mis sur le tapis par les hasards de la conversation. M. de Kerdréan, se laissant aller à son goût pour la discussion, avait saisi l'occasion au vol, comme une bonne fortune qu'il n'avait pas tous les jours sous la main. Il aimait assez qu'on lui cédât, mais faisait fi des victoires faciles : il voulait qu'on lui tint tête. Or, les petits hobereaux du voisinage, en se rangeant de prime abord à ses idées, ne poussaient pas la courtoisie jusqu'à ce point, qui, pour M. de Kerdréan, était la fine saveur de ce plaisir.

Le comte avait abordé ces diverses questions avec cette élévation de vue et cette appréciation supérieure qui décèlent de prime saut l'homme d'observation et de talent.

— Par mes six besans, disait M. de Kerdréan, en s'arrêtant brusquement, savez-vous bien à quoi je pense en *nous* écoutant, par cette jolie matinée, sous les arbres de mon parc ?

— A quoi ? répondait le comte d'Obertha ; mais à vos bois, à vos beaux ombrages apparemment ? aux charmes de votre thébaïde ? que sais-je ?

— Eh ! nullement, cher comte, nullement ! Vous n'y êtes pas. Je me prends malgré moi à songer aux péripatéticiens se promenant dans les jardins du Lycée.

Les mille incidents de la journée vinrent bientôt me faire perdre de vue mes préoccupations du matin. J'aurais voulu, dans mon tête-à-tête avec le comte, pousser plus loin les investigations ; à peine avais-je entrepris cette voie, que tout s'était concerté pour m'en distraire.

M^{me} de Kerdréan nous avait rejoints. A l'heure où beaucoup d'élégantes dames commencent à peine à voir glisser sous la soie bleue de leur alcôve soigneusement fermée un mince filet de lumière, qui est pour elles la pointe du jour, elle avait déjà parcouru tous les environs, porté des vivres à une famille de sabotiers campée dans le bois, soigné quatre pauvres malades et consolé dix infortunés.

Puis la cloche du déjeuner avait sonné ; M. Franz avait paru. Tiré à quatre épingles, serré dans son col comme un membre du

Jockey-Club, il avait repris son rôle de chevalier servant auprès de M^{lle} Béatrice et de M^{lle} Nelly, ni plus ni moins que s'il eût été leur ombre. M. de Kerdréan avait aussi rallié, ramenant avec lui son péripatéticien en redingote vert-olive, dont il avait pris amicalement le bras et qui, après s'être fait un peu prier, avait accepté son invitation.

— Eh ! eh ! disait M. de Kerdréan en dépliant sa serviette, nous nous sommes un peu fait la guerre ce matin, le comte et moi, une guerre courtoise d'ailleurs. Je veux que le déjeuner soit la trêve : seulement, comte, je vous souhaiterais une trêve un peu plus succulente... Il est vrai que les péripatéticiens devaient être un peu spartiates.

A midi, les chevaux piaffaient dans la cour. Il s'agissait d'une course aux grèves, d'une visite aux grottes dont on avait parlé la veille, puis à quelques-uns de ces *dolmens* semés par myriades sur tout le sol de la Bretagne. M. de Kerdréan avait fait monter le comte d'Ohertha près de lui dans sa calèche découverte. M. Franz, radieux comme l'ocillet rouge qu'il avait passé à la boutonnière de son gilet, avait crânement enfourché *Caprice*. La superbe bête s'était cabrée jusqu'à se renverser : en la voyant, l'œil ardent, l'écume à la bouche, rongéant son mors, contenue à grand'peine par son cavalier, M^{lle} Nelly avait oublié comme par enchantement ses mutineries de la veille ; son entêtement d'enfant gâtée avait fondu comme au soleil une boule de neige. On lui avait amené une monture moins fringante ; elle n'avait plus alors songé qu'à sa jolie robe d'amazone, à son voile vert qui flottait coquettement au vent, à la façon élégante dont elle maniait sa cravache à manche d'argent, — et l'on était parti.

A une demi-lieue de Kerdréan, l'on s'arrêta au bourg pour visiter la petite église, qu'entouraient une demi-douzaine de maisons de chétive apparence. La Basse-Bretagne est la terre patriarcale des gais clochetons gothiques : chaque village a le sien. Parfois la plus modeste bourgade possède une perle d'architecture qui rendrait jalouses bien des villes, et souvent, de l'église aux beaux jubés, aux curieuses verrières, il n'y a qu'à faire vingt pas pour rencontrer un

reliquaire aux arcades ajourées, ou bien un calvaire moyen âge avec ses personnages sculptés en pierre noire de kersanton.

Le recteur de l'endroit, excellent prêtre, — qui s'appelait, si je me souviens bien, M. Sylvestre, — nous avait aperçus aux environs de son domaine et était venu nous souhaiter la bienvenue. Sa soutane montrait quelque peu la corde du drap dont elle avait été jadis faite ; mais toutes les économies du vieux prêtre passaient dans le tronc des pauvres. Sa calotte de velours, noire à une époque déjà reculée, avait insensiblement rougi aux ardeurs du soleil ; mais il s'en échappait le plus vénérable flot de chevelure blanche que l'on pût voir.

Forcé avait été de céder à ses instances et de faire une halte à son presbytère, établi dans un vieux cloître ruiné. En moins d'un instant, il eut cueilli les plus beaux fruits de ses espaliers et dévalisé toutes ses vignes :

« Des fruits à faire envie aux folâtres abeilles, »

comme disait M. Franz, et qui faisaient penser à ceux de la terre de Chanaan.

Si on ne l'eût empêché, il eût encore coupé ses roses les plus rares, — des écussons venus du château, — et qui, assurait-il, voulaient retourner à leur seigneur et maître.

— Laissez faire, mon cher voisin, disait-il, pour moi, je n'y puis rien.....

*Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant,
Tityre !...*

Nous consentîmes seulement à emporter une magnifique rose que, par la plus raffinée des attentions, il avait nommée *Monsieur de Kerdréan*.

— Mon cher monsieur Sylvestre, fit M. de Kerdréan, tandis que le vieux prêtre enlevait une à une les épines du pied de sa rose de prédilection, mon cher monsieur Sylvestre, vous me prenez par mon faible ! Venez, Nelly, approchez-vous, que je mette *Monsieur de Kerdréan* à la ceinture de votre amazone. A propos de Virgile, mon cher hôte, avez-vous mis la dernière main à votre traduction en vers des Bucoliques ?

A cette question, le respectable M. Sylvestre avait un peu rougi.

— Ah ! monsieur de Kerdréan, répondit-il, vous qui m'accusez de vous attaquer par votre faible, j'ai bien peur que vous ne me preniez aussi par le mien ! *Delicta senectutis*, n'est-ce pas ?... A mon âge, enfourcher *Pégase* !... *Tu quoque*, pensez-vous ! Eh bien ! qu'y faire ? Je suis tout prêt à confesser que ce cheval-là me délasse quelquefois le soir de la vieille *Grise*, dont je me sers pour aller voir les malades de ma paroisse. Une bonne bête, fin de compte, mais dont le trot est singulièrement dur !

— *Pégase* ?... reprit malicieusement M. de Kerdréan ; non, la *Grise*, j'y suis ! Pour en revenir aux Eglogues et aux Bucoliques, mon cher monsieur Sylvestre, j'espère bien que vous nous mettez dans les intimes et que vous nous présenterez bientôt votre première ingénue, — mademoiselle Amaryllis, je crois, — n'est-ce pas cela, Franz, vous qui êtes frais émoulu et qui devez avoir encore votre Virgile sur les lèvres ? — un joli nom, monsieur Sylvestre ! Ce soir-là, mon cher voisin, notre partie de trictrac sera détrônée. Honneur aux dames !

— C'est-à-dire, fit modestement M. Sylvestre en reconduisant ses visiteurs à leur voiture, c'est-à-dire que j'irai à Kerdréan vous demander vos conseils sur certaines coupures à faire.

La route reprise, notre petite caravane eut bientôt atteint les landes, toutes violettes de bruyères, qui s'étendent jusqu'aux falaises de la côte. Là, nous laissâmes nos chevaux pour suivre à pied le sentier qui mène aux grottes. M^{lle} Nelly, familiarisée avec les splendeurs de la grande mer, s'était mise à cueillir des fleurs sauvages, tandis que, l'œil attaché sur la ligne de l'horizon, tout entier au spectacle de cette immensité grandiose qui nous frappe beaucoup plus, nous autres habitants des terres, que ceux qui jouissent tous les jours de la vue de l'Océan, j'oubliais complètement que nous étions venus pour visiter je ne sais plus quelles grottes, où s'engouffre la marée montante.

Par l'aménité et la distinction de ses manières, le comte d'Obertha s'était fait pardonner ses boucles et sa redingote vert-olive. M^{lle} Béatrice l'écoutait avec intérêt et ne pensait pas trop à ses rides ; M^{lle} Nelly n'avait plus peur de l'*araigné noire*. — Il faut si

peu de chose pour détruire des préventions qu'un rien fait naître. Un très-mince incident avait été ici le signal de la réconciliation.

Tout en marchant, M^{lle} Nelly avait cueilli une gerbe de fleurs ; sa sœur, qui n'oubliait pas son herbier, examinait avec une charmante gravité chaque tige fleurie, nommait les espèces, et prélevait quelques échantillons. De son côté, M. Franz, qui n'était nullement fâché de paraître dans tous ses avantages, battait le rappel à ses souvenirs de collège pour retrouver quelques termes de botanique. Quoique ses souvenirs fussent passablement récalcitrants, vu l'épaisse couche d'oubli et de poussière que quelques années avaient accumulée sur tout cela, il classait avec l'assurance de Linnée et ne bronchait jamais sur une famille ou sur un genre.

— Et ceci, monsieur le docteur ? demanda M^{lle} Nelly, en tendant à son cousin une fleur en épi bleuâtre.

— Ceci, eh ! mon Dieu..... une légumineuse !

— Pardon, monsieur Franz, dit tranquillement le comte d'Obertha qui s'était approché, cet épi bleu appartient à coup sûr à la famille des plumbaginées ; on l'appelle, sauf erreur, *Statice rariflora*.

Le cousin Franz avait élégamment pirouetté sur le talon gauche de sa botte ; puis il n'avait plus rien classé. À chaque embarras qui s'était présenté ensuite, on avait eu recours au vieux comte, qui, du reste, s'y était prêté de la meilleure grâce du monde.

— Vrai ! disait M^{lle} Nelly en rentrant le soir à Kerdréan, comprenez-vous M^{me} de Saint-Grist ?... Mais il est charmant ce vieux comte d'outre-Rhin ; ne trouvez-vous pas, Franz ?

— Absolument de votre avis, ma cousine : charmant..... comme antiquaille !

IV.

Le soir venu, nous nous retrouvâmes au salon d'été, comme si chacun, par une entente instinctive, s'y fût donné rendez-vous. Le comte d'Obertha paraissait désirer vivement l'heure où nous reprendrions nos sonates de la veille. M^{me} de Kerdréan le devina.

Pour moi, après le départ de mes hôtes, j'étais demeuré seul sur la terrasse, accoudé à une sorte de balustrade découpée où grimpaient des lianes. L'air était calme, doucement tiède, comme il arrive dans ces soirées de l'arrière-saison, parfois si belles en Bretagne. Le disque du soleil descendait lentement derrière les pins maritimes et semait au loin sur les eaux de la baie des reflets empourprés qui eussent fait croire aux lueurs d'un incendie lointain ; du côté opposé de l'horizon, s'étendaient de légères teintes violacées, dont l'intensité devenait peu à peu plus prononcée. Le crépuscule, en tombant insensiblement, enveloppait tous les objets et estompait la silhouette des barques à l'ancre dans leurs criques. Un inexprimable sentiment de repos et de paix régnait sur tout. Du salon d'été, à travers les rideaux de chèvrefeuille de la terrasse, venaient jusqu'à moi les sons moelleux du piano d'Erard et les notes du violoncelle.

Qui n'a gardé le souvenir d'une impression du même genre ? qui ne connaît cette heure où les pensées s'envolent si facilement vers le domaine de la fantaisie, où l'indéfini flotte devant nos yeux et l'infini dans notre âme, où les rêves empruntent je ne sais quel rayon plus intime, plus suave et plus voilé, à cette lumière qui s'en va, à ces vagues parfums du soir, à ces mélodies à peine ébauchées que balance la brise avant de les disperser ? N'est-ce point d'une pareille mise en scène que doit profiter l'aimable reine Mab, si elle existe encore, — et pourquoi pas ? — Mab, la fée des songes que l'on fait tout éveillé ?

Et qui, — à l'instant où la réalité, sans attendre qu'on la rappelle, vient heurter à la porte, et où s'échappent à tire d'aile toutes ces rêveries fugitives, comme une bande d'oisillons en maraude quand apparaît le maître, — qui ne leur a donné au moins un regret ?

Quelques notes d'un passage de Grétry, qu'on essayait au piano, me ramenèrent au salon. La nuit était tout à fait tombée.

— N'est-ce pas là un fragment de *Zémire et Azor* ? demanda Mme de Kerdréan. J'aurais un véritable plaisir à l'entendre tout entier.

Je n'avais qu'un souvenir très-effacé de ce passage ; pourtant je

me plaçai sans faire de façons devant l'instrument, mais la mémoire me fit complètement défaut dès les premières mesures. M. Franz chantonait à demi-voix pour retrouver la phrase de Grétry :

— Le diable d'air ! je l'ai sur les lèvres !

— Attendez, dit à son tour le comte d'Obertha en appuyant un doigt sur son front.

Et en un instant il fut au piano ; ses mains errèrent d'abord sur les touches, comme pour essayer les octaves, puis il rendit avec une rare perfection de style le passage de *Zémire*. L'instrument chantait sous ses doigts avec une expression inaccoutumée ; l'Erard avait trouvé des accents d'une pénétrante et merveilleuse sonorité que je n'ai jamais entendus que ce soir-là.

— *Brava!* cria M. de Kerdréan, assez peu expansif cependant en matière musicale.

— Me trompé-je ? fis-je bas à l'oreille du cousin Franz. N'ai-je pas entendu hier le comte dire qu'un de ses regrets était de n'avoir pu réussir à rassembler sur un clavier les notes de l'accord le plus élémentaire ?...

— Comte d'Obertha, dit M^{me} de Kerdréan, faites-nous la grâce de ne point vous arrêter si tôt !

Le vieillard reprit sa place sans proférer une parole et continua la partition de Grétry, comme si elle eût été ouverte devant lui sur le pupitre. En l'entendant jouer avec une perfection si remarquable, en suivant sur l'ivoire des touches ses doigts d'une blancheur aussi mate qu'elles, je commençai à me rappeler de point en point notre conversation du matin. Puis, sans pouvoir détacher mon regard de son œil noyé dans une sorte de contemplation extatique, je reprenais le cours des événements de la journée, je me perdais en mille conjectures pour expliquer ce qu'il m'avait dit. Avais-je sûrement compris le sens de ses paroles ? ne m'étais-je point moi-même forgé quelque imagination à son endroit ? En un mot, je touchais à une énigme : quelle en était la clef ?

J'en vins, à dessein, à nommer Sébastien Bach. Ses œuvres, disais-je, semées de beautés de premier ordre, étaient généralement trop peu appréciées, parce qu'elles étaient trop peu connues.

Tout en m'exprimant de la sorte, j'observais le comte d'Obertha qui, en entendant prononcer le nom de Bach, m'adressa un rapide regard, dont je pouvais seul comprendre la signification.

— Laissez agir le temps, dit-il; ce qui doit être connu le sera tôt ou tard. Le maëstro que vous venez de nommer tient fort peu, je vous jure, à voir emboucher en son honneur les trompettes, assez creuses du reste, de la renommée.

Puis, s'étant approché, il continua à mi-voix, de façon à n'être plus entendu que de moi :

— Il tient beaucoup plus à voir garder strictement les promesses que lui faisait ce matin même celui à la discrétion duquel il s'est confié.

— Et sur lequel il a eu raison de compter, achevai-je du même ton.

Toujours est-il que ce que j'avais promis ne liait aucunement ma pensée, qui se prit de plus belle à battre la campagne et à se formuler à elle-même cent interrogations diverses, lorsque j'entendis de nouveau le piano retentir sous les doigts émus du vieux comte : le faux Sébastien Bach interprétait les œuvres du véritable. Il exécuta de souvenir un fragment de la cantate funèbre, une sérénade et quelques fugues, dont chaque note m'était familière; mais il donnait à cette musique une accentuation particulière, et je surprenais en même temps dans son jeu ce sentiment un peu âpre que j'ai plus d'une fois remarqué chez celui qui interprète son œuvre propre.

L'entretien poursuivant sa pente naturelle, on parla de Gluck; on lui comparait Grétry en lui préférant ce dernier, qui sait allier tant de douceur à tant d'énergie, être tout à la fois simple, passionné, dramatique, sans cesser jamais d'être vrai dans la traduction des sentiments qu'il exprime.

— Voyons! ne soyons pas exclusifs, et n'allons pas mettre en oubli ces pauvres modernes, dit M^{me} de Kerdréan. On dit qu'à l'heure qu'il est, Paris est encombré de chefs-d'œuvre. Et d'abord, l'*Africaine* qu'on nous promet¹, l'entendrons-nous prochainement?

¹ L'*Africaine*, de Meyerbeer, a été représentée pour la première fois, à Paris, en avril 1865.

Nous eûmes bientôt passé en revue toutes les nouveautés du jour. M. Franz trancha dans le vif; sans doute toutes les œuvres de Meyerbeer étaient marquées de la griffe du lion, mais il déclarait que l'auteur de *Robert* et du quatrième acte des *Huguenots* ne pouvait plus se surpasser. Il était bien là tout entier, avec ces effets d'orchestration qui font penser à la puissante fougue de Beethoven, et aussi ces mélodies pures, flexibles, émues, dont Mozart n'a pas emporté le secret dans sa tombe.

Ces deux grandes ombres évoquées, nous ramenèrent de nouveau en arrière. En matière d'art, le passé possède une saveur qui lui est propre; le temps prête aux grandes œuvres un vernis qui ne fait qu'adoucir et poétiser leur éclat.

M. Franz tenait pour Beethoven, moi je préférais Mozart et faisais appel à mes souvenirs épars de *Don Giovanni* et des *Nozze*.

— Sans doute, reprenait-il, je vous accorde que Mozart est, comme on l'a dit, le chérubin terrestre, toute son œuvre est en pleine lumière; mais lisez Beethoven; écoutez *Fidelio*, le septuor, les symphonies: quelle conception titanique! quelles colossales proportions! enfin, tenez, il faut que nous jugions pièces en mains; voici justement le recueil des Sonates.

Je me mis au piano et nous commençâmes. Le cahier s'était de lui-même ouvert à la cinquième sonate.

Mais, dès les premières notes, un cri sourd, poussé près de nous, nous interrompit tout à coup. Plus pâle que la console de marbre blanc à laquelle il s'accoudait, le comte d'Obertha s'était affaissé sur lui-même.

Autour de lui dans le salon ce fut l'effet d'un coup de foudre.

— Mon Dieu! s'écria M^{me} de Kerdréan effrayée, qu'arrive-t-il? Franz! Nelly! faites partir quelqu'un en toute hâte pour chercher un médecin; le comte se meurt! qu'on ne perde pas une minute!

C'était parler d'une course de deux lieues. On porta le vieillard dans sa chambre où nous l'étendîmes sur un lit.

Enfin, au bout d'un quart d'heure, qui nous avait paru un siècle, il rouvrit les yeux et les promena d'un air hagard autour de lui; puis d'une voix faible :

— La cinquième, dit-il, oui, oui, la cinquième! C'était bien cela!... je l'ai reconnue; celle qui avait ses prédilections... mais qui lui faisait mal... Et l'*adagio* venait ensuite, l'*adagio* plein de tristesse et déchirant... puis la marche d'un cortège funèbre qui s'avavançait... mes meilleurs amis à la suite d'un cercueil, et derrière la bière, une place vide... Je n'avais pas eu la force!...

Nous nous empressâmes autour de lui, mais il nous remercia d'un geste, défendit qu'on amenât aucun médecin ni qu'on restât près de lui, assurant qu'il était beaucoup mieux et qu'une nuit de repos le remettrait tout à fait.

Malgré ce qu'il y avait d'extraordinaire dans tout ceci, nous nous rendîmes à ses désirs. Il demeura donc absolument seul dans la chambre d'Antigone, après avoir promis toutefois à M^{me} de Kerdréan de sonner, au moindre prétexte, un domestique qui se tiendrait tout près de là.

Le lendemain, dès la pointe du jour, le domestique se présenta pour recevoir ses ordres; il frappa à la porte, réitéra, mais ne reçut aucune réponse: la chambre d'Antigone était vide. On visita les appartements voisins, on parcourut en tous sens les allées du parc; les appartements, le jardin, le parc, n'apprirent rien: le comte d'Obertha avait disparu, sans qu'aucune trace pût mettre sur sa voie.

Seulement, dans le salon d'été, les recueils de musique étaient épars sur le piano, de nombreux feuillets avaient été froissés, le cahier des sonates de Beethoven était encore ouvert sur le pupitre; à la cinquième, la page avait été violemment déchirée.

Un petit pâtre, qui habitait assez près une maisonnette de service, assura que pendant la nuit il lui avait semblé entendre une musique singulièrement douce et mélancolique, qui venait du côté de la terrasse.

Sans avoir rien appris de plus au sujet de la brusque disparition du comte, je quittai moi-même Kerdréan, deux jours après.

V.

Je parcourais, tout récemment, l'Allemagne en touriste. L'album

en sautoir, sans itinéraire bien arrêté, j'allais à peu près à l'aventure, me fiant volontiers aux charmes si doux de l'imprévu, sur lequel on ne compte pas toujours assez dans ce qu'on est convenu d'appeler un voyage d'agrément.

C'est ainsi que je descendis, un soir, la jolie vallée du Neckar et que j'arrivai à Heidelberg, vieille cité que je désirais depuis longtemps connaître.

Dans un coin de l'appartement fumeux qui était la pièce principale de l'hôtel où je m'arrêtai, trois ou quatre Allemands, habitués de l'endroit, vidaient en commun des chopes de bière en savourant lentement de longues pipes.

Ce qu'ils disaient devait m'être plus qu'indifférent; aussi n'y prenais-je pas garde, et je me mis à examiner quelques eaux-fortes d'Ostade, dans de vieux cadres jaunis, qui décoraient la salle. Un nom, prononcé par l'un de mes voisins, frappa cependant mon oreille. En une seconde les souvenirs que je viens de rapporter se ravivèrent dans mon esprit : on avait nommé le comte d'Obertha.

Peu à peu je m'approchai de leur table et j'appris d'eux que le comte d'Obertha avait longtemps habité Heidelberg, où son nom, son intelligence et sa fortune lui avaient valu une situation distinguée. Son aménité et son rare talent pour la musique lui avaient assuré pendant son séjour de nombreuses sympathies; il avait consacré à l'art toute sa jeunesse et n'avait songé que fort tard à se marier.

Son mariage avait été signalé par de brillantes fêtes, données dans la société aristocratique de Heidelberg, à laquelle il appartenait. La jeune comtesse d'Obertha, pâle et douce figure, apportait le bonheur dans la vie du comte mélomane. Malheureusement ce bonheur n'avait été que de courte durée, les lèvres de la jeune femme s'étaient subitement décolorées, ses joues s'étaient tachées de teintes livides. Le comte d'Obertha, frappé d'un sinistre présage, devinant d'un œil sûr le mal qu'accusaient ces symptômes, était tombé tout à coup dans une anxiété profonde qui l'avait vieilli de dix ans en un mois. Le poids d'inquiétudes qu'il ne pouvait se dissimuler, et dont il eût voulu tarir la source au prix de sa vie, avait courbé sa tête et creusé son front de rides prématurées; il était

subitement devenu morne, fantasque, silencieux, et avait refusé de recevoir ses amis les plus intimes, comme s'il eût été jaloux de garder, pour lui seul et sans partage, les moments, trop courts désormais, qui lui restaient à passer avec la comtesse. L'art avait été son unique confident; ses journées et une partie de ses nuits avaient été consacrées à la musique, surtout à étudier les œuvres des maîtres, à lire Beethoven, Mozart et Haydn, qui avaient les préférences de la comtesse et qu'elle écoutait dans un silence religieux.

Un jour, tandis que, l'œil humide, la poitrine émue, il exécutait une sonate de Beethoven, la jeune comtesse qui l'écoutait demicouchée près de lui, les mains jointes, le front incliné, comme la statue du Recueillement, un vague sourire errant sur ses lèvres pâles, s'était endormie pour ne plus se réveiller.

— Et le comte? demandai-je, impatient d'avoir jusqu'au bout l'explication du problème qui, deux années auparavant, m'avait si fort intrigué.

— Le comte d'Obertha quitta Heidelberg huit jours après; le séjour de cette ville, où il avait entrevu le bonheur, lui était devenu à charge. Il a tout à fait renoncé à la musique, redoutant sans doute de rencontrer dans cette étude de pénibles souvenirs du passé. On assure même que sa raison s'est troublée, qu'il tombe parfois dans de fantastiques monomanies, et se figure, par exemple, être un des maîtres, dont autrefois il aimait passionnément les œuvres. On ne l'a jamais revu à Heidelberg; il vit solitaire, voyage sans cesse, et cherche dans l'étude des sciences exactes une diversion à ses chagrins.

Je remerciai mes Allemands qui, après m'avoir appris la triste histoire du comte d'Obertha, reprirent au point où ils l'avaient laissée la conversation que j'étais venu interrompre.

Tels sont les éclaircissements que j'ai recueillis sur l'événement qui avait marqué mon séjour à Kerdréan, et voilà comment il m'est arrivé de rencontrer dans un coin de la Bretagne, en plein XIX^e siècle, l'ombre errante de Sébastien Bach.

LOÏC PETIT.

POÉSIE.



I.

LA LANTERNE DES MORTS.*

Le vent pleurait, ce soir, dans la tour funéraire
Où le cierge des morts s'allumait autrefois :
A l'écouter gémir on eût dit une voix
Regrettant ce flambeau, symbole de prière,
Qui veillait dans la nuit au milieu des tombeaux,
Tandis que les vivants se livraient au repos.
Sur le toit de l'église où brillait la rosée,
Les étoiles jetaient leurs vacillants rayons,
Et flottant dans les airs, une brume irisée
Voilait la haute flèche et ses blancs clochetons.
Le bourg silencieux dormait au bruit des vagues.
Près du cloître désert passaient des formes vagues,
Ombres des noirs cyprès balancés par le vent,
Qu'on eût prises de loin pour des Bénédictines
Revenant, dans la nuit, visiter ces ruines,
Qui furent autrefois les murs de leur couvent.

Artistes et rêveurs qui, penchés sur vos rêves,
Aimez à contempler, ainsi qu'en un miroir,

* La Lanterne des Morts, petite tour placée dans le cimetière des Moutiers, est peut-être le seul édifice de ce genre que l'on connaisse en Bretagne. — *Petite Géographie de la Loire-Inférieure*, par Eugène Talbot et Armand Guéraud.

Les beaux siècles de foi que je voudrais revoir,
 Venez dans ce vieux bourg assis au bord des grèves !
 On peut y respirer les parfums du passé ;
 Le souvenir des morts ne s'est point effacé.
 Ils sont aimés toujours ; mais demandez aux prêtres
 Pourquoi l'on ne vient plus avec un soin pieux
 Allumer dans la tour, œuvre de nos ancêtres,
 Le nocturne flambeau qui veillait auprès d'eux.

Pâle cierge des morts, symbole de prière,
 Fais briller de nouveau ta tremblante lumière !
 Car chaque mère en deuil verrait avec amour,
 Quand les ombres du soir ont remplacé le jour,
 Le mystique flambeau qui veillerait pour elle
 Sur ses enfants couchés au pied de la tourelle.

Les Montiers en Retz.

II.

UN JOUR D'AUTOMNE.

Entre deux collines sauvages
 Je suivais les bords d'un étier ;
 Les chênes perdaient leurs feuillages,
 Les fruits tombaient de l'alizier.

Le ciel grisâtre de l'automne
 Se réfléchissait dans les eaux :
 La bise froide et monotone
 Courbait les tiges des roseaux.

Un marinier dans sa nacelle
 Passa vers le déclin du jour ;
 Il chantait la beauté fidèle,
 La saison des fleurs et l'amour.

Mais les alouettes marines,
Fuyant aux détours de l'étier,
Avec les échos des collines
Riaient des chants du marinier.

III.

A UN POÈTE SCEPTIQUE.

En fixant mon regard sur les vitres glacées,
Qu'argentait un rayon, je songeais à tes vers.
Ils sont comme un tissu de brillantes pensées;
Mais j'aurais bien voulu voir le ciel à travers.

IV.

LE MENHIR.

Les cigales chantaient dans les landes stériles.
Sous les feux du midi les troupeaux immobiles
Pour abri se prêtaient l'ombre de leurs toisons.
Un berger, en tressant quelque hochet de joncs,
Sifflait dans un pipeau fait d'écorce de saule.
Des pêcheurs, qui portaient leurs filets sur l'épaule,
Descendaient vers la grève, et j'allais avec eux,
Sur les landiers fleuris marchant d'un pas joyeux,
Tout heureux de revoir la bruyère, et les menthes,
Et la brande, si verte au bord des eaux dormantes.
En passant j'aperçus, couronnant un menhir,
Des fleurs que le soleil commençait à flétrir.
C'étaient des iris bleus et des œillets sauvages,
Mêlés de tamarins cueillis sur les rivages.

— « Qui donc a couronné de guirlandes de fleurs
Ce géant de granit ? » demandai-je aux pêcheurs.
L'un d'eux me répondit qu'à la saison nouvelle,
Chaque année, on lui rend cet hommage fidèle.
Ensemble ils disaient tous : « C'est un usage ancien ;
Nos pères le faisaient. » — « Bretons, ils faisaient bien ;
Car c'était le passé que vénéraient vos pères,
En ornant ce menhir, vieux géant des bruyères. »

Arrivé près des flots, je cherchai pour m'asseoir
L'ombre d'un tamarin qui sort d'un rocher noir
Et laisse sur les eaux pendre ses longues branches,
Que viennent insulter parfois les vagues blanches.
Je suivais du regard la marche des pêcheurs,
Le vol capricieux des courlis voyageurs ;
Puis j'écoutais le chant de la barge plaintive
Et le bruit cadencé d'une source d'eau vive,
Qui du roc entr'ouvert tombe en nappe d'argent ;
Mais ces mots des pêcheurs me revenaient souvent :
— « Nos pères le faisaient. » — J'y rêvais en silence,
Y trouvant à la fois et sagesse et science :
— « Nos pères le faisaient ; » — je voyais dans ces mots
Une règle, un appui, le chemin du repos.

Du passé qui s'éteint gardons quelques lumières ;
Faisons ce qu'avant nous ont toujours fait nos pères.

JOSEPH ROUSSE.

POÉSIE BRETONNE.

ÉPITRE A M. DE GAULLE.

O barz hui a lar d'ein : perak ne-gannet hui ?
Hou poec'h dous ha sklinton, perak n'hi kleuamb mui ?
Gwec'h aral (bout e zou un ugent vlai ardro)
Hui a ganné *hun Doué*, hui a ganné *hur bro*.
Breiz-izel hou kleué, ha, get guir leuéné,
Hi a ganné get-n-ob hag *hur bro* hag *hun Doué*.
Kannet anta : gouiet, Doué n'en des reit d'en ein
E voec'h dous el er mel nameit aveit kannein.
Doué a lar d'en deur : rid ; en deur ag en vamen
A rid ged é zrousik. Doué a lak un delen
Etré hou teorn, Barz ; rak-sé kannet atàu,
Kannet iniw, harhoah, bet er marw, heb arsáu.
Kannet, ni a cheleu. — Guir é, d'en newé han,
P'en dé er gué é bleu, en estik-noz a gan,

O barde, vous me dites : Pourquoi ne chantez-vous plus ? Votre voix douce, argentine, pourquoi ne se fait-elle plus entendre ? Autrefois, (il y a environ vingt ans), vous chantiez *Dieu*, vous chantiez *notre pays*. La Bretagne vous écoutait, et, avec un vrai plaisir, elle chantait avec vous *Dieu* et *notre pays*. Chantez donc. Sachez-le, Dieu n'a donné à l'oiseau une voix douce comme le miel, si ce n'est pour chanter. Dieu dit à l'eau : Coule ; et l'eau, s'échappant de la source, coule en murmurant. Dieu met une harpe entre vos mains, ô barde ; ainsi chantez toujours, chantez aujourd'hui, demain, jusqu'à la mort, sans cesse. Chantez, nous vous écoutons. — Il est vrai, au printemps, quand les arbres sont en fleur, le rossignol chante ; il chante tant que la nuit est courte et que le jour est

Ean a gan tré mé ma en noz berr, hir en dé,
 A gan gwec'h é hlahar ha gwec'h é leuené ;
 Ean a gan ar é vod hed en noz, de vitin ;
 Ol en eined a dáu hag el laush de gannein.
 Mes, barz, laret d'ein-mé, ha p'endé er gué nuac'h,
 Hag en estik nezé é voec'h spis a sâu hoac'h ?
 Nann : p'endé berr en dé, p'endé ken hir en noz,
 Er estik ne gan mui, en estik a repos.
 Arlerh ur barrad glâu, p'en dé en amser kloar,
 Er riolen a rid hag a blasa en doar.
 Mès arlerh er sehour, arlerh un heol poahus,
 Ne gleuer é neb tu é voec'hik ker klemmus.
 — Hui a lar d'ein kannein : Allas ! me newé han
 E zou oeit pell doh ein, ha tost on d'em gouian ;
 En eerh zou ar me fenn, men diskoé zou kromet,
 Er vamen a huerzeu ém halon zou esket.
 Hui a lar d'ein : Kannet ; — é ingam er vué
 Gwélet e mes é koec'h, tro-a-tro d'ein, er ré.
 Ia, tostik ol er ré a vrezelé get-n-ein ;
 Enevad ar en doar, ha me hell mé kannein ?
 Mé, bellek, pe huélan me zad, er *Belek bras*
 Glaharet é galon, ha me gannehé ? — Pas.

TALMOR.

long ; il chante parfois sa douleur, parfois son bonheur ; il chante sur son buisson, toute la nuit et le matin ; les autres oiseaux se taisent et le laissent chanter. Mais, ô barde, dites-le moi, quand les arbres sont nus, le rossignol élève-t-il encore sa voix pure ? Non ; au temps des jours courts et des nuits longues, le rossignol ne chante plus, le rossignol se repose.

Après une pluie abondante, quand le temps est frais, le ruisseau coule et verdit la terre ; mais après la sécheresse, après un soleil brûlant, nulle part on n'entend sa voix plaintive. Vous me dites : Chantez. — Hélas ! mon printemps est bien loin derrière moi, et je suis tout près de mon hiver ; la neige couvre ma tête, mes épaules se courbent ; la source des vers a tari en mon âme.

Vous me dites : Chantez. — Dans le combat de la vie, j'ai vu tomber à mes côtés ceux, oui, presque tous ceux qui combattaient avec moi. Orphelin sur la terre, puis-je chanter ? Moi, prêtre, quand je vois mon Père, le Grand-Prêtre, le cœur navré, puis-je chanter ? — Non.

ESQUISSES HISTORIQUES.

LES DUCS DE BRETAGNE

DE LA MAISON DE MONTFORT

(1364-1488.) *

Ce dernier duc, François II, régna trente ans (1458-1488). Son règne, qui devait se fermer par une catastrophe, s'ouvrit comme une fête : un prince de vingt-trois ans, beau, brave, spirituel, tenant sa cour à Nantes avec sa femme, la princesse Marguerite de Bretagne, fille aînée du duc François I^{er}, tous deux florissants de jeunesse, « faisant gaye et joyeuse chère, » passant leur temps à danser, courir la bague, à donner et présider des joutes et des festins, — « car (dit un contemporain, Alain Bouchart) en celui temps » régnoit le roy Charles septiesme, *et n'estoit lors question que de » gaudir et faire chère lie.* » François II faisait pourtant autre chose ; sans doute il aimait le brillant, le militaire, le chevaleresque, — le plaisir surtout beaucoup trop ; mais il n'en avait pas moins toutes les sérieuses qualités de sa race, toutes les tendances et les vertus politiques des meilleurs ducs de la dynastie de Montfort.

Prince essentiellement parlementaire, on le vit presque tous les ans assembler les États et ne rien faire d'important sans leur con-

* Voir la livraison d'août, pp. 150-160.

cours. Comme Pierre II et Jean V, il travailla par de belles constitutions (de l'an 1462) à la réforme des abus, surtout des abus de justice (D. Morice, *Preuves*, III, col. 11). Il créa (en 1485) un Parlement sédentaire à Vannes, avec des sessions annuelles à époques fixes, au lieu de l'ancien Parlement, commission déléguée par les Etats, qui n'avait que des séances irrégulières (*Ibid.*, 478). Il abolit le droit de *motte*, dernier vestige du servage, conservé jusqu'à ce moment dans un petit coin de la Bretagne, — le Léon (*Ibid.*, 538).

Chose rare et curieuse, il trouva le moyen de faire tourner au profit des institutions municipales une mesure de précaution militaire. La puissance croissante de l'artillerie, son emploi de plus en plus fréquent dans les sièges, rendirent indispensable à cette époque la reconstruction presque entière de nos places fortes; François II donna à cet objet un soin particulier; mais il eut l'heureuse idée d'attribuer aux habitants eux-mêmes la principale surveillance de ces travaux, le maniement des deniers qui y étaient affectés, — et beaucoup de nos *communautés de ville* prirent de là leur origine.

Ce duc fit en outre pour le service militaire d'habiles règlements (entre autres, en 1466 et 1471), provoqua les roturiers au maniement des armes par de nombreux privilèges de *papegaut* (tir public à l'arbalète, à l'arc et à l'arquebuse), et compléta l'armement du tiers-état en créant (en 1480) une nouvelle milice dite les *bons corps*, destinée à renforcer celle des *élus des paroisses*.

Nul prince ne favorisa plus que lui l'industrie et le commerce, il y songea constamment : les traités anciens furent étendus, améliorés, et l'on en conclut de nouveaux (entre autres avec la Savoie, le Danemark, la Suède et la Norvège); la piraterie fut activement combattue, les marchands qui trafiquaient avec le duché garantis autant que possible des désastres de la guerre. On importa en Bretagne des industries toutes nouvelles, source de richesse pour le pays, qui malheureusement tarirent après François II, — la soierie à Vitré et à Vannes, la tapisserie à Rennes, etc. A l'intérieur, ce duc s'occupa tout spécialement des travaux publics, utiles au commerce et à la circulation : ports, halles, quais, chemins, canaux. De tout cela vint un état de prospérité générale, jusque là inconnu à la Bretagne. « Le peuple y estoit riche et plein de tous biens (dit

» Bouchart), tellement que l'on n'eût su qu'à grand peine trouver
 » si petit village qui n'eût été plein de vaisselle d'argent. » La ma-
 rine bretonne, nombreuse, entreprenante, sillonnait les mers, des
 glaces de la Baltique aux Echelles du Levant, et rapportait au pays
 une moisson d'or, destinée à féconder notre sol.

Les arts, les lettres étaient de plus en plus encouragés, cultivés :
 grâce à François II, Nantes eut enfin (en 1460) son université,
 projetée depuis cinquante ans; la faveur souveraine couvrit les
 lettrés et les artistes (entre autres, le poète Meschinot, l'architecte
 Rodier ¹, l'historien Pierre Le Baud); le duc avait son peintre en
 titre d'office (Jean de la Chasse, peintre-verrier et enlumineur)
 qu'il anoblit; il donna des privilèges aux médecins, appela des im-
 primeurs dans ses Etats, fit élever nombre de beaux édifices, entre
 autres, à Nantes, ce superbe et fort château ducal, qui rend encore
 aujourd'hui un éclatant témoignage de la puissance et de la splen-
 deur des souverains bretons.

Néanmoins, la politique extérieure fut la grosse affaire de ce
 règne. Le roi Louis XI (1461-1483) et après lui son fils Charles VIII,
 ou plutôt la régente Anne de Beaujeu — Louis XI en jupons —
 dirigèrent obstinément leurs batteries contre l'indépendance de la
 Bretagne. La Bretagne sut résister à Louis XI et dut se rendre à
 Charles VIII : double résultat qui étonne d'abord, car en ces sortes
 de luttes Louis XI était un joueur bien autrement habile que son
 fils et même que sa fille Anne de Beaujeu, mais résultat qui s'ex-
 plique par la situation de la France, bien diverse sous ces deux
 règnes.

La royale avidité de Louis XI avait devant elle une triple barrière,
 — la Bretagne, l'immense Bourgogne de Charles le Téméraire, et
 la perpétuelle opposition du frère même du roi, ce Charles de
 France, tour à tour duc de Berri, de Normandie, de Guienne,
 pendant longtemps (1461 à 1470) l'unique héritier du trône, ce qui
 lui faisait une très-grande force. En s'unissant à ce prince et au
 Bourguignon, François II put tenir tête à Louis XI. Le duc de
 Guienne mort (1472) fut remplacé dans cette ligue par le roi d'An-

¹ Principal auteur des plans du château et de la cathédrale de Nantes.

gleterre Edouard IV (auxiliaire d'ailleurs bien moins utile), et après la mort du duc de Bourgogne lui-même (1477), Louis XI, tout occupé de tirer à soi la dépouille de ce prince, eut longtemps assez d'affaires pour le contraindre à négliger la Bretagne. Mais il ne l'oubliait point : en 1480, il se procura contre elle une arme terrible, en achetant à prix d'argent, de l'héritière des Penthièvre (Nicole de Bretagne), les droits éventuels de cette maison à la succession ducal; nous y reviendrons tout à l'heure. Enfin, cette année même et la suivante, il recueillit l'héritage du bon roi René, qui ne l'avait jamais gêné et qui lui laissa trois belles provinces (Maine, Anjou, Provence), dont deux limitrophes de la Bretagne.

Donc la Bretagne, seul grand fief indépendant en face de la royauté française, destiné par conséquent — si la lutte continuait — à attirer sur lui seul toutes les forces de la France, unies et compactes, sans sérieuse diversion à espérer, — telle était, à la mort de Louis XI, la situation (1483). Situation nouvelle, plus périlleuse que jamais, qui appelait impérieusement une nouvelle politique.

Il fallait d'abord savoir reconnaître (ce qui semble facile) qu'une lutte en de telles conditions serait presque une folie, et que dès lors c'était un devoir de prendre pour l'éviter tous les moyens honorables. Cela admis, au nom de la patrie menacée, il fallait appeler tous les Bretons à former, à cimenter entre eux une union intime, inébranlable : n'avait-on pas vu un siècle plus tôt (en 1378) ce que pouvait à cet égard-là leur patriotisme? Et alors, montrant tous ses fils unis pour la résistance comme un vrai bloc de granit, la Bretagne serait venue dire à la France : -- « Rappelle-toi quels défenseurs je t'ai donnés, Richemont, Clisson, du Guesclîn ! Oublie quelques discords passagers, et renouons l'antique alliance. Si tu veux une amitié loyale et sûre, je te l'offre à une condition, — le respect de mon indépendance. Au contraire si tu m'attaques, c'est la lutte; et une lutte désespérée, implacable, jusqu'au dernier homme, au dernier sang, à la dernière motte de terre : choisis! » — La prudence et la générosité française n'auraient pas voulu réduire les Bretons au désespoir, et l'indépendance bretonne aurait encore connu d'heureux jours.

Il était d'ailleurs facile de briser aux mains de la France l'arme perfide achetée par Louis XI. D'après le traité de Guérande de 1365, le défaut d'héritier mâle dans la branche de Montfort devait rendre la couronne ducale à celle de Penthièvre : éventualité réalisable au décès de François II, qui n'avait que deux filles. Il est vrai qu'à la suite de l'attentat de 1420 contre le duc Jean V, les Penthièvre avaient été, par un arrêt des Etats de Bretagne, dépouillés de tous leurs biens et de tous leurs droits dans la province. Mais cet arrêt pouvait-il annuler leur titre successoral, inscrit dans un traité solennel garanti par le roi de France ? C'était douteux. Aussi en 1448, le duc François I^{er} ayant rendu aux Penthièvre le comté de ce nom, exigea d'eux en retour une renonciation complète à tous leurs droits éventuels à la succession ducale. Mais François II confisqua de nouveau ce comté en 1465, sur un très-léger motif ; dès lors cette renonciation put être considérée comme caduque, et la dernière héritière de la maison de Blois, dite Nicole de Bretagne, vendit ainsi à Louis XI, en 1480, un droit qui, sans être parfaitement clair, avait cependant un côté sérieux. Son côté le plus sérieux était de fournir à la France un motif d'intervention, et aux mécontents de Bretagne, s'il s'en trouvait, un prétexte avouable de défection. Or, pour supprimer ce prétexte et ce motif, que fallait-il ? Rendre le comté de Penthièvre à Nicole, en lui imposant la condition — qu'elle eût très-certainement acceptée — de confirmer la renonciation de 1448.

Telle est (à mon sens) la politique qui eût pu sauver la Bretagne : on suivit précisément l'inverse. On ne songea pas à désarmer les Penthièvre de leur droit successoral, on se borna à le nier. Vis-à-vis de la France on reprit cette attitude systématiquement hostile, bonne, habile, nécessaire même peut-être sous Louis XI, mais désormais insoutenable et grosse de tous les périls. On se cramponna de plus en plus à l'alliance anglaise, on prétendit refaire contre la couronne la ligue des princes du sang et des feudataires, remplacer le duc de Guienne par le duc d'Orléans (rival de la régente de Beaujeu), Charles le Téméraire par son gendre Maximilien d'Autriche et aussi par Dunois, d'Albret, Comminges, le prince d'Orange, par tous les mécontents de France, pour qui la Bretagne

devint un asile banal. Mais tout ce fretin ne valait pas le petit doigt du Téméraire ; mais avec un roi de treize ans (Charles VIII, né en 1470), comment deviner dans le duc d'Orléans le futur Louis XII ? mais enfin, Maximilien et le roi d'Angleterre, trop éloignés et trop occupés chez eux, ne pouvaient donner que des secours tardifs, inefficaces. On n'entra pas dans ces considérations. Parce qu'on se remit, comme naguère, à conclure des ligues, échanger des conventions, signer des alliances, on crut avoir reconstruit autour de la royauté cette situation redoutable, contre laquelle le génie de Louis XI s'était débattu pendant vingt ans. Tout était changé, on ne le vit pas.

A qui imputer cet aveuglement ? à François II ? Hélas ! non : moralement, ce prince avait vieilli vite ; le goût des plaisirs avait fini par lui ôter celui des affaires et par énerver sa volonté. Depuis 1481 (au témoignage du contemporain Bouchart), ce pauvre duc ne fut plus qu'un instrument dans la main des favoris, des ministres, de l'entourage. Le premier de ces favoris, le plus absolu, le plus impérieux, c'est Landais, de tailleur devenu ministre des finances ou, comme on disait alors, trésorier-général du duché. Aux dernières années de Louis XI, aux premières de Charles VIII, c'est lui qui organisa toute cette fausse et funeste politique qu'on vient d'indiquer.

Landais fit pis : entre les Bretons et leur prince il sema la division. Ses hauteurs, ses appétits, ses violences de parvenu révoltant tout le monde, surtout les barons, ceux-ci essayèrent de le renverser, le manquèrent (7 avril 1484), mais lui ne les manqua pas ; il les fit chasser de Bretagne et dépouiller par le duc. Réfugiés en France (ils n'avaient pas d'autre asile) la régente les attira, les choya et leur fit enfin conclure un traité (Montargis, 22 octobre 1484) où ils reconnaissaient le roi pour héritier du duc, en vertu des droits cédés par Nicole de Bretagne. Bientôt, il est vrai, Landais tomba et périt (19 juillet 1485), mais sa politique lui survécut¹. Les seigneurs bretons rentrèrent et oublièrent leur traité ; mais

¹ On a depuis quelque temps essayé de réhabiliter Landais ; on a même voulu en faire « un grand patriote breton. » Je crois ces appréciations très-mal fondées, j'essaierai de le démontrer quelque jour.

autour de leur prince ils retrouvèrent, comme une garde, comme une muraille, cet essaim de princes, de seigneurs, de mécontents français, dont Landais avait rempli la cour de Bretagne, — le duc d'Orléans et le comte de Dunois, le comte de Comminges et le comte de Foix, le prince d'Orange, le sire d'Albret, etc., etc.

Interposés entre François II et ses sujets, ces étrangers gouvernaient entièrement le duc ou pour mieux dire la Bretagne; éloignant de tout les Bretons, ils étaient les maîtres partout; le duché subissait déjà la domination française. Ils allaient de plus, ces Français, attirer sur le pays les désastres d'une invasion étrangère: Charles VIII les avait sommés de rentrer en France et sommé le duc François II de les abandonner; double sommation sans résultat; aussi le roi faisait filer une armée vers la frontière de Bretagne. Dans ces conjonctures, les seigneurs bretons crurent nécessaire d'aviser; réunis en grand nombre à Châteaubriant vers la fin de février 1487, ils se liguèrent contre ces hôtes incommodes (d'Orléans, Dunois, d'Orange et le reste), cherchant les meilleurs moyens d'en délivrer le pays. Le brave maréchal de Rieux était le chef de cette ligue, où figuraient entre autres les Roban, les Laval, les Rostrenen, du Périer, de Talhouët, du Chastel, etc., et jusqu'à François de Bretagne, baron d'Avaugour, fils naturel du duc François II.

Si les barons avaient pu exécuter leur dessein par leurs propres forces, ils eussent à ce coup sauvé la Bretagne; mais l'engouement du duc pour les étrangers rendait la chose impossible. Voyant, dès lors, l'invasion inévitable, les seigneurs ligués espérèrent du moins, par un traité, pouvoir en modérer les désastres et en arrêter les conséquences. Ils promirent donc leur concours à M^{me} de Beaujeu, à la condition que la guerre aurait pour seule fin l'expulsion hors de Bretagne du duc d'Orléans, de Dunois, de Comminges et autres sujets du roi, en sorte que, ce but atteint, l'armée royale quitterait le duché immédiatement. Il fut stipulé en outre que cette armée compterait au plus quatre mille fantassins et quatre cents lances, — qu'elle n'assiégerait point les places où résiderait le duc, ni aucune autre sans l'ordre du sire de Rieux, — « *que les gens du roy ne pilleroient ni outrageroient le commun peuple de Bretagne*, et ne prendroient rien sans le payer ce qu'il vaudroit

» justement. » (Alain Bouchart); — qu'enfin le roi ne réclamerait rien au duché avant la mort du duc, la question du droit successoral restant réservée jusqu'à ce moment. — Sous ces conditions, aussitôt que l'armée française entra en Bretagne à la fin de mai 1487, les seigneurs ligués se joignirent à elle et lui remirent leurs places, entre autres Châteaubriant, la Guerche, Ancenis, Redon.

Tout le monde au reste, en Bretagne, le peuple comme les seigneurs, s'indignait de voir le duc à la complète dévotion de ces étrangers, qui ne servaient qu'à compromettre le pays. Ainsi, aux premiers jours de cette guerre et au premier cri d'alarme, on vit accourir à Malestroit, où était le duc, seize mille hommes, presque tous gens de commune et Bretons bretonnants, pour aller de là dégager Ploërmel assiégé par les Français; mais quand ils virent le trop faible François II gardé par sa séquelle ordinaire, — d'Orléans, Dunois, Comminges, etc., -- voici qu'un capitaine bas-breton se tournant vers ses compatriotes : « Enfants, dit-il, avisez » à ce que vous ferez. *Vous voyez que notre prince est mené par les François* : mieux vous seroit estre dans vos maisons que vous » exposer au péril de la bataille » (Alain Bouchart). Et aussitôt toute cette armée fond; à peine si des seize mille un quart resta. — Quelques mois plus tard (4 décembre 1487), ce sont les archers, les propres gardes du duc, unis au peuple de Nantes, qui viennent sous les fenêtres même du palais ducal, demander à grands cris, à grand fracas, le renvoi des étrangers. Le tout en vain, rien n'y fait, rien n'en peut détacher le duc, tellement, comme dit Bouchart, il en était assolé.

En de telles conditions l'issue de la guerre n'était pas douteuse; on doit plutôt s'étonner que la lutte ait duré cinq ans (1487-1491); car les Bretons ne savaient vraiment plus si on les appelait à se battre pour leur patrie bien-aimée, ou pour M. d'Orléans dont ils n'avaient nul souci. Il est vrai pourtant que bon nombre de barons, le sire de Rieux en tête, voyant le roi de France violer toutes les clauses du traité de Châteaubriant, se retournèrent contre lui sans hésiter et le combattirent énergiquement; il est vrai que plusieurs villes, entre autres Rennes et Nantes, opposèrent à l'ennemi un héroïsme admirable. Mais aussi combien de seigneurs, et des plus

huppés — Rohan, Laval, Avaugour — restèrent jusqu'à la fin dans le parti français ! Combien de villes se rendirent sans grand combat, — bien qu'il soit juste de dire que la bourgeoisie et la petite noblesse firent preuve généralement, dans cette lutte suprême, d'un patriotisme sûr, dévoué, résistant.

Quoi qu'il en soit, après deux campagnes de quatre mois chaque (juin à octobre 1487, avril à août 1488), la plupart des places fortes de Bretagne étant aux mains des Français, la dernière armée bretonne — singulièrement bigarrée d'Anglais, d'Allemands de Gascous — vint se faire écraser, le 28 juillet 1488, à la funeste bataille de Saint-Aubin du Cormier. Le duc d'Orléans, le prince d'Orange y furent pris ; et six semaines plus tard (le 9 septembre) mourut à Coiron, rongé d'une amère douleur, le pauvre duc de Bretagne, après s'être vu contraint de subir un traité désastreux (le traité du Verger, 21 août 1488), qui d'ailleurs n'eut aucune exécution, — car François II à peine mort, Charles VIII se porta ouvertement comme héritier du duché, en vertu de la cession de Nicole de Bretagne.

Alors on eut un spectacle étrange, admirable, vraiment unique : une fille, une enfant de douze ans, sans expérience, sans parents, sans amis, sans trésor, sans armée, presque sans villes, et toute seule, abandonnée, trouvant dans son cœur, dans la fierté virile de son âme, dans le sentiment héroïque de son patriotisme et de sa dignité, la force de maintenir pendant trois ans, contre toutes les armées de la France, le nom, l'honneur, le drapeau, l'indépendance de cette vieille nation bretonne, qui l'avait acclamée pour sa souveraine (aux États de 1486) et qui maintenant divisée, affaiblie, trahie, trompée, ne pouvait plus soutenir son trône. Cette enfant, c'est Anne de Bretagne ¹, la fille bénie de notre dernier duc, que le peuple a sacrée du nom de *la bonne duchesse*. Et ce nom elle le méritait, car au milieu des hasards de sa vie errante, aventureuse, ballotée entre les intrigues de ses partisans et les coups de ses ennemis, elle n'oublia pas un seul instant cette pauvre Bretagne populaire des champs et des faubourgs, foulée, humiliée, endo-

¹ Elle était née le 25 janvier 1477.

lorie, qui pàtissait en silence, portant en définitive le plus lourd poids de cette longue lutte : encore aujourd'hui, plus de cent *mandements*, inscrits aux registres de la chancellerie ducale, témoignent que la jeune princesse ne passa pas un seul jour sans chercher à prévenir ou à réparer les maux causés par la guerre au peuple des campagnes.

Et ce n'est pas seulement son peuple, son duché, qu'elle avait à défendre, mais elle-même, sa propre personne, sa main. Cette couronne, à moitié tombée de son front, attirait encore par son éclat une nuée de prétendants, fàcheux, dangereux, insupportables : c'était Rohan le traître (pour son fils), c'était Maximilien, roi des Romains, c'était d'Albret : — d'Albret surtout, vieux renard gascon, ventru, couperosé, désagréable et chargé d'enfants, s'était absolument mis en tête d'allier sa laide personne à cette blanche hermine. M^{me} de Laval, gouvernante de la duchesse, et Rieux, son tuteur, poussaient énergiquement à ce mariage, au point qu'Anne y opposant une répugnance invincible, Rieux refusa l'entrée de Nantes à sa souveraine et tenta même de l'enlever en rase campagne ; mais la princesse se jeta bravement en croupe derrière le chancelier Montauban, son plus dévoué serviteur, se mit à la tête d'une troupe fidèle, et fit manquer le coup (avril 1489). L'année suivante, il est vrai, Rieux rentra dans son devoir ; Anne, pour couper court à ces intrigues, accepta la main de Maximilien, et même l'épousa par procureur à Rennes (19 décembre 1490). Sur quoi le vieux d'Albret, furieux, se vendit à Charles VIII et avec lui Nantes, dont il était gouverneur (17 février 1491) ; mais Anne trouva dans Rennes un sûr asile.

Cependant peu à peu, tout autour d'elle, les armées françaises rétrécissaient leur cercle de fer. La Bretagne n'en pouvait plus. La duchesse se tuait à demander secours au dehors, au roi d'Angleterre, au roi de Castille, surtout au roi des Romains : rien ne venait, ce froid époux ne bougeait. Il avait pourtant fini par obtenir de la diète d'Allemagne 12,000 lansquenets pour cet objet ; mais comment les faire passer en Bretagne ? question difficile : en attendant de la résoudre, il restait coi. Charles VIII, au contraire, avançait toujours, mais non plus comme tout à l'heure en vain-

queur superbe, en suzerain irrité : il était fort radouci. Lui aussi s'était laissé fasciner, sinon par les yeux d'Anne de Bretagne — fort beaux, comme toute sa personne — du moins par cette couronne même qu'il était venu lui ravir, et dont malgré ses triomphes la possession lui semblait précaire, peut-être parce qu'elle était injuste : — car en ce temps-là on avait la superstition de compter encore avec le droit. Comme après tout le mariage d'Anne et de Maximilien n'était qu'en peinture, le roi de France se hasarda à son tour à demander la main de sa jeune vassale. Tout ce qui approchait la duchesse, ses conseillers les plus sages, ses amis les plus dévoués, la pressèrent avec ardeur d'accepter cette alliance. Longtemps elle y résista. « *Elle avait, dit d'Argentré, le cœur infiniment haut, hardi et indomptable.* » Elle ne pouvait pardonner au roi tout le mal qu'il avait fait depuis cinq ans à son père, à elle-même et à son peuple. Mais enfin la considération même du bien de son peuple l'emporta, jointe aussi peut-être à quelque dépit de la froideur de son Allemand, qui depuis un an ne s'était ébranlé ni pour se rendre auprès d'elle, ni pour lui envoyer le moindre secours. On consulta encore les théologiens, les barons, les États ; leur avis fut unanime : la duchesse Anne se rendit. Toutes ces délibérations furent d'ailleurs couvertes du plus grand secret : le 15 novembre 1491, on négociait ostensiblement, à Rennes, sous les yeux de la duchesse, les conditions de son passage à travers la France pour aller rejoindre son époux le roi des Romains, — et le 6 décembre suivant, au château de Langeais, près Tours, elle épousait Charles VIII.

Le contrat de mariage contenait une donation réciproque des droits de chacun des époux sur la Bretagne ; il stipulait aussi que si la reine survivait sans enfants à son mari, elle ne pourrait épouser que son successeur, ou après lui le plus proche héritier du trône. Cette prévision se réalisa sept ans plus tard, et le 8 janvier 1499, la veuve de Charles VIII épousa, au château de Nantes, le duc d'Orléans devenu Louis XII. Le contrat de ce nouveau mariage assurait à la Bretagne la jouissance de tous ses droits, franchises et libertés, une autonomie complète dans l'avenir, et dans le présent le privilège d'être gouvernée exclusivement par la reine-du-

chesse, — et de fait jusqu'à sa mort (en 1514), nul autre qu'elle n'y toucha. Louis XII et Anne de Bretagne ne laissèrent pas de fils ; mais Claude, leur fille aînée, porta la Bretagne en dot à son mari le roi François I^{er}, qui, après la mort de cette princesse (1524), en vertu de son testament, continua d'en jouir comme *duc usufructuaire*.

Tout cela néanmoins n'opérait pas l'union définitive du duché à la Couronne ; le second contrat de mariage de la duchesse Anne impliquait même, au contraire, une future disjonction. Pour l'éviter, on proposa aux États de Bretagne assemblés à Vannes, en l'an 1532, de demander au roi, par une requête, l'union irrévocable. Après une discussion des plus vives, cette proposition fut adoptée, et le 4 août 1532, les États formèrent ainsi leur demande : « Au Roy nostre souverain seigneur.... supplient et requièrent très-humblement les gens des trois États du pays de Bretagne qu'il vous plaise, Sire, unir et joindre par union perpétuelle ledit pays et duché avec le royaume de France, *gardant toutefois et entretenant les libertés et privilèges dudit pays.* » — Le roi, on le pense, ne se fit pas prier pour décréter l'union ; mais il accepta aussi la condition formellement mise à cette union par les États, et s'engagea, pour lui et ses successeurs, à ce que « les droits et privilèges que ceux dudit pays et duché ont eu par cy-devant et ont de présent, *leur soient gardés et observés inviolablement, sans y rien changer ni innover.* »

Après cette requête et cet *édit d'union*, la Bretagne ne fut plus une principauté, un fief, mais une province de la France.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

- I. *A travers la Bretagne*, par M. Max Radiguet, 1 vol. — II. *Drames poétiques*, par M. Adolphe Charbonnier, 1 vol. — III. *Nouveau Dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes*, par MM. Ed. Dault-Dumesnil, Louis Dubeux et l'abbé A. Crampon, 1 vol. — IV. M. BARRÈME, STATUAIRE, ET SON ŒUVRE.

I.

Commençons par une légère chicane. Tout voyageur qui lira sur la couverture jaune de ce volume ¹ le titre que nous venons de transcrire, et qui en aura fait l'emplette pour lui servir de guide à travers la presqu'île armoricaine, éprouvera une assez grande déception, lorsqu'il s'apercevra, dès les premières pages, qu'au demeurant, l'auteur n'a « foulé du sol breton qu'une longueur de trente-cinq kilomètres, à l'extrémité du Finistère, » et qu'au lieu d'une exploration complète, il n'a fait qu'une simple promenade. Nous le regrettons pour M. Max Radiguet, qui aurait dû se souvenir, au moment de donner un nom à son œuvre, que *le vrai seul est aimable*. Si c'est une amorce d'éditeur, nul ne l'approuvera, et elle ne saurait manquer de causer une surprise désagréable. Heureusement que, si la contrariété n'a pas été trop forte, et que vous consentiez à poursuivre votre lecture, vous ne tarderez pas à vous laisser prendre au charme de ce récit plein d'entrain, d'*humour* et de couleur pittoresque.

¹ *A travers la Bretagne. Souvenirs et Paysages*, par M. Max Radiguet. — Paris, Michel Lévy. 1 vol. gr. in-18.

Quand, le sac sur le dos, le bâton à la main, M. Hippolyte Violeau se préparait à visiter le Morbihan, il voulait « demander aux autels, aux ruines, aux pieuses traditions, aux glorieux souvenirs de l'histoire, ces pensées consolantes, graves, salutaires, non moins profitables à la foi religieuse qu'aux sentiments de patriotisme du pèlerin. » — M. Max Radiguet, lui, ne part pas tout à fait dans les mêmes dispositions ; il ne commence point, comme l'auteur des *Pèlerinages de Bretagne*, par réciter la prière des voyageurs, pour se mettre sous la protection du « Dieu de Jacob, de Tobie et des Apôtres. » Si le sentiment patriotique ne lui fait pas défaut, la foi religieuse ne brille pas d'un éclat bien vif dans son ouvrage. « Vous ne trouverez ici rien qui me fasse soupçonner d'avoir remué la poudre des bibliothèques ; — pas l'ombre d'une recherche historique. Je n'oserais invoquer la sévère Clio..... elle assiste en ce moment un consciencieux, un érudit écrivain breton, vrai bénédictin du XIX^e siècle qui pourrait signer *dom* Levot certaine histoire de Brest..... Ma muse est plus jeune. On l'a sinon inventée, du moins baptisée de nos jours. Elle se nomme : Fantaisie. »

La fantaisie une fois admise, il faut reconnaître que M. Max Radiguet n'est pas un disciple trop indigne des Sterne, des Xavier de Maistre et des Topffer. Il aime, il admire, il rend la nature avec une saisissante vérité. Sa plume est souvent un pinceau, et Théophile Gautier ne désavouerait pas le *faire* avec lequel sont traités ces *Paysages*.

M. Luzel, dans son voyage *en Basse-Bretagne*¹, a déjà cité de ce volume une remarquable page, qui donne une idée de la manière de M. Max Radiguet. Nous en mettrons encore une sous les yeux de nos lecteurs. C'est un *Souvenir* de Brizeux, notre poète à jamais regretté.

En se rendant à Brest, M. Radiguet fait une petite halte à Lorient, et il en termine ainsi la description :

« De vertes allées d'arbres, ormeaux ou tilleuls, bordent ses places et ombragent ses quais. Une riante promenade lui fait une ceinture. Des avenues profondes rayonnent vers tous les points de la campagne

¹ Voir la *Revue*, liv. d'avril 1866, pp. 313.

environnante, sa principale séduction. Les habitants, du reste, recherchent avec passion la verdure et les fleurs. Sitôt que les premières feuilles cachent les premiers nids, tout citadin qui ne possède pas une campagne, émigre à certaines heures du jour vers un petit carré de terre voisin de la ville et délimité par des planches vermoulues, des douvelles de futailles, de vieux pans de lambris encore hérissés de clous et autres éléments hétéroclites de démolitions. Dans ces enclos, grands comme la main, on cultive quelques fleurs, on récolte quelques fruits. On peut surtout, à travers la cloison illusoire, étudier, pour se distraire, les mœurs du voisin. C'est ainsi qu'un jour il m'a été donné de voir Brizeux dans son parterre de Kerentrech. Sombre, triste et songeur, laissant errer à l'aventure une pensée qui, à coup sûr, ne tendait pas à cette heure vers des horizons fleuris ; il faisait crier le sable d'une petite allée sous sa marche inégale, capricieuse, brusque parfois, parfois pleine d'hésitation et d'arrêts subits : véritable marche de conspirateur, celle de Catilina telle que la dépeint Salluste. A quoi songeait-il à cette heure, le chautre des idylles bretonnes ? Ce n'était assurément pas à *Marie*, « cette grappe du Scorf, cette fleur de blé noir, » qu'il nous a tant fait aimer. — Cette fois encore, j'ai revu le jardinet du poète. Nul pas n'en troublait la solitude, les oiseaux chantaient et picoraient la vigne, mais le doux songeur, hélas ! n'y était plus et n'y devait plus jamais revenir ! »

Que M. Max Radiguet ne s'arrête pas en si beau chemin ; qu'il reprenne sa course et son crayon, et qu'il fasse, pour toute la Bretagne, ce qu'il n'a fait que pour un trop court espace. Alors il aura rempli le cadre qu'il semblait s'être donné, et le voyageur qui voudra connaître *la terre de granit recouverte de chênes*, ne pourra se dispenser d'emporter dans son sac de voyage les *Impressions* de M. Max Radiguet, avec les *Itinéraires* de M. Pol de Courcy ; c'est-à-dire que, suivant le précepte du poète, il aura joint ainsi l'agréable à l'utile, sinon à l'indispensable.

II.

Les *Souvenirs et Paysages*, de M. Max Radiguet, et les *Drames poétiques*¹, de M. Adolphe Charbonnier, ont deux points de ressemblance : ils ont été écrits, si je ne me trompe, en tout cas, ils ont été imprimés à Brest, par les mêmes presses, et les aspects qu'ils retracent, les scènes qu'ils déroulent, sont des scènes et des aspects bretons. C'est là surtout ce qui les recommandait à notre attention sympathique.

¹ *Drames poétiques*, 1^{re} série : *Geneviève de Rustefan*, *Idéal*, par M. Adolphe Charbonnier. — Brest, J.-B. Lefournier aîné. — 1 vol. in-18.

Le volume de M. Charbonnier renferme deux drames, les premiers qu'il tire de son portefeuille, assez bien garni sans doute, puisqu'il les donne comme une première série. *Idéal* ne comporte pas moins de cinq actes ; *Geneviève de Rustéfan* n'en a que quatre. *Idéal* se passe en Allemagne, *Geneviève* en Bretagne ; nous négligerons celui-ci, pour n'examiner que celle-là. S'il ne faut que deux lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre, on nous accordera que quatre actes d'un poète sont plus que suffisants pour le faire apprécier.

Jehan du Fou, sire de Rustéfan, est père d'une jeune et charmante fille, Geneviève, à côté de laquelle vivent et grandissent, au noble manoir de Rustéfan, Yves de Kermorvan, son cousin, et un fils de pauvres laboureurs, Iannik Flécher, que le sire et sa dame,

Quand les autres enfants s'en allaient par les landes,
Beau temps, ou mauvais temps, conduire leurs brebis,

ont pris chez eux, bien nourri, bien vêtu, et confié aux soins du recteur, pour qu'il cultivât son intelligence.

Si Geneviève aimait selon le gré de ses parents, son cœur parlerait pour son beau cousin Yves ; mais, — et c'est une vérité qui n'est pas neuve, — le cœur va où il lui plaît, et non pas où l'on veut le conduire. Donc, Geneviève éprouve une antipathie très-marquée pour Yves de Kermorvan, tandis que sa tendresse se tourne tout entière vers Iannik Flécher, le petit pâtre élevé par charité. Les avances du premier, elle les repousse avec un cruel dédain. Elle ne danse, ne joue, ne cause point avec lui, pendant qu'elle recherche la moindre occasion de se trouver en tête à tête avec le second, qui se laisse faire, sans répondre par un bien grand empressement, car il se souvient de Jeffik, sa petite compagne d'enfance.

Ainsi, Geneviève déteste cordialement Yves, qui brûle pour elle, et elle est éperdument éprise d'Iannik, qui aime ailleurs. Ce drame pourrait donc s'appeler avec assez de raison : *Geneviève de Rustéfan ou les Amours contrariés*.

Le bon sire Jehan du Fou ne ressemble pas mal à maints pères de famille : il ne s'occupe et ne se doute guère de ce qui se passe

autour de lui ; mais sa femme, en revanche, a tout épié, tout deviné depuis longtemps, et les petits manéges de sa fille n'échappent jamais à sa clairvoyance. Aussi s'arrange-t-elle de manière à éloigner Iannik du château. Lui parti, elle espère bien que Geneviève l'oubliera, pour ne plus penser qu'à son cousin, qu'elle sera heureuse d'épouser.

Iannik est envoyé au séminaire, et Yves part pour l'armée. — L'un et l'autre reviennent après quatre ans d'absence. Le jeune clerc est sur le point d'entrer dans les ordres. Le jeune guerrier est tout disposé à passer l'anneau nuptial au doigt de sa charmante cousine. Mais, par malheur pour lui, l'absence n'a pas été une très-honne conseillère : Geneviève ne s'est point départie de son premier sentiment et, la sirène qu'elle est, elle tente d'arracher Iannik au sanctuaire :

Tu sembles avoir peur, Iannik, de me parler.
Iannik, es-tu bien sûr de ton cœur pour aller
Sacrifier ta vie à Dieu, pour être prêtre ?
Ton souvenir, qui dort, va s'éveiller peut-être ;
Sauras-tu l'écouter sans frémir, sans pleurer ?
Reviens donc parmi nous, au lieu de l'égarer
Dans ce monde inconnu que ta jeunesse affronte.

IANNIK.

Il est trop tard.

GENEVIÈVE.

Pourquoi trop tard ? Est-ce la honte ?

IANNIK.

J'ai promis au Seigneur ; dois-je me parjurer ?...
Je me souviens de Dieu ; je lui serai fidèle.

Et quand Geneviève, après avoir déployé toutes les séductions de son éloquence, s'aperçoit avec douleur que ses supplications sont vaines et se brisent contre l'impassibilité du jeune lévite, ainsi qu'une vague folle contre un rocher inébranlable, elle s'écrie, amèrement :

Vous ne le voulez pas ? Je n'ai plus rien à dire.
Iannik, priez pour moi le ciel qui vous inspire
Ce courage pieux et cette fermeté,
Et par lui puissiez-vous, Iannik, être écouté ;
Car bientôt, car avant que vous ne soyez prêtre,
Iannik, vous entendrez parler de moi *peut-être*,
Pour dire : Elle se meurt ; elle vient de mourir !
Allez-vous-en ; adieu !

On le devine, Geneviève, par dépit, se laisse marier à l'inévitable cousin ; mais sa pauvre âme a fait là un effort qui l'accable, et le chagrin mine sourdement son corps, qui s'étirole peu à peu.

Un jour, le pays est en fête ; on accourt de toutes parts pour assister à la première messe d'Iannik, qui vient d'être nommé vicaire de la paroisse. Le sire et la dame de Rustéfan sont là ; Yves de Kermorvan les accompagne à l'église, avec sa jeune épousee ; mais, hélas ! au moment où Iannik Flécher monte à l'autel et va chanter la messe, un cri de désespoir retentit dans l'église : c'est Geneviève qui s'affaisse et qui bientôt expire entre les bras de ses parents.

— La conclusion *la plus morale* à tirer de ce drame, ne serait-ce pas celle-ci : — « Pères et mères, qui tenez à faire épouser vos filles par vos neveux, ne méngez pas, sous votre propre toit, des concurrents à ces derniers, par la raison toute simple que les descendantes de notre mère Ève ont toujours gardé un goût passablement vif pour le fruit défendu. »

Redevenons sérieux, et disons, en toute sincérité, à M. Adolphe Charbonnier ce que nous pensons de son essai dramatique. — Comme conception, il n'est pas plus mal réussi que bien d'autres ; cela marche même avec assez de vivacité, et les caractères s'y soutiennent très-suffisamment. Quant à la forme, elle laisse, selon notre humble avis, quelque peu à désirer. M. Charbonnier nous semble se contenter peut-être trop aisément du premier vers qui tombe de sa plume. En un mot, il gagnera à se perfectionner dans l'art, si en honneur au XVII^e siècle, de faire difficilement des vers faciles.

Nous l'engageons beaucoup à persévérer dans la voie où il est entré : la mine des légendes et des histoires bretonnes est d'une inépuisable richesse ; qu'il s'applique à y cueillir ses sujets, et le sentiment national, nous en avons l'espoir, portera bonheur à sa muse.

III.

Aux prosateurs comme aux poètes dont nous présentons les

livres à nos lecteurs, je soubaite de figurer, après décès, dans l'une des colonnes des quinze cents pages du gros volume ¹ produit par la consciencieuse et savante collaboration de MM. Dault-Dumesnil, Louis Dûbeux et l'abbé A. Crampon. Ils se trouveront là sur le chemin de l'immortalité et en compagnie très-nombreuse, sinon très-choisie; car elle y est aussi mêlée que dans le monde lui-même : les scélérats et les honnêtes gens, les hérésiarques et les saints se coudoient dans cette immense nécropole; mais toujours est-il que chacun y est impartialement marqué de la note d'honneur ou d'infamie que lui a méritée son existence.

« Persuadés que c'est par les livres dangereux et par les livres inexacts que la société a reçu ses plus cruelles blessures, et que c'est par les livres exacts qu'il faut travailler à la guérir, les trois auteurs de ce *Nouveau Dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes* ont réuni leurs efforts pour coopérer, dans la mesure de leurs facultés, aux progrès de la restauration de l'histoire, et pour aider à la purger des altérations qui la dénaturent, fausse monnaie intellectuelle dont la circulation est si préjudiciable aux saines connaissances et à l'accord de la science et de la foi. »

Nous ne cherchons pas à discréditer les autres dictionnaires historiques, mais nous tenons à recommander celui-ci de préférence à tous ceux qui ont été publiés, et cela, parce que les trois auteurs, « fils respectueux et obéissants de l'Église, » ont voulu, par cette œuvre, — et ils y ont parfaitement réussi, — servir « la doctrine catholique, apostolique, romaine, » inspirés qu'ils étaient par le seul amour de la vérité.

IV.

Le prochain supplément du *Dictionnaire* édité par M. Lecoffre fera-t-il à M. Barrême l'honneur de l'admettre au rang de ses élus? Il ne nous appartient pas de trancher la question; mais nous, qui n'avons point à prononcer en dernier ressort sur la valeur de l'œuvre de chacun, et à décider si le guerrier, l'orateur, l'historien, le poète, le peintre ou le sculpteur, qui vient de descendre au tombeau, mérite de vivre dans la postérité, nous ouvrons volontiers nos pages à toute

¹ *Nouveau Dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes*, par MM. Ed. Dault-Dumesnil, Louis Dûbeux et A. Crampon. — 1 vol. gr. in-8°. Paris, Jacques Lecoffre.

existence qui s'est, avec un succès relatif, consacrée au culte du vrai, du beau ou du bien. C'est pourquoi nous allons essayer de remplir l'engagement pris par M. Louis de Kerjean, dans sa dernière chronique, et de tracer, à l'aide des appréciations que le passé nous a transmises, la biographie artistique du statuaire Barrême.

Nous étonnerons sans doute plus d'un de nos lecteurs en constatant, tout d'abord, que Henri-Hamilton Barrême n'est point né en Bretagne, ni même en France, mais en Amérique, aux îles Bermudes, dans l'année 1795. Son père était du département des Basses-Alpes, et sa mère, de la Louisiane. Il entra en 1808, pour y apprendre la sculpture, dans l'atelier de M. Debay, de Nantes, père de M. J. Debay, auteur de la statue de Cambronne, placée sur notre cours Henri IV. Il y resta comme élève jusqu'en 1815, en compagnie de M. Groottaers, praticien plus âgé et plus avancé, qui lui donnait obligeamment, en l'absence du maître, des conseils dont il a toujours été reconnaissant. Sans nous attarder aux premiers essais de son ciseau, nous mentionnerons, en passant, l'exécution de deux statues d'enfants, placées au portail d'entrée du Musée d'histoire naturelle, à Nantes; — le portrait en bas-relief de M. Fournier, architecte-voyer de cette ville, sur son tombeau, dans le cimetière de Miséricorde; — un lion, de grandeur naturelle, qui se voit au bas de l'escalier du château de Casson, lequel possède aussi, au milieu d'un bassin, une Vénus à la coquille, œuvres commandées par M. Urvoy de Saint-Bedan, ce généreux protecteur des arts.

En 1814 et 1815, M. Barrême exécute, sur des modèles de M. Debay, le *saint Pierre* et le *saint Paul* de la cathédrale de Nantes; puis, il compose, pour Guémené-Penfao, cinq statues, que nous croyons avoir été ses premières créations. L'année suivante, le jeune sculpteur quittait notre ville et s'établissait à Ancenis, où il devait gagner son droit de cité par un séjour de trente et un ans. Le collège de cette ville l'a eu pour professeur de dessin pendant un espace de vingt années.

De 1816 à 1820, le laborieux artiste produit un *S. Nicolas* destiné à Héric, des *Anges adorateurs*, un *S. Joseph*, une statue de la *Vierge*, un *S. Jean*, une *S^{te} Madeleine*, pour une foule de paroisses; — un *christ* en bois, qui orne le maître-autel de l'église

d'Ancenis; un *ange* de grande dimension, servant de pupitre à l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte (Vendée); un bas-relief représentant *quatre anges*, pour Marsac (Loire-Inférieure); un *S. Joseph*, pour Saint-Géréon, près Ancenis; un *S. Marc évangéliste* (Champtoceaux); une *S^{te} Madeleine* (Pouancé), etc., etc. Nous citons à peu près une œuvre sur dix.

Enumérons rapidement les principaux ouvrages produits pendant la période qui s'étend de 1820 à 1847, année où M. Barrême abandonne Ancenis pour se fixer à Angers.

[1821.] *S. Clair, premier évêque de Nantes*. (Cathédrale de cette ville). — *S^{te} Emerance*. (Anetz). — [1822.] Un *bas-relief*, en pierre, à l'un des œils-de-bœuf de la cour du Louvre. — *S. Pierre* et *S. Jean*. (Champtoceaux). — [1823.] Le *du Guesclin*, en pierre, élevé sur une des places de Saint-Brieuc. — *S. Sébastien*. (Liré, en face d'Ancenis). — [1824-25.] *S^{te} Anne*. (Sainte-Anne d'Auray). — [1827-28.] Un *groupe du Calvaire*. (Ancenis). — [1829-30.] Un groupe, composé de la *Vierge* sur des nuages, et de *S. Dominique* et de *S^{te} Catherine*, à ses pieds. (Auessac). — *S. René* et *S. Louis*. (Chœur de l'église d'Ancenis).

[1831.] Pour Chavagnes (Vendée), un *S. Antoine*, et *Notre-Seigneur*, disant à ses apôtres : « Allez par tout l'univers, enseignez l'Evangile à toutes les créatures. » — [1832.] Une *Vierge*. (Grand séminaire d'Angers). — Une *Vierge*. (Cour du collège de Combrée). — [1833.] Une *Vierge*. (Pensionnat de Bellefontaine, Angers). — Une *Vierge*. (Chapelle de l'Hôtel-Dieu, Nantes). — [1834.] Une *Vierge*, dite Annonciation. (Chapelle de la Barberie, maison de campagne du grand séminaire de Nantes). — Un *Ange gardien*. (Petit séminaire de la même ville). — Une *Vierge*. (Grand séminaire de Paris). — *S. Michel, terrassant le démon*. (Chapelle des Jésuites, Laval). — *S. Stanislas Kostka*. (Guérande).

[1838.] Une *Vierge sur un globe*. (Dans une cour du petit séminaire des Sables-d'Olonne).

[1839.] *S. Louis*. (Vallet). — [1840.] Une *Assomption*. (Église de Saint-Coulomb, près Saint-Malo. — « Approchons vite, disait une paysanne, en parlant de cette Vierge, elle va s'envoler! » — [1841.] Une *Assomption* presque semblable. (Les Sorinières, près

Nantes). — *S. Donatien et S. Rogatien.* (Vallet). — [1842.] *Vierge reine.* (Chapelle du séminaire des Philosophes, à Nantes). — *L'Ange Gabriel et Marie,* groupe. (Chavagnes, Vendée). — Un *Christ.* (Dax, Landes). — [1843.] *Vierge sur des nuages.* (Saint-Servan, Ille-et-Vilaine). — [1844-47.] *S. Pierre priant; Le prophète Isaïe; S. Bernard; S. Athanase; le roi David.* (Chavagnes).

C'est en 1847, nous l'avons déjà dit, que M. Barrême, sur l'instance prière d'un prêtre, M. l'abbé Choyer, qui lui proposait une association paraissant devoir être avantageuse, quitta Ancenis pour Angers. Il espérait trouver là des praticiens capables de le seconder et former des élèves qui, comprenant comme lui le style religieux, pourraient le remplacer un jour. Son espoir ne s'est pas réalisé : un seul élève a marché sur ses traces. Nous parlerons de lui tout à l'heure.

Pendant les deux années qui suivirent, le sculpteur donna l'*Intérieur de Marie,* Vierge type. (Lorient); — *S^{te} Eustelle.* (Saintes); — un *Ange près d'un tombeau;* — *Notre-Seigneur remettant les clefs à S. Pierre.* (Église S.-Pierre, Cholet).

En 1849, M. Barrême rompt la liaison qu'il avait contractée avec M. l'abbé Choyer. N'aimant que la statuaire, il préférait le calme de son atelier, où il trouvait la solitude nécessaire pour la composition de ses sujets, au mouvement forcé des ateliers de son associé. Il poursuit donc son œuvre pour lui seul, et, en 1850, il produit *S. Jacques prêchant.* (Chalonnnes); — une *Vierge,* style gothique. (Église S.-Joseph, Angers). — *S. Jean l'évangéliste et S. Denis.* (Issy, près Paris); — une *Vierge,* dite *Mère de pitié.* (Dames du Calvaire, Angers).

La ville de Lyon fait appel, en 1851, à tous les sculpteurs français et étrangers, pour l'exécution d'une Vierge, qui doit être placée sur le dôme de l'église de Fourvières. Bien qu'il n'ait été averti de ce concours que très-tardivement, M. Barrême y prend part. Le premier rang est assigné à M. Fabische, professeur à l'école des Beaux-Arts de Lyon; le second, à M. Bonnassieux, de Lyon, et le troisième, à M. Barrême, d'Angers.

Cet arrêt du jury ne fut pas ratifié par tout le monde, car, le

12 février, une lettre ainsi conçue partait de Lyon à l'adresse de M. Barrême :

« Nous avons vu l'esquisse que vous avez composée... Elle n'a obtenu que le troisième prix ; nous l'avions placée au premier rang.

» Nous n'accusons pas la décision du jury ; mais nous croyons toujours à l'erreur possible du jugement des hommes.

» Nous vous décernons nos suffrages. Puissent-ils vous encourager dans la voie que vous suivez, c'est-à-dire, à puiser vos inspirations dans la pensée religieuse.

» CABISOL, statuaire, ex-pensionnaire de Rome ; — PÉRIER, statuaire. »

M. Barrême mérite, sans contredit, d'être surnommé *le sculpteur de la Vierge*. Sous quel aspect, dans quelle phase de sa douce et radieuse existence n'a-t-il pas représenté la Mère de l'Homme-Dieu ? A peine *Notre-Dame de Fourvières* était-elle sortie de ses mains, qu'il reprenait l'ébauchoir pour glorifier encore le Refuge des pécheurs. Qui ne connaît le groupe de *l'Apparition de la Salette* ? Mais, parmi les fidèles qui, à Nantes, à Toulouse, à Marseille, à Nîmes, à Toulon, à Agde, à Morlaix, à Caen, à Tournay (Belgique), à l'île Bourbon, s'inclinent et prient devant ce groupe devenu populaire, combien savent que M. Barrême en est l'auteur ?

La chapelle de la Salette de Nantes possède la première composition qu'il ait faite sur ce sujet nouveau. *L'Alliance*, du 1^{er} mai 1852, publiait une pièce de vers adressée à M. Barrême, à l'occasion de cette statue. Le poète anonyme disait au sculpteur :

Pour peindre cette Vierge où de la sainteté
Règne dans tous les traits la céleste beauté,
Il faudrait, comme vous, brûler de cette flamme
Dont la divine ardeur, en inspirant votre âme,
Fait votre rare habileté.

Barrême, ô noble artiste, allez, soyez heureux ;
Votre nom sera cher à tous les cœurs pieux :
Vous l'avez ombragé d'une palme immortelle ;
Le génie et la foi vous couvrent de leur aile
Et sont vos titres glorieux.

« On vient de placer dans l'église des Pères Rédemptoristes de notre ville (Tournay), disait le *Courrier de l'Escaut* du 17 septembre 1854, une œuvre d'art remarquable, le groupe de l'apparition de Notre-Dame de la Salette, dû au ciseau de M. Barrême, qui a été chargé de reproduire, pour le sanctuaire de la Salette lui-même, le fait prodigieux dont les circonstances ont fait tant de sensation en France et ailleurs. Le nom de M. Barrême garantit donc le mérite de l'œuvre, mais les artistes n'auront pas besoin d'en savoir l'origine, pour y reconnaître une main de

maître. Le sculpteur, après avoir interrogé longtemps les deux témoins de l'apparition, ne pouvait parvenir à rendre comme ils le désiraient la forme de l'ornement lumineux qui couvrait la tête de celle qui leur apparut. Il consulta l'archéologie biblique et vit que les Orientaux, *hommes et femmes*, y portaient ce que le livre de Judith appelle *mitra*, et celui d'Esther, *tiara*, et que chez les rois et les reines, comme chez ceux qui approchaient du trône, cette espèce de mitre ou tiare, quelquefois effilée, quelquefois *arrondie*, était entourée d'un diadème ou bandeau de fleurs d'or ou de pierres précieuses. C'est en rapprochant ces notions des exigences des deux enfants qu'il parvint à les comprendre et qu'il les satisfit pleinement, lorsque l'ornement de tête, en forme de tiare entourée de fleurs, fut achevé comme on le voit actuellement. »

L'année 1851 fut bonne pour M. Barrême, car, outre le *groupe de la Salette*, elle lui a vu composer l'un de ses plus remarquables, celui de *S^{te} Anne et la Vierge enfant*.

En 1852 et 1853 parurent la *Vierge et l'Enfant Jésus*. (Eglise S.-Jean, Fontenay-le-Comte). L'Enfant dit au peuple : Voilà votre mère. — Un *S. Joseph travaillant*. (Eglise S.-Joseph, Angers). Il tient un outil. On voit que son corps s'occupe aux choses de la terre, mais que son esprit est au ciel. — *S. Pierre et S. Paul prêchant*. La figure du S. Paul est d'un très-beau caractère. — Un groupe composé de la *sainte Vierge*, de *S. Joseph* et d'un *ange* couronnant la Vierge. (La Rouaudière, Mayenne). — La Vierge priant son fils, après l'Ascension de N.-S. au ciel, et lui demandant de l'appeler à lui. (Hôpital d'Angers). — [1854.] Bas-relief (de 2 mètres) en pierre : *Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers*. Jésus sur le premier plan, les apôtres au fond. — [1855-57.] Une statue dite *Sacré-cœur de Notre-Seigneur*. (Fontenay, Beaufou (Vendée), Craon (Mayenne). Point de cœur sculpté sur les vêtements. L'expression seule fait comprendre que Jésus pense et dit : « C'est ce cœur qui vous a tant aimés ! » — *S. Saturnin*. (S.-Saturnin, Angers.) — Une *Vierge mère*, style gothique. (Grand séminaire, Clermont-Ferrand). — [1858-59.] *S. Jacques*. (Grez-Neuville). — *S. Charles Borromée*. (Religieuses S.-Charles, Angers). — [1860.] *La Vierge à genoux adorant Jésus qui vient de naître*. (S.-Lumine de Clisson).

En dix années, de 1850 à 1860, il ne sortit pas moins de cent cinquante statues de ce ciseau prodigieusement laborieux.

C'était la fin de la carrière de M. Barrême. Le vaillant artiste, dont les forces étaient usées par près d'un demi-siècle de travaux

incessants, songea à prendre un repos noblement gagné. Il pensa, pour le suppléer, à son ancien élève, M. Henri Bouriché, le seul, nous le répétons, qui eût compris son style. M. Bouriché avait quitté M. Barrême en 1851, pour aller étudier la sculpture à Paris. Là, sans protection aucune, il avait, à un concours, obtenu la première médaille d'honneur. Ce succès, joint aux dispositions que lui connaissait son ancien maître, détermina ce dernier à l'engager à venir se fixer à Angers, lui offrant de lui céder son atelier et la propriété de certains de ses ouvrages. M. Bouriché accepta, et alors (1861), M. Barrême, déposant son ciseau pour ne plus le reprendre, put dire comme Entelle :

Artem cæstusque repono.

— Le 29 juillet dernier, la *Semaine religieuse du diocèse de Nantes* recevait de M. le curé de Pornic la nouvelle de la mort de M. Barrême, décédé à l'âge de soixante-douze ans, après une longue et douloureuse maladie. « Le statuaire distingué, (ajoutait le vénérable pasteur), qui avait tant de fois reproduit l'image de la sainte Vierge, est mort en bon chrétien. Il a demandé lui-même les secours de la religion, et a reçu les derniers sacrements avec la foi la plus vive et la plus édifiante. »

Si chacun de ceux qui s'agenouillent au pied d'une des innombrables statues du sculpteur religieux adressait au ciel en sa faveur une petite prière, un simple *Ave Maria*, son âme, — à supposer qu'elle ne jouisse pas déjà de la vue de cette cour céleste, dont il a passé sa vie à nous représenter les bienheureux habitants, — son âme ne tarderait guère à posséder le sublime idéal auquel aspire tout artiste chrétien, c'est-à-dire, à contempler face à face le vrai beau dans toute sa splendeur et toute sa majesté.

— Il se peut, ô maître modeste et infatigable, que la gloire mondaine se détourne de vous et ne vienne pas couronner votre nom ; mais, consolez-vous, une gloire non moins enviable vous est acquise : nous qui avons recherché et contemplé, dans plus d'un sanctuaire, vos chastes et suaves créations, nous ne craignons pas de l'affirmer :

Votre œuvre sera cher à tous les cœurs pieux.

ÉMILE GRIMAUD.

CHRONIQUE.

LES ENFANTS NANTAIS,

D'APRÈS LE PHARE DE LA LOIRE.

Le Phare de la Loire tient à faire comme le serpent du fabuliste : il prétend ronger une lime, sans prendre garde que la lime à laquelle il s'attaque a usé, depuis dix-huit siècles, bien d'autres dents que les siennes, et qu'elle ne craint pas même *celles du temps*. Ai-je besoin de rappeler la conclusion de La Fontaine :

Ceci s'adresse à vous.....
Qui..... cherchez surtout à mordre;
Vous vous tourmentez vainement;
Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux ouvrages?
Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

Au nombre des *beaux ouvrages*, il nous sera bien permis, je pense, de compter l'histoire de la sainteté sous toutes ses formes, c'est-à-dire de toutes les vertus et de tous les courages. Cette histoire est un roman, dites-vous; il est certain que, pour bien des âmes, une pareille histoire ne peut être qu'un roman; mais je me souviens qu'aux yeux de Napoléon, rien n'était impossible à un Français debout et armé sous le drapeau de la France, et je ne puis m'étonner que rien n'ait été impossible à des chrétiens fermes et convaincus sous le drapeau de la foi.

Le Phare, je le sais, a des patrons de moins dure résistance, et tel est peut-être le secret de son acharnement contre les nôtres. Déjà, au dernier siècle, M. de Voltaire s'efforçait de souiller de sa honte et de ses mensonges la gloire de la Pucelle, et aujourd'hui M. de Rolland, le correspondant *érudit* du *Phare*, marche de loin sur ses traces en s'attaquant tantôt aux plus douces vertus dans la personne de Françoise d'Am-

boise, tantôt à la dignité même et à l'énergie de la conscience dans la pieuse légende des *Enfants Nantais*. Les *actes* de leur martyr, ces *actes* qui ont éveillé dès l'enfance, dans plus de soixante générations, les idées de devoir, de dévouement et de mépris de la mort, ne sont, à ses yeux, qu'une fantaisie d'imagination sortie du cerveau de quelque moine. Mais au moins les avez-vous lus, ces *actes*? Savez-vous à quelle époque ils remontent? Ce qui peut en faire douter, c'est que vous ne les citez jamais. Vous les auriez trouvés cependant parmi les *Acta sincera* de dom Ruinart; vous les auriez trouvés dans la collection des Bollandistes, avec toutes les raisons de croire à leur authenticité. Mais, non, mieux vaut nier avec assurance. On voulait des reliques et l'on a inventé des saints. Telle est pour vous toute l'histoire.

Assurément nous professons un grand respect pour les restes mortels de ceux qui nous ont tracé la voie de la civilisation dans le temps et de la vie dans l'éternité; nous les recueillons avec empressement; nous les enchâssons dans l'or, comme autant de vivants témoins des plus hautes leçons et des plus beaux exemples. Fanatisme! Superstition! criez-vous; mais, en vérité, ne dirait-on pas, à vous entendre, que c'est nous qui nous sommes disputé, brin à brin, les rideaux de Voltaire à Ferney, qui avons porté les reliques de Marat au Panthéon, en parlant d'apothéose, ou qu'on rencontre faisant le pèlerinage de Montmorency, afin de vénérer, à l'Ermitage, le mouchoir *sale* de Jean-Jacques! Tenez, croyez-moi, de tels cultes doivent rendre modeste. Que ne donnerait-on pas, en certains lieux, pour la chemise de Robespierre!

Donatien et Rogatien — c'est M. de Rolland qui parle — n'ont pas existé. S'ils ont existé, ils n'étaient pas chrétiens, et, partant, ils n'ont pu être martyrs.

Ils n'ont pas existé! Comment le prouvez-vous? Vous vous étonnez qu'on ne donne pas leur *Etat civil*, qu'on ne dise pas le nom de leur famille, qu'on ne fasse pas connaître leur père. Or, sans père on n'est pas né; la conséquence est évidente.

Admirons d'abord l'aisance avec laquelle M. de Rolland parle de l'*Etat civil* et des noms de famille du *Portus Nannetum*, au III^e siècle. Mais, à votre tour, Monsieur, me diriez-vous bien le nom de famille d'Arius, l'une de vos gloires cependant, car il niait la divinité de Jésus-Christ? Pourriez-vous me faire connaître au juste l'année de sa naissance? Vous plairait-il de m'apprendre quel pays lui donna le jour? Est-ce Alexandrie? Est-ce la Cyrénaïque? Et si vous ne pouvez satisfaire aucun de mes désirs, serai-je en droit de conclure qu'Arius est une invention des conciles? Le saint pape Clément était, tout le monde le savait, de race illustre; mais auriez-vous pu me dire quelle était cette race, avant les récentes excavations faites en son église du mont Cœlius et les savantes déductions de M. de Rossi? Et le grand pape saint Sylvestre! Dites-moi

donc, si vous le pouvez, son *nomen gentilitium* : chose facile, ce semble, puisqu'il était romain, c'est-à-dire d'un pays où ce nom se perpétuait souvent de génération en génération ; et, si vos recherches sont vaines, serons-nous réduits, faute d'*Etat civil*, à révoquer en doute l'existence de l'illustre pontife qui fut l'ami, l'aide et souvent l'inspirateur de Constantin ? Vous n'êtes pas enfin, M. de Rolland, sans avoir lu Platon. Vous savez qu'il était fils d'Ariston et des premiers de la Grèce ; mais vous savez aussi qu'on ignore le lieu de sa naissance. Athènes et Egine s'en glorifiaient également. Serais-je bien venu à dire qu'évidemment il n'est pas né, car on ne naît pas en deux endroits ? Le raisonnement, à coup sûr, serait fort mauvais ; mais il serait de la force des vôtres.

Vous ajoutez que dans le cas même où Donatien et Rogatien auraient existé, ils ne pouvaient être chrétiens. Pourquoi donc, je vous prie ? Parce que, dites vous, le Christianisme ne pénétra dans les Gaules que vers l'an 174 et fut longtemps encore avant de pouvoir se faire jour dans le nord et dans l'ouest.

Permettez-moi d'abord de vous faire remarquer que de l'an 174 à l'an 290, époque présumée du martyre des *Enfants Nantais*, il s'écoula plus de cent ans. Vous auriez pu vous rappeler aussi que, dès le second siècle, saint Irénée, évêque de Lyon, citait les églises des *Celtes*, — ceci nous touche de près, vous le voyez, — comme une preuve de l'unanimité des églises dans la confession de la foi. Avant lui, saint Justin avait déjà écrit qu'il n'était pas un peuple, grec, romain ou barbare, vivant sous des tentes ou sur des charriots, chez lequel des prières ne se fussent élevées, au nom de *Jésus crucifié*, vers le créateur de toutes choses. Ajouterai-je que Tertullien opposait, toujours au second siècle, les *églises des Gaules* à l'obstination des Juifs. Ceci est un peu plus grave, convenons-en, que vos citations de La Boderie et même de Lobineau.¹ Lobineau, d'ailleurs, vous vous gardez bien de le dire, était si peu de votre avis sur saint Donatien et saint Rogatien, qu'il a écrit lui-même pieusement leurs vies.

¹ Lobineau était certainement un savant illustre, mais qui avait, comme bien d'autres, les défauts de ses qualités. Critique éminent, il exagérait souvent la critique. C'est ainsi que, non content de nier l'existence fabuleuse de Conan Mériadec, il alla jusqu'à contester l'établissement temporaire des Bretons de Maxime, et se mit ainsi en contradiction avec l'histoire. Ces exagérations de critique se retrouvent à chaque page de ses *Vies des Saints*. Quant à son opinion sur l'époque de l'établissement du Christianisme en Bretagne, on sait qu'il écrivit dans deux sens différents. Sa discussion, à cet égard, avec D. Liron est restée célèbre, et tout le monde sait que ce ne fut pas lui qui eut alors le beau rôle ni le dernier mot. Le *Phare* s'autorise du catalogue des saints inconnus, c'est-à-dire dont les actes n'ont pas été retrouvés, pour nier l'existence de ces saints. Autant vaudrait biffer un quart des noms sur la liste des grands officiers de la couronne, par la même raison que ces noms n'ont pas laissé de trace dans l'histoire.

Mais je vous entends : saint Clair, qui porta le premier l'Évangile au pays de Nantes, *naquit*, dites-vous, *dans le IV^e siècle* ; comment donc Donatien et Rogatien purent-ils souffrir pour l'Évangile au III^e ?

Je ne sache, pour mon compte, que deux opinions sur l'époque de l'apostolat de saint Clair. La première et la plus ancienne est celle qui le fait disciple des apôtres, *apostolorum consortia consecutus*. Vous la trouverez dans tous les monuments antérieurs au XVIII^e siècle. La seconde, celle du XVIII^e siècle, s'appuyant principalement sur le petit nombre de chrétiens des Gaules au temps de l'empereur Dèce, recule jusqu'à cette époque, c'est-à-dire jusqu'au III^e siècle, la venue de saint Clair. On fit ainsi pour notre saint ce qu'on pourrait faire pour saint François-Xavier. Qui empêche, en effet, par cette bonne raison que les chrétientés des Indes sont encore dans l'enfance, de retarder de deux siècles la prédication de l'apôtre des Indes ? Admettez au reste l'opinion qui vous plaira ; faites venir saint Clair sous Domitien ou sous Dèce, il sera toujours antérieur aux *Enfants Nantais*¹.

Voilà cependant à quoi aboutissent les prétendues contradictions que vous signalez. Etes-vous plus heureux sur le chapitre des supercheries ? Saint Clair, à vous entendre, serait qualifié de *martyr*, sans avoir jamais souffert pour la foi. Ouvrez, je vous prie, le premier livre de messe venu, vieux ou neuf, imprimé en gothique ou en petit-romain, et vous y lirez simplement : *S. Clarus, episcopus et confessor*. Vous prétendez que le corps de saint Clair est à la fois conservé à Angers et à Tulle. Je sais qu'à Tulle il y a un saint Clair dont la fête est célébrée en juin, et qu'à Angers il y en a un autre, celui de Nantes, dont la fête est célébrée en octobre. Cela vous étonne ! Est-ce qu'il n'y a pas plusieurs saints François, plusieurs saints Louis, plusieurs saints Jean ? et ne pourra-t-on vénérer le corps de saint François d'Assise dans la ville de ce nom, parce qu'on vénère celui de saint François de Borgia à Rome ?²

Enfin, suivant vous, saint Donatien et saint Rogatien n'ont pu être

¹ M. de Rolland invoque, à l'appui du IV^e siècle, je ne sais quelles vies des saints sorties de l'officine Pigoreau. Lorsqu'on a la prétention de discuter sérieusement, la première condition est de n'invoquer que des autorités sérieuses. Vous avez les Bollandistes ; citez-les, si vous voulez, attaquez-les même, si bon vous semble ; mais permettez-moi de mettre de côté les ouvrages de seconde main. Il est, pour le moins, étrange d'aller demander des renseignements pour le IV^e siècle à un ouvrage d'hier, qui contredit tous les autres et qui n'a pour lui que le nom de Pigoreau.

² M. de Rolland voit encore de la supercherie dans ce fait que le crâne de saint Clair, — il dit à tort *la tête*, — était à Nantes, tandis que son corps, — et il ajoute *entier*, — était à Angers. Il est certain que le corps fut transporté à Angers lors des invasions des Normands. Angers plus tard ne voulut pas le rendre ; mais qu'y a-t-il de contradictoire à ce qu'une parcelle ait été restituée plus tard à l'Église de Nantes ? Cela empêchait-il le corps, dans son ensemble, de rester à Angers ?

martyrs, d'abord parce qu'ils n'étaient pas chrétiens, et, en second lieu, parce que leur légende trahit l'apocryphe à chaque ligne. Ainsi, dites-vous, comment un *vieux* chrétien tel que Donatien ne savait-il pas qu'en cas de nécessité, les laïques eux-mêmes peuvent conférer le baptême ? Et comment peut-on admettre qu'une ville comme Nantes, une ville épiscopale, se trouvât sans prêtre pour l'administrer ?

Eh bien ! vous le dirai-je, ces deux objections sont précisément pour moi une preuve de la sincérité des actes. S'ils étaient une œuvre d'imagination, on eût prévu la difficulté, tandis qu'on s'est borné à raconter, sans astuce et sans fraude. Qu'y a-t-il, après tout, d'extraordinaire à ce qu'un converti ne connût pas encore le pouvoir des laïques à l'égard du baptême, dans un temps surtout où ce sacrement n'était le plus souvent administré que par l'évêque et les jours de fêtes solennelles ! Quant à cette rareté de prêtres qui vous surprend, vous êtes bien jeune, Monsieur de Rolland, si vous n'avez ouï parler d'une époque où vos amis étaient au pouvoir et où les pères ne trouvaient pas toujours des prêtres pour baptiser et bénir leurs enfants. Le mariage de M. de Châteaubriand fut retardé de plusieurs jours par défaut de prêtre, *sacerdotis absentia fugitiva* ; c'était comme au temps de saint Donatien et de Maximien-Hercule. Prenez-y garde ; il y a des oublis qui sont aussi des maladresses.

Un dernier mot. Vous reprochez à l'Eglise d'avoir abusé de l'ignorance et de la crédulité des peuples, au moyen âge. Comment se fait-il alors qu'elle se prête d'elle-même à un examen franc, loyal et approfondi du passé dans toute assemblée compétente, congrès scientifique, sociétés d'archéologie, etc., etc. Les questions que vous soulevez sur saint Clair ont été notamment traitées et discutées au congrès de Nantes en 1856. Pourquoi donc n'étiez-vous pas là ? et pourquoi nul de vos amis ne dévoila-t-il alors la supercherie et l'imposture ? Serait-ce donc que la science vous manque devant les savants et qu'elle ne vous revient avec la fierté que devant les *ignorants* et les *crédules* ?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

UNE JEUNE FILLE DU TEMPS DE LOUIS XV*

Il se fait depuis quelque temps beaucoup de bruit autour d'un nom qui n'en a fait absolument aucun il y a cent ans. Pour avoir été sculptée par Lemoine, peinte par Vanloo, liée avec Hume, Helvétius, la Condamine, Cassini, Valmont de Bomare, et même le prince d'Angora, adorée enfin d'un cercle intime, on n'arrive pas à la célébrité ; mais on a dû avoir un charme véritable, et je ne m'étonne pas qu'il agisse encore sur des esprits très-distingués et des juges très-déliçats, grâce à des lettres qu'on a laissées après une mort prématurée. En découvrant, dans des papiers de famille, celles d'une demoiselle Randon de Malboissière à sa grand-mère, M. le marquis de la Grange n'a pu échapper au charme dont je parle, et en les publiant, M^{me} de la Grange avoue elle-même que l'auteur a exercé sur elle une sorte de fascination.

Sans aucun doute, le lecteur éprouvera le même effet, s'il commence par lire l'introduction du recueil. Pour moi, je le confesse, j'ai fait le contraire. Avant de dépouiller la correspondance de la fille adoptive de M^{me} de la Grange, j'ai voulu me mettre à l'abri d'une influence à laquelle je n'aurais pas su résister, et rechercher

* *Laurette de Malboissière*, par M^{me} la marquise de la Grange, (librairie Didier).

librement le genre d'intérêt qu'on y peut trouver. Si le dépouillement fait et l'introduction lue, j'ai le plaisir de voir mes impressions s'accorder avec celles de l'éditeur, n'y aura-t-il pas lieu de juger favorablement une publication aussi dénigrée que louée ?

La première chose qui me frappe, c'est que ces lettres sont celles d'une enfant. La petite Laurette, (on l'appelait ainsi dans la famille, je dirai plus tard pourquoi ; son nom de baptême était Geneviève), n'a que quinze ans. Elle est née le 21 décembre 1746, et la correspondance commence en 1761. Sa bonne, une certaine demoiselle Jaillié, ne l'a pas encore quittée, et son amie, M^{lle} Adèle Méliant, à qui ses lettres sont adressées, a aussi la sienne. Ses livres de prédilection sont les contes de Perrault qu'elle appelle des romans ; elle rêve d'après l'*Oiseau bleu*, « couleur du temps, » de beaux jeunes gens métamorphosés en pigeons ; Arlequin la ravit ; elle élève des serins, présent de son amie ; ils ne manquent jamais, grâce à elle, ni de mouron, ni de seneçon, ni de laitue, ni d'échaudés, ni de sucre ; il y a un petit ménage où la serine commence à faire son nid, et un petit serin solitaire qui est méchant comme un lutin et qui chante comme un rossignol. Elle envoie exactement à son amie le bulletin de leur petite santé, qui n'est pas toujours très-brillante. Laurette partage tous les autres goûts enfantins de son temps ; elle a un sapajou, animal alors fort à la mode, elle a un goût très-décidé pour les friandises, surtout pour le chocolat, moins commun alors qu'aujourd'hui ; elle aime à le prendre en petite épicurienne dans son *dodo*, comme elle dit. En vingt endroits de ses lettres, elle en promet à son amie si celle-ci veut la venir voir. Elle aime à lui parler des bonnes dînettes et même des bons diners qu'elle a faits :

« Je n'ai pas passé d'heure plus agréable que celle d'hier matin ; notre repas fut simple et frugal : une bonne et franche soupe à la paysanne sans jus, sans coulis, avec de la laitue, des poireaux et de l'oseille ; un petit bouilli de bonne mine, du beurre frais, des raves, des côtelettes bien cuites, sans sauce ; une poularde rôtie excellente, une salade délicate, une tourte de pigeons, une de frangipane et des petits pois accommodés à la bourgeoise. Au dessert, nous eûmes un fromage à la crème, des échaudés, des bonbons et des abricots séchés, et pour que *finis coronat*

opus, on nous donna du café que le maître de la maison alla faire lui-même. Ce dit maître de maison est un galant homme qui autrefois était banquier et faisait les affaires de mon père. Ennuyé de la vie de Paris, jouissant à peu près de dix mille livres de rente, et aimant à vivre comme un grigou, il s'avisait d'acheter près de la Barrière-Blanche un mauvais terrain dont il tira un parti singulier, et y fit bâtir deux maisons, l'une pour l'hiver, l'autre pour l'été, où il est allé s'enterrer. Ses jardins sont agréables, mais tous les ans il détruit ses bâtiments, les fait construire d'une autre manière et replante ses jardins d'une autre façon. »

Voilà, parmi des enfantillages, quelques observations qui n'ont rien de puéril.

Laurette a aussi des goûts bien au-dessus de son âge : « L'étude et causer avec toi sont mes deux plus puissants *carminatifs*, » écrit-elle à son amie, en inventant un agréable néologisme. Et quelle étude ! l'italien, l'espagnol, l'anglais ; même l'allemand, même le latin, même le grec ! « J'ai relu le Tasse qui m'a beaucoup amusée, je lis maintenant l'Arioste. Il y a des sortilèges, des magiciens, des chevaux ailés ; j'ai bientôt fini le premier volume. Il y a des choses qu'il faut passer, dont ma mère m'a avertie. » Plus tard elle a son Dante à elle, et non-seulement elle lit l'italien, mais elle l'écrit, comme l'anglais. Elle s'adresse dans cette dernière langue à l'historien Hume pour lequel elle fait des traductions. Virgile ne l'amuse pas moins que le Tasse ; elle l'a dévoré d'un bout à l'autre en quelques jours ; puis elle a pris Horace ; mais c'est Pline son auteur favori : les leçons d'histoire naturelle qu'elle reçoit de Valmont de Bomare, mais surtout la belle âme de Pline qui perce à travers son style, lui rendent d'autant plus cher l'écrivain latin : « Vous ne sauriez croire, s'écrie-t-elle naïvement, combien je le regrette ! » Quant au grec, je soupçonne fort le P. Porée, professeur de Voltaire, de lui en avoir inspiré l'amour. On lui apporte un jour de la bibliothèque des Jésuites treize volumes grecs et latins qui la mettent au comble du bonheur. Elle comprend à la lecture Hérodote ; Sophocle et Platon. Son amie est bien heureuse de pouvoir lire dans son lit, la nuit. Pour elle, il ne lui est pas possible d'attraper M^{lle} Jaillié qui emporte la lumière. Elle eût rendu des points à Ronsard et à Baillif qui, étant à l'école, se levaient l'un

après l'autre la nuit et se passaient la chandelle, dit un vieil auteur, pour étudier le grec sans laisser refroidir la place. Agrippa d'Aubigné, tant vanté pour avoir su quatre langues et traduit du Platon, avant d'avoir vu tomber sès dents de lait, n'était qu'un écolier près de cette Dacier en herbe. Aurait-il pu écrire comme elle, en rendant compte d'une de ses journées : « Jeudi matin, j'ai lu douze chapitres d'Épictète, en grec ; (plus loin c'est vingt-cinq pages de Platon et une idylle de Théocrite), j'ai fini une tragédie anglaise bien intéressante, j'ai pris une leçon de mathématiques, j'ai eu ensuite le temps jusqu'à l'heure du dîner de faire mes trois thèmes espagnol, italien et allemand : à trois heures et demie, Céseron, (son maître de danse), est venu. A cinq heures est arrivé mon maître de dessin, » etc., etc., et invariablement la même conclusion que l'on fait bien de travailler, que le travail amuse, que c'est pour elle une fête perpétuelle.

Une autre de ses passions est le théâtre ; elle connaît, nomme et juge tous les acteurs de son temps, Lekain, la Clairon, la Dumesnil, le petit Molé, Brizard, d'Auberval ; elle va à la Comédie plusieurs fois la semaine, elle en abuse même et en convient : « Je suis allé à la Comédie-Française trois jours de suite. Vous direz que je suis folle, que jamais on n'a vu y aller si souvent, mais vous savez le proverbe : « Prenez la fortune par les cheveux de peur de la laisser échapper. » Le proverbe, pour être la morale des nations, n'est pas toujours celle de l'Évangile.

A force de voir jouer la comédie, elle finit par avoir son petit théâtre domestique, comme le maréchal de Richelieu. Elle se risque même à composer des pièces, traduisant d'abord ou imitant, puis créant. Il serait curieux d'en retrouver, sinon à propos d'en publier quelque échantillon. Elle y avait des rôles qu'elle jouait elle-même, et avec succès ; mais il n'en était pas toujours ainsi de sa troupe ; ce qui donna lieu à une scène très-divertissante qu'elle raconte d'une manière qui ne l'est pas moins.

Toutefois sa passion dominante, sa *ruling-passion*, comme disait Pope, est l'amitié que lui inspira M^{lle} Méliant. Elle lui écrit tous les jours où elle ne la voit pas, quoiqu'il n'y ait entre leurs deux

maisons que la largeur de la rue. Elle varie, elle renouvelle, elle multiplie, elle épuise les formules d'une tendresse tellement débordante et absorbante qu'on la prendrait pour un autre sentiment si on n'en connaissait l'objet. Voici au hasard quelques lignes d'une lettre à son amie qui va se séparer d'elle pour peu de jours. On dirait que c'est pour des années : « Ma chère petite, crois-tu que je n'ai pas autant de peine à te voir partir que tu en as à me quitter ! Mon cœur, sois bien persuadée que je n'aime rien autant que toi. Je te le répète et je te le jure, jamais aucun sentiment ne triomphera dans mon cœur de celui que j'ai pour toi. Ah ! mon enfant, on a beau chercher, rien ne vaut une amie... Adieu, ma chère petite, je t'embrasse, je ne puis te quitter, je t'aime et ne puis te dire que cela... Ce ne sont point des expressions outrées ; non, c'est toujours mon cœur qui te parle, c'est toi qui es l'âme de mon esprit. » Oui, Laurette a raison, c'est le cœur seul qui parle ainsi, il n'a qu'un mot, a dit quelqu'un qui s'y connaissait ; en le disant toujours, il ne le répète jamais. *Je t'aime et ne puis te dire que cela*, est ce mot unique. *C'est toi qui es l'âme de mon esprit*, rappelle sans la copier l'expression par laquelle l'auteur du livre des Rois caractérise l'amitié célèbre de ces deux âmes dont l'une « s'attacha à l'âme de l'autre et l'aima comme son âme. »

Impatientés par la sensiblerie que Rousseau mit à la mode au dernier siècle, nous sommes allés jusqu'à prendre en dégoût une qualification donnée alors à tout propos, et les *cœurs sensibles* du XVIII^e siècle sont allés rejoindre les berquinades, les bergerades, et les pastorales des vieilles tapisseries d'Aubusson. La mode, le bon ton, le convenu, n'excluaient pourtant pas toujours le naturel et la sincérité, en voilà une preuve ; et il y a surprise et plaisir à les voir jaillir du fond d'une âme franche et pure.

Le rôle même, quand on avait joué un rôle marquant dans des pièces de société, se continuait parfois sérieusement dans la vie réelle où l'on recevait le nom du personnage qu'on avait représenté. J'ai vu en province, dans mon enfance, cet usage persister entre vieilles gens, autrefois amoureux de pastorales, qui s'appe-

laient sans sourire *mon Thyrsis* et *ma Chloris*. Geneviève de Malboissière ne dut pas à une autre cause le surnom de *Laurette* ; son cousin Paul de Lucenay, celui de *Florimont*, et leur ami commun du Tartre, celui de *Daphnis*. Ils les gardèrent après la représentation de la comédie de *l'Échange* et de la pastorale de *Daphnis et Laurette*, que M^{lle} de Malboissière imita de Gessner. Mais là ne se borna pas l'effet des deux pièces. Des enfants ne devaient pas manier impunément de pareilles armes ; Lucenay le premier s'y piqua comme à plaisir ; Geneviève aussi, quoique de son côté le plus innocemment du monde. (Elle avait trois ans de moins et plus de naïveté que son cousin.) Ensuite ce fut le tour du jeune du Tartre, garçon grave, sage et rangé, au rebours du futur mousquetaire Lucenay. Rien de délicatement touché comme l'esquisse de ces jeunes amours ; c'est, à vrai dire, le roman de *Laurette* ; mais elle glisse et n'appuie que tout juste assez pour marquer le trait.

Nous sommes à la campagne, presque au lendemain de la représentation de *l'Échange*, où elle a épousé *Florimont*, c'est-à-dire son cousin ; elle écrit à son amie :

« Mon petit cousin est très-aimable, doux, honnête, affable, obligeant ; il m'aime de tout son cœur, et réellement je l'aime beaucoup aussi. Il nous est arrivé hier matin une plaisante aventure. Il est venu un instant avant le dîner pour me voir. M^{lle} Jaillié était dans le petit cabinet, moi je lisais auprès de ma table. Il s'est approché de moi, m'a pris la main, comme à l'ordinaire, et me l'a baisée. Moi, naturellement, je me suis approchée pour l'embrasser. Son premier mouvement a été de s'approcher aussi ; vient un instant de réflexion ; sur le champ nous nous reculons tous les deux en rougissant et en riant. »

Comme elle le remarque, c'est un coup de théâtre, ou plutôt de naturel d'une grâce incomparable ; mais si l'on a ri, on a rougi aussi, du moins d'un côté, car je ne réponds pas de l'autre. Dès ce jour, le *petit cousin* sera plus assidu et la correspondance des deux amies en souffrira. « Grondez-moi, mon cœur, vous aurez raison ; je vous approuve fort ; je suis une paresseuse ; j'aurais pu vous écrire bien plus tôt ; mais c'est ce petit coquin de Lucenay qui est le seul coupable ; depuis quelques jours, il vient tous les soirs chez moi

pour copier les rôles du *Rival généreux* (comédie de Laurette). Nous jouons, nous rions; nous écrivons difficilement une page en une heure... Je lui ai montré l'endroit de votre lettre où vous parlez de lui. »

Et comme le cousin l'interrompt sans cesse : « C'est bien douteux que je puisse avoir fini ce soir, s'il continue; d'honneur, je ne lui montrerai plus ce que je vous dirai de lui : vous le rendez téméraire. »

Et dans le fait elle a raison; mais ces *témérités* amusent la cousine; sept jours après elle écrit : « Je me meurs de rire, ma chère petite; je n'en puis plus; ce polisson de Lucenay est auprès de moi qui lit; il me fait de si plaisantes questions, que le seul moyen pour éviter d'y répondre est de m'occuper de vous. Qu'on est fol à son âge et au mien! Ne me grondez pas, je suis pourtant très-raisonnable, et.... (Elle continue en italien comme si elle parlait à voix basse) je ne lui accorde rien, qu'il ne me jure qu'il ne voit pas de mal à le faire. »

Je crois bien qu'il jure tout ce qu'on voudra, le coquin de mousquetaire! et qu'il ne voit de mal à rien! mais la conscience de Laurette est plus délicate, et elle termine ainsi sa lettre : « Il m'est de toute impossibilité de finir ce soir, et le parti le plus sage est de descendre. »

C'est fort bien fait; pourquoi donc plus tard donner barre sur elle au téméraire cousin?

« Les rôles du *Rival généreux* m'ont à demi tuée; j'ai mangé ce pauvre petit Lucenay, et j'en ai été désolée après. Il est si sensible à la moindre chose que je lui dis, qu'il n'a pas voulu se mettre à table. Aussi lui ai-je demandé pardon à genoux. C'est le meilleur petit cœur. Il est à présent auprès de moi; il est bien sage. »

Le sera-t-il longtemps? Voici ce qu'elle annonce en *post-scriptum* : « J'espère que nous garderons *petit*; je le souhaite; la façon dont notre amitié s'est accrue est tout à fait plaisante. » *Amitié* n'est plus le mot. Le *petit* use largement de ses « prérogatives de proche parent, » qu'il a toujours par devers lui, et prolonge fort le rôle de *Florimont* en dehors de la comédie; Laurette, d'autre

part, est de moins en moins prudente, et M^{me} de Malboissière, non plus que M^{lle} Jaillié, n'y voit rien à redire; M^{lle} Méliant elle-même aurait vu tardivement le danger :

« Mon enfant, lui écrit Laurette, vous m'avez dit trop tard de prendre garde; je l'aime de tout mon cœur réellement, et je serai tout à fait fâchée quand il partira. Je le vois presque à tous les moments. Dès huit heures, il est chez moi, assiste à ma toilette, me poudre, me met mes souliers, m'attache mes bracelets, me noue mon collier, me met mes bagues. A la promenade, il me donne toujours le bras. Le soir, lorsque M^{lle} Jaillié vient me chercher pour aller coucher, il monte avec moi, m'ôte tout ce qu'il m'a mis le matin, et dès que je suis coiffée de nuit, il s'en va; tous les jours de même. On s'accoutume à se voir, et puis... Mon Dieu, mon cœur, le singulier petit homme! c'est le meilleur cœur, mais la tête la plus folle que je connoisse. Avant-hier et hier, nous avons eu les conversations les plus étranges. Il a en moi une confiance qui m'étonne, à un point... Il m'a permis de vous dire tout à Paris; vous entendrez des choses bien extraordinaires. Vous ne devineriez jamais son projet. Savez-vous qu'il ne dort plus, qu'il lui passe mille idées par la tête, qu'il m'aime, mais si naïvement, si singulièrement, que je ne puis m'en fâcher? et c'est justement de la façon dont j'ai toujours eu la fantaisie d'être aimée. Ce n'est cependant qu'amitié fort vive de cousin germain; du moins, je lui ai fait promettre de ne la nommer jamais autrement. Il m'assure que c'est ce rôle de *Florimont* qui l'a changé de cette sorte; lui qui ne peut souffrir la gêne, ni rester en place, est sans cesse avec moi sans se contraindre. Il est jaloux, mais très-jaloux, ce qui me fait grand plaisir. Enfin... je ne veux pas vous en dire davantage, car il me gronderoit. »

Le départ dudit *Florimont* pour Paris met heureusement un terme à ces expansions dangereuses; mais le diable, comme on dit, n'y perd rien :

« Il m'a promis de m'écrire régulièrement à Paris, trois fois par semaine, tout ce qu'il feroit, bien fidèlement, et vous seule avez le droit de voir ses lettres. »

Elle tient parole; elle communique même à son amie ce qu'elle répond au petit cousin; c'est admettre dans le tête-à-tête un tiers assez rassurant. Mais M^{lle} Méliant, malgré son indulgence, a lieu de gronder plus d'une fois; elle trouve que Laurette n'est « pas très-raisonnable, » qu'elle écrit des lettres plus passionnées qu'il ne conviendrait. Et Laurette de se récrier : « Mais, ma petite, d'honneur je ne sais auquel entendre : vous me grondez de ce que mes

lettres sont trop tendres ; Lucenay se plaint de leur froideur et prétend qu'elles sont glacées ! »

Auquel entendre est charmant ; à son amie, sans aucun doute, et d'abord à sa mère qu'on aurait dû mettre dans la confiance et qu'on s'étonne de n'y point voir.

Un autre qu'Adèle y est cependant, dont la gravité est plus rassurante encore, du moins pour nous, car pour le monde d'alors il avait le tort d'appartenir à ces « prédicateurs de morale relâchée, » qu'en leur qualité de gardiens de la morale sévère les parlements chassaient de France, en 1764.

Laurette lui ouvrait sa conscience avec tant d'abandon ; elle lui confiait si filialement tous ses secrets, qu'il lui arriva une fois, par une distraction enfantine qui ne provenait que de l'attention avec laquelle elle cherchait si elle n'oubliait rien, de l'appeler *mon petit Père*. Or, ce petit Père, dont le nom, dit-elle avec toute la légèreté de son âge et de son temps, « est celui de l'amant d'Armide, » n'a rien de la faiblesse de son homonyme ; il est inexorable aux prières des plus belles pénitentes ; il leur refuse net l'absolution quand elles ne se sont pas suffisamment disposées à la recevoir ; il exige qu'elles s'y préparent par une bonne confession, et qu'elles finissent franchement toutes *leurs affaires*, si elles veulent faire leurs pâques.

Sous l'influence du Père jésuite Renaud, Laurette passa moins de licences au cousin, qui se mit à la boudier : « Lucenay est sûrement fâché contre moi, écrit-elle ; je ne l'ai pas vu depuis avant-hier ; je ne sais comment tout cela s'est fait : j'avais été à confesse le matin ; il m'a pris des scrupules ; il a voulu être enfant, je n'ai pas voulu qu'il le fût... Enfin. »

Peu de jours après, elle continue : « Mon cœur, j'ai du chagrin : Lucenay est venu hier au soir un instant ; il était d'une tristesse affreuse ; c'est moi qui en suis la cause. Il s'imagine que je n'ai plus du tout d'amitié pour lui, parce que je ne souffre plus qu'il soit enfant. »

Dans sa candeur, elle ne comprend rien à l'amitié de son cousin qui l'aime, remarque-t-elle, d'une autre façon qu'elle ne le vou-

drait, dans un genre beaucoup plus vif, plus passionné, mais moins honnête, plus pressant, mais moins modeste; qui dédaigne le sentiment de l'amitié, tout en se défendant de l'amour, et qui à chaque réflexion sérieuse qu'elle fait, part en faisant une cabriole. Oh ! merveilleuse description d'un sentiment peu digne d'elle ! Oh ! invariable cœur humain ! si elle trouve difficile la *conversion* de son cousin, je ne m'en étonne pas.

Il est tellement incorrigible qu'il finit par la faire pleurer tout de bon. Elle apprend un jour qu'il est criblé de dettes, et qu'on l'a envoyé faire pénitence au fond de la Basse-Bretagne, à Pontivy, où son régiment est en garnison. Tandis que la discipline militaire mûrit l'écervelé, elle brûle toutes les lettres qu'elle a reçues de lui, et l'intérêt qu'elle lui portait se tourne insensiblement, sous l'influence de sa mère, vers le jeune du Tartre, ce *Daphnis* avec lequel, on s'en souvient, elle a joué la comédie. Il n'est ni fou, ni volage, comme *Florimont*; elle lui trouve de l'esprit, de l'émulation, de l'âme; elle est le seul objet qui l'occupe après son devoir, et serait avec lui, croit-elle, la plus heureuse des femmes. Ils font des vers ensemble pour la fête de M^{me} de Malbqissière, qui se résigne sans peine à voir son neveu Lucenay supplanté par ce nouveau venu dont la fortune sera immense, qui le choie, le caresse et l'appelle déjà son fils.

Mais un jour, peu de mois avant le moment où *Daphnis* doit épouser Laurette, voici la nouvelle qu'elle annonce à son amie :

• A Paris, ce 25 octobre 1765.

» J'ai reçu votre lettre dans un bien triste moment, ma chère petite. Hélas ! votre vue m'auroit été bien nécessaire; mais l'on m'emmène demain à Montmagny. Ma mère est revenue hier pour me prendre; je quitte pour quelques jours Paris, qui sans votre retour me seroit odieux. Mon cœur, qui l'auroit dit ? Lundi de la semaine passée, j'ai vu le malheureux *Daphnis* pour la dernière fois. Il a eu la rougeole pourprée, et son indigne médecin, Bouvart, l'a tué. Il a prétendu qu'on ne pouvoit pas traiter un jeune homme de dix-neuf ans comme un homme d'un certain âge; il a prétendu que son sang étoit déjà assez échauffé, et dans le plus fort de l'éruption, il lui a donné de l'eau de poulet et du bouillon fait avec du mou de veau. Ces rafraichissements hors de saison ont épuisé toutes les

forces de ce malheureux enfant. Ce n'est pas encore tout : samedi, il n'avoit plus de fièvre, il étoit tranquille. On a eu l'imprudance de le laisser changer de lit ; il n'étoit pas temps encore. La nuit du samedi au dimanche, tout est rentré. L'enfant a été dans un état affreux ; une fièvre terrible, le transport le plus violent ; son gouverneur effrayé, qui étoit seul auprès de lui, avec un valet de chambre, l'envoie éveiller M. de Bourdonné (son oncle). Il ne trouve pas qu'il monte assez vite ; lui-même il descend, la tête lui tournoit, il frappe violemment du pied à la porte. Le père du petit, qui étoit au-dessous, entend un bruit extraordinaire. Il monte, il trouve son fils dans les convulsions de la mort ; il tombe évanoui entre les bras de ses gens, qui le ramènent avec bien de la peine dans son appartement. On envoie chercher Bouvart, on lui dit que tout est rentré, on le presse. « Eh ! pourquoi me dépêcher ? dit cet assassin avec un calme qui me l'auroit fait jeter par les fenêtres ; c'est un homme mort. » Depuis ce moment-là, on n'a plus d'espérance ; il est dans une espèce de léthargie, il ne sent plus rien, rien ne passe. On est à présent occupé à sauver, s'il se peut, les jours du père, qui est dans une douleur qu'on peut aisément concevoir. Quelle perte pour un père ! un enfant unique, qui joignoit aux plus grandes dispositions toutes les qualités de la plus belle âme ! Hélas ! la nature s'étoit épuisée ; elle n'a pu soutenir son effort. Mon cœur, ce fatal événement m'accable.

» Ayez pitié de moi ; écrivez-moi avec liberté, vous le pouvez. Hélas ! ma mère, ma bonne-maman, sont aussi touchées que moi. Qui auroit pu le connoître et ne le pas aimer ? Mon cœur, le monde n'étoit pas digne de lui ; il étoit trop parfait pour lui. Je dis *il étoit*, quoiqu'il existe encore ; mais il n'y a plus que la machine ; je n'espère plus rien, à moins que par un miracle... Mais quand un miracle est le seul espoir qui reste !... Adieu, ma chère petite, adieu, pardonnez-moi, je ne puis vous en dire davantage. Malheureux mois d'octobre ! tu es fait pour m'être fatal ! Mon cœur, c'est dans ce même mois que j'ai perdu mon père. »

Sur le dos de la lettre on lit : « Ma chère, c'en est fait ; le malheureux n'est plus ! » Pourquoi un cri semblable est-il glacé par le nom de comédie donné, jusqu'au bord de la tombe, à celui qu'on pleure avec de vraies larmes ? Rien ne montre mieux à quel point le romanesque avait envahi le réel dans ce siècle frivole et léger dont le monde élégant est pris ici sur le vif. Mais du moins rien d'immoral à révéler, malgré toute la liberté des confidences les plus intimes. Et quand je vois la chasteté de pensées, la candeur, la grâce innocente de cette jeune fille tourbillonnant au vent d'une

société qu'on s'est plu à peindre de nos jours sous les couleurs les moins honnêtes, je me sens porté à adopter l'impression favorable conservée par les vieilles gens de l'autre siècle sur les mœurs de leur jeunesse; et je me demande si les paniers, les mouches et la poudre de nos aïeules cachaient plus de mal que nos crinolines d'aujourd'hui. Où nos filles ont décidément l'avantage, c'est sous le rapport de la piété. Elle était tout à fait incompatible avec l'éducation sans base vraiment solide d'alors, avec l'activité fébrile et l'amour du plaisir dont les jeunes personnes du XVIII^e siècle étaient dévorées. Malgré ma bonne volonté, je ne puis en accorder à Laurette. Le mot même ne se trouve qu'une fois dans ses lettres; c'est à propos d'une loterie de *piété*, comme elle dit, où elle prend un billet de douze sols, de compte à demi avec sa chère Adèle. Elle est régulière, à la vérité, elle se confesse et fait même ses pâques; mais n'est-ce pas là le strict nécessaire? Au fond, rien de cette religion expansive qui s'exhale du cœur et qui est l'arome de la vie; quant à l'espèce de doute sur l'immortalité de l'âme, qu'elle exprime après la mort de son ami du Tartre et qu'on trouve avec étonnement sous sa plume, il faut n'y voir qu'une phrase courante de son temps, dont elle respira l'air. Mais ce que je ne puis m'empêcher de signaler, c'est l'absence de tout livre de dévotion parmi ceux de sa bibliothèque: M^{me} de Sévigné lisait aussi le Tasse, mais en s'enthousiasmant pour Nicole.

Quoi! pas même ici le *Petit-Carême* de Massillon, si fort à la mode alors, qu'on le rencontrait sur la table en laque des élégantes, entre le serin ou le sapajou familier et la bonbonnière de pastilles de chocolat! Pas un de ces courts ouvrages de *douce dévotion* écrits tout exprès pour les *cœurs sensibles* du temps et de nature à les consoler aux jours sombres? Elle ne peut lire, assure-t-elle après la mort de son fiancé, que des livres ayant quelque rapport à sa situation; tout ce qui n'intéresse pas son cœur lui paraît insipide; un roman grec, les *Amours de Théagènes et de Chariclée*, voilà sa lecture, et pis que cela, le roman anglais de *Cléveland*, quoiqu'elle l'ait jugé précédemment très-propre à donner le spleen et fort dangereux.

Elle en éprouva les effets; la maladie aussi, une maladie de foie,

ne tarda pas à résulter de son chagrin, auquel il faut joindre celui que dut lui faire le mariage de l'amie qu'elle aimait jusqu'à la passion.

Tronchin fut appelé ; il garda le silence ; que pouvait la science pour raviver une source tarie par une fièvre encore plus morale que physique dont chacune des dernières lettres de la pauvre enfant offre des symptômes de moins en moins rassurants ? Forcée de renoncer au monde et au plaisir qu'elle aimait le plus, la comédie, à sortir de sa chambre, puis de son lit, puis à se faire coiffer et habiller (triste présage !), elle s'éteignit en demandant *l'Almanach militaire*, c'est-à-dire en donnant une pensée mélancoliquement voilée à ses premières amours, au cousin exilé qu'elle ne devait plus revoir.

« Ainsi, dit M^{me} la marquise de la Grange, avec une grâce et une élégance de style bien appropriée au sujet, cette âme si tendre, séparée par la mort, éloignée par le mariage de ce qu'elle aimait le plus, ne tarda pas à briser sa frêle et délicate enveloppe. »

Au moment de quitter le boudoir de Laurette, où j'ai trouvé, je l'avoue, l'espèce de charme qui s'attache à ce qui est riant comme une espérance et triste comme un regret, je ne puis me défendre d'une réflexion à l'avantage de mon temps : je cherche en vain près de son lit les images dont l'œil est consolé dans la chambre de nos jeunes mourantes contemporaines, Eugénie de Guérin, M^{me} de la Ferronnays, et autres ; si *les Amusements de la jeunesse* ont été enlevés et mis à l'écart, comme hors de saison, à leur place au-dessus du bureau, voici les portraits des grands hommes, et au milieu d'eux le *Temple de Castor et de Pollux*, à qui le Génie de l'Amitié offre le médaillon de Laurette « en priant ces dieux de veiller sur elle. » Autre temps, autres mœurs : de nos jours, même dans la petite bourgeoisie de province, on ne donnerait pas les dieux de la fable pour protecteurs à une jeune chrétienne malade, et le cadeau de nocés fait par M^{lle} Méliant à son amie, semblerait bizarre aux amateurs les plus déterminés d'allégories. Ce qui ne passe pas de mode comme elles, ce qui est de tous les siècles, c'est le sentiment qu'elles cachent ; et en se faisant représenter auprès de l'autel de Castor et de Pollux sous les traits de la Fidélité,

entretenant le feu sacré, la donatrice mérita que Laurette lui dît qu'elle seule connaissait assez l'amitié « pour la peindre avec tant de grâce. »

Si l'on eût eu à représenter, il y a cent ans, l'effort pieux de M^{me} la marquise de la Grange d'aujourd'hui pour perpétuer le souvenir de l'amie de son aïeule, on n'eût rien trouvé de plus ingénieux que cet emblème, comme on ne trouverait rien de plus juste à lui adresser que le délicat compliment fait par M^{lle} de Malboissière.

Le même emblème aurait été appliqué à cette foule d'éditeurs de correspondances domestiques, dont nous sommes inondés; reste à savoir si dans cent ans les feux plus ou moins sacrés qu'ils attisent, brilleront autant que la flamme vive et légère ranimée par M^{me} de la Grange? J'en doute un peu.

H. DE LA VILLEMARQUÉ.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

VI.

Maitre Le Hir, le fin gabier du *Hurleur*, ne croyait pas assurément prédire si juste, quand il disait, ainsi qu'on a pu le remarquer, que leur bâtiment pouvait naviguer vers des contrées lointaines, vers l'Amérique ou le Groënland. Qui sait ? lorsqu'un marin vogue sur la mer et que son vaisseau a du vent dans les voiles, peut-il fixer au juste le terme de son voyage, et marquer quels rivages il touchera ? Ainsi l'homme, sans cesse ballotté sur l'océan de la vie, pour peu qu'il se laisse entraîner par les flots de ses désirs et de son ambition, ne marquera jamais, d'un doigt certain, le terme de sa course, et ne pourra prévoir où le précipiteront les vagues agitées d'un monde plus changeant que la brise, plus trompeur que le temps sur la mer.

Quatre jours s'étaient écoulés depuis la dernière aventure que nous avons racontée ; quatre jours de calme, c'est bien long pour des marins affamés d'émotions maritimes. Rien de bien important ne s'était passé sur le pont du corsaire, si ce n'est toutefois que le capitaine, après avoir fait une sorte d'enquête, au sujet des accidents arrivés à Le Hir et à Plougastel, avait dû condamner le calier Riglot à trois jours de fer. On suppose bien que la colère de

* Voir la livraison de mars, pp. 205-216.

ce dernier et la haine de Quémener, son ami, contre nos meilleurs matelots, ne fit que s'accroître encore.

Le matin du cinquième jour, temps clair, mais jolie brise de terre, le *Hurlleur*, impatient, louvoyait, cherchant aventure, plus loin au large des côtes que de coutume. Un peu trop téméraire et oublieux des croisières anglaises, il avait atteint la hauteur de l'île d'Ouessant, et, ne découvrant absolument rien sur la mer, notre corsaire joli, cap au large, paraissait faire, dans ses vastes domaines, une promenade d'agrément. Une partie de l'équipage se trouvait réunie sur le gaillard d'avant. On causait de choses et d'autres; Plougastel essayait de réveiller la verve de Le Hir, endormie depuis la *noyade* que l'on sait; mais il ne pouvait y réussir; et veut-on savoir pourquoi? c'est tout simplement par la raison que Grand-Cadet, assez malade, (quoique sans danger réel), pour ne pas quitter son hamac, ne montrait plus, parmi les auditeurs, sa grotesque encolure, si bien faite pour exciter les plaisanteries d'un loustic matelot.

— Il n'y a pas de bon sens, Le Hir, dit le mousse impatienté, de bouder les amis comme ça, depuis tantôt huit jours; avec ça que votre tonton Tortik, qui était sur le point d'être crânement baptisé par le papa La Ligne, doit rudement s'ennuyer là-bas à attendre la fin de l'affaire.

— Non-obstant que le mousse a raison sensiblement, dit le maître d'équipage; le cambusier du *Biscaien* pouvait bien, m'est avis, filer son nœud avec son nom de Jean *tout court*, sans dire bonsoir à la compagnie. Qu'en pensez-vous, Le Hir?

— Rien du tout; laissez-moi la patience!

— *En douceur*, gabier, on y va, on y va; à savoir que vous nous bassinez le système.

— Le Hir a l'air d'un congre qui a avalé une gaffe de douze pieds.

— Vrai de vrai!....

Un silence, bien rare et presque lugubre pour un gaillard d'avant, suivit ce colloque de mauvaise humeur. Le Kéginer, occupé à peler des oignons, en eût presque pleuré de dépit; Le Beauzig

donna un furieux eoup de poing à un aide-cuisinier, qui venait de faire une tache, avec sa cuiller à pot, sur son habit de *directeur*; les autres marins se disposaient à dormir ou à ne rien faire, quand tout à coup une apparition étonnante, surprenante, vint changer la face des choses.

— Hurra! hurra! il est superbe! beau comme un lascar! vive l'amiral! clamait-on, à la vue d'un personnage incroyable qui sortait peu à peu par le grand panneau et ensuite s'avancait sur le pont avec des regards effarés. Plougastel le suivait en criant plus fort que les autres; c'était un branle-bas général de rires et de cris à faire trembler; le tout, avec la permission du capitaine, parce qu'il comprenait parfaitement combien il est important d'amuser à tout prix un équipage de corsaires, alors que les prises et les combats font défaut.

Le lecteur a bien reconnu notre Grand-Cadet dans ce beau personnage, couvert de débris d'uniformes. Julien Coffic, ne sachant trop que faire, après avoir quitté le gaillard-d'avant, avait eu l'heureuse idée d'aller voir l'amiral ou le *noyé*, — ainsi qu'on l'appela désormais; puis, l'ayant trouvé assez bien portant de corps, quoique très-faible d'embonpoint et surtout d'esprit, il se mit en devoir de le faire sortir de son hamac et de l'affubler comme on sait peut-être, mais comme on ne se l'imaginerait pas assurément. Qui pourrait, en effet, se figurer un maigre et long *harong* galonné de vieilles broderies anglaises, avec une culotte courte, mais trop courte de beaucoup, et des bas chinés, tirés sur les plus pitoyables flûtes qui jamais portèrent un pauvre *cancrehère* !...

A cette vue, Le Beauzig trembla que Cadet ne fût plus crâne que lui-même, et le loustic sentit fondre tout à coup la glace de son apathie passagère. Il se leva promptement, courut à la rencontre du *noyé* ressuscité, et lui offrit gravement la main pour le conduire dans son *salon*, sur le gaillard-d'avant. Plougastel prépara un tas de cordages, mit par dessus une vieille caisse vide, et l'on y installa Grand-Cadet, comme un amiral sur la dunette.

— Pour lors, camarades, dit le loustic, puisque M. Cadet est revenu du pays des congres, avec le grade d'amiral en sus, je vous

dirai qu'à l'avenir nous lui devons du respect, là, ce qui s'appelle un tremblement de respect; d'autant *et* plus qu'à l'inspection de son *boute-hors*, tout mis à neuf et *ragréé*, on peut dire qu'il est désembrumé.

— *Atchioum!* fit l'amiral.

— Mille gargousses! c'est pour vexer les camarades que tu fais ça, Grand-Cadet, c'est positif! N'importe, puisque ça y est, matelots, vous saurez que dans la marine, quand un amiral *chicard* éternue, tout l'équipage doit dire : *Eternue, homme, confit à bord*¹.

— On le dira, Le Hir, on le dira, n'aie pas de soin; mais il ne s'agit pas de chanter vèpres pour le quart d'heure; non-obstant que tu chantes aussi bien que le père Loriot, un vieux de l'*Anémone*, vous savez? Les matelots ici présents *obtempèrent* à ce que tu largues sans *ralinguer* la suite du baptême à tonton.

— J'y viens *illico*, matelots, avec la permission de l'amiral, si c'est un effet de la sienne?

— Entends-tu, Grand-Cadet? firent plusieurs marins.

Et ils se mirent à secouer le pauvre *noyé*. Celui-ci les regardait avec des yeux plus hébétés que jamais.

— Réponds, animal. — Si tu as laissé ta langue dans le ventre d'un marsouin, *tangue* du dos, ça voudra dire *oui*.

— Silence dans la batterie! s'écria le loustic; respect à l'amiral! et vu que, *qui ne dit mot consent*, comme nous disions en quatrième à l'école des *pousse-cailloux* de Guipava, je *vous largue une amarre* sur le pont du *Biscaïen*, navire du port de Cherche, patron Tape-Sec; et que ça chauffait là-bas, du côté de l'Equateur, dans ce temps-là, *sinon que* les voiles étaient tendues en manière de *tentes*, les dames, les nièces et les cousines du capitaine en auraient attrapé des coups de soleil, et des rudes pour la beauté; surtout la déesse, laquelle en était pourvue d'une *soignée* de beauté!... Je disais donc que tous les démons et démoniaques du père La Ligne s'étaient donné rendez-vous sur le pont du *Biscaïen*. Pour lors, une musique, choix sur choix, largua toute une bordée à grand orchestre; surtout la grosse caisse, le fifre et un autre grand sec qui toussait dans un manière de *canardière* (clarinette),

¹ *Confitebor.... (in) æternum.*

lesquels vous exécutèrent un solo, tous à la fois, dans le vrai chic, c'est positif, et Cadet, qui en joue, ne dira pas non. *Nisquet !*

— *Brisquet !...*

— Et puis, voilà toute la noce d'enfer de dieux, de demi-dieux, de diables, de trente-six diables, de mille millions de diables et diabesses à balancer en mesure, à valser, à rouler, à pirouetter, que c'était une admiration, comme de raison. Le père La Ligne lui-même avait un air bête, mais content, et faut lui en tenir compte, matelots, car c'était, dans le temps, un fameux *Réginus de potentat*.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? interrompit le Beauzig,

— Un potentat, mon vieux, c'est plus qu'un homme, mais ce n'est pas un matelot tout à fait.... Pourtant c'est beau, c'est grand, c'est *superbum !*.... Tenez, camarades, quand vous aurez celle de débarquer à Recouvrance, allez chez la mère *Trinquen-double* ; elle en vend des *pots*, elle en a des *tas*, grands et petits, choix sur choix, sans compter les petits verres, et tout un tremblement de potiches ; c'est *historic, brick !*

— *Sabot, cuiller à pot !* quelle blague de blague carabinée !

— Plougastel, mon petit, tu as trop de *rubrick* dans ta boule de mousse, si bien que tu pourrais devenir le *Réginus* d'une île déserte. Alors n'oublie pas de prendre le *Grand-Noyé* pour ton ministre. En attendant, maître Le Beauzig, si c'était un effet de la *vôtre*, passez lui donc un bout de *réglisse* à ce pauvre Cadet ; il est si *affalé* du cerveau !

— Voilà.

— C'est bien, camarade ; j'en fais deux parts : une pour lui, l'autre pour moi, si vous permettez.

— Parfaitement.

— Attrape, amiral, et dis merci.

— Mer... merci, fit Cadet, en engloutissant le *tonique* demandé.

Et, chose notable dans les annales célèbres de sa vie, annales dont nous ne sommes que le faible et indigne historien, on dit que M. Cadet ajouta, tout seul, ces mots, fameux dans l'histoire de la marine : C'est du *suc ! !* Quelques-uns disent même qu'à la dernière syllabe de son discours il manqua de s'étrangler

en avalant malencontreusement le délicieux *tonique*; d'autres contestent le fait et assurent que l'amiral le consumma béatement jusqu'à la fin. *Et nunc sub iudice lis est.*

— J'avais donc laissé le papa Ligneux ou La Ligne sur son *air bête*, reprit le loustic; mais ça ne fut pas si long qu'un grelin, le bal ne dura pas plus de deux heures moins un quart, et encore ce fut la faute à la *canardière* qui *empoigna une quinte carabinée*. La musique finit pour lors en manière de queue de rat, à preuve que le fifre jouait tout seul à la fin un *jabadao* de Quimper-Corentin, un beau pays! et *que* vous le connaissez, Le Beauzig?

— Parfaitement; c'est *bord à bord* avec Plouescat, pas vrai?

— Comme Brest et Recouvrance, apparemment.

— Ah! mais, ouvrez grandes vos oreilles, les enfants; j'y suis rendu au plus soigné, au plus chevillé, au plus fieffé du baptême à mon tonton: *uiou!* un coup de sifflet à percer la muraille d'un vaisseau; et puis le père La Ligne s'avança gravement et présenta madame son épouse au capitaine Tape-Sec, qui l'embrassa dur sur le front et sur les deux joues, aussi tendrement que s'il eût été son père nourricier.

— Illustre capitaine, lui dit le dieu attendri et non moins enroué, il y a mille ans et plus que j'ai aspergé votre *Biscaïen*, pour la première fois, dans mon royaume liquide, à preuve que je lui ai donné un nom qui fait *bisquer* tous les autres; mais j'ai entendu dire que vous ameniez par devers ici, pour le conduire par *les pôles*, un particulier distingué dans la cambuse pour avoir roussi soixante mille *cotriates* et brûlé un tremblement de millions de *pif-secs*. Est-ce vrai?

Le patron du *Biscaïen* répondit d'une voix de *tantor* que c'était vrai de vrai et que l'homme à baptiser était un *dur à frire* d'aide cuisinier, nommé Jean Tout-Court.

— C'est une abomination! s'écria le père Ligneux, et il ne sera pas dit qu'un Jean Tout-Court aura passé sous ma barbe sans être baptisé d'un nom présentable dans la marine; n'avez pas de soin, seigneur Tape-Sec, faites-le venir, et je vas vous le bassiner proprement avec de l'eau claire qui vient en droite ligne de la grande pluie du déluge, mélangée dans un fond de baril à goudron,

avec du sel *idem*, fabriqué, il y a trente mille et quelques années sur la roche *carpéienne*, dans le fin fond de l'océan glacial, boréal ou estropical et *cætera*.... *Nisquet!*

— *Brisquet, quiet, quiet!*

— Bravo, amiral, vous avez daigné répondre à la consigne; vous m'honorez sensiblement; et comment *la* trouvez-vous?

— *La*, quoi? fit Cadet abasourdi, car il ne s'était réveillé d'un long somme que juste à temps pour dire le mot exigé par le conteur.

— Laissez l'amiral tranquille, dit Plougastel, il a dormi la moitié du temps.

— C'est à seule fin de cuver son eau, apparemment.

— C'est positif.

— Avec tout ça, dit le mousse désolé, nous ne verrons pas encore le baptême aujourd'hui, car voilà le capitaine Le Braz qui vient nous relancer sur le gaillard-d'avant.

En effet, le capitaine s'avançait d'un air affairé, sa longue-vue à la main, en hélant le gabier de vigie dans la mâture, pour lui demander s'il dormait, puisqu'il n'avait pas signalé de voiles par le travers de l'île d'Ouessant. Le gabier, pour s'excuser, prétendit que la brume montait du côté du couchant, et dans le fait, il avait essayé, avec ténacité, quoique presque inutilement, de saisir au vol quelques-unes des plaisanteries du loustic, tant aimées des habitués du gaillard-d'avant. Tout l'équipage fut bientôt aux aguets, les uns montés sur les bastingages, les autres dans les enfléchures. Plus de doute, des navires, sous toutes voiles, fendaient les flots à moins de cinq milles; c'étaient des frégates et des vaisseaux anglais, toute une escadre d'observation. Bien plus, au bout d'une demi-heure, on reconnut évidemment qu'un brick et une corvette, bien taillés, bien voilés, avaient éventé le *Hurleur* et venaient lui donner une chasse à outrance, sans doute pour venger la perte du brick dont les corsaires avaient pillé les débris.

VII.

Deux navires de guerre, d'une marche rapide, détachés de l'es-

cadre britannique, s'avançaient sous toutes voiles, pour donner à notre corsaire une chasse qui paraissait devoir être sérieuse et acharnée. Le capitaine Le Braz réunit ses meilleurs marins en conseil sur le gaillard-d'arrière, et voulut avoir leurs avis, avant de prendre une détermination décisive. Il leur fit remarquer que toute la ligne, d'Ouessant à Belle-Ile, était tenue par la flotte ennemie; qu'ils se trouvaient coupés de leurs ports habituels de refuge, Quiberon, Houat, Lorient, Brest et Douarnenez; qu'il aimerait pourtant bien à pousser sa *pointe de feu* au milieu de ces pontons anglais; mais que le *Hurlleur* était un peu trop riche, c'est-à-dire trop chargé depuis le pillage du brick, pour tenter un pareil coup de vitesse et d'audace; que, d'autre part, bien que le temps se fût assombri, le jour n'était pas assez avancé (à peine une heure après midi); qu'enfin la brise de terre portait au large, circonstance qui pouvait du moins les tirer de presse pour le moment. Mais fuir, fuir devant l'Anglais! quel sort, quel *guignon!* quelle rage! Le quartier-maître, vu son rang de *quasi-second* à bord, fut invité à parler ensuite, et s'exprima de la sorte :

— Pour dire que je veux filer mon nœud, capitaine, non, quand tous les tremblements d'Anglais y seraient, je ne veux pas filer mon nœud *devant*; mais si les camarades disent qu'il faut filer, à seule fin de sauver les côtes du *Hurlleur*, pour lors je dis : *Filons...*

— Et moi, s'écria Le Hir avec emportement, je dis : Nous file-rons, à savoir, quand nous aurons fait tousser *Marie-Jeanne*.

— Oui, oui, firent les autres, le combat! le combat!

— Non-obstant que c'est aussi mon idée, reprit Le Beauzig; tapons sur l'Anglais!

— C'est bien, matelots, dit le patron; mais deux navires de guerre contre nous, c'est presque trop d'un, double aspect!

— Capitaine, reprit Le Hir, si c'est un effet de la *vôtre*, voilà l'affaire : jolie brise, bonne marche, modérée pour le quart-d'heure; quelques caisses et futailles à la mer, ça gêne pour courir. Pour lors, nous diminuons de voilure. Regardez l'Anglais, *il* ne marche pas d'accord : le brick sera rendu à portée de canon, le temps d'aller au bout du grand mât, et la corvette, *elle ralingue*.

déjà, à son idée *que* le brick nous avalera d'une bouchée. On va t'en servir, et du chaud, brigand de brigand ! Viens-y voir !...

— Branle-bas ! s'écria le capitaine, convaincu par les raisonnements, clairs jusqu'à l'évidence, du fin gabier.

On exécuta tout le programme de *Le Hir* : la voilure fut parée, mais diminuée provisoirement ; on sacrifia, quoique à regret, quelques tonneaux, caisses et provisions des moins utiles ; et le branle-bas s'achevait au moment où le navire anglais envoyait sa première bordée. La corvette avait mis en panne, afin de laisser au brick tout l'honneur du combat. Or, il était évident que les Anglais, soit imprudence, soit fanfaronnade, ne s'étaient pas rendu compte de la force de leur ennemi. Le corsaire portait deux canons de moins que le brick, mais il était mieux taillé et plus fin voilier.

— De l'audace, matelots ; pointez sur la mâture, gouvernez bien, et nous coulerons le *goddam*.

Déjà les deux bâtiments n'étaient plus qu'à une portée de carabine. Le *Hurleur* n'avait pas encore tiré un seul coup. Les caronades étaient chargées à mitraille ; les canons, à boulets ramés.

— Feu ! feu partout ! commanda Le Braz en voyant *sa belle*. Bien ! Chargez vite, on verra plus tard.

Alors le *Hurleur* reçut une terrible bordée, qui retentit comme un grand coup de tonnerre dans ses flancs. Le Braz en éprouva quelque effroi ; mais, sans faire paraître la moindre émotion, il continua de commander, en agitant son tricorne dont un boulet avait enlevé la plume.

— Vous voyez bien, dit-il, que les *goddam* tirent toujours trop haut.

— A preuve que l'*amiral* aurait eu son *boute-hors* coupé, à votre place, dit Le Hir. N'importe, Grand-Cadet se bat comme un lion. Allons *tousse*, Marie-Jeanne !

— Feu partout !

— Et que ça y est rudement, continua le gabier : dématé l'Anglais, comme l'autre fois ; il est tout défoncé. Et nous, faut filer nous soigner plus loin, m'est avis.

— Il le faut bien, double aspect ! dit le capitaine. Impossible

d'aborder ce ponton ; la corvette nous tomberait *dessus*. Pare à virer, toutes voiles dehors.

Ce n'était que trop vrai : comme l'avait présumé Le Braz, la corvette anglaise, s'apercevant enfin de l'issue de ce combat, rapide, mais décisif, largua aussi toute sa voilure et s'appêta à poursuivre le corsaire, dont elle pouvait soupçonner les avaries plus ou moins majeures.

La force de la brise semblait augmenter en ce moment. Le vent restait heureusement favorable et portait au large. Sans cette circonstance, le *Hurlleur* aurait bien pu aller faire connaissance avec les eaux de Gibraltar ; et nos amis Le Hir, Le Beauzig, voire même Grand-Cadet, malgré sa tournure d'amiral anglais, recevaient infailliblement et *gratis* leur dernière cravate. Mais, comme tout ne saurait être bonheur en ce monde terrestre, hélas ! ni même sur la mer, la brise se changea bientôt en rafales fréquentes et inégales, ce qui devenait inquiétant pour la carène offensée du navire breton. Cependant la corvette continuait encore la bordée du large, dans l'espoir de rapprocher le corsaire assez pour lui envoyer une volée de boulets, qui ne pouvait manquer de le couler. Les navires conservaient leurs distances ; une grande portée de canon les séparait encore ; mais si l'un des deux gagnait sur l'autre, c'était la corvette ennemie. Le *Hurlleur*, l'oiseau rapide de la mer armoricaine, semblait avoir perdu ses ailes ; sa marche n'avait plus sa légèreté, son aisance accoutumées ; sa voilure, toute déployée, fatiguait ses membrures alourdies. Le capitaine considérait d'un regard attristé ces symptômes alarmants. Le ciel se couvrait de nuages menaçants ; de lointains éclairs sillonnaient l'horizon déjà sombre.

— Enfin, le voilà qui envoie une bordée, dit Le Hir, les yeux fixés sur les nues.

— Une bordée ! répondit Plougastel, je ne vois pas les boulets tomber...

— Ni moi non plus.

— Si vous ne voyez pas, *tas* de borgnes, du moins vous entendez, là-haut ?

— C'est le grand mortier du Père Eternel.

— Silence, matelots, n'y a pas de quoi rire, au contraire, priez-le de craquer plus fort, à seule fin de nous tirer de presse.

— Drôle de système, gabier, que tu as !

— A savoir, maître, à savoir ; et à preuve que voilà l'Anglaise qui vire de bord ; hein ? qu'en dites-vous, à cette heure ?...

Il était temps que l'orage éclatât, car, avec l'orage, la poursuite ne pouvait se prolonger ; mais la tempête allait plonger nos corsaires dans de nouvelles inquiétudes et faire courir à leur bâtiment fatigué des dangers non moins sérieux. N'importe, ils aimaient mieux périr au milieu d'un ouragan, dans une de ces luttes que l'on ne saurait décrire, où l'homme le plus simple, grandi, transfiguré, brave la mort sans frémir, combat, se résigne, espère jusqu'au dernier moment et se mesure, souvent avec un courage surhumain, contre les éléments déchaînés. Ils aimaient cent fois mieux, ces corsaires bretons, héros ignorés de la mer, voir sombrer leur navire sous leurs pieds, que de le rendre à l'ennemi, que de le déshonorer sous le pavillon de l'Angleterre. Tels étaient les sentiments de nos marins bretons ; tels, les sentiments qui enfantèrent les Duguay-Trouin, les Jean-Bart, les du Couëdic, et toute une phalange de glorieux inconnus !

Bientôt la mer devint horrible, le vent affreux, le ciel sombre, la pluie épaisse et incessante. Le tonnerre roulait au-dessus du *Hurleur*, et semblait le menacer d'une destruction prochaine. Les lucurs fréquentes des éclairs, en déchirant les nues, y faisaient apercevoir de larges couches de noirs nuages entassés les uns sur les autres. Les rafales furieuses, comme affolées, n'avaient plus de direction fixe ; elles passaient en tous sens, sifflant dans les cordages, et quoiqu'on se fût hâté de carguer toutes les voiles, sauf, je crois, le petit foc, déjà plusieurs lambeaux, déchirés par le vent, fouettaient les mâts, jusqu'à ce qu'une bourrasque plus forte les emportât au loin dans la mer. Les vagues, soulevées à une grande hauteur, roulaient avec furie et venaient s'abattre contre les flancs du navire avec un bruit effrayant. Le capitaine, le quartier-maître, Le Hir, tous les marins luttaient de courage et d'énergie ; Le Kéginer, Cadet lui-même, déployaient de l'activité ; Plougastel était admirable, volant dans la mâture, comme un

oiseau sur des branches agitées, pour rattacher les voiles et les cordages que le vent brisait sans répit. On fit d'abord, autant que possible, face à l'ouragan, de manière à présenter la proue aux vagues qui déferlaient contre le gaillard-d'avant, roulaient sur tout le tillac et atteignaient même souvent l'arrière du navire. Mais bientôt la position devint plus mauvaise encore : le *Hurlleur*, atteint à tribord par une vague épouvantable, se pencha sur le flanc, ne put se relever et cessa d'obéir au gouvernail. Le soleil pouvait être alors au couchant. L'obscurité devint bientôt profonde. L'horizon, encore rougi par des bandes de feu, présageait une longue et terrible tempête; les flots se confondaient parfois avec le ciel; et quand des lueurs blafardes et phosphorescentes venaient à éclairer le firmament, on y distinguait des nuées gigantesques, de formes sinistres, que le vent faisait tourbillonner avec rapidité.

— C'est fait de nous! s'écria le capitaine; à genoux, garçons! et que le bon Dieu vous assiste; pauvre *Hurlleur*!...

— Capitaine, dit Beauzig, accroché au mât d'artimon, faut sacrifier les canons, les futailles, les mâts et tout, plutôt que de sombrer.

— Grâce au moins pour Marie-Jeanne! s'écria le gabier.

— Moi j'aimerais mieux périr tout de suite, dit le capitaine; mais enfin, puisque vous voulez, matelots, allons! les canons à la mer, sauf les deux caronades, et la moitié des futailles, des provisions, de tout. *Adieu-val!* et puis coupe le grand mât, coupe, coupe...

Bientôt le mât de misaine, entamé à coups de hache, se rompit au pied et tomba dans la mer à grand bruit. Des canons, des caisses, des tonneaux y furent également jetés au plus vite. Après cette opération, bien difficile sur un bâtiment en dérive, et l'on peut dire en perdition, le *Hurlleur* se releva pourtant à babord, et cela rendit quelque espoir aux marins que menaçait le naufrage. Alors il se passa une scène qui prouve combien un cœur faux et méchant est peu susceptible d'un vrai courage : on vit un homme, tremblant et atterré, se traîner en rampant sur le pont jusqu'aux pieds des marins qui le repoussaient avec mépris; il arriva ainsi

auprès de Le Hir, Le Hir qu'il poursuivait la veille d'une haine avengle, et dont il avait déjà tramé la perte ; il saisit de ses mains convulsives les genoux du gabier, et implora sa pitié dans les termes les plus humbles, les plus bas, d'une voix soumise et pleine d'épouvante :

— Sauvez-moi ! sauvez-moi ! s'écriait-il ; ne me laissez pas mourir !... oh ! j'ai peur, j'ai peur de la mort !

Le Hir essayait de se débarrasser de ses étreintes ; Le Kéginer disait, en repoussant du pied le malheureux, qui implorait tout le monde : « Laisse-nous donc tranquilles, Quéméner ; tu fais honte à ton oncle. »

Le lâche descendait jusqu'à demander secours à Plogastel, à Cadet lui-même.

— Bons matelots, continuait-il, ayez pitié de moi, je ne sais pas nager ; ne me laissez pas périr !... je vous donnerai des rations, des quarts de vin, tout... au secours ! au secours !...

— Tais-toi, misérable braillard, lui dit enfin son oncle indigné, et puisque tu ne sais pas tenir debout sur un pont un peu secoué par les lames, je vais t'amarrer au cabestan.

Et cela fut fait, malgré les cris de détresse du poltron épouvanté.

La nuit se passa au milieu de ces trances mortelles. Malgré le jeu continu des pompes, l'eau, pénétrant par les trous de quelques boulets qui avaient frappé au niveau de la flottaison, gagnait dans la cale. Cependant, un peu avant le point du jour, la violence de la tempête sembla diminuer ; une lueur d'espoir revint dans l'âme résignée du capitaine. Il tâchait de soutenir, de relever le moral de son équipage, affaissé par tant de fatigues et de dangers. Il donnait lui-même l'exemple de l'intrépidité, travaillant sans cesse aux pompes, aux manœuvres, au gouvernail rompu et réparé, autant que possible, plusieurs fois pendant la nuit. Enfin, le jour parut, ou plutôt s'annonça par quelques clartés à peine visibles sur un ciel encore couvert de grosses nuées chargées d'orage et de pluie. Le jour allait venir ; mais où naviguait alors le *Hurleur* ? dans quelles eaux se trouvait-il, voguant à la dérive ? Il était difficile de le savoir au juste. Un coup de mer avait emporté presque

toute la dunette et la caisse ou boîte grillée dans laquelle on plaçait la boussole. C'était là un terrible malheur ! En supposant que le navire pût résister aux suites de l'ouragan, que devenir sans compas de mer ?

D'après les conjectures de l'équipage, à la vue du levant, à la direction des nuages, on devait avoir chassé bien loin en pleine mer. Chose assez rare, l'orage paraissait être venu du sud sud-ouest, et le vent, dans ses rafales inconstantes, avait varié de presque tous les côtés. La tourmente *mollit* sensiblement vers midi. On put remettre un peu d'ordre sur le bâtiment ; remédier aux avaries les plus majeures ; installer quelques voiles, quelques cordages, et surtout boucher les voies d'eau ; mais les réparations ne purent être que commencées pendant le répit qu'accordait la tempête. Avec le coucher du soleil, le vent reprit presque toute sa violence, et la mer sa fureur. Cette nuit fut peut-être plus horrible que la première, parce que tous les marins étaient exténués, trempés, rompus. Le *Hir* seul réussissait à les reconforter un peu, par son courage et sa confiance que rien ne pouvait abattre, et, quelquefois même, par des à-propos aussi heureux que remplis de raison sous leur forme enjouée.

Enfin, le lendemain matin, le soleil, en perçant les nuées qui l'obscurcissaient depuis deux jours, montra au-dessus des vagues, encore agitées, son disque brillant et réparateur. Le *Hurlleur* n'était pas sauvé, mais, du moins, il pouvait l'être.

Quelle est grande, dans son naïf enthousiasme, la reconnaissance de ces enfants de la mer pour le suprême arbitre de toutes les destinées ! Ils trouvèrent, au sein même de leur misère, des paroles, des prières, pour le remercier de leur avoir laissé la vie !...

La brise souffla de l'orient pendant les jours qui suivirent ; le *Hurlleur* était trop mal voilé pour serrer le vent, il fallut céder à son impulsion naturelle et naviguer vent arrière, quoique l'on sût, à n'en pas douter, que cette marche éloignait de plus en plus des côtes de l'Europe.

Plusieurs jours se passèrent dans ces perplexités, dans cette incertitude, et l'on s'aperçut bientôt d'un grand refroidissement dans la température. Quelquefois même les flots poussaient contre les

flancs du navire de gros glaçons qui menaçaient de l'entr'ouvrir. Nous ne saurions raconter les incidents divers et variés de cette dangereuse navigation. Notre cadre ne le permet pas. Mais le *Hurleur* n'avait pas filé toute la chaîne de ses revers : à l'ouragan succéda la brise ; à la brise, le calme, le calme *plat*... Or, demandez à un marin ce qu'il préfère, de la tempête avec ses horreurs épouvantables, ou du calme plat accompagné de ses lenteurs, de son atonie, de sa monotone et cruelle continuité, qui conduit fatalement à la famine !...

Depuis trois jours, le *Hurleur*, presque immobile sur une mer inconnue et couverte de glaces rompues par le commencement du dégel, stationnait tristement et demandait le retour de la brise, ou plutôt la fin de tant dangers ; car, avec le vent, les glaçons, mis en mouvement, pouvaient briser la carène à peine réparée du bâtiment. L'équipage, condamné à de minces rations, voyait arriver le jour où les vivres manqueraient : l'eau même, l'eau douce, plus précieuse, s'il est possible, que le pain, allait être épuisée : on avait jeté tant de tonneaux à la mer ! Le capitaine y songeait avec amertume, et si le gabier essayait parfois de *larguer* aux camarades quelques récits pour les distraire, l'aspect morne de son auditoire, ses propres pensées qu'il ne pouvait guère chasser tout à fait, le réduisaient bientôt à un pénible silence. La vue même de l'*amiral* presque en guenilles, avec sa mine tristement grotesque, ne suffisait plus pour ranimer sa verve éteinte.

Enfin, le troisième jour, au matin, Le Hir, après un court entretien avec le quartier-maître, vint trouver le capitaine dans sa cabine.

— Patron, lui dit-il, m'est avis que nous sommes à sec sans tarder. La terre n'est pas loin, à mon idée ; donnez-moi cinq ou six hommes et la grande chaloupe.

— Et qu'espères-tu, mon brave ?

— De l'eau, mille gargousses ! de l'eau pour nous *bassiner* tous.

Une heure après, la chaloupe, montée par le maître d'équipage et ses amis, s'avancait, à force de rames, dans la direction du

nord-ouest. Elle louvoyait péniblement entre les glaçons, et il fallait un timonier comme Le Hir, des yeux pareils à ceux de Plougastel, pour les éviter adroitement. Grand-Cadet, qui avait juré à Le Hir une reconnaissance, un attachement que nous pourrions comparer à celui du chien pour son maître, Cadet, le pauvre amiral, avait voulu à toutes forces suivre son sauveur. La chaloupe portait, en outre, Quéméner, Riglot et deux autres. Après trois longues heures de peines inouïes, le mousse, aux yeux de lynx, cria : Terre ! Terre ! Une terre était là réellement ; on distingua, au bout de cinq minutes, les rochers de la côte, dans la brume, à moins de deux encâblures.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(La suite prochainement).

ÉLISA MERCŒUR.

Elisa Mercœur est une des illustrations de notre chère Bretagne. Elle est née à Nantes, le 24 juin 1809.

Ce fut grâce aux soins de M. Barré, avoué en cette ville, qu'elle reçut une instruction au-dessus de ses moyens.

S'il faut en croire l'un de ses biographes, à six ans c'était un petit prodige. Elle faisait des analyses écrites de ses lectures et arrangeait de petits apologues et de petites scènes dramatiques. Bientôt elle sut écrire correctement sa langue et apprit presque seule le latin et l'anglais.

Aussitôt qu'elle put travailler, elle le fit pour aider sa mère. Ainsi, à l'âge où les jeunes filles délaissent leurs poupées pour ne s'occuper que de toilettes et songer au plaisir, la pauvre Elisa était occupée à donner des leçons.

C'est à cette époque qu'elle s'éprit d'un goût véritable pour la poésie et qu'elle produisit même de ravissantes petites pièces dont les principales sont : *Dors, mon ami*, — *Ne le dis pas*, — *Le réveil d'une vierge*, — et *La feuille flétrie*; toutes choses charmantes, d'où un air de jeunesse se trahit, d'où s'exhalent une douce fraîcheur naïve et un suave parfum de grâce et de mélancolie. Jugez-en plutôt :

Pourquoi tomber déjà, feuille jaune et flétrie?
J'aimais ton doux aspect, dans ce triste valon.

Un printemps, un été, furent toute ta vie;
Et tu vas sommeiller sur le pâle gazon.

Pauvre feuille ! il n'est plus le temps où ta verdure
Ombrageait le rameau dépouillé maintenant.
Si fraîche au mois de mai ! faut-il que la froidure
Te laisse à peine encore un incertain moment.

L'hiver, saison des nuits, s'avance et décolore
Ce qui servait d'asile aux habitants des cieux ;
Tu meurs, un vent du soir vient t'embrasser encore,
Mais ses baisers glacés pour toi sont des adieux !

Quoique pleins d'énergie et de force, les vers d'Elisa sont empreints d'une sensibilité très-grande, d'une tristesse excessive. Elle affectionne les sujets sombres : *Le déclin du jour*, — *L'Ombre*, — *Une nuit*, — *Le clair de lune*, — *Tout est passé*, — *Adieux à l'existence*, — *Le cimetière*.

A l'aube de la vie, quand le cœur devrait être joyeux comme un chant de mésange, quand la tête devrait être remplie de rêves éblouissants, des larmes seules tombent de la plume de la jeune muse ; elle semble lire au livre du destin l'avenir qui l'attend. A dix-huit ans, elle écrit ceci :

L'Amour.

Riant ou pénible mensonge,
De la raison fatal sommeil,
L'amour n'est bien souvent qu'un songe
Dont la vieillesse est le réveil.

A la même époque, elle dit encore :

Ce voile dont le ciel couvre ta destinée,
Ce voile qu'en fuyant soulève chaque année,
Pourquoi le déchirer !
Au livre du destin s'il essayait de lire,
L'homme verrait à peine une heure pour sourire,
Un siècle pour pleurer.

Cette pièce de vers intitulée *L'Avenir* est, à notre avis, un petit chef-d'œuvre, où se trouvent des strophes dignes de Gilbert.

Toutes les pièces citées plus haut furent insérées dans le *Lycée armoricain* ou dans le *Journal de la Loire-Inférieure*.

Partout l'on ne s'occupait que de cette jeune fille qui se révélait avec un pareil talent. Il y eut bien quelques jaloux. La critique elle-même s'en mêla ; mais son *Epttre au chien d'une jolie femme* et surtout *La pensée*, — délicieuse pièce dans laquelle elle exprimait sa reconnaissance à l'Académie de Lyon qui l'avait admise au nombre de ses membres correspondants, — firent taire les envieux.

Son premier volume de vers parut à Nantes en 1827. Il fut imprimé avec le produit d'une souscription faite par ses amis et ses nombreux admirateurs. Elle le dédia à l'auteur des *Martyrs*.

A M. de Châteaubriand.

Mais il est des moments où la harpe repose,
Où l'inspiration sommeille au fond du cœur,
Où les gouttes du ciel qui baignaient une rose,
En séchant par degrés, n'humectent plus la fleur.

Dans ces instants de rêverie
Où ton luth sans accord est muet sous tes doigts,
Comme un son fugitif de quelque note amie,
Accueille doucement un accent de ma voix !

Caresse le présent au nom de l'espérance !
Songe au peu de saisons que j'ai pu voir encor,
Et combien peu ma bouche a puisé d'existence
Dans le vase rempli dont je presse le bord !

Tends une main propice à celui qui chancelle !
J'ai besoin, faible enfant, qu'on veille à mon berceau ;
Et l'aigle peut du moins, à l'ombre de son aile,
Protéger le timide oiseau.

Nous avons sous les yeux ce petit livre, en tête duquel se trouvent quelques lignes écrites de la main de l'auteur.

Que de fois, en composant cette notice, nous sommes-nous arrêté pour contempler ces lignes tracées par une blanche main, glacée depuis longtemps !

Tout est charmant dans cet ouvrage. La poésie est élevée ; la versification est aussi mélodieuse que savante ; la grâce, la sensi-

bilité, la mélancolie, sont les caractères dominants de ces vers. Aussi ne craignons-nous pas de dire, avec un journaliste peu prodigue de louanges : « M^{lle} Mercœur doit être placée au premier rang des femmes poètes de notre siècle. »

A partir de ce moment elle fut connue de la France entière; M^{me} la duchesse de Berry daigna lui adresser des conseils et des encouragements. Le ministre de l'intérieur lui accorda une pension de 300 francs sur sa cassette; et les sommités littéraires lui écrivirent des lettres élogieuses.

Voici d'abord la réponse de M. de Châteaubriand :

« Si la célébrité, Mademoiselle, est quelque chose de désirable, on peut la promettre, sans crainte de se tromper, à l'auteur de ces vers charmants :

Mais il est des moments où la harpe repose,
Où l'inspiration sommeille au fond du cœur, etc.

» Puissiez-vous seulement, Mademoiselle, ne regretter jamais cet oubli, contre lequel réclament votre talent et votre jeunesse. Je vous remercie, Mademoiselle, de votre confiance et de vos éloges : je ne mérite pas les derniers; je tâcherai de ne pas tromper la première. Mais je suis un mauvais appui; le chêne est vieux, et il s'est si mal défendu des tempêtes, qu'il ne peut offrir d'abri à personne. »

M. de Lamartine écrivait de Florence :

« J'ai lu avec autant de surprise que d'intérêt les vers de M^{lle} Mercœur, que vous avez pris la peine de me copier. Vous savez que je ne croyais pas à l'existence du talent poétique chez les femmes. J'avoue que le recueil de M^{me} Tastu m'avait ébranlé; cette fois, je me rends et je prévois, mon cher, que cette petite fille nous effacera tous tant que nous sommes. »

Le petit poème de *La gloire*, qu'elle adressa à M. de Martignac, lui valut la réponse suivante de ce ministre :

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, Mademoiselle, l'ouvrage que vous avez bien voulu me faire connaître; et je vous adresse à la fois et mes remerciements et mes compliments empressés. La gloire

que vous avez si noblement chantée, ne sera point ingrate; vous vous êtes arrangée de manière à en jouir longtemps et vous devez espérer de désarmer l'envie, parce que votre jeunesse obtiendra grâce pour votre talent. »

A cette lettre était jointe une collection du *Musée français*, par Filhol, et une somme prélevée sur les fonds destinés à l'encouragement aux lettres.

Elisa était d'une conversation pleine de verve et d'entrain, d'une imagination vive et même exaltée, que sa mère se plut trop à développer. Elle possédait en outre une beauté ravissante qui ne fit qu'accroître ses succès; aussi la *Delphine nantaise*, comme on l'appelait alors, cueillit-elle promptement — chose bien rare, hélas! — dans son pays même, les lauriers de la célébrité. La Société académique de la Loire-Inférieure et la Société polymathique du Morbihan dérochèrent à leurs statuts qui excluaient les femmes, pour l'accueillir au milieu d'elles. Joies bien douces pour un cœur de poète et de jeune fille!

Enivrée de ses succès, la fauvette bretonne sent qu'elle a des ailes et veut s'envoler; sa ville natale ne lui suffit plus, le théâtre est trop petit; avide de gloire, il lui faut un plus grand nombre d'admirateurs, et Paris est là qui l'appelle. Elle se voit déjà fêtée, adulée, enviée!...

— Prends garde, enfant, lui disent ses amis, Paris est un gouffre qui engloutit les pauvres chanteurs. Souviens-toi de tes frères, Gilbert et Hégésippe Moreau! —

Les conseils, les prières, rien ne put l'arrêter. Elle partit un jour pour ne plus revenir... C'était en 1828.

Ses débuts furent heureux. Présentée à M. de Martignac, elle reçut de lui un brevet de pension de 1200 francs qui la mit à l'abri de la misère, et Crapelet réédita ses œuvres en 1829.

Ce bonheur ne fut pas de longue durée. Elle s'aperçut bientôt des déceptions, des tourments, des humiliations dont les pauvres poètes sont abreuvés ici-bas, et quoique femme elle eut le même sort qu'eux. La calomnie vint d'abord empoisonner sa vie, puis les événements de Juillet lui ravirent sa pension.

Forcée de travailler pour vivre, elle fit paraître successivement sa tragédie des *Abencerrages*, *La comtesse de Villequier*, — jolie nouvelle qui révèle, sous une autre face, le talent d'Elisa, — et le *Double mois*, qui parut dans le *Livre rose*.

En même temps que ces œuvres de longue haleine, de nombreux articles parurent dans le *Conteur*, l'*Opale*, les *Annales romantiques*, la *France littéraire*, la *Revue de l'Ouest*, le *Journal des femmes*, etc., etc.

Les veilles, les privations, les chagrins accélérèrent chez elle une maladie dont elle était atteinte, la maladie des cœurs aimants, des âmes souffrantes, des littérateurs malheureux : ennui profond que l'on peut appeler la nostalgie de la gloire et que les médecins appelèrent phthisie pulmonaire. Elle mourut le 7 janvier 1835, dans une chambre de la rue du Bac, à l'âge de vingt-six ans.

Il advint à la mort d'Elisa ce que nous avons vu depuis pour Gérard de Nerval, Murger et Armand Lebailly; il ne fut question que de la pauvre enfant pendant huit jours, puis tout rentra dans le silence.

C'est triste à dire, mais quand un poète meurt de faim ou de découragement, — ce qui est à peu près la même chose, — cela semble une bonne fortune pour les journaux de la capitale, qui ne tarissent plus sur les talents du défunt, eux qui, de son vivant, ne lui eussent pas décerné le plus petit éloge. Ils vous arracheraient volontiers des larmes, si on ne les connaissait pas. C'est toujours l'histoire des grands hommes, à qui l'on élève des statues quand ils ont cessé de traîner une existence misérable.

Elisa avait encore laissé un roman de mœurs, intitulé *Les quatre amours*, quelques nouvelles et différentes pièces de vers qui furent réunis dans l'édition complète de ses œuvres que sa mère publia en 1843.

Malgré cela, il est assez difficile actuellement de se procurer cet ouvrage; aussi espérons-nous qu'un éditeur intelligent nous donnera bientôt les chants plaintifs de notre compatriote, qui devraient être dans toutes les bibliothèques, entre Millevoye et Malfilâtre.

Elisa repose au Père-Lachaise, au rond-point de Casimir-Périer, à gauche en débouchant sur le rond-point, presque à l'entrée d'une allée.

Sur un monument, qui lui fut élevé au moyen d'une souscription, on lit les strophes suivantes composées par elle :

Aigle, si près des cieux dans ton vol arrêté,
Réponds, toi qui le sais, combien coûte la gloire?

Combien s'achète un mot d'histoire,
Combien as-tu payé ton immortalité?

(Elisa Mercœur, à l'âge de dix-sept ans.)

Quand descendra sur moi l'ombre de la vallée,
Qu'on verse, en me nommant, sur ma tombe isolée,
Quelques larmes du cœur.

Mais ces larmes, hélas! qui viendra les répandre,
Et, plaintif, tristement imprimer sur ma cendre
Le pas de la douleur?

(A l'âge de seize ans.)

ADOLPHE ORAIN.

POÉSIE BRETONNE.

ILIZ MA FARROZ.

War don : Eliedik ma mærc'hik koant.

Salud d'e-hoc'h, iliz ma farroz,
Salud, iliz ma zâdou koz ;
Ma c'halon a zeu domma,
Iliz santel, pa hô kwelann.

Ma c'halon a zeu da domma.
Ha ma daoulagad da wela,
P'hô kwelan, iliz binniget,
Rag enn-hoc'h ounn bet badezet.

Salud did, tour steredennet,
Tour iliz Mam ar Vretonet ;
Pa glevan da gleier ô son
E barz em c'hreiz trid ma c'halon.

L'EGLISE DE MA PAROISSE.

Fidem servavi. (S. Paul à Timothée, épître II, ch. 4, v. 7.)

Salut à vous, église de ma paroisse, salut à vous, église de mes ancêtres; quand je vous vois, église sainte, mon cœur est plein d'émotions.

Mon cœur est plein d'émotions, et mes yeux se remplissent de larmes, quand je vous vois, église bénie, car c'est dans votre enceinte que j'ai été baptisé.

Salut à toi, clocher étoilé, clocher de l'église de la mère des Bretons; quand j'entends le son de tes cloches, mon cœur tressaille d'allégresse.

Din-me, devez ma badiziant,
 Din-me, kleier, c'houi zone drant,
 Ha pa zeui devez ma maro,
 C'houi truezuz d'in-me zono.

Ma mamm baour araok m'am ganaz,
 Amàn da Zoue am gwestlaz;
 Amàn d'ar Werc'hez am gwestlaz,
 O-pidi war he daoulin noaz.

Daoulined ô pedi gand feiz,
 Ar Werc'hez hag ar zent a vreiz,
 Gwerc'hez Remengol, hon itron,
 Sant Gwenole, mignon Gralon.

Amàn, da zeiz ma badiziant,
 Da Zoue oann eunn elik koant;
 Amàn e riz ma fask kenta,
 Devez euruz, devez a joa!!...

Pour moi, le jour de mon baptême, cloches, vous sonnerez gaiement;
 et, quand viendra le jour de ma mort, vous sonnerez encore pour moi
 le glas funèbre.

C'est ici, dans cette église, que ma pauvre mère, avant de me mettre
 au monde, me consacra à Dieu; c'est ici que, priant à genoux nus, elle
 me voua à la sainte Vierge;

Agenouillée, priant avec foi la sainte Vierge, et les saints de la
 Bretagne, la Vierge de Rumengol, notre patronne, et saint Guénolé, l'ami
 de Gralon.

Ici, le jour de mon baptême, j'étais un petit ange blanc au bon Dieu;
 ici je fis ma première communion, jour heureux, jour d'allégresse!!...

War-n-oun tenuaz ar Speret Glan,
 Dre zourn ann *Eskop gwenn* Gravran ¹ ;
 Gan-en eo chomed he vennoz,
 Sant eo breman er baradoz.

Gwelet rann ar gador zarmon
 Leac'h ma prezege ma ferson,
 Eur belek mad, eun den Doue
 Karet gand he holl vugale.

Amàn e welann relegou
 Sent Breiz-Izel, sent koz ma bro ;
 Poket meuz d'hezhó aliez
 Gand feiz, esperanz, karantez.

Sur moi descendit le Saint-Esprit, par les mains de monseigneur Graveran, *l'évêque blanc* ; sa bénédiction est demeurée sur moi, et lui est maintenant un grand saint dans le paradis.¹

Je vois ici la chaire où prêchait mon vieux curé, un bon prêtre, un homme de Dieu, aimé, chéri de tous ses enfants.

Je vois ici les reliques des saints de Bretagne, les vieux saints de mon pays ; je les ai souvent baisées avec foi, espérance et amour.

¹ *Ann eskop gwen* : M^r Joseph-Marie Graveran, évêque de Quimper et de Léon, décédé en odeur de sainteté le 1^{er} février 1855. Ce grand homme, aimé et vénéré de tous, repose aujourd'hui sous les voûtes de la magnifique cathédrale de Quimper, où l'on va prier à son tombeau, comme au tombeau d'un saint.

Le peuple, toujours si vrai et si pittoresque dans son langage, l'a appelé *Ann eskop gwen* (l'évêque blanc), sans doute à cause de son extrême bonté, de sa charité sans borne et de la sainteté de sa vie. C'est aussi pour le même motif que nos pères, il y a quatorze cents ans, donnèrent, au patriarche des moines de la Bretagne et à son successeur, les noms de *Gwen-oll-é* (il est tout blanc) et de *Gwen-eal* (ange blanc), saint *Guénolé*, saint *Guénéal*, l'un premier, l'autre second abbé de l'abbaye de Landévennec. Ils ont, comme M^r Graveran, par leurs vertus et leur sainteté, illustré la belle presqu'île de Crozon, où naquit, le 16 mars 1793, le saint évêque de Quimper, presqu'île qui entend mugir, à ses pieds, le grand Océan ; à ses côtés, la mer de Douarnenez et celle de la rade de Brest, et dont la

Ped gweac'h , dirag ann aoter vraz,
 Ma mamm evid oun a bedaz,
 Hag echu gant-hi he fedenn
 E komze ouz-in evel hen :

— « Ma mab, sell ar Mabik-Iezuz
 » War vrac'h he vamm kazantezuz,
 » Hen eo krouer, mestr ar bed-holl
 » Hi eo Gwerc'hez vad Remengol.

» Henez'lag ar mór da grozal,
 » Hag ar c'hurunou da strakal ;
 » Hi zo eur vamm a garante,
 » Hag evidomp a bed Doue.

» Ma mabik, te zo c'hoaz bihan,
 » Nouzout ket c'hoaz petra eo poan ;
 » Doud raio ann devez , sioaz ,
 » Ma vo red did dougen da groaz !...

Que de fois, devant le maître-autel, ma mère pria ici pour moi!!! et sa prière finie, elle me regardait avec tendresse et me parlait ainsi :

— « Mon fils, regarde l'enfant Jésus souriant sur les bras de son
 » aimable mère; c'est le créateur, le maître de l'univers, et elle, c'est la
 » bonne Vierge de Rumengol.

» C'est lui qui fait gronder la mer et éclater le tonnerre; elle, c'est
 » une mère aimante, et pour nous elle adresse des prières à Dieu.

» Mon fils, tu es encore jeune, et tu ne sais pas encore ce que c'est
 » que la peine; un jour viendra, hélas! où il te faudra porter ta croix!...

tête, couronnée par la montagne de Méné-hòm, s'incline devant l'église de Notre-Dame de Rumengol, située au levant et vis-à-vis de l'antique abbaye de Landévennec, aujourd'hui, hélas! en ruines, et qui fut autrefois la terre des saints, des rois et des savants.

- » Pa vi gand ann holl dilezet,
- » Pa vo da galon paour mantret,
- » Tro, va mab, tro da zaoulagat
- » War lezuz beuzet en he c'hoad.

- » Dalc'h bepred, ô dalc'h mad da feiz !
- » Ped ar Werc'hez ha sent koz breiz ;
- » Kar dreist holl iliz da barroz,
- » Ha Doue roi did he vennoz. »

— Neuze me oa c'hoaz eur bugel,
Bugel divlamm evel eun el ;
Bremân ounn koz, ha ma bleo gwen
Lavar din tosta ma zermen.

Ma mamm baour zo ed gand Doue,
Heb dale me ielo ive ;
Gant-hi repozinn en disheol,
E berret santel Remengol.

» Quand tu seras abandonné de tous, quand ton pauvre cœur sera
» brisé par la douleur, regarde, mon fils, regarde Jésus baigné dans son
» sang.

» Garde toujours, oh ! garde toujours ta foi, prie la Vierge et les vieux
» saints de la Bretagne; aime surtout l'église de ta paroisse, et Dieu te
» bénira. »

— J'étais alors un enfant, une créature innocente et pure ; à présent,
je suis vieux et mes cheveux blancs m'avertissent que ma fin approche.

Ma pauvre mère est allée à Dieu, et bientôt j'irai moi-même la
rejoindre; à ses côtés, je reposerai à l'ombre, dans la terre sacrée du
cimetière de Rumengol.

Peded'meuz ar Werc'hez, sent Breiz,
 Dalc'hed meuz mad ha stard d'am feiz;
 Kared'meuz iliz ma farroz,
 Ma Doue, roit d'in hô pennoz !!!

Euruz ann den enn eur vervel,
 Zo he vez e-tal he gavel;
 Euruz ann hini a repos
 E berret iliz he barroz.

Barzed, ma breudeur, c'houi zavo
 War ma bez eur groaz dêro,
 Ma lazo ann d'ud ô tremen :
 « Aman e repos eur c'hristen ;

» Aman e repos, en disheol,
 » Ar Scour, Barz Itron Remengol,
 » Den a galon ha den a feiz
 » P'hini meurbed a gare Breiz. »

J'ai prié la Vierge, les saints de Bretagne, j'ai gardé inébranlablement ma foi ; j'ai aimé mon église paroissiale, mon Dieu, bénissez-moi !...

Heureux l'homme qui trouve, en mourant, sa tombe auprès de son berceau ; heureux celui qui repose dans le cimetière de l'église de sa paroisse.

Bardes, mes frères, vous érigerez, sur ma tombe, une croix de chêne, pour que les passants disent : « Ici repose un chrétien ;

» Ici repose, à l'ombre, Le Scour, barde de Notre-Dame de Rumengol ;
 » homme de cœur et homme de foi, il aimait la Bretagne d'un amour
 » sans borne. »

**D'ann c'henvreudeur Ker, ha meurbet enoruz
Barzet iauank Breiz-Izel.**

Barzet iauank, dalc'hit huel,
Bepret baniel koz Breiz-Izel,
Baniel ar feiz hag ann enor ;
Hen-nez eo baniel ann Arvor.

Da zent Breiz-Izel.

Sent Breiz-Izel, sent koz ma bro,
Kanet'meuz ho melodio ;
Kanan'rin c'hoaz e n'eur vervel,
Ho meulodi, sent Breiz-Izel.

D'ann Itrou Varia Remengol.

Gwerchez Remengol, va mamm vad,
C'houi serro, d'inn ma daoulagad ;
Taolit eur zell a drugare,
Pa vin maro, war ma ene !!.....

I.-P.-M. AR-SKOUR,
Barz Itron Varia Rémengol.

**A mes bien-aimés et très-honorés confrères, les jeunes
bardes de la Bretagne.**

Jeunes bardes, portez toujours bien haut la vieille bannière de la Bretagne, la bannière de la foi et de l'honneur; celle-là est la bannière de l'Arvor.

Aux saints de la Bretagne.

Saints de la Bretagne, saints de mon pays, j'ai chanté vos louanges; je chanterai encore, en mourant, vos louanges, saints de la Bretagne.

A Notre-Dame de Rumengol.

Vierge de Rumengol, ma bonne mère, vous me fermerez les yeux; quand je serai mort, jetez sur mon âme un regard de miséricorde !!!...

J.-P.-M. LESCOUR,
Barde de Notre-Dame de Rumengol.

LA TRIBUNE FRANÇAISE EN 1820.

HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par M. Alfred Nettement.
Tomes IV et V ¹.

Les deux nouveaux volumes de M. Alfred Nettement comprennent la période qui s'étend du 25 avril 1816 au 12 décembre 1821, de la prorogation de la Chambre introuvable à l'avènement du ministère de Villèle.

Entre ces deux dates se placent les événements les plus graves et les plus dramatiques : la conspiration de Didier à Grenoble et les troubles de Lyon, l'ordonnance du 5 septembre et la dissolution de la Chambre de 1815, le concordat de 1817 et le congrès d'Aix-la-Chapelle, la loi sur le recrutement et la libération du territoire, le ministère Decazes-Dessolle et les lois de 1819 sur la presse, le congrès de Carlsbad, l'élection de Grégoire, l'assassinat du duc de Berry, la chute de M. Decazes, la loi de 1820 sur les élections, la conspiration militaire du Bazar (19 août 1820), la naissance du duc de Bordeaux, le congrès de Laybach, la mort de Napoléon et la fin du ministère Richelieu.

Il ne nous serait pas possible, on le comprend, de suivre M. Alfred Nettement dans le récit de tous ces faits qui, sous la plume de l'éminent historien, ne remplissent pas moins de 1200 pages. Nous ne l'essaierons donc pas. Nous nous bornerons à ap-

¹ Deux forts vol. in-8°. Paris, 1866, J. Lecoffre et C^{ie}. — Nantes, chez Mazeau et Libaros, libraires. Voyez, sur les tomes I et II, la *Revue*, 1860, 2^e sem., pp. 124-141, et sur le tome III, la *Revue*, 1863, 1^{re} sem., pp. 337-352.

peler d'une manière toute spéciale l'attention du lecteur sur le chapitre consacré par M. Nettement à la discussion de la loi électorale de 1820.

Il est de mode, dans une certaine classe de lecteurs, de mettre un général au-dessus d'un orateur et un sergent au-dessus d'un député, de se complaire au récit d'une bataille et de dédaigner le récit d'une discussion parlementaire, de trouver un charme infini dans le bruit du canon, — pourvu qu'on l'entende dans le lointain, — et de ne prendre aucun intérêt aux luttes de l'éloquence. Que ceux qui partageraient cette manière de voir veuillent bien ouvrir un volume de M. Thiers et lire une de ses batailles, celle de Wagram, par exemple ; qu'ils lisent ensuite, dans le tome V de l'*Histoire de la Restauration*, les pages où M. Nettement a exposé les phases diverses que la loi d'élections de 1820 a parcourues, et je serai bien surpris s'ils n'arrivent pas à cette conclusion que les péripéties de la lutte parlementaire surpassent ici de beaucoup en intérêt, en émotions vraiment dramatiques, celles du combat livré le 5 juillet 1809 dans les plaines de Wagram.

Le 17 avril 1820, sous le coup de l'émotion produite par l'assassinat du duc de Berry, le duc de Richelieu avait présenté un projet de loi destiné à modifier le système électoral en vigueur depuis le 5 février 1817 :

« La loi nouvelle, sans augmenter le nombre des députés, sans rien changer au renouvellement par cinquième, se bornait à instituer d'une manière plus nette et plus directe les collèges de département. Le mécanisme se réduisait à ceci : le collège de département n'était pas élu, il existait de droit et il était formé des plus imposés jusqu'à la concurrence du cinquième du nombre des électeurs ; c'était lui qui nommait directement les députés sur une liste de candidats élus par chacun des collèges d'arrondissement en nombre égal au chiffre des députés que le département avait à élire ; de sorte que la liste des candidats se trouvait double, triple, quadruple de celle des députés à nommer, selon le nombre d'arrondissements contenus dans le département. Tout contribuable payant cent écus faisait de droit partie du collège d'arrondissement. De là le nom de loi à double vote qui devait caractériser la nouvelle législation, parce que les plus imposés contribuaient, dans les collèges d'arrondissement, à la nomination des candidats, et qu'ils votaient une seconde fois, et cette fois seuls, dans les collèges de département où, parmi ces candidats, on choisissait les députés ¹. »

Le rapport de la Commission chargée par la Chambre d'exa-

¹ Alfred Nettement, V, 338.

miner le projet de loi fut déposé par M. Lainé dans la séance du 6 mai 1820. 89 membres s'inscrivirent immédiatement pour combattre le projet, 34 pour le défendre.

Ce fut le 15 mai que la discussion s'ouvrit. Le public attendait avec une curiosité fiévreuse le commencement de la lutte, et bientôt, l'empressement croissant avec la vivacité des discours prononcés, on en vint à passer la nuit devant le Palais-Bourbon pour s'assurer des places dans les tribunes.

La discussion dura près d'un mois, jusqu'au 12 juin, et, pendant tout ce temps, les désordres et les émeutes de la rue donnèrent la réplique aux harangues de la tribune; les incidents et les coups de théâtre se succédèrent; l'éloquence parlementaire fit entendre quelques-uns de ses plus magnifiques accents.

Indiquons rapidement les principaux épisodes de cette longue bataille.

La discussion générale était commencée déjà depuis plusieurs jours : le général Foy, M. Français, (de Nantes), Royer-Collard, dans un admirable discours, Benjamin Constant, M. Courvoisier, M. de Sainte-Aulaire, MM. Legraverend, Martin de Gray, Bignon, de Corcelles, Daunou, avaient combattu le principe du projet de loi, défendu par MM. de Villèle, Corbière, la Bourdonnaye, Pasquier, Bourdeau, de Castelbajac, Cornet d'Incourt, de Salaberry, Cuvier, lorsque, dans la séance du 25 mai, un membre de la gauche, un député breton, M. de Kératry (Marguerite-Hilarion), que nous avons vu depuis présider, comme doyen d'âge, l'Assemblée législative de 1849, monta à la tribune et termina un discours violent par cette apostrophe séditieuse :

« Ministres égarés d'un roi qui ne peut vouloir ces envahissements, en vain viendrez-vous l'un après l'autre à cette tribune invoquer ma confiance et accoler pompeusement les mots de monarchie et de liberté; je ne saurais me payer de paroles quand vous m'enlevez la chose... Cessez donc d'invoquer le nom de la charte tout en la travestissant. Cette charte, je ne la reconnais plus, je n'en ai que faire... Vous m'avez dégage, et la plénitude de mon serment me retourne. »

A ce moment tous les yeux se portèrent vers le banc des ministres; M. de Serre venait d'y reparaitre. La maladie qui l'avait forcé de s'éloigner de Paris à la fin de la session précédente l'étreignait toujours et il n'en devait pas guérir; mais lorsqu'il avait

vu la monarchie et, avec elle, la liberté, menacées, rien ne l'avait pu retenir; il était revenu pâle, faible, le corps épuisé, mais l'âme vaillante et forte, bien décidé à lutter jusqu'au bout et à mourir, s'il le fallait, sur la brèche. Quand il entendit les paroles de M. de Kératry, son front se plissa, ses lèvres frémirent; il se tut cependant: M. de Kératry, honnête homme d'ailleurs et non sans quelque talent, n'était pas de ceux qui pouvaient prétendre à l'honneur de faire sortir M. de Serre de son silence.

Au commencement de la séance du 27 mai, le général La Fayette monta à la tribune. Son discours fut une déclaration de guerre contre la royauté. En voici le début :

« Messieurs, quand je suis venu dans cette enceinte pour prêter serment à la Constitution, je me flattais que les divers partis, cédant enfin au besoin général de liberté et de repos, allaient, par un échange de sacrifices et sans arrière-pensée, chercher l'un et l'autre de ces biens dans l'exercice des droits que la charte a reconnus et dans les institutions qui devaient nous conduire paisiblement à la possession de toutes les garanties sociales. Mon espoir a été trompé, la contre-révolution est dans le gouvernement, on veut la fixer dans les Chambres. Nous avons dû, mes amis et moi, le déclarer à la nation. Pensant aussi que les engagements de la charte sont fondés sur la réciprocité, j'en ai loyalement averti les violateurs de la foi jurée. »

La péroraison de ce discours fut digne de l'exorde :

« Le drapeau national, le drapeau tricolore, fut, dans l'origine, j'aime à le répéter ici, le drapeau de la liberté, de l'égalité, de l'ordre public... Qu'on n'oblige pas les générations, en les menaçant de perdre tous les fruits de la Révolution, à ressaisir elles-mêmes le faisceau sacré des principes d'éternelle vérité et de souveraine justice. »

Ce fut alors que M. de Serre se leva de son banc. Pendant que M. de Lafayette se dirigeait vers le sien au milieu des acclamations bruyantes de la gauche, le grand orateur, l'homme d'État qui avait véritablement fondé en France la liberté de la presse, lors des mémorables discussions de 1819, s'avança lentement vers la tribune, le front chargé de tristesse. Un profond silence se fit, et d'une voix affaiblie par la souffrance, M. de Serre s'exprima ainsi :

« Je n'entends pas discuter, en ce moment, l'opinion que vous venez d'entendre; mes forces s'y opposent; mais il est certaines choses que mon devoir et mon honneur ne me permettent pas de laisser passer sans réponse.

» Le préopinant nous a entretenus de deux époques, les premiers temps de la Révolution et le moment actuel. La première époque appartient à l'histoire qui la jugera, qui jugera aussi l'honorable membre.

» L'honorable membre s'est mis à la tête des hommes qui ont attaqué et renversé l'ancienne monarchie; je suis convaincu que des sentiments exaltés, mais généreux, l'ont déterminé; mais il devrait être assez juste lui-même pour ne pas s'étonner que des hommes, attachés par le devoir et l'honneur à cette monarchie, l'aient défendue avant de la laisser tomber. Il devrait être assez juste pour ne pas imputer aux victimes de ces temps tous les maux d'une Révolution qui a pesé si cruellement sur elles.

» Ces temps n'ont-ils pas aussi laissé à l'honorable membre de douloureuses expériences et d'utiles souvenirs? Il a dû éprouver plusieurs fois, il a dû sentir, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, qu'après avoir ébranlé les masses populaires, non-seulement on ne peut pas toujours les arrêter quand elles courent au crime, mais qu'on est souvent forcé de les suivre, quelquefois de les conduire.»

Le centre droit et la droite interrompirent par d'énergiques bravos ces paroles éloquentes prononcées d'une voix profonde et accentuée, qui resteront attachées au nom de Lafayette comme un châtiment ineffaçable. Pressé d'achever sa tâche, M. de Serre imposa du geste silence aux applaudissements, et il continua son discours qui fut à la fois un arrêt et un coup de parti.

M. Royer-Collard monta une seconde fois à la tribune, et dans de nouvelles observations, dignes de son magnifique talent, il essaya de détruire l'effet produit par le garde-des-sceaux.

Son ami, Camille Jordan, député de Lyon, lui succéda et présenta, à titre de transaction, un amendement ainsi conçu : « Chaque département sera divisé en autant d'arrondissements qu'il y aura de députés à nommer; chacun de ces collèges électoraux sera composé de tous les citoyens âgés de trente ans et payant 300 francs de contributions directes. Chacun nommera directement un député à la Chambre. »

Après avoir déclaré que, dans sa conviction, le projet du ministère était le plus imprudent qui eût pénétré dans le Conseil des rois, depuis ces tentatives funestes qui perdirent la race infortunée des Stuart, Camille Jordan ajouta, en s'adressant aux centres :

« Venez vous rallier à la voix de vos anciens amis, de ceux qui ont fait avec vous les glorieuses campagnes de 1815 et de 1816, dont vous connaissez l'attachement à tous les principes de la monarchie légitime, qui n'ont pas plus que vous l'envie de devenir le jouet et la proie des

factions révolutionnaires. Si les ministres veulent entendre avec vous cet honorable appel, avec quel empressement ils seront accueillis dans nos rangs ! Mais, s'ils y demeurent insensibles, qu'ils soient abandonnés par vous et par nous; qu'ils courent seuls à leur perte. Nous sauvons une patrie si chère en écartant, par l'amendement proposé, le projet qui la menace. Je vote pour son adoption, et si je n'ai point la force de revenir le défendre à cette tribune, je le confie à la garde spéciale de mes honorables et éloquents amis. »

Camille Jordan, par ces dernières et nous pourrions dire par ces suprêmes paroles, faisait allusion au déclin rapide de sa santé et à sa fin prochaine : il devait mourir en effet quelques jours plus tard.

Deux des principaux athlètes de cette grande lutte étaient donc frappés à mort : un troisième, Royer-Collard, était également malade.

Le 30 mai 1820, on mit aux voix la question de savoir si l'amendement de Camille Jordan obtiendrait la priorité sur un autre amendement proposé par un député du centre droit, M. Delaunay. La gauche réclama l'appel nominal. Les urnes furent apportées au milieu d'un profond silence. Chacun estimait que le vote allait indiquer la proportion des votes dans l'assemblée, et fixer, par conséquent, le sort de la loi. Le scrutin était arrivé à la fin et l'on avait constaté qu'il n'y avait que quatre absents, dont trois malades et un démissionnaire : ce dernier était M. Laval, député de la Vendée. Il fut procédé au contre-appel : au dernier moment, un des trois députés malades, le marquis de Chauvelin, membre de l'extrême gauche, qui venait de se faire conduire au Palais-Bourbon dans une chaise à porteurs, se présenta au pied de la tribune soutenu par deux de ses collègues et demanda à voter. Un des secrétaires s'empressa de descendre du bureau et de lui présenter l'urne où M. de Chauvelin déposa ostensiblement une boule blanche.

Quelques instants après, le président de la Chambre, M. Ravez, annonçait que cent-vingt-huit députés contre cent vingt-sept avaient donné la priorité à l'amendement de M. Camille Jordan. Les bancs des ministres, du centre droit et de la droite restèrent mornes et silencieux; la gauche, qui croyait avoir partie gagnée, éclata en manifestations enthousiastes; le marquis de Chauvelin fut entouré et félicité; plusieurs députés allèrent annoncer le résultat du scrutin à la foule qui stationnait sur le quai et qui accueillit cette communication par les cris les plus chaleureux.

Le lendemain, 31 mai, des groupes, plus nombreux et plus bruyants encore que les jours précédents, stationnèrent autour de la Chambre. L'instruction du procès de Louvel, qui se poursuivait à ce même moment, contribuait à augmenter l'ébranlement des esprits. L'émeute était dans l'air. Une ovation fut faite sur la place publique au marquis de Chauvelin ; car le destin avait voulu que les trois idoles de la Révolution, luttant, non plus pour la liberté, mais pour l'égalité, fussent précisément trois *marquis*, le marquis de Chauvelin, le marquis de Lafayette et le marquis de Voyer-d'Argenson.

Le 1^{er} juin, comme on savait que ce jour-là la Chambre devait voter sur l'amendement de Camille Jordan, une affluence énorme avait envahi les quais, le pont Louis XV et tous les alentours. Les tribunes publiques et les couloirs étaient pleins dès le matin. Le président fut obligé de faire placer une double haie de sentinelles et d'huissiers à chacune des portes de la salle, pour empêcher les flots des curieux privilégiés qui se pressaient dans les pièces attenantes de faire irruption. La Chambre était au grand complet ; un seul député, trop malade pour paraître, M. Paillot de Loynes, ne répondit pas à l'appel de son nom ; M. de Chauvelin et le général Tarayre, quoique sérieusement indisposés, s'étaient fait apporter et votèrent. Pendant le scrutin, l'anxiété redoubla. Enfin, M. Ravez proclama le résultat : il y avait 133 boules noires contre 123 blanches : l'amendement de Camille Jordan était rejeté.

« Il y eut, dit M. Nettement, un moment de stupeur sur les bancs de la gauche qui espérait un autre résultat, un mouvement marqué de satisfaction au banc des ministres, un profond silence sur les bancs du centre et de la droite, des murmures dans les tribunes auxquels répondit bientôt le sourd grondement de la foule qui assiégeait les portes. »

Dans les jours qui suivirent, les troubles de la place publique prirent une physionomie plus grave ; le 3 juin, un jeune étudiant, nommé Lallemand, fut tué sur la place du Carrousel. Ce malheureux événement eut son contre-coup dans l'intérieur de la Chambre où la discussion devint plus passionnée que jamais ; MM. de Kératry, de Girardin, Manuel, Benjamin Constant, Laffitte s'élevèrent contre

l'emploi de la force armée ; MM. Lainé et de Serre défendirent le Gouvernement.

Pendant ce temps, — c'était le 5 juin, — la place Louis XV était couverte d'une foule immense. « Les terrasses des Tuileries étaient couvertes de femmes, assises sur des chaises, qui étaient venues chercher des émotions. Les hôtels qui bordent la place du côté de la rue Royale regorgeaient de spectateurs. Derrière les barrières et les fossés qui séparaient alors les Champs-Élysées de la place Louis XV, une grande affluence de population attendait les événements ; plusieurs étaient sympathiques à l'idée d'une révolution, et l'on a souvent répété le mot de ce vieil académicien, Lacretelle aîné, qui, poursuivi par les souvenirs de sa jeunesse et laissant peut-être échapper le secret des confidences qu'il avait reçues, tira sa montre et s'écria : « Quoi ! il est trois heures et les faubourgs n'arrivent pas ! »

L'émeute ainsi attendue éclata dans la soirée : elle avorta. La gauche essaya néanmoins d'en tirer parti ; dans la séance du 6 juin, ses principaux organes, M. de Lameth (encore un marquis), Manuel, Laffitte, Benjamin Constant, « ce brillant rhéteur, qui devait apprendre à notre temps jusqu'où peut s'élever le talent séparé de la conscience », prirent la défense des factieux de la rue, et déclarèrent que, si les ministres ne fournissaient pas des explications satisfaisantes, ils ne délibéreraient pas et se retireraient. La gauche, en effet, quitta en masse la salle des séances, mais pour rentrer bientôt.

La discussion se prolongea donc encore pendant plusieurs jours, et aussi l'émeute qui avait pris un caractère périodique et des proportions de plus en plus menaçantes. M. de Serre répondit à toutes les attaques avec une présence d'esprit merveilleuse, avec une élévation de pensées, une dignité de langage, et ce je ne sais quoi d'achevé que l'approche de la mort ajoute aux accents du génie. Je ne connais rien de plus beau, dans les annales de l'éloquence parlementaire en France, que la série des discours prononcés par M. de Serre, en 1819, dans la discussion des lois sur la presse, et en

¹ Alfred Nettement, V, 419.

² *Loc. cit.*

1820, dans la discussion de la loi électorale. M. de Serre s'est placé par là à côté et non certes au-dessous de Mirabeau.

Ses efforts et son génie triomphèrent enfin de l'opposition acharnée de la gauche. La majorité, d'abord indécise, se détermina peu à peu à le suivre; elle augmentait après chacun de ses discours, et, lorsque vint le moment du vote définitif, elle s'éleva à 154 voix contre 95. Malheureusement pour la France, M. de Serre ne devait pas survivre longtemps à son triomphe.

M. Sainte-Beuve raconte, au tome II de ses *Portraits contemporains*, que, sous le règne de Louis-Philippe, pendant une discussion de l'Adresse à la Chambre des Députés, M. Guizot, qui avait pris plusieurs fois la parole, descendit de la tribune, tout prêt à y remonter encore. M. Villemain lui représenta qu'il semblait bien fatigué; pour toute réponse, M. Guizot dit à son collègue, avec un sourire mélancolique :

C'est pour périr bientôt que le flambeau s'allume,
Mais il brille un moment sur les autels des dieux.

Ce sont deux vers de Charles Loyson, dans sa pièce sur *le Bonheur de l'étude*, couronnée par l'Académie française, en 1817. M. de Serre, qui était étroitement lié d'amitié avec Charles Loyson, aurait pu, avec plus de vérité encore que M. Guizot, s'appliquer ces deux vers, lors de la discussion de 1820. Le flambeau ne tarda pas à s'éteindre : obligé de renoncer à la tribune dès 1821, il alla demander au climat de Naples une guérison impossible et mourut à Castellamare le 21 juillet 1824.

Je ne saurais trop engager le lecteur à étudier lui-même, dans l'ouvrage de M. Nettement, où il n'occupe pas moins de cent pages, l'épisode parlementaire dont je n'ai pu que rappeler sommairement la marche et les péripéties : il y trouvera ces émotions qui passionnent l'esprit, et aussi celles qui élèvent l'âme; il y verra non plus le choc brutal des armées, mais la lutte féconde des intelligences; il y rencontrera enfin cette variété qu'on chercherait vainement dans les récits de bataille, toujours les mêmes.

On demandait un jour à Chérubini s'il connaissait quelque chose de plus ennuyeux qu'un air de flûte. — Oui, répondit-il, deux airs de flûte. — Ne me demandez pas si je connais quelque chose de plus

monotone qu'un récit de bataille; je serais capable de répondre, malgré tout mon respect pour le merveilleux talent de M. Thiers : Oui, deux récits de bataille.

Je me suis trop étendu sur la discussion de la loi électorale de 1820 pour n'être pas forcé d'abrégé ce qu'il me resterait à dire sur les deux volumes de M. Nettement. J'indiquerai cependant ce qui constitue, à mes yeux, un de leurs principaux mérites; grâce à la communication de tous les papiers de M. de Villèle, de sa correspondance intime, des carnets sur lesquels il notait chaque jour chacun de ses actes, l'historien a pu nous faire assister à la marche patiente, modérée, savante et toujours honnête du chef de la droite. Au moment où s'ouvre le IV^e volume, après les élections de 1816, M. de Villèle n'a plus sous ses ordres qu'un bataillon affaibli et découragé; chacune des élections partielles qui vont suivre, en 1817, en 1818, en 1819, lui enlève de nouveaux soldats; ce qui était, en 1815, une armée, n'est plus, en 1820, qu'une poignée d'hommes. Mais de cette poignée d'hommes, quel parti M. de Villèle ne sait-il pas tirer? Ses manœuvres sont si habiles, son coup d'œil est si sûr, il sait inspirer aux siens tant de confiance et à ses adversaires tant d'estime, qu'à mesure que ses forces diminuent, son prestige augmente. Après les élections de 1820, il est presque seul, et cependant il est à peu près le maître et l'arbitre de la situation : en 1821 il est le chef du ministère.

La figure de M. de Villèle, étudiée par M. Nettement avec un soin particulier, donne aux deux volumes que nous examinons un caractère d'unité qui ajoute encore à leur valeur; et, ce qui me paraît digne de remarque, c'est que l'historien ne s'est point laissé entraîner par l'abondance des renseignements inédits qui étaient entre ses mains; il en a largement usé, il n'en a point abusé; il n'a point surfait M. de Villèle; il ne l'a point mis dès l'abord au premier plan, et la place que l'illustre homme d'État occupe dans son livre augmente et grandit peu à peu, comme celle qu'il s'est faite graduellement de 1816 à 1821, dans le gouvernement de la France.

Il serait injuste de ne pas rappeler ici, dans la *Revue de Bretagne*, que M. de Villèle avait trouvé un auxiliaire précieux, un

lieutenant digne de lui dans un Breton, M. de Corbière. Pendant la discussion du budget de 1817, le député de Toulouse écrivait : « Corbière travaille pour répondre à ce qui a été dit depuis mon discours. Nous sommes bien liés ; s'il ne revient pas, (le député d'Ille-et-Vilaine était de la série qui allait sortir au mois de septembre 1817), je ne sais pas comment je ferai sans lui. Tout roule sur huit ou dix ; Corbière ne peut être remplacé par aucun ¹. »

Corbière et Villèle, ces deux noms, en effet, sont inséparables ; ils ont subi ensemble les attaques injurieuses des partis ; ils reçoivent ensemble aujourd'hui l'hommage de la postérité qui commence pour eux. Il y a quarante ans, on s'arrachait la *Villéliade* et la *Corbiériste*, deux pamphlets en vers, composés par deux rimeurs *libéraux*, MM. Barthélémy et Méry. Aujourd'hui, grâce à Dieu, les rôles sont bien changés : les noms de MM. de Villèle et de Corbière grandissent chaque jour dans l'estime des esprits éclairés ; M. Méry vient de mourir, écrasé sous le poids de ses maigres lauriers et de ses lourdes cantates ; M. Barthélémy... depuis 1832 et certaines transactions dont on ne parle pas, M. Barthélémy est de ceux dont on ne parle plus.

L'espace me manque complètement pour faire des citations qui permettraient au lecteur d'apprécier les rares qualités de composition et de style déployées par M. Nettement dans ses deux nouveaux volumes. Je regrette surtout de ne pouvoir pas citer les pages qu'il a écrites sur la mort de Napoléon (5 mai 1821), et celles que lui a inspirées la naissance du duc de Bordeaux (29 septembre 1820). Elles sont véritablement éloquentes.

Je n'ignore pas que l'éloquence est maintenant suspecte et qu'on la mettrait volontiers à l'index. Nous sommes gens *positifs* ; nous ne voulons plus que des faits, encore des faits, et toujours des faits. Soit ; exigez de l'historien des informations nombreuses et précises ; mais n'oubliez pas que les faits, réduits à eux-mêmes, sont bien peu de chose, qu'ils s'affaîsseront bientôt sur le sol comme une masse inerte et sans nom, s'ils ne sont pas agités par un souffle puissant, par cet esprit de moralité et de grandeur qui est l'âme même de l'histoire : *Mens agitat molem*. Nul historien

¹ Nettement, IV, p. 215.

n'est vraiment digne de ce nom s'il ne sait pas s'élever au-dessus des événements qu'il expose, et si, dans certaines rencontres, il n'est pas éloquent.

C'est parce que M. Alfred Nettement remplit toutes ces conditions, et que chez lui l'abondance des renseignements n'exclut pas l'éloquence dans le récit et dans les appréciations, que nous n'hésitons pas à mettre les cinq volumes déjà parus de son ouvrage au premier rang des monuments historiques qui seront l'honneur de notre siècle. Le cinquième volume, en particulier, me paraît digne des plus grands éloges ; c'est, à mes yeux, je ne crains pas de le dire, un véritable chef-d'œuvre.

Dans ces douze cents pages que j'ai lues avec le plus vif intérêt et le plus grand soin, j'ai trouvé bien peu d'erreurs et bien peu d'omissions à relever.

A la page 52 du tome V, M. Nettement dit que la discussion *publique* de la proposition Barthélémy sur la révision de la loi d'élections du 5 février 1817 s'ouvrit à la Chambre des Députés le 14 mars 1819. Ce fut seulement la discussion en comité secret et non la discussion publique qui eut lieu à cette date.

Page 53 : « M. Beugnot, rapporteur de la commission, avait proposé, en son nom, le 14 mars 1819, le rejet de la proposition votée par la Chambre des Pairs. » Il s'agit toujours de la proposition Barthélémy. C'est le 18 mars, et non le 14, que le comte Beugnot fit sa motion.

Pages 280 et suivantes, M. Nettement apprécie les progrès accomplis, de 1816 à 1821, sous les différents ministères, ou plutôt sous le ministère unique dont le duc de Richelieu, le général Des-solle et M. Decazes furent tour à tour les présidents ; il néglige de mentionner les améliorations introduites dans notre marine par le baron Portal. Et cependant le baron Portal a jeté les bases de la réorganisation de la marine française, anéantie par les désastres de l'Empire. « Portal, dit M. P. Levot, dans son intéressant ouvrage sur *les Gloires maritimes de la France*¹, fut nommé, le 29 décembre 1818, ministre de la marine et des colonies. Les circonstances étaient on ne peut plus difficiles : une marine mutilée, une

¹ Un vol. in-18. Paris, 1866. Arthus Bertrand, édit.

dotation annuelle de 45 millions, évidemment insuffisante, un matériel en mauvais état, tout semblait présager que c'en était fait pour jamais de notre puissance navale. Le premier soin de Portal fut d'obtenir que ce chiffre, porté à 65 millions, fût mis en rapport avec l'état du revenu public et les nécessités du service. Quant au nombre des bâtiments à flot, il devait être de 246, dont 46 vaisseaux et 34 frégates. Lorsque Portal résigna spontanément ses fonctions, le 13 décembre 1821, sa retraite fut unanimement regrettée. Libéral autant qu'éclairé, il s'était attaché à faire disparaître l'antagonisme existant entre l'ancienne et la nouvelle marine. Ne tenant compte que du mérite, et non des opinions politiques, il n'avait qu'un mobile, l'intérêt du pays. Dans ses *Mémoires contenant les plans d'organisation de la puissance navale de la France*, on voit qu'à l'exemple de Colbert, dont il suivait les traditions, il considérait comme inséparables la marine de l'État et celle du commerce. »

Une dernière remarque. Parlant, à la page 476, d'une brochure publiée, au mois d'août 1820, par M. Guizot, sous ce titre : *Du Gouvernement de la France*, M. Nettement signale la théorie présentée par le célèbre publiciste, et qui consistait à faire de la Révolution une lutte suprême entre le peuple autrefois conquis, les Gaulois, et le peuple autrefois conquérant, les Francs ; les premiers se seraient retrouvés dans le tiers-état, les seconds dans la noblesse et le clergé, de sorte que la Révolution aurait été la revanche des Gaulois contre les Francs. M. Nettement ajoute que cette thèse fut *bientôt adoptée par Augustin Thierry avec un emportement passionné*. Or, dès le 2 avril 1820, M. Augustin Thierry avait publié, dans le *Censeur européen*, un article *sur l'antipathie de race qui divise la nation française*.

« Nous croyons être une nation, disait-il, et nous sommes deux nations sur la même terre, deux nations ennemies dans leurs souvenirs, inconciliables dans leurs projets : l'une a autrefois conquis l'autre ; et ses desseins, ses vœux éternels sont le rajeunissement de cette vieille conquête énervée par le temps, par le courage des vaincus et par la raison humaine. . . Il y a deux camps ennemis sur le sol de la France. Il faut le dire, car l'histoire en fait foi : quel qu'ait été le mélange physique des deux races primitives, leur esprit constamment contradictoire a vécu jusqu'à ce jour dans deux portions toujours distinctes de la population confondue. Le génie de la conquête s'est joué de la nature et du temps ; il

plane encore sur cette terre malheureuse. C'est par lui que les distinctions des castes ont succédé à celles du sang, celles des ordres à celles des castes, celles des titres à celles des ordres. La noblesse actuelle se rattache par ses prétentions aux hommes à privilèges du XVI^e siècle; ceux-là se disaient issus des possesseurs d'hommes du XIII^e, qui se rattachaient aux Francs de Karle-le-Grand, qui remontaient jusqu'aux Sincambres de Chlodowig.... Et nous, revendiquons la descendance contraire. Nous sommes les fils des hommes du tiers-état; le tiers-état sortit des communes; les communes furent l'asile des serfs; les serfs étaient les vaincus de la conquête. Ainsi, de formule en formule, à travers l'intervalle de quinze siècles, nous sommes conduits au terme extrême d'une conquête qu'il s'agit d'effacer. Dieu veuille que cette conquête s'abjure elle-même jusque dans ses dernières traces, et que l'heure du combat n'ait pas besoin de sonner. »

On le voit, M. Augustin Thierry n'avait pas attendu M. Guizot pour embrasser cette déplorable théorie qui ferait de la nation française un peuple d'ennemis. Hâtons-nous d'ajouter que plus tard MM. Guizot et Thierry se sont fait un devoir d'atténuer leur pensée première, qui était bien moins une thèse historique qu'une machine de guerre.

Ces petites réserves faites, nous ne pouvons que redire, en terminant, combien les deux nouveaux volumes de M. Alfred Nettement nous paraissent remarquables, au point de vue du talent de la composition, de l'impartialité du récit et de l'intérêt des documents. Que l'auteur termine son œuvre comme il l'a commencée, et nul doute qu'elle ne lui assure une place éminente parmi les historiens qui ont le mieux mérité de la cause de la vérité, de la justice et de l'honneur.

L'Académie française vient de décerner le grand prix Gobert à l'*Histoire de la Restauration* par M. de Vielcastel, et nous applaudissons à cette récompense décernée à un travail qui en est digne sous plus d'un rapport. L'Académie a maintenant une autre dette à acquitter : elle se doit à elle-même d'appeler dans son sein, à l'une des premières vacances, l'auteur de l'*Histoire de la littérature française de 1814 à 1848*, de la *Conquête d'Alger* et de l'*Histoire de la Restauration*.

EDMOND BIRÉ.

LES ÉTATS DE BRETAGNE

ET

L'INDUSTRIE DES TOILES.

III. *

Fondée en 1757, pour l'encouragement, l'extension et le perfectionnement de l'agriculture, du commerce et des arts en Bretagne, la Société fut approuvée par brevet du roi, du 20 mars de la même année, et l'importance de ses travaux lui mérita d'être constituée avec les mêmes honneurs, franchises et privilèges que les académies établies à Paris, sauf le droit de *committimus*¹. Ces droits sont consacrés par les lettres-patentes du roi, de janvier 1762.

Afin de mieux connaître l'état de l'agriculture, du commerce et des arts, de rechercher les causes de leur progrès ou de leur décadence, la Société avait dans chaque évêché un bureau permanent communiquant avec celui de Rennes, centre de l'association. Deux articles du règlement devaient, en cas de besoin, stimuler le zèle des membres. Le premier, que bien des sociétés savantes rejetteraient aujourd'hui, prescrivait à chaque membre de la Société de fournir dans l'année un travail sur un sujet quelconque, à son

* Voir la livraison de septembre, pp. 169-182. — Dans cet article, p. 170, au lieu de 1482, lisez 1472, et p. 172, au lieu de 1498, lisez 1499.

¹ Droit, pour les membres de ces académies, d'être jugés, non par les tribunaux ordinaires, mais par une chambre spéciale du Parlement.

choix. Le second disait : « Quand une pratique aura été reconnue bonne, chaque commissaire s'attachera à la répandre dans son canton en l'éprouvant lui-même, en engageant ses amis à la suivre, surtout en démontrant aux laboureurs et aux artistes les avantages qui en résultent ¹. »

En parcourant les mémoires de la Société, publiés sous le nom de *Corps d'observations de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts*, on est frappé de la sagesse, de la largeur et de l'intelligence de ses vues. On y trouve des indications et des encouragements pour les prairies artificielles, la culture de la luzerne et des patates, les observations météorologiques et le profit que peut en retirer l'agriculture, la libre exportation des grains, la courte durée des baux, « si nuisible à l'agriculture, lors même que la terre est cultivée par un bon fermier ², » les machines pour la transplantation des arbres en pleine croissance, les moyens d'améliorer le bétail, etc., etc.; toutes ces choses, enfin, que l'on préconise aujourd'hui comme un progrès, et qui, enseignées il y a plus de cent ans, étaient élaborées par la Société, pour être ensuite consacrées par le vote des États. C'est à cette impulsion, énergiquement soutenue par eux, que nous devons la fondation ou le développement des manufactures de draps, de serges, de teintureries, des fabriques de grès, de verres, de porcelaines, etc., encouragées soit par des primes, soit par des prêts d'argent avec un faible intérêt ou même sans intérêt et remboursables à longues échéances. En un mot, cette Société encouragea en Bretagne toutes les manufactures, et indiqua, quand elle ne les réalisa pas, des perfectionnements qui n'ont pris racine que bien des années après.

Une des premières questions soumises à la Société par le contrôleur général des finances, fut celle-ci : — « La manufacture de toile la plus importante de la province n'a fait depuis longtemps aucun pas vers la perfection. Perfectionner une manufacture, c'est en créer une nouvelle, c'est étendre l'agriculture ; pour y réussir, il ne faut peut-être qu'encourager les ouvriers ³. »

¹ Règlement de la Société.

² *Corps d'observations*, 1759-1760.

³ *Corps d'observations*, 1757-1758.

Que fait la Société ? Dès 1757, elle propose d'encourager la fabrication des toiles ouvrées, en leur donnant 4 % d'encouragement ; elle propose pour les fileuses l'établissement de prix, à l'exemple de l'Écosse et de l'Irlande ¹.

« La culture du lin n'étant pour ainsi dire que précaire tant qu'on sera forcé de tirer la graine de l'étranger, la Société croit devoir chercher les moyens d'entretenir la graine de Bretagne dans un état de fécondité permanent, ou de lui rendre sa première vigueur, après que trois ou quatre récoltes l'auront éternée ². »

Les observations recueillies en 1759 et 1760 sont du plus haut intérêt. C'est d'abord un mémoire, adressé par le duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères, sur la manière dont se fait le commerce des graines de lin entre la France et Riga, commerce qui se fait par des intermédiaires, à défaut de maisons françaises à Riga. C'est la source des abus signalés dans ce commerce ; la graine de lin bonne à semer n'étant expédiée qu'après qu'un expert juré ou *braqueur* l'a examinée et a marqué chaque tonne, c'est aux maisons de France ou aux marchands intermédiaires qu'il faut s'en prendre ³.

Nous laisserons de côté les mémoires des associés du bureau de Vannes, les renseignements recueillis par les soins de M. de Choiseul ⁴ et de M. Dubois de Donilac ⁵ sur la culture du lin en Livonie et sa comparaison avec les cultures de Bretagne, d'Irlande et de Hollande ⁶, pour voir le moyen proposé pour régénérer la graine de lin ⁷.

« Il est nécessaire en Livonie de la renouveler au plus tard après

¹⁻². *Corps d'observations, 1757-1758.*

³ « ... Malgré ces précautions, (plomb et certificat d'origine), certains marchands intermédiaires peu délicats achètent à bas prix des graines mélangées ou épuisées et les renferment dans des barils ayant déjà servi au transport des graines de Russie et les revendent comme étant de Riga.... Le gouvernement russe a pris toutes les mesures possibles pour prévenir des fraudes si préjudiciables à la richesse agricole. — Des employés spéciaux, nommés par le gouvernement, sont chargés de vérifier la graine de lin à son arrivée à Riga. Celle qui n'est pas bonne à semer ne peut être mise en barils... » *Renseignements sur la graine de lin à semer, de provenance russe*, publiés par le Comité linier du littoral des Côtes-du-Nord. 1866.

⁴⁻⁵⁻⁶⁻⁷. *Corps d'observations, 1759-1760.*

la cinquième récolte... On tire les nouvelles graines de Silésie et même de France ; celles de Bretagne ne sont employées que quand toutes les autres font défaut... Ainsi on envoie en Livonie les graines qui ont dégénéré ailleurs, et ce sont leurs graines dégénérées que nous semons. Elles se dénaturent et se régénèrent en changeant de terroir et de climat. Cet échange de graines, si profitable entre la France et la Livonie, ne pourrait-il se faire entre les diverses provinces de France ? . . . »

L'usage de la *broye* ou *macque*, pour commencer la préparation de la filasse, est général en Livonie, en France et en Bretagne. Il n'en est pas de même des instruments destinés à achever la préparation. L'instrument, décrit dans la *Maison rustique* de 1725, est une sorte de couteau de bois avec lequel on frappe d'une main sur la poignée de lin, qu'on tient de l'autre main, appuyée sur une planche montée debout ¹. En Livonie, on emploie, avec la *macque*, un moulin dont M. Dubois de Donilac donne la description ². Ce moulin fait obtenir une économie de main-d'œuvre telle, que l'on peut faire pour 4 livres 19 sous ce qui nous coûte 56 livres, et l'on obtient une plus-value de qualité de 15 à 20 % ³. La Société exprime le désir de voir établir en Bretagne un de ces moulins.

La différence, en Livonie, entre les lins ou chanvres rouis dans des routoirs construits avec soin ou ceux rouis seulement dans des trous creusés sur le bord des rivières, n'est pas moindre de 25 à 30 %.

Un savant mémoire de l'abbé Desfontaines traite d'abord du travail du lin qui, « par un broyage et un pesselage defectueux, perd beaucoup de sa qualité ⁴. » Le transport du lin en verges du pays

¹ Rapprocher de cette description celle du zwingle de Flandre, donnée par M. Frédéric Rouxel en 1839. (*Rapport sommaire d'un voyage pour étudier l'industrie linière*); voir la *Culture, le rouissage et le teillage du lin*, publié par le Comité linier de Lille, pp. 34 et 35.

² *Corps d'observations*, 1759-1760. Nous avons vu, il y a quelques années, un moulin, semblable à celui que décrit M. de Donilac, employé pour le broyage du chanvre.

³ Le premier teillage mécanique a été importé d'Irlande et établi, en 1840, à Saint-Brieuc par M. Frédéric Rouxel.

⁴ Il est curieux de rapprocher des observations de M. Desfontaines, sur le teillage, p. 371 et suiv., *Corps d'observations*, 1759-1760, celles qui furent présentées,

de Tréguier à Quintin occasionne une perte sèche de 115,200 livres environ par an, puisque la chenevotte, perdue par la préparation de la filasse dans le pays de fabrique et non sur les lieux de production, représente environ les $\frac{9}{10}$ émis ¹. Le même mémoire examine l'utilité qui pourrait résulter pour le pays de l'emploi de dévidoirs donnant des écheveaux réguliers. Le bénéfice de cette nouvelle méthode serait, au dire de M. Digaultray des Landes, associé du bureau de Saint-Brieuc, d'un sol par aune de toile ².

Moyens d'obvier aux fraudes sur la graine de lin ; amélioration des routoirs, du teillage ; perfectionnements à introduire dans la fabrique ; autant de questions résolues ou posées, il y a cent-dix ans. Si l'on rapproche de ces efforts et de ces observations tout ce qui a été dit et fait dans les Côtes-du-Nord, tout ce que l'on fait encore aujourd'hui ³, on sera convaincu de la vérité de l'assertion que nous avons émise en commençant ⁴, et de l'importance des travaux de la Société.

Dans quelle mesure les États secondaient-ils ces efforts ? Les délibérations de 1742 et 1744, et la fondation de la Société, témoignaient de leur bonne volonté. Dès 1757, ils avaient donné des encouragements à l'agriculture et répandu dans la province les instructions qui pouvaient être utiles. Le 10 février 1757 ⁵, sur le rapport de la commission du commerce, « sur l'article concernant la manufacture de toiles la plus importante de la province, les États ordonnent que, pour la perfectionner, il sera accordé un prix

en 1839, dans le rapport déjà cité de M. Frédéric Rouxel, et celles de M. J. Dalle, en 1864. (*Considérations sur la culture et la préparation du lin en Bretagne.*)

¹ Le transport du lin se fait, encore aujourd'hui, de la même manière, du pays de culture au pays de fabrique; le transport par charrettes du lin en verges a seulement remplacé le transport à dos de cheval.

² En 1840, sur la proposition qui en était faite par M. Rouxel, le Conseil général des Côtes-du-Nord adopta l'emploi de *treuils compteurs*.

³ *Conférences agricoles à l'occasion du concours régional à Saint-Brieuc, en 1865.* Société d'émulation des Côtes-du-Nord, séance du 6 mai 1866. Mémoires déjà cités dans les notes. Procès-verbaux du Conseil général des Côtes-du-Nord, de 1834 à 1865.

⁴ Page 169.

⁵ Procès-verbaux des États de Bretagne.

de 300 livres à celui des fabricants de la province qui aura le plus parfaitement imité, tant pour la qualité, longueur et largeur, que pour le blanc et le pliage, une pièce de toile de Hollande... et un prix de 200 livres à celui qui imitera le mieux une pièce de la seconde qualité... et ce, après que les concurrents auront justifié que leur toile a été fabriquée dans la province et avec des fils du pays ¹. »

En 1758 ², ils promettent une récompense de 300 livres à celui qui donnera le secret du pliage des platilles de Silésie, et accordent une récompense de 100 livres à deux ouvriers qui ont fabriqué deux pièces de toile, façon Hollande. Le prix de 300 livres, promis en 1758, est accordé, en 1766, au sieur Guyot, négociant à Nantes, qui a réussi à imiter le pliage de Silésie, à condition qu'il rendra cette manière de plier les toiles commune à tous les habitants de la province ³. Il fut sursis à lui délivrer cette somme jusqu'à ce qu'il eût fait la preuve de cette divulgation.

Pour augmenter le débit des toiles en les imprimant, comme on fait en Silésie, les États chargent, en 1757 ⁴, leur procureur-syndic, député en cour, d'obtenir la permission d'imprimer sur le lin ; ce qui fut obtenu peu après. Charge est donnée, en 1768 ⁵, aux députés en cour de solliciter la permission absolue de contrefaire le pliage des toiles de Silésie, sans que, sous aucun prétexte, il soit permis de les saisir et même de les visiter, contrôler et contre-marquer.

Le 17 janvier 1769 ⁶, lecture est donnée aux États d'une lettre du contrôleur général au procureur général-syndic, dans laquelle « il lui marque qu'il peut assurer aux États que l'intention du Conseil est de donner toutes sortes de facilités aux fabricants et aux commerçants sur les toiles assujetties aux règlements ; et que celles qui ne sont pas comprises dans leurs dispositions, comme

¹ « En 1844, des prix sont décernés par la Société linière de Belfast à diverses sortes de tissus fabriqués en Irlande avec des fils d'Irlande. » — *Mémoire de M. Chérot sur l'industrie linière dans l'Ouest de la France.*

²⁻³⁻⁴⁻⁵⁻⁶ Procès-verbaux des États.

les platilles, peuvent être fabriquées et exportées sans être soumises aux inspections dont la province de Bretagne désire qu'elles soient dispensées. » Les États ordonnent l'impression et la distribution de cette lettre.

Si, des développements à donner à l'industrie que nous venons d'exposer, nous passons aux détails concernant les fileuses et les métiers, nous trouvons la même sollicitude. Dans la tenue de 1757 ¹, les États, pour encourager l'établissement de métiers à deux navettes, sur lesquels on peut fabriquer deux pièces de toile, fournissent les métiers, qui coûtent 70 livres chacun. Cette même année voit l'introduction de la navette anglaise. L'année suivante, un soldat du régiment de Bourbonnais ayant fait authentiquement deux pièces de toile sur un métier à deux navettes, les États décident qu'on solliciterait le congé de ce soldat et qu'il lui serait acheté un métier, s'il voulait rester dans la province ². On en donna un également à M. de Géry, maire de Quintin, pendant que les députés en cour étaient chargés de solliciter une juridiction consulaire pour cette ville, « qui est le centre du plus grand commerce de toile ³. »

La Société d'Agriculture avait demandé des encouragements pour les fileuses. Une demoiselle Vindack enseigne à filer à deux mains; les États décident, en 1757 ⁴, qu'un encouragement de 24 livres lui sera donné par chaque élève formé par elle, jusqu'au nombre de douze, et qu'à chacun de ces élèves sera donné un rouet. En 1758 ⁵, pour étendre davantage les améliorations du filage, il est fait fonds de 2,700 livres à répartir entre les neuf évêchés, par les soins de la Société, en prix aux fileuses qui pra-

1.2.3 Procès-verbaux des États.

¹ Conseil général des Côtes-du-Nord en 1834. — Un jeune soldat, nommé Tanno, qui connaît le teillage flamand, est exonéré aux frais du Conseil, pour établir à Quintin un atelier de teillage à la main. — Conseil général des Côtes-du-Nord en 1841. — Un jeune soldat, le nommé Le Bonniec, est exonéré également pour établir des machines à teiller, que leur simplicité rendra d'un emploi facile dans les campagnes.

² Après de nouvelles informations, les États ordonnèrent, le 28 octobre 1760, la cessation de toute démarche à ce sujet. Voir Procès-verbaux.

tiqueraient la méthode indiquée par le président de Montluc, « méthode qui ne laisse rien à désirer et dont on le remercie. » Ce vote est répété dans les tenues suivantes, avec charge aux Sociétés d'Agriculture de chaque évêché « de veiller avec le plus grand soin à ce que les prix ne soient donnés qu'aux fileuses qui auront effectivement filé le fil qu'elles présenteront, et, dans le cas où la fraude serait prouvée contre elles, elles seront exclues du prix et du concours pour l'avenir ¹. »

Le règlement de 1736 devait être l'objet d'observations et de critiques importantes. Le contrôleur général, en 1757, avait posé les questions à résoudre; c'est donc à une véritable enquête que l'on procédait. Au moment où, de nos jours, les demandes d'enquêtes s'élèvent de tous côtés; où un éminent auteur ² demande qu'elles soient permanentes, il sera peut-être de quelque intérêt de suivre une enquête permanente, provoquée par le pouvoir royal sous l'ancien régime, et d'en étudier les conséquences.

IV.

Nous allons étudier dans leur développement chacune des observations de la Société d'Agriculture, leur présentation aux États et ensuite au roi; ce sera, si l'on veut, l'enquête devant les sociétés savantes, se poursuivant devant les grands corps de l'Etat, et devant le gouvernement lui-même.

* ³ Pour rendre quelque activité à ce genre de commerce, éprouvé par la guerre (de Sept ans), il serait essentiel de ne pas fixer à un petit nombre de ports le privilège d'exporter les toiles de la province... La liberté d'exporter par où l'on veut, et souvent par où l'on peut, devrait être générale. Cette gêne borne le travail des manufactures aux demandes qui leur sont faites dans les ports privilégiés. Il arrive, d'ailleurs, en temps de guerre, qu'on ne peut

¹ Procès-verbaux des États.

² M. Le Play, *Réforme sociale*, t. II, p. 265 et suiv.

³ *Corps d'observations, 1750-1760.*

profiter des navires neutres, lorsqu'ils se trouvent dans d'autres ports; en sorte qu'on est obligé de garder des marchandises qui trouveraient un débouché favorable... La visite en blanc, dans l'intérieur de la fabrique, obviendrait à cet inconvénient... »

Pour donner satisfaction à ce désir, le contrôleur général propose de reporter dans l'intérieur de la fabrique les bureaux de marque des balles de toiles en blanc¹, établis dans les ports. Voici la réponse des négociants d'Uzel, le 10 mai 1775, convoqués par le sénéchal de la manufacture : «² Les négociants et commerçants de toile... sont d'avis que l'établissement pour l'embarquement des toiles de la manufacture au port du Légué de Saint-Briec leur paraît d'une utilité évidente pour le commerce, et qu'il serait à désirer qu'il prît faveur; mais que l'établissement des bureaux de visite des toiles en blanc dans les différentes places de la fabrique... serait susceptible de plusieurs inconvénients préjudiciables au commerce, et qu'il serait bien plus expédient d'établir un bureau de visite à Saint-Briec. Et, au surplus, tous les dits commerçants et négociants, pendant la rédaction de la présente, se sont distraits chacun à leurs affaires et ne se sont point présentés pour signer. Et, après avoir attendu quelque temps leur retour sans qu'ils aient rentré au bureau, nous avons signé. — FLEURY, inspecteur; DUPREST LE BRETON, sénéchal. »

Les arrêts du Conseil d'État, des 14 mars et 24 avril 1776,

¹ Les réglemens de 1736 avaient établi deux sortes de bureaux de marque. Dans les premiers, (bureaux de marque en écu), qui se trouvaient dans les lieux de fabrication, les inspecteurs s'assuraient que les matières employées dans la fabrication, les longueurs et largeurs des toiles étaient celles portées au règlement. Dans les seconds, situés dans les ports d'embarquements, (bureaux de visite en blanc), on s'assurait du nombre de pièces contenu dans chaque balle et de leur qualité.

² Registre du sénéchal de la manufacture des toiles à Uzel (Archives des Côtes-du-Nord). — Ce n'est pas, malheureusement, la seule fois que les négociants de la fabrique se sont distraits des assemblées où se discutaient leurs intérêts. « ... M. le préfet, pour s'entourer des moyens de réussite (*Recherche des moyens d'améliorer l'industrie linière*), convoqua une réunion où furent appelées toutes les sommités du commerce de toile; vous avez vu dans son rapport que cinq négociants de la fabrique s'y rendirent... » *Rapport au Conseil général des Côtes-du-Nord*, 1837.

furent rendus en ce sens ; ils autorisèrent non-seulement le commerce des toiles et l'établissement de bureaux de visite, mais encore le commerce de toutes marchandises avec les îles et les colonies d'Amérique par les ports de Saint-Brieuc, Binic et le Portrieux, les plus voisins du pays de fabrique.

« Le salaire attaché aux places d'inspecteurs a fait établir un droit d'un sou par pièce de toile qui seraient présentées aux bureaux de Quintin, Uzel, Loudéac et Moncontour. Ce droit, qui paraît peu de chose en lui-même, devient exorbitant pour le commerce des toiles, surtout pour la partie la plus nombreuse des habitants, qui devrait être la plus ménagée. Comme ces toiles se vendent par coupons de 5 aunes, une multitude d'ouvriers les coupent chaque semaine sur leur métier pour avoir de quoi subsister, en sorte que celui qui a monté une chaîne de 50 aunes et qui n'est pas en état d'attendre que sa toile soit achevée pour la vendre, paie dix sous de droit de marque. Il n'eût payé qu'un sou, s'il eût été assez riche pour faire marquer sa toile entière... Il serait avantageux que les États fissent un fonds de 2,800 livres pour éteindre ce droit ¹. »

Le règlement de 1676 instituait la marque comme preuve de vérification ; l'arrêt du conseil, communiqué aux États, le 7 octobre 1738, en avait fait une de ces mesures fiscales, « créées en diverses localités pour des besoins pressants et que le besoin des finances obligea de conserver ². » Les États, pour soulager les marchands, obtinrent, en 1762³ et les années suivantes, de faire un fonds de 4,200 livres à chaque tenue pour le paiement des inspecteurs et des commis. En vue d'obtenir leur suppression, ils proposèrent même, le 18 novembre 1762⁴ et le 22 octobre 1764⁵, un fonds de 7,759 livres pour la suppression des offices d'inspecteurs. Le droit d'un sou et de six deniers n'en subsista pas moins, et son élévation à deux sous et à un sou, en 1782, donna lieu aux réclamations des États, qui chargèrent leurs députés en cour « ⁶ de solliciter le

¹ *Corps d'observations, 1759-1760.*

² Voir page 181.

³⁻⁴⁻⁵⁻⁶ Procès-verbaux des États.

retrait de ces lettres-patentes, (qui l'avaient augmenté), et même l'entière suppression de ce droit, comme n'ayant pas été consenti par eux. » Il subsista avec l'inspection jusqu'en 1792.

« De tous les fardeaux, dit encore la Société, le plus onéreux, c'est l'exécution des règles auxquelles nos manufactures sont asservies. L'inspection d'abord rigoureuse a été forcée d'abandonner la loi qui la dirigeait parce que cette loi détruisait ce qu'elle paraissait devoir conserver et améliorer... Des paysans, des journaliers se sont vus assujettis à exécuter des règlements de plus de 50 articles qu'ils n'étaient pas en état de lire. Quand ils les auraient lus et même étudiés, ils n'auraient pu les exécuter, parce que tout y est ordonné, jusqu'aux choses étrangères et souvent les plus contraires à une bonne fabrication. Les fautes les moins répréhensibles et celles qu'on envisage comme les plus graves sont punies des mêmes peines... Aussi beaucoup d'articles ne s'exécutent plus, mais ils existent encore. Aussi l'inspection est-elle devenue d'un tribunal rigoureux un tribunal arbitraire... La concurrence de Silésie nous a été moins fatale que l'inspection nationale ¹. »

Deux points sont attaqués ici par la Société, et l'on peut dire qu'elle a usé largement du droit de discussion : le règlement et la marque des toiles. Recherchons séparément les solutions données à l'un et l'autre de ces deux points.

Dès 1762 ², les députés des Etats en cour furent chargés de demander l'abrogation des anciens règlements et l'établissement de règles nouvelles, sur les mémoires présentés par la Société d'Agriculture. La lettre du contrôleur général, du 17 janvier 1769 ³, en adoucissant leur application, donna une satisfaction partielle à une charge souvent répétée. Était-il possible, dès lors, de les supprimer entièrement, avec la visite et la marque en écri qui en étaient la conséquence ? « Ces entraves, dit M. Necker, qui avaient protégé l'enfance de nos manufactures, étaient devenues incommodes à mesure que leur législation s'était compliquée et à mesure surtout que la variété dans les goûts et les changements dans les modes

¹ *Corps d'observations*, 1759-1760.

²⁻³ Procès-verbaux des Etats.

avaient appelé le génie de l'industrie à plus de liberté et d'indépendance... Aplanir tous ces obstacles, anéantir par une loi positive toute espèce de réglemens, de marques et d'examen, c'était risquer la réputation des fabriques françaises, c'était ôter aux consommateurs étrangers et nationaux la base de leur confiance, enfin c'était aller contre les idées des vieux fabricants qui avaient vu leurs manufactures et celles de leurs pères prospérer à l'ombre des lois d'ordre ¹. »

En ce qui regarde notre fabrique de toiles de Bretagne, le règlement avait-il eu la portée désastreuse que lui attribue la Société? La suppression du règlement ne devait-elle pas faire craindre le retour des abus qui avaient nécessité son intervention?

Sur le premier article, un mémoire de 1777, cité par M. de Geslin ², les mémoires de M. Digaultray, en 1811, de M. Baron du Taya, en 1825, affirment que la prospérité de la fabrique est due principalement au règlement. Sur le second, les observations du Conseil supérieur du Commerce des Côtes-du-Nord, le 15 frimaire an X, (6 décembre 1801), du Comité d'Uzel, 20 nivôse an XI, (10 décembre 1802), et 2 germinal an XI, (23 mars 1803); du Comité de Quintin, 26 frimaire an XI, (17 décembre 1802), et 24 germinal an XI, (14 avril 1803), et précédemment l'arrêté du Conseil, du 30 septembre 1772, confirmatif d'une sentence rendue par le sénéchal de Quintin, tendraient à prouver que le règlement était nécessaire pour la répression des abus et que sa chute menaçait d'entraîner le commerce avec l'Espagne. Comment expliquer deux appréciations aussi différentes?

Répendus dans les campagnes, où chaque chaumière était un atelier ³, indépendants les uns des autres, travaillant pour leur compte, ne disposant pas des capitaux concentrés entre les mains des négociants qui achetaient les toiles en écreu, les faisaient blanchir et les exportaient; ne travaillant qu'en vue d'une consommation déterminée, la consommation locale ou l'exportation espa-

¹ Compte rendu adressé au roi en 1781.

² *Anciens évêchés de Bretagne*, loc. cit.

³ Mémoire Digaultray, 2 janvier 1811.

gnole¹; les tisserands n'avaient ni la volonté ni les moyens de modifier leur fabrication². L'eussent-ils voulu, l'expérience acquise du goût des Espagnols, naturellement ennemis des innovations, eût fait repousser tout changement³. L'égalité forcée, imposée par les règlements, avait donc moins d'inconvénients ici qu'ailleurs, et ses maux qui, au dire des Etats, avaient accablé la fabrique, étaient moins le fait du règlement que de la privation de notre seul débouché commercial amenée par la guerre⁴, et de l'organisation même de notre fabrique. La preuve en fut malheureusement donnée plus tard, dans les trente premières années de ce siècle; car la suppression du règlement ne sauva pas notre fabrique, quand la concurrence étrangère, nous remplaçant sur les marchés extérieurs, et le défaut d'améliorations ont conduit cette industrie à sa ruine.

D'un autre côté, la suppression du règlement ne pouvait-elle pas faire reparaitre les abus : le marhottage⁵ ou vente au *regrat* avant l'ouverture et après la clôture des marchés, que les lois les plus sévères ne purent réprimer et que facilitaient l'isolement et la misère des tisserands; la fabrication de toiles dont les laizes avaient été diminuées, qui en était la conséquence⁶, et le mélange dans les balles de toiles ainsi falsifiées? Ces abus étaient d'autant plus à craindre, que les toiles de Silésie, nos rivales, offrant une grande sûreté pour la visite et la marque⁷, auraient eu bientôt tout l'avantage, si les nôtres avaient cessé de présenter la même exactitude. Ces circonstances étant données, il nous semble facile d'admettre que les entraves mises par les règlements à ce que Necker appelle le génie de la liberté commerciale, ont eu peu d'effet dans un pays qui, par ses rapports commerciaux et son organisation, n'était pas disposé à user de cette liberté, tandis que, par la garantie donnée à l'aunage, elles ont maintenu alors en Espagne notre prépondérance sur les fabriques rivales⁸.

¹ Chambre consultative de Loudéac.

^{2,3,4} Mémoire Digaultray.

⁵ Comité d'Uzel, 28 nivôse, an II.

⁶ Chambre consultative de Loudéac.

⁷ Comité de Quintin, 24 germinal, an II.

⁸ Mémoires de M. Digaultray et de M. Baron du Taya. — Conseil supérieur du

Supprimer sans transition l'ordre de choses établi était donc un danger. Les lettres-patentes de mai 1779, « dont toutes les dispositions tendent à ménager l'esprit inventif des manufacturiers, son essor et sa liberté, sans priver les étoffes qui seront fabriquées d'après les anciennes règles du sceau qui l'atteste ¹ ; » celles du 28 juin 1780, celles du 16 décembre 1780, spéciales à la généralité de Bretagne, qui les complètent, opèrent cette transition et sont un pas immense vers la liberté du commerce. On retrouve dans leurs considérants la trace évidente des observations présentées par les Etats de Bretagne ². »

En rapprochant de ces lettres-patentes les anciens règlements on remarquera : 1^o la faculté donnée à chacun de fabriquer toutes espèces de tissus ; — 2^o la faculté pour les fabricants de suivre ou non les prescriptions du règlement qui s'appliquaient à certaines sortes spécialement désignées. — 3^o Le roi accordait aux maisons de fabrique ayant acquis une bonne renommée, pendant une durée de soixante ans, l'exemption de la marque, encouragement que bien

Commerce, 15 frimaire, an X. — « Le Conseil, tout en souhaitant la liberté entière et sans limites, reconnaît qu'un règlement est nécessaire pour les fabriques de Bretagne, afin de leur conserver le marché d'Espagne, en donnant aux acheteurs une garantie contre la cupidité. » — Ajoutons que, dès le 8 germinal, an VI, on demandait le rétablissement de la marque, et le projet ne fut rejeté qu'après une longue discussion, par le Conseil des Anciens, le 3^e jour complémentaire de l'an VII. (Réimpression de l'ancien *Moniteur*).

¹ Necker, *Compte rendu*.

² « Considérant que les anciens règlements sont devenus par leur ancienneté et leur complication d'une application difficile... ; considérant qu'il faut s'écarter à la fois d'un assujettissement trop rigide aux règlements et d'une liberté indéfinie... ; considérant que les lois du commerce devaient se modifier avec la variété des temps, des goûts, des débouchés... ; les chambres de commerce et diverses personnes versées en cette matière ayant été consultées et nous ayant présenté de nouveaux règlements, après les recommandations que nous leur avons faites de les adapter aux temps actuels et aux connaissances acquises... ; il importe d'accorder à tous fabricants la facilité de fabriquer toute espèce d'étoffes... ; il importe que les chefs de fabriques qui auraient manqué au règlement, ce qui peut arriver par la faute d'un ouvrier ou une simple inattention, ne soient pas exposés à des peines trop sévères... ; il importe d'accorder une distinction honorable aux fabricants qui auraient perpétué un ancien établissement et une bonne réputation... ; que le titre de manufacture royale ne doit pas être une simple faveur, mais le fruit de travaux et de succès réels... »

peu de fabriques, faute d'une semblable durée, pourraient mériter aujourd'hui. — 4^o La peine de la confiscation et de 100 livres d'amende, portée au règlement de 1676, (rendu, ne l'oublions pas, sur la demande et les propositions des manufacturiers de Quintin et de Morlaix), réduite à 50 livres d'amende et à la confiscation par le règlement de 1736, se borne ici à la coupe de la toile de 3 aunes en 3 aunes¹ et au paiement des frais. Ce n'était donc plus qu'une mesure préventive destinée à empêcher le délit, que punit encore l'article 423 du Code pénal; mesure appliquée plus rigoureusement en 1839 en Westphalie, en Silésie et en Belgique². La vérification de l'aunage, pratiquée ici comme en Irlande, en Silésie, en Westphalie en 1839, était elle-même moins une entrave à la liberté du commerce que l'empêchement de pousser cette liberté jusqu'à nuire à autrui.

L'inspection ou visite et marque des balles dans les ports avait, comme l'inspection en écri, des raisons particulières d'existence. Aux yeux de l'étranger, elle était pour nos toiles le certificat d'origine, la marque nationale, réclamée si fréquemment de nos jours pour tant de produits³. Nous avons vu les principales raisons de son existence, et sa suppression pouvait troubler nos rapports avec l'Espagne. Aussi, les Etats, après en avoir longtemps demandé la suppression depuis 1760, ne se bornèrent-ils plus, en 1785 et 1787, qu'à enjoindre à leurs députés en cour « de conférer avec les députés du commerce à l'effet que pourrait produire chez l'étranger la suspension des inspecteurs, et, en cas qu'il soit jugé utile de les laisser subsister, ils prendront les instructions néces-

¹ Ce qui permettait de les utiliser pour la consommation locale.

² « En Belgique, en Silésie, en Westphalie, en Irlande, les toiles sont vendues sur les marchés. Dans tous ces pays, elles sont aunées par un mesureur public qui répond de l'exactitude de son opération. En Belgique, en Westphalie, en Silésie, il examine avec attention la laize de la pièce, et si elle ne porte pas la longueur indiquée, il la lacère impitoyablement par trois coups de ciseaux donnés en long. » (Frédéric Rouxel, *Rapport sommaire d'un voyage pour étudier l'industrie linière, en 1839.*)

³ Les articles 142 et 143 du Code pénal punissent les contrefaçons ou l'emploi frauduleux des marques apposées au nom du gouvernement sur diverses espèces de denrées ou marchandises.

saires sur les moyens de diminuer les frais de l'inspection, afin que, d'après le rapport détaillé qu'ils feront sur tous ces objets, à la prochaine tenue, les États puissent prendre des mesures efficaces pour relever cette branche d'industrie si intéressante pour la province ¹. »

Des observations analogues sont consignées dans le cahier pour les États-Généraux remis à ses députés par le tiers-état de Paris : — « Article 7. ² On proposera aux États-Généraux de déterminer s'il convient, pour le plus grand avantage du commerce, de se conformer rigoureusement aux réglemens faits pour les manufactures, ou d'en modifier les dispositions, ou enfin, d'accorder aux fabricants une liberté indéfinie. »

A l'appui de l'inspection, citons encore une brochure publiée à Paris en 1789 ³, où « l'auteur, pour répondre aux questions adressées au mois d'août dernier par le ministère aux différentes chambres de commerce, sur les obstacles ou empêchements que le commerce éprouve et les encouragemens propres à lui donner de l'extension, indique, en tête des obstacles relatifs au commerce extérieur, le défaut d'inspection sur les manufactures. »

La question n'était donc pas tranchée, en 1789, même pour les partisans de la liberté indéfinie du commerce qui, en présence des inconvéniens de la suppression de l'inspection, provoquaient plutôt une étude que la solution radicale demandée d'abord. Mais, si la monarchie hésitait devant une mesure dont l'utilité était encore douteuse, il n'en était pas de même pour celles qui offraient des avantages certains ; elle fit un nouveau pas vers la liberté commerciale par la suppression des barrières intérieures qui entravaient la circulation, et dont M. de Calonne fit part, le 12 mars 1787, à l'assemblée des notables ⁴ : « Sa Majesté a pensé que ses vues ne seraient qu'imparfaitement remplies si, en même temps qu'elle ordonnera la confection d'un tarif uniforme pour les droits d'entrée et de sortie combinés avec l'intérêt des manufactures nationales,

¹ Procès-verbaux des Etats de Bretagne.

² Réimpression de l'ancien *Moniteur*, introduction.

³ *Observations sur l'état actuel du commerce de la France*, par Ménard, commerçant. Paris, chez Vaufléury, Palais-Royal, 1789.

⁴ *Mémoire de M. de Calonne*. — Réimpression de l'ancien *Moniteur*, introduction.

elle ne supprimait pas tous les droits dus à la circulation intérieure et tous les bureaux où ils se perçoivent.... Sa Majesté a droit de compter au moyen qu'elle a pris de substituer aux prohibitions, ou à des droits réputés prohibitifs par leur énormité, des droits qui, n'excédant pas le prix ordinaire des assurances ¹, ne seront plus ni éludés ni fraudés, et cependant suffiront pour la concurrence et même la préférence qu'il est juste de conserver aux manufactures nationales... Tous les droits de traite intérieure, tous les droits locaux sont abolis; tous les bureaux où ils sont perçus, toutes les barrières établies pour en assurer la recette, seront transportés aux barrières extérieures; rien ne gênera plus la circulation au dedans; le négociant et le voiturier, l'artisan et le cultivateur, le Français et l'étranger ne seront plus arrêtés, fatigués, inquiétés par ces visites importunes, tourment des voyageurs et source intarissable de plaintes, de difficultés, quelquefois même de vexations... »

Ce n'était donc pas seulement la suppression de quelques entraves onéreuses qui couronnait l'enquête, cette enquête à laquelle avaient concouru le pouvoir royal, les Etats de Bretagne, les sociétés savantes, « les chambres de commerce et diverses personnes versées en cette matière..., confiant d'abord à chaque ville de manufacture le soin de présenter au Conseil de nouveaux règlements, et en leur recommandant de les adapter aux temps actuels, aux usages et aux connaissances acquisés par l'expérience ². » De cette enquête permanente naissait la liberté commerciale. Rarement, croyons-nous, résultats plus importants, mesures plus sages et plus prudentes ont été la conséquence de semblables travaux.

Reportons-nous maintenant aux rapports extérieurs de la fabrique, c'est-à-dire aux relations avec l'Espagne.

GAULTIER DE KERMOAL.

(*La fin prochainement.*)

¹ Assurances pour l'importation en fraude, ainsi que cela se pratiqua depuis, de 1834 à 1839, en Angleterre, pour l'importation en France des machines à filer anglaises, dont la sortie était prohibée. — *Enquête officielle sur les fils et toiles en 1838.*

² Lettres-patentes de 1779.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

LA POURSUITE DE L'IDÉAL, par M. JULES D'HERBAUGES. Un vol. in-8°;
Paris, Didier; Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud.

Pour bien faire comprendre la pensée de cet écrit, il suffit de citer les dernières lignes : « Avez-vous vu par un beau soir d'été, sur une grève rougie des feux du soleil couchant, la vague lumineuse déferler à vos pieds? votre regard l'accueille au loin, la conduit jusque sur le sable, où lentement elle s'évanouit et s'éteint. Désappointés, vos yeux vont plus loin chercher un autre flot, une autre crête brillante où le soleil sème des diamants sans nombre. Ce flot vous trompe encore; ce n'est après tout qu'un peu d'eau qui perd son éclat aussitôt qu'elle sort de la région éclairée. Vos regards s'éloignent et montent, montent toujours, cherchant involontairement le vrai foyer dont quelques étincelles suffisent pour rendre si différent de lui-même l'élément vulgaire qui vous a fait illusion, et, peu à peu, de vague en vague, de clarté en clarté, vous arrivez jusqu'à l'horizon empourpré où les splendeurs se confondent de telle sorte que, le ciel et la terre, ne faisant plus qu'un, le rayon touche à son foyer éblouissant. L'idéal a trouvé sa véritable sphère et l'aspiration est devenue la réalité. »

Il serait assurément difficile d'exprimer des pensées plus hautes et plus vraies dans des termes plus magnifiques. Oui, l'homme, être pensant, est surtout heureux par l'idéal, c'est-à-dire par l'espérance. C'est là pour lui le rayon lumineux que trop souvent il

cherche sur les flots mouvants, mais souvent aussi il porte ses regards plus haut et arrive peu à peu à jouir, par anticipation, du seul bonheur qui ne trompe pas, celui dont l'espérance, suivant le mot de l'Écriture, est pleine d'immortalité, *spes illorum plena immortalitatis est.* (Sap. III, 6.)¹

On sent combien le développement de cette thèse peut être riche. L'idéal pour celui qui a le sentiment de l'art, c'est une beauté et une grandeur qu'il n'a jamais aperçues, mais que son génie a dévinées et qu'il poursuivra jusqu'à épuisement sans pouvoir complètement l'atteindre; pour celui qu'agite la passion, ce sont des charmes entrevus, c'est un trait, un mot, un sourire qui le troublent, qui l'enivrent jusqu'à ce que la possession vienne lui apprendre que là encore tout est vanité, *et omnia vanitas*; pour l'ambitieux, c'est la jouissance, c'est la gloire, ombres fuyantes qui échappent toujours, car l'espoir et le désir vont toujours plus loin qu'elles. « L'ambitieux savoure, au milieu de son esclavage volontaire, dit M. Jules d'Herbauges, les âcres jouissances de la lutte, les inquiétudes de l'attente et cette émotion excitante de placer toujours plus haut, toujours plus loin le but à atteindre. L'avare plonge ses mains frémissantes dans le métal aux jaunes reflets, le

¹ Schiller, dans une ballade intitulée *Résignation*, va jusqu'à ce qu'on a très-bien nommé le *quétisme de l'espérance*. A ses yeux, il n'y a que deux genres de bonheur, la *jouissance* pour celui qui ne croit pas, et l'*espérance* pour celui qui croit, mais une espérance sans réalisation future, et, lorsque l'âme arrive au seuil de l'éternité, demandant le prix de ses œuvres, une voix inflexible lui répond : « Tu as espéré, tu as eu ta récompense, ta foi a été ta part de bonheur. — Qu'il y a loin de ces décourageantes paroles aux vers de notre Reboul :

C'est une éternelle espérance

Satisfaite éternellement!

M. Jules d'Herbauges n'attribue charitablement d'autre portée à la ballade de Schiller que celle d'une fiction poétique dont le but serait de mieux faire sentir que l'espérance est le premier de tous les biens. Il m'est difficile, quant à moi, de n'y pas voir, en outre, un triste indice de l'état de l'âme du poète, à l'époque où il écrivit cette ballade. L'illustre auteur des *Brigands* fut, en effet, le père, par delà le Rhin, non-seulement du romantisme littéraire, mais encore d'un certain romantisme sceptique qui affectait les formes de la mysticité, mais, comme on l'a dit, *sans y rien perdre*, et niait le devoir, tout en parlant de la vertu. Cette école a malheureusement fait de nombreux prosélytes chez nous. Ne parle-t-on pas aujourd'hui de vertu jusque dans la *bohème*?

fait chatoyer sous ses yeux, tinter à ses oreilles et, indifférent aux privations qu'il s'impose, se dit qu'il possède le représentant des joies de la terre, le talisman irrésistible auquel tout cède et se soumet. Luxe, abondance, merveille des arts, considération, puissance, tout est là sous sa main, dans cette cascade de pièces étincelantes qui coule à travers ses doigts. Il peut s'en saisir; il sait qu'il le peut et cela lui suffit, car la concentration des forces de sa pensée est telle que la réalité des plaisirs qu'il se refuse ne pourrait égaler cette jouissance imaginaire. »

Voilà certes un tableau énergiquement tracé.

Si c'est, au reste, un triste portrait que celui de l'avare, j'en sais un autre qui ne l'est guère moins; c'est celui du sceptique voulant lutter avec Dieu. Jamais plus qu'à notre époque la race des Titans n'a été féconde, esprits altiers et vains qui visent au grandiose et n'aboutissent qu'au ridicule. La Fontaine nous a dit ce qui arrive à ceux qui veulent se grossir, et la chaude poésie de Claudien n'a fait que rendre plus sensible le piètre rôle que joue la *Gigantomachie* dans la fable.

Mais ce ne sont pas les individus seulement qui cherchent leurs jouissances dans un idéal souvent chimérique. Les peuples ont leur idéal aussi: tantôt ce sera la liberté, tantôt l'unité, tantôt la nationalité; il seront intolérants sous prétexte de liberté, despotiques sous prétexte d'unité, conquérants sous prétexte de nationalité. « La société, dit M. Jules d'Herbauges, s'en va poursuivant une route dont l'extrémité reste plongée dans des ténèbres profondes. Pas à pas, pied à pied, elle déblaie le terrain encombré. Tantôt s'acharnant contre un rocher qui semble inébranlable sur sa base séculaire, tantôt se dégageant à grand'peine, des ronces, des épines et des folles herbes qui l'ont entourée pendant son travail. A chaque obstacle vaincu, elle croit voir succéder un temps de repos, elle espère du moins apercevoir une échappée de l'horizon de ses destinées; mais il n'en pas ainsi. Elle entend incessamment retentir l'inexorable *marche! marche!* et elle avance péniblement enveloppée dans les voiles contre lesquels elle se débat, et ne voyant clairement que le chemin parcouru jusque-là, ce chemin

paré des ossements blanchis des générations passées, où se distingue encore la trace sanglante de tant de luttes douloureuses contre les résistances que le torrent de la civilisation a brisées ou englouties en passant. »

Le Torrent de la civilisation! oh! oui, c'est bien le mot. Il y a des époques où la civilisation s'étend comme un fleuve paisible qui embellit et fertilise tout autour de lui; il en est d'autres où ce n'est plus qu'un torrent avec tous ses ravages. N'en savons-nous pas quelque chose aujourd'hui? Sans doute la science est en progrès continu et le confortable aussi. Nous avons des télégraphes électriques, des canons rayés et des fauteuils-voltaire; mais lorsqu'on pense que la civilisation embrasse à la fois le vrai, le bien et le beau, on se demande, malgré soi, si nous marchons vers le vrai, depuis que la confusion des idées a remplacé la grande unité de la foi; si nous marchons vers le beau, depuis que les successeurs de Raphaël et du Poussin signent Courbet et Gérôme; si nous marchons vers le bien, depuis que l'égoïsme ou le malaise social se révèle par un ralentissement marqué dans le développement de la population⁴ et que le suicide, cette maladie inconnue de nos pères, moissonne des milliers d'êtres pensants par année. Oui, le mot est trop vrai; la civilisation n'est aujourd'hui qu'un torrent qui détruit plus qu'il ne féconde.

Il est impossible de s'aventurer dans le champ de l'idéal sans toucher vite au surnaturel, car le surnaturel nous presse, nous enveloppe, et les esprits forts eux-mêmes ne sont pas, à cet égard, les moins crédules. La Mettrie et d'Holbach n'avaient pas peur de l'enfer, mais ils avaient peur du nombre treize, et bon nombre de leurs amis, qui ne croyaient pas à Dieu, croyaient à Cagliostro ou se pressaient autour du baquet de Mesmer. Aujourd'hui enfin, c'est des Etats-Unis, c'est-à-dire du pays qu'admirent

⁴ Il résulte des tables officielles que l'accroissement annuel de la population qui, de 1821 à 1830, était de 0,69 pour 100, n'a plus été, dans les périodes décennales suivantes, que de 0,59, puis de 0,45 et enfin aujourd'hui de 0,26. Chose inouïe! le nombre des députés a même dû être réduit, aux dernières élections, dans plusieurs départements, à cause de la diminution du nombre des habitants.

et citent le plus nos libres penseurs, que viennent les tables tournantes et les spirites; tant il est vrai que le surnaturel s'impose même à ceux qui en veulent le moins, et que les plus étonnants prodiges de crédulité viennent en général des incrédules. ¹

Repousser d'ailleurs tous les faits mystérieux des sciences occultes serait un excès contre lequel protestent nos livres saints. Il n'y a pas que de la supercherie dans l'action magique, pas plus qu'autrefois dans le trépied de la sibylle; et le silence des oracles à l'avènement de Jésus-Christ, silence constaté par tous les auteurs païens et dans lequel Juvénal voyait une nuit menaçante ², suffirait pour nous révéler une puissance autre que celle de l'homme.

On adresse souvent le reproche de superstition aux hommes religieux, tandis que les *superstitions*, ainsi que le dit très-bien M. Jules d'Herbauges, *se retrouvent plus nombreuses peut-être dans les âges les moins pieux, comme si le cœur humain continuait fatalement à éprouver le besoin de croire à l'invisible lors même qu'il refuse d'admettre les vérités divines*. Rien de plus vrai. Consultez, en effet, l'histoire et vous verrez que du XII^e au XV^e siècle, période de vive foi, il est à peine question de magie et de sortilège. Au XVI^e siècle au contraire, à l'approche ou sous le coup des grandes luttes religieuses, la magie court les rues. Sous Louis XIV elle disparaît comme étouffée par le calme et magnifique développement de la pensée religieuse; mais depuis le milieu du dernier siècle, c'est-à-dire depuis ce qu'on appelle *l'âge des lumières*, les pratiques occultes ont repris faveur et se multiplient. J'ai nommé Cagliostro et Mesmer; je pourrais rappeler M^{lle} Lenormand, M. Dupotet et son miroir magique, puis, à côté des *spirites*, la race innombrable, quoique déjà un peu vieillie, des somnambules.

Ainsi l'on ne quitte le surnaturel divin que pour tomber dans un autre. « Pouvons-nous nier avec bien de l'assurance, dit M. Jules

¹ Il y a longtemps que Pascal a dit : *Incrédules, les plus crédules*, et la Bruyère: *Esprits forts, esprits faibles*.

² *Quoniam Delphis oraculo cessant
Et genus humanum damnat caligo futuri.*

d'Herbauges, les étranges et capricieuses communications qui parfois semblent s'établir entre les hommes et un monde inconnu peuplé d'êtres mystérieux? L'histoire, ordinairement assez sceptique, constate elle-même beaucoup de faits demeurés jusqu'à présent inexplicables et inexplicables. En fouillant dans les traditions des familles on en découvrirait bien d'autres : pressentiments, voix qui avertissent, présages funèbres. »

Prenez garde, dirai-je ici à l'auteur; nous nous aventurons sur un terrain glissant. Nier de parti pris tous les faits de ce genre, toutes ces interventions plus ou moins fréquentes des puissances surnaturelles, bonnes ou mauvaises, serait imprudent; mais les croire aisément serait fort dangereux. M. Jules d'Herbauges raconte, à ce sujet, avec tout le charme qui lui est propre, l'histoire d'une cassette, où logeait, je suppose, quelque esprit frappeur. Cette histoire pourrait bien faire travailler de jeunes têtes; mais, après tout, celui qui la raconte n'en garantit pas l'authenticité, ni moi non plus.

Au-dessus de ce surnaturel; trop souvent interlope, s'élève heureusement celui dont on a dit qu'il était la nourriture de nos âmes. Là seulement, en effet, l'âme trouve la force et le repos. Ce qui distingue l'idéal religieux de tout autre idéal, c'est qu'il ne prête ni au vague, ni à l'indéterminé, ni à l'incertain. Point d'angoisse dès lors dans sa recherche, ni de folle utopie. Est-ce à dire que la rêverie soit toujours absente des couvents? Ce serait aller loin que de le prétendre; mais je tiens du moins pour certain qu'elle fut complètement étrangère à l'institution de la vie monastique, et j'affirme qu'un couvent où elle domine est un couvent perdu. « Il est à remarquer, dit M. Jules d'Herbauges, que tous les fondateurs ou réformateurs d'ordres monastiques, en dehors même de leur éminente sainteté, et considérés à un point de vue simplement historique, ont été des personnages remarquables comme génie, comme caractère, comme habileté et comme pénétration. » Or, rien, à coup sûr, n'exclut plus complètement la rêverie que de telles qualités. Michelet l'avait bien senti lorsqu'il écrivait que le mysticisme rendait à la fois l'esprit plus pénétrant et plus pratique,

parce que nul ne connaît mieux les hommes que celui qui les étudie journellement sur lui-même. Suger, Ximènes, Sixte-Quint et bien d'autres en sont des preuves frappantes.

Je ne pense pas, d'un autre côté, que la disposition à l'extase soit un indice bien sûr de vocation religieuse, et ceux ou celles qui s'y laissent aller ne sont admis, je crois, qu'après de longues et rudes épreuves, au sévère engagement des vœux. Rien de plus à craindre, en effet, que les extases qui ne viennent que du cerveau. Le tableau tracé, par M. Jules d'Herbauges, des entraînements et des joies de la vie religieuse, est d'ailleurs des plus sentis et des plus éloquents.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent le *Joueur de serpent*, cette étude si fine de l'idéal pris au lutrin. Quelques autres nouvelles nous le montrent poursuivi dans la science et trop souvent dans le doute. Ce mot de doute amène le nom de Maurice de Guérin, *doux et triste chercheur de poésie*, dit l'auteur, *imagination exaltée repliée sur elle-même parce qu'elle ne trouvait pas d'issue*, mais se sauvant enfin, *par l'amour des choses divines, du dégoût et des déchirements de l'incrédulité*. Admirablement saisi et admirablement peint. Je regrette seulement l'épithète d'*incolore* dans laquelle Eugénie se trouve enveloppée, quelques lignes auparavant. Incolore ! ce ne pourrait être, dans tous les cas, qu'à la manière de la *Joconde* de Léonard ou de la *Belle Jardinière* de Raphaël, dont l'éclat est assurément beaucoup moins vif que celui des *Grâces* de Rubens et des *Juives* de Delacroix.

Au nombre des caractères tracés d'une main si ferme par M. Jules d'Herbauges, il en est un qui nous est présenté comme *peu sociable, assez sauvage même*, et n'appréciant guère des visites que le dernier mot : Adieu. Ne serait-ce pas là souvent le fait de ceux qui se livrent le plus à la poursuite de l'idéal ? Tout ce qui les rappelle à la réalité doit toucher en effet de bien près à la déception. Mais je reconnais aussi à ces traits bien des esprits actifs et sérieux pour qui chaque heure a son but marqué, sa pensée utile. Ce qu'il leur faut, c'est la petite maison du sage, embellie par la famille et n'ayant de place que pour les vrais amis.

LOUIS DE KERJEAN.

CHRONIQUE.

LES ENFANTS NANTAIS D'APRÈS LE PHARE DE LA LOIRE

DEUXIÈME RÉPONSE.

Le *Phare de la Loire* a tenu à répondre à notre article; mais comment y a-t-il répondu? c'est ce qu'il importe d'examiner.

On ne peut qu'admirer d'abord la pose triomphante que prend M. de Rolland. Personne n'a oublié ses luttes avec M. de Kersabiec sur le chapitre des processions et sur le culte de la bienheureuse Françoise d'Amboise. Qui fut meurtri? On s'accordait à croire que c'était M. de Rolland. Mais erreur! M. de Rolland embouche la trompette pour sonner la défaite de son très-habile adversaire; il nous le montre, après *plusieurs lances malheureuses*, *couché sur le sable de l'urène*. Ne dirait-on pas le Dorante de Corneille énumérant à Clarice ses exploits imaginaires d'Allemagne :

Je m'y suis fait, quatre ans, craindre comme un tonnerre!

Oh! je comprends aujourd'hui pourquoi M. de Rolland préfère à la tribune des sociétés savantes le public du *Phare*, un public à lui, qui n'entend que sa voix, ne voit que ses fières attitudes et chez lequel, — on peut le dire sans impolitesse, — dominant incontestablement les *ignorants* et les *crédules*. Dans une société savante, les choses n'iraient pas ainsi, et si M. de Rolland y prenait des airs de pourfendeur et de vainqueur, il entendrait bien vite retentir à ses oreilles ce vieux mot, fait exprès pour lui :

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Oui, Monsieur, ils se portent à merveille, et le silence de M. de Kersabiec, loin d'être un *aveu complet*, comme vous le pensez, n'est que

l'expression très-délicate d'un sentiment que vous auriez pu comprendre. M. de Kersabiec a écrit successivement la légende des *Enfants Nantais* et l'histoire de la sainte Duchesse. S'il eût été seul à prendre la parole, la question eût paru peut-être à quelques-uns réduite aux proportions d'une défense personnelle, et il lui a semblé mieux que les combattants se succédassent pour venger l'histoire outragée dans la personne de ceux qui sont nos patrons à tous.

Ceci une fois dit, entrons dans la lice, et, si quelqu'un a fui, comme vous le prétendez, on verra bien si c'est moi.

Vous aviez dit, Monsieur, que saint Donatien et saint Rogatien n'avaient jamais existé, et vous en donniez comme preuves l'absence d'*état-civil* et l'ignorance où l'on est du nom de leur père. Je vous ai demandé, à ce propos, si vous pourriez me dire le nom du père d'Arius, chose d'autant plus facile, ce semble, qu'Arius a beaucoup plus occupé la renommée que nos deux saints nantais. Quelle est votre réponse ? Un silence prudent. Je vous avais prié de me dire s'il était né à Alexandrie ou dans la Cyrénaïque : toujours même silence. Je vous avais questionné sur l'*année précise* de sa naissance. A ce mot, vous triomphez : — « Tous les historiens, dites-vous, sont d'accord pour assigner la naissance d'Arius à l'année 270. » — Eh bien ! non, Monsieur, l'accord n'est pas si grand que vous croyez ; plusieurs se taisent, la *Biographie universelle*, entre autres, et Bouillet dit simplement : *vers* l'année 270. Est-ce là ce que vous appelez une *année précise* ?

Enfin, je vous avais demandé des renseignements sur l'*état-civil* du pape saint Clément, de l'illustre pape saint Sylvestre. Que répondez-vous ? silence complet.

Seconde question : A vous entendre, saint Donatien et saint Rogatien, eussent-ils vécu, n'auraient pu être chrétiens, 1^o parce que, suivant vous, le christianisme ne pénétra dans les Gaules qu'en l'an 474, et 2^o parce que saint Clair, l'apôtre de Nantes, ne naquit qu'au IV^e siècle.

Je vous ai répondu, quant à saint Clair, que l'opinion ancienne, opinion partagée par dom Ruinart, le fait disciple des Apôtres, tandis qu'une autre opinion plus récente, partagée par dom Lobineau, le place au III^e siècle. Je vous ai porté le défi de me citer un auteur sérieux qui mette plus tard son apostolat. Que me répondez-vous ? Or, *saint Clair naquit dans le IV^e siècle*. Est-ce que par hasard répéter c'est répondre ?

Quant à l'époque de l'introduction de l'Évangile dans les Gaules, je vous ai cité Tertullien qui parlait des églises des Gaules dès le II^e siècle, de saint Irénée, évêque de Lyon, et par conséquent très-bien informé, qui citait même, dès cette époque, les églises *des Celtes*. Que dites-vous à cela ? Rien, absolument rien.

A vous entendre, nous serions muets devant vos chiffres ; voyons un

peu : Vous nous dites majestueusement , à propos du martyr des *Enfants Nantais* : « Pourquoi oubliez-vous de traiter la question de date, la seule importante, la seule indispensable pour établir l'existence de vos héros ? »

Il y a d'abord une date que je ne puis oublier, c'est que, dès le VI^e siècle, le culte de saint Donatien et de saint Rogatien était ancien à Nantes. « En la ville de Nantes, écrivait alors Grégoire de Tours, il y a deux martyrs qui furent égorgés pour le nom du Christ; l'un d'eux se nommait Rogatien, l'autre Donatien; » et l'illustre historien mentionne le temple placé sous leur invocation. Il est une autre date que je ne puis oublier davantage; je la trouve dans les actes de nos deux saints, actes qui, je le crois encore, vous sont parfaitement inconnus; la voici : *Cum Diocletianus et Maximianus Romanæ urbis apicem gubernarent...* Ainsi, point d'incertitude : le martyr de nos deux saints patrons eut lieu sous le règne de Dioclétien et de Maximien. L'année n'est pas dite, il est vrai, et la discussion reste ouverte dans les limites de ce double règne, c'est-à-dire de l'année 286 à l'année 305. Que Baronius incline donc pour l'année 303 et que dom Ruinart et dom Lobineau se prononcent pour 290, qu'y a-t-il dans cette divergence, toute d'appréciation, qui puisse infirmer l'autorité des actes ?

Vous nous parlez de saint Similien; mais les actes n'en parlent pas, et, s'il est très-permis de penser, avec dom Ruinart, que le martyr eut lieu lorsqu'il était évêque, rien cependant n'oblige à le croire ¹. Même observation en ce qui concerne la naissance des deux martyrs. Les actes disent simplement, en parlant de Donatien : *Clarus genere, multo tamen clarior fide.* « Distingué par sa naissance, mais beaucoup plus distingué par sa foi. » C'est ce que M. Guépin a très-bien rendu par les mots de *famille puissante*. Hors de là, la discussion reste libre, et M. de Kersabiec, en faisant naître les deux frères d'un comte breton, ne fait que suivre une tradition consacrée, si je ne me trompe, par la Chronique de Saint-Brieuc.

Vous voyez, monsieur de Rolland, que je ne suis pas homme à tourner le dos. Votre critique, en fait de dates, me surprend d'ailleurs quelque peu, lorsque je vois vos historiens incertains parfois ou même en désac-

¹ La question de l'époque de saint Similien est complètement étrangère à celle du martyr des *Enfants Nantais*. Si d'ailleurs M. de Rolland tient à placer ce saint au IV^e siècle, avec dom Lobineau, je puis lui opposer dom Ruinart, qui le place au III^e. Nous savons d'ailleurs, par Grégoire de Tours, combien le culte de saint Similien est ancien à Nantes. Ajoutons que les incertitudes de chronologie ne sont point particulières, pour ces temps reculés, à l'histoire religieuse. Nous les retrouvons partout, et Pharamond, Clodion, Mérovée, personnages fort peu légendaires, n'y sont pas moins soumis que quelques-uns de nos saints.

cord sur les dates les plus récentes, les dates même révolutionnaires. Ainsi, j'ouvre l'*Histoire de Nantes* de M. Guépin, page 461, et j'y vois la *conspiration des prisons* mise à la date du 22 brumaire ; puis je tourne la page, et je lis : « Une déposition rapporte au 16 frimaire cet événement. » Quelle est cependant la date vraie ? M. Guépin s'abstient de le dire. Mais il y a plus, l'affreux massacre de mesdemoiselles de la Métayrie, — vous m'excuserez de le rappeler, puisque vous ne rougissez pas de la Terreur, — ce massacre, qui date à peine de soixante-treize ans et qui a ému si fortement l'histoire, est placé à deux ou même à trois jours différents. Je sais bien que j'ai la ressource, pour ce qui concerne les faits de ce genre, d'aller prendre l'avis de mon savant ami M. Lallié, l'homme du monde qui voit le plus clair dans les ténèbres ; mais lui-même vous dira combien souvent, même pour ces événements d'hier, la science reste impuissante ; et vous voudriez qu'elle fût toute puissante pour les événements du III^e siècle !

Je suis heureux maintenant de constater que M. de Rolland ne dit plus rien des deux corps de saint Clair, rien de l'épithète de *martyr* que nous lui aurions attribué, rien de l'in vraisemblance prétendue du défaut de prêtres à Nantes pendant la persécution de Maximien, rien enfin du baptême. Qu'il me permette de prendre son silence sur tous ces points, au moment même où il parle si haut, pour un *aveu complet*.

Le *Phare* revient seulement sur le *scandale des reliques*. « Il a été si grand, dit-il, que les vôtres mêmes l'ont dénoncé à l'histoire. » Si vous voulez dire que partout où il y a des hommes il y a des abus, je suis prêt à signer cette vieille vérité des deux mains. Mais si vous prétendez que c'est chez les catholiques que ces abus ont été le plus grands, je proteste aussitôt. Vos amis ont transformé en reliques tout ce qui vient de vos héros, tout, jusqu'aux traces de la sueur de Voltaire et des rhumes de Jean-Jacques ; et ceci, cependant, n'est rien encore près du fétichisme officiel qu'ils ont maintes fois affiché. Nous célébrons la canonisation de nos saints ; vous, vous ne parlez de rien moins que d'*apothéose* pour les vôtres ; nous érigeons des temples sous l'invocation de nos patrons ; vous, vous consacrez des temples à la divinité de vos seïdes. Ne le niez pas surtout. Il est, au faîte de Paris, un monument qui vous démentirait. C'est celui où vous avez réuni les cadavres de Voltaire, de Rousseau, de Mirabeau, de Marat. Quel nom lui avez-vous donné ? *PANTHÉON, tous les dieux !!!* Vous parliez de scandale ; est-ce qu'il ne va pas cette fois jusqu'à l'idolâtrie ?

J'ai hâte de finir, et cependant il m'est impossible de laisser passer la péroration.

« Sachez-le donc, dit M. de Rolland, nous admirons Voltaire, Rousseau et tous les philosophes du XVIII^e siècle qui ont secoué votre joug et

préparé notre grande révolution. *Nous ne rougissons d'aucune époque de notre histoire, PAS MÊME DE LA TERREUR, QUI ÉTAIT DE VOTRE FAUTE,* tandis que vous avez à rougir de la sainte Inquisition, de la *Saint-Barthélemy* et des milliers de victimes que vous avez faites dans tous les pays, sans compter que vous vous êtes attaqués à la raison humaine et que votre rôle a été, de tout temps, de propager l'erreur, d'encourager l'ignorance et la superstition ; nous aimons mieux notre part ¹. »

Gardez-la, messieurs ; il faut convenir qu'elle est belle et que cette glorification solennelle de la Terreur ne peut que l'embellir encore. Il est bien entendu, sans doute, que la Terreur est de notre faute ; la fable du Loup et de l'Agneau n'est pas d'hier. Je n'ai qu'un mot à dire ; M. Guépin n'a trouvé d'expression plus douce pour qualifier les actes du temps dont vous vous honorez, que celle-ci : *Toutes ces horreurs* ; il y ajoute celles de *despotisme sanguinaire, d'immoralité dégoûtante*, etc., etc. De pareils termes venant de moi vous sembleraient peut-être des injures. Venant d'un des vôtres, force vous est de les prendre pour un arrêt.

Répondons maintenant à ce qui nous regarde. Vous parlez de la *sainte Inquisition*. Je ne sache pas, pour mon compte, de société organisée, depuis l'école de village jusqu'au plus puissant empire, qui n'ait eu et qui n'ait son inquisition. La plus célèbre, par ses actes sanglants, se nommait le *Comité de salut public* ; ce nom seul dit tout. Mais il en est d'autres qui ont laissé aussi de tristes souvenirs, l'inquisition anglaise, en première ligne, qui dépeupla l'Irlande ; l'inquisition moscovite qui dépeuple la Pologne ; l'inquisition hollandaise qui, plutôt que de donner la liberté de leur culte aux catholiques des Pays-Bas, comme le lui demandait Louis XIV, aima mieux fournir un prétexte à la révocation de l'édit de Nantes ; l'inquisition suédoise qui, hier encore, emprisonnait un artiste et exilait de malheureuses femmes coupables du seul crime d'aller à la messe. Et remarquez bien que toutes ces inquisitions procédaient au nom de la liberté ! Je n'oublierai pas non plus l'inquisition espagnole, politique pour le moins autant que religieuse, et contre les arrêts de laquelle les papes protestèrent plus d'une fois. Quant à l'inquisition ro-

¹ On pense bien que je ne répondrai pas en détail à tout ce que contient cette diatribe. Accuser d'*encourager la superstition* le culte qui a détruit les idoles, de propager l'*ignorance et l'erreur* la foi qui a fondé, la première et partout, des écoles gratuites, réhabilité la femme, anobli le pauvre et civilisé le monde, est une de ces aberrations qui sont justiciables du plus simple bon sens. Il serait, en outre, par trop ridicule de défendre des hommes tels que saint Bernard, Bossuet, Fénelon, etc., etc., pour ne parler que de nos compatriotes, d'avoir attaqué la raison humaine, eux qui en furent la plus haute et la plus éloquente expression. Ils ne furent pas les courtisans aveugles de la raison, voilà tout ce qu'il vous est permis de dire.

maine, vous pouvez compter les gouttes de sang qu'elle a versées; l'addition ne sera pas longue.

Je voudrais ne point revenir sur la Saint-Barthélemy, par la raison que j'ai assez souvent dit et écrit mon opinion sur ce grand crime ¹. Il m'est impossible cependant de ne pas faire remarquer que si un pareil fait était excusable, ce ne serait pas d'après nos principes, mais d'après les vôtres. Jamais, en effet, nous n'admettrons qu'on puisse se ruer sur des innocents, parce qu'il y a eu des coupables, et que la provocation explique tout et justifie tout. S'il en était ainsi, qui donc avait été plus provoqué que les catholiques? Luther et Calvin ne se bornaient pas, en effet, à prêcher; dès les premiers jours, et avant toute poursuite de la loi, ils profanaient et détruisaient. Calvin prenait solennellement pour devise : *Non veni mittere pacem sed gladium*. « Je suis venu apporter le glaive et non la paix. » Luther criait à tous les vents : *Point de miséricorde!* et comme ils disaient, ils faisaient. Partout où ils étaient les maîtres, la liberté des cultes était supprimée violemment. Le Béarn, chez nous, en sait quelque chose. Mais trêve de récriminations qui n'auraient plus de sens aujourd'hui. Nous ne combattons que pour la vérité et ne cherchons à blesser personne. Faut-il conclure d'ailleurs, des excès des huguenots, que la Saint-Barthélemy fut un acte licite, une surprise de guerre envers d'implacables ennemis, comme le disait froidement Tavannes? Non, certes, mille fois non. Je l'ai dit et je le répète : la Saint-Barthélemy fut un crime; mais vous ne voyez donc pas que, si on voulait l'excuser, on ne pourrait mieux faire que vous?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ Voir notamment *Histoire de Paris*, pp. 100 et 335. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que dans les pays où les catholiques furent les maîtres, il n'y eut pas de Saint-Barthélemy, et que les ordres donnés par la cour furent repoussés avec indignation. Nantes et la Bretagne en sont une preuve éloquente. Mais en France régnait Catherine de Médicis, dont l'esprit astucieux dominait une cour putride; ce fut elle qui, pour se soustraire à l'influence croissante des huguenots qu'elle avait introduits dans le conseil du roi, résolut le massacre et le rendit possible par la fraude et par le mensonge. Elle fut malheureusement aidée dans l'exécution par le ressentiment du duc de Guise, auquel justice avait été refusée après l'assassinat de son père, et par la fermentation désordonnée de cette lie des grandes villes, qui, lorsqu'on lui livre passage, déborde avec furie, sans qu'il soit possible de la faire rentrer à heure dite dans sa honte et dans son repos.

LES PAYSAGES

DE

CHATEAUBRIAND.

I.

Châteaubriand est le père de la poésie moderne ; ne nous lassons pas de le répéter. Or, le caractère de Châteaubriand , son imagination elle-même , ne s'expliquent pas sans la Révolution. Tout, dans notre siècle, se rattache de près ou de loin à ce fait immense, y compris les variations du sens poétique. Le goût des champs, mis à la mode par Rousseau, va devenir, grâce aux voyages lointains, une sorte de culte de la nature. C'est des forêts vierges du Nouveau-Monde, et par l'auteur d'*Atala* et de *René*, qu'a été rapporté chez nous le vrai sentiment des harmonies de la création. Bernardin de Saint-Pierre n'a fait que préluder sur cette corde ; il fallait une âme plus vaste et moins paisible que la sienne pour répondre à toutes les voix de l'orchestre infini. Le poète avait besoin d'écouter de plus près, et sous des émotions plus poignantes, une nature plus nouvelle, plus sauvage, plus ignorée. L'impression faite par la Révolution sur un homme initié à toutes les idées d'avenir qui s'essayaient dans le monde, et lié au passé par ses sentiments, par ses devoirs, par ses traditions de race, a créé dans Châteaubriand l'état d'esprit nécessaire aux révélations qui l'attendaient dans les solitudes américaines. Il portait mieux au fond du cœur que ce *désespoir sans cause* dont il s'accuse. Ce n'était pas ses vingt ans et

les aspirations d'une âme passionnée qui le tourmentaient. D'autres poètes avaient été jeunes avant lui, et n'avaient rien éprouvé qui ressemblât à ses sublimes et dévorantes inquiétudes. Il souffrait non pas seulement de sa propre jeunesse, mais de la jeunesse d'un monde qui commençait autour de lui et en lui ; il était malade de la vieillesse d'une société à laquelle il tenait par tant de racines. Voilà ce qui fait la grandeur de cette mélancolie que l'on a si injustement taxée d'égoïsme. Les convulsions sociales sont plus ardemment ressenties par une âme plus profonde. René portait, dans un esprit essentiellement religieux et dévoré d'une soif d'infini, la plaie ouverte par le XVIII^e siècle, cette blessure qui s'élargit chaque jour chez ceux que la foi naïve n'a pas préservés. Il se calomnie lui-même, lorsqu'en racontant ses premières entrevues avec la grande nature au milieu des magnificences de l'Océan, il ne confesse qu'une aspiration vers l'amour : « Ce n'était pas Dieu que je contemplais sur les flots dans la magnificence de ses œuvres. Je voyais une femme inconnue, et les miracles de son sourire, les beautés du ciel, me semblaient écloses de son souffle : j'aurais vendu l'éternité pour une de ses caresses. Je me figurais qu'elle palpait derrière ce voile de l'univers qui la cachait à mes yeux. Oh ! que n'était-il en ma puissance de déchirer le rideau pour presser la femme idéalisée contre mon cœur, pour me consumer sur son sein dans cet amour, source de mes aspirations, de mon désespoir et de ma vie ! »

Malgré la ferveur d'un pareil désir tout nouveau, dans sa forme littéraire, même après l'*Héloïse*, si rien n'eût poussé Châteaubriand que ses aspirations vers la *femme idéalisée*, il n'aurait pas franchi les mers pour la rencontrer. Réduit aux passions nécessaires, à la stricte poésie de la jeunesse de tous les siècles, ce cœur, si ardent qu'il fût, aurait trouvé à se satisfaire dans l'enceinte des villes. Il restait assez d'élégance et de raffinement à la société bouleversée pour satisfaire une imagination voluptueuse. Mais il y avait autre chose dans René que la passion et la blessure personnelles. L'homme social et doué d'aspirations religieuses, le citoyen, souffraient en lui, désiraient et regrettaient tout autant que le jeune cœur passionné. C'est du contact de la Révolution française et de l'humeur

fière, de l'héroïque sensibilité propre à Chateaubriand qu'est né le premier cri de la poésie moderne ; ce cri fut jeté dans la solitude des forêts vierges.

Le douloureux aspect d'une société qui se déchire a pour effet nécessaire d'incliner les âmes vers la contemplation de la nature. Plus d'une fois déjà, la poésie pastorale a été le refuge des littératures vieilles, comme la campagne est l'asile des ambitions déçues et des cœurs blessés. La Révolution est pour beaucoup dans le réveil, en France, du sentiment poétique de la nature. Elle y a contribué par les plus minces changements de mœurs et par les plus amples bouleversements d'idées. Elle a causé un déplacement universel, des milliers de grandes et de petites émigrations. En voyageant du château à la chaumière, de la montagne à la vallée, aussi bien que d'un empire à l'autre, soldats et proscrits, paysans et bourgeois devenus propriétaires, ont été forcés de regarder et de voir autre chose que des maisons et des villes. L'imagination française, circonscrite sous l'ancienne monarchie dans les jardins de Versailles et dans les prés fleuris qu'arrose la Seine, s'est répandue, avec les soldats républicains et les exilés gentilshommes, des bords du Nil à ceux du Meschacébé, des steppes neigeuses de la Russie aux rochers calcinés de l'Espagne. L'esprit et les yeux se sont accoutumés à voir, à redouter, à admirer autre chose que l'homme et ses œuvres. Dans l'intérieur même de la France, les chemins plus nombreux et plus sûrs ont conduit plus fréquemment les citadins jusqu'aux récréations et aux études rustiques. Un auditoire s'est ainsi formé peu à peu pour les poètes qui revenaient chargés des harmonies du désert. Chacun d'ailleurs avait au fond de l'âme des mélancolies muettes, pareilles à celles qui s'exprimaient sur la lyre. Quel Français n'avait vu un peu de ses affections, de ses croyances et de son propre sang disparaître sous les ruines ? Le besoin de se rattacher à quelque chose d'éternel, de contempler la jeunesse et la vie toujours renaissante, d'oublier les ruines devant les arbres et les fleurs qui les ont si vite recouvertes, poussait les imaginations vers le monde extérieur avec une ardeur plus vive et plus vraie que n'avaient pu faire les déclamations de Rousseau.

Un monde moral tout nouveau, inouï, qu'il est impossible encore

aujourd'hui de déchiffrer et de mesurer pleinement, commence d'ailleurs avec la Révolution et la démocratie. Nous n'avons à l'apprécier ici que dans ce qu'il apportait au sentiment poétique. Déjà, pendant le XVIII^e siècle, les nouvelles tendances de l'esprit s'étaient manifestées par une ardente curiosité des lois physiques et par la création de toutes les sciences de la nature. Ces études devaient bientôt témoigner de leur prépondérance et de leur popularité croissante, en retenant pour elles seules ce nom par excellence : *la Science*.

L'étude scientifique de la nature date du XVIII^e siècle ; elle a été consacrée comme l'emploi le plus utile et le plus élevé de l'esprit par la Révolution et la démocratie. Elle a pris peu à peu le pas dans les prédilections de la foule sur les sciences de l'âme et tout ce qui s'y rattache : théologie, art, poésie. De telle façon qu'à l'heure où nous sommes, dans les intelligences dites avancées et qui ont la juste prétention de représenter l'opinion démocratique et de la diriger, les mots de théologie, de métaphysique, de philosophie et de science morale ne sont plus que des non-sens et qu'il n'existe qu'une seule vraie science, celle de la nature en générale, la science physique avec ses diverses applications. Ce système a trouvé son nom merveilleusement approprié à flatter les tendances actuelles, sans afficher son matérialisme absolu : il s'est appelé le *positivisme*.

Cette doctrine est en germe dans la philosophie du XVIII^e siècle. L'avènement de la démocratie en devait favoriser l'éclosion, comme celle de toutes les sciences, de tous les sentiments qui se rapportent au monde extérieur et matériel. Par son essence même, la démocratie, c'est-à-dire la grande masse humaine, les classes les plus nombreuses, les moins cultivées, les plus jeunes, les plus voisines de l'enfance, sont plus ouvertes aux impressions du monde extérieur, à tout ce qui émeut l'imagination et les sens. Le goût des choses immatérielles, du monde intérieur, de la psychologie, de la métaphysique, de toute la science morale, en un mot, sera toujours le privilège du petit nombre. La nature est plus accessible à tous les regards que le vrai *Dieu* à toutes les consciences. Il est plus facile d'ouvrir les yeux au spectacle de la création que

d'ouvrir son âme à la raison pure. La démocratie n'est-elle pas d'ailleurs l'élève et la fille du travail, forcément vouée, et de notre temps plus que jamais, à l'œuvre industrielle ? L'industrie, l'agriculture, toutes les occupations qui inclinent l'homme sur la matière, le retiennent plus près de la nature. Par leurs nécessités, par leurs plaisirs, par leur origine, les classes populaires sont plus étroitement que les autres rattachées à la terre qu'elles fécondent. Elles ont senti plus vivement l'aiguillon des besoins ; elles sont plus portées que les classes opulentes à juger tous les travaux, toutes les découvertes de l'esprit dans leur rapport avec la production de la richesse et du bien-être. Les sciences physiques ont une relation si évidente et si directe avec les arts qui nourrissent et vêtissent l'homme, qu'elles obtiennent nécessairement la faveur de ceux qui se préoccupent avant tout de combattre la misère et d'égaliser les jouissances. Le monde visible attire donc les multitudes et par l'imagination et par l'intérêt. La démocratie a des besoins plus pressants que les classes élevées ; elle a en outre certaines tendances poétiques qui la rendent plus sensible aux séductions du monde extérieur.

Les progrès des sciences au XVIII^e siècle, le malaise des esprits qui se traduisait par des attaques contre la société au nom de l'état de nature, les déclamations de Rousseau, et, par dessus tout cela, l'avènement de la démocratie, autant de causes qui favorisaient le penchant de l'homme à chercher sa poésie, sa théodicée, et jusqu'à sa loi morale, dans le spectacle de l'univers. Ce qu'a donné ce mouvement de plus légitime et de plus pur à notre siècle, après les vérités scientifiques, c'est une poésie, un art nouveau, précisément ce que ses promoteurs songeaient le moins à conquérir.

Quand Chateaubriand partit pour l'Amérique, le 6 mai 1791, il ne se doutait pas de ce qu'il en devait rapporter : une littérature complètement opposée à celle qu'il admirait. Poussé hors de France et par les inquiétudes de la jeunesse et du génie, et par l'aspect d'une société qui faisait dire au vertueux Malesherbes : « Si j'étais plus jeune, je partirais avec vous ; je m'épargnerais le spectacle que m'offrent ici tant de crimes, de lâchetés et de folies, » il s'était sérieusement imaginé qu'il allait chercher le passage au

nord-est de l'Amérique, en découvrant la mer polaire. Cette illusion du poète est d'ailleurs une preuve de plus de l'importance qu'avaient alors dans tous les esprits les questions de science naturelle : géographie, cosmologie, physique, tout ce qui attire l'attention de l'homme hors du monde intérieur et tend à le distraire de la connaissance de lui-même et des douloureux retours sur sa destinée. René aspirait à la gloire paisible d'un géographe. Mais les fantômes d'*Amélie* et d'*Atala* flottaient déjà dans son cœur et l'attiraient vers une carrière plus orageuse. Il allait découvrir tout un monde de sentiments, mille horizons nouveaux dans la vie morale, les splendeurs d'un art inconnu, les richesses d'un style qui fait pâlir notre ancienne poésie.

L'ambition littéraire avait dès lors sa part dans cette jeune âme ouverte à toutes les ambitions ; un projet de poème y germait plus profondément, à son insu, que les projets de découvertes géographiques. « J'étais encore très-jeune, nous dit-il dans la première préface d'*Atala*, lorsque je conçus l'idée de faire l'épopée de l'homme de la nature ou de peindre les mœurs des sauvages en les liant à quelque événement connu..... Je jetai quelques fragments de cet ouvrage sur le papier ; mais je m'aperçus bientôt que je manquais des vraies couleurs et que, si je voulais faire une image semblable, il fallait, à l'exemple d'*Homère*, visiter les peuples que je voulais peindre. » Voilà deux idées qui portent leur date et qui dérivent toutes du mouvement d'esprit dont nous étudions l'origine. *L'épopée de l'homme de la nature* ! c'est bien d'un disciple de Rousseau, mais plus poète que son maître ; le désir des vraies couleurs, c'est le mérite propre à Châteaubriand et à l'école qu'il a fondée. Le même besoin de réalité dans les images, dans la peinture des lieux, qui poussait vers l'Amérique l'auteur des *Natchez*, conduira vers Jérusalem, à travers la Grèce, le poète qui médite les *Martyrs* et lui dictera dans l'*Itinéraire* les plus splendides de ses pages descriptives. Ce goût de la vérité pittoresque et de la couleur locale est absolument nouveau ; ni les maîtres du XVII^e siècle, ni ceux du XVIII^e siècle n'en donnaient l'exemple au jeune écrivain. Encore un indice de cet attrait plus puissant que le monde extérieur exercera désormais sur les imagi-

nations françaises, c'est le goût *du naturel*, qui des sentiments passe aux paysages et aux costumes. Ici encore Rousseau serait le novateur ; mais dans cette imagination de Chateaubriand plus vive à la fois et plus cultivée chez le contemporain d'André Chénier, mieux initié que le citoyen de Genève aux lettres antiques, n'est-ce pas une brise de la Grèce, un rayon d'Homère qui éclatent dans ce zèle pour la sincérité pittoresque, pour la description des beautés visibles ?

L'influence latine, souveraine sur nos deux derniers siècles, et qui semblait autoriser l'imitation et les redites, cédait notre littérature à une inspiration meilleure. La muse ionienne conduisait par la main le poète, non plus devant les livres, mais en face de la nature. Notre poésie du XIX^e siècle, si chrétienne et si germanique, si *romantique* qu'elle fût à son aurore, a reçu par André Chénier, et directement par Homère et Sophocle, une inspiration de la Grèce. On verra reparaitre quelque chose du génie grec au début de toutes les périodes heureuses de la littérature et de l'art. La poésie latine indiquait, comme modèle suprême à la nôtre, la poésie grecque. Homère, consulté, nous renvoyait à la nature elle-même. C'est en vertu d'Homère que Chateaubriand s'affranchit de Rousseau ; c'est le voyageur de l'Odyssée qui lui montre le vieil Orient et la jeune Amérique comme une double source de vérité et de jeunesse pour la poésie. L'auteur des *Natchez* devait au *Contrat social* une idée fautive : *l'homme de la nature* ; il reçut de l'*Iliade* ce bon conseil, si peu pratiqué jusqu'à lui : voir avant de peindre.

L'homme moderne, l'homme de la Révolution et du XVIII^e siècle pouvait-il voir la nature avec ce calme, avec cette impartiale sérénité, avec cette jeunesse confiante et joyeuse qui président à l'art hellénique ? La naïveté nous a suivis avec l'adolescence, avec la santé morale du monde grec. Il n'est donné qu'à bien peu d'entre nous de voir la nature autrement qu'à travers le vitrage colorant de nos passions, de notre humeur, de nos idées préconçues. C'est à la fois le défaut et le charme propre de la poésie moderne ; c'est ce qui rend nos paysages si éloquents à côté des descriptions sculpturales et muettes des maîtres grecs. La peinture de l'univers ne relevait chez eux que de la clairvoyance du regard et de la fer-

meté de la main ; elle relève chez nous de l'âme tout entière. Tant vaut le cœur du peintre, tant vaut le paysage.

De quelle âme, avec quelles passions et quelles croyances René abordait-il les forêts vierges du Nouveau-Monde ? A travers quelle atmosphère morale verra-t-il plus tard l'antique Orient ? Quels reflets son caractère jettera-t-il partout sur le paysage comme sur les événements humains ? On est presque toujours injuste quand on reproche à Châteaubriand sa personnalité, ce qu'on appelle son égoïsme. L'époque actuelle où les caractères s'effacent si vite sous l'universelle platitude, devait mal juger un des derniers grands caractères de notre histoire. Sans discuter de l'homme politique et de l'homme du monde, admirons chez l'écrivain, comme sa plus grande richesse, cette fière personnalité qu'on accuse : c'est avec elle qu'il a transformé notre poésie, et particulièrement le sentiment que nous étudions. Vous affirmez qu'il ne s'oubliait jamais lui-même, et que son moi lui était partout présent, c'est-à-dire qu'en politique il ne perdit jamais le souci de sa dignité, de sa gloire même, il en avait bien le droit ; c'est-à-dire qu'en face du monde extérieur, il n'oublia jamais son âme et força les choses qu'il dépeignait à s'empreindre de ses sentiments, à refléter ses passions, à palpiter de sa propre vie. Heureux et grand poète ! car telle est la plus haute, la plus émouvante poésie qu'on puisse tirer de la nature.

Il fut triste et mécontent des hommes et de lui-même, amer contre la société où il vécut, fatigué du rôle qu'il y joua, impatient à la fois de l'obscurité et du grand jour. Pareille histoire est-elle bien égoïste et bien déplacée dans la vie d'un gentilhomme de vieille race, d'un penseur de haute lignée, partie de l'échafaud de Louis XVI, poursuivie sous le despotisme de Bonaparte et terminée au bruit des canons de juin 1848 ? Mais portez cette âme inquiète, ambitieuse, inassouvie au sein des grands spectacles de la création ; mettez-la en contact avec l'œuvre de Dieu et en perspective de l'infini, tous ces rêves de voluptés et de grandeurs mondaines deviennent des aspirations sublimes vers ce qui est au-delà de ce monde ; la lassitude du réel engendre la soif de l'idéal ; ce cœur fatigué des hommes se retrouve assez fort pour s'élancer vers Dieu ;

la misanthropie devient religion. C'est l'inquiétude du cœur, le *vague des passions*, ce sont les douleurs sociales, les larmes des choses qui suscitent chez le fils du XVIII^e siècle la pensée religieuse et chrétienne. Or, c'est par l'idée religieuse que l'écrivain va réformer, agrandir, créer de nouveau la poésie, et surtout la poésie de la nature.

J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre lui-même, étaient restés à mi-côte du vrai sentiment de la nature; le souffle religieux leur avait manqué pour monter plus haut. La mélancolie de Rousseau était autrement égoïste que celle de Chateaubriand; l'envie plébéienne en faisait le fond. Ce n'était pas cette haute et féconde tristesse inhérente à tout esprit sérieux placé en dehors d'une foi positive, en face des éternels problèmes, et livré, sans espérances fixes, à toutes les aspirations qui font le tourment et la grandeur de l'âme humaine. La richesse, un nom illustre, les plaisirs et les honneurs auraient suffi à dissiper la mélancolie de Saint-Preux. Comblé des dons de la naissance, de la gloire littéraire, de la grandeur politique, le cœur de René est resté vide; car le besoin dont il souffrait, c'était le besoin d'un Dieu; l'infini seul, les seuls trésors de l'incommensurable *au-delà* étaient capables de le remplir.

La nature ne livre pas toute sa moisson poétique, elle n'accorde que quelques fleurs fugitives à ceux qui ne l'interrogent pas avec cette passion religieuse, avec cette noble inquiétude de l'idéal. Il ne suffit pas de l'honnête et candide morale de Bernardin de Saint-Pierre pour animer, pour diviniser la création; car il faut qu'on divinise la nature comme on a divinisé l'homme lui-même, si l'on veut en tirer toute sa poésie; il faut qu'on voie dans l'univers, ou à travers lui, la pensée et l'action incessante de l'Être divin. Le placide auteur de *Paul et Virginie* dans son déisme sans infini, dans sa sensibilité bourgeoise, demandait trop peu aux harmonies de la nature, pour faire chanter tout ce grand orchestre. Il était trop facilement satisfait des hommes et des choses, du ciel et de la terre. Les vaillants seuls, les ambitieux et les téméraires contraignent cet oracle rétif à leur répondre. Les mécontents, les rêveurs, les insatiables ont seuls à lui faire de profondes et

d'innombrables questions. La joie se suffit à elle-même : les poètes grecs, en face de la nature, n'ont guère autre chose qu'une coupe de vin et une couronne de roses à lui demander ; ils glissent bien vite dans le pur et simple matérialisme. Voyez plutôt Horace et nos chansonniers.

La mélancolie de René, ce qu'il appelle *le vague des passions*, quel qu'en soit le principe dans le caractère et la cause dans les événements, est un état de l'âme qui confine au sentiment religieux et qui y conduit. On l'a dit maintes fois, la mélancolie fut inconnue des anciens ; le désir, chez eux, la passion avaient un but fixe, positif, avoué, et l'inquiétude ne survivait pas dans leurs âmes, au même point que dans les nôtres, à la pleine possession de l'objet désiré. C'est le christianisme qui a développé dans le cœur humain cette sublime tristesse, en y suscitant par dessus tout le besoin de l'infini. L'idée des joies et des douleurs éternelles qui sont promises à l'homme au-delà de cette vie, gâte en nous toutes les joies de ce monde et répand je ne sais quelle magie dans toutes les douleurs. Toutes ces aspirations sans objet précis qui tourmentent le cœur de l'homme moderne, sous leurs formes les plus variées, à travers les fantaisies étranges, la dépravation même qu'elles engendrent parfois, n'ont au fond qu'un seul et même objet, la possession du divin, l'attrait de l'infini. Le désir de pénétrer jusqu'au divin, de l'apercevoir, de l'embrasser en toute chose, la recherche de l'invisible, voilà ce qui communique sa haute puissance de poésie à la contemplation de la nature. Relever dans les âmes l'aspiration à l'invisible, rallumer en elles la vie religieuse, c'est renouveler tout le monde moral. C'est aussi renouveler l'imagination, ressusciter le sentiment poétique. Si l'auteur de *René* et des *Martyrs* a transformé la poésie et le style, ce n'est pas seulement son âme passionnée, son imagination puissante, qui ont opéré ce miracle. En attirant les esprits vers l'idée religieuse, en ramenant le goût aux régions qu'habitait la foi, l'auteur du *Génie du Christianisme* a fait autant et plus que par ses splendides peintures des orages du cœur et des grandes scènes de la création. Il a préparé des peintres sincères, éloquents, à l'univers visible, en rendant à ces peintres le souci d'un monde moral, en

restituant à la création son principe de vie, son auteur et son hôte divin.

Il est de mode aujourd'hui de rabaisser le *Génie du Christianisme* entre toutes les œuvres de Châteaubriand. Chacun s'empresse, orthodoxes et libres-penseurs, de déclarer ce livre vieilli. Il est vieux, sans doute, comme l'aurore est vieille quand midi brûle des feux qu'elle alluma. Qu'on se rappelle de quelle éclipse étaient voilées ces deux grandes choses : la religion et la poésie, sous les disciples de l'*Encyclopédie* et de Voltaire, sous les froids imitateurs de Rousseau ! avec quelle légèreté, quelle étroitesse, quelle ignorance de l'histoire, quelle impuissance de raison les questions morales étaient abordées ! de quel style plat, énérvé, incolère, on habillait dans les vers, dans le roman, sur le théâtre la sensiblerie banale qui chassait les fortes passions ! quelles vagues et pâles ébauches s'étaient substituées à la vraie peinture sous la molle estompe des poètes descriptifs ! quels paysages morts, artificiels, quelle architecture de carton formaient la scène de ces drames puérils éparpillés dans les poèmes didactiques ! Pour redevenir juste envers Châteaubriand, il faudrait relire, — qui en aurait le courage ? — les moralistes et les poètes de 1789 à 1815. L'école des inquisiteurs trouve aujourd'hui Châteaubriand bien léger de théologie. Je les crois ; mais ce que je crois aussi, car nous l'avons vu, c'est que le poète a fait ce que les théologiens ne faisaient pas et ne pouvaient faire : il a ramené des fidèles, des curieux, si vous voulez, dans ces églises que l'autorité rouvrait et que dédaignait la liberté ; il a rassemblé au pied de la chaire des auditeurs qui n'auraient jamais entendu sans lui un prédicateur chrétien. Conduire des cœurs, guéris de leurs préventions et de leurs haines, jusqu'en face de la vérité, leur faire franchir le seuil du temple, c'était l'œuvre difficile et c'est la sienne. Il n'a pas, sans doute, versé l'eau du sacrement sur le front des néophytes ; c'est œuvre de pontife et non de poète ; mais c'est lui qui a inspiré le désir du baptême à toute une génération d'incrédules.

S'il avait moins fait pour le christianisme, il serait plus ménagé aujourd'hui par la critique athée renouvelée de Louis XV et du Directoire. Le second empire a tenu ce qu'il devait au noble anta-

goniste du premier. Mais il est moins facile encore d'amoindrir dans Châteaubriand le citoyen et le poète que de réduire son rôle d'apologiste chrétien. Nous n'avons pas à défendre ici sa politique; mais sa poétique reste, à nos yeux, la source mère, accrue, si l'on veut, par maint ruisseau, mais la vraie source de toute notre littérature moderne. S'il est des poètes, parmi ceux qui le dénigrent aujourd'hui de par la libre-pensée, ne devraient-ils pas lui pardonner d'avoir ravivé l'inspiration catholique, en voyant tout ce qu'il a fait pour la pure poésie, pour le style, pour la mise en valeur littéraire de cette nature, de ce vaste monde visible qui devient à leurs yeux l'être essentiel de la science, que dis-je? le seul objet de la religion? Châteaubriand, le premier parmi nous, a tiré du paysage, des scènes de la nature, toute l'émotion, toutes les révélations, en un mot, toute la poésie qu'elles recèlent.

Il est en ce point le créateur et le maître, plus que Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre; il l'est en vertu de son imagination plus puissante et surtout par ces deux éléments de son génie que l'on discute le plus à divers titres, son caractère et sa croyance religieuse. Sa mélancolie, de plus haute origine que celle de Rousseau, était plus capable de s'élever à l'état impersonnel, de se fondre, de s'anéantir complètement dans cette tristesse sublime inhérente à toute grande âme qui se sent séparée de l'infini. Il était atteint de cette nostalgie céleste, que ne connaissent pas les créatures inférieures, et qui fait la noblesse de l'esprit humain. C'est par elle que sa lassitude des passions et des hommes se traduit en élancements vers ces vestiges de Dieu, empreints sur la face auguste de la création. Sa religion lui révèle un Dieu vivant, omniprésent, autrement animé, actif, mêlé à son œuvre, que la vague divinité de Bernardin de Saint-Pierre. Ce Dieu et cette âme se poursuivant, s'adorant, se combattant même, à travers la nature émue et palpitante, voilà ce qui répand le charme, la magie, la poésie, sur ce vaste univers, témoin et complice de nos embrassements avec l'idéal.

Châteaubriand n'a pas vu de plus magnifiques, de plus luxuriants paysages que ceux de *Paul et Virginie*; mais la philosophie de Bernardin de Saint-Pierre appauvissait la nature en écartant

tout surnaturel, et le *Génie du Christianisme* la rattache au monde de l'âme, lui restitue l'esprit qui la vivifie et qui la rend pour nous intelligente et sensible : « Le vrai Dieu, en rentrant dans ses œuvres, a donné son immensité à la nature. . . . libres de ce troupeau de dieux ridicules qui les bornaient de toutes parts, les bois se sont remplis d'une divinité immense. Le don de prophétie et de sagesse, le mystère et la religion semblent résider éternellement dans leurs profondeurs sacrées. . . . Il y a dans l'homme un instinct qui le met en rapport avec les scènes de la nature. Eh ! qui n'a passé des heures entières assis sur le rivage d'un fleuve à voir s'écouler les ondes ! qui ne s'est plu, au bord de la mer, à regarder blanchir l'écueil éloigné ! il faut plaindre les anciens qui n'avaient trouvé dans l'Océan que le palais de Neptune et la grotte de Protée ; il était dur de ne voir que les aventures des Tritons et des Néréides dans cette immensité des mers qui semble nous donner une mesure confuse de la grandeur de notre âme ; dans cette immensité qui fait naitre en nous un vague désir de quitter la vie pour embrasser la nature et nous confondre avec son auteur. »

Rien n'obscurcit, en effet, n'encombre et ne stérilise la nature comme une mythologie à laquelle on ne croit pas, et cette foule de dieux, de démons ou de génies inventés ou acceptés par le poète. L'homme a besoin d'avoir foi à la parole qu'il entend, à l'esprit qu'il aperçoit, à travers la nature. La sincérité avec soi-même est la première condition de la poésie. Il vaut mieux pour l'imagination qu'elle se pose en face d'un monde absolument vide de surnaturel et privé de dieux, comme celui de Lucrèce, qu'au milieu d'un Olympe artificiel, et dans une théologie arbitraire. La naïveté et la bonne foi sauvent la poésie et la rendent vivante et vraie au sein même des légendes superstitieuses, quand elles sont crédulement acceptées.

L'idée chrétienne de la Providence, des rapports du Créateur avec cette nature dont il s'enveloppe comme d'un voile diaphane, qu'il déroule aux regards de l'homme comme les pages vivantes d'un livre vivant, le surnaturel chrétien, ne fût-il pas la vérité même, c'était faire beaucoup pour la poésie que de ramener à

cette grande doctrine des convictions sincères, que d'avoir renversé cet Olympe de carton qui cachait la nature aux poètes classiques, et de combler par la foi l'immense vide laissé dans l'univers par l'athéisme et par ce déisme d'horloger qui fait de la création une morne et insensible mécanique.

II.

Voilà donc le vaste monde peuplé de nouveau de la présence d'un Dieu, d'un Dieu vivant, qui s'est fait chair, qui visite et pénètre, dans l'immense étendue, le moindre des atomes qu'il a créé. L'univers tout entier avec l'humanité dans son sein est fait à l'image de ce Dieu ; c'est sa figure, c'est l'apparence par où nous pouvons le saisir, c'est la parole qui le raconte à nos sens, la symphonie qui le chante à notre cœur. Il n'est pas donné au même homme de déchiffrer toutes les pages de ce texte sans fin. Chaque poète, la plupart du temps, n'aperçoit qu'une face de cet édifice aux mille aspects, ne possède qu'un seul instrument pour imiter cet innombrable orchestre.

Dans cette nature à laquelle il a restitué son âme véritable, quel genre d'émotions, quel enseignement cherchera l'auteur de *René* ? quels traits de cette figure de l'infini aimera-t-il surtout à reproduire ? de quelles couleurs se servira-t-il de préférence ? quel sera, en un mot, le caractère de ses descriptions et de son style ?

Les longs tableaux sont rares dans Châteaubriand ; précisément parce que c'est l'âme des choses qui l'attire et non pas leurs apparences matérielles ; parce qu'il est poète encore plus que peintre. On ne trouve jamais chez lui ces paysages sans bornes, ces interminables descriptions qui ralentissent la marche de l'idée et atténuent l'impression morale dans les livres de ses successeurs. Il est court dans ses peintures, parce qu'il est passionné ; rapide, parce qu'il est profond. Il donne au paysage plus d'éloquence poignante ; d'autres lui donneront plus de relief pittoresque ; d'autres plus de philosophie et de perspective dans l'invisible. Ce qui l'enchantait dans la nature, c'est ce qu'elle a d'humain, c'est l'image

qu'il y trouve de son propre cœur. Il aime à peindre les orages, le vent impétueux, l'éternelle agitation des flots; il s'enivre des ombres mystérieuses dans les forêts vierges. S'il était possible de caractériser d'un mot chaque poète par l'élément qu'il fréquente le plus, par l'objet de la nature vers qui ses regards se dirigent d'instinct, on pourrait dire de Chateaubriand que c'est la mer tempétueuse, comme Lamartine est le ciel étoilé.

Les paysages de *Jocelyn* et des *Harmonies* sont plus *impersonnels*, pour ainsi parler, que ceux d'*Atala* et de *René*. La grande affaire de Chateaubriand c'est de peindre sa passion, toute son âme en peignant la nature. Des deux aspects de la création, dont l'un est le reflet de Dieu, l'autre une image de l'homme, il affectionne, malgré ses élans vers l'infini, tout ce qui le ramène à la contemplation de son propre cœur. Il ne copie jamais un site, un phénomène pour leur beauté propre, comme les artistes; pour leur signification générale, comme les esprits méditatifs et sans passions; il aime à les peindre pour leurs analogies avec les situations, les mouvements divers de l'âme humaine. Grande âme inquiète, éclosée au sein de la tempête révolutionnaire, c'est dans la région la plus orageuse et la plus troublée, dans les scènes les plus sombres de la création, dans les bois et dans l'Océan qu'il prendra ses modèles. Jamais il ne lui sera donné de se bercer mollement sur un lac qui ne connaît pas de tempête et qu'il illumine un ciel serein. Dans sa barque toujours agitée, il n'aura pas le loisir de percer du regard les profondeurs célestes; il sera moins rêveur et plus actif, il sentira tout autant l'infini dans ces grands spectacles, il en raisonnera moins. Son cœur crie trop fort pour qu'il entende la pensée pure; le dieu qui parle seul dans les paysages de Lamartine cède ici la parole à l'âme de René.

Aussi, quoiqu'il ait créé chez nous la poésie du monde extérieur, si envahissante plus tard au préjudice de la poésie morale et du cœur humain, on peut dire que Chateaubriand maintient encore le paysage à l'état héroïque, dans les conditions où le comporte l'épopée, où pourraient l'accepter la peinture d'histoire et la peinture religieuse. Combien n'est-il pas plus sobre dans ses descriptions que tous les poètes de sa lignée! Lamartine a des pièces

entières qui ne forment qu'un immense paysage d'où le drame humain est absent. Mais on voit s'ouvrir à l'horizon de larges perspectives sur l'infini; c'est le paysage philosophique, si cette expression est permise. D'autres, Victor Hugo, par exemple, voudront remplacer en face du monde visible le peintre et le sculpteur; les vaincre par la couleur et le relief, leur fournir au moins des modèles à traduire dans le marbre ou sur la toile. La description dans Châteaubriand ne prétend pas rendre la peinture inutile; il cherche à dire autre chose que la peinture, et, surtout, les choses qu'elle ne pourrait dire. Il a créé chez nous le pittoresque du style, mais il sait le contenir en de justes limites; il n'étouffe pas la pensée sous la couleur, il n'a pas noyé le cœur humain dans un paysage sans bornes. La description faite uniquement pour décrire n'existe pas chez ce père de la vraie poésie descriptive. Sa poésie est mieux qu'un tableau, elle est un chant. Nos réalistes modernes l'ont trop oublié: il ne s'agit pas de reproduire l'écorce des choses de façon à ce que l'œil et les doigts s'y trompent, mais d'exprimer ce qu'il y a dans les choses de vie, de passion et d'idées. Les longs tableaux, les descriptions minutieuses ne sont pas nécessaires pour nous faire penser.

Dans les voyages de Châteaubriand, dans les *Natchez*, cette *épopée de l'homme de la nature*, partout, enfin, où l'on pourrait s'attendre à trouver d'abondantes peintures des sites, les paysages proprement dits sont rares et courts. Les notes mêmes qui doivent servir de matériaux à ces poèmes et qui n'ont d'autre objet que de conserver dans tous leurs détails les images des sites entre lesquels le poète choisira, sont loin d'avoir l'exubérance de nos descriptifs d'aujourd'hui, quoique le but avoué du voyageur soit d'amasser des couleurs vraies qu'il associera plus tard à ses pensées. Au moment même où son sens pittoresque semble seul s'exercer, son esprit ramène toujours les réflexions et les émotions favorites. Voici, dans l'ordre même où ils ont été écrits, quelques fragments du journal de l'artiste en quête du paysage où se développera le poème des *Natchez* :

Trois heures.

« Qui dira le sentiment qu'on éprouve en entrant dans ces forêts aussi

vieilles que le monde, et qui seules donnent une idée de la création telle qu'elle sortit des mains de Dieu? Le jour tombant d'en haut à travers un voile de feuillages, répand dans la profondeur du bois une demi-lumière changeante et mobile qui donne aux objets une grandeur fantastique. Partout il faut franchir des arbres abattus, sur lesquels s'élèvent d'autres générations d'arbres. Je cherche en vain une issue dans ces solitudes; trompé par un jour plus vif, j'avance à travers les herbes, les orties, les mousses, les lianes et l'épais humus composé des débris des végétaux, mais je n'arrive qu'à une clairière formée de quelques tourbes. Bientôt la forêt redevient plus sombre; l'œil n'aperçoit que des troncs de chênes et de noyers qui se succèdent les uns les autres, et qui semblent se serrer en s'éloignant: l'idée de l'infini se présente à moi.

Six heures.

» J'avais entrevu de nouveau une clarté et j'avais marché vers elle. Me voilà au point de lumière; triste champ plus mélancolique que les forêts qui l'environnent: le champ est un ancien cimetière indien. Que je me repose un instant dans cette double solitude de la mort et de la nature! est-il un asile où j'aimasse mieux dormir pour toujours?

Sept heures.

» Ne pouvant sortir de ces bois, nous y avons campé. La réverbération de notre bûcher s'étend au loin; éclairé en dessous par la lueur scarlatine, le feuillage paraît ensanglanté, les troncs des arbres les plus proches s'élèvent comme des colonnes de granit rouge; mais les plus distants, atteints à peine de la lumière, ressemblent, dans l'enfoncement du bois, à de pâles fantômes rangés en cercle au bord d'une nuit profonde.

Minuit.

» Le feu commence à s'éteindre, le cercle de sa lumière se rétrécit. J'écoute, un calme formidable pèse sur ces forêts. On dirait que des silences succèdent à des silences. Je cherche vainement à entendre dans un tombeau universel quelque bruit qui décèle la vie. D'où vient ce soupir? d'un de mes compagnons: il se plaint, bien qu'il sommeille. Tu vis, donc tu souffres: voilà l'homme.

Minuit et demi.

» Le repos continue, mais l'arbre décrépît se rompt, il tombe. Les forêts mugissent, mille voix s'élèvent. Bientôt les bruits s'affaiblissent; ils meurent dans des lointains presque imaginaires: le silence envahit de nouveau le désert.

Une heure du matin.

» Voici le vent, il court sur la cime des arbres; il les secoue en passant sur ma tête. Maintenant c'est comme le flot de la mer qui se brise tristement sur le rivage. Les bruits ont réveillé les bruits. La forêt est toute harmonie. Est-ce les sons graves de l'orgue que j'entends, tandis que des sons plus légers errent dans les voûtes de verdure? Un court silence succède; la musique aérienne recommence, partout de douces plaintes, des murmures qui renferment en eux-mêmes d'autres murmures; chaque feuille parle un différent langage, chaque brin d'herbes rend une note particulière.

» Une voix extraordinaire retentit ; c'est celle de cette grenouille qui imite les mugissements du taureau. De toutes les parties de la forêt, les chauves-souris accrochées aux feuilles élèvent leurs chants monotones ; on croit ouïr des glas continus ou le tintement funèbre d'une cloche. Tout nous ramène à quelque idée de la mort, parce que cette idée est au fond de la vie. »

Dans les parties mêmes de son œuvre qui ont l'univers visible pour objet, Châteaubriand n'est donc pas un paysagiste, un simple coloriste comme tant de nos poètes contemporains ; c'est un peintre d'histoire, il fait des tableaux épiques et religieux. C'est moins par les sujets qu'il traite que par son style qu'il est le créateur du pittoresque dans notre littérature.

Le style de Châteaubriand marque dans la langue française la date la plus considérable depuis Malherbe. Qu'on l'exagère à la façon de nos réalistes, qu'on le répudie au nom de Voltaire ou de Boileau, il n'en règne pas moins dans toute la poésie de notre temps et l'engendre dans ses beautés comme dans ses vices.

Cette langue rompt absolument avec celle du dix-huitième siècle, à l'heure même où l'auteur donne un gage à l'une des pires erreurs de cette époque, à ce que l'on appelait *la prose poétique*. Les douze premiers livres des *Natchez* sont écrits dans ce mode pénible, en phrases balancées sur une sorte de rythme, emprisonnées dans une mesure qui leur ôte la liberté, la variété et la souplesse sans leur donner la concision et la mélodie qui n'appartiennent qu'au vers. Si forts étaient restés les préjugés de collège dans cet esprit si novateur, que, trente ans après la composition des *Natchez*, ayant depuis longtemps trouvé son vrai style, son style immortel, Châteaubriand semble croire encore à la supériorité de cette forme bâtarde que son instinct lui a fait rejeter au milieu même du livre. Il nous dit dans sa préface : « Le premier volume s'élève à la dignité de l'épopée, comme dans les *Martyrs*, le second volume descend à la narration ordinaire comme dans *Atala* et *René*. » Mais son génie a trouvé moyen de chanter juste dans cet idiome faux, d'être original, sincère, d'exprimer toute sa passion personnelle sous ce masque banal. Il écarte dès le début ce détestable raffinement de la périphrase substituée au vrai nom des choses, qui depuis Racine jusqu'à Delille énerve les pensées

en allongeant les périodes et baptit toute couleur vive, tout pittoresque de notre poésie. Il accepte le mot propre; et comme il a vu de ses yeux les choses qu'il raconte, comme il ne copia pas ses costumes et ses paysages sur des copies faites d'après d'autres copies, il est contraint par son sujet; malgré la vieille rhétorique qu'il n'ose attaquer de front, à user largement de la couleur locale. Ses personnages ne marchent pas sur l'ombre d'une terre, sur des montagnes abstraites, dans des jardins et des forêts de convention, au bord du même ruisseau, du même torrent, du même fleuve, de la même mer, qui servaient à tous poèmes en vers et en prose depuis Virgile jusqu'à Fénelon et jusqu'à M. de Marmontel. Chateaubriand remonte au peintre par excellence à Homère; non pour lui emprunter ses couleurs, mais pour apprendre de lui à être sincère, à ne peindre que ce qu'il a vu. Il écarte résolument la faune et la flore classique et se sert d'une foule de noms à qui Boileau n'a pas donné leur passeport. L'usage de ce droit si simple de nommer les choses par leur nom et sans périphrases, fut un des scandales de l'avènement du père des romantiques.

« Celuta fut chargée d'apprêter le repas de l'hôte de Chaetas. Elle prit de la farine de maïs, qu'elle pétrit avec de l'eau de fontaine; elle en forma un gâteau qu'elle présenta à la flamme en le soutenant avec une pierre. Elle fit ensuite bouillir de l'eau dans un vase en forme de corbeille, elle versa cette eau sur la poudre de la racine de semilax. Ce mélange exposé à l'air se changea en une gelée rose d'un goût délicieux. Alors Celuta retira le pain du foyer et l'offrit au frère d'Amélie; elle lui servit en même temps, avec la gelée nouvelle, un rayon de miel et de l'eau d'érable.

« Le soir on se rassembla sous les tulipiers, la famille prit un repas sur l'herbe semée de verveine empourpée et de ruelles d'or. Le chant monotone du Will-poor-Will, le bourdonnement du colibri, le cri des dindes sauvages, le sifflement de l'oiseau moqueur, le sourd mugissement des crocodiles dans les glâzeux, formaient l'inexprimable symphonie de ce banquet. »

Un monde aussi nouveau pour nous que celui des forêts vierges et des tribus sauvages de l'Amérique enrichissait le style d'une foule d'images nouvelles; et l'habitude une fois prise, dans un sujet pareil, de nommer les choses sans périphrases par le mot pittoresque, modifiait forcément toute la langue poétique. Chateaubriand a fondé notre poésie moderne dans la forme comme dans les sentiments; en renouvelant les idées par le *Génie du Christia-*

nisme ; en ouvrant aux passions des horizons nouveaux dans *Atala* et dans *René*, et en accroissant à l'infini le trésor des couleurs, le nombre des sites et des objets pittoresques qui devenaient usuels dans la peinture.

Les descriptions proprement dites de paysages, de costumes, de physionomies n'abondent pas dans Châteaubriand. La vieille école de Delille et les réalistes contemporains, si divers de procédés, se rencontrent dans leur goût pour les longues peintures d'objets matériels et brillent par la même absence de poésie. L'auteur de *René* est trop grand poète pour laisser prendre cette importance excessive au monde extérieur. Le créateur de la poésie pittoresque n'a fait lui-même qu'un usage très-sobre de la description. C'est le plus souvent par un trait rapide, par une comparaison, par une image, qu'il mêle à l'expression du sentiment le souvenir du paysage, et contraint le monde physique à se faire l'interprète du monde moral. Son style est émaillé de figures neuves, imprévues, hardies qui ajoutent une vivacité singulière à l'expression de la pensée ; mais ses livres ne sont jamais encombrés de tableaux qui retardent la marche du récit, ou qui se substituent aux idées. Malgré tout ce qu'emprunte son langage à la nature, aux objets visibles pour frapper notre imagination, il a plus de mouvement encore qu'il n'a d'images ; — il est moins coloré qu'il n'est vivant.

La vie, l'accent ému et personnel, voilà le charme principal, la grande puissance du style de Châteaubriand. C'est sans doute en grande partie par l'abondance et la vigueur des images qu'il obtient ce don de la vie. Un éclatant coloris a recouvert la pâleur de la poésie moribonde ; la richesse de l'imagination a centuplé l'éloquence et la profondeur du sentiment. Mais c'est le souffle direct, l'élan spontané du sentiment lui-même, la passion toujours présente qui anime ce langage et qui nous bouleverse et nous entraîne sur les flots de ce torrent. L'imagination toute seule, la passion même, n'auraient pas suffi à renouveler la langue affadie, à retremper, à vivifier le style aussi fortement. Cette personnalité, dont on a fait un reproche à l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, est la source de son éloquence. Le style c'est l'homme même ; Châteaubriand a fait le sien, il crée cette langue, mère de tous nos

idiomes poétiques contemporains, non pas seulement avec son esprit, mais surtout avec son caractère. C'est parce que le style de *René* est plus personnel que celui des XVII^e et XVIII^e siècles, qu'il est plus poétique. Après Montaigne et surtout depuis Malherbe, toute personnalité s'était effacée de la langue de nos grands auteurs. Ils écrivaient trop exclusivement avec la raison, les facultés abstraites, les idées générales. C'est là sans doute ce qui fait l'universalité de leurs ouvrages; mais ce n'est pas ce qui en fait le charme et l'éloquence. La sagesse, l'impartialité, l'impersonnalité du style, c'est la clarté de plus, mais c'est la poésie de moins. Si Chateaubriand nous a tant émus dès ses premiers écrits, s'il a fait révolution dans la poésie et dans la langue, c'est que son style était l'accent d'une âme, la forte expression d'un caractère, d'une personnalité.

Il ne nous appartient pas, à propos de poésie descriptive, de défendre le caractère de Chateaubriand, mais nous ne rencontrons jamais cette noble figure sans nous incliner devant elle. Pour l'honneur des lettres françaises, souhaitons aux plus illustres après ce grand homme, particulièrement à ses détracteurs, autant d'indépendance, de fidélité, de désintéressement, de respect d'eux-mêmes qu'en a montré ce fier Breton, le dernier gentilhomme de notre histoire politique, le premier de notre histoire littéraire.

De quelque façon que ce caractère soit jugé, c'est de son union avec une imagination ardente qu'est né ce style plein de vie, de mouvement, de contraste qui, à chaque phrase, nous met en présence d'un homme et de la nature elle-même, quand, ailleurs, nous n'avons sous les yeux qu'un livre et un écrivain. Nous savons tout ce qu'il y a de critique à faire de par le XVII^e siècle, et de par la raison elle-même, à cette nouvelle forme du sentiment et du langage. Mais on ne peut lui refuser le don de saisir et d'ébranler fortement les âmes. La surprise, l'émotion, furent générales à la lecture d'*Atala*. L'impulsion donnée aux esprits fut si forte, que notre poésie la suit encore. Notre siècle, dans ses meilleures inspirations, n'a pas dépassé cette sphère de sentiment. Nos erreurs, le réalisme, par exemple, ne sont rien que l'exagération de certaines tendances, légitimes si on les maintient dans les bornes que

Chateaubriand n'a jamais franchies. Ce style, en un mot, est celui qui répondait le mieux à l'âme moderne, telle que l'ont faite les misères et les grandeurs de la Révolution. Chateaubriand a été le maître de nos maîtres, et tous les illustres parmi ses contemporains et dans la génération qui le suit, lui doivent, s'ils ne sont pas ingrats, l'éclatant hommage que lui rendait si noblement Augustin Thierry. Qui aurait pu, à plus juste titre, revendiquer l'originalité que l'éminent historien de la conquête d'Angleterre par les Normands ? Voyez avec quelle franchise, avec quelle éloquence, il salue dans Chateaubriand le rayon lumineux qui lui montra le chemin ! L'homme qui devait faire pour l'histoire ce que l'auteur du *Génie du Christianisme* a fait pour le paysage, la faire vivre et palpiter sous nos yeux et nous rendre l'exacte impression du moyen âge, ne connaissait encore que cette histoire morte, aride nomenclature de dates et de noms défigurés, muséum de créatures empaillées que la fausse philosophie du XVIII^e siècle était incapable d'animer. Il vient à lire les *Martyrs* ; écoutons-le lui-même : « L'impression que fit sur moi le chant de guerre des Francs est quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétais à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé : Pharamond ! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée. » « Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir. Je n'eus alors aucune conscience de ce qui venait de se passer en moi ; mon attention ne s'y arrêta pas ; je l'oubliai même durant plusieurs années ; mais lorsqu'après d'inévitables tâtonnements pour le choix d'une carrière, je me fus livré tout entier à l'histoire, je me rappelai cet incident de ma vie et ses moindres circonstances avec une singulière précision. Aujourd'hui si je me fais lire la page qui m'a tant frappé, je retrouve mes émotions d'il y a trente ans. Voilà ma dette envers l'écrivain de génie qui a ouvert et qui domine le nouveau siècle littéraire. Tous ceux qui, en divers sens, marchent dans les voies de ce siècle, l'ont rencontré de même à la source de leurs études, à leur première inspiration ; il n'en n'est pas un qui ne doive lui dire comme Dante à Virgile :

Tu duca, tu signore, tu maestro. »

Après ce récit d'un maître, nous sera-t-il permis de rapporter des impressions personnelles, de vrais souvenirs d'élève attestant la même influence révélatrice de *René* et des *Martyrs*? Toute une génération pourrait rendre le même témoignage, sauf, sans doute, l'aveu de naïve ignorance qui fait pour nous de cette page une sorte de confession. Jusqu'aux classes où le goût de l'étude commence à devenir celui des lettres, j'avais été préservé, et par la discipline d'alors et par déférence filiale, de toute lecture étrangère à l'instruction classique. Je ne juge pas le système; il était fondé sur ces maximes, que la politique ferait peut-être bien d'emprunter à l'éducation d'autrefois: « Il est inutile de susciter, et de mettre en setre chaude ce qui se développe tout seul par la force du temps et de l'âge, l'imagination, par exemple: l'autorité doit tous ses soins à ce qui risque d'être délaissé, comme le savoir de la grammaire et la connaissance des vieux auteurs. » Toujours est-il que, déjà grand garçon, j'avais franchi le seuil de la rhétorique sans avoir lu par contrebande un seul ouvrage contemporain. Les bruits de la bataille entre les classiques et les romantiques, qui se livrait alors autour d'*Hernani*, expiraient sous les murs de ce froid et morne lycée de Lyon. Nous n'avions pris part à d'autres polémiques littéraires qu'aux innocentes campagnes de Boileau contre Chapelain et Scudéry. On peut croire que nous n'y mettions pas nos plus vives passions. Tous ou presque tous, nous ne connaissions en dehors des Latins et des Grecs que les plus belles scènes de notre théâtre classique, quelques grandes pages de Fénelon et de Bossuet, c'est-à-dire des chefs-d'œuvre; Boileau enfin et ce qui vient à sa suite. Profondément docile par nature et porté à jurer sans effort *in verba magistri*, j'accordais à tous ces anciens une admiration sans la moindre réserve, et, je l'avoue à ma honte, sans la moindre chaleur. Je reste confondu encore aujourd'hui de la parfaite indifférence que le collège réussit à nous inspirer pour les plus grandes merveilles de l'esprit humain. Ce n'était pas faute, alors, de nous les prôner. Les siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV étaient si solidement établis dans notre vénération, toute platonique il est vrai, que j'avais tiré pour ma part de ce culte du passé une singulière philosophie de l'histoire. Je ne sais pas si j'oserais

l'avouer, tant elle faisait peu d'honneur à mon entendement et présageait des opinions médiocrement progressives. Je tenais pour certain, n'ayant jamais ouï parler de livres nouveaux, que la littérature française était désormais terminée, qu'elle avait eu son jour, comme celle d'Athènes et de Rome, que ce soleil s'était couché et qu'il ne se lèverait plus; que nous lisions et parlions la langue de Boileau et de Voltaire comme une langue morte, et parce qu'il en faut absolument une à un peuple qui continue à subsister. Mais que ce peuple eût encore quelque chose à penser et à dire, surtout en vers, après Corneille et Racine, les plus grandes témérités de mon esprit n'allaient pas jusque-là. Je croyais sincèrement que tout avait été dit et pensé dans notre langue. Nous faisons des vers latins, des narrations françaises, quelquefois rimées, — jamais par moi; — nous savions vaguement qu'on imprimait encore autour de nous en 1830, des journaux d'abord, car il en pénétrait quelques-uns et nous avions beaucoup d'ardeur à la politique. Je me faisais la mienne avec Démosthènes et Tacite et je n'en ai pas trop de regret; on rapporte aujourd'hui du collège pire chose que la haine du despotisme. Mais que les tragédies, les épitres, les odes qui peut-être s'écrivaient encore, fussent autre chose que des exercices comme nos devoirs de rhétorique, plus parfaits, mais de même nature, des espèces de vers latins écrits en français par des professeurs émérites.... dans mon idolâtrie pour les grands siècles je ne l'aurais jamais soupçonné. Je prenais facilement mon parti d'un état de choses qui devait m'exempter de la prose et des vers dès que j'aurais sauté par dessus les murs de ma prison. C'est honteux à dire, mais depuis Homère jusqu'à Jean-Baptiste Rousseau, à moi rhétoricien de seize ans, pas un seul poète n'avait parlé autrement que comme un pédagogue; et si l'on m'avait bien examiné, on aurait découvert peut-être sous mon culte naïvement officiel une sorte d'exécration pour ces précepteurs du genre humain. Car enfin s'ils n'avaient pas existé il n'y aurait point de collège! Une journée en plein soleil, la fenaison et la vendange m'en disaient plus que tout Boileau, et, l'avouerai-je? que tout Virgile. A force d'admirer sur parole, je n'éprouvais pas en écoutant ces illustres morts le plus léger symptôme d'émotion. J'avais hâte de

leur échapper pour voir des vignérons et des laboureurs, des hommes de chair et d'os. Nous en étions tous là, excepté deux ou trois forts en thèmes qui sont devenus notaires. La littérature, la poésie les plus voisines de nous avant celle de ce siècle, nous semblaient sans rapport aucun avec la nature et la vie. Dans cette nécropole du collège je me figurais que les grands poètes naissaient comme je les voyais sous les vitrines des bibliothèques à l'état de momies, tout embaumés, tout empaillés, tout reliés pour les âges futurs.

J'en étais là de mes opinions et de mes émotions littéraires, quand sur ces mêmes bancs de rhétorique, entre ces mêmes murs glacés et lugubres du lycée de Lyon, et de la bouche du professeur lui-même, le *Génie du Christianisme*, et peu à peu les grandes pages de Chateaubriand, nous furent révélées ; quelques brochures de lui circulèrent. Ce fut comme un plein soleil d'été dans un cachot souterrain ; un enivrement de lumière et de vie. Nous sortions d'un musée de statues par un chemin peuplé de vivants. Au lieu de ces paysages sculptés dans le marbre ou peints sur le carton, je voyais enfin la vraie campagne, avec de l'air et des fleurs à respirer, avec des créatures animées et sympathiques à mon ennui ou à ma joie. Et ce n'était pas seulement la vie et la passion des acteurs qui se communiquaient à notre jeunesse ; nous avions écouté dans Racine des dialogues aussi passionnés et vu d'aussi vives peintures. Ce n'était pas le charme romanesque des situations qui, rejaillissant sur le théâtre, douait les décors eux-mêmes d'un splendide rayonnement et d'une sorte de voix, et faisait pour nous du langage de René et d'Eudore une musique inaccoutumée. Cette même impression de réalité, de nature vivante après la nature morte, cette contagieuse émotion, une page de pamphlets, de discours, une lettre, une note de voyage écrite de la même main nous les faisaient éprouver. Cette lecture nous transportait avec délice du pays des ombres glorieuses sur la terre des hommes, du monde des livres dans celui des choses.

Était-ce par les sujets traités que nous étions saisis et par l'intérêt supérieur qui s'attache pour la jeunesse à tout ce qui est contemporain ? D'autres livres tout récents, des romans même peu à

peu introduites, laissent nos imaginations paisibles. Ce qui était de notre âge et de ses passions, de l'attrait des questions agitées, de la nouveauté des choses, avait eu prise, sans doute; mais l'ébranlement, la révolution venaient de l'écrivain lui-même, de ce qu'il a de plus personnel; la magie du style avait tout fait.

Si je cherche, aujourd'hui, à m'expliquer cette action mystérieuse du style de Châteaubriand sur une âme que n'avait pas éveillée la parole des maîtres du XVII^e siècle, je la trouve, pour la plus grande part, dans cette intervention toute nouvelle de la nature, du monde visible, de la création tout entière, de tout ce qui reflète l'infini dans le langage de René aussi bien que dans ses passions. Les images vives et nombreuses, la couleur introduite dans le style avec magnificence, après la pauvreté de pinceau du XVIII^e siècle, les vastes horizons ouverts d'un mot dans le monde supérieur à l'homme, tout ce qui relève, dans la façon d'écrire, d'un profond sentiment de ce qui est au-delà de cette vie et de ce qui nous entoure sans nous être soumis, Dieu et l'univers ajoutés à l'homme dans la perspective de tous les tableaux, le sentiment de la nature sous toutes ces formes, voilà ce qui était neuf, imprévu, dans les écrits de Châteaubriand. Voilà ce qui s'emparait de notre imagination, tandis qu'avant lui le style ne parlait qu'à notre intelligence, voilà ce qui nous révélait que la poésie n'est pas objet d'étudition et œuvre d'artifice; qu'elle est aussi jeune de notre temps qu'au temps d'Homère, aussi voisine de nous que des héros de l'*Iliade* et des tragédies de Racine; qu'elle se transforme et se renouvelle, qu'elle vit enfin, puisque la nature vit toujours, et que l'oiseau divin chantera dans les cœurs tant que le printemps fleurira, et à l'heure encore où le dernier soleil se lèvera sur le dernier homme.

Dans cette langue si fort épurée par le XVII^e siècle, qu'elle n'avait plus de saveur que pour l'esprit, sans aucun mordant sur l'imagination, dans cette langue desséchée par les encyclopédistes, réduite par les géomètres aux simples lignes abstraites jusqu'à n'être plus que le chiffre au lieu du portrait des choses, dans cette machine, dans ce cadavre, Châteaubriand le premier fait rentrer la vie et la couleur, en les empruntant à leur source,

à la nature, à l'œuvre de Dieu qui ne s'épuise pas comme les nôtres. Et la poésie et la langue française et le style rajeuni échaufferont de nouveau l'imagination, le cœur et l'âme, l'homme tout entier, au lieu d'éclairer froidement la seule raison. A l'éloquence de l'idée qui peut convaincre, mais qui n'entraîne pas, il ajoutera cette éloquence des images, parfois dangereuse, mais irrésistible comme la sirène.

Ne laissons croire à personne que nous admirons ce beau génie par son moindre côté. Le sujet tout spécial de cette étude, *Chateaubriand paysagiste*, nous a permis, cependant, de rendre hommage au restaurateur du sentiment religieux dans la poésie. A propos d'une question de style, saluons aussi le grand caractère; car cette éloquence, d'une allure si nouvelle, qui enivrait notre esprit d'enfant et qui mouille encore nos yeux de nobles larmes, c'est avant tout le rayonnement d'un cœur généreux, la chaleur communicative d'une grande âme. Cette muse moderne qui mêle la rêverie à la pensée, qui met la contemplation de la nature de moitié avec l'étude du cœur humain dans la poésie, n'est donc pas, comme on l'en accuse, une muse énervante et qui tarit en nous les sources de l'action. Il s'agit là, comme toujours, de mettre chaque chose à sa place; de subordonner la nature à Dieu et la rêverie à la raison; d'être un homme et un chrétien avant d'être un artiste. Si la vraie poésie de la nature énerve l'âme, si elle appauvrit le cœur du citoyen, la fière attitude de l'auteur de *René* devant le meurtrier du duc d'Enghien l'a montré à nos pères, et nous l'avons vu nous-mêmes, en 1848, dans cette immortelle journée où la voix qui venait de chanter dans *Jocelyn* l'hymne des grandes solitudes, a su commander au flot populaire et refouler l'anarchie.

Quoique l'imagination joue dans le style de Chateaubriand un rôle que nos poètes classiques lui refusaient, disons de lui, en terminant : s'il fut le grand écrivain que nous admirons, c'est qu'il eût une grande âme, une âme fière, indomptable et chrétienne, l'âme d'un Breton.

VICTOR DE LAFRAYE,
de l'Académie française.

LES ÉTATS DE BRETAGNE

ET

L'INDUSTRIE DES TOILES.

V*.

« Deux causes seules semblaient pouvoir menacer l'industrie des toiles de Bretagne : une rupture avec l'Espagne et l'entrave mise à ses débouchés avec cette puissance par la guerre maritime. La première de ces causes n'eut point lieu alors. La seconde, en ralentissant les relations directes, amena parfois des stagnations fâcheuses, mais non une interruption totale, parce qu'on faisait toujours des expéditions par terre en Espagne qui, outre sa consommation intérieure, expédiait elle-même quelques bâtiments dans ses colonies. Il pouvait même en être exporté quelques balles au moyen des neutres qui tentaient de les introduire en interlope. D'ailleurs, l'abondance des capitaux versés dans une fabrique dont les produits se conservent intacts et sans risques pendant plusieurs années, y entretenait toujours un certain mouvement, et la mer ne redevenait point de fois libre que ce mouvement ne prît une grande activité et que les magasins ne se vidassent pour faire face aux besoins arriérés des consommateurs américains ¹. »

Le traité du 13 octobre 1604, dont nous avons parlé plus haut ², et nos bonnes relations dans la suite avaient favorisé le développement de notre commerce avec l'Espagne, où nos toiles n'avaient

* Voir la livraison d'octobre, pp. 307-323.

¹ Mémoire de M. Digaultray.

² Page 177.

à payer à l'entrée, même aux colonies, qu'un faible droit de $2 \frac{1}{2} \%$ ¹.

Les malheurs des dernières années de Louis XV avaient amoindri la prépondérance française en Europe. Frédéric de Prusse, victorieux à son tour, fit servir le triomphe de ses armes à favoriser la prospérité industrielle de son pays, et obtint, en 1779, par le rétablissement des droits que Henri IV et Louis XIV avaient fait supprimer, une disproportion énorme entre les toiles de France et de Silésie, en Espagne. Les besoins de la guerre firent encore, en 1783, augmenter ces droits, dont le tableau suivant permettra de juger².

	BRETAGNES LÉGITIMES.		SILÉSIE OU BRETAGNES CONTREFAITES.	
	Droits en monnaie d'Espagne par pièce de 5 aunes.	Monnaie de France par 5 aunes et par aune.	Monnaie d'Espagne par 5 aunes.	Monnaie de France par une aune.
<i>Avant 1779 à Cadix.</i>				
Larges par pièce de 5 aunes	17 1/2 quartos ou 1 1/8 réal de plate.	11 sous 8 den ^{rs} ou par aune 2 sous 4 den ^{rs} .	39 quartos.	5 sous par aune ou à peu près.
Etroites par pièce de 5 aunes	13 1/2 quartos ou 7/8 réal de plate.	8 sous 9 den ^{rs} ou par aune 1 sous 9 den ^{rs} .	39 quartos.	5 sous par aune ou à peu près.
<i>Avant 1779 aux Indes.</i>				
Larges par 5 aunes.	13 quartos.	1 sous 6 deniers l'aune.	14 quartos.	2 sous par aune.
Etroites par 5 aunes.	8 1/4 quartos.	1 sous 2 deniers.	9 1/8 quartos.	1 sous 6 deniers l'aune.

¹ Lorsque, dans l'ancien régime, le gouvernement jouissait de quelque prépondérance dans les cours étrangères, il s'en servait pour alléger le poids des taxes imposées sur nos marchandises à leur introduction. Aussi sut-il protéger par ce moyen efficace les manufactures de Bretagne dont il reconnaissait l'utilité. Pendant longtemps les plus belles toiles ne payèrent que $2 \frac{1}{2} \%$. En 1779 les droits furent portés à 15% , ils furent augmentés en 1783, et depuis la révolution ils ont éprouvé un accroissement tel que nous payons maintenant 20% . Sans doute le gouvernement français ne peut mieux employer son influence auprès du gouvernement espagnol qui lui doit tant, qu'en obtenant un rétablissement de tarif des droits acquittés sur les toiles de Bretagne, dans une proportion égale à celle que le cabinet de Versailles avait obtenue dans ses jours de crédit, de puissance et de splendeur... » Conseil supérieur de commerce des Côtes-du-Nord, 15 frimaire, an X.

² Mémoire de M. Baron du Taya. 1825.

Depuis le 1^{er} Novembre 1779.

Larges à Cadix par 5 aunes.	70 quartos.	39 quartos.
Étroites à Cadix par 5 aunes.	54 quartos.	39 quartos.
Larges aux Indes par 5 aunes.	42 quartos.	32 quartos.
Étroites aux Indes, 5 aunes.	29 3/4 quartos.	24 3/4 quartos.

Tarif de 1783.

	Par 5 aunes.	Par 5 aunes.
Larges, fines et superfines.	6 3/8 réaux.	12 sous 9 den ^{rs} .
Larges com- munes.	4 3/8 réaux.	8 sous 9 den ^{rs} .
Étroites, fines et superfines.	4 3/8 réaux.	8 sous 9 den ^{rs} .
Étroites com- munes.	3 1/8 réaux.	6 sous 8 den ^{rs} .

Sur les plaintes de la fabrique, les Etats interviennent, et dans leur délibération du 26 décembre 1780 : « Considérant que les droits sont plus que quadruples pour les toiles de Bretagne, tandis qu'ils sont restés les mêmes pour les toiles de Silésie. . . ; considérant l'intérêt qui en résulte pour l'Etat auquel la culture de la matière première, le travail des fabricants et l'industrie des négociants procure dans les années favorables l'entrée dans cette province d'un numéraire considérable . . . ; considérant que cette augmentation de droits est un présage certain de la destruction des fabriques de Bretagne et qu'il y a lieu de craindre. . . que l'émigration des fabricants ne porte à d'autres Etats leur moyen de créer une concurrence funeste à la province . . . » prie le ministre des affaires étrangères d'intervenir pour obtenir la réduction des droits, ou au moins l'égalité dans la perception avec les toiles étrangères. . . »

La réponse du ministre des affaires étrangères ne se fit pas attendre. Le 12 janvier 1781, M. de Vergennes répondit que des observations réitérées avaient été déjà faites par M. de Montmorin, ambassadeur en Espagne; que la cour de Madrid prétendait n'avoir fait que rétablir l'égalité entre les toiles de France et celles d'Allemagne et que l'on pouvait compter sur tout son zèle pour obtenir justice.

A de nouvelles instances ¹, le 10 décembre 1782, il fut répondu par M. Joly de Fleury, le 16 décembre suivant ². M. de Vergennes exprima de nouveau, le 18 décembre ³, le désir ardent qu'il avait de donner satisfaction aux Etats et les instances réitérées, faites dans ce but auprès du gouvernement espagnol, par l'ambassadeur de France à Madrid.

Après avoir été encore renouvelées en 1783, elles réussirent enfin. A la paix, à défaut de réduction du droit sur les toiles de Bretagne, on obtint une augmentation de droit sur les toiles de Silésie qui furent soumises au même tarif. L'égalité de droits ainsi rétablie, il ne restait désormais que les différences provenant de l'habileté dans la fabrication et du prix de la main d'œuvre ou de la matière première.

Le traité de commerce conclu avec l'Angleterre, en 1786, n'eut pas d'importance pour la fabrique des toiles de Bretagne; l'Angleterre ne pouvait alors nous faire concurrence, car il n'était pas encore possible aux toiles d'Irlande de rivaliser avec les nôtres. Malheureusement il ne devait pas en être toujours ainsi.

Si les documents nous font défaut pour établir le produit total de l'industrie linière de la province pendant cette période, quelques notes nous permettront du moins de fixer un chiffre approximatif pour l'industrie des toiles spécialement appelées *Bretagnes* et les autres produites dans les fabriques du diocèse de Saint-Brieuc.

D'après un état fourni à l'intendance de Bretagne ⁴ par l'inspecteur général des manufactures établi à Rennes, il fut exporté dans une période de 26 ans, de 1749 à 1774, (c'est-à-dire les plus mauvaises années, à cause de la guerre), par les différents ports de

1.-2.-3 Procès-verbaux des Etats de Bretagne.

⁴ Etat des toiles Bretagnes sorties des ports pour l'étranger :

Année 1749.	5415 balles.	Année 1758.	5274 balles.	Année 1767.	6036 balles.
— 1750.	5782 —	— 1759.	6044 —	— 1768.	6328 —
— 1751.	5373 —	— 1760.	5291 —	— 1769.	5511 —
— 1752.	6968 —	— 1761.	6078 —	— 1770.	5490 —
— 1753.	5739 —	— 1762.	4817 —	— 1771.	7809 —
— 1754.	6615 —	— 1763.	7772 —	— 1772.	5466 —
— 1755.	4582 —	— 1764.	7079 —	— 1773.	6796 —
— 1756.	4177 —	— 1765.	7221 —	— 1774.	7747 —
— 1757.	4912 —	— 1766.	5326 —		

Bretagne, en toiles dites *Bretagnes*, 157,358 balles, soit une moyenne de 6,033 balles, ainsi composées :

Chaque balle étroite était composée de 100 pièces de 5 aunes chacune faisant 8 vares d'Espagne.

On fournissait les $\frac{2}{3}$ de cette espèce, ci..... 4022 b. 402200 p. 2011000 a.

Chaque balle large était composée de 60 pièces de 5 aunes ;

on fournissait le $\frac{1}{3}$ de cette espèce 2011 120660 603300
TOTAUX ¹.... 6033 b. 522660 p. 2614300 a.

Soit, à 1000 livres par balle, une moyenne de six millions pour l'exportation de ces seules toiles, exportation qui va en augmentant, et qui, dit M. du Taya², rapporta en 1779 plus de 7 millions, sur lesquels 150 ou 200,000 fr. seulement étaient à déduire pour les graines tirées du Nord ; et encore étaient-elles souvent payées par des envois de miels.

M. Digaultray estime que, dans une période de 60 ans, cette industrie a versé dans la consommation française plus de quatre cents millions payés par l'or du Pérou et du Mexique.

Les relevés des registres des bureaux de marque d'Uzel, Quintin et Moncontour nous donnent de précieux renseignements sur la production des toiles soumises à cette formalité. Si le registre de Loudéac ne nous avait fait défaut, nous aurions pu fixer le chiffre total de cette manufacture³.

¹ Mémoire Digaultray.

² Mémoire Baron du Taya.

³ État des pièces de toiles soumises à la marque présentées dans les bureaux de :

ANNÉES	UZEL. BRETAGNES étroites marquées		QUINTIN.				MONCONTOUR.					
			Larges		Étroites		Fortes		G ^{de} laize		Bret. étr ^{es} .	
	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.	à 2 s.	à 1 s.
1786	14643	5827	11010	1631	6503	1640	»	»	»	»	»	»
1787	14271	6374	9224	1934	6926	1743	»	»	»	»	»	»
1788	18732	6136	9344	1717	7352	1403	»	»	»	»	»	»
1789	12329	4327	8634	1367	7019	1216	1546	178	190	161	102	102
1790	11837	5862	7255	1463	6420	1415	1666	196	114	130	123	118
1791	18521	7360	8534	1385	7453	1369	2552	257	273	228	224	193

Si l'on veut bien se reporter à la distinction faite plus haut pour le droit de marque de deux sous et d'un sou, nous aurons pour l'année 1791, par exemple :

Mais en dehors de ces qualités, il se faisait une énorme quantité de toiles employées à l'exportation ou consommées dans le pays. Dans les environs de Dinan, par exemple, il se faisait des toiles à voiles et des toiles de lin et de coton pour l'habillement des nègres. Tous ces produits, pour le département actuel des Côtes-du-Nord, ne comportaient pas moins de vingt variétés et une valeur de plus de 18 millions ¹. Le nombre total des diverses sortes, classées suivant leur composition dans le tableau annexé aux lettres-patentes du 16 décembre 1782, était de cent onze pour la Bretagne, se groupant autour de vingt principaux centres de fabrication : Quintin, Uzel, Loudéac, Morlaix, Nantes, Clisson, Dinan, Saint-Georges, Nozay, Peltre, Fougères, Vitré, Lokornan, Rennes, Landerneau, Guérande, etc. Il est facile de supposer le nombre immense de gens que cette industrie faisait vivre, puisque en 1838, alors qu'elle était déjà en décadence, elle occupait,

Pièces à deux sous de droit de marque, ou pièces de 20 aunes et au-dessus.

Bretagnes larges Quintin.....	8534 pièces.
Toiles fortes Moncontour.....	2552 —
Grande laize —	273 —
Bretagnes étroites Uzel.....	18521 —
— — Quintin.....	7453 —
— — Moncontour..	224 —

Ensemble... 37357 pièces à 2 sous, ci... 37357 pièces.

Pièces à un sou ou pièces au-dessous de 20 aunes :

Bretagnes larges Quintin.....	1385 pièces.
— étroites —	1369 —
— — Uzel.....	7360 —
— — Moncontour..	193 —
Toiles fortes — ..	257 —
Grande laize — ..	228 —

10792 pièces à 1 sou, ci... 10792 pièces.

Ensemble..... 48149 pièces.

Ainsi ces trois bureaux avaient marqué dans une seule année 48149 pièces de diverses sortes, soumises au règlement.

(Registres de la marque des toiles pour les bureaux d'Uzel, Quintin et Moncontour, conservés aux archives des Côtes-du-Nord.)

¹ Tableau indicatif des règles qui doivent être suivies pour la fabrication des

dans les Côtes-du-Nord seules, plus de deux cent mille personnes.¹

VI.

L'histoire de l'industrie linière en Bretagne, dans les deux siècles que nous venons de parcourir, embrasse trois périodes principales.

Dans la première, la monarchie, obligée de subvenir aux besoins d'argent que font naître les guerres intérieures ou extérieures, fait peser sur le commerce et l'industrie des charges, taxes, créations d'offices, impositions, qu'elle lève malgré la résistance des Etats ou qu'elle leur fait racheter à beaux deniers; les désordres

toiles et toileries de la généralité de Bretagne, en vertu des lettres-patentes ci-dessus.

LIEUX de product ^{on}	DÉNOMINATION.	MATIÈRE.		QUALIFI- CATION.	Nom- bre de fils	LARGEUR.
		Chaîne.	Trame.			
QUINTIN, UZEL,	Bretagnes larges.	} Lin.	} Lin.	1 ^{re} .	2800	} 35 pouces.
	Superfines.			2 ^{re} .	2600	
	Fines.			3 ^{re} .	2400	
	Communes et grosses.			4 ^{re} .	1800	
LOUDÉAC et envir ^{ons} .	Bretagnes étroites.	} Lin.	} Lin.	1 ^{re} .	2200	} 26 pouces, 6 lignes.
	Superfines.			2 ^{re} .	2000	
	Fines.			3 ^{re} .	1800	
	Communes moyennes.			4 ^{re} .	1600	
	Communes grosses.			5 ^{re} .	1200	
DINAN et envir ^{ons} .	Hauts brins.	} Lin.	} Lin.		2000	50 pouces.
	Bas brins.				1000	25 pouces.
Divers lieux.	Fortes ou d'usage.	} Lin ou Chanvre	} Lin ou Chanvre	2 ^{re} .	2340	59 pouces.
	<i>Id.</i>			3 ^{re} .	2160	53 pouces 1/2
	<i>Id.</i>			4 ^{re} .	2000	47 p ^{ouces} 3 lig ^{nes} .
	<i>Id.</i>			5 ^{re} .	1840	41 pouces 1/2
	<i>Id.</i>			6 ^{re} .	1680	35 pouces 1/2
	<i>Id.</i>			7 ^{re} .	1600	31 pouces 1/2
	<i>Id.</i>			8 ^{re} .	1400	25 pouces.

¹ Enquête officielle sur les fils de lin et des toiles en 1838. Déposition de M. Frédéric Rouxel.

des guerres civiles à peine apaisées entravent les relations et favorisent les exactions locales. C'est une période de luttes.

Le règne de Henri IV voit renaitre le commerce avec l'Espagne et est l'aurore de la seconde période, ère de prospérité qui atteint son apogée sous Louis XIV. L'alliance des deux pouvoirs pour favoriser le commerce n'est pas encore complète : la création de privilèges au profit d'un petit nombre amène parfois la résistance des Etats qui veulent la liberté en tout et pour tous. Cette opposition devient plus énergique, quand les successeurs de Colbert, exagérant son esprit de réglementation, dépassent les justes limites de l'intervention administrative et multiplient les entraves de la fabrique par les prescriptions du règlement de 1736. En un mot, se portant à l'excès contraire, le pouvoir royal, dans cette période, protégeait trop la fabrique après l'avoir trop peu protégée dans la période précédente. C'est une époque de transition.

L'année 1756 marque assez bien le commencement de la troisième période. L'entente est désormais complète entre le pouvoir royal et les États.

L'industrie qui a pris racine et s'est développée à l'abri des règlements tend chaque jour à s'en affranchir. Le principe de la liberté commerciale gagne du terrain tandis que l'enquête ouverte à la création de la Société d'Agriculture et se poursuivant jusqu'en 1789 fait tomber successivement les entraves de nos manufactures.

Les règlements et l'inspection sont moins une mesure répressive que préventive, encore exigée par les habitudes des Espagnols et les exigences de la concurrence étrangère, dont la suppression est une question d'opportunité. La liberté de fabriquer toute espèce de tissus, la suppression des traites intérieures, les droits d'entrée sur les marchandises étrangères réduits à ce qui « suffira pour la concurrence et même la préférence qu'il est juste de conserver aux manufactures nationales, » en font une ère de progrès. Les principes commerciaux des sociétés modernes sont posés.

La liberté du commerce couronne cette période, magnifique résultat dont l'honneur doit revenir au pouvoir royal qui a provoqué l'enquête et en a adopté les conclusions. Ce que nous avons exposé suffit, croyons-nous, pour indiquer la part qu'y ont prise

les États de Bretagne, et de quel poids leurs avis, « leurs remontrances » même, leur persévérance surtout et leurs sacrifices ont pesé sur les conseils du roi. Le terrain était préparé, et le décret de l'Assemblée Constituante du 5 novembre 1790, les lois des 15 mars et 22 août 1791, « qui a été pendant tant d'années la base justement estimée de notre législation douanière ¹, » furent moins l'inauguration d'un principe nouveau que la consécration, le résumé d'un état de choses déjà constitué. Les considérations émises par le rapporteur de cette dernière loi, M. Goudard, parlant au nom des comités de Commerce et d'Agriculture, ont, avec les considérations des lettres-patentes de 1779 et du mémoire de M. de Calonne, une analogie évidente se traduisant presque dans les mêmes termes.

« Le comité d'agriculture et de commerce a admiré cette théorie, qui repose sur la liberté indéfinie ; il honore ceux qui s'en sont déclaré les apôtres, mais il ne lui a pas paru sage de s'en faire les disciples uniques, parce que ce serait prononcer la destruction de notre industrie. Ce système séduisant trouvera des partisans et des défenseurs ; il a toujours suffi de prononcer devant nous le mot de liberté pour rallier tous les esprits. Moi aussi, je viens, au nom du commerce, vous demander la liberté ; elle est la devise du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, mais elle est incomplète sans la protection et la sûreté. Je réclame la liberté dans ce sens qu'elle fera protection du commerce national et qu'elle veillera à la sûreté de nos manufactures. La protection et la sûreté que vous devez au commerce ne peuvent se trouver dans le système actuel de l'Europe commerçante que par une combinaison de droits à l'entrée et à la sortie qui attire tout ce qui doit favoriser l'industrie nationale et porter notre exportation au dernier terme possible. Ce n'est donc pas pour l'intérêt du Trésor public que les droits sont établis, c'est pour l'intérêt de l'agriculture, de nos manufactures et de nos arts ². »

Si quelqu'un pense que la marche suivie par le roi et les États, pour amener progressivement la liberté du commerce, a besoin d'une justification, nous invoquerions un témoignage non suspect :

¹⁻² Annales du Commerce extérieur, N° 1508.

« Si le droit du philosophe, dit Siéyès ¹, est de marquer le but, quelque lointain qu'il soit, et d'y élever son enseignement, le devoir de l'administrateur est de combiner et de graduer sa marche selon la nature des difficultés. »

Les faits étaient d'accord avec la doctrine émise par le fameux pamphlétaire, car les États de Bretagne, comme le philosophe, avaient, pendant plus de deux siècles, indiqué le but, « quelque lointain qu'il fût, » pendant que l'autorité royale, « graduant sa marche suivant la nature des difficultés, » tempérerait les désirs prématurés, ouvrait ² une vaste carrière à l'enquête libre, conviait ³ les intéressés à y apporter leur concours, et réalisait enfin la liberté commerciale sans perturbation pour l'industrie; progrès durable, parce qu'il s'était développé lentement et qu'il avait passé dans les idées et les mœurs avant d'avoir passé dans les faits.

La paix rouvrant les marchés extérieurs et accroissant la production, la liberté commerciale, la suppression des dernières entraves au dedans, la réduction des droits de sortie : telle était l'œuvre dernière du pouvoir royal et des États à la veille d'une révolution qui allait les renverser, en portant à notre industrie toilière un coup dont elle ne s'est jamais relevée; comme si elle avait dû partager le sort de ceux qui avaient fondé sa prospérité et sa fortune.

Les vicissitudes éprouvées par notre manufacture depuis 1789 sont trop récentes pour faire partie de cette étude et soulèvent des questions qui ne sauraient être discutées ici. Les principes qui servirent alors à fonder le régime commercial des sociétés européennes, viennent de disparaître à leur tour, en France, renversés par le nouveau régime du libre échange inauguré en 1860. Mais du moins nous avons voulu rendre justice au passé en rappelant au prix de quelle persévérance et par quels efforts avait été réalisée cette conquête. Il y a peut-être là pour nous bien des enseignements utiles.

GAULTIER DE KERMOAL.

¹ Siéyès, épigraphe du pamphlet : *Qu'est-ce que le Tiers-État?*

² Questions soumises par le contrôleur général à la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts. Voir p. 308.

³ Lettres-patentes de 1779.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

VIII :

— Partis ! ils sont partis, mille gargousses ! j'aurais dû m'en méfier... Le Beauzig, Plougastel, montons sur le rocher. Voyez-vous, là-bas, la chaloupe?... Hurra ! hurra !... disparue..... C'est fini.....

— Trahison ! s'écria Le Beauzig. Oh ! méchant calier de Lesneven, si jamais tu tombes sous la *mienne*, pour dire que ton compte sera réglé, ce qui s'appelle en règle, oui, je m'en vante, non-obstant que nous voilà *amarinés* pour le quart d'heure.

— Laisse arriver, camarade, dit le mousse plus résigné, nous n'avons plus qu'à prier le bon Dieu d'avoir pitié de ses pauvres matelots.....

C'était en effet la chaloupe qui, après avoir fait de l'eau, fuyait à force de rames pour rejoindre le *Hurleur* avant la nuit. Et, qui le croirait ? cet homme que nous avons vu, pendant la tempête, ramper sur le pont, aux pieds de nos marins, implorant leur pitié, ce lâche venait de les trahir cruellement. Voici, en peu de mots, ce qui s'était passé : la falaise, à la distance de trois milles, était aride, nue, sans aucune végétation ; la terre était encore durcie par la gelée à une grande profondeur ; mais le dégel, qui paraissait

* Voir la livraison d'octobre, pp. 263-278.

s'annoncer alors, avait produit, en fondant la neige dans le creux des rochers, comme d'abondantes fontaines, au moyen desquelles, en brisant la croûte de glace, on put remplir aisément les tonneaux que l'on avait apportés. Laissant la moitié de son équipage livrée à cette besogne facile, Le Beauzig, accompagné de ses trois amis, s'était enfoncé dans une vallée giboyeuse sans doute, et c'est là que, munis de carabines, ils s'étaient un peu attardés à la poursuite de quelques animaux. On sait le reste... Pour nous, nous renonçons à peindre la stupeur de ces braves marins à la vue de ce lâche abandon. Le Hir essaya, il est vrai, de rendre un peu d'espoir à ses compagnons, en leur affirmant que le capitaine ne consentirait jamais à les délaissér sans retour, et que, le lendemain, il les ferait chercher sans aucun doute. Le gabier jugeait bien des sentiments de Pierre Le Braz : sa colère fut aussi grande que sa douleur, malgré le rapport entortillé et mensonger que lui firent son neveu et le calier, complices de cette action criminelle. Le capitaine, sans accorder la moindre créance à de telles relations, différa le châtement jusqu'au retour des marins abandonnés, se promettant bien de les ramener avant vingt-quatre heures à son bord. Hélas! nous ne pouvons le dissimuler, cette promesse ne devait pas être remplie : Le Braz ne serait pas le maître de l'accomplir. Le vent changea pendant la nuit ; il passa au nord, accompagné d'un grand froid et de tourbillons de neige. Quand le pâle soleil parut, on vit clairement que la situation du *Hurlleur* était de plus en plus inquiétante : les glaçons, soulevés par les lames, le choquaient déjà rudement, et il était à craindre, vu l'abaissement subit de la température, que les glaces, en se soudant, ne vissent à l'emprisonner pour plusieurs jours, ou à le briser sous leur pression croissante. Le capitaine, désespéré, ne put fermer les yeux à l'évidence et commanda de lever l'ancre ; puis le navire fit route vers le sud, sous sa voilure déjà passablement réparée en grande partie. On dit que le brave marin pleura de douleur et de rage en perdant de vue ces côtes inhospitalières, mais qu'il espérait pourtant revoir avant un mois.

Navigue, beau *Hurlleur*, cingle vers la France, sans nous, sans gaité, sans joie ! Il n'en est plus à ton bord, pour ton équipage

morne et silencieux, ni pour ton capitaine attristé, qu'un mal sans remède menace déjà de ses atteintes cruelles.

Revenons à nos abandonnés, que l'espoir ne berça que peu de temps de son doux rêve. Pendant deux jours, les yeux fixés sur la mer, ils attendirent un secours qui ne pouvait même plus venir ; ils gémirent ensemble, accablés d'un sombre désespoir, et se livrèrent parfois à des transports d'indignation et de colère ; enfin, ils eurent recours à la prière, à la prière, remède suprême de toutes les douleurs, et, après avoir retrouvé quelque calme, ils songèrent aux nécessités de leur existence.

Leur premier soin fut d'explorer le pays où ils se trouvaient confinés ; deux ou trois courses leur suffirent pour acquérir la certitude qu'ils étaient dans une île peu fortunée, qui pouvait avoir douze à quinze milles de diamètre. Ils remarquèrent cela du haut d'un mamelon aride et couvert de roches élevées qui occupait à peu près le centre de l'île. La glace et la neige recouvraient encore presque toute la surface de la terre ; cependant, du côté du sud, on remarquait que la glace avait perdu un peu de sa dureté, de son épaisseur, et quelques mousses ou plantes desséchées se montraient çà et là au niveau de la neige. Au pied des collines, la végétation paraissait avoir un peu plus de vigueur : de longues bandes de glace sinueuses et conservant un niveau à peu près égal entre les rochers qui les bordaient, indiquaient évidemment le cours des ruisseaux. Des arbres, rabougris et centenaires, aux troncs nouveaux et presque desséchés, élevaient leurs longs rameaux au-dessus de la neige. En quelques endroits, les roches amoncelées avaient formé des cavernes, ou, du moins, de sombres réduits, dont on n'apercevait que le sommet de l'entrée, le bas se trouvant obstrué par l'épaisseur de la neige, fondue, puis glacée à différentes reprises. Plusieurs coups de fusil, tirés par nos chasseurs, avaient mis en fuite de grandes troupes d'oiseaux de mer, des chevaliers, des alcyons et des oies de neige, qui leur furent, dans la suite, d'une ressource infinie. L'île était, en outre, habitée et fréquentée par des phoques, des veaux-marins, des renards gris, et aussi par d'autres visiteurs avec lesquels ils ne firent connaissance que trop tôt. Presque tous ces animaux paraissaient nomades, et il arriva

maintes fois qu'après quelques coups de feu déchargés sur des oies de neige, l'île se trouva à peu près abandonnée par toute espèce de gibier, (les renards exceptés), pendant trois ou quatre jours. Cette circonstance pouvait, en outre, faire supposer à nos aventuriers qu'une autre île, un continent peut-être, se trouvait à peu de distance de leur triste séjour. Ils n'avaient, du reste, aucun moyen de s'en assurer, l'eussent-ils désiré, et il fallait au plus tôt se créer une habitation définitive, afin de résister au froid qui sévissait encore avec intensité. Toute apparence de dégel avait disparu, et la neige, mêlée de givre du nord-est, tombait avec violence. Ils avaient passé la première et la seconde nuit, blottis les uns contre les autres, dans des creux d'arbres ou de rochers, se réchauffant autant que possible à la flamme d'un brasier allumé à l'entrée d'une grotte, mais que souvent la neige et les rafales éteignaient ou dispersaient au loin en tourbillons. Nos marins, après avoir acquis la triste certitude de leur complet abandon, se recommandèrent à Dieu, et, sous l'inspiration du gabier Le Hir, résolurent de lutter contre le sort. Nous ne dirons pas leurs courses, leurs inquiétudes nouvelles dans la recherche d'un lieu convenable pour y établir leur campement au milieu de ce désert. Une première grotte, où ils passèrent deux nuits, fut abandonnée à cause de l'eau qui tombait de la voûte, de l'humidité du sol détrempé et autres inconvénients. Le gabier, toujours alerte et aventureux, remarqua, sur le penchant d'une colline plus abritée, un amas de roches se prolongeant comme les ruines d'un édifice immense ; mais, outre que l'entrée en paraissait inabordable, elle devait être si étroite, qu'il n'y avait pas, à l'idée du quartier-maître et de l'amiral, besoin de se tuer pour y grimper.

— A savoir, à savoir, matelots, dit Médard. Qu'en dis-tu, Plougastel ?

— Je dis qu'en faisant le tour par l'autre côté, là, à tribord de la roche, je puis monter sur ce vieux *cicot* de pin, marcher sur cette longue branche.....

— Tout comme sur la yergue d'artimon, et t'affaler par l'écou-tille du rocher, hein ?

— C'est dit ; j'y vas.

Et le courageux mousse fit, sans beaucoup de peine, ce qu'il avait annoncé. Alors une difficulté plus sérieuse se présenta : Plougastel trouva l'entrée de la caverne obstruée par d'énormes glaçons, qu'aucune force humaine n'eût réussi à bouger. Il eut beau faire, impossible de pénétrer par une ouverture aussi étroite. Que résoudre ? Abandonner l'entreprise, laisser un gîte sans doute spacieux, un port de salut peut-être inestimable ? Non, les marins du *Hurlleur* ne reculaient pas plus sur terre que sur mer.

— Du bois, du feu, à la manœuvre ! s'écria le gabier. Attends un quart d'heure, Plougastel ; nous allons nous hisser au-dessus de toi et t'envoyer du bois mort assez pour rôtir une baleine.

Ils firent aussitôt le tour des rochers, aussi vite que la neige le permettait, brisèrent, au moyen d'une gaffe de fer et d'une hache d'abordage dont Le Beauzig s'était heureusement muni en quittant le *Hurlleur*, un grand nombre de branches desséchées, et, après avoir gravi la hauteur au-dessus de l'endroit où se tenait le mousse, ils firent tomber à l'entrée de la grotte plus de morceaux de bois qu'il n'en fallait pour fondre les glaçons et détruire cet obstacle. Plougastel, après avoir réuni tous ces débris en un grand monceau, y mit facilement le feu à l'aide de son briquet. Une fumée épaisse s'éleva au-dessus des roches, puis la flamme devint de plus en plus intense ; les marins ne cessaient de l'alimenter en jetant à toute minute de nouveaux fagots de bois mort dans le brasier, dont la chaleur se communiquait au loin, à tel point qu'à la base de ces roches énormes on voyait couler comme des ruisseaux de neige fondue. Bientôt ils jugèrent inutile d'activer davantage la force du feu, qui diminua peu à peu et finit par s'éteindre en laissant voir à leurs yeux étonnés l'entrée béante d'un vaste repaire. Grand-Cadet, lequel avait, ami lecteur, l'imagination plus vive que vous ne pensez, Grand-Cadet fut si émerveillé à cette vue, qu'il s'affala tout de son long, comme par une écoutille, et se laissa glisser jusqu'au bas, dans une fente du rocher, où se serait arrêté, *par la taille*, un boulet de trente-six ; mais l'*amiral* n'avait guère engraisé depuis ces dernières aventures. Encore huit jours de ce régime et les cancre de ces côtes arides lui rendront des points, je vous assure. N'importe ; Grand-Cadet con-

naissait bien sa capacité, et il opéra sa descente tout d'un trait et sans encombre bien notable, si ce n'est que Le Hir remarqua plus tard que le nez de l'*amiral* avait tracé un sillon sur la pierre... Quoiqu'il en soit de ce détail, notre brave ne se vit pas plus tôt en face de cette caverne, dont l'ouverture ressemblait à un portique flamboyant et festonné d'une cathédrale merveilleuse, qu'il éprouva un désir immodéré de pénétrer sous ces arceaux mystérieux. Et, en effet, la glace, en partie fondue, formait, en se refroidissant, des dentelles de diamant, des découpures de cristal, des sculptures inimitables, variées à l'infini, brillantes ou floconneuses, aux reflets étincelants d'opale, d'or ou de porphyre, à cause de la transparence du fond de mousse et de lichens. Rien ne peut donner une juste idée de cet ouvrage de la nature : tous les cristaux, tous les diamants de la terre ne sauraient imiter, même de bien loin, de telles féeries, que la brise polaire, en se jouant par une température de douze à quinze degrés centigrades au-dessous de zéro, créait instantanément au moyen de gouttelettes innombrables de neige dégelée par le brasier de nos matelots, puis condensée ensuite par le souffle glacial des mers arctiques.

Grand-Cadet ne prit donc point garde aux signaux de ses camarades. Julien Coffic, il est vrai, se trouvait auprès de lui ; mais le jeune mousse était en ce moment fort occupé à débarrasser l'entrée de la grotte des charbons, cendres ou bûches à demi-brûlées qui l'obstruaient encore ; c'est pourquoi il ne songea nullement à s'opposer au dessein téméraire de notre bravache. Ce dernier, après avoir admiré les dentelures dont nous avons parlé, lesquelles rappelaient à son tendre cœur les chapelles et les jubés du pays armoricain, s'élança comme un conquérant dans l'asile qui semblait lui promettre, ainsi qu'à ses compagnons d'infortune, un bon abri contre les intempéries de ces régions hyperboréennes.

La caverne était brillante à l'entrée par le fait du jeu de la lumière sur les stalactites de glace ; mais il suffisait d'y pénétrer à dix mètres pour se trouver au milieu d'une obscurité qui allait s'épaississant vers de ténébreuses profondeurs. Aussi notre *amiral* s'en serait-il revenu plus vite qu'il n'y était entré, si, trébuchant sur un obstacle volumineux et velu, il ne fût tombé tout de son long,

de l'autre côté, dans la partie obscure du repaire. Il est probable que le brave poussa un cri de terreur en roulant sur la terre boueuse, mais son cri étouffé expira contre les lourdes parois de cet antre. Il se remit pourtant au bout de quelques minutes, se dressa sur ses genoux et, les mains en avant, tâtonna autour de lui... Horreur!! un géant, un monstre dont ses doigts crispés avaient senti la laineuse fourrure, était là, étendu, lui barrant le passage et grognant déjà comme s'il eût été mécontent du trouble apporté à son sommeil ou à ses horribles méditations:

Bientôt Grand-Cadet vit dans la pénombre, ou plutôt comprit, que le maître de céans se remuait; il entendit son souffle, pareil aux bâillements d'un ogre affamé; il sentit son haleine rauque et cadavéreuse. Paralysé par l'épouvante, il essaya de fuir et ne put que se traîner sur ses genoux, en s'écriant : — Ayez pitié de moi, si vous êtes un matelot!...

Pas de réponse, rien qu'un grognement et un frôlement sinistre et terrifiant.

— Si vous êtes un Anglais, reprend Cadet, je ne les aimais pas, c'est vrai, milord; mais quoique je sois amiral, à ce qu'on dit, je... je vous...

Pour toute réponse à ce discours pathétique, de nouveaux grognements, de plus sinistres frôlements.

— Ah! c'est un sauvage, se dit notre malheureux; c'est un cannibale! Voilà qu'il aiguise ses dents; il va me manger... Pardon, pitié, grand sauvage, ne me mangez pas!... Voyez comme je suis maigre; je n'ai que la peau et les os...

Un soupir épouvantable; Cadet continue : — Si vous tenez à manger un homme, grand sauvage, prenez un morceau de maître Le Beauzig; il est bien plus gras que moi... pardon... Ah! misérable! qu'ai-je dit?... Non, ne mangez pas Le Beauzig; c'est un bon matelot; nous vous donnerons Riglot ou Quéméner, le neveu du capitaine... Aïe! au secours, au secours... Plougastel... Le Hir... à l'aide... ah!...

Et les échos de la caverne furent troublés par des cris de terreur; puis à ces cris succéda le bruit sourd d'une lutte, dans les ténèbres, entre un homme qui se débattait en voulant fuir et un monstre

inconnu et invisible qui ne devait point tarder à terrasser la victime.

IX.

Que se passait-il, pendant ce temps-là, à bord du corsaire le *Hurleur*? On désire peut-être le savoir, et quoiqu'il nous en coûte assurément de laisser Grand-Cadet dans une aussi gênante position, nous ne voulons point tarder à nous rendre aux légitimes désirs de nos lecteurs.

Le vent ayant changé, ainsi que nous l'avons dit dans le précédent chapitre, une subite reprise de froid s'était fait sentir. Ces variations imprévues de température ne sont point rares sur les côtes du Groënland, où la longue et violente tempête, que nous avons racontée, avait poussé notre corsaire, trop désemparé pour faire autre chose que fuir la bourrasque. Le capitaine Le Braz avait donc agi prudemment, et de plus sous l'empire de la nécessité, en s'éloignant des bancs de glace que le vent du nord poussait vers le sud avec une rapidité foudroyante. Il comptait, le brave marin, revenir avant peu, lorsque le dégel se serait fait sentir, arracher ses chers matelots à ces rivages inhospitaliers; mais, pendant trois jours, les rafales du nord-nord-est continuèrent de mettre le *Hurleur* dans l'impossibilité de lutter contre les courants. On ne pouvait même pas louvoyer au nord-ouest; il fallait fuir, le cap au sud, fuir sous peu de voiles, mais fuir toujours... Le retour serait-il permis? Le bon Dieu avait-il condamné les meilleurs? Affreuse épreuve pour un noble cœur! trop cruelle alternative!

Depuis quatre jours, atteint d'un grand malaise et d'une mélancolie voisine du désespoir, Le Braz, assis un soir à l'arrière, sur les bastingages, regardait tristement tantôt le sillage blanc que laissait après lui le gouvernail de son navire, tantôt l'horizon lointain et brumeux de la mer. De temps à autre, il sentait sa tête se troubler, sa vue s'obscurcir, et pourtant rien ne pouvait l'arracher à sa contemplation ou à ses réflexions amères et confuses. Le Kéginer,

qui connaissait tous les soucis de son capitaine, ayant remarqué que depuis une demi-heure le vent semblait varier, fut surpris de ne pas entendre Le Braz donner l'ordre de modifier la marche du navire. Il se rendit donc à l'arrière et s'approcha doucement du capitaine.

— Pierre, lui dit-il, m'est avis que tu peux virer d'un quart pour le moins.

— Virer, virer, s'écria le capitaine sortant comme d'un songe, jamais je n'ai viré devant l'Anglais.... Parez les armes, les haches, les canons, la soute aux poudres, tout le tremblement!...

— Mon capitaine, interrompit le pauvre cambusier stupéfait et encore plus désolé, ouvre les yeux, il n'y a pas d'Anglais ici.

— Pas d'Anglais, double aspect! je les vois bien apparemment : là, à tribord, dans la brume, un brick de quatorze canons qui a l'air de nous donner la chasse.... Allons, garçons, brale-bas de combat et coulons l'Anglais.... feu! feu!....

Ainsi l'infortuné capitaine divaguait, dans le délire d'une fièvre ardente. Le Kéginer, épouvanté et craignant que l'équipage ne s'aperçût de la démente de son chef, lui posa la main sur la bouche en lui disant : — Pierre, pour l'amour de Jésus, calme-toi. As-tu déjà oublié le brave Le Hir, le petit Plougastel, tes matelots abandonnés ?

— Le Hir et les autres, reprit Le Braz heureusement ramené à la réalité, mes bons matelots, non, non, je ne les ai pas oubliés. — Puis il commanda d'une voix très-forte : — Holà! gabiers, le vent change, il mollit; pare à virer, toutes voiles dehors; vire, vire de bord, timonier : le cap au nord.....

Il n'en put dire davantage et tomba sans connaissance sur le tillac. Aussitôt Le Kéginer appela un matelot, le seul dans lequel il pût avoir désormais confiance, et tous deux, protégés par l'ombre qui déjà enveloppait le navire, transportèrent le malade dans sa cabine et l'installèrent dans son hamac.

Cependant le timonier et les gabiers de service avaient exécuté le dernier ordre du capitaine. Le *Hurleur*, sous la majeure partie de sa voilure, enflée par un joli frais de sud-est, gouverna toute la nuit, le cap au nord-nord-ouest. Mais Quéméner, prévenu par le

calier Riglot, lequel avait déjà éventé ce qui se passait, entra le matin, et malgré la prière du bon Kéginer, dans la cabine de son oncle, qu'il interpella brusquement. Le Braz souffrait cruellement : il avait eu le délire toute la nuit. En ce moment, il commençait à reposer avec assez de calme. L'arrivée de son neveu le tira de sa torpeur et remit le trouble dans ses idées. Le méchant jeune homme s'en aperçut de suite et, au lieu de quitter cette cabine où sa présence n'apportait que la douleur, il résolut de sonder à l'instant la profondeur du mal qui avait frappé son parent, son chef. Cet examen ne fut ni long ni difficile ; Quéméner toucha une corde qu'il savait bien être sensible dans le noble cœur de son oncle. Il dit que c'était une imprudence de gouverner au nord, quand la Bretagne était au midi. A ces mots perfides et cruels, la colère de l'infortuné malade éclata soudain ; puis survint le délire, la déraison, l'incapacité, momentanée, il est vrai, mais évidente à tous les yeux, l'incapacité du capitaine à guider le navire sur cette mer lointaine. C'était là ce qu'avait ardemment souhaité le misérable neveu, homme sans cœur, matelot sans courage, âme vile et envieuse. Nous le verrons bientôt à l'œuvre, sans force contre le danger, lui si arrogant en face d'un moribond, nous le verrons, lâche et pusillanime en face de l'ennemi ou des éléments vengeurs.

Mettant à profit l'affreux délire auquel le capitaine était en proie, Quéméner appela dans la cabine les principaux gabiers ; il leur montra la situation de son oncle, et, assuré d'avance du concours de Riglot et de deux ou trois autres qu'il avait su gagner, il déclara à tout l'équipage qu'il prenait le commandement du vaisseau. Son premier soin, on le devine, fut de changer sur l'heure la route que l'on suivait, de sorte que le *Hurleur*, orienté *au plus près*, cingla sans retour vers les côtes natales.

Au commencement, la navigation fut heureuse ; heureuse, si l'on peut parler ainsi d'un navire dont l'équipage était déjà tourmenté de remords, sauf quelques-uns ; d'un navire dont le pavillon, couvert des taches de la trahison, ne pourrait plus flotter aux vents de la fidèle Armorique ; d'un navire, enfin, dont le capitaine méconnu se mourait dans sa cabine abandonnée.... Hélas ! il faut bien le dire, les soins du Kéginer avaient même été retirés au

capitaine, étendu sur son lit de mort. Mis aux fers, pour insubordination prétendue, par Vincent Quéméner, le nouveau chef du bord, le cambusier, durant trois mortelles journées, se désespéra de ne pouvoir donner ses soins à son patron, son meilleur ami. Les murmures de l'équipage, peut-être fidèle au fond, mais trompé par la fourberie de deux misérables, forcèrent Quéméner de rendre la liberté au vieux cuisinier. Ce dernier revint de suite à son poste au chevet du malade et s'aperçut, avec une indicible douleur, que le mal avait fait des progrès irremédiables. Le Braz ne put reconnaître la voix de son ami. En vain, presque tous les corsaires, ramenés au devoir, vinrent-ils dans la cabine de leur chef pour implorer le pardon de leur conduite et demander au Kéginer quelques paroles d'espoir.

Tout est fini, matelots ! Le capitaine Le Braz, l'un des plus braves qui aient jamais foulé le tillac d'un vaisseau, ne vous commandera plus la manœuvre, pendant la tempête ou le branle-bas devant l'ennemi. Il vous pardonne, matelots, un jour aveuglés ! En retour, donnez-lui pour susaire un hamac ou une voile de rebut, avec un boulet de trente-six, et pour tombeau l'océan !.....

Cela fut ainsi fait, dans le silence et l'ombre de la nuit suivante. Le Kéginer laissait couler des pleurs sur ses joues creusées ; les marins, accablés de repentir, partageaient sa douleur et répétaient à voix basse les prières des morts, que le vieillard prononçait avant de larguer le bout de cordage qui retenait sur une planche, inclinée au-dessus de l'eau, le corps du capitaine, enseveli dans son hamac.

Les flots avaient à peine recouvert le remous causé par la chute du corps, lorsque l'on sentit s'élever de fortes rafales. Un peu avant le point du jour, un ouragan furieux fondit sur le *Hurlleur*, comme si Dieu eût déjà voulu prévenir les coupables que le moment de l'expiation allait sonner. La mer était affreuse. Des nuages noirs entouraient le vaisseau comme d'un linceul. Des bourrasques de pluie et de vent passaient en tourbillonnant dans la mâture, dont on n'avait eu ni le temps ni la présence d'esprit de fermer tous les agrès. Si, du moins, le navire avait eu un capitaine habile, capable de faire face au danger et de donner par une contenance

inébranlable du courage à ses matelots; mais il n'en était rien; tous donnaient ou demandaient des ordres contradictoires que nul n'exécutait, faute d'entente, et la situation du bâtiment devenait de plus en plus mauvaise. Où est donc le nouveau capitaine? Qu'il vienne s'amarrer au mât d'artimon pour commander la manœuvre; que son porte-voix résonne avec vigueur et domine le bruit de la tempête.... Or, en ce moment là, Quéméner, patron de mauvais aloi, se tenait à fond de cale, grelottant comme un lâche, la tête perdue, plus mort que vif.

A chaque instant, les vagues balayaient le pont. Le Kéginer et deux ou trois autres réussirent pourtant à fermer tous les sabords et les panneaux des écoutilles; mais le bâtiment faisait des embardées si affreuses, que tantôt la proue, tantôt l'arrière, disparaissait sous les vagues; la mâture, ébranlée par de tels assauts, craquait horriblement! La seule chance favorable que le *Hurleur* eût pour lui, c'est que depuis la précédente tempête il ne portait que des mâts peu élevés et un armement incomplet: cette circonstance pouvait le sauver, si les coutures des bordages résistaient aux secousses incessantes des flots déchaînés.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette lutte des hommes contre les éléments. L'ouragan dura tout le jour, et c'en était fait du *Hurleur*, à moitié désemparé, penché sur le côté, près de sombrer sous le poids de l'eau qui remplissait sa cale, si, vers le soir, le vent n'eût diminué de violence. La nuit suivante fut encore remplie d'inquiétudes, car la mer n'avait pas cessé de rouler des vagues énormes; mais, le lendemain le vent s'apaisa et l'on put travailler à relever le navire, si éprouvé de toutes manières. Qui le croirait? l'audace revint au lâche avec le retour de la sécurité: Quéméner osa se montrer sur la dunette du *Hurleur*; mais il était jugé sans appel par l'équipage, qui le méprisait, sauf deux ou trois corsaires, que le méchant calier de Lesneven, devenu quartier-maître, tenait sous sa domination autant par la peur des mauvais traitements que par les promesses les plus mensongères de butin ou de parts de prises.

Cependant le salut commun exigeant impérieusement que

chacun travaillât à remettre le *Hurleur* en état de tenir la mer, tous les marins s'y employèrent avec cette ardeur incroyable que donne le sentiment certain d'une position dangereuse. Hélas ! on acquit bientôt la conviction que le navire était attaqué dans sa membrure, dans ses œuvres vives ; ainsi privé de ses meilleures voiles, de la moitié de sa mâture et de son gréement, on pouvait le regarder comme blessé à mort. Il était impossible de se dissimuler que sa carène, disjointe en beaucoup d'endroits, ne pourrait supporter un nouveau coup de vent. Une mer facile, une brise maniable et constante, auraient seules permis d'espérer une navigation sans naufrage. Et si l'on songe qu'il n'y avait plus à bord un homme capable de se bien orienter sur la carte marine ; de faire un point sérieux ; que l'on avait perdu la boussole, cet œil du vaisseau ; que le gouvernail rompu ne pouvait être réparé convenablement dans cette situation, on comprendra la sombre tristesse qui s'empara de tout l'équipage. Le malheureux Kéginer, le plus vieux marin du bord, était le seul qui sût, avec un instinct particulier à ceux qui ont sillonné la mer dans tous les sens, lire sur le ciel, bien rarement étoilé, des indices à peine suffisants pour gouverner. Avec quelle angoisse il reportait sa pensée vers ses amis délaissés pour jamais, oui, pour jamais ! Il était lui-même obligé de se rendre à l'implacable nécessité ; eût-il été le maître de tourner le cap vers le nord, il n'y aurait pu songer.

— Oh ! se disait-il en implorant le ciel de son triste regard, que le bon Dieu me laisse revoir les côtes de Bretagne, et là, dans ce pays des vrais matelots, je trouverai bien des hommes et une chaloupe pour aller là-bas les sauver !....

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(*La fin au prochain numéro.*)

M. LE V^{TE} CHARLES DE LÉZARDIÈRE.

Un homme de la plus haute distinction vient de mourir dans la Vendée, au château de la Proutière, et il sera permis sans doute à un de ceux qu'il honora le plus de ses bontés de consacrer quelques lignes à sa mémoire. M. de Lézardière, d'ailleurs, ne fut pas seulement une noble et attachante individualité ; il fut encore une des personifications les plus marquantes, un des types les plus caractérisés d'une école politique qui a été et qui sera longtemps l'objet de jugements divers. Mais avant d'esquisser sa vie publique, disons un mot du milieu dans lequel il passa ses premières années.

Dès le commencement du règne de Louis XVI, le père de M. de Lézardière s'était formé, à Paris, des habitudes d'existence qui l'avaient mis en rapports d'intimité avec MM. de Malesherbes, Turgot, Necker, Laharpe, l'historiographe Bréquigny, le savant bénédictin dom Poirier ; et ces hautes relations intellectuelles ne contribuèrent pas peu à développer chez ses enfants ce goût des choses de l'esprit qui est demeuré traditionnel dans sa famille. Une de ses filles, Marie-Pauline, se livra, avec une vigueur d'intelligence et une puissance de pénétration exceptionnelles chez une femme, aux études historiques, et sa *Théorie des lois politiques de la monarchie française* est un prodige de travail et d'érudition.

La famille de Lézardière professait un dévouement profond et no-

toire pour la monarchie, et son château fut un des premiers que les bandes révolutionnaires livrèrent aux flammes.

Condamné à l'inaction par son grand âge et par son état maladif, interné à Corbeil, puis à Choizy-le-Roi, le vieux baron de Lézardièrè dut enfin passer en Hollande avec ses filles. L'aîné des deux fils qui lui restaient, (car les trois autres étaient tombés sous le fer des égorgeurs de Paris), défendait la cause royale dans les rangs de l'émigration ¹; et le dernier, Charles, celui dont nous nous occupons ici, se jetait, tout jeune encore et presque enfant, dans la phalange de ces héros vendéens qui, sous les ordres de Charette, luttèrent sur leur propre sol pour Dieu et pour le roi. Arrêté et fait prisonnier en même temps que son ami Auguste de la Voyrie, Charles de Lézardièrè allait être fusillé avec lui, quand une circonstance providentielle fit surseoir à cette double exécution, et permit même aux deux captifs de s'évader. Lorsque la grande armée vendéenne, qui avait effectué le passage de la Loire, eût été exterminée à la bataille de Savenay, Charette poursuivit néanmoins dans notre Basse-Vendée, sa glorieuse résistance, et Charles de Lézardièrè soutint aussi jusqu'à la fin cette lutte héroïque, mais désespérée.

L'Empire se fonda. M. de Lézardièrè se renferma dans la vie privée, et cultiva à Paris, où il passait ses hivers, ce qui restait encore de cette ancienne société française qu'avait connue son père, et où il avait puisé lui-même les traditions de cette urbanité tout à la fois noble et simple dont il fut un des types les plus accomplis. Mais, tout en demeurant fidèle à ses vieux principes et à ses vieilles amitiés, il se créait des rapports sympathiques avec les hommes des temps nouveaux, et s'il connut M. de Châteaubriand qui, plus tard, fut son chef de file dans la vie publique, M. de Fontanes, M. le comte Molé, M. de Barante, devinrent également ses amis.

Ainsi, M. de Lézardièrè, toujours profondément attaché aux doctrines de sa famille, victime avec elle des spoliations et des crimes révolutionnaires, et d'un autre côté mis en contact avec les représentants les plus autorisés des idées et des intérêts modernes, se pénétra bientôt de cette pensée que le but le plus élevé que pussent

¹ Ce fut le père de MM. Paul et Ludovic de Lézardièrè et de M^{me} du Puy.

se proposer des hommes d'intelligence et de cœur, c'était de faire cesser peu à peu, par de mutuelles et honorables concessions, les préventions, la défiance et l'antagonisme entre les divers éléments de la société française.

La Restauration fit surgir de nouvelles capacités, qui furent appelées aux affaires publiques, soit par le choix du monarque, soit par la voix de l'élection, et, chose remarquable, ceux qui avaient jeté aux amis des Bourbons le reproche d'inutilité, d'inaptitude et d'ignorance, s'étonnèrent de voir se grouper autour du trône des hommes tels que MM. de Richelieu, de Montmorency, Châteaubriand, Labourdonnaye, Castelbajac, Hyde de Neuville, que l'étude et la méditation avaient mûris dans leur laborieuse retraite, et qui se trouvèrent, tout à coup et de prime saut, des hommes d'État.

M. de Lézardière avait sa place marquée parmi ces hommes d'élite, à la tête desquels brillait d'un éclat sans rival, au point de vue littéraire, l'illustre auteur d'*Atala* et des *Martyrs*. Il partagea l'aversion de cet homme célèbre pour Fouché et pour Talleyrand, et il pensait avec lui que si de larges concessions devaient être faites aux idées, aux besoins, aux aspirations de la France moderne, le crime, l'apostasie, l'astuce, dans leur expression la plus cynique, ne devaient jamais être remis en honneur. Au surplus, et pour tout dire en un mot, il s'associa de la manière la plus complète aux vues politiques de M. de Châteaubriand. Mais de sa part, comme de celle de son illustre ami, cette doctrine n'était point la mise en pratique de la pensée de Machiavel qui veut que le prince accorde à temps et à titre de faveur ce que les événements ou les hommes lui arracheraient plus tard. Non, le libéralisme tout monarchique de M. de Lézardière n'était ni une tactique ni un calcul ; il était avant tout une conviction. M. de Lézardière portait au degré le plus élevé, non-seulement pour lui, mais pour tous, le sentiment de la dignité humaine, et s'il était fier d'appartenir à cette ancienne noblesse qui avait tracé avec son épée et avec son sang la carte de la France, mais dont les privilèges devenus excessifs durent cesser lorsqu'ils n'eurent plus leur raison d'être, nul ne parlait avec plus de respect de ces grandes notabilités de la science, du commerce et de l'industrie, qui exercent dans notre monde moderne une si utile, une si haute, une si légitime autorité.

MM. de Châteaubriand, Hyde de Neuville, de Martignac, de Lézardièrre, voulaient donc que tous les hommes d'intelligence s'unissent dans un commun effort pour former ce qu'ils appelaient le *trait d'union* entre l'ancienne France et la France nouvelle, et cette pensée nous a toujours frappé par son triple caractère de vérité, de patriotisme et de grandeur.

Est-ce à dire que cette école se tint constamment à l'abri de toute erreur pratique? Nous ne le croyons pas, et notre affectueux respect pour la mémoire de notre vénérable ami ne nous empêchera pas de dire à ce sujet notre pensée tout entière et de déplorer l'opposition excessive qui fut faite par quelques députés de la droite au ministère Villèle.

Qu'une loi sur le sacrilège, qu'une loi sur le droit d'aînesse, fussent contraires à l'esprit du siècle, rien n'est plus certain, et nous comprenons que le dévouement de M. de Châteaubriand et de ses amis pour la personne et pour l'autorité du roi s'en soit alarmé. Mais si M. de Villèle commit une double faute par la présentation de ces deux lois impopulaires, ses admirables qualités d'administrateur et de financier devaient lui faire trouver grâce devant les hommes de la droite. Malheureusement, l'opposition royaliste ne sut pas s'arrêter. M. de Châteaubriand porta même l'hostilité jusqu'à refuser son concours à l'opération si évidemment bonne de la réduction de la rente, qu'il fit échouer, et la destitution dont il fut frappé à cette occasion, comme ministre des affaires étrangères, acheva d'exaspérer ses amis.

Enfin, le cabinet Villèle succomba pour faire place au ministère Martignac, qui sembla, pendant sa courte durée, donner quelque satisfaction aux idées du moment, et sous lequel M. de Lézardièrre fut nommé préfet de la Mayenne, où il laissa, chacun le sait, les plus nobles souvenirs. Sous quelles fatales inspirations ce cabinet fut-il renversé? Aurait-il, par une durée plus longue, et grâce à son esprit plus moderne, fermé la bouche à des ennemis qui avaient fait contre la royauté le serment d'Annibal, et qui étaient résolus, quoi qu'on fit, à demeurer mécontents? Nous l'ignorons; mais il nous semble que les tendances de M. de Martignac et de ses amis étaient de nature, sinon à désarmer des haines implacables, du moins, à leur enlever, aux yeux de l'opinion, leurs plus spécieux prétextes. Et ici, nous tenons à dire que M. de Lézardièrre

a été accusé bien témérement d'avoir voté, contre le ministère Polignac, l'adresse des 221. Cet acte violent, malgré la modération calculée de sa forme, fut discuté et adopté *en comité secret*, et par conséquent sans révélation des votes, sur la proposition d'une commission dans laquelle ne figurait aucun des membres de l'opposition de droite. Cette circonstance laisse à l'adresse du 18 mars son caractère exclusivement révolutionnaire, et nous ajoutons que si M. de Lézardière crut servir le roi en faisant souvent acte d'hostilité contre ses ministres, il se serait reproché tout acte irrévérencieux envers son auguste personne.

L'opposition de droite, (ne le perdons pas de vue, et il serait injuste de ne pas lui rendre cet hommage), fut animée d'un profond dévouement pour la royauté, et guidée par la crainte la plus anxieuse de voir la popularité du roi compromise par des actes ministériels antipathiques à l'esprit de l'époque. Mais elle devint, sans le vouloir et dans une certaine mesure, un danger qui n'existe pas en Angleterre où l'on attaque les ministres sans porter atteinte à la majesté royale. En France, nous n'en étions pas encore arrivés là dans la pratique des institutions parlementaires, et chaque coup porté au ministère par des mains royalistes donnait, bien contre la volonté de ses auteurs, un appui moral aux forces numériques déjà trop considérables et aux espérances de plus en plus audacieuses de la faction libérale.

Quoi qu'il en soit, nous nous garderons bien de rendre l'opposition de droite responsable de la chute de la royauté, qui assurément ne tomba point sous ses coups. Peut-être même l'adoption de la ligne toute libérale qu'elle conseillait eût-elle sauvé la monarchie, à moins qu'en présence d'une hostilité intraitable, il n'y eût plus de ressources que dans le succès d'un coup d'État. Cette question restera longtemps un des problèmes de l'histoire.

Nous marchons vers le moment suprême. Le parti révolutionnaire a réussi à envelopper le roi dans les difficultés d'une situation inextricable. Avant même que les nouveaux ministres aient caractérisé leur politique par aucun acte qui puisse blesser l'opinion, l'opposition de gauche proteste contre eux, refuse son concours dans l'arrogante adresse des 221 ; et bientôt l'infortuné monarque, n'ayant plus pour arme que cet article xiv que nous n'avons pas à discuter ici, se lance, sans moyens suffisants pour les appuyer, dans la voie périlleuse des ordonnances.

On sait le reste ; Charles X succomba dans la lutte ; le duc d'Orléans fut nommé lieutenant-général du royaume, et, peu de jours après, dans la séance du 7 août, on apportait à la Chambre la proposition de lui déférer la couronne.

Ce qui restait encore de députés de la droite protesta, avec une fidélité qui alors n'était pas sans péril, contre cet acte tout révolutionnaire : MM. Berryer, de Conny, Hyde de Neuville, firent entendre de courageuses, de chevaleresques paroles, et M. de Lézardièrre ne resta pas au-dessous de ses illustres amis. Il dit qu'on lui avait bien parlé de dangers personnels auxquels pourrait l'exposer sa franchise ; que ces dangers il n'y voulait pas croire ; mais qu'alors même qu'ils existeraient, ils ne l'empêcheraient pas de monter à la tribune et d'y apporter librement sa pensée. Il vota contre la proposition.

M. de Lézardièrre ne tarda pas à rentrer dans la vie privée, d'où il ne devait plus sortir, et il s'y livra à son goût tout particulier pour les études historiques et littéraires. Paris avait toujours pour lui son charme accoutumé, et lui offrait une source variée de plaisirs intellectuels. Il y retrouvait ses vieilles intimités politiques parmi lesquelles M. de Châteaubriand et M. Hyde de Neuville tenaient la première place ; il y trouvait des salons qui étaient le rendez-vous des esprits les plus distingués ; il y trouvait enfin ses adversaires de la veille heureux de devenir ses amis du lendemain ; et ce fut ainsi que s'établirent entre lui et M. Guizot ces rapports de haute sympathie que leurs différences de doctrines ne purent ni empêcher ni affaiblir.

Chacun sait quels sages conseils donnait M. de Lézardièrre aux jeunes générations devant lesquelles s'ouvrait l'avenir de la vie. S'il avait puisé dans sa propre famille et dans l'ancienne société française toutes les traditions de distinction de la vieille aristocratie, son intelligence élevée et son contact avec les hommes des temps nouveaux l'avaient préservé de tout ce qu'on est convenu d'appeler les préjugés de caste. Toutefois, et bien qu'il ne rêvât le retour d'aucun privilège, il trouvait injuste qu'on déniât à la noblesse le souvenir de ses anciens services, et il ne voulait pas qu'elle se fit oublier, ni qu'elle déméritât dans l'estime de la France. Aussi encourageait-il tout effort qui avait pour but de lui donner ou de lui conserver un rôle honorable. Mettre son épée au service de sa patrie,

ou sa plume au service des hautes vérités sociales et religieuses ; placer son nom, comme le sait faire l'aristocratie britannique, dans toutes les grandes opérations, dans tous les grands travaux, dans toutes les grandes entreprises qui intéressent l'honneur ou la prospérité du pays ; rendre, dans le terre à terre de la vie champêtre, de bons offices aux populations rurales, en exerçant au milieu d'elles le patronage des utiles conseils, de la bienveillance, et de la bonté ; prévenir les dissensions, et, quand on ne l'a pu faire, s'efforcer du moins d'y mettre un terme, non en surexcitant les animosités et en jetant les familles dans le champ-clos de la chicane, mais en apportant des solutions amiables et reconciliatrices ; voilà ce que conseillaient, voilà ce qu'encourageaient l'intelligence et le cœur de notre vénérable ami.

Faut-il enfin dépeindre M. de Lézardière dans le laisser-aller, dans le sans-çon de sa vie intime ? Nul ne fut meilleur parent, meilleur voisin, meilleur ami, plus intéressant causeur, plus gracieux correspondant. Sa conversation était émaillée de souvenirs historiques ; il aimait la belle littérature, savait des vers, et les disait bien. Ses petits billets ont un cachet et un charme tout particuliers, et on ne nous accusera pas de fatuité si nous demandons la permission d'en faire saisir le caractère par deux ou trois citations tirées de ceux qui nous restent de lui, puisque nous n'en avons pas d'autres sous la main. Nous avons hésité, par un sentiment qui sera facilement compris, à reproduire ces fragments. Mais ils complètent la physionomie morale de M. de Lézardière, et on ne connaîtrait qu'imparfaitement cet homme aimable, si on ne lisait quelques lignes de lui :

Allons, allons, nous écrivait-il, au début de notre modeste vie parlementaire, pour combattre la juste défiance que nous avons de nous-même, allons, du courage ; faites ou dites quelque chose ; mais, pour Dieu, mon cher, si vous parlez, parlez français, et ne dites pas : *Citoyens représentants* ; laissez ce charabias aux maçons de la Creuse et aux nègres de la Guadeloupe....

Oui, mon cher T...., nous disait-il une autre fois, dans un de ses plus gracieux messages, malgré mes quatre-vingts et quelques printemps, j'irai m'asseoir à votre banquet de famille ; et parmi vos nombreux convives, je vous défierai bien d'en trouver un seul qui fasse pour votre bonheur à tous de plus tendres vœux que votre vieil et fidèle ami

CH. DE L.

Enfin, il accompagnait de ces mots charmants l'envoi fait par lui à M^{me} de T.... d'une petite recette de ménage :

Voici, Madame, la recette que vous avez bien voulu me charger de demander pour vous à ma nièce, et je vous remercie d'avoir compté sur mon empressement, et même sur ma mémoire. Certes, Madame, j'ai fait et ferai encore bien des fautes; mais jamais, croyez-le bien, je ne commettrai celle d'oublier ce qui pourra vous être agréable.

Tel fut M. le vicomte de Lézardière : homme du passé par son invariable fidélité à ses principes, par l'exquise distinction de ses manières, par la gracieuse courtoisie, et nous allions dire par la délicate galanterie de son langage; — homme de son temps par l'acceptation sincère de toutes les exigences légitimes de la société moderne; conservant ses doctrines, mais sachant rendre justice aux vertus civiques, au patriotisme, aux actes honorables, chez ceux-là mêmes qui ne les partageaient pas. Nous n'avons donc pas cru faire une œuvre inutile en présentant sous ses différents aspects cette noble personnalité; car la vie de M. de Lézardière fut de celles qui laissent des souvenirs, et ces souvenirs sont des exemples.

CH. DE TINGUY.

UN VAISSEAU BLINDÉ AU XVI^e SIÈCLE.

LA CARRAQUE

DE

SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM.

En ce moment, où les modifications apportées dans le système des constructions navales attirent l'attention et préoccupent les esprits, les lecteurs de la *Revue* nous sauront peut-être gré de la traduction d'un article emprunté au *Diario de Barcelona*, rédigé par don Salvator Mestres, prêtre espagnol, de l'ordre de Jean-de-Jérusalem.

Suivant un vieil adage, qui chaque jour reçoit une consécration nouvelle, *il n'y a rien de nouveau sous le soleil*, voici que le blindage des vaisseaux, récente innovation de notre marine, était connu et employé, il y a déjà trois siècles et demi, par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Jacques Bosio, le savant historien de l'ordre, a conservé, de ce remarquable navire, une description qui, bien qu'un peu courte, suffit pour en donner une idée assez complète. L'ouvrage de Bosio, (*Storia della sacra religione di san Giovanni Gierosolimitano*, Rome, 1594-1602, 3 vol. in-fol.), écrit en italien, est rare et précieux, par la multitude des faits qu'il renferme. Il en existe une traduction française abrégée, par le feu D. B. S. D. L., (Pierre de Boissat, seigneur de Licieu), Paris, 1629, 1 vol. in-fol., dans

laquelle il est facile de constater l'authenticité du récit suivant, bien qu'il soit raconté en treize lignes, à la page 332, par l'abréviateur français.

Une *carraque*, (de *carraca*, espagnol et portugais), est le nom d'un navire du moyen âge que l'on voit cité très-fréquemment dans les documents historiques français et étrangers, et construit pour porter de grandes charges, quoique souvent transformé en navire de guerre. En 1359, des galères du roi de Castille prirent, à l'île de Cabrera, une *carraque* vénitienne.

Parmi les *carragues* françaises, connues à la fin du XV^e siècle, on peut citer *la Charente*, ainsi mentionnée, à la date de 1501, par Jean Auton, dans sa *Chronique de Louis XII*, III^e partie, chap. III. — « C'est à scavoir la grand'nef ou *carraque*, nommée *la Charente*, l'une des plus avantageuses pour la guerre de toute la mer. Pour décrire la grandeur, la largeur, la force et équipage d'icelle, ce seroit pour trop allonger le compte et donner merveille aux oyants. Que ce soit, elle étoit armée de 1,200 hommes de guerre sans les aydes, de 200 pièces d'artillerie, desquelles il y en avoit 14 à roues tirant grosses pierres, boulets de fonte et boulets serpentins, avitaillée pour neuf mois, et avoit voiles tant à gré, qu'en mer n'étoient pirates ni écumeurs qui devant elle tinsent vent. »

Une *carraque* que nous n'avons garde d'oublier ici — en qualité de Breton, — est *la Cordelière*, que sa beauté, sa grandeur, et surtout sa fin glorieuse, rendent à jamais célèbre dans les fastes de notre marine. *La Cordelière*, appartenant à la reine Anne, et commandée par le brave Hervé de Portzmoguer, périt, avec son adversaire *le Régent*, le 10 août 1512, devant Saint-Mathieu. (Voir *Glossaire nautique*, par A. Jal.)

« La *carraque Santa-Anna*, dit Bosio, étoit à la fois un des plus grands transports et un superbe navire de guerre. La *carraque Grimalda* paraissait, — qu'on nous passe cette comparaison, — une de ses petites-filles, lorsqu'elle étoit ancrée à son côté, et l'extrémité des mâts des galères n'arrivoit pas à la hauteur de sa poupe colossale.

» Elle avait six ponts, deux desquels étaient de plomb avec des chevilles et des boulons de bronze, parce que ce métal ne détériore pas le plomb sous l'eau, comme le fer. Ces six ponts étaient disposés de manière qu'il était absolument impossible de la couler à pic, quand bien même une flotte entière eût lancé contre elle toute son artillerie. Le grand mât, formé de plusieurs pièces, était si gros, que six hommes ne pouvaient l'embrasser. Il portait trois hunes et deux perroquets, qui servaient pour diriger ses grandes voiles, et armées de batteries de pièces de petit calibre.

» Les madriers de sa coque étaient d'une telle épaisseur et si bien unis, que, dans aucun des nombreux combats qu'elle soutint, les boulets ennemis ne purent la traverser, sinon dans les œuvres mortes. La chapelle, dédiée à sainte Anne, sa patronne, était très-spacieuse et splendidement ornée.

» Dans le grand magasin d'armes étaient déposées des armes offensives et défensives, de toutes sortes, pour équiper cinq cents hommes. L'appartement du Grand-Maitre et des chevaliers du conseil formait un salon, avec chambres et antichambres. La salle à manger des chevaliers, bien pourvue de vaisselle plate et de tous les objets nécessaires, était des plus agréables, de même que les appartements de chaque officier, dont le nombre était doublé pour ce navire. Sur la poupe se voyaient des galeries et des belvédères, décorés de petits jardins charmants, disposés artificiellement dans de grandes caisses, remplies de terre, émaillées de fleurs, de cyprès, de limons, d'orangers et d'autres arbustes récréant la vue et l'odorat.

» Sur ce vaisseau, il ne se mangeait que du pain frais, jamais de biscuit; un moulin fournissait la farine, un four cuisait le pain. Dans l'atelier de serrurerie, le travail marchait sans interruption, nuit et jour. Des œuvres mortes à la quille, il était entièrement couvert de lames de plomb, avec des chevilles et des boulons de bronze, qui le rendaient complètement insubmersible, et sa sentine était disposée de façon que l'eau ne pouvait entrer par les ouvertures du pont.

» Mais ce qui surpassait encore toutes les merveilles de cette

œuvre merveilleuse, c'était les cinquante coulevrines et canons renforcés (*rinforzati*), accompagnés d'innombrables pièces de moindre calibre, placées avec beaucoup d'art et d'habileté sur tous les points et servies par les artilleurs les plus habiles. Il avait trois grandes lanternes, trois bandes de musique, et son équipage était de 300 hommes. Deux grandes barques, de cinq bancs chacune, et cinq plus petites l'accompagnaient, destinées à prendre des galiotes; ce qu'elles firent bien souvent. Mais ce qui surprend le plus, c'est que ce vaisseau colossal était un fin voilier, manœuvrant et tournant avec une rapidité inconcevable. Son ornementation, composée en partie de peintures de mérite, était luxueuse. »

» A ces lignes de Bosio, nous ajouterons que la carraque *Santa-Anna* n'était pas une galère proprement dite. Elle n'avait pas de rames, et c'était plutôt un vaisseau-arche, ou une arche-vaisseau.

» Nous demanderons également si la force de ce navire consistait dans son blindage métallique, ou dans l'épaisseur de son bois? En examinant avec attention le texte de Bosio, témoin oculaire, on voit qu'il attribue plus particulièrement la résistance à l'œuvre de bois et l'imperméabilité aux lames de plomb; si bien qu'il est évident que ce bois, ce plomb, ces chevilles et ces boulons de bronze, formaient un tout indestructible; de sorte que le système de construction de la carraque *Santa-Anna*, composé de métal et de bois, est préférable au système actuel, qui, s'il était modifié autant que possible, dans ce sens, rendrait les navires blindés modernes insubmersibles pendant les combats, du moins avec la promptitude que viennent malheureusement de démontrer plusieurs expériences.

» Personne n'a oublié que l'*Alabama* et *El Re d'Italia* ont été engloutis, pour ainsi dire instantanément, par l'Océan et l'Adriatique, tandis qu'un navire de bois de l'armée espagnole put échapper à sa perte, malgré les avaries graves qu'il avait reçues dans sa coque, par un énorme boulet, pendant le combat de Callao; et même le vainqueur de l'*Alabama* ne dut sa conservation et sa

victoire qu'à ses œuvres de bois, contre lesquelles s'aplatirent et s'incrustèrent les chaînons des chaînes qui le blindaient.

» Quoi qu'il en soit, il est parfaitement établi qu'au commencement du XVI^e siècle, c'est-à-dire il y a bientôt trois cent cinquante ans, fut construit un *Great-Eastern* insubmersible et impénétrable aux boulets, excellent voilier et manœuvrant avec une facilité surprenante. Les résultats du combat de l'*Alabama* avec le *Kearsage*, ceux de la bataille de Lissa et les expériences du *Great-Eastern* paraissent démontrer que nos vaisseaux n'offrent pas toutes les qualités réunies dans la carraque *Santa-Anna*.

» Et ce vaisseau était l'œuvre des chevaliers de Malte, perfectionnement étonnant, dû, comme tant d'autres, à un ordre religieux.

» Nul document, que nous sachions, ne nous a conservé quelque détail sur le calibre et la force des canons renforcés de la *Santa-Anna*; mais le pistolet de la reine Elisabeth, de 80, le canon que le prince Eugène prit aux Turcs à Belgrade, se chargeant avec 110 livres de poudre, le canon ou mortier fondu à Tours, sous Louis XI, qui, dit-on, pouvait contenir un boulet de 500 livres, nous donneront une idée de ce que pouvaient être les cinquante grosses pièces de l'artillerie de la *Santa-Anna*. Trois bordées seulement suffirent pour détruire, presque en entier, l'énorme tour de la Goulette, rempart de Tunis. La forteresse de l'île de Rhodes, qui appartient à l'ordre de Saint-Jean, possède encore un canon de vingt pieds de long et de cinq de chambre, du calibre de vingt-quatre pouces.

» Une dernière observation : le *Kearsage*, vainqueur de l'*Alabama*, présentait un système de blindage qui éveille l'attention des hommes de l'art. Il consistait en un réseau de chaînes de fer enveloppant sa coque. En 1535, la carraque *Santa-Anna* faisait partie de la flotte qui attaqua le fort de la Goulette. En décrivant ce combat, Jacques Bosio nous dit : « Pour l'attaque, les galères furent démâtées, et leurs proues, fortifiées et protégées au moyen de bastions et de cuirasses formées de gros câbles goudronnés, si bien disposés, qu'ils diminuèrent considérablement la force des boulets ennemis. »

Aux hommes compétents de décider si les chaînes du *Kearseage* et les câbles des galères de Saint-Jean ne sont pas en principe le même système.

Au lieu de déprécier toujours les anciens, ne vaudrait-il pas mieux étudier leurs pensées dans les pièces d'artillerie qui nous restent, et les perfectionner au moyen des découvertes modernes ? Depuis deux siècles déjà, les fusils ou carabines se chargeant par la culasse étaient connus. Dreyse a su les perfectionner et le fusil à aiguille a décidé en grande partie une victoire sans exemple dans les annales de la guerre.

Nous pouvons ajouter à ces observations de don Salvador, qu'il y a plus de deux siècles que le chargement des armes par la culasse était en usage. Les vieux canons du Musée d'artillerie de Paris, dont le Musée archéologique de Nantes possède un modèle, trouvé aux environs de Machecoul, qui bien certainement date du XV^e siècle, prouvent que ce système remonte, pour ainsi dire, à l'origine des armes à feu.

STÉPHANE DE LA NICOLLIÈRE.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

HISTOIRE DE LA VILLE ET DU PORT DE BREST, par M. P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, 4 vol. in-8°. Brest, chez tous les libraires ; Paris, Bachelin-Deflorenne.

T. II, 1865, LE PORT DEPUIS 1681 ; T. III, 1866, LA VILLE DEPUIS 1681.

Nous sommes un peu en retard pour analyser les deux nouveaux volumes que M. Levot vient de consacrer à l'histoire de Brest, et cependant la science et l'exactitude scrupuleuse répandues dans ces deux volumes font qu'ils ne cèdent en rien, pour l'intérêt, au premier volume, dont nous avons plus tôt entretenu nos lecteurs ¹. Ce volume s'arrêtait à l'année 1681, c'est-à-dire à l'époque où la ville fut érigée en communauté, présidée par un maire électif. Jusqu'alors, l'histoire de la ville et celle du port étaient trop confondues pour pouvoir être divisées sans s'exposer à des redites ; mais à partir de 1681, les développements pris par le port et par la ville demandaient deux récits distincts. C'est ce qu'a judicieusement compris M. Levot en rapportant séparément dans chaque volume les faits spéciaux au port et ceux particuliers à la ville. On assiste ainsi sans fatigue et sans confusion aux accroissements rapides du premier port militaire de la France et à la construction successive de ses immenses établissements, depuis les travaux d'enceinte, commencés sous la direction de Vauban, en 1681, jusqu'à la création récente du port *Napoléon*, décrété en 1862.

Dans les établissements du port particulièrement signalés par l'auteur, on distingue sur la rive gauche de la Penfeld, en partant du château : la machine à mâter (1681), le magasin général (1744),

¹ *Revue de Bretagne et de Vendée*, septembre 1864.

les corderies (1747), l'ancien bain (1759), l'hôpital Clermont-Tonnerre (1828-1835); et, sur la rive droite : les forges et fonderies de la Villeneuve, qui ont reçu, depuis 1820, une grande extension; puis, en descendant la rivière, les bassins de radoub, qu'on achève de creuser à la pointe du Salou; les cales de construction pour vaisseaux, dominées par l'atelier des machines à vapeur; les grandes formes et les forges de Pontaniou; la caserne des marins dite *la Cayenne*, etc. Nous ne nous expliquons pas les raisons qui ont déterminé M. Levot à omettre dans cette longue énumération la description du pont tournant qui remplace, depuis 1861, les affreux chalands par lesquels on communiquait de Brest à Recouvrance. Il est vrai que M. Levot a donné ailleurs cette description¹; mais il nous semble qu'elle trouvait plus naturellement sa place dans le tome II, consacré au port, que la description de la gare et des voies d'accès du chemin de fer, de création encore plus récente que le *pont Impérial*, le plus grandiose et le plus hardi des monuments de Brest. En attendant que cette lacune soit comblée dans le quatrième volume, nous recommanderons, dans le second volume, en dehors des détails statistiques et des pièces justificatives ou appendice qui en forment la majeure partie, le récit dramatique, accompagné d'un plan des lieux, de la descente et de la défaite des Anglais à Camaret, en 1694; et la relation du séjour que firent à Brest, en 1777, le comte d'Artois, puis l'empereur d'Allemagne Joseph II.

Le tome III offre un intérêt d'un autre genre : c'est l'histoire, complètement inédite, de la municipalité de Brest depuis 1681, histoire composée sur les registres originaux, et le tableau des troubles qui agitèrent cette ville à partir de la convocation des États-Généraux, en 1789, jusqu'à la proclamation de la République, au mois d'août 1792. L'indépendance et l'impartialité avec lesquelles M. Levot juge les hommes et les événements de cette époque, justifient toute la confiance qu'inspiraient déjà les travaux biographiques antérieurs du savant bibliothécaire de la marine.

Comme le tome II, le volume suivant se termine par un certain nombre de pièces justificatives, parmi lesquelles nous devons citer la liste chronologique des maires de Brest depuis 1618, liste qu'on chercherait vainement ailleurs. Nous estimons que la liste des députés de la même ville aux États de Bretagne, où les habitants de

¹ *Bulletin de la Société Académique de Brest*, in-8°. Brest. Lefournier, 1862.

Brest eurent des mandataires dès l'édit de pacification de 1598, après la Ligue, la liste des commandants de la marine et celle des gouverneurs du château, château dont l'importance a précédé de plusieurs siècles celle toute récente de la ville, devraient également trouver place dans l'appendice du dernier volume. Ce volume, consacré à la période de *la Terreur*, à l'histoire imparfaitement connue du Tribunal révolutionnaire de Brest et à la participation de cette ville à la fédération des Girondins, qui coûta la vie aux administrateurs du Finistère, ne sera pas le moins curieux de l'ouvrage. « En nous arrêtant aujourd'hui sur le seuil de cette période ; dit en terminant notre honorable confrère, nous ne renonçons pas à en tracer les funèbres péripéties..... Bien des faits ont été présentés incomplètement ou infidèlement. D'autres, exagérés sous l'influence de ressentiments faciles à concevoir, commandent une justice distributive plus exacte que celle qui a été parfois appliquée, soit que certains documents aient été ignorés, soit qu'ils aient été intentionnellement négligés. Dans notre route, jonchée de sanglantes épaves, nous nous heurterons, nous le savons, à plus d'un dissentiment ; mais nous nous en consolerons, parce que nous aurons la conscience d'avoir épuisé tous les moyens possibles de ne pas faillir à l'impartialité, ce premier devoir de l'historien. »

Des intentions aussi droites que bien exprimées obtiendront l'approbation générale et font souhaiter que l'auteur n'ajourne pas davantage le couronnement impatientement attendu de son œuvre laborieuse.

POL DE COURCY.

CONTES, FABLES ET SONNETS, par M. E. de Blossac, 2 vol. in-12.
Paris, Lecoffre, rue Bonaparte.

Plus d'un lecteur de *la Revue de Bretagne* se demandera, peut-être, en ouvrant le livre de notre compatriote, M. de Blossac, s'il est, aujourd'hui, pour le poète, un bien préférable au silence et à l'oubli. La force brutale, devenue la reine du monde, apprécie peu l'art des vers mis au service de l'antique morale ; aussi faut-il à l'auteur des *Contes, fables et sonnets* une intrépidité particulière, une confiance que le matin de la vie ne connaît plus ; mais qu'on retrouve encore toute juvénile dans le cœur de quelques vieillards. Pourquoi le dissimuler ? L'impression qui me domine,

en parcourant ce nouvel ouvrage d'un septuagénaire, c'est l'admiration pour le vétéran debout sur la brèche d'où, ne croyant plus au succès du droit et de la justice, tant de jeunes soldats se détournent en baissant les yeux. Cette admiration qui s'attache au caractère de l'homme avant de s'arrêter au talent de l'écrivain, j'aimerais à la justifier ici par des citations. Voyons, d'abord, le prologue de la *Girouette*, sujet traité bien des fois, et toujours de circonstance :

C'est la faute du temps peut-être :
 Je ne veux pas récriminer ;
 En changeant de route ou de maître
 Chacun a dû s'examiner.
 De plus ce n'est pas mon affaire :
 Dieu nous juge tous, et partant
 Le mieux est de le laisser faire...
 Il faut bien avouer, pourtant,
 Que l'esprit français est mobile ;
 Qu'aisément notre cœur vacille
 Et que, sans lutte, sans effort,
 Au moindre signe dans la nue,
 Sous la vague un moment émue,
 Le grand nombre vire de bord.
 Ah ! sans doute, c'est plus commode !
 Cependant, moi, de la méthode
 Je trouve qu'on abuse un peu.
 S'il m'en fallait fournir la preuve,
 Mon siècle me ferait beau jeu.
 Quel est le jour, l'heure, le lieu,
 Qui n'ait pas vu quelque peau neuve ?
 Oui, c'est par milliers, en chemin,
 Que semblable métamorphose
 Donnerait raison à ma glose !
 Avec ce flair du lendemain —
 Dont une vieille expérience,
 Chez nous, a fait une science —
 Au ciel, interrogé souvent,
 On regarde d'où vient le vent ;
 Puis, sous un nuage qui crève
 Lorsque, submergé, disparaît
 L'astre qu'hier on adorait,
 Avec un zèle toujours prêt,
 On porte à celui qui se lève,

Et le même encens frelaté,
 Et la même servilité.
 Combien d'hommes tout d'une pièce
 De qui se cabre la fierté
 Au seul soupçon d'une bassesse?...
 Quoi d'étonnant? car, celui-là
 On le range parmi les bornes;
 Quand il passe, on dit : Le voilà!
 Tous les enfants lui font les cornes.

Dans l'*Aigle et le Limaçon*, le conteur flétrit en même temps l'audace de l'intrépide bandit qui, comme il le dit, prend la fortune à la gorge, et la bassesse d'un autre ambitieux plus méprisable, arrivant sans bruit au même résultat. La *Cheminée* nous montre la folie d'un homme qui, pour avoir souffert, quelquefois, de la fumée, se condamne à grelotter pendant l'hiver le plus rigoureux auprès d'un foyer éteint.

L'*Hermine et la Grenouille* nous donnent une autre leçon :

Dans la forêt voisine, à l'aube matineuse,
 Dont l'ascension lumineuse,
 De moment en moment, davantage faisait
 Scintiller les rameaux, d'où l'ombre s'enfuyait,
 Avec une suite nombreuse,
 Le Duc de Bretagne chassait...

Bientôt, au grand plaisir de cette folle bande,
 D'un semblable gibier, je pense, très-friande,
 Et qui, sous la futaie, aux taillis, dans la lande,
 En galopant, à qui mieux mieux,
 Du cor et de la voix appuyait les piqueux,
 Voilà qu'une Hermine est lancée,
 Et vigoureusement poussée.
 Arrivée au bord du marais,
 Au sortir du bois, dans la plaine,
 Les flancs épuisés, sans haleine,
 A bout de voie, et fort en peine,
 Car la meute hurlait de près :

— Jette-toi dans ce trou — lui dit une Grenouille.

— Quoi! répondit l'Hermine avec anxiété;

Dans ce cloaque infect veux-tu donc que je souille
 Un éclat jusqu'ici sans macule porté?

— Prenez donc garde... En vérité!

Le beau malheur? reprit la verte hôtesse

De l'humide logis. — Ma mie, entre toujours,
 Et hâte-toi, la chose presse :
 Le principal est de sauver ses jours.
 Ta robe, c'est assez croyable,
 Pourra bien s'y salir un peu,
 Et prendre l'enseigne du lieu;
 Tant mieux : tu n'en seras que plus méconnaissable.
 — A ce prix, de beaucoup je préfère la mort! —
 Dit sans hésiter notre Hermine.
 Sous l'ongle de la gent canine,
 En effet, ce fut là son sort;
 Mais elle succomba, comme elle avait dit, pure,
 Sans contact d'aucune souillure.
 De sa tragique fin on se montra touché,
 Et le Duc, ébloui de sa blanche fourrure,
 Dans les armes de sa Duché
 Voulut la mettre, afin qu'à l'intacte parure
 Un symbole éclatant demeurât attaché.

O ma Bretagne aimée ! ô ma natale terre !
 Tu n'as plus cet antique et féodal blason
 Qui longtemps distingua ta ducal maison.
 Du moins, as-tu gardé l'orgueil héréditaire
 De ton saint et franc écusson ?
 Tes fils, devant le glaive, ou la sanglante hache,
 Par des félons peut-être encor levés sur eux,
 Répondraient-ils, avec ce cri de nos aïeux :
 « Ah ! plutôt la mort qu'une tache ? »

Un langage pareil, tu saurais le tenir,
 J'ose y croire — malgré plus d'une défaillance —
 Oui, mon noble pays, voilà mon espérance :
 Il ne faut pour cela que te ressouvenir.

En voilà bien assez pour donner une idée de la morale de M. de Blossac sur les questions les plus vitales de notre époque, et, cependant, je me reproche de n'avoir rien dit du *Pendu*, de l'*Incendie*, d'*A bon chat bon rat*, des *Abbatis d'oie*, où le poète s'efforce de remplir consciencieusement les promesses de ses premières pages :

Qu'on daigne y regarder, on verra que j'éclairc
 Quelques-uns des écueils où l'on peut naufrager.
 Je n'ai pas fait de l'art seulement pour en faire :

Je me suis efforcé de plaire
Avec l'espoir de corriger.

L'espoir de corriger! Avais-je tort, en commençant, d'insister sur la généreuse confiance du fabuliste? Moins heureux que lui, je crains que ses charmants récits ne corrigent personne, mais j'aime à penser au moins qu'ils trouveront encore des lecteurs sensibles à tant de fictions ingénieuses, à tant de tableaux frais et gracieux. Qui prendrait jamais pour des fruits de l'arrière-saison des vers tels que ceux-ci :

Sous l'oblique rayon d'une tiède lumière,
Aux flots limpides reflété,
Le soleil, un beau soir d'été,
Semblait de pourpre au loin colorer la rivière.
Sur le fleuve, effleuré de son aile en passant,
La brise soupirait à peine,
Et des grands arbres de la plaine
La feuille badinait avec sa molle haleine
Au souffle frais et caressant.
A travers la liquide et transparente glace,
On voyait frétiller mille petits poissons
S'entrecroisant dans l'eau, s'y jouant avec grâce,
S'élançant et donnant la chasse
Aux innombrables mouchérons
Qui voltigeaient à la surface.

Et plus loin, sur la médiocrité :

..... la médiocrité
N'est-ce pas, en réalité,
Bien que du petit nombre elle soit désirée,
La meilleure part ici-bas?
C'est mon avis, du moins; encor n'entends-je pas
La médiocrité dorée
De Tibur, aux ombrages frais :
On est heureux à moins de frais
Que le voluptueux Horace.
Que faut-il au bonheur! A l'abri du besoin
Au soleil, une étroite place,
L'étude avec l'oubli dans un tout petit coin.

Qu'il me soit permis de signaler encore, parmi les plus jolies fables de ces deux volumes, les *Œufs cassés*, *Rustaud*, la *Chan-*

delle et la lanterne, la Poêle à frire et la Neige de la montagne. Dans cette dernière pièce le poète se fait appeler par un critique chagrin :

Homme qui n'est pas de son temps,
Vieil enfant couronné de roses.

Vieillesse n'est pas sagesse, ajoute ailleurs M. de Blossac. Pas toujours, sans doute; mais l'auteur des *Contes, fables et sonnets* a si bien arrangé sa vie qu'il a pris et conservé de tous les âges ce que chacun d'eux avait de meilleur à lui offrir. Bien loin de lui reprocher, comme il le suppose, de prolonger outre mesure un chant en désaccord avec les préoccupations du plus grand nombre, félicitons-le de la foi qu'il garde aux nobles croyances, et de son ardeur à les défendre, à les glorifier. Ne vous plaignez pas de vieillir, lui dirai-je aussi; depuis bientôt un quart de siècle que ma main n'a pressé la vôtre, vous pouvez avoir des rides de plus; mais votre esprit et votre cœur n'ont pas changé, témoin ce livre où je retrouve dans toute sa fraîcheur la jeunesse robuste qui m'étonnait déjà en 1845, et qui ne finira qu'avec vous. Dites, aviez-vous à vingt ans un sentiment plus vif des magnificences de la nature, une admiration plus enthousiaste pour le beau, soit dans les arts, soit dans le monde moral? Je vous défie de lire ou de raconter une belle action sans qu'une larme se glisse sous vos paupières, sans un tremblement dans la voix, que vos amis connaissent bien! Et l'amitié, l'avez-vous jamais éprouvée plus tendre, plus chaleureuse et plus expansive? Hier encore, votre cœur chantait sur vos lèvres, lorsqu'une famille, empressée autour de vous et de votre digne compagne, fêtait le cinquantième anniversaire de votre union. Non, non, privilégié de la Providence, vous n'avez perdu de la jeunesse que les dons fragiles et sans valeur, que le clinquant; tout l'or pur vous est resté.

HIPPOLYTE VIOLEAU.

LA LIBERTÉ DANS L'ORDRE INTELLECTUEL ET MORAL, *Études de droit naturel*, par M. Émile Beaussire, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. — Un fort vol. in-8°. Paris, 1866, chez A. Durand et Pedone Lauriel, rue Cujas.

Voilà un livre dont j'aurais voulu pouvoir parler tout à mon aise, et cela pour plusieurs raisons : la première, parce que l'auteur est notre compatriote et que la *Revue* éprouve le besoin de saluer

en lui un des hommes qui, par l'élévation de leur talent et la dignité de leur caractère, honorent le plus nos provinces de l'Ouest; la seconde, parce que les questions abordées dans son ouvrage touchent à nos intérêts les plus vitaux et les plus chers, et que, sur presque toutes, j'aurais eu le plaisir de me ranger aux vues et aux opinions qu'il a développées. Et cependant, quelque vif que soit mon désir de m'engager à la suite de M. Émile Beaussire, sur le terrain où il a si vaillamment planté son drapeau, je dois m'arrêter à la lisière.

L'individu et l'État, — la famille, — la liberté d'enseignement, — la liberté de conscience, — la liberté de la presse, — la liberté d'association, — la propriété matérielle et la propriété intellectuelle : tels sont les titres des différents chapitres du livre que nous annonçons, et, par cette récapitulation sommaire, on peut voir que ce sont là tous sujets se rattachant à l'économie politique et sociale et, par suite, interdits à notre examen. *Et voilà justement pourquoi, comme dit Molière, votre fille est muette.*

Il lui sera du moins permis, si elle ne peut parler, de prendre la plume et d'écrire que *la Liberté dans l'ordre intellectuel et moral* est un des meilleurs ouvrages qui aient paru depuis longtemps.

S'il faut dire toute notre pensée, c'est un de ces livres comme on n'en peut guère composer que lorsqu'on ne fait pas partie de la société des gens de lettres, que l'on vit en province, loin du tourbillon de la capitale, et que l'on travaille, pendant des années et des années encore, n'ayant qu'un but, — non pas de publier un volume au bon moment et de saisir l'occasion propice pour obtenir un succès, — mais de mettre dans une œuvre, caressée avec amour, la meilleure partie de soi-même. Cela prend quelquefois cinq ans, dix ans, souvent davantage. *Le temps ne fait rien à l'affaire*, répéteront peut-être quelques esprits frivoles. C'est une erreur. Le temps ici importe beaucoup, et j'en veux fournir une preuve.

Un des membres les plus justement célèbres de l'Institut, M. Jules Simon, a publié deux volumes sur *la liberté*, « ouvrage excellent, dit M. Émile Beaussire dans sa préface, qui ne nous eût rien laissé à faire, si nous n'avions choisi un point de vue plus spécial, et si nous n'avions eu le regret de nous séparer, sur quelques questions, de l'éloquent écrivain dont nous nous honorons d'avoir été l'élève. » Pour nous, qui n'avons pas été l'élève de

M. Jules Simon, nous n'hésitons pas à dire, malgré notre sympathie pour son talent, que ses deux volumes sur *la liberté*, faits hâtivement, ne sont que le squelette d'un beau livre. M. Beaussire, au contraire, loin de Paris, dans une de ces vieilles villes de province où le savoir et les lettres sont encore en honneur, a composé un vrai livre, qui assure à son nom une renommée durable. Bien loin qu'il n'y eût plus, après M. Simon, qu'à glaner quelques épis dans ce vaste champ de *la liberté*, la récolte était encore debout, presque intacte. Je ne dirai pas que M. Beaussire l'ait recueillie tout entière, mais il a fait du moins une ample et riche moisson *dans l'ordre intellectuel et moral*.

EDMOND BIRÉ.

M^{me} LA COMTESSE DONATIEN DE SESMAISONS.

Qu'on nous permette de consacrer un pieux souvenir à une femme qui, pendant plus de soixante ans, a occupé, tant à Paris qu'à Nantes, un rang éminent dans le monde. M^{me} la comtesse Donatien de Sesmaisons était fille de l'illustre chancelier Dambray, et elle avait hérité de lui cette affabilité et cette bienveillance qui donnaient aux réunions du Petit-Luxembourg un charme qu'offrent rarement les salons officiels. Bretonne par son mariage et par le mariage de deux de ses filles ¹, elle tint à le devenir plus encore en se fixant au milieu de nous. Jamais nous n'oublierons cette charmante habitation de l'Éraudière, où tout respirait le grand air d'autrefois. Pendant vingt ans nous l'avons vue le rendez-vous habituel d'une famille nombreuse et unie où les générations se succédaient autour d'une aïeule aimée et vénérée, réalisant ainsi pour elle les bénédictions de l'Écriture. M^{me} de Sesmaisons fut bonne pour tous, pour les siens, pour ses amis et pour les pauvres. J'ajouterais que sa vieillesse fut heureuse si Dieu n'avait frappé, l'an dernier, ses enfants d'un de ces coups que peut seule faire supporter la pensée du ciel. Enfin de nulle autre mieux que d'elle on a pu dire qu'elle fut *douce envers la mort*. — « Je ne demande pas à Dieu de prolonger mes jours, disait-elle au milieu de ses souffrances; mais seulement de ne pas mourir endormie, afin de pouvoir lui faire jusqu'au dernier moment le sacrifice de ma vie. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ M^{me} la marquise de Cornulier et la marquise de Goulaine.

CHRONIQUE.

LES ENFANTS NANTAIS D'APRÈS LE PHARE DE LA LOIRE

DERNIÈRES RÉPONSES.

Un dernier mot, tel est le titre du dernier article de M. de Rolland, flèche suprême et impuissante lancée à nos deux patrons, *telum imbellè sine ictu*. Nous n'y répondrons, nous aussi, que par un mot.

Que dire, en effet, à un adversaire qui, sur presque tous les points, fait la sourde oreille, afin de s'éviter l'embarras d'une réponse et de pouvoir répéter son refrain : « Vous ne nous prouvez ni l'existence de vos héros ni leur martyre ? »

Nous ne prouvons ni leur existence ni leur martyre ! Mais, en vérité, je suppose qu'aujourd'hui l'un des principaux et des anciens monuments de Nantes soit consacré à immortaliser le souvenir d'un fait qui se serait accompli dans nos murs, sous le règne d'Henri IV, d'un fait marquant comme seraient une persécution et l'assassinat juridique de deux jeunes gens appartenant, suivant le mot de M. Guépin, à une *famille puissante* de la ville. Est-ce que ce monument ne serait pas une preuve ?

Et si le fait constaté par lui l'était, en outre, par des *mémoires* jugés contemporains, *mémoires* écrits sans calcul, car on n'y aurait cherché à prévenir aucune objection, mais détaillés et ingénus comme une page du *Loyal serviteur* ou de Fleurange, est-ce que vous seriez bien venu à dire qu'on ne vous prouve rien ?

Eh bien ! tel est exactement l'état des choses en ce qui concerne les *Enfants Nantais*. Le monument, c'est l'église érigée sur leur tombeau,

église ancienne et vénérée dès le temps de Grégoire de Tours ; les *mémoires*, ce sont ces actes dont vous ne parlez jamais, mais dont la sincérité et l'antiquité ont été unanimement reconnus par les érudits. Tout dans ces actes révèle une date voisine de l'événement, tout, jusqu'à cette omission du nom de l'évêque qui vous étonne et qui me rappelle, à moi, les actes de nos nouveaux martyrs de la Chine et du Japon, où l'évêque n'est souvent désigné que par son titre de *monseigneur*, parce qu'au moment où ils furent écrits, son nom n'était ignoré de personne.

M. de Rolland voudrait bien me mettre en contradiction avec M. de Kersabiec sur le chapitre de saint Similien ; il n'y parviendra pas. J'ai dit et je répète que la question de saint Similien est complètement étrangère à celle du martyr de nos deux patrons. On sait, en effet, que cet évêque n'est pas nommé dans les actes. S'ensuit-il que le martyr n'ait pas eu lieu sous son épiscopat ? nullement. Je partage même, sur ce point, l'opinion de M. de Kersabiec qui est celle de dom Ruinart, ce qui ne m'empêche pas de distinguer avec soin une opinion d'un fait avéré. Le fait avéré c'est le martyr ¹.

— « Mais que devient, en l'absence de saint Similien, le touchant récit de M. de Kersabiec ? » s'écrie d'un ton narquois M. de Rolland. Je ne savais pas que l'intérêt du récit tint au nom de l'évêque

— « Si ce n'est pas saint Similien, ajoutez-t-il, qui a baptisé vos héros, qui est-ce donc ? et si vous l'ignorez, comment pouvez-vous affirmer qu'ils furent chrétiens et martyrs ? » Vraiment, il ne sera plus permis dorénavant, à ce qu'il paraît, de croire à la foi d'un personnage historique et pas davantage à sa mort violente, aux yeux de tous, par le sang et le bourreau, si l'on ne sait préalablement le nom du prêtre qui lui a conféré le baptême ! Est-ce assez se jouer du public et de la dignité de l'histoire !

Voilà cependant à quoi se réduisent les terribles arguments qu'on nous oppose. Sur tous les autres points de la ligne, retraite à petit bruit. Ainsi pas un mot de ce texte qui coupe court à toute vaine difficulté sur les dates : *Lorsque Dioclétien et Maximien étaient à la tête du gouvernement*

¹ M. de Rolland tient beaucoup à l'opinion de dom Lobineau qui fait vivre saint Similien au IV^e siècle. Je ne la conteste nullement, pas plus que je ne conteste à Napoléon d'être un des grands hommes du XIX^e siècle, bien que la prise de Toulon soit de 1793 et la campagne d'Italie de 1796. L'opinion de dom Ruinart n'est donc point si éloignée qu'on le pense de celle de dom Lobineau. N'oublions pas que le martyr de saint Donatien et de saint Rogatien, ayant eu lieu sous les règnes de Dioclétien et de Maximien-Hercule, se trouve compris entre les années 286 et 305.

de Rome; pas un mot des reliques républicaines, pas un mot de M. Guépin; cela se conçoit de reste.

Cette réponse, insérée dans la *Semaine Religieuse de Nantes*, ayant attiré une réplique du *Phare de la Loire*, M. de la Gournerie nous adresse la lettre suivante :

Toute discussion doit avoir un terme; aussi bien la question, en ce qui concerne les *Enfants Nantais*, est désormais épuisée, et j'ajouterai qu'elle est jugée pour tous; même pour le *Phare*. Autrement il y a longtemps qu'il eût contesté ce texte si précis qui fixe au règne de Dioclétien le martyre des deux frères; il y a longtemps qu'il eût discuté l'autorité de Grégoire de Tours et l'antiquité des *Actes*. Mais non, rien; sur tous ces points, les plus importants, silence complet. Il ne faudrait pas croire, pour cela, que M. de Rolland est frappé de mutisme. Il parle beaucoup, au contraire; il triomphe même; et pourquoi? Parce que j'ai donné, comme *une des preuves* de la mort chrétienne et sanglante de nos patrons, l'église érigée sur leur tombeau. A l'entendre, cette preuve est la seule que nous ayons fournie, et il lui attribue la même valeur, pour constater le martyre, qu'aux pèlerinages dont est l'objet le tombeau de Guérin, pour constater sa sainteté. Je ne repousse pas absolument cette comparaison, bien que la sainteté soit en elle-même d'une nature moins facilement appréciable qu'une mort sur un échafaud. Il est incontestable, dans tous les cas, que la sainteté de Guérin s'est produite au milieu de tout un camp, comme le martyre des *Enfants Nantais* s'est accompli aux yeux de toute une ville. Or, je le demande, est-ce qu'une ville, est-ce qu'un camp, peuvent être trompés sur ce qu'ils voient? M. de Rolland lui-même se sentirait-il de force à nous faire admettre comme vrai, comme possible, le meurtre, par exemple, de la famille de la Biliais ou de la famille de la Métayrie, en pleine ville de Nantes, en plein XVIII^e siècle, si de telles abominations n'avaient pas réellement épouvanté nos pères? Ce sont là de ces choses qu'on n'invente pas, et l'on fait bien; car, si on les inventait, elles ne seraient crues de personne. Ainsi du martyre de saint Donatien et de saint Rogatien. Réduite à de pareils termes, la question, on le voit, cesse d'en être une.

Mais s'il n'y a plus de question à résoudre, il y a une justice à faire. Habitué à discuter avec bonne foi, je suppose toujours la bonne foi chez les autres. Que penser cependant des phrases suivantes, par lesquelles M. de Rolland semble vouloir résumer ma polémique?

« Que nos lecteurs le sachent donc, il n'est pas besoin de connaître la date où vécurent les prétendus *Enfants Nantais*¹, de citer leurs noms²,

¹ Un texte, qu'on n'a pas osé produire, les fait vivre au III^e siècle et mourir sous Dioclétien.

² Ils sont connus du monde entier.

celui de leur persécuteur et l'époque de leur martyre¹. Il n'est pas besoin de savoir si, à l'époque indiquée, la religion chrétienne était connue à Nantes² et s'ils pouvaient en être les adeptes; tout cela importe peu; cela ne fait rien à l'affaire. La preuve qu'ils ont existé, c'est qu'il a été bâti une église sur leur tombeau. Quand? on ne sait pas; on n'a pas besoin de le savoir³ ? »

Voilà comment le *Phare* s'y prend pour éclairer le public qui a foi en lui! Nous n'avons plus, quant à nous, qu'un mot à dire : c'est qu'une cause qui est réduite à dénaturer ainsi les opinions pour les combattre, est, chacun le sent, une cause dix fois perdue.

M. de Rolland poursuit d'ailleurs ses attaques contre tout ce que nous respectons; après saint Donatien, c'est saint Louis; après saint Louis, ce sont les Jésuites. Je ne me suis point mêlé à chacune de ces discussions, par la raison fort simple que plusieurs de nos amis l'ont fait avec autant d'énergie que de talent. Cependant il m'est impossible de ne pas lui faire répondre, en ce qui concerne les Jésuites, par un homme qu'il ne peut renier, par Voltaire. Qui ne connaît ces lignes écrites par l'auteur de la *Henriade* en 1746 : « Pendant les sept années que j'ai vécu dans leur maison, qu'ai-je vu chez eux? La vie la plus laborieuse, la plus frugale, la plus réglée, toutes leurs heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste des milliers d'hommes élevés, comme moi, par eux; il n'y en a pas un seul qui puisse me démentir. C'est sur quoi je ne cesse de m'étonner qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale corruptrice. Ils ont eu, comme tous les autres religieux, dans des temps de ténèbres, des casuistes qui ont traité le pour et le contre des questions aujourd'hui éclairées ou mises en oubli. Mais, de bonne foi, est-ce par la satire ingénieuse des *Lettres provinciales* qu'on doit juger de leur morale? C'est assurément par le Père Bourdaloue, par le Père Cheminai, par leurs autres prédicateurs, par leurs missionnaires.

» Qu'on mette en parallèle les *Lettres provinciales* et les *Sermons* du Père Bourdaloue; on apprendra dans les premières l'art de la raillerie; celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles; celui d'insulter avec éloquence; on apprend avec le Père Bourdaloue à être sévère à soi-même et indulgent pour les autres. Je demande alors de

¹ Nous l'avons dit, le règne de Dioclétien. La persécution dans les Gaules vint surtout de Maximien-Hercule.

² Défi de produire un monument ancien qui mette saint Clair plus tard que le milieu du III^e siècle, et citation de saint Irénée, qui, dès le second siècle, nomme les églises des Celtes.

³ Preuve authentique par Grégoire de Tours qu'elle était ancienne au VI^e siècle.

quel côté est la vraie morale et lequel de ces deux livres est utile aux hommes ?

» *J'ose dire qu'il n'y a rien de plus contradictoire, rien de plus honteux pour l'humanité.* que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. Quel est le particulier qui ne sera pas consolé d'essayer des calomnies, quand un corps entier en éprouve continuellement d'aussi cruelles ! »

M. de Rolland répondra-t il qu'ailleurs Voltaire traite les Jésuites de *canaille* ? Je le sais bien. Les Jésuites n'applaudissaient ni au *Dictionnaire philosophique* ni à la *Pucelle*, et ils ne pouvaient dès lors être pour lui que de la canaille, de même que les successeurs de Rollin étaient à ses yeux des *excréments de collège* et Frédéric II, au contraire, tantôt *Marc-Aurèle*, tantôt le *Jéhovah prussien*. Mais plus Voltaire détestait les Jésuites, et plus son témoignage en leur faveur est précieux. Il n'est pas d'ailleurs isolé ; on le retrouve dans son *Précis du siècle de Louis XIV*. Après y avoir dit qu'on *tentait tous les moyens* de rendre les Jésuites *odieux*, Voltaire ajoute : « Pascal fit plus : il les rendit ridicules ; » puis il exalte les *Lettres provinciales* ; il les compare pour la plaisanterie aux meilleures comédies de Molière, pour le sublime aux plus beaux passages de Bossuet, mais, en ce qui concerne la bonne foi, écoutez la conclusion : — IL NE S'AGISSAIT PAS D'AVOIR RAISON, IL S'AGISSAIT DE DIVERTIR LE PUBLIC ². »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

— La place nous a manqué, le mois dernier, pour parler du fléau de l'inondation, qui causait naguère parmi nous de si terribles ravages. Il est trop tard pour s'étendre sur ce sujet ; mais, du moins, inscrivons ici ce lugubre souvenir, et disons que si, dans cette immense calamité, la charité publique n'a pas failli à son devoir, elle a, comme toujours, reçu la première impulsion des ministres du Dieu qui est la charité même. Quels appels et quels avertissements que ceux de NN. SS. de Poitiers, de

¹ Œuvres complètes, édition Furne, t. ix, p. 198. — Croirait-on que le *Phare* va jusqu'à imputer aux Jésuites, sur la foi d'un couplet de Béranger, la mort de Clément XIV ! La réponse à cette accusation odieuse a été faite depuis longtemps. Je la trouve dans une lettre de Frédéric II à d'Alembert : « Le pape a été ouvert, écrit Frédéric, et l'on n'a pas trouvé la moindre indice de poison ; mais il s'est reproché la faiblesse qu'il a eue de sacrifier un ordre tel que celui des Jésuites à la fantaisie de ses enfants rebelles. Il a été d'une humeur chagrine et triste les derniers jours de sa vie, ce qui a contribué à raccourcir ses jours. (15 novembre 1774.) »

² Œuvres complètes, t. iv, p. 269.

Nîmes, de Rodez, de Tours, d'Orléans, et de tant d'autres prélats ! et qui pourrait oublier que M^{rs} Dupanloup et M^{rs} Guibert, ces grandes intelligences et ces grands cœurs, ont recueilli et nourri dans leurs palais tout ce qu'ils ont pu recevoir de familles inondées !

— M. Ulric Guttinguer, né en 1785 à Rouen, poète et prosateur de talent, qui a plusieurs fois collaboré à la *Revue*, est récemment décédé à Paris ; ainsi que M. le vicomte de Quélen, colonel démissionnaire en 1830 et frère de l'illustre archevêque.

— Le 25 septembre, Saint-Brieuc perdait un de ses plus dignes enfants, M. le comte Adolphe de la Noue, l'un des rédacteurs de la *Foi bretonne*, et, quelques jours après, succombait tout à coup, à Rennes, un Breton aux croyances énergiques, M. le comte de Legge, l'un des fondateurs de la *Gazette de Bretagne*, après 1830.

— Au congrès de Senlis, la Société française d'Archéologie a décerné des récompenses aux meilleurs travaux édités par ses membres pendant l'année 1866. Au nombre de ceux-ci nous remarquons M. de la Nicollière, inspecteur de la Société pour le département et notre collaborateur. Son consciencieux et savant travail sur Notre-Dame de Nantes a obtenu une médaille d'argent.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on achève de démolir la chapelle de Saint-Thomas ; *sic fata voluere*. Il ne reste plus de ce curieux édifice de la renaissance que quelques pierres transportées au Musée. C'est pourquoi nous appelons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur la *Monographie de la Collégiale*, le seul souvenir qui reste maintenant de cette antique église. Plus de douze cents familles nantaises retrouveront dans ce livre leur nom, leur origine et des actes qui les honorent.

— Le 30 octobre, un service anniversaire, auquel présidait M^{rs} l'évêque d'Angers, a été célébré, au milieu d'une nombreuse assistance, dans l'église du Louroux-Béconnais, pour le repos de l'âme du général de la Moricière. M. Fournier, curé de Saint-Nicolas de Nantes, y a improvisé une remarquable allocution.

— Quelques semaines avant, M^{me} de la Moricière avait reçu de M^{rs} Chauveau, (de Luçon, Vendée), évêque de Sébastopolis, vicaire apostolique du Tibet, une touchante lettre, que nous regrettons de ne pouvoir donner, où il lui annonçait qu'il allait célébrer une messe solennelle en l'honneur du « sublime vaincu de Castelfidardo, » dont il apprenait la mort.

UNE VISITE A SAINT-PIERRE.

Le seul nom de la basilique de Saint-Pierre éveille dans l'imagination, au point de vue de l'art comme au point de vue de la majesté et de la grandeur, le souvenir d'impressions si profondes que l'effet réel devrait en être diminué. Il est toujours dangereux d'être réputé une merveille, et, bien plus, la plus illustre des merveilles. Si à cet inconvénient on ajoute le caractère peu distingué du frontispice, cette apparence de palais là où l'on espérait voir un temple; si même, lorsqu'on approche, la coupole perd de son élancement et de sa beauté, depuis l'allongement des nefs qui ne permet plus d'en voir la base, on ne peut que s'étonner de l'admiration que l'on ressent encore. Et cependant cette admiration est générale. A côté du pèlerin priant et ému, à côté de Châteaubriand qui vient d'écrire le *Génie du Christianisme*, ce sera le protestant, l'incrédule Byron chantant, d'un cœur promptement vieilli, le pèlerinage d'Harold, ou Corinne cherchant à élever sa voix à la hauteur de ce temple qui dépasse en hauteur les *pyramides d'Égypte*. D'où vient cette unanimité d'impressions? De l'art, sans doute; il est incontestable que la place Saint-Pierre, avec son obélisque, ses fontaines jaillissantes, son double portique, et, au fond, la coupole de Michel-Ange, offre un tableau sans comparaison possible dans le monde; mais l'art suffirait-il à expliquer pourquoi le cœur battait, même à M^{me} de Staël, en approchant de

la basilique ; pourquoi elle ressentait, au moment d'entrer, *tout ce que ferait éprouver l'attente d'un événement solennel* ? Non, mais il y a ici plus que du marbre, plus que l'œuvre du génie, et l'incroyant lui-même se laisse impressionner par le souvenir de cette promesse qui a traversé dix-huit siècles sans tromper jamais : *Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle*. C'est la foi en cette promesse qui a donné des forces surhumaines et aux pontifes et aux artistes, qui les a inspirés et qui les a soutenus. Le génie a faibli plus d'une fois ; mais la pensée était grande et l'œuvre est restée admirable. On citera peut-être, hors des pays catholiques, des temples vastes et majestueux ; mais qui donc a senti battre son cœur en approchant, par exemple, de Saint-Paul de Londres ? Qui donc s'est cru dans l'attente d'un événement solennel au moment d'entrer dans les mosquées du Caire ? Vous trouverez l'art un peu partout ; mais ce qui frappe, ce qui émeut en approchant de Saint-Pierre, c'est que Saint-Pierre n'est qu'à Rome.

La double galerie circulaire est surmontée d'un nombre considérable de statues représentant des saints et des martyrs appartenant à toutes les conditions sociales. Rome païenne avait quelques arcs de triomphe pour ses guerriers heureux ; ici l'on dirait un arc de triomphe continu pour tous les héros de Rome chrétienne. Jésus-Christ et les apôtres forment le fond du tableau au faite de la basilique. Nous avons parlé ailleurs de l'obélisque et de ses chants de victoire ¹. Les gerbes d'eau vive qui lui font un si gracieux accompagnement rappellent cette source de vie dont parle l'Écriture, *fons vitæ salientis in vitam æternam*.

Au pied de l'escalier, qui remplace aujourd'hui celui dont plus d'un empereur voulut baiser les marches, sont les statues de saint Pierre et de saint Paul ; au sommet, sous le péristyle, celles de Constantin et de Charlemagne. Les deux apôtres accueillent les pèlerins ; les deux empereurs gardent l'entrée du temple. Un bas-relief et une mosaïque attirent successivement l'attention. Le bas-relief incrusté dans la façade, au-dessus de la grande porte, repré-

¹ Voir *Rome chrétienne*, 3^e éd., t. II, p. 229.

sente Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre. On dirait l'acte de fondation de cette puissance pontificale qui s'est élevée au-dessus de tout et qui survit à tout. La mosaïque placée également au-dessus de la grande porte, mais dans l'intérieur du péristyle, représente la barque de saint Pierre. Cette mosaïque, œuvre de Giotto, est restée célèbre dans l'histoire de l'art. C'est une *chose merveilleuse*, écrivait Vasari, et il ajoutait que les physionomies des apôtres, le mouvement de la mer, la dégradation des ombres y étaient rendus par l'agencement de petits fragments de verre aussi parfaitement qu'aurait pu le faire un habile pinceau. Mais à côté de cette beauté technique, comment ne pas admirer cette beauté plus intime que le tableau emprunte à son sens moral et profond? Ce temple si grand, cette ville de Rome, plus reine depuis Constantin qu'elle ne le fut jamais, cette Europe si fière de sa civilisation et de son empire sur le reste du monde, à qui doivent-ils cette grandeur et cette royauté qui les distinguent? A un pauvre batelier dont la barque est toujours plus agitée qu'aucune autre. Il n'y a pas de siècle qui n'ait dit : « Elle va sombrer, elle sombre, » et la barque merveilleuse brave toujours vents et tempête.

La *Navicella*, comme on appelle cette mosaïque, avait été payée 2,200 florins au Giotto, par le cardinal Stefaneschi, neveu de Boniface VIII. L'illustre cardinal Baronius ne passait jamais près d'elle sans réciter cette prière : « Seigneur, qui avez soutenu Pierre sur les flots, ne me laissez pas enfoncer dans l'abtme du mal : *Domine, ut erexisti Petrum è fluctibus, ità eripe me a peccatorum undis.* » En face de la *Navicella*, au-dessus de l'entrée principale de la grande nef, est un bas-relief de Bernin, représentant le divin Berger au moment où il donne à saint Pierre la garde des agneaux et des brebis de son troupeau : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* C'est partout et toujours la primauté de saint Pierre, figurée, tantôt par les clefs, tantôt par la marche sur les flots, tantôt enfin par la houlette du pasteur.

Le péristyle, avec sa haute voûte, ses marbres et ses dorures, offre, à lui seul, les proportions et l'éclat d'une riche église : il s'étend sur toute la largeur de la façade, depuis la galerie où se

trouve la statue de Charlemagne, au sud, jusqu'au palier de la *Scala Reggia*, où s'élève celle de Constantin. Cinq grandes ouvertures fermées par des grilles le mettent en communication avec la place et cinq portes, flanquées de colonnes de marbre, avec la basilique.

Les portes de Saint-Pierre, comme celles de la plupart des églises de Rome, ne sont fermées le jour que par d'épais rideaux. Lorsqu'on les soulève et qu'on se trouve dans la grande nef, l'impression première est moins celle de la grandeur que d'une incomparable majesté. L'art grec ou romain n'a pas comme l'art ogival de ces disproportions hardies, qui, accolant sans cesse les colonnettes aux piliers, les statuettes, les bas-reliefs, les légers pinacles aux plus hauts murs, font sentir, par le contraste, et la distance et l'étendue. On dirait que, dans ce système, les détails sont adaptés aux petites proportions de l'homme, et l'édifice aux grandes proportions que doit avoir la demeure de Dieu. Les anciens, au contraire, établissaient le rapport des proportions non entre l'objet et le spectateur, mais entre toutes les parties destinées à faire un tout homogène. L'œil manque ainsi de point de comparaison et la grandeur ne se sent que par ce côté majestueux qu'offre toujours l'harmonie d'un vaste ensemble.

Laissons maintenant les touristes aller mesurer curieusement l'orteil de quelque statue pour se convaincre qu'ils sont bien réellement dans la plus vaste église du monde, et contentons-nous de l'impression première qui d'ailleurs grandit à mesure qu'on se rend mieux compte de toutes les immensités qui se trouvent ici réunies. Voici, par exemple, quatre arceaux à droite et quatre arceaux à gauche qui suffisent pour remplacer les cent colonnes sur lesquelles reposaient les voûtes de l'ancienne basilique; et cependant les cinq nefs de l'église de Constantin étaient loin de couvrir un espace aussi étendu que les trois nefs de l'église actuelle. D'un côté, en effet, les constructions de Paul V empiètent sur l'ancien Atrium, tandis que de l'autre les piliers occidentaux du dôme dépassent le niveau de l'ancienne tribune. Quel immense développement n'ont donc pas ces arches majestueuses pour dévoiler ainsi l'espace! Considérez ensuite les myriades de lampes qui

brûlent autour de la *Confession* de l'Apôtre ; le scintillement de leur lumière ne se perd-il pas comme dans le lointain ? Le baldaquin gigantesque qui couronne l'autel semble-t-il un géant parmi toutes ces grandeurs ? et ne dirait-on pas que les rayons de la *Gloire* placée par Bernin au-dessus de la chaire de Pierre, brillent dans des profondeurs infinies ?

Si de ces impressions en quelque sorte matérielles nous passons aux impressions morales, il n'est assurément point d'église qui en produise d'aussi saisissantes. C'est le temple de Dieu, mais c'est aussi le monument du Pêcheur ; la grandeur divine s'y manifeste à chaque pas, par cette grandeur pontificale qui est sa plus haute expression sur la terre. Ainsi l'autel du Crucifié du Calvaire s'élève sur la tombe du crucifié du Vatican. Le baldaquin qui le couronne, couronne aussi cette tombe ; la coupole qui s'élève au-dessus et domine toute la ville, porte inscrite, en caractères de deux mètres, la parole sacrée qui fait reposer sur Pierre tout l'édifice de l'Eglise. La chaire de Pierre est enveloppée de bronze et d'or ; quatre docteurs de l'Eglise, c'est-à-dire à la fois quatre saints et quatre grands hommes, saint Augustin, saint Ambroise, saint Athanase et saint Jean-Chrysostome, la soutiennent. Elle est dominée par la tiare que protège une multitude de séraphins et d'anges, représentés planant dans une lumière mystérieuse, et que l'Esprit-Saint couvre de ses ailes. Jamais, en effet, la divine colombe ne perd de vue ce trône du batelier contre lequel vient se briser toute la force des ennemis de Dieu. Que sont, je le demande, les apothéoses impies de l'antiquité, ces hommages de courtisans au crédit du jour ou de la veille, près de la glorification dix-huit fois séculaire d'un homme obscur, d'un inconnu, que les empereurs du temps ne nomment même pas dans leurs décrets, que les historiens célèbres ne citent pas dans leurs histoires et qu'on se contenta de tuer comme appartenant à ce qu'on appelait une *secte ennemie du genre humain* ! Et ce temple, par qui a-t-il été élevé ! Précisément par cette dynastie du pêcheur qui a fait ce que les plus puissantes dynasties n'ont pu faire, qui ne s'est pas borné à payer l'art, qui l'a inspiré, et à qui nulle grande chose n'a été impossible, parce qu'elle a su, à la fois, se faire respecter et se faire aimer. Considé-

rez, devant le dernier pilier, à droite, la statue en bronze de l'Apôtre. Cette statue n'est pas un chef-d'œuvre, elle accuse même des temps de décadence; mais ses pieds ont été usés par les baisers des générations. Cette seule remarque suffit pour expliquer la basilique de Saint-Pierre.

Entrons maintenant dans quelques détails et commençons par ce qui reste du temple ancien, par ces *Grottes vaticanes* où saint Anaclet construisit ce qu'une inscription appelle la mémoire de Pierre, *memoriam beati Petri*.

Cette *mémoire* forme ce qu'on appelle aujourd'hui la *Confession*, c'est le point central des Grottes. Une porte dorée et admirablement ciselée en ferme l'ouverture, porte flanquée de quatre colonnes d'albâtre oriental. La *Confession* elle-même est de forme oblongue et divisée en deux étages, comme au temps de Grégoire de Tours. L'autel repose directement sur le tombeau de l'Apôtre. Ce n'est plus précisément l'autel de pierre de saint Sylvestre, *altare lapideum*; une riche enveloppe le recouvre. Elle date du pontificat de Clément VIII. Au fond de l'oratoire est une ancienne mosaïque de Notre-Seigneur ayant saint Pierre et saint Paul à ses côtés, et le pavé qui sépare l'oratoire du tombeau est recouvert de lames d'argent. On doit à Paul V les riches marbres qui ornent la *Confession* et ses abords. Une inscription rappelle les sentiments qui le dirigèrent dans ses travaux : « Ainsi que nous l'avons éprouvé, nous et nos ancêtres, porte cette inscription, nous croyons et nous avons la confiance qu'au milieu des peines de cette vie les prières de nos patrons spéciaux nous aideront toujours à obtenir la miséricorde divine, de sorte que, autant nous sommes abaissés par nos péchés, autant nous sommes élevés par les mérites des Apôtres. »

La *Confession* communique avec l'église supérieure par un escalier de marbre à deux branches. Au pied de cet escalier est la statue agenouillée de Pie VI par Canova; deux autres statues, représentant saint Pierre et saint Paul, avaient déjà été placées près du tombeau par Maderne. L'escalier compte dix-sept marches; son ouverture dans l'église est entourée d'une balustrade garnie de cornes d'abondance en métal doré, de chacune desquelles jaillit

une lumière. « Les tombeaux des Apôtres illuminent le monde entier, » écrivait au pape saint Léon Théodoret de Cyrène : *Sepulcra apostolorum totum mundum illuminant.*

Enfin sept marches au-dessus du pavé de la basilique s'élève l'autel pontifical. Tout le monde connaît, au moins par la gravure, le baldaquin qui le surmonte. A sa corniche est suspendue une draperie de bronze dont le ciel présente immédiatement au-dessus de l'autel l'image rayonnante du Saint-Esprit. Nous ne pouvons oublier non plus deux anges enfants : l'un est assis et supporte la tiare, l'autre semble descendre du ciel ; il porte les clefs.

Quant à la coupole, il n'y a rien à dire. Ce ne sont ni les mosaïques ni les stucs dorés qui éveillent à sa vue l'admiration : c'est elle-même, c'est cette courbe hardie qui se perd dans les airs et semble unir l'élan de la foi à la grâce de l'amour. Trois des piliers qui la soutiennent servent, depuis Urbain VIII, de reliquaires à plusieurs des plus vénérables débris de la Passion. Ces débris sont : le *Volto Santo* ou linge portant l'empreinte de la figure de Jésus-Christ, la lance qui lui perça le côté et une portion considérable de la vraie Croix. Le quatrième pilier possède la tête de saint André, apôtre. Des niches, ornées chacune de deux des colonnes vitinées de la basilique de Constantin, avaient été construites par Urbain pour recevoir ces reliques. En avant des niches sont des balcons du haut desquels elles sont exposées, à certains jours, aux hommages des fidèles. Quatre grandes mosaïques rondes représentent au-dessus les Evangélistes, et au-dessous sont des statues de saints qui se lient à l'histoire de ces restes précieux. Ainsi, au pilier du *Volto Santo* est la statue de sainte Véronique ; à celui de la sainte lance, la statue de saint Longin, le soldat qui perça le côté du Seigneur ; au pilier de la vraie Croix, la statue de sainte Hélène, et à celui de saint André la statue de l'apôtre.

Nous ne pouvons dans un recueil qui n'est point uniquement consacré à l'érudition, énumérer tous les autels, cénotaphes, tableaux qui ornent Saint-Pierre. Contentons-nous de quelques données générales. Le style de l'édifice est un composite qui se rapproche du corinthien. Le pavé offre une marqueterie de marbre des plus riches. Chaque pilier est également revêtu de marbres précieux et

de médaillons portés par des enfants en haut relief. Dans ces médaillons sont sculptées les images d'un grand nombre de papes ; au-dessus des arceaux vous apercevez des statues symboliques qui représentent les vertus. Chaque pilier est orné de deux pilastres cannelés, d'une hauteur de 112 palmes¹, entre lesquels deux rangs de niches contiennent une double procession de saints. Celle du bas est composée des fondateurs d'ordres, hardis *champions de la foi*, comme les appelle Dante. Enfin des pilastres soutiennent une riche corniche sur laquelle reposent les voûtes à berceaux des trois nefs. Ces voûtes immenses sont ornées, dans toute leur étendue, de caissons et de rosaces en stuc doré.

La forme de l'église est celle de la croix latine ou, pour mieux dire, de la croix du Calvaire. Les trois bras supérieurs se terminent par ce qu'on appelle en Italie des tribunes. Celle du fond, ou la tête de la croix, dessine un hémicycle dont le fond est occupé par un autel dédié à la Vierge et à tous les saints papes ; c'est au-dessus de cet autel que s'élève l'imposant monument de bronze dans lequel Bernin enferma la chaire de saint Pierre. Trois bas-reliefs dorés enrichissent la voûte ; leurs sujets sont : la *Dation des clefs*, le *Crucifiement* du prince des Apôtres et la *Décollation* de saint Paul.

Les voûtes des deux autres tribunes ont également chacune trois bas-reliefs dorés et rappelant des scènes de l'apostolat de saint Pierre et de saint Paul. La tribune septentrionale porte les noms des saints Procès et Martinien, ces deux illustres convertis de la prison Mamertine, dont la place était naturellement marquée dans une basilique dédiée à saint Pierre. La tribune opposée est désignée par les noms de saint Simon et de saint Jude, dont elle possède l'autel avec ceux de saint Thomas et de saint François d'Assise. L'autel de Saint-Thomas conserve le corps du saint pape Boniface IV ; celui de Saint-François, les reliques non moins vénérées de saint Léon IX.

Après avoir décrit ce que j'appellerai les formes principales de la basilique, il me reste à parler des chapelles qui sont comme

¹ La palme équivaut à 0,228 millimètres.

autant de sanctuaires distincts, le long des nefs, et des oratoires adossés à quelques piliers. Dans le plan de Michel-Ange, la nef, réduite à une seule travée, n'aurait été accompagnée que de deux chapelles, la chapelle Grégorienne, à droite, qui doit son nom à Grégoire XIII, et la chapelle Clémentinienne, à gauche, qui doit le sien à Clément VIII. La chapelle Grégorienne est dédiée à la sainte Vierge. L'albâtre oriental, l'agate et l'améthyste brillent sur son autel; mais son véritable trésor est le corps de saint Grégoire de Nazianze et l'image vénérée de la Vierge, au pied de laquelle saint Grégoire VII aimait à aller prier dans l'antique oratoire de saint Léon-le-Grand. La chapelle Clémentinienne est dédiée au premier et au plus illustre des saints papes du nom de Grégoire. Elle n'est pas moins splendide que la première.

Au-dessous de ces deux chapelles, et parallèlement à la seconde travée, sont, au nord, la chapelle du Saint-Sacrement, au sud, le chœur du chapitre. L'un et l'autre ne communiquent avec la basilique que par des grilles, dont le dessin est des plus riches. La chapelle du Saint-Sacrement a deux autels, l'un consacré au mystère de la sainte Eucharistie, que rappellent toutes les mosaïques qui l'entourent, la manne dans le désert, la grappe de la Terre promise, le miel de la forêt, Elie nourri par un ange, etc., et l'autre dédié à saint Maurice. Le tabernacle du premier est une œuvre du Bernin; il a la forme d'un petit temple avec coupole, colonnes et décors en lapis-lazzuli. Le second autel est accompagné de deux des colonnes vitiennes de l'ancienne basilique.

Quant au chœur des chanoines, il est placé sous l'invocation de Marie immaculée, de saint Jean-Chrysostome, de saint François d'Assise et de saint Antoine de Padoue. Le corps de saint Jean-Chrysostome y est conservé sous l'autel. Comme la chapelle du Saint-Sacrement, ce riche sanctuaire est surmonté d'une coupole revêtue de mosaïques. Le Père Eternel y est figuré dans la gloire, entouré des bienheureux qui chantent ses louanges. Près de l'autel est la colonne du cierge pascal, dont le fût est de marbre, la base de porphyre et le chapiteau de bronze doré. Les orgues du chapitre de Saint-Pierre sont célèbres. Le chapitre se compose de trente chanoines auxquels il faut ajouter trente-six bénéficiers, vingt-six

clercs, dix chapelains et vingt chantres, dont l'institution remonte à Jules II. Le chef du chapitre est un cardinal qui porte le titre d'archiprêtre.

Parallèlement à la troisième travée sont, au nord, la chapelle de Saint-Sébastien, et au sud celle de la *Présentation*. C'est toujours le même luxe de décors et de mosaïques. Le *Martyre de saint Sébastien* a été composé d'après le tableau du Dominiquin à la Chartreuse des Thermes, et la *Présentation de Marie au Temple*, d'après celui de Romanelli qui se trouve dans la même Chartreuse. Enfin, la dernière chapelle méridionale est consacrée aux fonts baptismaux. Elle a été somptueusement ornée par Innocent XII. L'urne de porphyre qui sert de cuve baptismale faisait autrefois partie du tombeau d'Othon II. Elle est enrichie d'ornements dorés représentant des festons, des anges, un agneau et l'image symbolique de la Sainte-Trinité. Les mosaïques de la coupole nous montrent Moïse faisant jaillir l'eau de la roche, Noë apercevant l'arc-en-ciel qui met fin à l'orage, le Sauveur baptisant saint Pierre, puis le baptême du Centurion, le baptême de l'Eunuque, le baptême de Constantin par saint Sylvestre. Une mosaïque plus grande, représentant le baptême de Jésus-Christ d'après Carlo Maratta, figure au nombre des plus belles œuvres de Saint-Pierre.

En face de la chapelle des Fonts se trouve la chapelle de la *Piété*, qui est la dernière, vers l'Orient, de la nef septentrionale. Elle doit son nom au célèbre groupe qui fut un des premiers chefs-d'œuvre de Michel-Ange. Ce groupe, placé sur l'autel, représente Jésus-Christ mort sur les genoux de sa mère. La voûte de la chapelle, peinte par Lanfranc, nous montre le triomphe de la Croix. Deux petits oratoires sont annexés à la chapelle. Dans l'un est un célèbre Crucifix de Cavallini, l'auteur du *Crucifix* de Saint-Paul. L'oratoire est dédié à saint Nicolas et contient un grand nombre de reliques. L'autre, placé sous le vocable de *Sainte-Marie du Salut*, possède l'urne sépulcrale d'Anicius Probus et la sainte colonne contre laquelle, suivant la tradition, Jésus-Christ s'appuya en prêchant dans le temple.

Ajoutons qu'à chacun des piliers du dôme sont adossés des autels que surmontent d'admirables mosaïques. On remarque sur

tout celles qui reproduisent la *Communion de saint Jérôme*, du *Dominiquin*, et la *Transfiguration*, de Raphaël.

Enfin, deux grandes chapelles s'ouvrent sur le bras supérieur de la croix : au nord, c'est la chapelle de Saint-Michel. L'autel est surmonté d'une admirable reproduction en mosaïque de l'un des chefs-d'œuvre du Guide, le *Saint Michel terrassant le Dragon*, de l'église des Capucins. La *Sainte Pétronille* du Guerchin se voit, également en mosaïque, dans la même chapelle, au-dessus de l'autel érigé à sainte Pétronille, en mémoire du sanctuaire qui lui était consacré dans l'ancienne basilique. Cette mosaïque passe pour être la plus belle de Saint-Pierre.

La chapelle du sud est dédiée à la Vierge et à saint Léon. L'autel de Saint-Léon est orné du célèbre bas-relief de l'Algarde représentant l'illustre pontife arrêtant Attila dans sa marche sur Rome, et l'effroi du barbare à la vue de saint Pierre et saint Paul planant dans les airs. Les reliques de saint Léon sont conservées dans l'urne de cet autel.

Nous avons achevé, au point de vue religieux, la topographie de Saint-Pierre ; mais nous n'avons rien dit encore des tombeaux qui y occupent cependant une place considérable, quelques-uns comme art et tous comme souvenirs. Le nombre des papes qui ont des mausolées dans la basilique n'est pas moindre de dix-sept, sans compter Clément XI et Léon XII qui voulurent être enterrés sous de simples pierres. Quelques-uns de ces mausolées, ceux notamment de Sixte IV et d'Innocent VIII, œuvres l'un et l'autre d'Antoine Pollajuoli, sont empreints des sentiments chrétiens du moyen âge. Le mort n'y est pas représenté vivant, mais couché et dormant le sommeil des justes. Le célèbre tombeau de Paul III, par Guillaume *della Porta*, marque une autre période dans les pensées comme dans le style ; la Renaissance triomphe et avec elle revient l'antique, dont la poétique beauté se prête mieux à rendre les charmes de la vie que l'idée sévère de la mort. Les mausolées d'Urban VIII et d'Alexandre VII offrent les deux extrêmes de la carrière du Bernin. Dans le dessin du premier, ouvrage de son âge mûr, le génie prédomine sur les caprices d'une imagination naturellement bizarre ; dans le second, œuvre de ses vieux jours, c'est

le caprice qui domine, mais avec toute la chaleur du génie. Ce tombeau est très-singulièrement placé au dessus d'une porte latérale qui se trouve en faire partie. Alexandre est représenté au milieu de la *Vérité*, la *Charité*, la *Justice*, et la *Prudence*, tandis que la main décharnée de la Mort soulève au-dessous le rideau qui semble fermer l'entrée du sépulcre.

Parmi les tombeaux du dernier siècle on remarque surtout celui de Clément XIII, par Canova, en face du pilier nord-ouest de la coupole. La figure du pape priant est admirable; les deux lions qui l'accompagnent, celui qui rugit, symbole de l'indomptable fermeté du pontife, comme celui qui dort, symbole de sa mansuétude, sont du plus grand effet. La figure de la *Religion* est un peu roide, le beau Génie funéraire un peu païen.

Léon XII n'a pas de tombeau, mais une épitaphe qui vaut la plus belle tombe. Il la composa lui-même. On peut la traduire ainsi : « C'est ici, près des cendres sacrées du grand Léon, mon patron céleste, que j'ai choisi ma sépulture, en me recommandant à lui, avec prière, moi, Léon XII, son humble client et le moindre des héritiers d'un si grand nom. »

LEONI MAGNO, PATRONO CŒLESTI
ME SVPPLEX COMMENDANS
HIC APVD SACROS EJVS CINERES
LOCVM SEPVLTVRÆ ELEGI
LEO XII, HVNILIS CLIENS
HÆREDVM TANTI NOMINIS MINIMVS.

Un bas-relief du tombeau récent de Grégoire XVI rappelle le développement que prit, sous le règne de ce pontife, l'admirable institution de la *Propagation de la Foi*. Ailleurs, sur le mausolée de Grégoire XIII, l'artiste s'est étudié à rappeler la réforme du calendrier ; sur celui du vénérable Innocent XI, la ville de Vienne délivrée des Turcs. L'histoire entière de la civilisation ne pourrait-elle pas se développer ainsi sur les tombeaux des papes ?

Près de ces monuments il en est trois autres qui attirent l'attention : le tombeau de l'illustre comtesse Mathilde, l'un des plus héroïques soutiens de l'Église aux temps les plus agités, celui de

Christine de Suède et le mausolée des derniers Stuarts. Le mausolée des Stuarts, œuvre de Canova, se distingue surtout par son inscription : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*. Heureux, mille fois heureux ceux qui préférèrent leur foi à leur trône et qui sont morts dans le Seigneur!

La basilique de Saint-Pierre est un monde et son étude est sans fin. Nous sommes descendus dans ses Grottes; nous nous sommes agenouillés devant sa *Confession*; nous avons parcouru ses nefs et ses tribunes, visité ses oratoires et ses autels; nous avons admiré une à une les mosaïques qui remplacent à peu près partout les peintures dans ce temple où tout doit être immuable et inaltérable comme les pierres dont elles sont composées; mais il nous reste à faire l'ascension des combles et de la coupole, à voir Rome du haut du temple, après avoir considéré le temple du milieu des rues et des places de Rome. Remarquons toutefois, avant de partir, ces lignes de confessionnaires échelonnés dans tous les lieux que l'art a laissés vides. Sur leurs frontons on lit : *Lingua Gallica, lingua Anglica, lingua Hispanica, lingua Tedesca*, etc., etc. Connaissez-vous une autre église au monde où l'on parle ainsi toutes les langues de la terre? et que dirait-on de l'archevêque de Cantorbéry ou du métropolitain de Moscou s'il affichait ainsi des prétentions sur tous les peuples et offrait des consolations à ses fidèles dans tous les idiomes connus? Mais ce qui serait ridicule en Angleterre et en Russie est sublime à Rome, parce que l'empire de Rome parle en effet toutes les langues et qu'au lieu d'être l'église d'un peuple, Saint-Pierre est l'église de tous.

Montons maintenant vers les régions supérieures de cet incomparable édifice. On y parvient par une pente si douce que les chevaux pourraient y monter, dit M. de Bussières. A mi-hauteur se trouve la galerie des Bénédictionnaires qui domine la place du Vatican. Sur les combles vous rencontrez, non sans surprise, tout un peuple. C'est la tribu des *San-Piétrini*, constamment occupés de l'entretien du temple. Elle en habite les parties les plus hautes. La plate-forme semble, suivant le mot d'un voyageur, *une place publique en l'air*. Mais ce qui frappe surtout en cet endroit, c'est tout un ensemble de petite coupoles se jouant autour de la grande.

Il y en a six ovales et quatre octangulaires ; celles-ci seulement sont aperçues du sol. La grande coupole pose au milieu d'elles moins encore comme un géant que comme un souverain, car elle en a la majesté. Un escalier extérieur conduit à la corniche, puis on arrive, par un corridor en pente douce et un second escalier, à une galerie qui fait intérieurement le tour de la coupole, près de la gigantesque inscription : *Tu es Petrus et super hanc petram, etc.* Cette inscription se détache en mosaïque sur un fond d'or. La coupole de Saint-Pierre est double ; on monte entre ses deux voutes jusqu'à la lanterne et, par la lanterne, jusqu'à la boule qui la surmonte et peut contenir seize personnes. La lanterne a, comme le tambour de la coupole, une galerie qui domine la *Confession*. Au-dessus d'elle, on aperçoit une figure du Père Éternel en mosaïque, et, au-dessous, à une profondeur de plus de cent mètres, le gigantesque baldaquin qui couvre le tombeau de l'Apôtre : c'est de ce point qu'on comprend le mieux l'immensité de Saint-Pierre. Aucun temple ne s'élève aussi haut vers les cieux ; aucun ne trône aussi majestueusement dans une aussi majestueuse plaine. Toutes les grandeurs sont ici réunies, celle d'un splendide horizon qui embrasse à la fois la terre et les mers, celle des ruines, celle de Rome et celle de Saint-Pierre qui les domine toutes.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LE CORSAIRE LE HURLEUR.

X.

Que s'est-il passé, depuis plus de douze jours, dans cette île inconnue du Groënland, où nous avons abandonné nos amis? Nous allons l'indiquer en peu de mots, afin de ne pas retarder un dénouement, un repos que réclame à si juste titre *le Hurleur fatigué*. C'est notre Grand-Cadet qui nous rappelle tout d'abord à lui, et ce n'est pas sans raison, si l'on se souvient de ses dernières tribulations.

— Au secours! au secours! criait-il d'une voix étouffée dans les profondeurs de la caverne.

Mais le secours ne serait pas venu à temps, si Plougastel, après avoir déblayé le plateau qui se trouvait devant l'entrée, n'eût fait deux ou trois pas dans l'intérieur, sous le portique de rochers. Alors le mousse entendit l'appel désespéré de l'*amiral*, et, prêtant attentivement l'oreille, il eut un vague soupçon qu'une lutte terrible se passait au fond de la grotte dans l'obscurité. Son premier mouvement fut de s'élançer dans les ténèbres pour secourir son ami, mais il était sans armes, et, réfléchissant que les autres devaient se trouver peu éloignés, il sortit d'un bond, poussa des cris perçants, et, comme Le Hir, par bonheur, se dirigeait vers les rochers, armé de sa carabine, il lui fit tous les signaux possibles et s'élança de nouveau dans le sombre couloir.

* Voir la livraison de novembre, pp. 374-386.

Le gabier arriva bien peu après, le doigt sur la détente de son arme. Il entendit, il est vrai, le bruit singulier qui se faisait sous la voûte du repaire ; mais que faire, au milieu d'une telle nuit ? sur qui, sur quoi faire feu ?

— Un tison, vite un tison ! s'écria-t-il en voyant Le Beauzig qui s'avavançait avec précaution, d'un pas mesuré ; alerte ! mille gargousses ! prenez vite un de ces tisons fumants ; bon ; soufflez dessus, venez ici m'éclairer : il y a dans ce trou noir une légion de diables qui dévorent nos camarades.

La flamme du bois résineux qu'apportait Le Beauzig projeta soudain sa clarté dans les entrailles de cet antre, que la lumière visitait sans doute pour la première fois.... Le spectacle qui s'offrit aux yeux de nos marins était à la fois grotesque et terrible ; à peine purent-ils s'en rendre bien compte au premier abord : dans un cloaque de neige fondue et de boue se débattaient, se roulaient des figures méconnaissables, sanglantes et limoneuses, aux prises, corps à corps, avec un monstre énorme, à la fourrure blanche, mais maculée aussi de sang et de boue. C'était un ours blanc, de grande taille, amaigri par un sommeil et une réclusion de plusieurs mois ¹. L'animal affamé, mais heureusement affaibli par un jeûne trop prolongé, essayait de déchirer avec ses lourdes pattes un personnage presque informe qui se roulait en hurlant dans la fange. Sur le dos de l'ours se tenait Plougastel furieux, armé d'une pierre dont il martelait la tête de l'ennemi ; mais, de temps à autre, au moyen d'une secousse et d'un revers de patte formidable, l'ours renversait son courageux assaillant et l'envoyait à cinq ou six pas tomber haletant sur la terre. Ce jeu terrible en se prolongeant devait aboutir à la mort de nos deux champions, si l'on peut donner ce nom vaillant à Grand-Cadet, qui ne résistait guère que par la force d'inertie.

Le Hir tournait autour d'eux sans oser tirer sur la bête, de peur d'atteindre ses amis, d'autant plus que tous s'agitaient continuellement. Déjà trois ou quatre fois il avait conjuré Plougastel de s'é-

¹ Dans les régions polaires, les ours bruns surtout se retirent dans des cavernes pour hiberner et dormir pendant des mois entiers ; mais il arrive souvent que la neige bouche l'entrée de leur repaire et les force à y rester trop longtemps.

loigner; celui-ci, ivre de fureur, frappait, frappait presque sans rien voir ni entendre. Enfin, Le Beauzig, après avoir fixé sa torche entre deux pierres, saisit vigoureusement le mousse au moment où, repoussé par l'ours, il allait retourner à la charge. Le gabier profita aussitôt de cette circonstance; il s'approcha du féroce habitant de la grotte, qui, plus libre par suite de l'éloignement de Plougastel, allait sans doute asséner sur la tête ou sur les reins de Grand-Cadet, déjà mort d'effroi, un dernier coup de ses redoutables griffes. Le Hir visa donc l'animal à la tête; le coup partit, ébranlant la caverne comme un éclat de tonnerre, et dès que la fumée se fut dissipée, ils virent avec joie l'ours étendu sur le dos, râlant d'une manière affreuse, puis expirant à côté de Cadet, qui paraissait agonisant. Ils s'empressèrent de relever le malheureux matelot, et, redoutant de n'avoir sauvé qu'un cadavre couvert de fange et de sang, ils le portèrent hors de la grotte. Arrivé au grand jour, voilà que notre *amiral* sembla disposé à reprendre ses anciennes habitudes, car il se mit à éternuer, ce qui était d'un bon augure; mais, comme ses esprits étaient encore fort troublés de cette scène terrible et que ses yeux presque remplis de boue ne lui permettaient pas de voir ce qui se passait auprès de lui, il se crut encore aux prises avec des ennemis invisibles et semit à crier d'une voix piteuse et pleine d'épouvante : — Grâce, messieurs les sauvages! grâce, ne me mangez pas! voyez, je suis maigre comme un cancre...

— Ah! ça, dit Le Hir, est-ce que tu nous prends pour des cannibales à présent? Voyons, mille gargousses! ouvre les sabords, grand Cadédis, et reluque les amis.

Tout en disant cela, le gabier débarbouillait avec de la neige le pauvre Cadet, qui reprit connaissance et jeta autour de lui des regards effarés, juste au moment où Le Beauzig et Plougastel sortaient de la caverne. Ce dernier se trouvait dans un état également pitoyable, en apparence du moins : les vêtements déchirés, la poitrine, les mains et les bras nus couverts d'écorchures saignantes. Par un miracle de la Providence, qui veille toujours sur les hommes délaissés ou trahis, aucune des blessures du mousse n'était

profonde ni sérieuse. Il en était de même de celles de Grand-Cadet dont le dos seulement avait un peu souffert dans la bataille.

Dès que Le Hir eut fini *d'astiquer l'amiral*, Plougastel se jeta en pleurant dans les bras de son matelot; puis tous les quatre, tombant à genoux, remercièrent Dieu de les avoir sauvés d'un si grand danger.

Ensuite on s'occupa de l'ours. On le dépouilla soigneusement. La fourrure devait servir de hamac ou de couverture; la graisse pouvait remplacer l'huile pour éclairer la caverne, et la chair allait offrir aux exilés une nourriture assurée pour plusieurs jours.

Il fallut alors songer à s'installer, aussi bien que possible, dans la tanière que l'on venait de conquérir. A ce sujet nous dirons seulement, sans entrer dans aucune description, que Médard Le Hir excellait dans ces sortes de choses. Il sut tout mettre à profit, tout aménager et disposer avec un entrain et parfois une galté qui ramenait, momentanément du moins, la joie dans la petite colonie. On nous a même affirmé que la suite des aventures du *lonton Ian Tortik* charma plus d'une fois les veillées de la caverne...

La chasse, la pêche, les divers travaux d'installation à l'intérieur et à l'extérieur du réduit adopté pour habitation, remplissaient toutes les journées de nos matelots. Résignés à leur sort, ayant mis en Dieu leur confiance, ils attendaient, ils espéraient peut-être voir briller le jour de la délivrance.

La belle saison était enfin venue. Le temps parfois était magnifique, l'air plus doux, le jour à peu près continu; la dernière semaine du mois de juin avait fait fondre les neiges et la glace dans toutes les vallées de l'île; la végétation rapide de ces climats reprenait de la vie, et, quoique de courte durée sous cette latitude, elle répandait sur de grandes plaines, abritées par des escarpements de roches très-élevées, comme des manteaux de verdure, de mousses et de lichens de couleurs variées. Les anémones sauvages, les saxifrages pourprés et mille fleurettes éphémères, pareilles aux marguerites de l'Europe, s'épanouissaient tout autour des rochers. Les bernaches, les pluviers, les eiders, les phalaropes

s'empressaient de construire leurs nids dans les endroits les plus écartés; des palmipèdes de toutes sortes couraient presque sans défiance sur les grèves. Aussi nos matelots, bons et humains, comme on sait, ne tuaient-ils que les oiseaux indispensables à leur nourriture.

Les voyez-vous, ces pauvres marins bretons, condamnés peut-être à mourir sous ce climat terrible, car ce bel été, dont nous venons de parler, n'est que trop éphémère et le pôle implacable ne tardera pas à charrier de nouveau ses glaces affreuses; les voyez-vous, tous les quatre, arpentant la plaine d'un pas rapide et inquiet? Où se dirigent-ils? Si nous n'étions dans une île perdue de la côte du Groënland, nous vous ferions, lecteur, une peinture assez comique de cette petite caravane : Médard Le Hir marche le premier, avec cette décision que vous lui connaissez; il regarde si le signal, placé au sommet de l'éminence qu'ils vont gravir, est encore debout. Le Beauzig suit de près le gabier : hélas! sa tournure n'a plus ce *tangage* des jours heureux; son habit vert de *directeur* fait pitié à voir; percé à jour, sans basques, sans parements, ce vêtement misérable laisse apercevoir les épaules et les coudes de son propriétaire; mais c'est bien autre chose en ce qui concerne la toilette de Grand-Cadet : on dirait un maigre pingouin en train de perdre ses dernières plumes; et, de fait, l'*amiral* n'avait conservé de son habit galonné que les manches déchirées et le collet plus qu'avarié; du dos, il ne restait absolument rien, depuis le fameux combat qui ouvre ce chapitre : l'ours l'avait sans doute mangé dans sa fureur. Plougastel, comme Le Hir, portait aussi de tristes guenilles, incapables de garantir du froid au retour des glaces prochaines.

Où vont-ils donc? Que cherchent nos pauvres matelots?... Ils vont sur le haut de la montagne qui domine l'île, jeter au loin leurs regards sur l'immensité des flots; contempler les nues que le vent pousse, par delà la mer, vers les côtes de la patrie; voir enfin si une voile de salut apparaîtra à l'horizon, et si l'équipage de quelque baleinier, écarté de sa route, apercevra leurs signaux... Et le gabier, arrachant de la terre une perche, au bout de laquelle

flotte un débris de pavillon, monte au plus haut du rocher et agite dans les airs le signal de détresse... Puis ils se mettent à genoux et prient à haute voix. Ah! c'est là que la prière est grande et sublime, en face de l'Océan sans bornes visibles et du ciel infini, en face de l'abandon des hommes et d'un malheur sans espoir, foulant une terre inconnue qui sera leur tombeau... oubliés, oubliés!!

XI.

Nous touchons, si je ne me trompe, au terme de notre navigation. Peut-être auriez-vous mieux aimé, lecteur, une course toujours facile et joyeuse, sur une mer toujours calme et azurée? Je l'aurais préféré comme vous, assurément : il est si doux de voguer paisiblement sur une onde tranquille, si doux de marcher dans la vie quand le ciel est pur et la conscience en repos ; mais l'Océan, comme la vie, a ses orages, orages bien fréquents, vous le savez ; et qui pourrait, nautonnier téméraire, se promettre de les traverser sans tempêtes ?

Bien triste était le vieux Kéginer, assis sur le gaillard-d'avant, drapé dans les lambeaux de sa houppelande jaune, que le vent faisait flotter. On connaît tous les motifs de sa tristesse ; nous ne les rappellerons pas ; mais, ce jour-là, (nous ne savons au juste combien de temps s'était écoulé depuis la mort du capitaine Le Braz), ce jour-là donc, le vieux cambusier était plus triste que d'habitude. Et pourtant la mer était belle, la brise favorable ; la veille même on avait achevé d'étancher les voies d'eau et de vider la cale au moyen des pompes. C'était justement à ces causes que tenait la peine du Kéginer, et voici pourquoi : tant que le *Hurlleur* avait été en danger de sombrer, tant que la mer avait été plus ou moins mauvaise, chacun, dominé par la situation, était demeuré fidèle au devoir, malgré l'absence de toute autorité, malgré même la perversité de celle qui osait s'imposer à l'équipage ; mais quand on vit le ciel radieux, sous une latitude presque inconnue, que

l'on supposait seulement voisine d'Irlande; dès que l'on eut réussi à rendre au navire une solidité suffisante sur une mer si belle, la discipline du travail fut bientôt mise de côté. Riglot méditait toujours quelque trahison contre ceux qui, attachés à l'ancien capitaine, pouvaient témoigner de ses coupables menées. Ce misérable calier, le vrai patron du bord, avait résolu de reprendre son système perfide de corruption envers l'équipage : c'est pourquoi, depuis deux jours, le vin et l'eau-de-vie aidant, le pont du *Hurleur* était couvert de matelots étendus, gesticulant, chantant ou se querellant d'une manière déplorable; depuis deux jours, l'ivresse tenait la barre du gouvernail; voilà ce qui remplissait l'âme du bon Kéginer de douleur et de pitié; car il n'oubliait pas, lui, que *la mer est infidèle* et que *le temps peut changer*. Il savait aussi que dans ces parages il se trouvait souvent des croiseurs dont la rencontre n'était pas à désirer, surtout pour un navire breton, pour un navire qui portait sur sa galerie d'arrière ce nom connu et redouté de l'anglais : — LE HURLEUR.

Le Kéginer n'était pas seul à veiller : dans la hune du mât de misaine, un gabier fidèle, — dont l'histoire, trop souvent ingrate, n'a pas su conserver le nom, — passait presque tout le temps en vigie. Tout à coup les méditations du vieillard furent interrompues par ces mots :

— Une voile à tribord! un schooner anglais... Le cap sur nous à quatre milles...

Ces mots tombèrent comme la foudre sur le pont du bâtiment. Vous eussiez vu alors plusieurs de ces hommes, du moins ceux que l'ivresse n'abattait pas complètement, se lever en sursaut, interroger les plus valides, monter dans les enfléchures pour examiner la voile signalée par la vigie. Les uns, épuisés par l'orgie, se livraient à toutes les marques d'un profond découragement, s'accusant réciproquement de leurs propres fautes, plus disposés à se battre entre eux qu'à faire face au danger; les autres, plus braves, retrouvaient à l'aspect de l'ennemi leurs cœurs de matelots trop longtemps engourdis. Ils s'écriaient : — Le capitaine! où est notre capitaine? Des armes! qu'on nous commande!...

— Votre capitaine? leur répondit Le Kéginer avec mépris, le voyez-vous, blême de terreur et d'ivresse, rampant au pied du grand mât, pour gagner le panneau d'écoutille?

— Malédiction! c'est un lâche! Aux canons! aux canons!

— Vous n'êtes que cinq ou six, mès amis, et les canons sont au fond de la mer. Des haches, des pistolets et l'abordage, voilà ce qu'il nous faut pour mourir en matelots.

— Hurra! hurra!.... C'est dit : combattons pour la dernière fois!!

Pendant le schooner anglais, armé de huit à dix canons, bien gréé, bien voilé, arrivait vent arrière, avec l'intention évidente de combattre le corsaire, qui fuyait péniblement. Cela n'était pas douteux, vu le mouvement que l'on eût pu remarquer à son bord, où le branle-bas se faisait dans le plus grand ordre. Ces dispositions meurtrières n'échappaient pas à l'œil de notre vieux coq, tout résigné à la volonté de Dieu. Quelques matelots, décidés à vendre chèrement leur vie, tenaient conseil auprès de lui, sur le gaillard-d'avant. Il fut décidé que Le Kéginer prendrait la barre du gouvernail, que l'on fuirait aussi longtemps que possible, pour ensuite aborder l'ennemi au moment opportun; et que les autres, tout en s'occupant de la manœuvre, prépareraient les armes et exciteraient au combat tous ceux qu'ils pourraient arracher à l'ivresse. Le Kéginer se dirigea donc vers l'arrière pour exécuter le plan que l'on venait d'arrêter. Au près du mât d'artimon, il rencontra le quartier-maitre et deux corsaires, excités par l'eau-de-vie, qui lui barrèrent le passage et lui donnèrent l'ordre de se rendre dans l'entrepont, soi-disant pour veiller aux voies d'eau; mais, comme le vieux marin voulait résister à cet ordre inattendu, l'infâme Riglot, dont la perfidie égalait la violence, lui asséna à la tête un coup de barre d'aspect. Le vieillard chancela une seconde et tomba sur le tillac, privé de sentiment. Un sourd murmure de colère gronda sur le pont du *Hurlleur*....

Le navire ennemi fut bientôt rendu à portée de canon. A cette distance il envoya sa première bordée, laquelle vint mettre le comble à la confusion et au trouble qui régnaient déjà à bord du

corsaire. Le danger suprême où l'on se trouvait arrêta seul une lutte de Bretons contre Bretons, parmi les malheureux, exaspérés, perdus, indignement trompés et plongés dans de funestes excès.

Mais que tramaient donc le calier Riglot et ses affidés ? Pourquoi venaient-ils paralyser tous les efforts de résistance que les plus braves voulaient tenter dans un combat désespéré ? Pourquoi le calier est-il penché sur l'arrière, une hache à la main, frappant à coups redoublés, comme s'il lui revenait de droit de commencer la démolition de ce navire qu'il a trahi tant de fois ? Ah ! il vient de briser en éclats, que les flots emportent, la planche sur laquelle l'Anglais n'a jamais lu sans frémir le nom vaillant du *Hurleur*... Que méditait donc le traître dans son infâme cervelle ? Pour moi, j'ose à peine, à la fin de ces annales, tandis que la carène de *mon* corsaire flotte encore fièrement au-dessus de la mer, j'ose à peine répondre et écrire ces mots néfastes : — SE RENDRE !

Oui, se rendre, afin d'obtenir la vie sauve ; ne pas combattre, afin de tromper l'ennemi ; lui cacher l'origine et le nom du navire ; se faire passer enfin pour d'infortunés baleiniers ou caboteurs, récemment désemparés par la tempête. Tel était le projet de Riglot ; et peut-être irait-il plus loin dans le chemin de la trahison. S'il fallait des victimes aux Anglais, il dénoncerait Le Kéginer et quelques autres, comme rebelles et animés de mauvaises intentions... à l'égard de l'Angleterre.

C'était assurément fort commode et fort habile ; mais Riglot comptait sans le cœur des Bretons, sans le sang armoricain qui bouillonnait déjà dans les veines, à mesure que l'on reconnaissait mieux, au mât du schooner, le pavillon anglais, à mesure que l'on apercevait les uniformes et les figures des ennemis ; à mesure que l'on entendait de plus près le grondement terrible des canons et que l'on voyait les boulets labourer la carène et le pont du *Hurleur*, hélas ! réduit au silence...

En vain le quartier-maître ou le calier (c'est un seul et même scélérat), à peine soutenu par deux ou trois malheureux, prétend-il amener le pavillon français et faire des signaux pour parlementer :

l'indignation, la colère, la rage, un moment comprimées, éclatent tout à coup ; la haine, le patriotisme, le désir de la vengeance ou du moins d'une mort glorieuse, réveillent tous ces hommes et font battre tous les cœurs.

— Aux armes ! s'écrient-ils, aux armes ! hissez plus haut le pavillon ; à bas les traîtres , mort à l'Anglais !

Le Kéginer, sanglant et brisé, ranimé par ces cris de vaillance, s'est relevé sur ses genoux. Il regarde la scène qui l'entoure : le navire marche à la dérive ; personne n'est au gouvernail. Ah ! le bon Dieu lui donnera la force de s'y traîner. Il rampe, il est enfin rendu ; sa vieille main fait tourner la roue ; le *Hurlleur* y répond ; ses voiles prennent le vent, il marche à l'ennemi dont les bordées le criblent : n'importe ; avançons, avançons toujours.

— A l'abordage ! à l'abordage !

Tel était le cri suprême et le dernier vœu de ces braves. Mais les Anglais, voyant l'état désespéré du corsaire, refusèrent le combat bord à bord ; puis, comme ils voulaient s'emparer du navire breton, ils remarquèrent qu'une bordée de plus allait probablement le couler ; ils cessèrent donc le feu de leurs grosses pièces et firent pleuvoir sur le pont du *Hurlleur* une grêle de mitraille et de balles, au moyen de leurs mousquets et de leurs caronades. Les Bretons, déçus de l'espérance qu'ils avaient eue de combattre à l'abordage, décimés, blessés, mourants, répondirent avec le courage du désespoir à ce feu meurtrier, et voulurent du moins faire payer cher aux Anglais la victoire qu'ils allaient remporter...

Et la mitraille pleuvait, enveloppant les deux navires, peu éloignés l'un de l'autre, de nuages épais de fumée que déchiraient, de temps à autre, les éclairs partis de la gueule des caronades ; et nos matelots tombaient ; ils invoquaient Notre-Dame et le Seigneur Jésus, et mouraient en criant : Vive la France !

Plus d'une fois, dans l'intervalle de ces détonations terribles le porte-voix de l'ennemi, — de l'Anglais qui ne pouvait se défendre d'admirer une si belle résistance, — avait prononcé ce cri : Rendez-vous ! Et toujours les Bretons y répondaient en combattant et en expirant au cri de : Vive la France !

Mais bientôt le *Hurlleur*, affreusement criblé de mitraille et de boulets, n'eut plus ni voiles, ni cordages. Et à quoi eussent-ils pu servir ? Il n'y avait plus personne à bord en état de les manœuvrer. Le pont du navire ruisselait de sang, il était couvert de tous côtés par les corps de ses défenseurs, tous morts ou sur le point de rendre le dernier soupir....

— Rendez-vous ! avait crié l'Anglais une troisième fois.

Et une voix, une voix maudite répondit : — Oui, je puis maintenant me rendre, car je suis seul ici.

Et en disant cela, un homme sortit d'un coin du navire, et, s'avançant à l'arrière, il saisit la drisse du pavillon français qui flottait glorieux, et l'amena. Un hurra de l'ennemi répondit à cette lâche action. Alors cet homme, cet infâme, que nous n'aurions pas besoin de nommer, Riglot se dirigea vers l'avant et, se dressant au pied du mât de beaupré, dont le tronc seulement était encore en place, il se mit à hâler en manière de détresse.

Mais le calier de Lesneven n'était pas seul vivant à bord du bâtiment à l'agonie : auprès du gouvernail, un vieux matelot blessé respirait encore. Voici ce qu'il disait :

— Mon Dieu, je vous demande encore une grâce avant de mourir : donnez-moi la force de descendre à la soute aux poudres...

A la soute aux poudres ! avez-vous compris, lecteur courageux, ce qu'il y a d'épouvantable, de surhumain, d'affreux et d'héroïque à la fois dans ces mots : *La soute aux poudres*... la ressource suprême des grands marins trahis par la fortune de la mer, la vengeance contre l'ennemi vainqueur, la victoire dans la défaite !

Adieu, pour jamais aujourd'hui, brave *Hurlleur* ! Ta course s'achève, non sans gloire. Tu n'iras point, remorqué par un schooner anglais, pourrir déshonoré dans un port ennemi. Les âmes de tes défenseurs, loin de sentir la honte troubler leur repos, vont (si la fiction nous permet de le dire) vont tressaillir dans un foudroyant réveil....

C'était le soir. Le navire anglais s'avançait plein de confiance pour capturer le corsaire breton. Il portait les marques évidentes de la résistance désespérée du vaincu : les morts et les blessés ne

manquaient pas non plus sur ses gaillards. Une distance de dix brasses séparait à peine les deux bâtiments. Tout à coup une épouvantable explosion se fit dans les flancs du *Hurlleur*. En moins d'une seconde, la place qu'il occupait fut changée en un cratère, vomissant le feu, la fumée, d'innombrables débris enflammés. Les vagues soulevées se couvrirent d'une lueur rouge et ardente, d'autant plus sinistre que le ciel s'était assombri. Des projectiles, des pontres, des espars, des bordages calcinés, des ferrures tordues, des cadavres noircis, des membres brisés, furent lancés pêle-mêle à une grande hauteur, et parurent envelopper le schooner anglais comme d'une pluie de fer et de feu. La commotion avait été si terrible que, de toute la mâture, la moitié du mât d'artimon restait seule debout. Tout le reste du gréement de cet élégant navire encombrait le pont ou surnageait au-dessus des lames, et sa carène, gravement offensée par les éclats du *Hurlleur*, ressemblait à celle d'une corvette percée à jour, après cinq heures de combat contre un vaisseau de quatre-vingts canons.

Puis tout se tut et s'éteignit. Les flots tournoyèrent quelques moments à l'entour d'un trou creusé dans la mer, et s'y engouffrèrent avec un bruit sourd, funèbre et prolongé ; puis la mer fit rouler silencieusement ses ondes sur l'espace vide où le *Hurlleur* venait de couler.

Epilogue.

Que vous dire, lecteur, en finissant ce récit ? Vous remercier de votre patience, et c'est tout... c'est tout, car notre pauvre verve, (si tant est que nous en ayons jamais possédé quelques rayons), vient de sombrer avec notre cher bâtiment ; du moins *cher* pour nous, car nous ne sommes pas de ceux qui se détachent sans peine de leurs vieux amis. Nous l'avouons en toute franchise et simplicité : nous ne pouvons nous défendre d'aimer les héros bien ignorés de nos petites histoires, et nous souffrons toujours en les quittant, en les voyant périr sous nos yeux.

A ce propos nous ne saurions oublier que, dans une île perdue

du détroit de Davis ou du Groënland, nous avons laissé quatre matelots, nos *chers* héros aussi. Vous nous accuseriez de cruauté, et avec raison, si nous mettions au bas de cette page le mot *fin*, sans aucune réserve; si nous laissions, par exemple, durant tout l'hiver prochain, nos matelots — surtout Grand-Cadet, trop peu vêtu et fort sujet aux rhumes de cerveau — grelotter sous les intempéries de ces régions arctiques. Non, nous n'aurons certes pas cette cruauté. C'est pourquoi, chers lecteurs, s'il est en vous quelque désir de connaître la suite des aventures de Médard Le Hir, de Cadet, l'illustre *amiral*, et compagnie, ainsi que celles, non moins surprenantes, du *tonton Ian Tortik*, lequel attend encore son baptême et le reste, vous nous permettrez de vous inviter à lire notre second volume... si toutefois *Celui qui met un frein à la fureur des flots* nous permet de l'écrire un jour.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

Saint-Guen, 3 octobre 1866.

A TOUTE VAPEUR.

CINQ HEURES EN ESPAGNE.

A M. L'ABBÉ H. DUBOIS.

Je te vois d'ici, mon cher H., cherchant sur la carte le lieu que tu supposés avoir, pour l'instant, l'heur de me posséder. Je vois ton doigt errer de Plombières à Niederbronn, en passant par Strasbourg, indécis s'il ne doit pas pousser plus loin encore son excursion géographique, et poser son ongle sur le coq de quelque clocher de la Suisse ou sur la cime neigeuse de la Jungfrau. J'avertis charitablement ton doigt qu'il fait fausse route et qu'il s'égare entre les diverses directions de la rose des vents, ni plus ni moins qu'un navigateur qui a perdu sa boussole. Il me cherche au nord et à l'est, et je suis, ou plutôt j'étais, au midi et à l'occident : impossible, comme tu vois, de nous rencontrer, toi me demandant au Rhin ou au lac des Quatre-Cantons; moi me promenant sur les bords du golfe de Gascogne ou de l'Adour.

Puisque tu veux bien prendre quelque souci de mes faits et gestes, c'est bien le moins que je t'en rende un compte sommaire, au risque de manquer l'occasion de te distraire, (je ne dis pas de t'intéresser, puisque, en partie du moins, je ne ferai guère que te rappeler des choses que tu as déjà vues). C'est pourtant ce que je vais essayer de faire, à bâtons rompus. S'il te plaisait, par hasard,

de laisser quelque indiscret lire mon épître par-dessus ton épaule, cela te regarde et n'en ai cure. Aussi bien le sujet ne comporte-t-il rien de ce qui constitue d'ordinaire le fond de nos confidences fraternelles.

I.

BORDEAUX, PAU, LES PYRÉNÉES.

Donc, le soir du 9 septembre dernier, je m'embarquais, moi deuxième, à la gare d'Ivry. Le lendemain matin, mon compagnon de voyage et moi, nous parcourions les rues escarpées de Poitiers, visitant sa belle promenade de Blossac, ses vieux quartiers à physionomie moyen âge, ses antiques églises romanes : tout un musée archéologique... Quelques heures plus tard, nous franchissions, avec forces sifflets et geignements de notre locomotive, le long tunnel qui éventre, comme une plaie béante, le monticule au sommet et aux flancs duquel s'étagé la jolie ville d'Angoulême, aux clochers aériens, dominant une riche et riante vallée. Le soir, nous mettions pied à terre en gare de Bordeaux, après avoir vu défiler tour à tour, comme dans un kaléidoscope, Coutras au nom historique, Libourne et les arcades, étonnantes de légèreté et de hardiesse, du célèbre pont suspendu de Cubzac, dont les fils emmêlés font de loin l'effet d'une immense toile d'araignée. Tout d'abord, le chef-lieu de la Gironde nous fit un accueil par trop prodigieux en ondées aussi abondantes que fraîches. Nous aurions su gré au ciel bordelais de réserver ses averses pour une autre occasion. Accueillir des visiteurs par des larmes n'est ni gracieux ni encourageant. Ce qui ne nous empêcha pas d'aller le soir même, à la clarté du gaz, rendre nos devoirs aux célèbres avenues de Tourny et de l'Intendance, un quartier qui, avec ses voisins les quais et les Quinconces, ne déparerait pas Paris, même le Paris de M. Haussmann. Le lendemain, le jour nous permit de jouir mieux encore des somptuosités de l'édilité bordelaise. Toutefois, l'aspect général de la ville accuse une évidente décadence. Le brillant Bor-

deaux du temps de Louis XVI et de M. de Tourny est bien là encore avec ses monuments et ses promenades magnifiques; mais que sont devenues son activité commerciale, la foule qui animait ses quais, la forêt de mâts qui hérissait son port?

J'allais oublier que je ne t'écris point pour t'ennuyer de dissertations économiques et de lamentations sur le passé, un passé si près de nous et pourtant si loin : ne date-t-il pas d'avant le déluge qui submergea toute une société et des flots sanglants duquel surgit un autre monde, inquiet, troublé, qui, depuis trois quarts de siècle, se cherche de nouvelles assises et qui s'agitiera peut-être longtemps encore dans les convulsions de l'enfantement d'un ordre nouveau?

D'ailleurs, n'as-tu pas vu Bordeaux à diverses reprises? Je n'ai donc rien à t'en apprendre, sinon peut-être qu'on vient d'achever à l'une de ses églises une flèche qui surpasse, dit-on, en hauteur celle même de Strasbourg, la rivale de la pyramide de Chéops. Cela dit, je me hâte de réemprunter ses bottes de sept lieues à la vapeur, un ogré bien autrement infatigable que celui du Petit-Poucet.

Deux enjambées nous conduisent à Arcachon (lieu intéressant que j'aurai l'honneur de te présenter plus loin); en trois et demie nous sommes à Dax; trois autres nous transportent sur la terrasse aérienne du château de Pau, — devant le panorama des Pyrénées. Que Perrault vienne après cela nous vanter l'âge merveilleux des fées! — Ici encore, je retrouve tes trates; tu as vu ce que je vois. Aussi ne m'amuserai-je point à te retracer par le menu le splendide paysage qui s'étale sous mes yeux, — cette vaste et verdoyante vallée, ces collines aux molles ondulations, parées de bois, de vignobles et d'opulentes villas; ce Gave aujourd'hui si paisible et en partie à sec, mais qui, lors de la fonte des neiges, doit être terrible; le tout encadré dans un immense horizon, aux plans multiples, dont le dernier se termine par la chaîne pyrénéenne, qui ondule là-bas, à une distance de soixante kilomètres, comme une longue bande de nuages immobiles, dominée par la double dent du Pic du Midi.

Voir les Pyrénées et ne pas les fouler du pied, les toucher de

l'œil et de la main, — autant se condamner au supplice de Tantale. Aucun Pluton, cette fois, ne se mettant en travers de nos désirs, invités au contraire par les joyeux grelots d'un maigre mais agile attelage, nous reprenons notre volée, moins rapide cette fois, puisque l'ogre de la vapeur se refuse à nous prêter plus longtemps ses bottes magiques. Nous sommes du reste loin de nous en plaindre, l'impériale d'une diligence permettant beaucoup mieux de jour de la nature que l'intérieur d'un wagon qui vous emporte comme le vent.

... Et nous voilà galopant de toute la vitesse des douze jambes de notre équipage. Encore quelques heures et nous sommes en pleine vallée d'Ossau, puis à Laruns, puis aux Eaux-Bonnes, puis aux Eaux-Chaudes, puis je ne sais où, montant, grim pant, descendant, admirant surtout ces montagnes, ces pics, ces vallées, ces gorges, ces torrents, ces cascades; et cela, par le plus splendide soleil, l'air le plus pur, le plus transparent, le plus bleu, que j'aie jamais vu. A force de les chercher, nous avons enfin réussi à rencontrer le soleil et le ciel du midi. Mes yeux n'avaient pas encore été à pareille fête. Tout se réunissait à souhait pour les charmer.

Tu te rappelles cette jolie route qui de Pau vous conduit à Louvie, sur une longueur d'une trentaine de kilomètres; ce chemin qui se creuse peu à peu en vallée; ces collines qui insensiblement deviennent montagnes; ces bois, ces champs, ces vignes, ces prairies, ces maisons de plaisance, ces castels, que l'on côtoie; ces gros bourgs et villages que l'on traverse, et tout d'abord Jurançon dont Henri IV nouveau-né goûta le vin avant de boire le lait maternel; ces eaux claires et sonores, séjour favori de la truite, qui, à droite ou à gauche, bondissent en cascates et dont le gai babil vous poursuit toujours; — puis, à partir de Louvie, ce magnifique val d'Ossau qui s'ouvre tout à coup comme une splendide avenue, longue de seize kilomètres, conduisant au cœur même des Pyrénées, et dont les méandres infinis sont comme autant de décors nouveaux; cette double chaîne de montagnes dont la cime s'élève de plus en plus à mesure qu'elles approchent des deux pics géants de Ger et du Midi, auxquels elles semblent faire cortège et qui

ferment au loin l'horizon, comme deux bornes colossales ; ces villages, les uns assis au fond même de la vallée, les autres juchés sur quelque haut plateau ; ces fermes isolées qui, plus hardies encore, sont allées se poser comme des nids d'aigle dans la région des nuages, avec leurs champs qui apparaissent là-haut larges comme la main, leurs maisons qui semblent des huttes, et leurs troupeaux qui tachent la verdure d'imperceptibles points blancs ; ces larges croupes montueuses que les prairies recouvrent comme d'un manteau de velours vert, si doux à l'œil ; ces montagnards et montagnardes au type caractéristique, à la physionomie intelligente et douce, ceux-là coiffés du classique béret béarnais, celles-ci la tête et les épaules couvertes du *capulet* blanc ou rouge, rappelant la coiffure des paysannes de la campagne de Rome, — tous marchant nu-pieds avec des bas sans semelle et s'évasant en guêtre, ou dans des sabots au bout relevé en pointe à la poulaine.

Pendant que nous passions au trot ou au galop de nos infatigables petits chevaux landais, faucheurs, faneurs et faneuses, suspendus sur des pentes dont la vue seule nous donnait le vertige, coupaient et séchaient le regain, tandis que, dans le creux du val, d'autres s'occupaient à couper les tiges du maïs, principale récolte de ces régions : — une églogue en action, mais dans un cadre incomparable ; spectacle riant et doux, en même temps que majestueux ; la grâce et la grandeur, toutes les harmonies de la nature réunies.

Pourtant, quand vous venez à rencontrer, et cela vous arrive souvent, une de ces pauvres femmes, pieds nus, marchant péniblement comme ensevelie sous un énorme faix de maïs ou d'herbe, l'églogue perd un peu de sa poésie. Dans ces contrées, en effet, c'est à la femme, au membre le plus faible de l'association humaine primordiale, qu'est dévolue la plus lourde part de la tâche commune, du moins pendant une partie de l'année. Non point que nous soyons en présence de l'asservissement systématique de la femme, phénomène aussi révoltant qu'il est universel dans les pays où règne la force brutale, *criterium* le plus sûr du degré de barbarie d'un peuple. Ici cet état de choses est le résultat de nécessités toutes locales. La plupart des hommes émigrant au beau temps,

quand les neiges sont fondues, pour conduire leurs troupeaux, souvent bien loin, sur les montagnes, où ils restent plusieurs mois de suite, force est aux femmes de vaquer aux soins de la récolte. Et c'est merveille de voir avec quelle activité ces laborieuses ménagères s'en acquittent, tout en conservant au cou, par une naïve coquetterie, leurs modestes bijoux d'or. Personne au village ne paraît trouver étrange ce renversement des rôles domestiques. Pendant que la femme, restée au logis, soigne la terre, son mari, errant au loin, occupe philosophiquement ses longs loisirs à tricoter les bas du ménage.

II.

LES PYRÉNÉES (*suite*).

Je ne retracerai pas à ton souvenir le curieux village de Laruns, si pittoresquement situé au fond du val, comme aux confins du monde habitable, entouré de pics que domine celui de Ger, à la tête pelée; cette tortueuse route des Eaux-Bonnes qui, s'élevant à gauche, pendant une lieue serpente péniblement le long du flanc de la montagne, pour vous conduire au célèbre établissement thermal, et de là se poursuivre jusqu'à Cauterets, à travers monts, torrents et vallées. Quel enchantement pour le touriste qu'un tel chemin! Je ne te décrirai pas non plus cette longue rue montueuse qui constitue tout le village des Eaux-Bonnes, et dont les magnifiques hôtels semblent avoir été transportés, par une baguette magique, du boulevard des Italiens au fond d'un ravin des Pyrénées. Et ces promenades aériennes, ces belvédères, ces points de vue ravissants, ces forêts de pins, de bouleaux et de buis; ces rochers surplombants ou à pentes adoucies, à la physionomie gracieuse ou sauvage! Le dictionnaire ne suffirait pas à fournir à la plume la variété des couleurs qu'il faudrait pour peindre tout cela.

Ce coin des Pyrénées a d'ailleurs la réputation d'être un des plus

charmants, sinon des plus étranges, de la chaîne tout entière; et cela ne m'étonne point.

Et, en revenant sur nos pas, cette route des Eaux-Chaudes, plus étonnante encore que tout ce que nous avons vu!

Votre œil vient à peine de se détacher, à regret, du grandiose panorama de la vallée d'Ossau et du joli bourg de Laruns, quand tout à coup, au détour d'un rocher, s'ouvre devant vous une gorge profonde, étroite et sombre, aux parois abruptes de laquelle la mine, plus vraiment puissante que la fabuleuse Durandal du preux légendaire, a creusé une route à grand renfort de poudre. Au-dessus de votre tête s'élèvent de chaque côté, à trois mille pieds de hauteur, deux murailles sourcilleuses, accessibles seulement au sabot de l'isard et à l'aile de l'aigle; sous vos pas, à deux ou trois cents pieds, un torrent tumultueux court et bondit dans des profondeurs cavernueuses. C'est comme un coup de théâtre, qui vous frappe de surprise et d'admiration. Tout d'abord, une bise glacée, soufflant de l'Espagne, vous saisit et vous pénètre : si vous n'y preniez garde, « le vent qui vient à travers la montagne, » pourrait fort bien vous rendre, sinon fou comme le héros de la ballade, tout au moins pleurétique. Le fond du défilé est encore plongé dans une pénombre crépusculaire, que déjà les cimes étincellent de tous les feux du soleil. Avec ces hautes murailles qui circonscrivent de toutes parts votre horizon, et ce pan d'azur qui brille là-haut sur votre tête comme une étroite coupole de lapis, vous vous croiriez dans une caverne fermée, dont la voûte se serait effondrée sous l'effort d'un cataclysme.... Ça et là descend des hauteurs, semblable à un long serpent d'argent, un ruisseau qui tombe, glisse, court, saute, retombe, jaillit en cascades sans fin, et vient apporter son tribut au torrent qui, à son tour, va grossir le gave principal, lequel va se jeter dans l'Adour, qui rend le tout à l'Océan, où le soleil l'avait puisé et où il le puisera peut-être encore, pour lui faire recommencer la série de ses métamorphoses. — Nature, ton nom est harmonie; ou plutôt tu n'es, comme le hasard, que le pseudonyme de la Providence.

Et vous allez ainsi, pendant des kilomètres, de détour en détour, comme dans un dédale sans issue, jusqu'à ce qu'enfin apparaisse

le village des Eaux-Chaudes qui, tout encaissé dans la profondeur de la gorge, n'en est pas moins à une altitude de 2,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. As-tu visité, sur le versant du Gourzy, cette grotte aux profondeurs encore mystérieuses, dans les noires ténèbres de laquelle gronde un torrent qui dut creuser ce souterrain à force de siècles et qui, venu on ne sait d'où, s'échappe de la noire bouche de l'ancre, et se précipite? De là, quels points de vue! Tout au fond, cette route d'Espagne qui serpente comme un mince ruban gris, ce gave qui mugit sourdement, ce *Pont-d'Enfer* aux abîmes tartaréens; là-haut, ces sommets lumineux, ces blanches flaques de neige, ce labyrinthe de montagnes, au-dessus duquel plane, à trois mille mètres, cet éternel Pic du Midi que l'on voit toujours et que l'on n'atteint jamais (plus heureux que moi, tu l'as atteint et gravi).

Et partout vous poursuit le bruit mélodieux de quelque courant. C'est ici comme la basse continue du grand concert de la nature, ou plutôt, c'est dans l'ensemble un concert au complet, avec toutes ses parties et ses différentes voix, depuis le tonnerre du torrent qui gronde, jusqu'à la note aiguë et grêle du ruisselet qui gazouille, *soprano* du chœur harmonieux des eaux.

Quel spectacle fortifiant et sain pour le corps et pour l'âme! Quel air pur et généreux! Comme l'esprit et les poumons se dilatent délicieusement! Combien, vus d'ici, les hommes et leurs œuvres paraissent vulgaires et misérables! ou plutôt leur souvenir est absent (j'entends celui des indifférents). La contemplation de la nature vous absorbe tout entier.

Et c'est de ce spectacle, de ces beautés, qu'il faut s'arracher avant d'en avoir joui à sa soif, si j'ose ainsi dire, de s'en être rassasié, saturé! Le temps presse, en effet, car notre programme est long, et nous ne sommes qu'à notre première étape...

Nous emporterons du moins nos impressions dans toute leur vivacité première et, si j'ose dire, leur virginité.

A notre retour, nous débouchions de la vallée d'Ossau, quand arrive de la plaine comme une armée de noires et lourdes nuées qui, déployant à droite et à gauche leurs masses floconneuses, envahissent la double chaîne sommet par sommet. Bientôt le val presque

entier, submergé par cette soudaine inondation de vapeurs, a disparu dans la brume. Cependant, les pics lointains de Ger et du Midi, bravant et dominant ces ombres impuissantes, continuent à étinceler glorieusement dans l'azur. Spectacle saisissant, en même temps que magnifique symbole.

Nous ne pouvons partir de Pau sans retourner sur la place Royale contempler encore une fois nos chères Pyrénées, et donner un dernier salut à la statue de Henri IV, dont le socle porte gravée cette inscription en patois béarnais, si touchante dans sa naïve familiarité : *Lou nouste Henric* (notre Henri); tant ce pays est encore plein du nom et du souvenir du *bon roi*, que vit naître le château voisin.

— Et maintenant, adieu au Nice pyrénéen, serre hivernale où, comme des fleurs étiolées, les poitrines malades viennent aspirer un air salubre et doux, se réchauffer à ce soleil clément.

III.

BAYONNE, BIARRITZ, FONTARABIE, YRUN.

Bayonne ! dix heures d'arrêt ! Il est minuit ; il pleut. Nos légers bagages à la main, nous nous mettons en quête d'un hôtel, guidés, à travers un dédale de ponts, par des lazzaroni déguenillés, basques et espagnols, qui se disputent nos personnes à grand renfort d'injures *internationales*. Après plus d'une infructueuse tentative, nous voilà installés enfin tant bien que mal. Demain nous visiterons la ville. En attendant, dormons. La nuit dernière, nous couchions aux Eaux-Bonnes, ayant devant nos fenêtres la *Montagne-Verte*; cette nuit, notre sommeil sera bercé par le murmure de l'Adour et le lointain mugissement de l'Océan. Voilà les tours que vous joue la vapeur.

— *Demain* est devenu aujourd'hui. Il pleut encore. Nous sortons quand même. — Bayonne est, somme toute, une ville curieuse et digne d'être visitée, avec ses vieilles rues bordées d'arcades, ses

quais, ses ponts à cheval sur l'Adour et la Nive, sa citadelle inviolée, son port, ses vieilles églises. Cela sent déjà l'Espagne, dont la langue partage ici l'empire avec le patois local.

Il est dix heures. Il pleut toujours. Ce qui ne nous empêche pas d'escalader l'impériale d'un omnibus, et nous voilà roulant sur une belle et large route, au milieu d'une riche campagne. Une demi-heure plus tard, nous faisons notre entrée dans ce village, hier inconnu et perdu au fond du golfe de Gascogne, aujourd'hui célèbre, grâce à cette fée qui s'appelle le souverain pouvoir, — à Biarritz. Extérieurement, la fameuse bourgade qui, pendant quinze jours par an, se donne les airs de capitale diplomatique de l'Europe, ne diffère pas sensiblement des autres stations balnéaires en renom, notamment de celles de la Manche, Trouville, Dauville, Etretat, Dieppe : villas élégantes (et tout d'abord la grande et belle résidence impériale), hôtels somptueux, riches bazars. Le tout né d'hier et encadré dans une côte entrecoupée de plages au sable fin et de rochers énormes, déchiquetés, fouillés, creusés en cavernes, évidés en arcades, battus qu'ils sont sans cesse par le plein Océan, qui déferle du large. Le tableau est animé par un de ces mondes mêlés, cosmopolites, que je n'ai guère rencontrés ailleurs que dans les villes d'eaux et de jeux de l'Allemagne. Le séjour de Leurs Majestés Impériales surtout attire, des quatre points cardinaux de l'Europe, l'opulence et l'aristocratie. Vous êtes tenté d'ôter votre chapeau à chaque cravate blanche qui passe : ne cache-t-elle point dans ses plis quelque prince étranger, ou tout au moins un diplomate ? — Pour ce qui est de ces dames, ici comme ailleurs, la *jupe-folie* (si bien nommée) et le chignon postiche, voilà toute leur politique, à elles, leur fusil à aiguille. Quelle plaisante mascarade ! Bergères de Boucher, marquises de Watteau, écuyères du cirque...; on dirait des costumes décrochés au vestiaire de l'Opéra-Comique. — Si bien qu'il devient de plus en plus malaisé de distinguer, sous ces travestissements, les catégories sociales et morales.....

— Encore le temps de prendre un bain dans ces limpides et tièdes eaux, et en wagon !

Voici Saint-Jean-de-Luz et sa magnifique plage, Hendaye et sa

liqueur (dont je n'ai pas goûté)... Chapeau bas ! vous foulez le milieu du pont de la Bidassoa : du pied gauche vous êtes encore en France, et déjà votre pied droit est en Espagne. Entre eux s'étend cette ligne invisible, idéale, si étroite et si large, si petite et si grande, qui s'appelle une frontière. Elle est franchie. A peine si la vapeur nous laisse le temps de jeter un furtif regard sur la célèbre île des Faisans, que Mazarin et le grand roi auraient sans doute quelque peine à reconnaître, et nous entrons dans la gare tout espagnole d'*Yrun*. A droite, se profile sur la mer une masse sombre, surmontée de clochers. C'est *Fuenterrabia* (lis : Fontarabie), amas de maisons noires couronnant un mamelon ; des quartiers entiers, éventrés par la bombe, sont restés gisants comme des squelettes de pierres, tels que le canon les a faits. Depuis les guerres passées, la paresse espagnole n'a pas trouvé le temps de relever ces décombres et de les remettre en place. Le touriste ne s'en plaint pas, et, grâce à cette incurie, Fontarabie a conservé un cachet à part, une physionomie singulière. C'est déjà l'Espagne en symbole, avec sa fière tournure, sa figure un peu sombre à la Philippe II, ses ruines, son passé glorieux et sa décadence.

Ici, changement de train. Dans les wagons de la ligne du Midi, nous pouvions nous croire encore en France ; dans ceux de la compagnie du Nord de l'Espagne, l'illusion n'est plus possible. Nous n'avons d'ailleurs qu'à regarder et surtout à écouter pour nous apercevoir que nous avons bien décidément changé de pays. Pendant que nos oreilles ne perçoivent que les accents d'un castillan plus ou moins conforme aux préceptes de l'université de Salamanca, nos yeux ne voient que *carabineros* (lis : douaniers), *senoras* et *hidalgos* plus ou moins authentiques, voire des paysans dépeñaillés qui montent sans façon dans les voitures de première classe, au risque d'en maculer les draperies et les coussins. Parmi tout cela, quelques sôtanes recouvertes d'une houppe sans manches et surmontées d'un énorme *sombrero* aux bords en gondole, que rappelle irrévérencieusement le chapeau de maître Basile du *Barbier de Séville*. C'est là d'ailleurs à peu près le seul trait de couleur locale. C'est à peine si je parviens à découvrir une ou deux

mantilles. *Senoras* et *senoritas* portent toque ou chapeau de canotier, robe-folie, crinoline et faux chignon, ni plus ni moins que si elles venaient d'Asnières ou du Boulevard. Quant aux *senores hidalgos*, ils sont habillés à la dernière mode... de la *Belle-Jardinière* !... — Dieu me pardonne ! voici une jeune fille qui, voulant peut-être se bien poser dans notre estime, se met à lire un livre français, dans lequel je crois reconnaître un de ces romans qui poussent chaque matin dans la boue du macadam parisien, comme des champignons vénéneux sur le fumier. Où fuir pour échapper aux *trimmeries*, aux *cockineries* et autres *ponsonneries* ? — Rendons toutefois justice à la jeune personne : elle fut discrète et voulut bien nous faire grâce du répertoire de Thérèse, et ne pas nous entonner la *Femme à barbe*, ou quelque autre spécimen aussi illustre de la poésie lyrique française en l'an de progrès et de lumières 1866. — Déjà les *Thugs* de M. Millaud nous avaient poursuivis jusqu'au fond des Pyrénées. D'immenses affiches jaunes, tatouées d'hieroglyphes fantastiques, soi-disant empruntés à l'alphabet tamouï ou hindoustani, nous avaient appris que *Feringhea* avait *parlé* !... ce qui naturellement nous avait fait grand plaisir. — J'ignore si ces frais de publicité ont valu au *Petit Journal* un abonnement de quelque chamois lecteur de gazettes, ou de quelque ours désireux d'apprendre le grec dans le *vieil Homère* de Timothée.

IV.

SAINT-SÉBASTIEN.

Pendant que je babille, je t'entends te demander avec inquiétude où je m'en vais ainsi lancé. Que t'importe, puisque je suis revenu ? Je veux bien toutefois te tirer tout de suite d'anxiété, et te prévenir que je ne tarderai plus beaucoup à m'arrêter et à laisser le train poursuivre sa course vers Madrid et Cadix. Encore deux ou trois stations : *Renteria*, *Passage* (charmant paysage, beau port naturel, dont la négligente Espagne n'a jamais su rien faire). Nous voya-

geons au milieu de champs de maïs et de pommiers ; car ici il se fait beaucoup de cidre. Le ciel bas et sombre aidant ; on se croirait en pleine Normandie, n'étaient ces hauts mamelons, derniers contreforts des Pyrénées, qui surgissent de toute part, et que les noirs flots des nuages gonflés de pluie viennent battre et submerger, en se déchirant à leurs angles. Car l'été que, deux cents lieues durant, nous nous obstinons à poursuivre, s'obstine aussi à fuir devant nous. Il faudrait vraisemblablement l'aller chercher jusque par delà le Maroc, en plein Sâh'ra ; mais nous n'avons pas le temps, et nous tâcherons de nous en passer. Pourtant, tu te le rappelles, au mois de juin, nous le rencontrâmes ensemble, brûlant et énervant, au Puy-de-Dôme et à Vichy (rien qu'en y pensant, je sens la sueur me perler au front). Depuis, ayant probablement épuisé tous ses feux dans ce premier effort, il s'est enfui je ne sais où. Au mois d'août, je le poursuivais en vain au nord, sur les côtes de la Manche. Cette fois, je demandais au midi cet introuvable été, sans être guère plus heureux. Cependant, comme si l'Espagne avait honte de se montrer à nous sous cet aspect renfrogné, et comme pour sauver en partie la réputation, fort compromise, de son beau ciel, le soleil égayait d'un de ses sourires, — sourire mélancolique et comme humide de larmes, — le port et la ville de *San-Sébastien*, quand la locomotive nous y déposa.

Le paysage se présentait à souhait : pour cadre, un cercle presque fermé de montagnes, les unes en pleine lumière, les autres voilées de vapeurs ; devant nous, une presqu'île se terminant en piton, dernier effort du travail plutonien qui souleva la chaîne pyrénéenne, à une époque inconnue ; au pied de ce piton, et comme abritée par lui, la ville groupée en un bloc quasi compact ; au sommet de la hauteur, une forteresse, qui joua un rôle actif dans nos démêlés avec l'Espagne ; puis la mer et son immensité. A gauche de la ville, le port, ses bassins à flot garnis de bâtiments aux divers pavillons, sa plage sablonneuse et ses cabines de baigneurs ; à droite, une baie, où déferle bruyamment une barre aux houles énormes. A la fois *marine* et paysage terrestre, le tableau était, dans son ensemble, plein de grâce et de grandeur.

Brûlée pendant les guerres de l'Empire et reconstruite depuis, la

ville de Saint-Sébastien, — avec ses hautes maisons aux toits aplatis, aux balcons en bois, bâties sur un modèle uniforme, — a un aspect régulier, propre et assez gai, mais sans cachet bien saillant. Ville moderne, c'est tout dire.

Nous nous hâtons de gravir le monticule, à la fois promenade et forteresse, qui domine le port. Du pied léger de touristes impatients et pressés, nous escaladons, en vrais frères des zouaves, remparts, courtines, batteries et bastions, lorsque la voix éperdue d'une sentinelle nous arrête au pied même des murailles du fort central. Il était temps ! tambour battant et la canne à la main, nous allions, à nous deux, emporter d'assaut la citadelle et venger la France de son échec de 1813. — En nous retournant, nous avons de quoi nous consoler de notre patriotique déconvenue : devant nous, sous nos pieds, s'étendait l'Océan à perte de vue, grondant, agité, sombre ou blanc d'écume ; à droite, la côte s'enfonçait directement au nord ; à gauche, déviant presque à angle droit, elle fuyait vers l'ouest et se perdait au loin dans la brume, où l'imagination seule devinait le cap Finistère. Car, si tu veux bien nous suivre du doigt sur la carte, tu verras que nous étions tout au fond du golfe de Gascogne, à l'endroit même où la côte espagnole s'infléchit vers l'Amérique. — Là-bas, derrière Santander, le soleil se couchait dans un lit de nuées empourprées, qui le voilaient à demi...

Force nous fut enfin de nous arracher à notre songeuse contemplation et de redescendre tout à la fois de nos rêveries et de notre haut belvédère...

— Une, deux églises... entrons. L'architecture en est belle, sans être d'un gothique irréprochable et sans mélange ; l'intérieur est fort riche, mais d'un goût équivoque ; peintures et sculptures attirent l'œil, au risque de le blesser, par des poses et un coloris outrés ; les statues de saints et de saintes sont habillées à la mode du jour, suivant l'usage de la dévotion, un peu matérielle, du Midi. Un détail qui t'intéressera : les confessionaux sont de simples fauteuils ou stalles en bois, ayant de chaque côté une façon de prie-Dieu où s'agenouillent les pénitents ; — le tout sans clôture. C'est quasi la confession publique de la primitive Eglise.

Nous étions dans la patrie de la tauromachie. Notre œil curieux cherchait la *plaza* où devaient s'ébattre, aux jours de galas, *pica-dores, torreadores, banderilleros*, etc. Nous la découvrîmes sans peine. La voir et y entrer, ce fut tout un. Rien n'est triste comme un théâtre sans spectateurs. Celui-ci, vaste à loger une ville, ouvrait béantes et noires les loges de son enceinte circulaire. Au lieu du mugissement des taureaux, du hennissement des chevaux, des clameurs de la foule, — rien que le silence, qu'interrompait seul le bruissement du rabot d'un menuisier qui travaillait sous une arcade. Au lieu du soleil éclatant, l'ombre croissante de la nuit... On nous dit, d'ailleurs, que la ville de Saint-Sébastien n'a pas vu de combats de taureaux depuis plusieurs années. Elle vient même de louer ou de vendre son amphithéâtre à la compagnie du chemin de fer, pour y établir une remise ou un atelier. C'est l'éternel *sic transit*...

Maintenant, si tu veux en savoir plus long sur le compte de Saint-Sébastien, tu peux te renseigner auprès des traités spéciaux de géographie, lesquels ne manqueront pas de t'apprendre que c'est la capitale de la province de *Guipuscoa*, et de t'instruire sur le chiffre exact de ses habitants, de ses productions et de son commerce, — toutes choses dont je n'ai pas eu le temps de dresser le bilan bien au net.

Serais-tu curieux, toutefois, de goûter à la cuisine locale (la cuisine, tu le sais, est tout un chapitre de l'ethnologie, et non des moins caractéristiques) ? Suis-nous sous cette arcade de la place quadrangulaire *de la Constitution* ; tu feras en notre compagnie un frugal dîner, mi-parti à l'espagnol et à la française, arrosé d'un vin généreux tiré d'une peau de bouc (le fût national) et tout parfumé d'une franche saveur de goudron...

Après quoi, s'il te plaît, nous nous remettrons en route. Mais, cette fois, ce n'est plus pour aller de l'avant : c'est, hélas ! pour rétrograder. Quel dommage ! nous étions si bien lancés !

Le soir, nous retrouvions à Bayonne notre lit de la veille. Le lendemain, à midi, nous débarquions en gare d'Arcachon, après une heureuse traversée de cinq heures au sein de ce vaste désert de sables, de bruyères et de pins, qui s'appelle les Landes, non

sans avoir salué au passage l'humble maisonnette où naquit le petit pâtre, qui devait à jamais illustrer le nom de Vincent de Paul.

V.

LES LANDES.

Tu as parcouru, en partie, ces curieuses solitudes, à l'aspect monotone, mais non dépourvu d'une certaine grandeur sauvage; ce Sâh'ra français, qui, comme l'africain, a ses vastes horizons, ses mornes étendues, ses grandioses effets de mirage, ses *shotts* d'eau croupissante ou saumâtre, ses sables mouvants, ses *arègues* ou dunes errantes que le vent déplace, ses cités ensevelies, ses oasis clairsemées, et, pour compléter le rapprochement, cette vaporeuse et bleue silhouette des Pyrénées, qui se profile à l'horizon, vers le sud, il est vrai, tandis que la chaîne de l'Atlas borne au nord le grand désert trans-méditerranéen. Autre point de ressemblance : nos Landes n'auraient-elles pas été le séjour des eaux marines, à une époque relativement récente, ainsi que la science l'a constaté des déserts des deux mondes, Sâh'ra, Gobi, steppes asiatiques et pampas américaines? — Une chétive miniature du désert, toutefois : à peine quelques centaines de lieues de superficie, à côté des *dix millions* de kilomètres carrés que compte environ le Sâh'ra (vingt fois à peu près la surface de la France entière)! Au lieu du palmier au port majestueux, l'humble pin à la verdure pâle et grêle. Pour parcourir ces solitudes, le Landais se juche sur des échasses; c'est son chameau, à lui, moins rapide, il est vrai, que le rival du vent, le *mahari* du Maure ou du Touareg. A ce propos, tu as peut-être éprouvé comme moi une petite déception : sur la foi des traités de géographie et des récits des voyageurs, je m'attendais à voir déboucher à chaque carrefour un de ces singuliers centaures bipèdes; une seule fois, il m'a été donné d'en apercevoir deux ou trois, qui gouvernaient leur troupeau du haut de leurs jambes postiches, tout en tricotant leurs bas

(car cet art tout féminin est décidément, par ici, la grande occupation du sexe *fort*).

Depuis qu'à la fin du siècle dernier Bremon tier a enseigné l'art de fixer les sables par des semis de pins maritimes et d'arrêter ainsi leurs redoutables invasions, les Landes ont changé d'aspect. Du steppe ras et nu a surgi une immense forêt s'étendant de Bordeaux à Bayonne, sur une longueur de près de trente lieues. C'est un spectacle à la fois monotone et étrange de voir fuir ainsi sous ses yeux, à droite et à gauche, pendant des heures, ces pins succédant à des pins dans un interminable défilé, entrecoupé çà et là de vastes clairières toutes roses de bruyères en fleurs, de rares villages et de maigres cultures. La plupart de ces pins, blessés par la hache du résinier, étalent leurs longues plaies béantes par où s'échappe leur sève, leur sang, qui vient tomber goutte à goutte, perle à perle, dans un godet en terre ou en fer-blanc suspendu au tronc. La hausse aussi subite qu'inattendue produite dans le prix de la résine par la guerre civile des Etats-Unis, a jeté dans ces pauvres contrées l'or par millions (singulier contre-coup de la grande loi de la solidarité des peuples!) Aussi une cupide et imprévoyante spéculation s'est-elle empressée de saigner à mort ces arbres précieux, au risque de ruiner l'avenir.

Nombreux sont les plans et avis proposés par les économistes pour arriver à fertiliser ce sol ingrat, dont la stérilité est due surtout à l'imperméabilité du sous-sol ou *alioz*. De tous ces projets, toutefois, le plus original, pour ne pas dire le plus gigantesque, est à coup sûr celui de M. l'ingénieur Duponchel. Il ne s'agirait de rien moins que de démanteler une portion de la chaîne pyrénéenne, au moyen des torrents qui, accumulés au préalable dans de hauts et profonds réservoirs et précipités tout à coup, comme de puissants béliers hydrauliques, sur les masses granitiques, les détacheraient fragments par fragments. Roulées dans le courant, incessamment concassées, écrasées les unes par les autres, et finalement réduites en limon, ces masses s'en iraient, au moyen des affluents de l'Adour et de la Garonne, et d'un réseau de canaux, porter aux sables des Landes les éléments féconds qui leur manquent. Cette méthode héroïque, si paradoxale en apparence

et pourtant déjà pratiquée par les mineurs californiens pour la trituration du quartz aurifère, n'est, en réalité, qu'une pâle imitation de l'universel procédé de la nature. Celle-ci, en effet, en vertu de lois aussi simples que merveilleuses (évaporation, précipitation, gravitation), ne cesse de raviver la fécondité de la terre, au moyen des dépôts alluvionnaires que les fleuves y déposent, après les avoir empruntés aux montagnes d'où ils descendent (le Nil et sa vallée, le Rhin et les *polders* de la Néerlande, etc.). Les inondations elles-mêmes, désastreuses surtout peut-être à cause des obstacles qu'on leur oppose, ne seraient à ce titre qu'un inappréciable bienfait, si l'homme savait en aménager, en économiser les richesses, au lieu d'apporter des entraves artificielles à leur mission fertilisatrice.

Puisque je suis en train de faire le pédant, un mot encore des habitants de ce curieux pays; par plus d'un côté, ils en valent la peine. Tu sais que, par l'origine, ils se relient, de près ou de loin, au rameau basque, à l'antique et mystérieuse race des *Euscaldunacs*, dont la langue, sans mère et sans sœur connues, fait le désespoir des linguistes. C'est la seule des langues de l'Europe que la science ne soit pas encore parvenue à classer, depuis que le finnois et le hongrois ont été rattachés à la grande famille tartaromongolique. De guerre lasse, la philologie comparée est allée chercher à l'*euskarien* des analogues jusque dans le phénicien; plus loin encore, dans les dialectes des tribus sauvages de l'Amérique du Nord, notamment dans celui des Delawares, avec lequel l'idiome basque offre les plus curieux rapports dans le procédé agglutinatif de la formation des mots. N'est-il pas pénible de penser que cet unique et précieux monument linguistique, seul témoin survivant d'un âge lointain, ne sera bientôt plus peut-être qu'une ruine, une langue morte?...

... Mais j'oublie que, pendant que je vagabonde à travers les Landes et la philologie, je te laisse en plan dans la gare d'Archachon, ce qui est d'une politesse au moins douteuse.

VI.

ARCACHON... ET DE QUIBUSDAM ALIIS.

Au fait, sommes-nous bien à Arcachon? Sommes-nous même en France? Voici un vaste palais chinois auquel un architecte de l'empire du Milieu ne trouverait rien à reprendre; tout y est, jusqu'au dragon ailé qui couronne l'édifice en manière de girouette. Serions-nous à Pékin? — Voici, plus loin, un autre non moins vaste palais, bâti suivant toutes les règles de l'art turco-persan. Ne serions-nous pas plutôt sur le Bosphore?... Avançons. De tous côtés surgissent, isolés ou alignés en rues, kiosques, chalets, pavillons à galeries suspendues, cottages à véranda's, — en pierre, en briques, en bois, — chinois, turcs, hindous, suisses, gothiques, de toutes les architectures, nationalités et styles possibles, où l'imagination a dépensé tous ses caprices, épuisé toutes ses fantaisies. — Un décor de théâtre, un village d'opéra comique. — Et tout cela, en pleine forêt, au milieu de massifs de pins, de chênes et d'arbousiers. Avançons encore : à droite et à gauche, s'allongent, pendant des kilomètres, d'autres hôtels et d'autres chalets.... C'est toute une ville, à loger dix ou quinze mille âmes. Que dis-je, une ville! il y en a deux, la ville d'été et la ville d'hiver, — celle-là, longue d'une lieue, étalant ses boulevards et ses rangées de villas sur le bord du bassin, vaste nappe de vingt lieues de pourtour, aux eaux calmes et tièdes; celle-ci, éparpillée çà et là dans la forêt, cachée sous la verdure, tapie à l'abri du vent, au creux ou au flanc des collines de sable; — la première, bruyante et gaie comme une ville d'eaux qu'elle est; la seconde, tranquille et silencieuse comme une chambre de malade. Ici, en effet, commencent à affluer, de la France et de l'étranger, les personnes à la poitrine délicate, qui viennent se mettre au régime d'un doux climat, d'un hiver clément, et d'un air balsamique, tout saturé d'émanations résineuses et des fortifiantes effluves marines. A ces divers titres, Arcachon est une station hivernale incomparable, peut-être unique

en Europe ; et le nombre est déjà grand, paraît-il, des guérisons obtenues dans les cas de phthisie plus ou moins avancée, ce terrible mal qui moissonne, à lui seul, le dixième de l'humanité. La neige est à peu près inconnue dans ce coin fortuné. Quant aux épidémies, choléra, etc., on en sait vaguement le nom par les feuilles publiques.

Et de tout cela, il y a dix ans à peine, rien n'existait que quelques huttes de pêcheurs. La spéculation a commencé, mais c'est la mode qui a fait le miracle. Un simple détail arithmétique plus éloquent que tout ce que je pourrais dire : le terrain acheté ici, il y a quelques années, la modique somme de *vingt-cinq centimes* le mètre carré, se vend couramment aujourd'hui *trente et quarante francs*. Aussi de grosses fortunes se sont-elles réalisées.

Une notable partie du mérite de cette rapide et surprenante transformation d'Arcachon, doit être, en toute justice, attribuée à l'activité et à l'intelligence de son curé, M. l'abbé Mouis, qui, tout en prenant soin du salut spirituel de son troupeau, se dévoue en même temps à ses intérêts temporels, et rêve pour lui, nous disait-il, des destinées bien autrement hautes encore.

Banlieue de Bordeaux, avec lequel une vingtaine de trains par jour le mettent en relation, malgré les quinze lieues qui les séparent, Arcachon est surtout peuplé de Bordelais, négociants pour la plupart, qui y viennent passer la nuit et leurs jours de loisir. A ce fond vient se superposer le flux des étrangers, malades ou non. J'ai même eu l'honneur d'y contempler un des rois du jour, un Prussien en chair et en os, blond comme de juste, grand, droit, raide, comme s'il eût eu, fiché dans le dos, un fusil à aiguille en place de colonne vertébrale. C'était mon voisin de table d'hôte : un gros dictionnaire français-allemand à la main gauche, sa fourchette dans la droite, tu aurais ri de voir son flegme à chercher dans l'un le sens d'un mot, en même temps qu'il piquait l'autre dans une tranche de roastbeef, au risque de faire erreur et de planter sa fourchette dans son dictionnaire, tout en pourchassant le vocable récalcitrant au fond de son assiette. Au demeurant, un galant homme, et pas plus fier qu'il ne convient de la victoire de Sadowa.

Un matin, je vaguais dans la forêt, humant la résine à pleins pou-

mons, cueillant les arbouses mûres, rêvassant aussi, quand soudain je tombe dans un groupe d'hommes tout de blanc habillés. S'il eût fait nuit, l'occasion eût été belle de croire aux fantômes et aux revenants. Mes fantômes étaient tout simplement trois religieux dominicains en train de s'exercer aux effets oratoires, devant tout un peuple de pins, auditoire docile, mais un peu dur d'oreilles. Les religieux de cet ordre ont près de là un établissement, lieu de repos pour les larynx fatigués (et tu sais si les larynx dominicains s'épargnent!) Où trouver d'ailleurs une retraite mieux choisie? De tous côtés la forêt, et devant soi la mer au murmure éternel. Une légende ne nous conte-t-elle pas, d'ailleurs, que ce fut un moine qui le premier découvrit et habita cette Thébaïde?

Outre son bassin, beau et vaste lac dont l'ambition locale rêve de faire un port de commerce et de guerre, avec sa double ceinture de sable fin et de pins verdoyants, dont les fûts apparaissent de loin comme les mâts d'une flotte à l'ancre; outre son panorama accidenté et pittoresque, son charmant fouillis de châlets et de massifs en amphithéâtre, — Arcachon offrait à notre curiosité une autre *attraction* comme disent nos voisins. Une exposition générale d'*aquiculture*, à laquelle avaient pris part presque toutes les nations de l'Europe (la Bretagne y était dignement représentée), réunissait tout ce qui a rapport à l'industrie de la pêche, filets et engins de toutes sortes, préparations de tous genres. J'eus plaisir à parcourir de l'œil toutes ces choses, un peu spéciales pourtant, surtout à voir dans l'*aquarium*, ou dans les bassins adjacents, évoluer des poissons de toutes couleurs et de toutes formes, la fameuse et fantastique *pieuvre* aux huit longs tentacules percés d'une double rangée de ventouses, le grondin aux ailes azurées, l'étrange hippocampe aux petites nageoires frémissantes, une façon de poisson-oiseau de nuit au vol silencieux et lugubre, cent autres encore; sans oublier le gracieux parterre de zoophytes, fleurs vivantes aux fins pétales, aux corolles nuancées.

Mais ce qui fixa surtout mon intérêt (nous avons vu ensemble l'équivalent à peu près du reste, à l'*aquarium* du Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne), ce fut une double vitrine, de modeste apparence, mais contenant, avec tout un monde de siècles

accumulés, la plus grosse des questions que la science agite en ce moment, celle de l'âge de l'homme. Je veux parler du musée rétrospectif ethnologique. C'étaient d'abord des instruments de pêche datant de l'*âge de pierre*, entre autres des hameçons en silex et en os trouvés au fond des lacs de la Suisse. Ces antiques engins démontrent une habileté de main déjà remarquable chez ces populations lacustres primitives, dont l'origine et l'histoire, soupçonnées d'hier, sont encore un problème et qui, habitant des villages suspendus sur pilotis au-dessus des eaux, étaient, par suite, de grands pêcheurs et des ichthyophages décidés. L'antiquité attribuée à ces peuples encore mystérieux par quelques-uns, est sans doute moins reculée que ceux-ci ne le prétendent. Ce singulier mode d'habitation est encore aujourd'hui en usage dans plusieurs parties du monde, notamment sur les rives du Volga et dans l'archipel malais, sans parler des peuplades lacustres découvertes récemment par Livingstone dans le bassin du Zambèse. J'en pourrais dire autant de l'âge de pierre, que quelques-uns relèguent à une époque quasi fabuleuse, et qui, tout simplement notre contemporain, existe encore à l'heure qu'il est pour certains peuples. Il y a quelques mois, à une séance de la Société de Géographie de Paris, un savant voyageur-géologue suisse, M. Marcou, revenant de l'Amérique du nord qu'il avait explorée pendant une quinzaine d'années, nous apporta deux de ces haches en silex si improprement appelées *celtiques*, et dont l'une (circonstance particulièrement intéressante) était encore munie de son manche en nerf de bœuf : M. Marcou nous dit tenir ces curieux objets d'une tribu sauvage, chez laquelle l'âge de pierre est encore en pleine floraison, et qui, en outre, a conservé la tradition d'un déluge, bien qu'elle habite un haut plateau, à plusieurs centaines de lieues de l'Océan. Tu pourras voir, d'ailleurs, ces remarquables spécimens de l'industrie primitive à la prochaine Exposition universelle, laquelle, entre autres merveilles, nous promet tout un riche musée d'archéologie ethnologique.

Toutefois, la question de l'âge de l'homme vient encore de se compliquer des découvertes récentes de la géologie et de la paléontologie. Voici, par exemple, dans cette même vitrine de

l'exposition d'Arcachon, l'image photographiée de cette fameuse feuille d'ivoire fossile qui, découverte par M. Lartet dans une caverne du Périgord, en 1864, si je ne me trompe (je l'écris sans notes, et d'après mes seuls souvenirs), a si fort ému le monde savant, tant parce qu'elle portait gravée à la pointe, en traits grossiers, la silhouette de l'*elephas primigenius* ou mammouth, qu'à cause des ossements d'espèces animales aujourd'hui disparues, sous lesquels elle se trouvait enfouie. Voici une autre lamelle d'ivoire (l'original, cette fois, et non plus l'image seulement) découverte dans des circonstances analogues et sur laquelle des poissons sont sculptés en relief. Ce n'est pas sans quelque émotion non plus, je l'avoue, que j'ai contemplé ces vénérables vestiges d'un art si lointain.

Ces simples restes d'un autre âge, joints à la fameuse mâchoire trouvée par M. Boucher de Perthes au Moulin-Quignon, et à d'autres débris humains dits fossiles, menacent de mettre le feu aux quatre coins du monde savant et du monde religieux, et de bouleverser toute notre chronologie. Je n'ai pas qualité, profane que je suis, pour hasarder une opinion au milieu de ce conflit solennel. Aussi bien, la question est fort loin d'être élucidée, je ne dis pas résoudre.

Que d'objections, en effet ! L'homme habitant ces cavernes n'a-t-il pu y laisser ses restes mêlés à ceux d'espèces ayant vécu bien avant lui ? Les eaux dont l'action est ici manifeste, n'ont-elles pas remanié ces dépôts, confondant les espèces et les âges ? Et quant aux races disparues dont nos pères auraient été les contemporains, combien a-t-il fallu de temps pour les éteindre ? L'aurochs ou *bos primigenius* qui, du temps de César encore, peuplait les forêts de la Gaule, n'existe plus que dans les parties les plus sauvages des forêts de la Lithuanie, où les empereurs de Russie seuls, dit-on, ont le privilège d'en chasser les derniers représentants. Le mammouth ou éléphant polaire à crinière, qui jadis aurait vécu chez nous, a fini, pourchassé de proche en proche, par aller s'ensevelir dans les neiges et les glaces de la Sibérie, où l'on retrouve son cadavre encore intact. Qui oserait attribuer des milliers de siècles à ces restes dont la conservation est telle, qu'on a pu donner à

manger à des chiens des morceaux de chair coupés dans le corps du sujet apporté par Pallas au muséum de Saint-Pétersbourg, et que l'œil découvre dans les molaires de l'animal des débris organiques indiquant les espèces végétales dont il se nourrissait? Si bien qu'on serait tenté de se demander si quelques survivants de la race n'erreraient pas encore aujourd'hui dans un recoin inexploré de la Russie d'Asie. — Et le déluge biblique, que la science ne peut rejeter sans donner un démenti aux universelles traditions de tous les peuples, ce déluge dont on exagère peut-être l'action, il y a quarante ans, mais auquel on n'accorde plus aujourd'hui qu'un systématique et dédaigneux silence, n'a-t-il été pour rien dans la formation encore si problématique des couches géologiques dites *diluvium*, dont on fait tant de bruit? En sorte que le mystérieux homme fossile ne serait purement et simplement que l'homme antédiluvien de Moïse, sans qu'il fût besoin d'accumuler ainsi par milliers les siècles sur les siècles.

D'ailleurs, la chronologie antérieure à Jésus-Christ n'est pas encore fixée et les commentateurs de la Bible sont loin d'être d'accord sur ce point. Depuis le chiffre de 3950, proposé par Scaliger comme étant celui de la création de l'homme, et celui de 4004 adopté par Bossuet, jusqu'à ceux de 4963 de l'*Art de vérifier les dates* des doctes Bénédictins, de 6000 calculé par Suidas, de 6310 professé par Onuphrius Lanvinus, et enfin de 6984 avancé par je ne sais plus quel savant (et tous ces chiffres sont orthodoxes, si je ne me trompe, étant tous basés sur l'interprétation du texte biblique), il y a de la marge, ce me semble, pour expliquer bien des révolutions dans l'histoire des animaux, de l'homme lui-même et de la terre.

Ce qui ne peut être nié par personne, c'est que l'histoire et les souvenirs authentiques de l'humanité ne remontent pas au-delà de quelques milliers d'années : preuve, qui, à mon avis, en vaut bien une autre, de la jeunesse relative de l'espèce. A moins que l'on n'admette avec certains anthropologistes que, fils ou frère du gorille et du chimpanzé, l'homme n'ait eu à traverser une longue suite de siècles, marchant à quatre pieds et mangeant des glands, avant

d'arriver à raisonner et à se souvenir. Hypothèse on ne peut plus flatteuse pour notre amour-propre, et singulièrement de nature à relever l'homme de la déchéance primitive à laquelle on accuse le christianisme de l'avoir condamné ! Encore resterait-il à expliquer comment et quand le singe s'est transformé en homme, ce qui n'est pas aisé. Il y a telle petite difficulté (le simple fait de la parole, par exemple) devant laquelle viendra toujours échouer la science des Darwin, des Lyell et des Huxley présents et futurs. Et puis...

Mais où vais-je m'égarer ? et comment ai-je commis l'imprudence de m'engager dans cette immense question, dont l'examen approfondi demanderait des volumes et une science encyclopédique ? Pour la seconde fois, tu me prends en flagrant délit de pédantisme, ni plus ni moins que si j'étais un savant en *heim*, en *mann* ou en *off* (le temps des savants en *us* est passé). Quand je te disais que cette petite vitrine du musée d'Arcachon était comme une boîte de Pandore, pour l'importance et la quantité des choses qu'elle contenait ! J'ai grand-peur d'en avoir fait sortir l'ennui pour toi et pour ceux qui, après toi, voudront bien me lire. Pour me punir, je devrais peut-être te parler de M. Coste et des huîtres dont il a ensemencé le bassin. Mais ce serait encore aggraver ma faute. Les huîtres ne sont pas toujours ce qu'un vain peuple pense : en chronologie et en géologie une simple coquille en dit parfois si long ! Que pourrais-je t'apprendre de celles-ci, du reste, sinon, qu'ici comme ailleurs, au dire des envieux et des sceptiques, ces bivalves entêtés, baillant irrévérencieusement au nez de l'Institut, s'obstinent à ne croître et à ne multiplier que suivant leur fantaisie, préférant les simples leçons de la nature aux enseignements raffinés de leur *alma parens* l'Académie ? Ingratitude d'enfants dénaturés ! Toujours est-il que depuis que la science s'en mêle et qu'on les cultive en grand, les huîtres sont hors de prix ; et, pour peu que le Collège de France continue à travailler avec le même zèle à leur propagation, un jour viendra où M. de Rothschild sera seul assez riche pour s'en offrir une douzaine à son déjeuner....

..... Il faut enfin s'arracher aux délices de cette Capoue d'Arcachon, et reprendre le chemin du retour.

Encore Bordeaux et le magnifique ensemble de ses ponts, de ses quais, de son port, de ses promenades et de ses monuments.... Des vignes, encore des vignes, et quelques rares vendangeurs.... Livourne.... Coutras et la ligne du Centre.... Le Périgord et ses beaux horizons accidentés.... Périgueux, assis dans une verte vallée, et dont l'antique cathédrale byzantine, aux dômes surbaissés, me rappelle le cher souvenir de notre pauvre M^r Baudry.... Le Limousin, aux vastes paysages, sur lesquels le soleil se couche dans un ciel d'une idéale pureté, après une journée ravissante.... Le Berry et ses plaines monotones, que la lune argente de ses molles clartés.... Vierzon... Orléans.... Paris....

LUCIEN DUBOIS.

L'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE.

CONFÉRENCES DU COUVENT DE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, DE PARIS, PAR LE
R. P. MONSABRÉ, DES FRÈRES-PRÊCHEURS ¹.

Dieu a toujours proportionné les secours qu'il envoie à son Église aux attaques de l'impiété et aux besoins des temps. Au lendemain d'une révolution où tout semblait anéanti dans un torrent de sang; après avoir laissé la philosophie antichrétienne accumuler ruines sur ruines, il lui a plu de montrer que lui seul était le Dieu des sciences et le Père du génie. Au début de ce siècle, lorsque les portes du temple se rouvraient et que les peuples consolés entouraient les autels, profanés si longtemps; Dieu para d'un charme inconnu le style d'un enfant de la Bretagne, et ce nouvel apologiste attira sur le seuil du temple les intelligences les plus rebelles.

Le siècle dont le *Génie du Christianisme* marqua l'aurore, n'avait pas encore parcouru la moitié de son cours, et déjà la Foi était en péril. Mais Dieu devait à son Église et à la France de ressusciter ces principes sacrés, en armant pour sa cause de nouveaux défenseurs. Ce fut alors que parurent ensemble trois amis, qui se donnèrent la main pour soutenir la croix, que l'impiété tentait d'ébranler : Lamennais, Montalembert, Lacordaire. Trinité illustre par le talent et l'éloquence, pourquoi avez-vous été rompue par la défection de celui qui, après avoir étonné le monde par l'ardent génie d'un Jérôme, le stupéfia par une chute plus profonde que celle de Tertullien ?

Cependant la fidélité des deux disciples fit presque oublier le scandale du maître : l'un d'eux, depuis sa jeunesse, lutta à la tri-

¹ 2 vol. in-8°, chez Poussielgue, rue Cassette, 27, Paris.

bune et par la plume pour la Religion et la Liberté ; son éloquence est toujours restée au service des causes vaincues ou persécutées, et le défenseur du Sonderbund, poursuivant encore à cette heure, malgré ses souffrances, l'histoire des moines d'Occident, est une des plus nobles figures de notre époque. Il ne suffisait pas à la Providence d'avoir appelé à défendre la Foi des gentilshommes tels que les Châteaubriand, les de Maistre, les de Bonald, et de nos jours le comte de Montalembert ; il importait à Dieu de glorifier publiquement cette vie monastique et religieuse, depuis si longtemps objet de dérision et de haine ; il fallait que le monde sentît battre, sous la bure d'un moine, un cœur ému des misères et épris des nobles aspirations de son temps. Enfin, sous le capuchon de ce moine, notre siècle, indifférent ou railleur, devait voir luire sur un front pur et fier l'éclair du génie.

Le R. P. Lacordaire parut donc dans la chaire de Notre-Dame et donna à Dieu le triple et glorieux témoignage de la sainteté, du génie et de l'éloquence. Ses conférences demeurèrent entre nos mains comme l'un des plus précieux monuments de la Foi catholique et de la langue française. Mais ce n'est pas tout ce qui nous reste de ce grand orateur chrétien : l'ordre de Saint-Dominique, qu'il a restauré en France, poursuit son œuvre et nous donne dans ses fils de dignes héritiers de son esprit. Les conférences du R. P. Monsabré des Frères-Prêcheurs, nous continuent son précieux enseignement.

Le R. P. Lacordaire était venu à une époque où il fallait se hâter d'illuminer les monuments de notre foi méprisée aux yeux d'un peuple qui en ignorait les divines splendeurs. Maintenant que les harmonies religieuses et sociales ont été présentées dans un magnifique langage, il est temps de porter le flambeau jusqu'aux assises les plus profondes où reposent les fondements de l'édifice, et d'étudier avec soin les rapports de la Foi et de la Raison, ces deux flambeaux qui éclairent l'intelligence humaine de leur lumière jumelle.

Ce sont les droits de ces divines sœurs que le R. P. Monsabré vient tout d'abord soutenir devant l'auditoire d'élite réuni au couvent de Saint-Thomas-d'Aquin de Paris. Il y combat l'erreur, soit

qu'elle diminue la puissance de la Raison et son autorité doctrinale, soit qu'elle attaque l'ordre et les mystères de la Foi ; le savant religieux venge ainsi la Raison des exagérations de ceux qui l'abaissent et troublent l'harmonie de ces deux sœurs, qui doivent remplir et diriger notre âme. Il faut lire ces belles pages sur le *mysticisme* et le *traditionalisme*. Le savant dominicain nous convie à ce beau spectacle de la Foi ¹ :

« Enlevant la Raison dans un monde supérieur à la nature et étendant l'horizon de ses connaissances, dirigeant l'esprit humain et le défendant tant contre ses propres égarements que contre les égarements d'autrui ; abaissant vers le peuple les vérités qu'il ne peut saisir par la force d'une démonstration et le met en possession du bien que Dieu destine à toute intelligence. La Raison se prépare à la Foi, par l'examen des preuves qui établissent avec certitude le fait de la parole de Dieu ; elle opère sur les principes révélés, les rapproche l'un de l'autre, les féconde, contemple et admire les proportions d'ensemble de l'édifice surnaturel ; elle s'anime au bruit de la discussion, grandit devant la résistance et combat généreusement.... A ces conditions, l'accord se soutient et se perpétue entre les deux filles de Dieu. »

Après avoir ainsi établi les rapports de la Raison et de la Foi, le R. P. Monsabré développe l'un des principaux offices de la Raison relativement à la Foi : l'examen des motifs de crédibilité, qui sont les *prophéties* et les *miracles*, attestant « l'intervention de Dieu dans la vie humaine et les *témoignages* dont la lumière rapproche de chaque époque et de chaque génération les oracles prononcés et les prodiges accomplis dans les temps les plus reculés de l'histoire ². »

L'orateur sacré expose, dans une série de remarquables conférences, la nature et la possibilité de la prophétie, l'action de Dieu, le concours de l'homme, les principales figures des prophètes, la force démonstrative et les conditions d'authenticité des prophéties. Les questions à l'ordre du jour, le somnambulisme, le spiritisme, sont traitées de la façon la plus complète et la plus victorieuse.

Nous recommandons les pages où sont réfutées les récentes attaques des libres-penseurs contre la divinité de Jésus. Que nos

¹ 11^e conférence, t. 1, p. 319.

² 11^e conf., p. 321.

modernes Arius lisent la trentième conférence sur *le Miracle spirituel*; Dieu veuille qu'un jour ce soit leur histoire, et puissent-ils s'écrier :

« O Sinaï ! tu as tremblé jusqu'en tes fondements, lorsque s'est approchée de ton sommet la gloire de Jéhovah ! Mais petite merveille, quand je pense aux secousses terribles qui ont jeté à terre les montagnes de mon orgueil ! O rocher ! tu t'es fendu sous les coups d'un bois vil, et tu as répandu des torrents d'une eau pure, qui ont abreuvé le peuple de Dieu ! Mais petite merveille, quand je sais que mon âme, plus dure que le plus dur granit, a éclaté sous les coups d'une parole sans bruit, et que des fleuves de grâces ont rafraîchi et fécondé ma vie stérile ! »

Nous ne pouvons, par malheur, nous étendre davantage ; mais nous ne résisterons pas au désir de terminer cette rapide étude en citant cette belle page sur le témoignage du sang, *le Martyre* :

« J'ai toujours considéré le martyr comme la plus grande preuve de la vérité de la Foi. Quand je me sens ballotté sur cette mer orageuse, où soufflent les vents du doute et de l'incrédulité, je me recueille et cherche l'embouchure du fleuve que, dans ma géographie spirituelle, j'ai appelé le fleuve du sang. En le remontant, je contemple ses bords ravagés, couverts encore des plantes qu'une main ennemie a couchées à terre. Voici les églantiers coupés avant la fleur. Salut, chers innocents, prémices de l'humanité persécutée ! Salut, chers petits, qui n'avez rien connu en ce monde que le Christ et vos mères, pour le Christ ! Voici les lis immaculés. Salut, vierges pudiques, amantes fidèles du meilleur et du plus saint des Époux ! Salut, filles admirables, qui avez joint à la robe de chasteté le manteau royal qu'empourpra votre sang ! Voici les oliviers féconds. Salut, femmes incomparables, dont l'amour maternel fut vaincu par le plus grand des amours ! Voici les humbles arbustes. Salut, esclaves ! salut, plébéiens ! salut, hommes de rien, qui vous êtes élevés, de l'obscurité et de l'abjection, jusqu'à la confession sublime de la Foi ! Voici les palmiers superbes. Salut, nobles ! salut patriciens ! salut, princes de ce monde, librement tombés de la gloire dans l'opprobre, et des délices dans les tourments ! Voici les cèdres du Liban ; les cèdres aussi sont tombés. Salut, prêtres ! salut, pontifes ! salut, apôtres de la bonne nouvelle, les plus hauts dans la lumière et les premiers dans la mort ! Mon voyage est fini, je suis à la source. Devant moi se dresse un bois mort, dont le fruit est vivant ; c'est la croix ! la croix, et, dessus, mon Jésus ! De ses pieds, de ses mains, de son cœur adorable, s'échappent des tor-

rents de sang. Il témoigne pour son Père ; les autres témoignent pour lui. J'ai tout vu. Adieu, croix bénie ! Adieu, je m'en vais, non pas le cœur navré, mais attendri, et rempli, jusqu'aux bords, des larmes de ma reconnaissance. Je descends à la mer où je dois pêcher des âmes, et désormais, en sûreté sur la nef fragile qui porte mes pensées, je suivrai le sillon empourpré qui vient du fleuve de sang ; je le suivrai jusqu'à ce que j'arrive au port où m'attend l'éternelle Vérité. Je la verrai, je l'aimerai, et, dans son sein, je reposerai et dormirai en paix ¹. »

Le R. P. Monsabré ne nous pardonnerait pas d'oublier, en applaudissant à sa parole, le souvenir de l'homme incomparable qui lui a légué une part de sa sainteté et de son talent. Oui, l'esprit d'Élie s'est reposé sur Elisée, et sous le manteau de Saint-Dominique, les fils du R. P. Lacordaire sentent battre leur cœur du même amour pour Dieu, leur patrie et la véritable liberté. « Ils continueront les efforts du maître pour ramener la lumière chrétienne dans les idées, dans les recherches, dans les inspirations de l'esprit moderne, pour réconcilier le siècle avec l'Église et le sauver des tempêtes, en le recueillant dans cette nef immortelle. Apologistes d'une doctrine immuable, ils savent la faire aimer d'une génération pleine d'inquiétudes, d'agitations, d'attentes sans fin ; ils élèvent devant nous le monument de la paix à venir ². »

« A cette heure, où, comme le disait naguère un illustre évêque ³, les doctrines les plus perverses sont proclamées, où les principes vacillent comme des astres égarés sur nos têtes, » notre espérance repose dans ces voix graves et libres qui osent « essayer les protestations de l'honneur contre les injustices de notre temps. »

Saluons donc avec confiance ces religieux qui se lèvent dans nos chaires, pour défendre nos principes, puisant leur force dans un passé resplendissant de la gloire des saints et des héros. Méditons leurs enseignements, et gardons-les au fond du sanctuaire de nos âmes. Qui sait si le cloître ne sera peut-être pas, un jour, l'asile suprême de la Vérité et le dernier rempart de nos libertés les plus chères ?

V^o GOUZILLON DE BÉLIZAL.

¹ 37^e confér., p. 576.

² *Correspondant*, t. XLIII, p. 305.

M d'Orléans.

UNE COMMUNE JURÉE EN BRETAGNE

—
AU XIV^e SIÈCLE.

La première fois que j'ai eu l'occasion de parler en public de l'origine des institutions municipales en Bretagne, je disais : « En » Bretagne nulle trace de commune jurée, à une seule exception » près, trop éphémère pour mériter qu'on s'y arrête, indiquée » d'ailleurs par un document entièrement ignoré jusqu'ici¹. »

Ce document, que je venais de découvrir alors, j'ai tardé longtemps à le publier, espérant toujours quelque nouvelle trouvaille qui viendrait jeter du jour sur ce curieux épisode ou révéler en Bretagne d'autres faits analogues. Jusqu'ici cet espoir a été vain. Cependant, ce champ de l'histoire municipale bretonne, à peu près inculte il y a quinze ans, est aujourd'hui sillonné par divers travailleurs, entre lesquels il convient de noter au premier rang M. Ropartz ; mais ni leurs recherches ni les miennes n'ont amené de nouvelles lumières sur le fait intéressant, unique même dans notre province, dont j'avais parlé pour la première fois à Saint-Brieuc, il y a déjà quatorze ans. Je m'étais d'ailleurs borné à une simple allusion ; le fait est donc encore inconnu, le document inédit ; peut-être, en les faisant connaître l'un et l'autre, provoquerons-nous de quelque côté ces éclaircissements, en vain cherchés et attendus jusqu'ici. D'ailleurs, tels qu'ils se présentent, le fait et le document en question sont loin de manquer par eux-mêmes d'intérêt et d'importance.

Le fait c'est un mouvement populaire éclatant à Saint-Malo et arrivant à constituer dans cette ville une véritable commune jurée.

¹ Procès-verbaux du Congrès de l'Association Bretonne tenu à Saint-Brieuc en octobre 1852, classe d'Archéologie, 8^e séance.

Le document, qui est de 1308 et de fort peu postérieur au fait ci-dessus, c'est le rapport de deux sergents ou huissiers du Parlement de Paris, envoyés en Bretagne pour citer devant cette cour divers sujets bretons, entre autres, le maire et les bourgeois de Saint-Malo. L'original de ce document existe aux Archives de France (ou Archives de l'Empire) dans le carton coté J. 241, sous le n° 41; il fait partie de la précieuse collection historique si connue du monde savant sous le nom de *Trésor des chartes des rois de France*¹. Ce document se divise d'ailleurs en deux parties bien distinctes : la première ne regarde que Saint-Malo, la seconde n'en parle plus et concerne exclusivement l'évêque de Saint-Brieuc, l'évêque de Léon, le vicomte du Fou. Quoique cette dernière n'ait point trait à l'affaire de la commune jurée, nous la publierons aussi afin de ne pas tronquer le document et d'en mieux faire comprendre la nature. Seulement nous nous permettrons, après en avoir transcrit la première partie, de nous arrêter un peu pour la commenter avant de passer à la seconde.

Au dos du parchemin qui contient notre pièce est écrit ce titre latin :

ARTICULI SUPER INJURIIS, EXCESSIBUS ET COMMISSIS CONTRA REGEM VEL [IN] EJUS PREJUDICIUM IN BRITANNIA. M.CCC.VIII.

Ce sont les articles èsquels les bourgeois de Saint-Mallou de l'Ille se sont mespris contre l'evesque², le priour et le chapitre de Saint-Mallou et autres leur suserrains, et ou prejudice nostre signeur le roy : car les evesques de Bretagne ne leurs villes n'obéirent onques au duc de Bretagne, ainchois³ convient obéir à nostre signeur le roy, et a ladite ville de Saint-Mallou obéi toujours à nostre signeur le roy.

Premièrement, — ils firent conspiration, colligation et conjuration contre leur signourie, et firent communauté, maire et jurés, et seau de communauté et de mairie lequel ledit maire gardoit, et y avoit maison

¹ Dans les anciens inventaires du Trésor des chartes, cette pièce est cotée : *Bretagne-layette*, n° 41. Il y a dans ces inventaires une autre série de n° beaucoup plus considérable sous la rubrique *Bretagne-coffre* : la série *Bretagne-layette* semblant composée exclusivement de pièces retrouvées après la formation de l'autre série.

² Cet évêque s'appelait Robert du Pont; il occupa le siège de Saint-Malo de 1286 ou 1287 jusqu'en 1309.

³ *Ainchois* ou *ainçois*, mais plutôt.

propre de commun ¹ qui estoit Hamon Le Mareschal ², où il assembloient à faire leur traities ³; et quand ils voloient faire leur traities et leur assemblées, ledit maire ou autres de son commandement faisoient sonner trompes peupliement ⁴ pour eux assembler, à ladite maison, et aloient à armes en descouvert lesdiz jurés par ladite ville et si par grant fierté que lesdiz evesque et prieur n'osoient pour lors demourer en ladite ville.

Après, ledit maire et aucuns des jurés impetrèrent du duc de Bretagne ⁵ sergens certains ⁶, qui vindrent à la ville de Saint-Mallou et requissent ⁷ par voye de commandement l'evesque et le prieur que ils closissent à leur despens la ville de Saint-Mallou; et avoient lesdiz maire et jurés graé ⁸ audit duc li rendre la ville quant elle seroit close, quant il aroit besoin, à sa volenté.

Après ce, lesdiz maire et jurez alèrent en ung lieu qui est appellé le Baer ⁹, près ladite ville, o les serjans audit duc, et se obligèrent à eux, el nom ¹⁰ dudit duc, de li faire hommage et de li rendre chascun an deuz cenx poys de cire ¹¹, uns esperons d'or et un raim ¹² de lorier. Et emprès ce, alèrent lesdiz maire et jurez audit duc et affermèrent ¹³ ces choses tant par leur seremens que par autres liens: dont aucuns des aloués ¹⁴ audit duc ont puis requis lesdiz maire et jurez de ladite rente rendre, mais il n'en ont riens encore rendu.

Lesquels maire et jurez ont encore le seau de leur communauté et de leur mairrie (*sic*), jasoit ¹⁵ ce que il ont esté requis plusieurs foiz de l'evesque et du prieur de le rendre.

Et ont fait plusieurs excès et outrages par la raison de ces choses.

Et seront ces choses trouvées véritables par l'evesque, par le prieur et par le chapitre de ladite ville, et sont toutes notoires ou pais.

¹ Maison appartenant à la communauté, c'est-à-dire à la commune.

² « Qui étoit la maison de Hamon Le Mareschal. » — Sans doute ce Maréchal étoit le maire.

³ Leurs délibérations.

⁴ Publiquement.

⁵ Il s'agit ici du duc Arthur II, qui régna en Bretagne du 14 novembre 1305 au 27 août 1312.

⁶ Certains sergents, *servientes*.

⁷ Requièrent.

⁸ Accordé.

⁹ Ou peut-être, Baez; c'est le Bé ou Grand-Bé, ce rocher devenu si célèbre par la tombe de Châteaubriand.

¹⁰ Dans le nom.

¹¹ Deux cents livres de cire.

¹² Une branche de laurier; *raim*, du latin *ramus* directement.

¹³ Confirmèrent.

¹⁴ Lieutenants, agents, mandataires.

¹⁵ Quoique.

Sur lesquelles choses dessusdites nostre sire li roys manda au bailli de Constantin ¹ que il fesit ² adjorner par Michiel Fourré, serjant le roy ³ ou ressort de Bretagne, ledit evesque et les hommes de Saint-Mallou, ainsi comme il appert ⁴ par les lettres nostre seigneur le roy qui s'ensieuent ⁵; item, que il fesit adjorner l'evesque de Saint-Briouc d'une part et Chenin Le Prevost, chevalier, d'autre.

[Suit la copie du mandement du roi au bailli de Cotentin :]

Philippus, Dei gratiâ Francorum rex, ballivo Constantiensi salutem. Cum, sicut intelleximus, episcopus Briocensis, ex parte unu, et Cheninus Le Provost, ex altera, super discordia, cujus causa in nostra curia Parisiis ventilabatur, preter nostram super hoc licentiam pacificaverunt; — item, et quod episcopus Macloviensis de Insula et ejus homines ville predictæ, ipso mandante et ratum habente, de novo in nostrum prejudicium fecerunt majorem et scabinos, et obedientiam duci Britanniæ de novo fecerunt, quod nunquam alias fuit actum; — mandamus tibi quatinus predictos episcopos, dictum et militem, et homines Sancti Maclovii predictos, per Michaelem Forré, sercientem nostrum resorti Britanniæ, facias adjornari proximi parlamenti (sic) Parisiis, ut, si premissa veritate nitantur, ibidem recipiant quod super hoc nostra curia videbit ordinandum, — injungentes dicto sercienti quod certifice nostram curiam de adjornamento predicto. Actum Parisiis, XXII^o de septembre, anno Domini millesimo CCC^o octavo.

Par la vertu duquel mandement je Michiel Fourré, sergent dessusdit ai adjorné les persones dessusdites selon la teneur du mandement de nostre seigneur le roy.

Ainsi il y eut, sinon une insurrection et une bataille, du moins une sédition et un soulèvement quelconque, puisque quand les bourgeois de Saint-Malo « voloient faire leur traities et leur assem- » blées, les jurez aloient à armes en descouvert et si par grant » fierté que lesdis evesque et prieru n'osoient pour lors demourer » en ladite ville. » Un peu plus loin, le sergent Fourré les accuse encore d'avoir « fait plusieurs excès et outrages par la raison de » ces choses; » mais on peut pourtant tenir pour certain qu'il n'y eut ni mort d'homme ni pillage ni troubles graves; car notre sergent n'eût pas manqué d'articuler expressément de tels griefs. Bien

¹ Cotentin.

² Qu'il fit.

³ Sergent ou huissier du roi.

⁴ Comme il paraît.

⁵ Qui s'ensuivent.

mieux, c'est que évidemment l'évêque ne tarda point à se réconcilier avec ses bourgeois et avec leur commune : le mandement latin de Philippe le Bel l'accuse formellement d'avoir approuvé cette nouvelle institution et même d'être directement intervenu dans son établissement (*ipso mandante et rutum habente*) ; il le traite absolument comme un complice des bourgeois et le cite avec eux devant sa cour de parlement.

Il semble seulement que l'évêque contestait à la nouvelle commune le droit de juridiction, qu'à l'instar des communes jurées de la France, elle s'était arrogée et dont le sceau de communauté, mentionné ici, est l'indice non équivoque ; il n'y avait rien de plus contraire aux idées et aux institutions de notre province qu'une juridiction de cette sorte : c'est pour cela que l'évêque, quoique approuvant le reste, réclame le sceau des bourgeois.

Outre le sceau, nous trouvons d'ailleurs ici tous les caractères de la commune jurée, d'abord l'association des habitants (*conspiration, colligation et conjuration contre leur signourie*), puis le conseil de ville et le magistrat (maire et jurés ou échevins, *majorem et scabinos*), la maison commune, les assemblées des bourgeois convoquées à son de trompe, et enfin le recours direct au patronage du souverain (le duc de Bretagne) par l'hommage rendu, les redevances promises, et surtout par l'engagement si curieux de lui remettre la ville elle-même, après que l'évêque et le prieur auraient eu la complaisance d'en faire une place forte.

Deux questions surgissent ici naturellement : combien dura cette commune ? — et de quel droit venait le roi de France se mêler de tout cela ?

Nous dirons quelques mots de ce dernier point après avoir fait connaître la seconde partie de notre document. Quant au premier, il n'est pas fort aisé d'y répondre. Je crois que cette commune dura peu ; elle ne peut être de beaucoup antérieure à la date du mandement de Philippe le Bel (22 septembre 1308), et nous voyons que dès lors elle ne devait déjà plus vivre en bonne intelligence avec le duc, puisqu'elle lui refusait le paiement des redevances promises dans l'assemblée populaire tenue sur le Grand-Bé. Abandonnée du duc de Bretagne, attaquée par le roi de France, on ne peut guère croire

qu'elle ait eu dans son évêque un bien ardent défenseur. Elle périt probablement peu de temps après son apparition. Toutefois l'histoire de Saint-Malo au XIV^e siècle, du moins jusqu'en 1360, est si peu connue, si pauvre de faits et de documents, qu'on ne saurait là-dessus rien affirmer avec certitude. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en 1330, le roi d'Angleterre, ayant à se plaindre de certains Malouins qui avaient attaqué sur mer un de ses sujets, s'adresse, pour en obtenir réparation, à l'évêque; si la commune avait encore subsisté, il eût dû naturellement s'adresser au maire. Plus tard, en 1342, la vaillante Jeanne de Montfort, agissant comme duchesse de Bretagne pendant la captivité de son mari, prend sous sa sauvegarde les biens et navires des habitants de Saint-Malo¹; mais les lettres qu'elle leur donne à ce sujet ne contiennent ni de près ni de loin la moindre allusion à l'existence d'une commune ou d'une quelconque organisation municipale.

Vingt ans plus tard, à la vérité, tout au commencement de l'année 1362, de nouveaux troubles éclatèrent à Saint-Malo. Les mutins tuèrent un homme appelé Pierre Hus, démolirent une sécherie de poisson appartenant au chapitre, et forcèrent par violence et par menace l'évêque et les chanoines de leur délivrer des lettres dont on ignore la teneur, mais qui portaient préjudice aux droits de l'église. L'évêque mit la ville en interdit et s'éloigna. Les bourgeois demandèrent alors et ils obtinrent du chapitre la levée de l'interdit, en s'engageant à représenter les coupables pour être emprisonnés et jugés selon leurs mérites. L'acte qui nous a transmis le souvenir de ces faits porte que la requête des habitants fut présentée aux chanoines par Guillaume Le Gouz, autrement appelé Saint-Piat, procureur des citoyens ou bourgeois de Saint-Malo (*procuratore civium*²). Faut-il voir là un véritable magistrat municipal, ou simplement le porteur d'un mandat temporaire? Le dernier me semble de beaucoup le plus probable. — En tous cas, ce qui est certain c'est que, dans les années 1384 et 1395, nous voyons, en des circonstances et des actes fort importants, intervenir les notables de Saint-

¹ Cette pièce et celle de 1330, dont on vient de parler, sont inédites; nous les publierons sous peu.

² D. Morice, *Preuves*, I, 1544.

Malo¹, mais la forme même de cette intervention, où les principaux bourgeois figurent successivement à titre particulier et non en corps, prouve clairement qu'il n'existait plus dès lors dans cette ville de communauté municipale. — On peut donc, tout au moins, tenir pour certain que la commune de 1308 avait disparu avant 1384.

Voici maintenant la seconde partie de notre document.

Item, Guillaume du Pin, serjant le roy, ala comme commissaire à Saint-Briouc pour radrecier aucuns attempnaz faiz à Henri de Plédran pès² son appel, lequel Guillaume du Pin fut battu et féru³ plusieurs collées⁴ grosses et villaines des genz dudit evesque de Saint-Briouc⁵, et crièrent à la mort, et convint audit serjant s'en fouir par villains lieux⁶ que il ne vout⁷ pas nommer, et fut en grant péril de mort.

Item, il a esté trouvé par Michiel Fourré, serjant nostre signeur le roy ou ressort de Bretagne, et par Guillaume du Pin, sergent oudit ressort, liquel serjant avoient commandement du ballif de Constantin, liquels en avoit mandement de nostre signour le roy, que l'evesque de Saint-Paul de Lyon⁸ ou sez gens, puis et contre l'appiel que fit An. de Carnoter, escuyer, dessaisirent ledit escuier d'un manoir qu'il avoit en la cité de Saint-Pol de Lyon, puis et contre ledit appel fait par ledit escuier de la court audit evesque à la court nostre signeur le roy : et ce trouvèrent ledit serjant par le seneschal dudit evesque et par Jaque Le Mignon, son seeleur⁹, par son official, et par plusieurs autres genz dignes de foy. Et sur ce ledit serjant, de par nostre signeur le roy, ressaisirent ledit An. dudit manoir duquel ledit evesque ou ses gens pour lui l'avoient dessaisi, et adjournèrent ledit evesque ou prouchain parlement, as jours des Normans¹⁰, pour venir amender à nostre signeur le roy l'attempnat fait ou préjudice de nostre signeur le roy et ou damage de partie selonc la forme dessus dite, et pour veoir taxer l'amende selonc ce que la court regarderoit, et pour

¹ L'acte de 1384 est dans D. Morice, *Preuves*, II, 466-470. Celui de 1395 est inédit, nous ne tarderons pas à le publier.

² Pès, puis, depuis, du latin *post*.

³ Frappé.

⁴ Collée, coup fort et violent.

⁵ Cet évêque était Geoffroy II, qui, selon MM. Geslin et Barthélemy, tint le siège de Saint-Briouc de 1295 à 1312.

⁶ Lieux.

⁷ Vent.

⁸ Sic. Saint-Pol-de-Léon. Cet évêque s'appelait Guillaume de Léon.

⁹ L'officier qui scellait les lettres de l'évêque.

¹⁰ C'est-à-dire au jour fixé pour appeler les causes de la province de Normandie.

rendre à la partie ses cous teuls ¹ comme le court regarderoit que rendre les devoit ledit évesque.

Item, adjournèrent lidit serjant le roy ledit évesque audit Parlement as jours des Normans, pour venir amender à nostre signeur le roy pour pluseurs attemptas qu'il a fait à pluseurs personnes dont les noms s'en-sieuent et contre les appiaus ² que lesdites personnes avoient fais de la court audit évesque à la cour nostre signeur le roy. Et ledit évesque, par sa force et par la prise des biens qu'il faisoit asdites personnes et parce qu'il faisoit tenir leurs cors en prison, il les faisoit renoncier à leur appiaus et accorder et paisier ³ à lui du tout à sa volonté : c'est assavoir, Thomas Darrien, Daniel Le Breton, bourgeois de la cité de Saint-Paul, Raoul le filz Guimar, le filz Morvan, Jacques Le Bourgne, Raoul le gendre Bertout, Hervieu le fils au Fournier, le filz Alain Gonelon, Herviou, Guillaume de Cardenot, Yvon Le Bourgne, le filz Hervieu.

Item, li serjant nostre signeur le roy dessusdit baillèrent à Hervieu de Penfontoyou, ballif ⁴ dudit évesque, Guygon, le fils Hervieu de Champ-Blanc, comme prisonnier, pour les meffais qu'il avoit fais, ci-après nommés, et commandèrent de par le roy lidit serjant audit ballif que il le feist tenir et garder en prison fermée, si que il le peussent ravoit toutes les foiz que il vouroient pour le rendre à leurs maistres ⁵. Liquel Guygon avoit abatu les penonchous ⁶ qui estoient mis, de par nostre signeur le roy, par Thomas Le Fèvre, serjant le roy, à l'église de Pleuréesquet ⁷ et au manoir appartenant à ladite église. Lequel ballis, sans le commandement des gens nostre signeur le roy et desdis serjans, laissa aller ledit prisonnier. Et pour ce que lidit serjant voloient estre plus certain se lidix prisonniers estoit encore en la prison ou non, ilz requissent audit ballif et

¹ Ses coûts et dépenses, tels que la cour les apprécierait.

² Les appels.

³ Faire la paix.

⁴ Ce titre de bailli s'offre rarement en Bretagne et y a une signification spéciale. Une juridiction bretonne complète se composait de trois juges : le *sénéchal*, premier juge ; l'*alloué*, second juge, lieutenant du sénéchal, surtout au civil ; et le *lieutenant criminel*. Dans les rares textes bretons où on trouve le *bailli*, il semble remplacer l'*alloué*, mais avec attribution du criminel comme du civil.

⁵ C'est-à-dire aux juges formant la cour du parlement de France.

⁶ Panonceaux portant les armes de France, et indiquant que le lieu où ils étaient placés se trouvait sous la sauvegarde du roi.

⁷ *Pleuréesquet*, et un peu plus bas *Pleuréesqueut*, c'est la paroisse de Pleuescat ou Plouescat, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Morlaix (Finistère). Dans un acte latin de 1282 publié par D. Morice (*Preuves*, 1, 1064), Plouescat est appelée *Ploeresgat*, dont Pleuréesquet n'est qu'une variante. Mais je suis très-porté à croire que, dans ces deux formes du nom, l'*r* remplace, par maladresse de copiste, un *i*, et qu'il faut lire *Ploei-Esgat* et *Pleuié-Esquet*, d'où la forme moderne Plouescat se tire tout naturellement.

à plusieurs des gens audit evesque, en la presence de grant foison de bonnes gens, que il ouvrissent le chastel, car il voloient savoir se lediz prisonnier estoit encore en la prison ou non : liquel n'en voudrent ¹rien faire, et en désobéirent du tout en tout, et dénièrent ²lesdis serjans du roy entrer oudit chastel. Et pour ces désobéyssances dessusdites, ledit serjant adjornèrent ledit evesque au prouchain parlement, as jour des Normans, à venir amender à nostre signeur le roy desdites désobéissances selonc ce que la court regarderoit.

Item, Michiel Fourré, serjant nostre signeur le roy dessusdit, adjorna au prouchain parlement, au jour des Normans, le visconte du Fou, et li commanda que il fust en propre personne et eust Guillaume son frère avec lui, pour ce que ledit visconte avoit fait dessaisir par plusieurs gens monsigneur Jehan, filz Yvenon, de l'église de Pleuréesqueut, qui en estoit saisis de par nostre signeur le roy, ainsi que il appert par les lettres de nostre signeur le roy, lesqueles il monstrera toutes fois que mestiers sera. Et ledit Guillaume, frère audit visconte, fut en sa personne à faire la dessaisine dessusdite.

Item, ledit Michiel Fourré, sergent nostre signeur le roy dessusdit, a adjorné l'evesque de Saint-Brioc, d'une part, et Chenin Le Provost, chevalier, d'autre. Item, il a adjorné l'evesque de Saint-Marlot (*sic*) de l'Ille et les hommes de Saint-Maclot l'Ille (*sic*) ou prouchain parlement, as jours des Normans, sur plusieurs désobéissances, faites, ainsi que il [est] contenu es lettres nostre signeur le roy.

Item, requièrent ledit Michiel et Guillaume que il soit mandé aux auditeurs qui vont en Bretagne que il s'enforment des choses dessusdites et de toutes celles qui aront esté faites en préjudice de nostre segnor le roy, c'est assavoir le archidiacre de Borbon et mons. Guillaume de la Raiaté ³.

La nature des citations et ajournements rapportés dans la seconde partie de notre document manifeste clairement le principe en vertu duquel le roi de France, ou au moins son parlement, prétendait intervenir et attribuer à son ressort les causes dont il est ici question. Toutes ces causes se rapportent en effet à des biens d'église, à des personnes ou à des affaires ecclésiastiques. Les personnes, ce sont les évêques de Saint-Malo, de Saint-Brieuc, de Saint-Pol de Léon; les affaires, des causes pendantes entre ces

¹ Voulurent.

² Dénierent, refusèrent aux sergents du roi l'entrée du château de l'évêque.

³ Cet archidiacre de Bourbon et ce Guillaume de la Raiaté (Raiaté ou Réauté) sont évidemment les auditeurs, envoyés en Bretagne par le parlement de Paris, pour y informer des faits susdits.

prélats et leurs vassaux, ou relatives à la possession de bénéfices ecclésiastiques, par exemple, l'église de Plouescat. Quant au principe, il est explicitement formulé dès les premières lignes de notre document, quand nos deux sergents déclarent que « les evesques » de Bretagne ne leurs villes n'obéirent onques au duc de Bretagne, ainçois convient obéir à nostre signeur le roy, et a ladite » ville de Saint-Mallou obéi tousjours à nostre signeur le roy. »

Malgré cette affirmation tranchante de nos deux huissiers — qui, comme leurs pareils, ne doutent de rien — ce principe était de tout point faux et insoutenable. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter, entre autres, à la déclaration des *osts* ou services militaires dûs au duc de Bretagne, en 1294, où l'on voit les évêques de Saint-Malo et de Saint-Brieuc se reconnaître expressément tenus au service d'ost, par conséquent à l'hommage, à la vassalité et à l'obéissance féodale envers le duc (D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bret.*, I, 1112, 1113, 1114). Le même fait est établi, pour les évêques de Léon, par d'autres documents, entre autres, dès 990, par une charte des plus notables où les neuf évêques de Bretagne reconnaissent le duc pour leur seigneur (*id. ibid.*, 351). Et sans remonter aussi haut, dans l'année qui précéda immédiatement celle où fut écrit le rapport de nos deux sergents, en l'an 1307, le roi de France lui-même, à propos de démêlés analogues, avait reconnu expressément que la garde, la protection, la suzeraineté immédiate de toutes les églises de Bretagne, appartenait à nos ducs exclusivement (Tit. du châ. de Nantes, I. B. 23, et D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, I, p. 293). Dès lors les appels des causes relatives au temporel de ces églises ne pouvaient, comme tous les autres, être reçus au parlement de Paris qu'après avoir passé par la juridiction suprême de Bretagne, c'est-à-dire le parlement breton ou la cour du duc, et encore (d'après des lettres de Philippe le Bel lui-même de 1297) en deux cas seulement : le cas de déni de justice ou de défaut de droit. Le parlement ni ses agents n'avaient de plus aucun droit d'évoquer ces causes quand elles n'y étaient pas portées par les parties, car le même Philippe le Bel, en l'an 1306, avait défendu par lettres-patentes à tous baillis et sergents de son royaume de faire aucune fonction ou exploit dans le duché de Bre-

tagne (Lobineau, *ibid.*, p. 293). Cette défense fut renouvelée en 1309 et encore en 1312 : d'où il résulte deux choses, d'abord, que les entreprises de Michel Fourré et Guillaume du Pin durent rester sans suite, sans résultat, et de plus que ces entreprises et autres exploits semblables, souvent renouvelés malgré les ordres du roi, peuvent passer pour de véritables excès de zèle.

Et en effet, ils étaient vaillants, ardents, infatigables, tous ces légistes, baillis, conseillers, sergents, robins de toute nuance et de tout grade, que Philippe le Bel avait lancés, comme une meute impitoyable, contre les institutions féodales. Ils se tenaient naïvement pour des conquérants, pour des héros ; leur propre personne leur semblait sacrée, et qui les touchait, à leur avis, attentait à la majesté royale. Mais en Bretagne tout au moins ils avaient souvent des déconvenues ; on les huait, on les chassait comme des bêtes mal-faisantes, — et les Bretons d'alors faisaient bien, car ils défendaient leur droit et leur liberté. Aussi ne puis-je, je l'avoue, m'apitoyer sur les infortunes de ce pauvre Guillaume du Pin qui reçut plusieurs *collées grosses et vilaines* — des coups de pied quelque part ? — mais qui échappa bravement à la mort en « fuyant par *vilains lieux* qu'il » ne veut nommer. » On voit d'ici la figure de ce brave sergent sortant de ces *vilains lieux*, et ce qui surtout prête à rire, c'est qu'il nous conte cette étrange odyssee d'un ton sérieux, pénétré, quasi héroïque. S'il avait vécu de notre temps, il aurait demandé la croix-d'honneur ; — et après tout, pourquoi pas ?

Il y aurait encore à faire, sur la langue même de notre document, plusieurs remarques curieuses. Quoique le XIII^e siècle soit fini, nous voyons le rédacteur de cette pièce observer assez exactement les règles de la déclinaison romane : « ... Nostre *sire li* » roys manda au bailly de Constantin.... — ainsi comme il appert » par les lettres nostre *seigneur le roy*. » Formes du sujet ou cas direct : *sire, li, roys*; formes du régime ou cas oblique : *seigneur, le, roy*. Et ailleurs, dans la seconde partie de notre pièce : « ... *Li-* » quel serjant en avoient commandement du ballif de Constantin, » *liquels* en avoit mandement de nostre signeur le roy. » *Liquel*, sans *s*, est le sujet pluriel régulier de la déclinaison romane des noms masculins, et *liquels* avec un *s*, le sujet singulier.

Je me borne à cette observation qui, s'il en était besoin, prouverait que cette pièce n'a pas été rédigée en Bretagne, du moins pas par des Bretons; car les documents en langue française écrits dans notre province, même au XIII^e siècle, même avant 1250, respectent rarement les règles de l'antique déclinaison romane. C'est une remarque que j'ai eu plus d'une fois l'occasion de faire; je la crois même de nature à constituer un principe qui pourrait servir parfois à discerner l'origine de certains textes. Et toutefois, entendons-nous, ce principe, je ne le formule pas, les textes que j'ai étudiés n'étant pas assez nombreux; j'ose seulement recommander cette observation à la jeune et laborieuse phalange de savants qui a pris la langue nationale pour objet de ses études : — MM. Paul Meyer, Gaston Paris, L. Gautier, etc., — tous disciples distingués d'un maître éminent, l'un des chefs de l'érudition française, M. F. Guessard, tous sortis de notre nationale École des Chartes, dont ils soutiennent vaillamment l'honneur.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

SUR

LES CONCERTS DE MUSIQUE CLASSIQUE.

Le succès des concerts de musique classique, si brillamment inaugurés, à Nantes, au printemps dernier, vient de recevoir une nouvelle et éclatante consécration.

La première des six séances qui doivent être données par l'Association Philharmonique, pendant la saison, a eu lieu le 11 novembre, avec beaucoup d'éclat, dans la salle de la Société des Beaux-Arts.

Huit jours après, une seconde exécution des morceaux qui composaient le programme de cette séance, s'est faite au Grand-Théâtre. Là, l'extrême modicité du prix des places a permis à toutes les classes de la société de venir applaudir les œuvres d'Haydn, Mozart et Beethoven. On pouvait craindre qu'un auditoire, pour lequel le caractère et la forme de ces ouvrages étaient choses absolument nouvelles, n'en comprît pas d'abord la beauté. Cette crainte s'est évanouie devant le succès décisif qui a couronné cette tentative de vulgarisation faite sur une large échelle.

Voilà donc tous les membres d'une grande cité, admis, sans distinction, à jouir, en commun, de l'audition d'œuvres qui sont rangées, à bon droit, parmi les plus hautes et les plus nobles productions de l'Art!

Ce fait nous paraît assez nouveau et assez important pour mériter d'être envisagé et étudié dans ses conséquences. Pour pouvoir apprécier les bénéfices qui doivent ressortir de cette vulgarisation artistique, nous sommes amené à nous poser cette question : — Quelle mission remplit l'Art dans une société, et de quelle manière l'influence-t-il ? — L'Art, suivant nous, ne doit pas être considéré comme un luxe, mais comme un des moyens les plus puissants qui aient été donnés à l'homme pour arriver au perfectionnement de sa nature. Aussi est-il juste que tous participent à ses bienfaits.

Si l'Art était seulement pour nous la source d'un passe-temps agréable ; si les jouissances qu'il nous procure étaient aussi vite oubliées que ressenties, il faudrait le reléguer au rang des choses frivoles, et il ne mériterait pas l'importance qu'on semble y attacher. Mais l'envisager ainsi, c'est méconnaître la puissance du Beau, sa portée et l'influence directe qu'il exerce sur nos facultés et notre bonheur.

Les belles œuvres d'art nous font plaisir, certainement, et c'est pour cela que nous les aimons. Mais, en nous faisant plaisir, elles nous moralisent, c'est-à-dire qu'elles nous rendent meilleurs et plus capables de remplir pleinement notre destinée. Non-seulement, en leur présence, nous sentons notre cœur déborder de cette joie pure qui est la plus saine de toutes les conseillères ; mais elles nous élèvent et doublent nos forces pour le bien, en exaltant nos passions.

Si l'on établit un rapport entre les aspirations de l'humanité et le produit net des actions humaines, on demeure effrayé de la distance qu'il y a entre la réalité et l'idéal, entre la justice, telle qu'on la conçoit, et la justice, telle qu'on la pratique. C'est que notre nature, agitée par des courants contraires, ne sait pas toujours commander aux forces diverses qui la sollicitent, et leur imprimer une direction ferme et une. Combattue par des désirs opposés, l'âme finit parfois par s'immobiliser dans une langueur funeste au développement de ses facultés les plus précieuses.

Mais que la passion du Beau vienne à l'animer ; qu'une étincelle du feu divin l'embrase, quel changement soudain !..... L'âme, longtemps enchaînée par la matière, et comme resserrée par la prédominance des instincts égoïstes, semble dilatée et réchauffée. Elle sort de sa torpeur comme d'un songe, et, en se réveillant, elle sent vivre en elle une énergie nouvelle. L'émotion qu'elle a éprouvée au contact de la Beauté, la dispose aux grandes actions, la rend capable des plus hautes vertus. Dévorée d'un désir ardent, elle voudrait embrasser étroitement la Vérité, et, quand elle en a une fois entrevu la splendeur, rien ne lui coûte pour l'atteindre, rien ne peut l'arrêter sur le chemin qui y conduit, ni la fatigue, ni les dangers. Elle mourra, ou elle parviendra au but glorieux qu'elle poursuit ; là, une palme l'attend, qui la récompensera et la dédommagera de ses efforts.

Quelques philosophes ont vu dans cette puissance de l'Art un

péril. Ils ont craint qu'en agissant sur nos passions, l'Art n'exaltât les mauvaises aussi bien que les bonnes, et, désirant prévenir le moindre mal, ils eussent volontiers sacrifié cette source des généreux élans et des sublimes enthousiasmes.

Nous le croyons, cette crainte, que justifient les résultats produits sur la société par les œuvres d'un caractère trivial ou bas, ne saurait être fondée, quand il s'agit d'œuvres véritablement belles; car celles-là ne flattent jamais en nous ce qu'il y a de corrompu.

Qu'on nous permette de citer ici des paroles qui nous paraissent d'une vérité profonde, et auxquelles le caractère de celui qui les a écrites semble donner encore plus de poids : « L'Art digne de ce nom (dit M. l'abbé Hurel, dans une allocution prononcée le 26 mars 1860, à Notre-Dame, pour l'Association des artistes musiciens de France), ne s'adresse qu'aux passions saines de notre âme, dont il développe l'énergie native..... » et l'on doit « préconiser l'Art en tant qu'il excite nos passions; car les passions, chez l'homme, sont le grand don de Dieu, et c'est une chose pleine de tristesse qu'une de ces âmes mortes que rien ne fait battre, qui ne s'émeuvent pas, qui ne vibrent pas, qui restent insensibles au mal comme au bien. Sans doute, il est à craindre que les passions ne dérivent ou qu'elles n'excèdent; mais c'est là l'accident, c'est la chose libre, éventuelle. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Art, en provoquant et développant ce qu'il y a en nous d'instincts généreux et de nobles passions, nous élève à la plus haute moralité. Ce sentiment du beau, qu'il éveille dans notre âme, beurte en elle toutes les sources de l'honnêteté et du devoir, et en fait jaillir les eaux vives de la vertu. Ce qu'elle ne connaissait pas lui devient familier et comme naturel : l'amour de l'humanité, de la patrie, de la famille, le dévouement aux nobles causes, le zèle des grandes actions, la puissance du sacrifice, le mépris des intérêts vulgaires, la haine des choses basses, l'enthousiasme du bien, le culte de l'honneur, enfin, comme dit saint Paul, tout ce qu'il y a de vrai, de chaste, de juste, d'aimable, d'estimable et de saint. »

Outre toutes les puissances que possède la musique en tant qu'art, il en est une qui lui appartient en propre, et doit lui conquérir un titre particulier à notre estime. Non-seulement elle nous charme et nous élève, mais elle établit encore un lien de sympathie et de fraternité entre les hommes. La musique, seule parmi les arts, a le don, plus encore que l'éloquence, de retenir dans une vaste

enceinte une foule nombreuse, attentive et palpitante, et de faire courir au milieu d'elle un courant sympathique qui fait vibrer les cœurs à l'unisson. Qu'on suppose un grand nombre d'individus appelés à ressentir fréquemment ensemble les émotions vives et salutaires que le Beau procure, et qu'on dise si les causes de division, toujours promptes à naître entre les hommes, ne se trouveront pas affaiblies parmi eux.

Tels sont, à nos yeux, les avantages de l'Art, et en particulier de l'art musical ; et nous sommes heureux de voir naître pour le public des occasions de connaître et d'apprécier les chefs-d'œuvre, parce que nous sommes convaincu qu'il doit en résulter pour lui d'importants bienfaits.

Ces bienfaits, puisque la société les éprouve, il est juste qu'elle en sache gré aux artistes qui les lui procurent. Il est de son devoir de s'intéresser à ceux qui sont les organes indispensables de la pensée du génie. C'est aussi son intérêt. Pour que les belles œuvres produisent tout leur effet, pour que l'influence salutaire dont elles sont capables, s'en dégage pleinement, il est nécessaire qu'elles rencontrent des interprètes qui puissent s'élever à leur hauteur, afin d'en exprimer toutes les beautés. La société doit donc commencer par éclairer, par élever, par moraliser ceux qui ensuite l'éclaireront, l'élèveront, la moraliseront à leur tour, et lui rendront au centuple ce qu'elle aura fait pour eux.

C'est là un des buts principaux que se propose d'atteindre l'Association Philharmonique de Nantes. Elle est l'intermédiaire entre la société et les artistes, et recherche tout ce qui peut améliorer la position de ces derniers, afin de ménager au public de plus vives jouissances. Convaincue qu'il est utile à tous que l'Art prospère, et qu'il ne saurait prospérer, si la condition des artistes en général ne change pas, elle ne néglige rien de ce qui peut contribuer à favoriser leur sécurité et leur indépendance. Aussi l'un des premiers actes du comité de cette Association a-t-il été de se constituer en correspondance avec l'Association des artistes musiciens de France, fondée en 1843 par M. le baron Taylor.

Nous dirons, dans un prochain article, quel est le but élevé de cette Association, et la mission généreuse qu'elle est en voie d'accomplir.

L.-A. BOURGALT-DUCOUDRAY.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Une conférence du docteur Bureau. — Séance de la Société académique de Nantes. — Une conférence de M. de Lesseps. — M. de Barante. — Un martyr vendéen en Corée. — M. le docteur Bouchet. — Comment il sortit des pontons anglais.

Nous avons eu, le mois dernier, une conférence de notre savant compatriote et ami, le docteur Bureau, sur *la botanique fossile*. Inutile de dire que la foule était grande. Un autre savant distingué, M. Bourbouze, maître des conférences de l'Ecole de Pharmacie et préparateur de physique à la Sorbonne, avait voulu faire lui-même le voyage de Nantes, pour assurer le fonctionnement du microscope électrique, au moyen duquel les images des végétaux fossiles sont projetés sur le fond de la salle. — Il n'est pas dans mon rôle de vous faire pénétrer dans les arcanes de la science; mais vous me saurez gré, sans doute, d'avoir saisi au vol les dernières paroles de cette intéressante conférence, où le professeur passe en revue les ressources exceptionnelles qu'offre notre pays, pour l'étude des Sciences naturelles et spécialement de la botanique.

« Nous venons, Messieurs, de parcourir ensemble un petit coin du vaste champ des Sciences naturelles. Je souhaite que cette excursion rapide puisse donner à quelques-uns d'entre vous l'idée d'entreprendre un plus long voyage sur ce terrain, où il reste encore tant de choses à découvrir. On trouve certainement, à Nantes, des naturalistes nombreux et distingués; mais il y a place pour un plus grand nombre. Nous sommes, en effet, dans un pays privilégié sous le rapport des productions naturelles. Notre sous-sol est tellement varié, qu'il y manque seulement deux ou trois des grands niveaux géologiques. La surface de notre territoire offre les stations les plus diverses : des terres cultivées, des forêts, des landes, des prairies, des rochers, des dunes, un fleuve, un grand nombre de rivières et de ruisseaux, des marais d'eau douce et des marais salants, des tourbières, un lac, des étangs, l'Océan enfin avec un littoral d'une extrême richesse. En un mot, dans cette région de l'Ouest, dont Nantes est la capitale, on rencontre réunis tous les accidents possibles de géographie naturelle, sauf les montagnes élevées. Il est facile, dès lors, de comprendre que les êtres vivants, plantes et animaux, doivent y être représentés par des espèces très-variées et très-nombreuses.

» Mais ce n'est pas assez de cette richesse qui nous est propre; les productions de pays plus ou moins éloignés, viennent réellement au-devant de nous. La Loire enlève aux végétaux du centre de la France des graines qu'elle dépose sur nos berges; un courant d'eau tiède, parti du golfe du Mexique, peut aussi, comme cela semble démontré par un fait récent, charrier jusqu'à nous des semences de plantes américaines, sans leur faire perdre en chemin leur faculté germinative. L'influence de cette masse liquide sur l'atmosphère, tempérant pour nous le froid des hivers et la chaleur des étés, nous donne un climat tellement modéré, tellement intermédiaire entre les climats extrêmes de l'Europe, que nous voyons, sur notre littoral, des plantes d'Angleterre et du Danemark croître spontanément et côte à côte, avec des espèces d'Espagne et des bords de la Méditerranée. Ai-je besoin d'ajouter que les navires qui abordent tous les jours à l'embouchure de la Loire, mettent à notre portée les productions de toutes les parties du monde? Ainsi l'est et l'ouest, le nord et le midi, nous envoient à l'envi des objets d'études. On chercherait vainement ailleurs une situation plus favorable, et cette position exceptionnelle désigne vraiment Nantes comme un des centres principaux où doivent fleurir les Sciences naturelles. Notre pays saura, nous l'espérons, apprécier ces avantages que la Providence lui a donnés, et il en usera largement.

» L'heure ne me permet pas, Messieurs, de vous développer toutes les raisons qui doivent nous engager à arrêter, de temps en temps, notre esprit et nos yeux sur cette création qui nous entoure et dont nous faisons partie; mais, parmi ces raisons, il en est une qu'il suffira d'indiquer, pour qu'elle soit comprise dans une ville éminemment chrétienne. C'est que, de toutes les études auxquelles l'homme puisse se livrer, il n'en est pas de plus propre que l'étude des œuvres de son Dieu, à élever l'âme et à la rapprocher de son auteur. Laissez-moi donc, en terminant, vous répéter à peu près les paroles d'un écrivain qui a décrit avec un vrai talent les charmes de la campagne et de l'étude de la nature : « Lorsqu'un homme écrit un livre, » dit l'abbé Bautain, « il y met, jusqu'à la dernière ligne, toute son âme, toute son intelligence, et le livre devient une émanation, un reflet de cet homme, dans lequel on reconnaît toutes ses qualités. Hé bien! la nature, c'est le livre de Dieu, source toujours nouvelle d'admiration, de pensées pures et élevées, pour celui-même auquel il est donné d'en épeler seulement quelques pages. »

N'oublions pas que c'est à l'intelligente initiative de la Société des Beaux-Arts, représentée si dignement par son président, que nous avons eu la bonne fortune d'entendre le docteur Bureau.

Infatigable dans son zèle et sa générosité, quelques jours après, elle ouvrait ses portes à la Société académique, pour la tenue de sa séance annuelle. M. le docteur Rouxeau, président, a traité, dans son discours, de *l'Influence de la femme dans la société*. Si ce thème n'était pas précisément des plus neufs, il avait du moins le précieux avantage de n'être point désagréable à la majorité de l'auditoire, — lequel se compose toujours de la plus belle moitié du genre humain, — d'autant que M. Rouxeau n'est point un disciple du sévère Boileau, mais qu'il marche sous la bannière de l'auteur du *Mérite des femmes*. En un mot, c'était une apologie, et non une satire, qu'il nous présentait. Son plaidoyer, un peu trop

solennel, peut-être, ne manquait ni de chaleur ni d'entrain et les intentions en étaient fort louables.— Après avoir posé ce principe que ce sont les mœurs d'un peuple qui font sa véritable grandeur, il a montré que ces mœurs dépendent de la femme. « Mais quel rôle notre orgueil et notre despotisme ou nos passions ont ils créé à la femme dans la famille, dans l'éducation, dans le mariage, dans le travail, dans la législation ? » C'est ce que M. le docteur Rouxeau a examiné brièvement; mais, cette fois, l'apologie a cédé le pas au requisitoire, et notre sexe a pu juger, en se regardant au miroir qui lui était tendu, que ce n'est pas seulement pour le physique, mais pour le moral aussi, qu'il mérite d'être surnommé le *sexe laid*. Voilà qui va bien, et ces coups de discipline ne sont point pour me déplaire. Je souhaite de tout mon cœur qu'ils parviennent à nous corriger, pour le plus grand bien de celles que M. le président a appelées des *sphynx ravissantes*.

Si je ne craignais qu'on ne m'accusât de vouloir prendre une revanche, je ferais bien, à mon tour, quelques légères chicanes à M. Rouxeau. Pourquoi, par exemple, a-t-il emprunté une phrase à ce gendelettre, qui s'intitule Eugène de Mirecourt ?

On ne s'attendait guère

A voir Jacquot en cette affaire.

Et nous trouvons que

Vous lui fîtes, docteur,

En le citant, bien trop d'honneur.

Je me demande aussi comment M. Rouxeau a pu ranger parmi les ouvrages qu'il qualifie de *dures et sanglantes exécutions qui vous laissent une émotion profonde et salutaire*, le livre fameux de M. Flaubert, *M^{me} Bovary* ? Ignore-t il donc que ces scènes réalistes ont dû comparaître à la barre de la police correctionnelle ? Celle-ci ne leur a pas infligé une condamnation, je le sais ; cependant c'est une assez fâcheuse recommandation, et je n'admets pas que ces tableaux cyniques soient de nature à moraliser les masses.

La Société académique n'avait pas un grand nombre de récompenses à distribuer : une étude sur l'*Éducation sociale des ouvriers*, par M. Prosper Hugué, ancien magistrat à Saint-Brieuc, a obtenu une médaille d'argent. Une mention très-honorable a été accordée à une étude historique de M. de Courmaceul : *Le canal et la Loire maritime*. Quant à M. Stéphane de la Nicollière, notre collaborateur, qui avait présenté au concours les biographies de Girard de Rays et de Guillemin de Launay, il n'a recueilli qu'une maigre mention honorable. C'est bien peu, et nous le regrettons, non point pour M. de la Nicollière qui a déjà fait ses preuves en ces sortes d'études, témoin sa monographie de la *Collégiale de Nantes*, à laquelle la Société française d'Archéologie (dont M. de la Nicollière est inspecteur

pour notre département) a décerné une de ses plus hautes récompenses; mais nous le regrettons pour la Société académique elle-même qui, sans doute, n'attirera point les concurrents à elle, en se montrant si difficile. Que reproche-t-elle donc à ces biographies? Si j'en crois le rapport, elles sont loin d'être sans mérite; il y a là « sûreté de recherches, valeur de sources interrogées, haute moralité résultant de cette double étude; » mais elles pécheraient par le style. — Je crains bien que MM. de l'Académie n'aient pas assez tenu compte de la nature spéciale de cette étude, autant et plus archéologique qu'historique. Or, je le demande, qui a jamais exigé tant de littérature et de beau langage d'un travailleur qui se dévoue aux recherches, fructueuses, mais arides, minutieuses et pénibles, à travers les vieux livres et les vieux manuscrits? Que de savants seraient bannis de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qu'ils illustrent, si l'on exigeait d'eux la forme avec le fond! — Et puis, il faut être conséquent avec soi-même : en l'an de grâce 1866, la Société académique se prend d'une belle passion pour le style, quand ce n'est guère le cas, et elle oublie qu'il y a deux ans, elle était infiniment plus indulgente. Son secrétaire ne s'exprimait-il pas ainsi, à propos de deux études médico-légales : « Maintenant que vous connaissez l'ensemble de l'œuvre, que dirai-je de sa forme? Ici encore, je le regrette, il faut faire une large part à la critique, et ce serait mal comprendre nos devoirs que de ne pas reprocher à l'auteur *son style trop négligé.* » — Et cependant, on accordait à l'auteur *une médaille d'argent de première classe!!* — En continuant à avoir deux poids et deux mesures, l'Académie ne mettrait-elle pas les braves gens, disposés à affronter ses jugements, dans l'obligation de lui poser, chaque année, une petite question préliminaire, que je me permets de formuler ainsi, dans la langue des dieux :

Sur un point capital daignez donc nous fixer :
Faut-il avoir du style, ou peut-on s'en passer?

Si l'espace ne me faisait défaut, j'aimerais à vous rendre compte, avec l'aide d'un bon guide, M. Dufour, secrétaire général, des travaux produits cette année par les membres de la Société, au nombre desquels je dois citer M. Arthur de l'Isle, un naturaliste comme on en rencontre peu en province. — Si je ne dis rien du rapport de M. Charles Robinot-Bertrand, secrétaire-adjoint, nos lecteurs ne perdront point pour attendre, l'un de nos amis devant les entretenir bientôt du remarquable poème, *la Légende rustique*, récemment publié par le jeune académicien.

Enfin, cette séance a été signalée par une surprise que M. le président n'a pas eu tort d'appeler « une bonne fortune, qui n'avait pas besoin de commentaires. » Un Nantais célèbre, ancien pensionnaire de l'Opéra-Comique, aujourd'hui professeur au Conservatoire et que la Société académique compte parmi ses membres correspondants, M. Charles Bataille,

se trouvant, par un heureux hasard, assister à la séance, a consenti, avec un aimable empressement, à chanter deux morceaux, un grand air de la *Juive* et une romance d'autrefois, dont le refrain avait, dans sa bouche, un gracieux à-propos :

Et l'on revient toujours
A ses premiers amours.

L'Académie, qui aime le *style*, a été cette fois, j'espère, servie à souhait, et l'auditoire a fait une véritable ovation à l'éminent artiste, auquel il a été bien doux — sa physionomie le montrait assez — de se voir prophète dans son pays. L'assistance était nombreuse; mais on me croira sans peine, quand j'avancerai que la salle des Beaux-Arts serait trois fois trop étroite, si l'on pouvait désormais faire une règle de cette exception : tout Nantes accourrait là, — soit dit sans faire tort aux morceaux oratoires, — accourrait là, chaque année, si tout Nantes était sûr de se rendre... à un *chant* de Bataille.

Ne sortons pas de ce sanctuaire artistique, sans adresser encore des remerciements à la Société des Beaux-Arts, qui avait prié M. de Lesseps de venir donner une conférence sur le percement de l'isthme de Suez. M. de Lesseps ne s'est point posé en orateur, mais, dans une causerie familière et spirituelle, souvent interrompue par les applaudissements, il a exposé la géographie de l'isthme, fait passer sous nos yeux les personnages de renom qui l'ont traversé dans tous les âges, et expliqué les moyens à l'aide desquels s'accomplit cette œuvre gigantesque. Œuvre et ouvrier sont certainement immortels.

Je me persuade qu'il ne l'aura pas été seulement de par la Compagnie à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, ce noble et illustre vieillard, M. Prosper Brugière, baron de Barante, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. En 1808, l'auteur de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* était sous-préfet de Bressuire, en 1809, préfet de la Vendée, et, quatre ans après, de la Loire-Inférieure. On sait qu'il a rédigé, sur les notes fournies par la veuve de Lescure et de Louis de la Rochejaquelein, les *Mémoires* devenus classiques pour notre grande insurrection. Nommé pair de France en 1819, M. de Barante était élu, en 1828, à l'Académie française, où il succédait à M. de Séze, l'héroïque défenseur du roi-martyr.

Puisque ce mot de martyr se rencontre sous notre plume, enregistrons de suite le nom d'un jeune Vendéen, le Père Henri Dorie, qui, le 8 mars dernier, versait en Corée son sang pour la gloire de Jésus-Christ, dans cette horrible et glorieuse hécatombe, dont un missionnaire nantais, échappé à la persécution, M. Ridet, a transmis le récit au monde chrétien. A peine cette nouvelle était arrivée parmi nous, que le vénérable évêque de Luçon se transportait à Saint-Hilaire de Talmont,

paroisse natale du martyr, et y célébrait une messe d'actions de grâces, au milieu d'un concours énorme de prêtres et de fidèles. Pourquoi ne pouvons-nous entrer à ce sujet dans de plus longs détails, et reproduire la belle pièce de vers intitulée : *Humble hommage du Petit Séminaire des Sables-d'Olonne à la mémoire du jeune martyr Henri Dorie*, écrite par son ancien professeur, M. l'abbé Louis Grolleau ? Voici, dit-il à la Vendée,

Voici l'un de tes fils, un enfant magnanime,

Qui vient t'offrir, saignant, son front à couronner.

Terminons cette causerie par un trait de générosité trop peu connu, que nous révèle un article nécrologique sur M. le docteur Bouchet, un éminent praticien, haute intelligence et grand cœur, que Napoléon-Vendée perdait récemment, à l'âge de quatre-vingt deux ans. — Tout jeune, il s'était embarqué, pendant les guerres de l'empire, en qualité de chirurgien auxiliaire; mais, fait prisonnier par les Anglais, il avait passé sept années sur les pontons.

« A la suite de la bataille de la Corogne,.... un si grand nombre de blessés anglais furent débarqués dans la ville où stationnaient les pontons qu'on fut amené, par les nécessités du service, à emprunter aux pontons eux-mêmes des officiers de santé français pour venir au secours des médecins anglais insuffisants dans leur tâche. On confia à Bouchet la direction de ce service spécial. Il s'acquitta de cette mission avec un dévouement et une distinction qui n'échappèrent pas même à des yeux ennemis, et le gouvernement anglais ne crut pas pouvoir mieux récompenser ses services qu'en lui offrant de le faire nationaliser, comme médecin, en Angleterre. Mais Bouchet avait le cœur trop français pour accepter un salaire de ce genre. Il en accepta un autre, le seul qui pouvait lui convenir, sa liberté; mais à cette liberté, que tout autre eût acceptée, sans doute, sans préoccupation d'aucun autre intérêt étranger à sa personne, Bouchet mit une condition,.... ce fut celle d'emmener avec lui, en France, en les soustrayant ainsi à l'exil des pontons, autant de prisonniers français qu'il avait lui-même sauvé de sujets anglais.... Ce noble et singulier traité fut accepté sans hésitation, et ponctuellement exécuté. Le jeune officier de santé aborda le rivage de France avec un grand nombre de ses compatriotes, ses compagnons d'exil, puisqu'il avait eu le bonheur de guérir, en Angleterre, un nombre égal de malades anglais. »

N'est-ce pas là un acte de dévouement digne d'être admiré d'âge en âge ?

LOUIS DE KERJEAN.

— Nous tenons à prévenir nos lecteurs, qui tous connaissent et aiment M^{me} Swetchine, que M. le comte de Falloux vient de publier, chez Mame, (au prix d'un franc), sous le titre de *Choix de méditations et de pensées chrétiennes*, « un attrayant et pieux petit volume, (pour parler comme M. Poujoulat), tiré des œuvres de cette admirable femme. C'est la fleur des pensées répandues dans les divers volumes qui ont successivement passé sous nos yeux. C'est un bouquet religieux que l'on pourra offrir le jour de l'an, et dont toute âme chrétienne goûtera le parfum. »

TABLE GÉNÉRALE DU TOME DIXIÈME

ANNÉE 1866. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Esquisses historiques. — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), par M. <i>Arthur de la Borderie</i>	5
Le doute et la poésie, par M. <i>Edmond Biré</i>	19
Le joueur de serpent, nouvelle, par M. <i>Jules d'Herbauges</i>	37
Lettres inédites de M ^{me} Swetchine, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	54
Galerie des poètes bretons. — F.-M.-G. Duault, par M. <i>Adolphe Orain</i>	65
Notices et comptes rendus. — <i>Histoire critique de la juridiction consulaire</i> , de M. Ernest Genevois, par M. <i>Louis de Kerjean</i> . — <i>Mon programme</i> , de M. Hippolyte Minier. — <i>Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII</i> , de M. J. de la Pilorgerie, par M. <i>Edouard de Kersabiec</i> . — M. le docteur J.-M. de la Bigne Villeneuve, par M. <i>Barthélemy Pocquet</i>	69
Chronique. — Nos artistes au Salon de 1866, par M. <i>Lucien Dubois</i>	81

AOÛT.

Essais de critique bretonne. — La littérature armoricaine au commencement de 1866, par M. <i>Charles de Gaulle</i>	89
Un cousin de passage. Scènes de la vie de château, par M. <i>le Vic Henri de Bornier</i>	104
Etudes sur Rome. — La basilique du Sauveur, ou Saint-Jean-de-Latran, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	132
Poésie. — Cantique pour la Saint-Jean, par M. <i>Victor de Laprade</i> , de l'Académie française.....	146
Esquisses historiques. — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), (suite), par M. <i>Arthur de la Borderie</i>	150
Notices et comptes rendus. — <i>Souvenirs d'Ancône</i> . — <i>Siège de 1860</i> , de M. le comte de Quatrebarbes, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	161
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i>	162
TOME X. — 2 ^e SÉRIE.	33

SEPTEMBRE.

Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles, par M. <i>Gaultier de Kermoal</i>	169
Sébastien Bach, nouvelle, par M. <i>Loïc Petit</i>	183
Poésie. — I. La lanterne des morts; — II. Un jour d'automne; — III. A un poète sceptique; — IV. Le menhir, par M. <i>Joseph Rousse</i>	213
Poésie bretonne. — Eptre à M. de Gaulle, par <i>Talmor</i>	217
Esquisses historiques. — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), (fin), par M. <i>Arthur de la Borderie</i> ..	219
Notices et comptes rendus. — I. <i>A travers la Bretagne</i> , de M. Max Radiguet; — II. <i>Drames poétiques</i> , de M. Adolphe Charbonnier; — III. <i>Nouveau dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes</i> , de MM. Ed. Dault-Dumesnil, Louis Dubeux et l'abbé A. Crampon; — IV. M. Barrême, statuaire, et son œuvre, par M. <i>Emile Grimaud</i>	231
Chronique. — Les Enfants Nantais, d'après le <i>Phare de la Loire</i> , par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	244

OCTOBRE.

Une jeune fille du temps de Louis XV, par M. <i>le Pte H. de la Villemarqué</i> , de l'Institut.....	249
Récits bretons. — Le corsaire le <i>Hurlleur</i> (suite), par M. <i>E. du Laurens de la Barre</i>	263
Galerie des poètes bretons. — Elisa Mercœur, par M. <i>Adolphe Orain</i>	279
Poésie bretonne. — Iliz ma farroz (l'église de ma paroisse), par M. <i>J.-P.-M. Lescour</i>	286
La tribune française en 1820, par M. <i>Edmond Biré</i>	293
Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles (suite), par M. <i>Gaultier de Kermoal</i>	307
Notices et comptes rendus. — <i>La poursuite de l'Idéal</i> , de M. Jules d'Herbauges, par M. <i>Louis de Kerjean</i>	324
Chronique. — Les Enfants Nantais, d'après le <i>Phare de la Loire</i> , (deuxième réponse), par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	331

NOVEMBRE.

Les paysages de Châteaubriand, par M. <i>Victor de Laprade</i> , de l'Académie française.....	337
---	-----

TABLE GÉNÉRALE.

499

Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles (fin), par M. <i>Gauttier de Kermoal</i>	364
Récits bretons. — Le corsaire le <i>Hurlleur</i> (suite), par M. <i>E. du Laurens de la Barre</i>	374
Biographies vendéennes. — M. le vicomte Charles de Lézardière, par M. <i>le marquis de Tinguy</i>	387
Un vaisseau blindé au XVI ^e siècle. — La carraque de Saint-Jean-de-Jérusalem, par M. <i>Stéphane de la Nicollière</i>	395
Notices et comptes rendus. — <i>Histoire de la ville et du port de Brest</i> (II et III), de M. P. Levot, par M. <i>Pol de Courcy</i> . — <i>Contes, fables et sonnets</i> , de M. Edouard de Blossac, par M. <i>Hippolyte Violéau</i> . — <i>La liberté dans l'ordre intellectuel et moral</i> , de M. Emile Beaussire, par M. <i>Edmond Biré</i> . — M ^{me} la comtesse Donatien de Sesmaisons, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	401
Chronique. — Les Enfants Nantais (dernières réponses au <i>Phare de la Loire</i>), par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	411

DÉCEMBRE.

Etudes romaines. — Une visite à Saint-Pierre, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i>	417
Récits bretons. — Le corsaire le <i>Hurlleur</i> (fin), par M. <i>E. du Laurens de la Barre</i>	431
A toute vapeur. — Cinq heures en Espagne, par M. <i>Lucien Dubois</i> .	444
L'Apologétique chrétienne, par M. <i>le V^{te} Gouillon de Bélizal</i> ...	470
Une commune jurée en Bretagne, au XIV ^e siècle, par M. <i>Arthur de la Borderie</i>	475
Quelques considérations sur les concerts de musique classique, par M. <i>A.-L. Bourgault-Ducoudray</i>	487
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i>	491

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

L'Apologétique chrétienne. — Conférences du R. P. Monsabré, par M. le V^o Gouzilhon de Bézizat, 470-474.

HISTOIRE.

ETUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), par M. A. de la Borderie, 5-18, 150-160, 219-230. — La basilique du Sauveur ou Saint-Jean-de-Latran, par M. Eugène de la Gournerie, 132-145. — Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles, par M. Gaultier de Kermoat, 169-182, 307-323, 364-373. — La tribune française en 1820, par M. Edmond Birié, 293-306. — Un vaisseau blindé au XVI^e siècle. La caraque de Saint-Jean-de-Jérusalem, par M. Stéphane de la Nicollière, 395-400.

BIOGRAPHIE. — F.-M.-G. Duault, par M. Adolphe Orain, 65-68. — M. le docteur J.-M. de la Bigue Villeneuve, par M. Barthélemy Pocquet, 80. — M. Barrême, statuaire, par M. Emile Grimaud, 237-243. — Elisa Mercœur, par M. Adolphe Orain, 279-285. — M. le vicomte Charles de Lézardière, par M. le marquis Charles de Tinguy, 387-394. — M^{me} la comtesse Donatien de Sesmaisons, par M. Eugène de la Gournerie, 410.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Histoire critique de la juridiction consulaire*, de M. Ernest Genevois, par M. Louis de Kerjean, 69-72. — *Campagne et bulletin de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII*, de M. J. de la Pilorgerie, par M. Edouard de Kersabiec, 74-79. — *Souvenirs d'Ancône. Siège de 1860*, de M. le comte de Quatrebarbes, par M. Eugène de la Gournerie, 161. — *Nouveau dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes*, de MM. Dault-Dumesnil, Dubeux et l'abbé Crampon, par M. Emile Grimaud, 236-237. — Les Enfants Nantais d'après le *Phare de la Loire*, par M. Eugène de la Gournerie, 244-248, 331-336, 411-415. — *Histoire de Brest (II et III)*, de M. P. Levot, par M. Pol de Courcy, 401-403.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, juillet, par M. Lucien Dubois, 81-88; août, par M. Louis de Kerjean, 162-168; septembre

octobre et novembre, par M. *Eugène de la Gournerie*, 244-248, 331-336, 411-415; décembre, par M. *Louis de Kerjean*, 491-496.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Le doute et la poésie, par M. *Edmond Biré*, 19-36. — Lettres inédites de M^{me} Swetchine, par M. *Eugène de la Gournerie*, 54-64. — La littérature armoricaine au commencement de 1866, par M. Charles de Gaulle, 89-103. — Une jeune fille du temps de Louis XV, par M. *H. de la Villemarqué*, 249-262. — Les paysages de Châteaubriand, par M. *Victor de Laprade*, 337-363.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le joueur de serpent, par M. *Jules d'Herbauges*, 37-53. — Un cousin de passage, par M. *le vicomte Henri de Bornier*, 104-131. — Sébastien Bach, par M. *Loïc Petit*, 183-212. — Le corsaire le *Hurlleur*, par M. *E. du Laurens de la Barre* (suite et fin), 263-278, 371-386, 431-443.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Mon programme*, de M. Hippolyte Minier, par M. *Charles Monselet*, 72-74. — *A travers la Bretagne*, de M. Max Radiguet, par M. *Emile Grimaud*, 231-233. — *Drames poétiques*, de M. Adolphe Charbonnier, par M. *Emile Grimaud*, 233-236. — *La poursuite de l'idéal*, de M. Jules d'Herbauges, par M. *Louis de Kerjean*, 324-330. — *Contes, fables et sonnets*, de M. Edouard de Blossac, par M. *Hippolyte Violeau*, 403-408. — *La liberté dans l'ordre intellectuel et moral*, de M. Emile Beaussire, par M. *Edmond Biré*, 408-410.

POÉSIE. — Cantique pour la Saint-Jean, par M. *Victor de Laprade*, 146-149. — La lanterne des morts; Un jour d'automne; A un poète sceptique; Le menhir, par M. *Joseph Rousse*, 213-216. — Epître à M. de Gaulle, par *Talmor*, 217-218. — Iliz ma farroz (L'église de ma paroisse), par M. *J.-P.-M. Lescour*, 286-292.

VOYAGES. — A toute vapeur. Cinq heures en Espagne, par M. *Lucien Dubois*, 444-469.

BEAUX-ARTS.

Nos artistes au salon de 1866, par M. *Lucien Dubois*, 81-88. — Quelques considérations sur les concerts de musique classique, par M. *A.-L. Bourgault-Ducoudray*, 487-490.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

- BIRÉ (Edmond).** — Le doute et la poésie, 19-36. — La tribune française en 1820, 293-306. — *La liberté dans l'ordre intellectuel et moral*, par M. Emile Beaussire, 408-410.
- DE LA BORDERIE (Arthur).** — Les ducs de Bretagne de la maison de Montfort (1364-1488), 5-18, 150-160, 219-230. — Une commune jurée en Bretagne, au XIV^e siècle, 475-486.
- DE BORNIER (V^{te} Henri).** — Un cousin de passage, 104-131.
- BOURGAULT-DUCOUDRAY (A.-L.).** — Quelques considérations sur les concerts de musique classique, 467-490.
- DE COURCY (Pol de).** — *Histoire de Brest* (II et III), par M. P. Levot, 401-403.
- DUBOIS (Lucien).** — Nos artistes au salon de 1866 (chronique de juillet), 81-88. — A toute vapeur. Cinq heures en Espagne, 444-469.
- DE GAULLE (Charles).** — La littérature armoricaine au commencement de 1866, 89-103.
- GAULTIER DE KERMOAL.** — Les Etats de Bretagne et l'industrie des toiles, 169-182, 307-323, 364-373.
- DE LA GOUVERNERIE (Eugène).** — Lettres inédites de M^{me} Swetchine, 54-64. — La basilique du Sauveur ou Saint-Jean-de-Latran, 132-145. — *Souvenirs d'Ancone. Siège de 1860*, par M. le comte de Quatrebarbes, 161. — Les Enfants Nantais, d'après le *Phare de la Loire* (chroniques de septembre, octobre et novembre), 244-248, 331-336, 411-415. — M^{me} la comtesse Donatien de Semaïsons, 410. — Une visite à Saint-Pierre de Rome, 417-430.
- GOUZILLON DE BÉLIZAL (V^{te}).** — L'Apologétique chrétienne. Conférences du R. P. Monsabré, 470-474.
- GRIMAUD (Emile).** — *A travers la Bretagne*, par M. Max Radiguet, 231-233. — *Drames poétiques*, par M. Adolphe Charbonnier, 233-236. — *Nouveau dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes*, par MM. Dault-Dumesnil, Dubeux et l'abbé Crampon, 236-237. — M. Barrême, statuaire, et son œuvre, 237-243.
- D'HERBAUGES (Jules).** — Le joueur de serpent, 37-53.
- DE KERJEAN (Louis).** — *Histoire critique de la juridiction consulaire* par M.

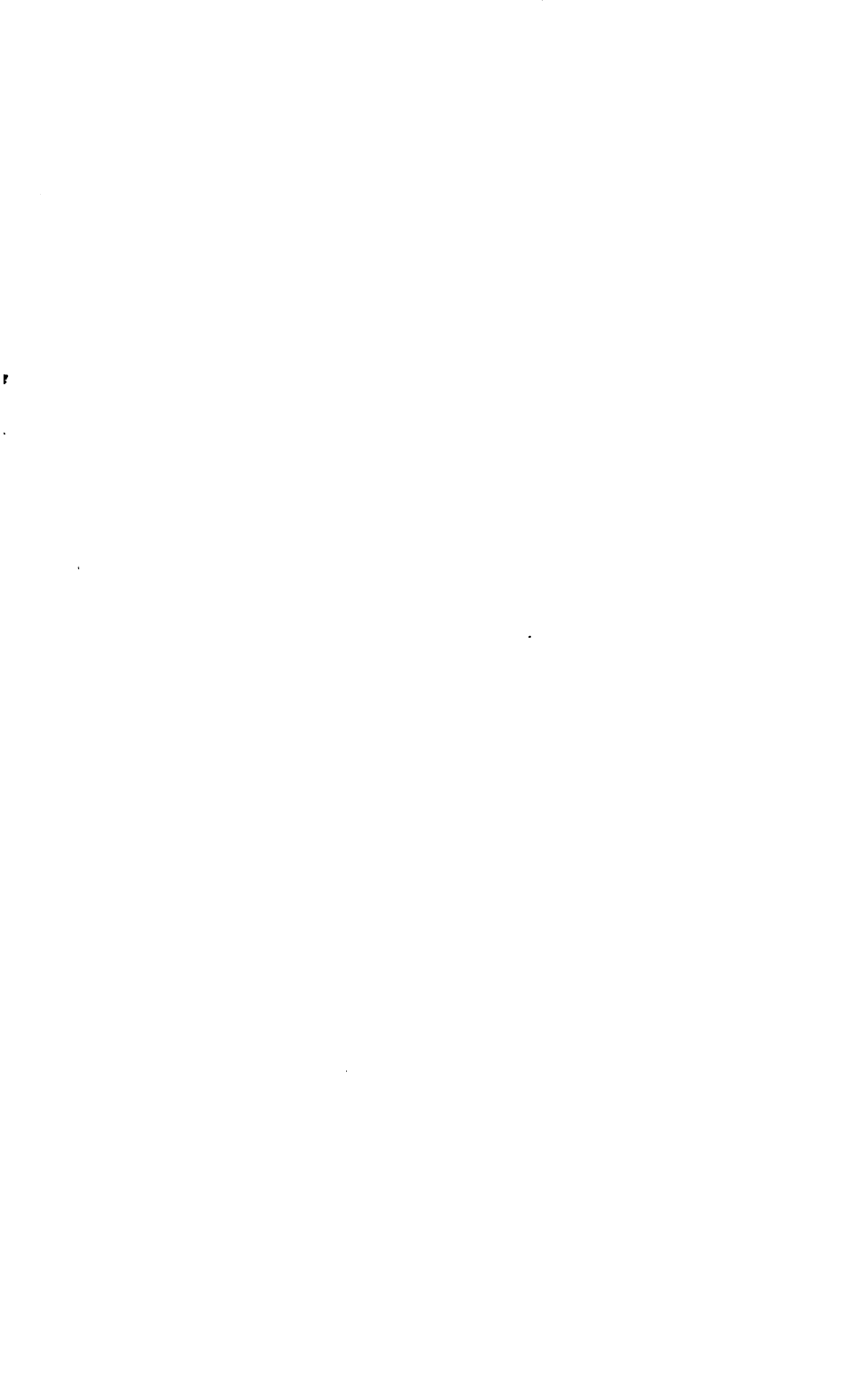
- Ernest Genevois, 69-72. — Chronique d'août, 162-168; de décembre, 491-496. — *La poursuite de l'idéal*, par M. Jules d'Herbauges, 324-330.
- DE KERSABIEC (V^o Edouard). — *Compagne et bulletins de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII*, par M. J. de la Pilorgerie, 74-79.
- DE LAPRADE (Victor). — *Cantique pour la Saint-Jean*, poésie, 146-149. — *Les paysages de Châteaubriand*, 337-363.
- DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — *Le corsaire le Hurleur* (suite et fin), 263-278, 374-386, 431-443.
- LESCOUR (J.-P.-M.). — *Iliz ma farroz* (L'église de ma paroisse), 286-292.
- MONSELET (Charles). — *Mon programme*, par M. Hippolyte Minier, 72-74.
- DE LA NICOLLIÈRE (Stéphane). — *Un vaisseau blindé au XVI^e siècle. La carraque de Saint-Jean-de-Jérusalem*, 395-400.
- ORAIN (Adolphe). — F.-M.-G. Duault, 65-68. — *Elisa Mercœur*, 279-285.
- PETIT (Loïc). — *Sébastien Bach*, 183-212.
- POCQUET (Barthélemy). — M. le docteur J.-M. de la Bigne Villeneuve, 80.
- ROUSSE (Joseph). — *La lanterne des morts*; — *Un jour d'automne*; — *A un poète sceptique*; — *Le menhir*, poésies, 213-216.
- TALMOR. — *Épître à M. de Gaulle*, poésie, 217-218.
- DE TINGUY (M^{is} Ch.). — M. le vicomte Charles de Lézardièrre, 387-394.
- DE LA VILLEMARQUÉ (H.). — *Une jeune fille du temps de Louis XV*, 249-262.
- VIOLBAU (Hippolyte). — *Contes, fables et sonnets*, par M. Edouard de Blossac, 403-408.
-

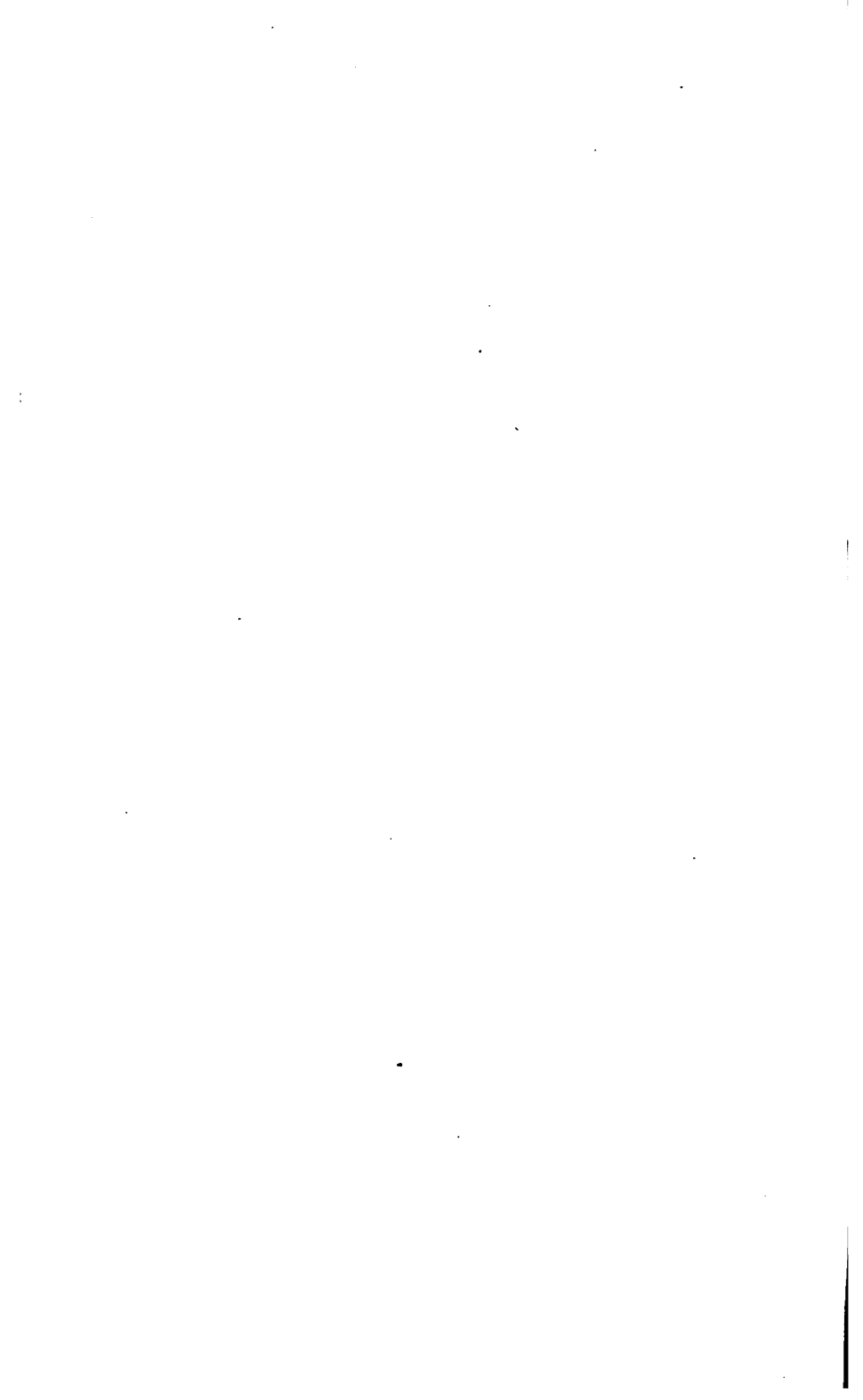
TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

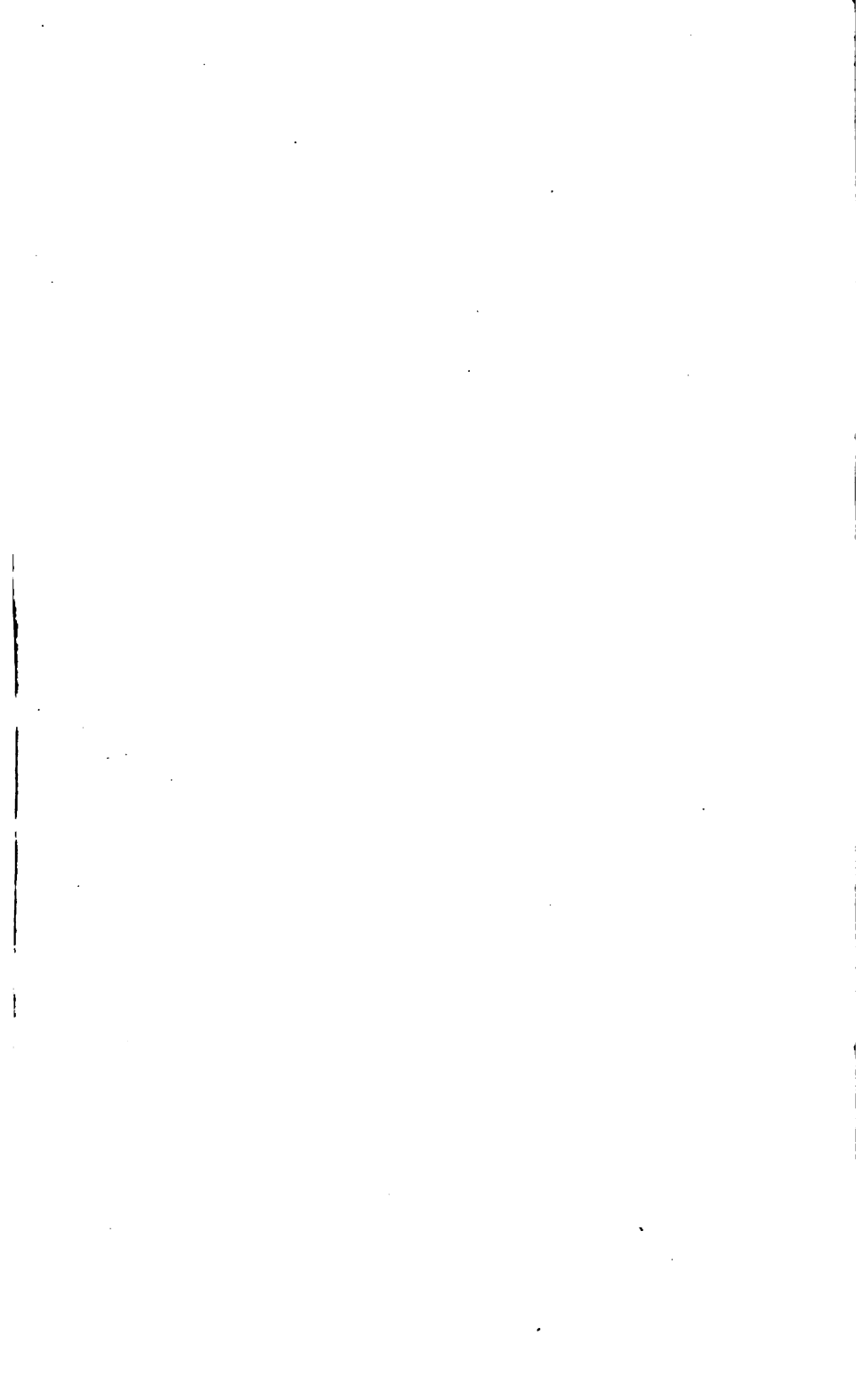
APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

- A travers la Bretagne*, par M. Max Radiguet, 231-233.
Bombard Kern, par M. Prosper Proux, 90-95.
Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie, commandée par Charles VIII, par M. J. de la Pilorgerie, 74-79.
Choix de méditations et de pensées chrétiennes, de M^{me} Swetchine, 496.
Conférences du R. P. Monsabré, 470-474.
Contes, fables et sonnets, par M. Edouard de Bloisac, 403-408.
Drames poétiques, par M. Adolphe Charbonnier, 233-236.
Feiz ha Breiz (2^e année), 100-101.
Histoire critique de la juridiction consulaire, par M. Ernest Genèveis, 69-72.
Histoire de Brest (II et III), par M. P. Levot, 401-403.
Histoire de la Restauration (IV et V), par M. Alfred Nettement, 293-306.
Kanaouennou Santel, par M. l'abbé Henry, 99-100.
Keloio prezegezer ar Fe (Nouvelles des prédications de la Foi), par M. l'abbé Ab Grall, 102.
La liberté dans l'ordre intellectuel et moral, par M. Emile Beaussire, 408-410.
La poursuite de l'idéal, par M. Jules d'Herbauges, 324-330.
Laurette de Malboissière, par M^{me} la M^{le} de Lagrange, 249-262.
Le doute et ses victimes dans le siècle présent, par M. l'abbé Baunard, 19-26.
Le sentiment de la nature avant le Christianisme, par M. V. de Laprade, 32-36.
Les voix du silence, par M. V. de Laprade, 26-32.
Levr Bugale Mari (Livre des Enfants de Marie), par M. l'abbé Chatton, 103.
Lettres inédites de M^{me} Swetchine, 54-64.
Mon programme, par M. Hippolyte Minier, 72-74.
Nouveau dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes, par MM. Dault-Dumesnil, Dubeux et l'abbé A. Crampon, 236-237.
Souvenirs d'Ancone. Siège de 1860, par M. le comte de Quatrebarbes, 161.

FIN DU TOME DIXIÈME.











3 2044 100 904 200